This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

58 B. 16.

POÉSIES POPULAIRES

LATINES

ANTÉRIEURES AU DOUZIÈME SIÈCLE.

POESEOS POPULARIS

ANTE SAECULUM DUODECIMUM LATINE DECANTATAE

RELIQUIAS

SEDULO COLLEGIT, E MANUSCRIPTIS EXARAVIT ET IN CORPUS PRIMUM DIGESSIT

Edélestand du Méril.

PARISIIS,
TYPIS GUIRAUDET ET JOUAUST,
VIA VULGO DICTA SAINT-HONORÉ, 315.

1843

POÉSIES POPULAIRES

LATINES

ANTÉRIEURES AU DOUZIÈME SIÈCLE.

PAR

M. Édélestand du Méril.

PARIS,
BROCKHAUS ET AVENARIUS,
60, RUE RICHELIEU;
TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

1843

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
8 - DEC. 1927
OF OXFORD

INTRODUCTION.

Dans les premiers temps de l'existence des peuples, leur imagination s'étonne des plus simples choses et embellit encore les plus belles. Tant que leur raison n'est point parvenue à cette mâle virilité qui voit assez loin dans l'avenir pour suffire à toutes les nécessités du moment, c'est à la poésie, à ses émotions et à ses plaisirs, que la Providence confie la tâche de provoquer leurs développements et de leur assurer le rôle qui leur appartient dans l'histoire. Qu'ils contemplent froidement le mobile panorama de la Nature, aucun sentiment ne détermine la valeur des sons, et leur langage se borne aux cris stupides de la brute; qu'ils assistent sans intérêt au drame de l'histoire, et les enseignements de l'expérience disparaissent avec les faits qui les amènent sans laisser dans l'intelligence aucune trace de leur passage. Long-temps, il est vrai, les sentiments d'un peuple restent limités ainsi que ses besoins et ses désirs; long-temps ses idées s'agitent confusément entre un grossier matérialisme et un mysticisme extravagant; mais celles que l'imagination développe, celles que formule une poésie naturelle, et, pour ainsi dire, instinctive, en reçoivent une valeur historique que l'on chercherait en vain dans des œuvres plus réfléchies. Comme un arbre dont les bourgeons s'entr'ouvrent sous les premières brises du printemps et produisent des fleurs dont il ne saurait varier la forme ni nuancer les couleurs, le poëte exprime alors des sentiments qu'il n'est pas plus libre de renfermer dans son âme que de ne point ressentir: organe naïf de la conscience publique, il rend plus complétement que les autres des pensées qu'ils partagent tous avec lui. Ces pensées, communes à une nation entière, ne peuvent rien avoir

d'accidentel ni de factice : elles résultent de son histoire elle-même, de la civilisation où elle est arrivée et du pays où elle accomplit sa destinée ; c'est l'expression la plus vive et la plus profonde de son caractère et de sa vie. Toutes les imaginations concourent à ces poëmes sans auteur ; chaque jour elles reprennent en sous-œuvre le travail de la veille ; chaque jour la forme s'améliore ; la plus parfaite, c'est-à-dire la plus vraie, finit par s'attacher à la pensée, et toutes deux passent ensemble de bouche en bouche jusqu'à ce que la civilisation ait fait un pas en avant, et que de nouvelles idées, plus jeunes et plus vivantes, les aient dépouillées de leur vérité et de leur importance.

Sans doute, cependant, l'imagination d'un peuple ne débute point par moduler des chants ; avant toute chose elle unit dans une seule langue les jargons confus où chacun bégayait diversement sa pensée, et il lui faut un thème, des idées qu'une croyance religieuse sanctifie, ou des faits généraux que la tradition ait agrandis ; mais aussitôt que le langage est créé, et que d'importants événements ont occupé l'intelligence publique, la poésie populaire en perpétue les émotions. Dans toutes les littératures dont les monuments nous sont parvenus, qu'elles se soient développées dans les frimas du Nord ou sous le soleil du Midi, nous retrouvons, sinon comme en Grèce ou dans l'Inde, une grande épopée nationale dont les mille travailleurs sont restés inconnus, au moins des souvenirs mal effacés de quelques vieux chants cycliques.

S'il est un peuple à qui l'imagination ait pu faire défaut, c'est à coup sûr le peuple romain (1). Une dignité naturelle poussée jusqu'à l'affectation et à la morgue, un sentiment désordonné de son importance, un amour systématique de

(1) Malgré la rigidité de leurs lois et la forme monastique de leur vie, les Lacédémoniens étaient, comme l'on sait, fort sensibles à la poésie, puisqu'ils durent aux hymnes de Tyrtée leurs succès contre les Messéniens : Plutarque nous a même conservé deux de leurs chants populaires ; *Antiqua Lacedaemoniorum instituta*, p. 251, éd. de Hutten, et *Alexandri vita*, t. VII, p. 322, éd. de Reiske.

l'ordre extérieur et du droit, un bon sens démocratique qui raillait impitoyablement toutes les supériorités et tous les enthousiasmes, devaient éteindre son génie poétique. Le premier regard que l'on jette sur son histoire littéraire semble même confirmer ces inductions : on s'explique naturellement, par la négation de tout esprit poétique, un constant insuccès dans les beaux-arts et l'absence complète d'originalité qu'il faut bien reconnaître sous l'élégante propriété des termes et l'éclat soutenu des ornements ; à Rome, l'imitation resta toujours la première muse ; mais une investigation plus approfondie ne tarde pas à découvrir à ce prosaïsme des causes étrangères à la nature du peuple. Des nécessités quotidiennes partageaient sa vie entre les labeurs de l'agriculture et les agitations du forum ; une large voie ouverte à la fortune encourageait toutes les capacités à se mettre au service de la République, et le dédain que professait l'opinion publique pour les occupations sans résultat pratique détournait des études purement littéraires (1) toutes les intelligences qui croyaient à leur avenir (2). On ne saurait d'ailleurs contester le goût pour la poésie à un peuple qui versifiait ces inscriptions publiques où les autres ne cherchent à mettre que de la concision et de la clarté (3),

(1) Dans son plaidoyer *Pro Sexto Roscio*, par. 46, Cicéron cherche à rendre Chrysogonus odieux aux juges en l'accusant d'aimer les beaux-arts ; Animi et aurium causa tot homines habet, ut quotidiano cantu vocum et nervorum et tibiarum, nocturnisque conviviis, tota vicinitas personet. Voyez aussi *Pro Murena*, par. 6 ; Cornelius Nepos, *Epaminondas*, par. 1 ; Quintilien, l. I, ch. 11, par. 18, et Macrobe, *Saturnaliorum* l. II, ch. 10. La manière dont les poëtes eux-mêmes parlaient de la poésie ne permet pas de douter de la déconsidération où elle était tombée :

Qui me ex versiculis meis putastis,
Quod sint molliculi, parum pudicum.
Nam castum esse decet pium poetam
Ipsum, versiculos nihil necesse est.

Catulle, *Carmina*, XVI, v. 3.

(2) Les premiers noms de l'histoire littéraire appartiennent à des étrangers et à des affranchis.

(3) On connaît l'inscription du monument des Scipions (ap. Piranesi, *Monumenti degli Scipioni*), et celle du tombeau des Césars (ap. Noris, *Cenotaphia Pisana Caii et Lucii Caesarum*). Les Tables de Tib. Sempronius Gracchus étaient aussi en vers (voyez Tite Live, l. XLI, ch. 33, et Hermann, *Elementa doctrinae metricae*, p. 616), et, lors de son triomphe sur la Lusitanie et la Gallicie, Brutus grava des vers d'Attius dans le vestibule du temple de Mars. Atilius Fortunatianus nous a conservé un vers des Tables de Régillus (voyez aussi Tite-Live, l. XLI, ch. 52) et d'Acilius Glabrio ; il dit même en termes généraux : Apud nostros autem in tabulis antiquis, quas triumphaturi du-

qui exprimait en vers ses invocations religieuses (1) comme ses plus vulgaires croyances (2), et fut peut-être le seul à qui la faculté d'improviser des satyres était assez naturelle pour devenir un divertissement national (3). On ne saurait nier la puissance de l'imagination quand on la voit enlacer toute la vie romaine dans un réseau de superstitions (4) et décider les plus importantes révolutions de l'histoire (5) :

ces in Capitolio figebant, victoriaeque suae titulum versibus prosequebantur, talia reperi exempla; ap. Putsch, col. 2679.

(1) Carmine Di superi placantur, carmine [Manes.

Horace, *Epistolarum* l. II, ép. 1, v. 138.

Nous ne parlons pas seulement des hymnes des frères Arvals et des Saliens, dont nous nous occuperons plus tard, ni de ceux que les pontifes faisaient chanter par vingt-sept jeunes filles (Tite-Live, l. XXVII, ch. 39, et l. XXXI, ch. 12), mais des prières qui n'avaient pas la même solennité et n'exigeaient point une forme aussi pompeuse, comme l'invocation de M. Duellius (Tite-Live, l. III, ch. 38), les formules d'exécration (Tite-Live, l. X, ch. 38), et les prières que récitaient les magistrats avant de haranguer le Peuple (Tite-Live, l. XXXIX, ch. 15). Les prophéties de Licinius Tegula et de Martius (voyez Tite-Live, l. XXV, ch. 12, et Cicéron, *De aruspicum responsis*) étaient aussi en vers; de là sans doute l'*Annosa volumina vatum* d'Horace, *Epistolarum* l. II, ép. 1, v. 26.

(2) *Carmen*, le nom que l'on donnait à un *poëme*, signifiait, même dans le principe, une incantation magique ou une prophétie (de Carmenta, en grec Thémis; voyez Denys d'Halicarnasse, *Antiquitates romanae*, l. I, ch. 31). On lit encore dans Tibulle, l. I, él. 2, v. 45 :

Hanc ego de caelo ducentem sidera vidi,
fluminis haec rapidi carmine sistit iter.
Haec cantu finditque solum, manesque se- [pulcris
elicit, et tepido devocat ossa rogo.

(3) Ce goût pour les attaques improvisées et dialoguées se retrouve chez presque tous les peuples qui ont quelque vivacité d'esprit; dans plusieurs pays on s'y livre encore avec bonheur pendant la licence du carnaval; mais peut-être les Romains furent-ils seuls à leur donner une forme rhythmique : fescennino versui similem, incompositum, temere ac rudem alternis jacebant; Tite-Live, l. VII, ch. 2.

Fescennina per hunc inventa licentia morem
Versibus alternis opprobria rustica fudit.

Horace, *Epistolarum* l. II, ép. I, v. 145.

On trouve déjà, dans le chant des frères Arvals, v. 4 : semunis alternei advocapit cunctos; selon Virgile, égl. III, v. 59, *amant alterna Camenae*. Le témoignage de Calpurnius, égl. IV, v. 79, n'est pas moins positif; et peut-être ce goût n'est pas resté étranger à la manière dont on a continué de chanter les psaumes :

Alternos recinens dulci modulamine psalmos,
Cantibus iste tuis alterno succinet ore.

Avitus, *De laude virginitatis*, v. 6.

Voyez Théocrite, Idyl. V, VI et VII (entre autres v. 161); Virgile, égl. III, V, VII, VIII, et Horace, *Satyrarum* l. 1, sat. 5, v. 51-69.

(4) On en trouve déjà dans la loi des *Douze-Tables* (dans la VIIe d'après Funccius, *De origine linguae latinae*, p. 278, la VIIIe suivant Dirksen, *Uebersicht der bisherigen Versuche zur Kritik der Zwolf-Tafel-Fragmente*, p. 539), et du temps de Pline l'Ancien, elles existaient en grand nombre sans avoir pu lasser la crédulité des esprits les plus éclairés : Carmina quaedam exstant contra grandines, contraque morborum genera, contraque ambusta, quaedam etiam experta : sed prodendo obstat ingens verecundia; *Historiae naturalis* l. XVIII, ch. 5, p. 449, éd. de Hardouin.

(5) On a peine à croire que l'absence des monuments ait suffi pour faire refuser une poésie populaire aux Romains, qui réclamaient comme les deux grandes nécessités de la vie *panem et circenses*, et se passionnaient si épouvantablement pour les combats de gladiateurs.

certes elle ne manquait pas au peuple que le couteau de Lucrèce soulevait contre la tyrannie des Tarquins, et qui, au seul aspect du corps ensanglanté de César, poursuivait, le fer et la flamme à la main, des hommes naguère environnés de toutes ses sympathies (1).

Tout le monde n'amoindrit pas cependant la poésie populaire des Romains; un écrivain justement célèbre en a même de nos jours singulièrement exagéré l'importance (2). Il ne voit dans les premières annales de Rome que des fables poétiques, transmises long-temps de bouche en bouche, et érigées par l'orgueil national en histoire. Lorsque Tite-Live voulut élever un monument à la grandeur de sa patrie, il recueillit soigneusement toutes ces traditions et les fondit dans son livre; mais, à en croire le savant critique, l'habileté du style ne dissimule pas toujours la soudure. Quelquefois l'inégalité de la forme témoigne de la diversité des sources, et des contradictions avec le récit des autres historiens prouvent l'incertitude des documents où ils puisaient leurs renseignements. Ces remarques peuvent avoir quelque fondement réel, mais on aurait dû en chercher la cause dans le caractère de l'écrivain plutôt que dans la nature de ses matériaux. Tite-Live n'était pas un chroniqueur du dix-neuvième siècle, uniquement préoccupé de la vérité des faits et les reproduisant sans passion aucune comme ils s'étaient passés; chez lui l'orateur primait l'annaliste. S'il n'altérait pas sciemment les événements, au moins son imagination se complaisait à raconter dans tous leurs détails ceux qui avaient ajouté à la gloire de Rome, et passait rapidement sur les autres. Trouver dans un certain défaut de proportion la preuve de la diverse nature des documents,

(1) Nous pourriens encore rappeler le meurtre de Virginie, le dévoûment de Decius, la victoire de Valerius Corvus, l'apologue de Menenius, etc.

(2) Niebuhr n'a fait que développer un paradoxe de Lévesque, qui l'avait probablement emprunté à Perizonius (*Animadversiones historicae*, VI, p. 207 et suiv.), ou à Bayle (*Dictionnaire historique*, s. v° TANAQUIL); mais il y a loin de quelques doutes timidement avancés, à un système complet, appuyé sur l'érudition la plus ingénieuse et la plus hardie.

c'est assimiler un rhéteur habile et laborieux à ces compilateurs sans pensée et sans style qui cousent grossièrement ensemble des pages arrachées à vingt ouvrages différents. Quant au défaut d'accord entre les historiens, eût-il été aussi réel qu'on le suppose, le temps, qui a presque entièrement détruit les autres monuments, aurait encore rendu cette assertion bien aventurée, et il faudrait distinguer entre les faits eux-mêmes et l'interprétation que leur donnent les historiens, le sentiment qu'ils leur inspirent. Peut-être ne citerait-on qu'une seule contradiction positive; la mère de Romulus ne s'appelle point dans Tite-Live comme dans Ennius et dans Naevius (1). Mais si le mot varie, l'idée ne change point; *Ilia* et *Rhea* expriment également une eau coulante (2), une nymphe, et l'on reconnaît sans peine dans cette différence, non la preuve de deux traditions contraires, mais une double traduction d'un même nom grec (3). Nous ne voulons cependant rien dissimuler : bien des faits portent un tel caractère d'exagération (4) ou d'imita-

(1) Ennius, *Fragmenta*, p. 11 et 188, éd. de Spangenberg. Voyez aussi Denys d'Halicarnasse, *Antiquitates romanae*, l. I, ch. 79, et Servius ad Virgile, *Aeneidos* l. I, v. 277, et l. III, v. 333.

(2) L'un signifie *per sylvam fluit*, et l'autre *per valles sinuatur*; de là le mariage mythologique du Tibre avec Ilia, dont il est question dans Horace, *Odarum* l. I, ode 2, st. 4 et 5. Nous devons cependant reconnaître que dans son commentaire Porphirion lui donne une cause historique : Ilia, auctore Ennio, in amnem Tiberim jussu Amulii regis praecipitata est. Antea enim Anieni matrimonio juncta; atqui hic legitur quasi Tiberi potius nupserit.

(3) Non seulement on se servit souvent à Rome du grec de préférence au latin, mais ce furent des étrangers qui écrivirent les premiers l'histoire romaine (Hieronymos, Cardianos, Antigonos [Antioches d'après Vossius, *De historicis graecis*, l. IV, ch. 7], Silenos ou Seilinos, Timée de Sicile, Diocles Peparethios), et leurs ouvrages existaient encore du temps de Denys d'Halicarnasse; *Antiquitates romanae*, l. I, ch. 6. L'orthographe du nom de *Rhea*, contrairement à l'étymologie latine, indique sans aucun doute une source grecque; on aura exprimé par un h l'aspiration du rho initial. Nous en dirons autant de *Silvia*, c'est une traduction inintelligente du nom grec d'*Ilia*, qui signifiait également *forêt*. On lit dans Festus, p. 100, éd. de Rome : *Suppum* antiqui dicebant, quem nunc *Supinum* dicimus, ex graeco videlicet, pro adspiratione ponentes litteram, ut cum iidem *hylas* dicunt et nos *silvas*.

(4) Il est, par exemple, bien difficile de ne pas voir une création poétique dans les crimes de Tullia, qui tue son mari et sa sœur pour épouser son beau-frère, et fait passer son char sur le corps de son père; peut-être sa méchanceté est-elle un fait vrai, mais on l'a exprimée avec les couleurs de l'imagination. Il en est de même de la nourrice de Romulus; évidemment c'est un mythe, puisqu'on lit dans Macrobe, *Saturnaliorum* l. I, ch. 10 : Cato ait Larentiam meretricio quaestu locupletatam. Le caractère de Caton ne permet pas de croire qu'il eût donné une explication

tion (1), que les annales qui ont pu les accueillir en deviennent nécessairement suspectes ; bien des noms propres ont une valeur philologique qui concorde si singulièrement avec les événements, que l'on hésite à croire à des individus réels plutôt qu'à la personnification poétique d'une idée (2). Il n'est pas jusqu'à l'esprit politique de ces annales qui n'inspire des doutes, sinon sur une supposition tout imaginaire, au moins sur une falsification qui les aurait entièrement dénaturées. A l'origine de tous les peuples on trouve des hommes grandis par la reconnaissance nationale qui représentent à eux seuls toute l'histoire ; les premières traditions sont constamment aristocratiques, et si l'on devait ajouter une foi entière aux récits de Tite-Live, il faudrait admettre une exception pour Rome. Toutes les qualités et tous les services y auraient appartenu aux Plébéiens (3) : l'historien y parle des Nobles comme faisait le Peuple pendant sa retraite sur le Mont-Sacré (4). Malgré tant de raisons de suspecter la véracité des premières annales de Rome, une critique circonspecte n'en saurait ranger les faits essentiels parmi ces rêveries poétiques que l'orgueil suggère souvent à un peuple pour cacher l'humilité de ses commencements. L'existence des Rois est attestée par d'incontestables docu-

philosophique, sans aucun fondement historique, à une tradition religieuse.

(1) La manière symbolique dont Tarquin le Superbe conseille à son fils de se défaire des principaux citoyens de Gabies est renouvelée d'une histoire de Périandre, rapportée par Hérodote, et la ruse de Brutus avait déjà été employée par Zopire.

(2) Le nom de Romulus, qui fonda Rome par la force, vient de ῥωμη, *force*, et celui de Numa, le législateur, de νομος, *loi*. Le troisième roi, dont le règne se passa dans des guerres continuelles, s'appelle *Hostilius;* le cinquième, qui avait été esclave, *Servius;* et le fondateur de la république, qui n'avait échappé aux soupçons des Tarquins qu'en contrefaisant l'insensé, est désigné sous le nom de *Brutus;* mais ce dernier exemple doit rendre très réservé dans les conséquences que l'on tire de ces coïncidences, car l'existence d'une famille de *Brutus* à laquelle on attribuait l'expulsion des rois est incontestable.

(3) La famille de Gaia Caecilia, l'épouse de Tarquin l'Ancien, n'est point noble ; Servius est plébéien, ainsi que Brutus et Mucius Scaevola ; les Horatius et les Valerius appartiennent par leurs opinions au parti du Peuple.

(4) Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, Romulus, le père de la patrie, est tué par les sénateurs, qui, pour cacher sa mort au Peuple, déchirent son cadavre et en emportent les lambeaux sous leur robe. Cette tendance démocratique est d'autant plus remarquable, qu'elle n'était nullement partagée par les poëtes ; Ennius chantait les rois et Lucrèce les mentionnait d'une manière fort honorable.

ments: on connaît leurs traités avec des nations étrangères (1); leurs lois (2), leurs institutions (3), subsistaient encore à la fin de la République, et des événements où l'on serait tenté de ne voir qu'un jeu de l'imagination s'appuient sur des témoignages qu'on ne pourrait révoquer en doute (4) sans ériger le scepticisme historique en système (5).

Jamais un événement important ne s'accomplit sans frapper vivement les imaginations, et une tradition plus ou moins fidèle en transmet le souvenir. A Rome, plus nécessairement encore que partout ailleurs, il fallut compléter l'histoire à l'aide de renseignements oraux (6), puisque les

(1) Servius Tullius en fit un avec les Latins, et le dernier des Tarquins avec les habitants de Gabies; voyez Horace, *Epistolarum* l. II, ép. 1, v. 25, et Denys d'Halicarnasse, l. IV, p. 230 et 257.

(2) Festus, s. v° PLORARE, p. 40, éd. de Rome, cite quelques mots d'une loi de Romulus et de Tatius, et d'une autre sur le même sujet, rendue par Servius Tullius. Quant aux lois de Numa, elles existaient encore du temps de Cicéron, puisqu'il dit dans son traité *De republica*, l. II, ch. 14 : Quas in monumentis habemus, et l. V, ch. 2 : Quas scitis exstare.

(3) Les chants saliens avaient été institués, et même, suivant quelques écrivains, composés par Numa. Ovide dit dans le IIIe livre de ses *Fastes* :

Jam dederat Saliis (a saltu nomina ducunt)
armaque et ad certos verba canenda modos;

et Horace, dans la première épître du livre second :

Jam saliare Numae carmen qui laudat, et illud
Quod mecum ignorat solus vult scire videri.

Le témoignage de Terentius Scaurus (*De orthographia*, ap. Putsch, col. 2261) est encore plus formel : Antiqui pro adverbio *quum*, *cume* dicebant, ut Numa in saliari carmine; et ces vers saliens existaient encore du temps de Quintilien : Saliorum carmina vix sacerdotibus suis satis intellecta, sed illa mutari vetat religio, et consecratis utendum est; *Institutio oratoria*, l. I, ch. 6, par. 40. Nundinarum originem quidam Romulo assignant, quem, communicato regno cum T. Tatio, sacrificiis et sodalitatibus institutis, nundinas quoque adjecisse commemorant, sicut Tuditanus affirmat; sed Cassius Servium Tullium fecisse nundinas dicit; Macrobe, *Saturnaliorum* l. I, ch. 16.

(4) Le temple de Jupiter Férétrien et les livres pontificaux dont il est parlé dans Festus, s. v° OPIMA, p. 174, éd. de Rome, rendent fort probable la victoire que Romulus remporta sur Acron, et un passage du livre de Cincius (*De re militari*, l. III), que nous a conservé Aulu-Gelle, l. XVI, ch. 4, nous fait connaître une formule de déclaration de guerre qui est certainement antérieure à la réunion avec les Sabins, puisque le nom de *Quiritium* ne s'y trouve pas.

(5) Si l'on ne peut trop respecter l'érudition consciencieuse des Allemands, on ne saurait non plus se tenir trop en garde contre les conséquences aventureuses qu'ils en tirent : ainsi Otfried Müller, ayant remarqué que les monuments historiques des derniers rois étaient plus rares que ceux des autres, en a conclu que les Tarquins n'étaient pas légalement rois des Romains, mais des Tarquiniens, qui s'étaient emparés violemment du gouvernement de l'État.

(6) L'existence des traditions populaires n'est pas contestable, puisque la croyance d'une origine troyenne n'avait pu se répandre et se conserver d'une autre manière; nous serions même porté à en voir des restes dans le *pius Aeneas* et le *divus Anchyses*, qui reparaissent si souvent dans l'Énéide. Le goût si délicat de Virgile n'aurait point adopté ces épithètes parasites sans quelque raison étrangère au mérite littéraire de son poëme. Denys d'Halicarnasse a d'ailleurs inséré

Tables publiques et les autres documents écrits périrent pour la plupart pendant le pillage de la ville par les Gaulois. La nature des noms propres que portent les premiers personnages historiques ne permet pas même de conserver le moindre doute à cet égard. Les Latins aimaient à donner des surnoms qui peignaient les individus ou rappelaient quelque circonstance de leur vie, et une pareille tendance ne fût-elle point prouvée par d'innombrables exemples, c'est un usage inhérent aux traditions; elles attachent aux noms d'inséparables épithètes (1), quand elles n'en font point de véritables idées (2). On ne saurait donc, sans une naïveté par trop crédule, attribuer le caractère expressif de tous ces noms à un jeu du hasard plutôt qu'à l'imagination populaire, qui finit par les substituer à des noms sans aucune valeur pour l'intelligence.

De graves considérations empêchent cependant d'assigner une origine purement romaine aux traditions que Tite-Live a recueillies. Tous les faits paraissent importants aux populations dont ils modifient la destinée; mais la génération suivante les juge sur leurs conséquences réelles, et non d'après les craintes exagérées et les espérances imaginaires qu'ils avaient d'abord inspirées; elle oublie ceux dont l'histoire n'a point consacré l'importance, et ne retient le souvenir des autres qu'à la condition de les grandir. Un ensemble complet d'événements qui embrasse tout le passé d'un pays, où des actions vulgaires sont racontées dans leurs plus petits détails, ne peut donc s'appuyer exclusivement sur la tradition populaire. Lorsque les faits se multiplient, lorsqu'ils ne renferment pas seulement la chronique de quelques

dans son ouvrage sur les *Antiquités romaines* (l. I, ch. 70) une tradition sur Lavinia; il nous dit que, redoutant la cruauté de son beau-fils Ascanius, elle se sauva dans les bois après la mort d'Énée, et y accoucha d'un fils, qu'à cause de cette circonstance elle appela *Silvius*.

(1) Ainsi, dans les Homérides, Minerve est la *Déesse aux yeux verts*, et Junon *a des yeux de bœuf*.

(2) C'est une des causes de la confusion dont se plaignent les historiens des temps primitifs : ainsi le nom d'*Hercule* exprime la force, et tous les hommes qu'on a surnommés des *Hercules* finissent par ne plus faire qu'un seul et même personnage.

années, mais l'histoire de plusieurs siècles, les bornes de la mémoire en rendent encore l'oubli plus inévitable. Une tradition, même bien peu étendue, ne se conserve point pendant une longue suite d'années sans une forme systématique dont l'harmonie profondément marquée lie tous les mots ensemble, et la première versification des Romains n'avait rien de régulier (1) : le rhythme en était assez vague pour que le mélange arbitraire de toutes les espèces de vers ne produisît point un contraste blessant (2), et que l'improvisation fût facile aux intelligences le moins cultivées. L'esprit peu enthousiaste, les susceptibilités démocratiques et l'humeur narquoise des Romains, rendent d'ailleurs bien peu vraisemblable cet amour des traditions épiques. Leur goût pour des vers grossièrement improvisés se concilie mal avec l'habitude d'entendre des chants d'une poésie véritable, qui n'auraient échappé à l'oubli que par un certain mérite de forme (3). On se prend même à douter qu'un peuple aussi orgueilleux eût conservé avec plaisir le souvenir de ses honteux commencements et de ses luttes avec de misérables bourgades, si souvent mêlées de revers.

Comment d'ailleurs son existence si agitée, comment ses constantes préoccupations des nécessités et des triomphes du moment, n'auraient-elles point amené une sorte d'indifférence du passé et l'oubli de circonstances dépouillées déjà depuis bien des années de toute leur importance ? Chez des nations composées de familles indépendantes dont l'histoire et les intérêts demeurent distincts tant qu'un but ou un danger commun ne les oblige pas à se réunir sous un seul chef,

(1) Les vers saturniens n'avaient pas un rhythme uniforme, ainsi qu'on l'a cru pendant long-temps ; il est facile d'en distinguer différentes espèces, qui se rattachaient seulement à un même système de versification.

(2) Telles étaient encore la satyre et la comédie, même après l'adoption du système métrique. Alterum illud etiam et prius satyrae genus, quod non sola carminum varietate mistum condidit Terentius Varro, dit Quintilien, l. V, ch. 1 ; et le témoignage de Diomedes est aussi positif : Olim carmen quod ex variis poematibus constabat, satyra vocabatur, quale scripserunt Pacuvius et Ennius.

(3) Il semble d'ailleurs certain que, si l'ancienne poésie romaine eût été fort répandue, l'habitude aurait empêché d'avoir aucun succès le nouveau système de versification qu'Ennius introduisit à l'imitation des Grecs.

le souvenir des mêmes faits se modifie avec le temps ; chaque agglomération différente les accommode à son usage ; mais lorsque des événements qui intéressent au plus haut degré le passé d'une ville tout entière diffèrent dans leurs circonstances essentielles, il est impossible d'attribuer également à toutes les versions une origine populaire. La tradition qui représente la mort de Rémus comme un fratricide sauvage ne peut avoir la même source que celle qui n'y voit que le juste châtiment d'une insulte contre la grandeur de Rome ; et du moment que la mémoire publique n'explique plus comment sont arrivés à la connaissance des historiens tous les faits qu'ils racontent du gouvernement des Rois, on n'est plus admis à supposer sans preuve qu'elle leur en ait transmis un seul.

Si d'ailleurs une tradition aussi pleine de faits s'était conservée pendant une longue suite d'années, on trouverait dans les écrivains contemporains quelque témoignage de son existence ; au moins pourrait-on se rendre compte des moyens extraordinaires qui, malgré tant de causes d'oubli, l'auraient perpétuée, et l'histoire est aussi muette sur ce point que sur l'autre. Le rôle de la religion dans le gouvernement de la République ne permet pas de douter que la mémoire d'une foule de faits politiques ne fût soigneusement gardée dans les collèges pontificaux (1), mais rien n'autorise à croire qu'ils recueillissent indistinctement tous les événements (2) ; et en eussent-ils eu la pensée, l'exécution n'en aurait été possible qu'à une caste sacerdotale,

(1) On en pourrait trouver une sorte de preuve positive dans le titre de deux ouvrages que nous a conservé Festus : le *Libri sacrorum* de Cloatius Verus (s. v° MOLUCRUM), et un *Commentarii sacrorum* (s. v° NECTURE). Voyez aussi Quintilien, l. X, ch. 2 ; Servius ad *Aeneidos* l. I, v. 373, et le savant ouvrage de M. Leclerc sur *Les journaux chez les Romains*.

(2) Peut-être ne conservaient-ils que le souvenir des événements qui se rattachaient aux consultations des auspices et les intéressaient d'une manière quelconque. On sait seulement, par le témoignage de Servius, que les livres pontificaux existaient encore de son temps, et qu'ils ne contenaient pas uniquement des faits historiques, puisqu'il dit dans sa remarque sur le vers 66 de la cinquième églogue, *Numero Deus impare gaudet*, quod etiam pontificales indicant libri.

qui n'exista jamais à Rome (1). Nous savons, il est vrai, que dans leurs chants les Saliens célébraient également les grands hommes et les dieux (2); nous savons même que leurs vers existaient encore sous les Empereurs (3), et l'on ne peut leur refuser une certaine importance, puisque du temps de Varron ils avaient été déjà l'objet de savants commentaires (4). Mais le respect des Romains pour les traditions religieuses fait penser que l'on se bornait à y ajouter les noms d'un petit nombre d'individus (5), ou tout au plus à mentionner rapidement quelque circonstance de leur vie; et cette opinion ne fût-elle pas suffisamment démontrée, il est impossible de supposer, sans la moindre preuve, que des vers chantés en cadence par un chœur de jeunes gens, revêtus d'armes guerrières (6), avaient une longue étendue et un caractère épique (7).

(1) Presque toutes les fonctions sacerdotales étaient réservées à l'ordre patricien; mais elles étaient si loin d'être héréditaires, qu'on choisissait souvent les prêtres au scrutin, et que les fonctions de quelques uns n'étaient que temporaires.

(2) Ces deux espèces de chants avaient même des noms différents : *axamenta* dicebantur carmina saliaria, quae a saliis sacerdotibus componebantur in universos homines; Festus, *De significatione verborum*, sub v° AXAMENTA.

(3) Le témoignage de Quintilien, l. I, ch. 6, par. 40, est positif, et nous savons par Cicéron que les jeunes Romains devaient apprendre les chants saliens quand ils étaient revêtus de la robe prétexte; voyez Facciolati, *Totius latinitatis lexicon*, s. v° AXARE.

(4) Varron, l. VI, par. 2, et Festus, p. 169, en mentionnent par Aelius, probablement Aelius Stilo.

(5) *Axamenta* (voyez Festus, p. 137) semble venir d'*axare*, nommer, quoique Scaliger ait adopté une opinion différente. On sait, par exemple, qu'Auguste, Germanicus et Verus y étaient célébrés, ainsi qu'un artiste célèbre, Marmurius Veturius, qui fit onze boucliers semblables à celui qui était tombé du ciel. Un passage de Varron (l. IX, par. 61) prouve que des femmes y étaient aussi mentionnées quelquefois.

(6) His diebus (dans les Panathénées) per urbem Salii solebant ire in Forum, Capitolium, et multa alia tam privata quam publica loca, tunicis induti pictis, super tunicam habentes aeneum pectori tegumen, praetextas insuper subtegminis punicei fibulis adstrictas, quae ab illis *trabeae* vocantur, in capite *apices* quos aiunt, pileos rotundos et in altum fastigiatos, suo omnes accincti gladio, dextra manu lanceam, aut virgam, aut aliud hujusmodi, laeva peltam tenebant Thraciam, scuto oblongo latera habenti angustiora similem, canentes carmina cum tripudiis solennique saltatu, usque adeo, ut nunquam illis fuerit requies pedum; Funccius, *De pueritia linguae latinae*, p. 240; voyez aussi un passage de Denys d'Halicarnasse, l. II, ch. 70 (répété presque mot à mot, l. III, ch. 32), Tite-Live, l. I, ch. 20, et Gutberleth, *De Saliis Martis sacerdotibus*, ap. Polenus, *Supplementum utriusque Thesauri antiquitatum*, t. V, pag. 690 et suivantes.

(7) Il ne nous en reste que trois fragments; deux se trouvent dans Varron, *De lingua latina*, l. VII, par. 26 et 27, et le premier a été vainement élaboré par Scaliger ad Festus, s. v° CURIALES, *Conjectanea in Varronem*, p. 189, et par Funccius, *De origine et pueritia linguae latinae*, p. 243. Le troisième nous a été conservé par le grammairien Teren-

Niebuhr a cherché l'origine des traditions historiques dans l'usage qu'auraient eu les convives de chanter à la fin des festins les grands hommes de la patrie ; mais ce fait ne repose réellement que sur un passage de Caton (1) rapporté par Cicéron d'une manière incomplète (2), et rien n'indique qu'il eût la signification qu'on lui a supposée. D'abord cet usage n'existait déjà plus du temps de Caton ; les chants eux-mêmes étaient certainement tombés en oubli (3), et aucune espèce de raison n'autorise à les attribuer plutôt aux Romains qu'aux ancêtres que la tradition leur donnait en Italie (4) ou dans la Troade (5). En désignant des temps fort reculés, l'expression de Cicéron se prête même beaucoup mieux à cette dernière opinion (6), et l'époque tardive où parurent les premiers poëtes y ajoute une nouvelle vraisemblance (7). D'ailleurs, le mépris que professait Caton

tius Scaurus, *De orthographia*, col. 2261.

(1) Le passage de Quintilien (l. I, ch. 10, par. 20) n'est qu'une réminiscence de Cicéron, et, ne fût-il pas aussi plein de rhétorique, celui de Valère Maxime (l. II, ch. 1, par. 10) est dans un livre trop justement décrié pour inspirer aucune confiance. Quant au témoignage de Varron : In conviviis *pueri modesti*, ut cantarent carmina antiqua in quibus laudes erant majorum, assa voce et cum tibicine (ap. Nonius, l. II, ch. 70); non seulement, comme on va le voir, il contredit celui de Caton dans une circonstance importante ; mais il est tellement tronqué, qu'il n'y a point de verbe principal. On ne sait pas même s'il est question d'un usage général ou d'un fait arrivé dans un cas particulier. Quant à la phrase qu'Aulu-Gelle, l. XI, ch. 2, met dans la bouche de Caton : Poeticae artis honos non erat : si quis in ea re studebat, aut sese ad convivia applicabat, *grassator* vocabatur ; non seulement elle désignerait plutôt de misérables jongleurs que des poëtes qui auraient conservé les traditions historiques, mais elle est formellement contraire au passage des *Origines* où Caton fait chanter les ancêtres par les convives eux-mêmes ; voyez la note suivante.

(2) Gravissimus auctor in *Originibus* dixit Cato, morem apud majores hunc epularum fuisse, ut deinceps, *qui accubarent*, canerent ad tibiam clarorum virorum laudes atque virtutes ; *Quaestionum Tusculanarum* l. IV, ch. 2. Atque utinam exstarent illa carmina quae multis saeculis ante suam aetatem in epulis esse cantitata a *singulis convivis* de clarorum virorum laudibus in *Originibus* scriptum reliquit Cato; *Brutus*, ch. XIX, par. 75.

(3) Voyez le passage du *Brutus* rapporté dans la note précédente.

(4) C'était l'usage des Étrusques, suivant Müller, *Die Etrusker*, t. II. p. 282, et on lit dans le huitième livre des *Puniques* de Silius Italicus :

Ibant et laeti sanctum pars voce canebant
Autorem gentis, pars laudes ore ferebant,
Sabe, tuas, qui de patrio cognomine primus
Dixisti populos magna ditione Sabinos.

(5) Virtute functos, more patrum, duces,
lydis remixto carmine tibiis,
Trojamque, et Anchysen, et almae
progeniem Veneris canamus.
Horace, *Odarum* l. IV, od. 15, st. 8.

(6) Multis saeculis ante suam aetatem cantitata ; *Brutus*, ch. XIX, par. 75.

(7) Sero igitur a nostris poetae vel cogniti, vel recepti, dit Cicéron lui-même dans ses *Questions Tusculanes*.

pour la poésie et pour la musique (1) ne permet pas de croire qu'il eût regretté que ses concitoyens n'en fissent plus l'ornement de toutes leurs fêtes (2). On pourrait même trouver une preuve positive dans une phrase de Tite-Live trop peu remarquée jusqu'ici (3); il n'aurait pas attribué l'introduction de la musique dans les festins aux mœurs asiatiques que rapportèrent à Rome les vainqueurs de Tigrane et de Mithridate, si l'usage en eût existé dès les premiers temps de la République.

Presque tous les anciens peuples terminaient les funérailles par des chants (4), et cet usage, peut-être plus général à Rome que partout ailleurs (5), n'y avait pas d'abord le même caractère de douleur privée (6). C'était l'éloge historique des vertus du citoyen enlevé à la patrie, plutôt que l'expression du deuil de ses parents et de ses amis (7). Quoique ces nénies dussent avoir bien peu de valeur poétique, puisque les vieux grammairiens qui nous ont conservé tant

(1) Honorem tamen huic generi (poetis et artis musicae peritis) non fuisse declarat oratio Catonis, in qua objicit, ut probrum M. Nobiliori quod is in provinciam poetas duxisset; *Quaestionum Tusculanarum* l. I, ch. 2; voyez aussi le passage du plaidoyer *Pro Sexto Roscio*, cité not. I, p. 3.

(2) Probablement Caton regrettait les temps déjà bien éloignés où l'on chantait à table le souvenir de ses ancêtres, par une figure de rhétorique dont se servent les poëtes quand ils regrettent l'âge d'or, où les hommes se nourrissaient des fruits tombés du chêne, comme dans ces vers anonymes, ap. Bandini, *Catalogus codicum latinorum Bibliothecae Laurentianae*, t. II, col. 39 :

Felix nimium prior aetas
contenta fidelibus arvis,
nec inerti perdita luxu
sera solebat jejunia
solvere glande.

(3) Luxuriae enim peregrinae origo ab exercitu asiatico invecta in urbem est.... Tum psaltriae sambucistriaeque et conviviorum oblectamenta addita epulis; Tite-Live, l. XXXIX, ch. 6. Un passage de Fabius, liv. I, ch. 17, est cependant directement contraire à l'assertion de Tite-Live : Veterum quoque Romanorum epulis fides ac tibias adhibere moris fuit.

(4) On les appelait en Grèce θρηνος, *drapa* en Scandinavie, *coronach* en Irlande, *endechas* en Espagne, etc.

(5) S'ils n'avaient pas été aussi fort répandus en Grèce, on ne les eût pas désignés par tant de noms différents : ὀλοφυρμοι, Scholiasta ad *Iliadis* l. XVIII, v. 570; ἰαλεμοι, Athénée, l. XIV, p. 616, et φημαι, Eschyles, *Septem contra Thebas*, v. 868.

(6) *Honoratorum* virorum laudes in concione memorantur, easque etiam cantus ad tibicinem prosequitur; cui nomen *naeniae;* Cicéron, *De legibus*, l. II, ch. 24. Nous ne connaissons aucune autre trace d'une origine grecque que ce passage de Hesychius : Νενιατος νομος παιδαριωδης και φρυγιον μελος.

(7) Naenia est carmen quod in funere laudandi gratia cantatur ad tibiam; Festus, p. 10. Θρηνος ὀδυρμον ἐχει συν ἐγκωμιω του τελευτησαντος; Aristocles de Rhodes, ap. Ammonios, p. 54; voyez aussi Plutarque, *De Iside et Osiride*, t. VII, p. 489.

de choses indignes d'échapper à l'oubli n'en ont pas recueilli le moindre fragment (1), on se refuserait difficilement à croire qu'elles n'aient pas long-temps subsisté dans le souvenir de familles dont la première loi était la religion des ancêtres (2). Mais le dégoût des travaux purement littéraires, et l'impuissance de s'en occuper avec succès, forcèrent bientôt (3) de remettre le soin de célébrer les morts à des chantres gagés (4), et la banalité des éloges, plus encore que le dédain qu'inspiraient leurs auteurs, fit tomber les nénies dans un mépris proverbial (5) qui rejaillit certainement sur les premiers poëmes funéraires. Leur caractère louangeur et biographique empêche d'ailleurs de les considérer comme les sources principales de l'histoire de tout un peuple ; ce serait déjà beaucoup que de leur attribuer la conservation d'un petit nombre de faits privés.

Sans doute cependant les Romains avaient conservé la mémoire de certains événements (6) ; jamais un peuple, et un peuple républicain moins encore que tout autre, n'oublie entièrement son passé ; mais on n'en doit pas moins supposer une autre origine à la plupart des traditions que

(1) Niebuhr a prétendu que les vers trouvés sur le tombeau des Scipions étaient un fragment de nénies ; mais aucun témoignage n'autorise cette conjecture, et l'usage des inscriptions en vers était trop général pour qu'on voie sans preuve des chants funéraires dans une épitaphe.

(2) Voyez Denys d'Halicarnasse, *Antiquitates romanae*, l. I, ch. 74, et Plutarque, *Numae vita*, au commencement.

(3) Long-temps avant la guerre punique, comme on le voit dans Varron, cité par Nonius, s. v° NAENIA : Haec mulier vocitata olim *praefica* usque ad poenicum bellum.

(4) Naenia ineptum et inconditum carmen, quod adducta pretio mulier quae praefica diceretur iis, quibus propinqui non essent, mortuis exhiberet ; Nonius, l. II, p. 594. Cet usage s'est long-temps conservé en Italie ; voyez le traité de Baruffaldi, *De praeficis*, inséré par Sallengre dans le troisième volume de son *Thesaurus*.

(5) Haec sunt non augae : non enim mortualia.

Plaute, *Asinaria*, acte IV, sc. 1, vers pénultième.

Aurelius Prudentius disait dans son *Catherimenon* :

Nam caeca vis mortalium
venerans inanes naenias.

On appelait même toutes les bagatelles poétiques *naeniae*, puisque, dans l'emportement de son zèle chrétien, saint Ouen dit dans la *Vie de saint Eloi*, en parlant d'Homère et de Virgile : Sceleratorum naeniae poetarum. Suétone cite comme une des choses les plus extraordinaires que la flatterie pût inventer la proposition de faire chanter la nénie d'Auguste par les enfants des premiers de la ville ; *Octavianus*, par. 100.

(6) Peut-être quelques unes de ces traditions avaient-elles passé dans les *tragoedia togata*, qui existaient encore du temps d'Auguste (voyez Neukirch, *De comoedia togata*, p. 28 et suiv.), et dont nous possédons quelques restes dans les fragments du *Brutus* d'Attius.

les historiens ont consultées (1). Soit que les grammairiens grecs, qui pendant long-temps cultivèrent seuls la littérature à Rome, les aient recueillies et arrangées ; soit que les rhéteurs ou les poëtes de la Grande-Grèce les aient prises pour thème de leurs élucubrations, c'est là un fait qu'une critique impartiale ne saurait méconnaître. Pour en être convaincu, il suffit de se rappeler que les sources étaient mieux connues des écrivains grecs qui vivaient sous les Empereurs que des plus vieux auteurs romains (2) ; il suffit que Cicéron ait déploré leur perte, et que Denys d'Halicarnasse déclare en termes positifs qu'elles existaient encore (3). D'ailleurs, l'esprit d'hostilité contre les Patriciens qui se manifeste dès les premières pages de l'histoire romaine n'est point naturel à une jeune nation, toujours si disposée à payer le succès de sa reconnaissance et de ses respects ; on ne se l'explique que par la malveillance d'étrangers ou d'affranchis qui s'en prennent au sénat d'une puissance qu'ils redoutent, ou d'une législation qui les opprime. Jamais enfin ni le mysticisme de Numa, ni le caractère bien plus ingénieux que politique des institutions qu'on lui attribue, ne purent appartenir à la civilisation naïve d'un peuple qui commence de vivre, et le génie romain fut toujours antipathique à la prééminence que l'histoire des premiers rois accorde à des vertus pacifiques sans éclat sur les exploits guerriers auxquels Rome dut son existence et sa grandeur (4).

La poésie populaire, si l'on en excepte ces improvisations

(1) Denys d'Halicarnasse a pu dire οἱ τα πιθανωτατα γραφοντες.... οἱ τα μυθωδη πανται περιειροντες, et Plutarque των εικοτων ἐχομενοι. Ces traditions furent même écrites de bonne heure, d'après le témoignage de Denys d'Halicarnasse, l. I, ch. 79 : Περι μεν ουν της Ιλιας ουτω διαλλαττουσιν αἱ των παλαιων γραφαι ; et, suivant saint Isidore (*Originum* l. I, ch. 27), ce fut Appius Caecus qui écrivit le premier en prose latine, du temps de Pyrrhus.

(2) Comme nous l'avons vu dans les deux passages de Cicéron cités not. 2, p. 13, Caton ne dit pas qu'il les connût, et l'expression *multis saeculis ante suam aetatem* fait croire le contraire, tandis que le témoignage de Plutarque est formel.

(3) *Utinam exstarent*, dit Cicéron, *Brutus*, ch. XIX, par. 75 ; et on lit dans Denys d'Halicarnasse, l. I, ch. 79, p. 66: ὡς ἐν τοις πατριοις ὑμνοις ὑπο Ρωμαιων ἐτι και νυν ἀδεται.

(4) Elle préfère évidemment Numa et Ancus Martius à Tullius Hostilius, et même à Romulus.

mordantes qui ne pouvaient lui appartenir que par la forme, paraît même avoir été abandonnée à la dernière classe de la population romaine (1). On connaît quelques vers rustiques que les habitants des campagnes modulaient en dansant après les labeurs de la journée (2); on sait que les mariniers accompagnaient du bruit des rames une sorte de cantilène (3), et que les mendiants sollicitaient la pitié publique en chantant (4); mais aucun témoignage n'autorise à supposer aux chants populaires des Latins une pensée sérieuse ni une inspiration élevée (5). Tout indique, au contraire, qu'ils étaient grossièrement obscènes ou pleins d'impudentes railleries (6). Tels furent sans doute les vers fescennins (7) : malgré les modifications qu'un laps de plu-

(1) Atque aliqua assiduae textis operata [Minervae
cantat et applauso tela sonat latere.
Tibulle, l. II, él. 1, v. 66.

Absentem ut cantat amicam
Multa prolutus vappa nauta atque viator
Certatim.
Horace, *Satyrarum* l. I, sat. 5, v. 15.

(2) Voyez Horace, *Epistolarum* l. II, ép. 1, v. 139. In libro enim vetutissimorum carminum qui ante omnia quae a Latinis scripta sunt compositus ferebatur, invenitur hoc rusticum vetus canticum: *Hiberno pulvere, verno luto, grandia farra, Camille, metes;* Macrobe, *Saturnaliorum* l. V, ch. 20.

(3) Elle avait même un nom particulier, *celeusma :*

Lentos figitis ad celeusma remos.
Martial, l. III, ép. 67.

Dum resonat variis vile celeusma modis.
Rutilianus, *Itinerarium*, l. I, v. 370.

Les Grecs connaissaient aussi ces chansons, et les appelaient ἐρετικα ou εἰρεσιαι.

(4) Le Scholiaste d'Horace dit, dans sa note sur le 48e vers de l'épître XVIIe du premier livre : *Cantilenam mendicorum pulchre expressit qui succinunt sibi invicem.* Les mendiants grecs avaient aussi des chansons : Athénée nous en a même conservé deux, l. VIII, p. 359 et 360.

(5) Non tu in triviis, indocte, solebas
Stridenti miserum stipula disperdere carmen?
Virgile, *Bucolica*, égl. III, v. 26.

Sed vatem egregium, cui non sit publica vena,
Qui nil expositum soleat deducere, nec qui
Communi feriat carmen triviale moneta.
Juvénal, sat. VII, v. 53.

Il semble cependant que les amants avaient l'usage d'improviser des vers à la porte de leurs maîtresses (peut-être même est-ce le sujet de la 6e élégie du livre I de Tibulle); mais l'amour n'avait chez les Anciens rien de véritablement poétique; voyez sur le caractère de ces sortes de chants le *Curculio*, act. I, sc. 2, v. 150, le *Pervigilium Veneris*, et ce passage de Pétrone, *Satyricon*, ch. 21 : Dormire vobis in mente est, cum sciatis Priapi genio pervigilium deberi!

(6) Voyez le traité de Zell sur les chants populaires des anciens Romains, ap. *Ferienschriften*, t. II, p. 99-224.

(7) Jocularia carmina et probrosa dicta ab oppido Fescennino, dit le vieux Scholiaste d'Horace ad *Epistolarum* l. II, ép. 1, v. 145. Fescennium était une ville d'Etrurie, bâtie sur le Tibre et fondée par les Athéniens, suivant Pline, *Historiae naturalis* l. III, ch. 5, par. 8. Cette étymologie, que le nom des Atellanes rend encore plus naturelle, est au moins beaucoup plus vraisemblable que celle qui se trouve dans Festus : Fescennini versus.... ideo dicti quia fascinum putabantur arcere. Il semble d'ailleurs que l'on appelait fescennines toutes les poésies populaires, probablement parce qu'elles n'étaient d'un usage général que dans les noces.

sieurs siècles dut introduire dans leur idée (1), leur nom exprima toujours la licence du fond (2) ou la barbarie de la forme (3). Le dialogue, qui semble avoir été d'abord un de leurs caractères (4), disparut dès les premiers progrès de la poésie (5); bientôt la législation et des mœurs plus polies proscrivirent leurs âcres satyres (6), et les exigences de la moralité publique ne permirent plus leurs licences qu'à la joie désordonnée des fêtes nuptiales (7); mais aucune com-

Age tibicen, dum illam educunt huc novam [nuptam foras,
Suavi cantu concelebra omnem hanc pla- [team hymenaee:
Io hymen hymenaee, io hymen!

Plaute, *Casina*, acte IV, sc. 3, v. 1.

Hoc mihi morae est
Tibicina, et hymenaeum qui cantent.

Térence, *Adelphi*, acte V, sc. 6, v. 5.

Jam veniet virgo, jam dicetur hymenaeus:
Hymen o hymenaee, hymen ades o hyme- [naee!

Catulle, LXII, v. 4.

(1) C'est là une remarque qu'on a beaucoup trop négligée dans la plupart des histoires littéraires. Les genres se perfectionnent, les espèces se modifient, et les mots qui les désignent changent plus ou moins d'acception. Cependant, loin de pouvoir tenir compte de ces changements, on ne comprend les mots eux-mêmes que par les explications le plus souvent incomplètes, parce qu'elles semblaient inutiles, qu'en donnent des écrivains, que la différence des époques ou la difficulté des communications intellectuelles empêchaient d'y attacher la même idée. On ne peut douter de ces changements pour les vers fescennins; après les avoir représentés comme le passe-temps innocent des laboureurs qui se reposaient des fatigues de la moisson, Horace ajoute, *Epistolarum* l. II, ép. 1, v. 147 :

Libertasque recurrentes accepta per annos
Lusit amabiliter donec jam saevus apertam
In rabiem verti coepit jocus et per honestas
Ire domos impune minax.

(2) Hinc illinc, juvenes, mittite carmina:
Festa dicax fundat convitia Fescenninus.

Sénèque, *Medea*, chœur I, v. 109 et 113.

Neu diu taceat procax
Fescennina locutio.

Catulle, *In nuptias Juliae et Manlii*, v. 126.

Voyez aussi deux vers d'Horace cités, not. 3, p. 4.

(3) Les Grecs avaient déjà une sorte de poésie lyrique, en vers inégaux et divisés en strophes irrégulières : Οἱ δὲ μελοποιοὶ, συμμέτρους τὰς στροφὰς ἐργαζόμενοι, καὶ τῶν κώλων ἑκάστου πάλιν ἄνισων ὄντων καὶ ἀνομοίων ἀλλήλοις; Denys d'Halicarnasse, Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων, p. 214. Les premiers vers des Romains étaient grossiers par le fond des pensées comme par la forme de la versification; on pouvait se servir également de leur nom pour désigner un rhythme imparfait où les idées brutales d'une civilisation qui commence, et c'est à tort que presque tous les critiques ont refusé de reconnaître à *fescennini* cette double signification.

(4) Der Wechsel der Rede war gewiss wesentlich; Müller, *Die Etrusker*, t. II, p. 284. Nam, sicut antè, fescennino versu similem, incompositum temere ac rudem alternis jaciebant, sed impletas modis saturas, descripto jam ad tibicinem cantu, motuque congruenti peragebant; Tite-Live, l. VII, ch. 2. Nous ne croyons pas cependant que les vers fescennins formassent un dialogue dans le sens véritable du mot; les interlocuteurs, et non les paroles, se répondaient; c'est ce que l'on peut conclure d'un passage de Servius ad Virgile, égl. III, v. 28 : Amoebeum est, quoties ii qui canunt et aequali numero versuum utuntur, et ita se habet ipsa responsio; ut aut majus aut contrarium aliquid dicat.

(5) Voyez le passage de Tite-Live cité dans la note précédente.

(6) Temporibus triumviralibus Pollio cum fescenninos in eum Augustus scripsisset, ait : At ego taceo, non est enim facile in eum scribere qui potest proscribere : Macrobe, *Saturnaliorum* l. II, ch. 4. Voyez le passage de la loi des XII Tables, ap. Cicéron, *De republica*, l. IV, ch. 10, éd. de Mai.

(7) Claudien appela même *fescennina*

position plus régulière et plus décente ne se substitua à leurs grossières plaisanteries (1).

Au reste, les documents sont si rares, les faits sont si incomplets et ont été rapportés par des écrivains si justement suspects, que, pour suivre dans l'histoire romaine les traces de la poésie populaire, l'imagination n'est pas moins nécessaire que la critique. La nature et la forme des chants triomphaux, dont l'existence nous est cependant attestée par une série de témoignages dignes de la plus grande confiance (2), donnent elles-mêmes naissance à des difficultés qui attendent encore une solution satisfaisante. D'abord les soldats suivirent le char de leur général en célébrant ses exploits (3); mais ils ne tardèrent pas à protester par des chants satyriques contre une récompense qu'ils ne trouvaient pas méritée, et l'on se demande comment la loi des XII Tables, qui défendait d'insulter le moindre citoyen, devenait impuissante pour protéger les triomphateurs au

son épithalame de l'empereur Honorius, et ne craignit pas d'exprimer en ces termes la liberté dont jouissait cette espèce de poésie :

Dicant pervigiles carmina tibiae;
Permissisque jocis turba licentior
Exultet, tetricis libera legibus.
Psallente plectro concinentur nuptiae,
Fidibusque lux fescennina proderit.

Martianus Capella, *De nuptiis Philologiae*, l. IX, p. 340.

Pueri obscoenis verbis novae nuptulae aures restaurant; Varron, ap. Nonius Marcellus. Fescenninos amat celebritas nuptialis, verborumque petulantiam notus vetere instituto ludus admittit: Ausone, *Parecbasis centonis nuptialis*. Quasdam (virgines) non pudet nubentibus interesse et in illa lasciventium libertate sermonum colloquia incesta miscere, audire quod non licet dicere, observare et esse praesentes inter verba turpia et temulenta convivia quibus libidinum fomes accenditur, sponsa ad patientiam stupri, ad audaciam sponsus animetur; saint Cyprien, *De habitu virginum*, *Opera*, p. 179, éd. de Paris, 1726. On lit dans le *Tochter Sion* de Lamprecht von Regensburg :

Mit suezem minnesange
(daz sint epithalamica),
mit den brutleichen wart sie da
in den palas gecondwieret.

En Italie, surtout quand les époux sont âgés, on chante encore maintenant des vers satyriques par toute la ville; voyez l'exemple rapporté par W. Müller, *Rom, Romer und Romerinnen*, t. I, p. 45.

(1) Au moins nul témoignage, direct ni indirect, n'autorise à le supposer, et ce nouveau genre de poésie populaire se serait produit assez tard pour que les grammairiens en eussent eu connaissance.

(2) Tite-Live, l. III, ch. 29; l. IV, ch. 20 et 53; l. V, ch. 49; l. X, ch. 30; l. XXVIII, ch. 9; et l. XXXIX, ch. 7; Denys d'Halicarnasse, *Antiquitates romanae*, l. II, ch. 34; l. VII, ch. 72; etc.

3) Denys d'Halicarnasse dit que, lors du triomphe de Romulus sur les Antemnates et les Caeniniens : ἡ δ' ἄλλη δύναμις αὐτῷ παρηκολούθει πεζῶν τε καὶ ἱππέων, κεκοσμημένη κατὰ τέλη, θεοὺς τε ὑμνοῦσα πατρίους ᾠδαῖς, καὶ τὸν ἡγεμόνα κυδαίνουσα ποιήμασιν αὐτοσχεδίοις; *Antiquitates romanae*, l. II, ch. 34. Epulae instructae dicuntur fuisse ante omnium domos, epulantesque cum carmine triumphali et solennibus jocis comessantium modo currum secuti sunt; Tite-Live, l. III, ch. 29.

milieu de leur gloire. Les triomphes étaient de véritables solennités religieuses (1), dont la sainteté pouvait assurer une sorte d'impunité aux actions criminelles qui s'y rattachaient (2). On regardait comme trop importantes la célébration des fêtes et la désertion des soins ordinaires de la vie, pour ne pas fermer les yeux sur des désordres dont elles étaient la cause première (3). Peut-être aussi la susceptibilité démocratique des Romains encourageait-elle secrètement une licence qui rabaissait des citoyens que leurs succès militaires avaient trop grandis ; mais de semblables motifs n'auraient probablement pas légitimé une violation formelle de la loi, sa souveraineté était trop absolue. Pour expliquer cette apparente contradiction, il ne faut que recourir aux expressions du législateur (4) : ce qu'il avait frappé d'une peine aussi grave que la bastonnade, c'était la *publicité* (5) et la *préméditation* (6) de l'injure. Les grammairiens peu éclairés qui ont donné des interprétations différentes (7) n'ont compris que l'irrégularité et la négligence des vers improvisés ; ils se sont arrêtés à l'effet au lieu de remonter à la

(1) Les triomphes se terminaient au Capitole par un sacrifice.

(2) La licence des Lupercales et les désordres des Saturnales n'eurent certainement pas d'autre cause ; voyez Plutarque, *Romuli vita*, ch. 21.

(3) Probablement même la gaîté était regardée comme un sentiment religieux, une sorte d'élévation de l'esprit à un autre monde : c'est au moins la seule manière d'expliquer les chœurs satyriques qui accompagnaient les funérailles des riches Romains (Denys d'Halicarnasse, l. VII, ch. 72), et les plaisanteries grossières que l'on se permettait pendant la célébration des mystères, suivant Aristote, *Politique*, l. VII, ch. 15, par. 8.

(4) Nostrae contra XII Tabulae cum perpaucas res capite sanxissent in his hanc quoque sanciendam putaverunt : si quis *occentavisset, sive carmen condidisset*, quod infamiam faceret flagitiumve alteri ; Cicéron, *De republica*, l. IV, ch. 10, éd. de Mai.

(5) *Occentassint* antiqui dicebent, quod nunc *convicium fecerint* dicimus, quod id clare et cum quodam canore fit, ut procul exaudiri possit ; Festus, p. 209.

(6) *Conditum carmen*, des vers qui ont des fondements, auxquels on a pensé. Les soldats avaient naturellement conservé la première forme de versification, et Tite-Live nous dit, l. VII, ch. 2 : Ludus in artem paulatim verterat ; d'abord, il n'y avait aucun art. Le soin constant avec lequel il appelle ces sortes de vers *inconditi* (l. IV, ch. 20 et 53 ; l. V, ch. 49 ; l. VII, ch. 2 ; l. X, ch. 50), et non *incompti, incomposiți, inordinati*, aurait dû avertir qu'il attachait à cette épithète une idée particulière.

(7) Incondita carmina sunt versus, quibus antiqui usi sunt, non observata lege, nec uno genere custodito inter se versus ; Atilius Fortunatianus, col. 2650. Un passage de Tite-Live, l. XXVII, ch. 37, montre évidemment qu'*inconditum* ne signifiait pas dénué de tout rhythme : Carmen illa tempestate forsan laudabile rudibus ingeniis, nunc abhorrens et inconditum si referatur.

cause. Avec la moindre connaissance des principes du droit criminel et le souvenir de l'expression qu'emploie Denys d'Halicarnasse pour rendre la même idée (1), ils auraient bientôt reconnu leur erreur. Mais, quoique improvisés au hasard dans le tumulte d'une fête, ces vers n'en devenaient pas moins populaires quand ils exprimaient vivement un sentiment général (2), et c'est à peu près tout ce qui nous reste de la poésie du peuple romain aux temps de sa puissance.

Sous les empereurs, chaque jour offrit à la verve publique de nouvelles occasions de satyre, et la terreur de la délation ne la comprima pas toujours; mais il se préparait des événements qui renouvelèrent l'Humanité et détournèrent son attention de ces petites épigrammes sans poésie, où ne se trouvait pas même la profondeur de la haine (3). Ainsi que nous l'avons déjà vu, les chants qui deviennent populaires, que redisent incessamment mille voix, comme si une seule intelligence les faisait vibrer toutes, ont leur raison dans la vie même du peuple : ils expriment ses croyances, ses passions ou ses souvenirs, et le christianisme allait ouvrir un autre ciel à la foi; il venait proclamer la fraternité de tous les hommes, et, au bruit de l'Empire romain s'écroulant sur ses bases, les Barbares se rassemblaient déjà pour accourir à la curée du monde.

Le jour de l'avénement du christianisme, l'homme ne se

(1) Αὐτοσχεδίοι; voyez le passage de Denys d'Halicarnasse, cité not. 3, p. 19. Nous en ajouterons un autre, l. VII, ch. 72 : Νυν δε ποιηματα δίδυσιν αὐτοσχεδια.

(2) Gallico triumpho milites ejus *inter caetera carmina*, qualia currum prosequentes joculariter canunt, etiam *vulgatissimum* illud pronuntiarunt; Suétone, *Julius Caesar*, par. 49.

(3) Tacite dit de Tibère, *Annalium* l. I, ch. 72 : Hunc quoque asperavere carmina, incertis auctoribus vulgata, in saevitiam superbiamque ejus et discordem cum matre animum. Le témoignage de Suétone est aussi positif : Adversus convicia malosque rumores et famosa de se ac suis carmina, firmus ac patiens; *Tiberius*, par. 28. Mirum, et vel praecipue notabile inter haec fuerit, nihil eum patientius quam maledicta et convicia hominum tulisse : neque in ullos leniorem quam qui se dictis aut carminibus lacessissent; *Nero*, par. 39. La licence allait même assez loin pour qu'on insérât quelquefois ces chants dans les Atellanes, comme nous l'apprend encore Suétone, *Galba*, par. 13 : Si quidem Atellanis notissimum canticum exorsis : Venit io Simus a villa ! Ces vers n'étaient cependant pas exclusivement politiques, puisque l'empereur Maximin reprocha aux soldats, ap. Hérodien, l. VII, p. 80, éd. Aldine, τα πολεμικα αὐτοις γυμνασια, χοροι, και σκωμματα, και ρυθμοι.

crut plus une intelligence au service de ses sens ; la double nature du Christ lui expliqua les deux tendances opposées qui se disputaient sa vie, et les angoisses volontaires de la Passion lui enseignèrent à préférer la souffrance au plaisir. En vain sentait-il irrésistiblement l'unité de sa personne ; en vain protestait-il du fond de sa conscience contre cette lutte incessante de l'âme avec le corps (1), la foi était la plus forte ; sa raison s'inclinait devant un mysticisme systématique. La terre n'était plus comme une proie sans défense, abandonnée à toutes les passions qui voulaient s'en saisir ; Dieu mettait la main dans tous les événements, et chaque jour l'histoire confondait les prévisions de l'expérience et cassait les arrêts de la justice humaine. Il fallait renoncer à comprendre les faits les plus ordinaires, et, dans l'impossibilité de distinguer le merveilleux de l'ordre régulier de la Nature, l'intelligence accepta humblement les plus stupides superstitions. Si l'intervention de Dieu dans la vie de chacun semblait une conséquence nécessaire de sa toute-puissance, l'expiation par la souffrance en était une de sa justice : le malheur devint une sorte de sainteté, et le renoncement à toutes les joies du monde et de la famille fut honoré comme la plus haute vertu. Les moines, plus rapprochés du peuple par leur éducation, par leur pauvreté et par les habitudes de toute leur vie, s'emparèrent de la vénération publique au détriment des prêtres eux-mêmes, et le rachat du genre humain par les vertus et les douleurs du Christ fit croire à l'efficacité pour le salut des autres de leurs prières et de leurs souffrances (2). Tous les jours le sacrifice de la messe renouvelait les bienfaits de la rédemption, la médiation du Sauveur continuait dans le Ciel l'œuvre de miséricorde qu'il avait commencée sur le mont Calvaire ; on se confia aussi dans les mérites et l'intercession des saints que des rapports de nom, de profession ou de patrie, parais-

(1) L'*Altercatio animae et corporis*, que nous publions d'après des manuscrits plus complets, doit être considéré comme un mythe de l'esprit chrétien.

(2) Le poëme d'Ansellus Scholasticus en offre une preuve curieuse.

saient obliger à une protection particulière, et les chants qui les célébraient passèrent de la place publique dans les églises (1). La vie n'était qu'un rapide passage, un temps d'épreuve dont les mystérieuses conséquences tenaient l'imagination en émoi et se posaient comme une énigme terrible à l'espérance et à la crainte. Souvent le sommeil lui-même ne suspendait point ces préoccupations, et les songes d'une intelligence fiévreuse devenaient des visions du Ciel, d'incontestables révélations que de pieuses légendes et des chants populaires annonçaient à toute la chrétienté (2).

Les nouvelles idées morales enseignées par le christianisme donnèrent aussi naissance à un genre de poésie populaire entièrement différent de tout ce qui existait auparavant. L'homme n'avait plus seulement, comme au temps du paganisme, des désirs de bien-être à satisfaire ; il lui fallait se garder pur de tout contact avec les voluptés, étendre à tous ses semblables une charité inépuisable, et des instincts égoïstes et sensuels le détournaient incessamment de l'accomplissement de ses devoirs. Céder à leurs suggestions, c'était sacrifier à des appétits brutaux la dignité de sa nature, et préférer une existence purement animale à la noble vie d'une créature faite à l'image de Dieu. Il parut donc na-

(1) L'Église n'était, dans le principe, que la réunion des fidèles qui apportaient naturellement dans les temples leurs admirations et leurs chants. Ainsi, par exemple, l'hymne sur le jour natal de saint Ambroise, attribué à saint Paulin (ap. Muratori, *Anecdotum christianorum* t. I, p. 170), fut d'abord uniquement populaire :

Miraculum laudabile
canite, omnes populi,
Quod datum est ecclesiae
fluctuanti in saeculo.

Heydler l'a reconnu d'une manière formelle ; *Ueber das Wesen und die Anfänge der christlichen Kirchen-Lieder*, p. 4 : Das Kirchenlied ist auch Volkslied. Voilà pourquoi chaque peuple, souvent même chaque district, avait des chants particuliers; voyez le *Nibelunge Not*, v. 7441, éd. de M. van der Hagen. Aussi, quoi qu'on en ait dit, le culte des saints existait-il dès les premiers siècles de l'église chrétienne :

Ferte Deo, pueri, laudem ; pia solvite vota,
et pariter castis date festa choreis.

Saint Paulin, *Natalis* III ; voyez aussi le IX• et le XI•.

Quidquid Quiritum cuneverat
orare simpuvium Numae,
Christi frequentans atria,
hymnis resultat martyrem.

Aurelius Clemens Prudentius, *Passio sancti Laurentii*, v. 513.

Voyez aussi *Hymnus III, De sancta Eulalia*, v. 191 et suivants; et Cavens, *Historia litteraria scriptorum ecclesiasticorum*, année 454, p. 335.

(2) On en trouvera un exemple dans le poème d'Ansellus, dont nous parlions dans l'avant-dernière note.

turel d'assimiler à des animaux les hommes qui se laissaient abrutir par des passions grossières. Sous une apparente ressemblance, il existe ainsi des différences essentielles entre les poésies de *Renart* et les apologues empruntés aux mœurs des animaux (1). Les unes sont des satyres qui montrent l'homme dégradé jusqu'au niveau des bêtes par une obéissance servile à de mauvais instincts, et rendent son avilissement moral plus sensible en ne lui conservant pas même les caractères extérieurs de la nature humaine (2). Les autres contiennent au contraire de véritables enseignements : les animaux abandonnés à leurs instincts naturels y ont une supériorité réelle sur l'homme que des passions inintelligentes écartent du but qu'il voulait atteindre, et lui donnent des leçons de bon sens pratique et de prudence (3). Tous ne pouvaient servir indistinctement de symbole à la dégradation de l'Humanité ; il en est dont les mœurs ne sont pas assez connues (4), ou diffèrent trop profondément des nôtres (5), pour que l'on eût facilement saisi les rapports satyriques que le poëte aurait voulu établir. Quelques uns

(1) Le panthéisme, et la métempsycose, qui en est la conséquence naturelle, devaient donner à la *fable* un caractère philosophique qu'elle ne peut avoir sous l'influence des idées chrétiennes ; aussi n'est-ce que dans l'Inde qu'elle est devenue populaire dans le sens véritable du mot. Les auteurs français du cycle de *Renart* ne se trompaient pas sur le caractère de leur œuvre, c'était

Une risee et un gabet.

Renart, v. 4855 ; voyez aussi v. 6455 et 6473.

(2) Voilà pourquoi dans les poëmes de *Renart* les animaux sont plus méchants que dans la réalité.

(3) C'est ainsi une faute contre l'idée de ces poëmes que de donner aux animaux des mœurs qui ne peuvent appartenir qu'à l'homme, comme lorsque dans la version allemande (*Reinhart*, v. 7615) Renart se met au lit, ou que dans la version française, v. 287, dame Hersent

Saut sus comme desvee
toute nue et eschevelee.

Cette inintelligence du sujet se trouve déjà dans l'*Ecbasis*, v. 106 :

Armiger ericius clavata sindone tectus,
Nec studio citharae, nec musae deditus ulli,
Fit capitale, lupi citharizans fortia belli,
Romam, res laetas et prospera quaeque [retexens.

La faute est encore plus grave quand on introduit dans l'action des hommes qui sont attrapés par les animaux, comme dans le *Luparius* et la septième branche de l'édition de Méon ; loin d'être un symbole de dégradation, la forme exprime alors une sorte de supériorité. Dans ses illustrations, d'ailleurs fort spirituelles, de La Fontaine, M. Grandville est tombé dans l'erreur inverse ; ses animaux sont des hommes travestis qui laissent toujours deviner leur véritable nature, et les fables n'ont plus de sens.

(4) L'éléphant, le chameau, le tigre.

(5) Les poissons, les insectes et même les oiseaux, quand ils ne sont pas rapprochés de l'homme par ses habitudes ou ses intérêts, comme le coq, l'alouette, le limaçon.

éveillent plutôt des idées d'ordre, de travail et d'industrie, que d'égoïsme et de méchanceté (1). D'autres enfin vivent dans un contact si immédiat et si constant avec l'homme, que leurs bonnes et leurs mauvaises qualités semblent appartenir bien plus à l'éducation qu'à la nature (2). On ne saurait donc ranger l'épopée satyrique de *Renart* (3) parmi la poésie populaire, uniquement parce qu'elle se retrouve dans presque toutes les littératures du moyen âge (4) avec

(1) La fourmi, l'abeille, le castor, la tourterelle, etc.

(2) Le cheval et le chien.

(3) Quoique par le fond des idées les poëmes de *Renart* appartiennent à l'épopée plus qu'aux deux autres genres de poésie, jamais la forme n'en est épique; les versions latines sont en distiques (excepté cependant l'*Ecbasis*, où, dans l'intention du poëte, l'histoire de Renart n'était que l'accessoire de la fuite d'un moine que l'on trouve déjà dans saint Jérôme) et les autres en petits vers sauf la grecque :

Ἀρχοντες νκ γροικησετε, ἀν θελετε ἀκμάκι,
ὁ λυκος με την ἀλωπου πως ἐπιαν το φαρμακι.
Πως ἠτονε ἡ ἀφορμη, πως ἐκατακιαστηκαν,
και τι νοβελλα παθατε και πως ἐντροκιαττη-
[καν.

C'est le rhythme populaire de quinze syllabes, divisées par une césure après la huitième et terminées par une rime.

(4) Les premières versions de *Renart* étaient certainement rédigées en latin; nous avons encore l'*Ecbasis* (ap. *Lateinische Gedichte des X und XI Jh.*, p. 160), l'*Isengrimus*, que nous réimprimons d'après l'édition de Grimm, le *Luparius* (ap. Leyser, *Historia poetarum et poematum medii aevi*, p. 2093), le *Poenitentiarius* (ap. Flaccus Illyricus, *De corrupto ecclesiae statu poemata*, p. 199), quelques petits poëmes assez insignifiants, et le *Reinardus*, publié d'après plusieurs manuscrits par M. Mone, Stuttgart, 1832. L'auteur de ce dernier poëme s'appelait probablement Nivardus puisque dans un manuscrit de la Bibliothèque de Berlin, que l'on croit du XIVe siècle, on en trouve des extraits avec cette rubrique, *Magister Nivardus de Isengrino et Reinardo* : c'est par une confusion qu'on ne devait pas attendre d'un homme aussi érudit que Baluze, l'ancien possesseur du ms. de la Bibliothèque Royale, n° 8494, l'attribue à Jacob van Maerlant, auteur d'un poëme flamand qui appartient au même cycle. M. Mone, qui le fait remonter au IXe siècle, et M. Raynouard, qui ne le croyait que du XIVe (*Journal des Savants*, 1834, p. 405 et suiv.), se sont également trompés, comme le prouve le l. III, v. 1501 :

Nomine vel numero unus erat, sed nullus eorum
vivendi studiis et pietate manus,
Quo super Egmundi fratres abbate beatos
jus viget, augescit census, abundat honor.

Il s'agit de Gaulthier, qui fut abbé de 1130 à 1161, ainsi que nous l'apprend le vers 1545 :

Pace tua, Galtere pater carissime, tester.

Il est aussi question, l. IV. v. 1185, d'une inondation arrivée en Frise, le 9 janvier 1164, et des allusions au mauvais succès de la seconde croisade, v. 1221 :

Casibus atque dolis Grajorum immissa fami-
que regna duo monachus subruit unus iners,
Praeter quos pelagi rabies et pesticus aer,
et fraus Argolidum perdidit atque fames,

etc.; devaient certainement se rapporter à un événement récent. Les auteurs français (voyez Méon, *Roman du renard*, 4 vol. in-8°, et Chabaille, *Supplément au roman du renard*) sont restés inconnus à l'exception de Perres de Sainct-Cloot (Pierre de Saint-Cloud), qui fut brûlé comme hérétique à Paris, en 1208 (voyez le *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 85) et de Richard de Lison. Vers la fin du XIIIe siècle, Jacquemars Gielee, de Lille, composa *Renart le nouvel*, que Jean Tenessax mit en prose dans le XVe siècle, sous le titre de *Le livre de maitre Regnard, et de dame Hersant, sa femme*, et que Philippe le Noir imprima pour la première fois à Paris, in-4°, sans date, en caractères gothiques.

les mêmes animaux pour héros (1); mais les noms propres

Une autre version en prose, qui semble traduite du flamand, fut publiée en 1566, sous ce titre *Renard ou le procès des besles*. La première partie du poëme flamand est anonyme et remonte à 1150; la seconde, qui ne fut composée que cent ans plus tard, est d'un poëte nommé Willem, que l'on croit Willem van Utenhoven, prêtre à Ardenbourg, ou Willem die Madock : l'ouvrage entier a été publié en 1836 par M. Willems, *Reinaert de Vos, episch fabeldicht van de twaelfde en dertiende eeuw*. Une version allemande fut faite pendant la dernière moitié du XIIe siècle par Heinrich von Glichesaere, ou, d'après un autre manuscrit, Glichesenaere; mais nous ne possédons plus qu'une imitation anonyme faite cent ans après, et publiée par Grimm sous le titre de *Reinhart Fuchs*. Enfin il y a une version en bas allemand (*Reineke Vos*), imprimée pour la première fois à Lubeck en 1498, et attribuée sans raison suffisante à Nikolaus Baumann, ou à Hinrek van Alkmaer, précepteur du duc de Lorraine. Nous ne parlons pas du travail de Hartmann Schopper (*Opus poeticum de admirabili fallacia et astucia vulpeculae Reinikes, ex idiomate germanico in latinum conversum*, 1567, 8°), ni des traductions danoise (par Herman Weiger, 1555), suédoise (anonyme, publiée en 1621) et islandaise (d'après Einarus, *Historiae litterariae Islandiae sciographia*, p. 178), parce que rien n'indique qu'on puisse les rattacher à la poésie populaire. Dans les poëmes de *Renart*, il ne pouvait y avoir d'autre supériorité réelle que l'adresse ou la force, et il en résulta des tendances démocratiques (voyez Blount, *Antient tenures*, ap. Warton, t. III, p. 357) et antisacerdotales (voyez les branches VII, IX et XX de l'édition de Méon) qui les empêchèrent d'acquérir une grande popularité dans les pays aristocratiques ou profondément catholiques. Aussi les Anglais (le travail de Caxton n'est qu'une traduction), les Espagnols et les Italiens n'avaient-ils point de poëmes de *Renart*; mais on ne peut pas douter qu'ils ne les aient connus, puisque les animaux étaient quelquefois désignés par les noms qu'ils y portent. Dans un sermon écrit pendant le XIIe siècle par Odo de Ceritonia (Cerington ou Shirton, ap. Douce, *Illustrations of Shakspeare*, t. II, p. 346; voyez aussi ses fables, ap. Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. 446 et 447), il y a une histoire d'Isengrin, le loup. *Brumo* (*Bruin*) est encore maintenant en Angleterre l'appellation populaire de l'ours, et Ben Jonson parle, dans la sixième scène du quatrième acte d'*Epicene*, d'un conte populaire appelé *Reinard Fox*. *Burnel the asse* se trouve dans Chaucer (*Cantorbery tales*, v. 15318); le *Speculum stultorum* de Nigel Wirekere porte pour titre principal *Brunellus* (*Burnellus*) *Asinus*; dans la ballade de *Dowsabell*, par Michel Drayton, le coq est appelé *Chanteclere*, v. 41, ap. Percy, *Reliques of antient poetry*, t. I, p. 328, et une ballade écrite pendant le XVe siècle, ap. Wright et Halliwell, *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 4, donne au renard l'épithète de *faux*, *trompeur* :

The fals fox camme unto owre croft
and so oure gese ful fast he sought;

presque tous les couplets commencent par les quatre mêmes mots. Les traces sont plus rares en Italie, mais dans le poëme *De diversitate fortunae*, fait en 1192, par Henricus Florentinus, l'âne est appelé *Brunellus*, l. I, v. 238, et on lit, l. IV, v. 137 :

Nec nimis astutis vulpescat lingua querelis,
nam dubiam pariunt vulpida verba fidem.

Le passage de Pierre des Vignes rapporté dans les *Archives* de Pertz, t. V, p. 374, nous semble peu significatif, parce que le chancelier de l'empereur Frédéric était plus Allemand qu'Italien; mais il suffit de citer une coïncidence qu'on ne peut attribuer à une imitation littéraire : c'est que la poule, qui se nomme *Teta* dans le *Reinardus*, et *Tite* dans le *Renart li nouvel* de Gielee, s'appelle *tida* dans le dialecte de Bresce, et *teta* dans celui de Naples. Quant à l'Espagne, nous ne connaissons aucune autre preuve que ces poëmes y aient été populaires que quelques locutions proverbiales auxquelles il est difficile de supposer une autre origine : *El lobo y la vulpeja ambos son de una conseja*, etc. *Doze gallinas y un gallo coman tanto como un cavallo* semble faire allusion à l'idée exprimée par le coq dans ce vers du *Reinardus*, l. III, v. 936 :

Conjugibus bis sex impero solus ego;

mais nous hésitons à rapporter aux poëmes de *Renart* plutôt qu'aux fables d'Ysopet les stances 740-753 et 806 de l'archiprêtre de Hita.

(1) Les mêmes causes de préférence

qu'ils portent se reproduisent partout sans aucune autre différence que des modifications purement orthographiques (1); et une grande popularité pouvait seule leur donner une signification réelle (2), seule elle en pouvait faire des appellations proverbiales (3) et de véritables noms substantifs

pouvaient déterminer le choix de poëtes qui n'exprimaient que leurs propres idées, ou les engager à s'imiter les uns les autres. Quelques analogies sont même trop étranges pour être expliquées différemment; ainsi, par exemple, l'ours, qui nous semble un emblème de la stupidité, est représenté comme un savant et un poëte; *Reinardus*, l. II, v. 1196; *Renart*, v. 10090; *Reineke*, v. 1486 et 1525, etc.

(1) Nous ne parlons pas seulement du personnage principal, mais des animaux qui jouent un rôle secondaire: ainsi le loup et l'ours s'appellent *Isengrimus* et *Bruno* dans l'*Isengrimus* et le *Reinardus*, *Isengrim* et *Bruns* dans le *Renart*, *Isengrin* et *Brune* dans le *Reinhart*, *Isengrin* et *Brun* dans le *Reinaert*, *Isegrim* et *Braun* dans le *Reineke*.

(2) Pour Renart qui gelines tue,
qui a la piau rousse vestue,
Qui grant coue a et quatre piez,
n'est pas cils livres commenciez;
Mais pour celui qui a deus mains,
dont il sont en cest siecle mains,
Qui ont la chappe faus semblant
vestue, et por ce vont emblant
Et les honneurs et les chastels
aus bons. . . .

Renart li contrefez, ap. Robert, *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, t. I, p. CXXXIV.

Tot cil qui sont d'engin et d'art
sont mes tuit appelé Renart.

Roman de Renart, v. 107.

Quar se Renart çaint une corde
et vest une cotele grise,
n'en est pas sa vie mains orde:
rose est bien sor espine assise.

Rutebeuf, *Desconde de l'Université*, *Œuvres*, t. I, p. 154.

L'un des larrons parla et dit sans alentir:
Je crei que Renart veut hermite devenir;
Robert qui estoit hier le pire de nous tous
est devenu peschierres; il se moque de nous.

Dit de Robert le diable, ap. *Revue de Paris*, 1834, t. VII, p. 42.

Voyez aussi *Renart le bestourne*, ap. Rutebeuf, t. I, p. 196. Les romanciers se servaient de *Renart* dans un sens symbolique, sans être obligés de donner aucune interprétation (*Les Regnards traversant les perilleuses voyes des folles fiances du monde, composes par Sebastien Brandt* (Jehan Bouchet), Vérard, in-fol. gothiq. sans date; *Reynier le Renard, histoire très joyeuse et récréative*, en français et en bas-allemand, Anvers, Plantin, 1566, ap. *Catalogue de la Vallière*, Ire part., n° 3835), et les architectes le plaçaient dans les sculptures des églises gothiques (il y a sur le principal portail de celle de Brandebourg un renard en habit de moine qui prêche des oies; Hefftter, *Geschichte der Kur-und Haupstadt Brandenburg*, p. 107). Vers le milieu du XIIIe siècle, on faisait à Paris une procession dans laquelle un renard, couvert d'une espèce de surplis, paraissait au milieu des ecclésiastiques, la mitre et la tiare sur la tête. Non loin du chemin qu'il suivait, on avait soin de placer de la volaille, et le renard, sans respect pour l'habit qu'il portait, se jetait de temps en temps sur les poules, à la grande joie des assistants. Philippe le Bel encouragea cette procession par haine pour le pape, dont le renard offrait à ses yeux le symbole; Cohen, *Collection des meilleures dissertations relatives à l'histoire de France*, t. X, p. 73.

(3) Dans le *Physiologus*, attribué sans raison à Hildebert, mort archevêque de Troyes en 1132 (Oudin, *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, col. 954; la *Biographie universelle* le fait mourir en 1134), puisqu'on en connaît un manuscrit du VIIIe siècle (ap. Sinner, *Manuscrits de la Bibliothèque de Berne*, t. I, p. 128), on lit, *Opera*, col. 1175, éd. de Beaugendre:

Sic cum fraude viri sunt vulpis nomine digni
quales hoc plures tempore sunt homines.

et la cinquième fable d'Adolphus (ap. Leyser, p. 2018) se termine par ces vers:

Luciferi turma cui nequit (*sic*) fraude necare
hunc mulier fallit vulpide fraude sua.

Faux-Semblant dit dans le *Romans de la Rose*:

Envelopper ma renardie
du manteau de papelardie.

qui se sont même quelquefois substitués aux anciennes dénominations (1).

Ce n'est point par un brusque écart des lois qui gouvernent le monde que se manifeste l'intervention de la Providence dans l'histoire, mais par le développement progressif des idées et des mœurs. Quand les vieilles religions disparaissent, il y a des besoins nouveaux qu'elles sont impuissantes à satisfaire, et celles qui les remplacent trouvent des intelligences préparées de longue main à les recevoir. Elles ont beau répudier tous les anciens dogmes et promulguer une morale entièrement différente, elles se renouent avec le plus grand soin aux traditions qui ne sont pas antipathi-

Dans le *Dict du Pharisien*, t. I, p. 206, Rutebeuf appelle l'hypocrisie la *renarde*. On lit dans le *Romans de la Violette*, v. 3307 :

Ele set trop de renardie,

et l'on trouve l'expression *s'arenardir* dans le *Couronnement du Renart*, v. 5337, ap. Méon, t. IV. Isengrin était aussi devenu un sobriquet populaire au commencement du XIIe siècle (voyez Raynouard, *Journal des Savants*, 1826, p. 339). *Martin Bâton* signifie très probablement le bâton de Martin, et dans le *Roman du Renart*, v. 7459-60, t. I, p. 274, il y a un prêtre, nommé *Martin*, qui bat rudement Isengrin. Notre proverbe *poltron comme un lièvre* semble aussi se rattacher à ce genre de poëme, car Rutebeuf a dit dans *Charlot le Juif*, t. I, p. 289 :

Pris fu sire Coars li lievres.

Renard est resté l'appellation populaire d'un homme rusé, et nous ne serions pas surpris que le nom de *Fuchs*, donné à Nithart (voyez Fischart, *Gargantua*, p. 516), ne fût venu d'une cause semblable.

(1) Le nom du renard était autrefois *volpil* ou *goupil* :

Leveres, gupilz e salvagines.

Geoffroy Gaimar, *Chronique*, ap. Michel, *Chroniques anglo-normandes*, t. I, p. 30. On trouve même encore dans le *Roman du renard*, v. 804 :

Vez la ou gorpil ou tesson;

voyez aussi v. 806, 813, et cet ancien nom s'est conservé dans un proverbe populaire : *A goupil endormi rien ne chet en la gueule*, ap. de Brieux, *Origines de coutumes anciennes*, p. 14. Ysopet I appelle le loup *Ysangrin*, ap. Robert, *Fables inédites*, t. I, p. 25, et t. II, p. 474.

Qui de la toison du belin,
en lieu de mantel sebelin,
Sire Ysangrin affubleroit
le loup qui mouton sembleroit.

Romans de la Rose, v. 11645.

et Jean de Bovesa a fait un fabliau *De Brunain, la vache au prestre*, ap. Auguis, *Poëtes antérieurs à Malherbe*, t. I, p. 361. *Belin*, le nom du mouton, est devenu probablement bélier; *Foinez*, le putois, v. 9046, la *fouine* (l'italien *faina* et l'espagnol *fuina* viennent sans doute du français); *Baudoin*, l'âne, le *baudet; Pinte*, la poule, la *pintade; Fauve*, la mule, le *fauvel* du vieux français; il y a même un *Roman de Fauvel*, resté manuscrit (B. R., n° 6812), et on lit dans le *Martyre de saint Denys et de ses compagnons*, ap. Jubinal, *Mystères inédits*, t. I, p. 105 :

C'est doncque liart et fauvel
Qui vont ensemble a la charrue

(*liart* signifiait un cheval fleur de pêcher). Ces exemples sont beaucoup moins communs dans les autres langues; cependant nous avons déjà cité *bruin*, le nom populaire de l'ours en anglais, et *teta*, celui de la poule dans le patois napolitain; *burre*, le nom du bœuf en patois allemand, semble venir de *Borre*, prénom du taureau dans le *Reinaert*, et on trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Arras, que l'on croit du XIVe siècle, n° 234, fol. 203 : Vulpes sive Reynardus obviavit Tebergo id est Cutto.

ques à leur idée. Lors même qu'elles sont logiques et se déclarent immuables (1), elles ne tirent point prématurément toutes les conséquences des nouveaux principes qu'elles viennent révéler à l'Humanité. Si diverses que soient les phases de la civilisation, si complète que paraisse la rénovation, l'enchaînement des idées subsiste toujours et le passé continue à porter ses fruits.

Le christianisme, cette immense révolution qui régénéra toutes les idées et anima l'homme d'une vie toute nouvelle, eût pu seul abolir entièrement le passé ; mais les gens lettrés s'y rattachaient par leur éducation et par des goûts qui inquiétèrent quelquefois les chefs de l'Église (2), mais qu'ils partagèrent pour la plupart quand la première période de lutte et d'aveugle ferveur fut passée. Il y eut ainsi une source toujours ouverte (3) où se ravivaient les anciennes idées (4) et les souvenirs des peuples (5). Souvent sans doute

(1) C'est là une prétention qui résulte nécessairement de leur origine. Il n'y a pas d'édition revue et corrigée de la parole de Dieu ; mais elles ne peuvent être catholiques dans le sens véritable du mot, convenir à tous les degrés de civilisation qu'à la condition d'être progressives.

(2) Nous ne voulons pas rappeler ici de malheureux efforts pour éteindre les souvenirs de l'antiquité classique, que l'ignorance de l'esprit du temps ou une haine aveugle ont si souvent reprochés à quelques évêques ; il n'y a rien de plus fort que le passage de la vie de saint Eloi par saint Ouen, cité p. 15, not. 5 ; voyez aussi Grégoire I, *Epistolarum* l. IX, let. 4, et 4. XI, let. 54.

(3) Voyez Heeren, *Geschichte des Studiums der classischen Litteratur*, et Warton, *Dissertation on introduction of learning into England*. Peut-être n'est-il pas un seul poëme ancien qui n'ait été imité bien avant la renaissance ; nous nous contenterons de citer le *Romans d'Enee* (B. R., n° 6757[3]), l'*Eneidt* de Heinrich Veldegk, la *Pharsale* en tirades monorimes (ap. Senebier, *Catalogue raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Genève*, p. 354), et les *Métamorphoses d'Ovide*, par Crétien de Guays, de saincte More vers Troye (suivant Senebier, *Ibidem*, p. 429). Cependant, comme on le pense bien, ces poëmes ne jouissaient pas de la même popularité que les autres ; aussi l'auteur anonyme du *Romans de Thebes*, qui, comme le titre l'indique, était fondé sur des événements qui appartenaient à l'histoire ancienne, dit-il en commençant, ap. P. Paris, *Manuscrits françois*, t. III, p. 191 :

Or s'en aillent de tous mestiers
se il n'est clers ou chevaliers :
Car ausi pueent escouter
comme li asnes au harper.

A plus forte raison les idées des temps classiques et le souvenir de beaucoup de faits importants étaient-ils répandus par les savants dans toute l'Europe. Doctissimi solebant magistri de Hibernia Britanniam, Galliam, Italiam venire ; Alcuin, lettre 221 ; voyez aussi ap. Mai, *Classicorum auctorum monumenta*, t. V, p. 405 : Domnus rex Carolus iterum a Roma artis grammaticae et computatoriae magistros secum adduxit in Franciam, et ubique studium literarum expandere jussit. Nous pourrions citer encore une lettre de Hericus, ap. *Acta Sanctorum*, Juillet, t. VII, p. 222.

(4) Le carnaval, les étrennes, le festin des rois, le bœuf-gras, et, ce qui est encore bien plus remarquable, la fête des Morts, l'eau bénite, les cierges, etc., sont certainement des restes du paganisme.

(5) Des erreurs singulières prouvent

on se tromperait en attribuant à des causes historiques des analogies qu'explique naturellement la seule puissance de l'imagination (1), mais la tradition n'en reste pas moins toujours la source principale des idées populaires. Quelquefois, il est vrai, elle confond les noms et les choses, elle invente des événements impossibles (2) et en attribue de réels à des personnages imaginaires (3). Quelquefois les faits, dépouillés de leur caractère historique, n'ont plus qu'un sens mystique, entièrement différent de leur signification primitive (4). C'est là une conséquence inévitable d'une transmission purement orale. Quand avec le temps les idées viennent à changer, les faits qui les expriment se modifient aussi et s'approprient à leur nouvelle destination ; l'histoire devient insensiblement une œuvre d'imagination. Mais à l'origine de la tradition il y a toujours quelque événement réel, d'une véritable importance pour le peuple, qui en fait le point de départ de ses souvenirs et de ses idées. Si, par exemple, les

évidemment que ces souvenirs n'avaient pas été conservés seulement par les érudits; ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, Virgile était regardé comme un magicien dans presque tous les pays de l'Europe; voyez notre *Histoire de la poésie Scandinave*, Prolégomènes, p. 352, not. 1.

(1) Ainsi, par exemple, l'affaiblissement graduel des forces vitales, et des émotions moins vives que pendant la jeunesse, persuadent aisément que le monde a vieilli; on se rappelle avoir entendu dire aux vieillards qu'il n'était déjà plus aussi beau que dans leurs premières années, et l'on place dans un âge d'or le berceau du genre humain.

(2) L'impossibilité est dans la nature des faits (lorsqu'ils sont symboliques, comme tous les prodiges de la poésie romantique), ou dans la manière dont ils sont racontés, quand les personnages qui y figuraient ne pouvaient se rencontrer (Didon et Enée), ou jouer le rôle qu'on leur attribue (ainsi, par exemple, Charlemagne, dans presque tous les romans de son cycle, n'est qu'un tyran stupide que bafouent tous ses paladins).

(3) Dans la poésie populaire, il y a toujours d'abord quelque chose de vrai, soit dans leur nom, soit dans leur idée; mais quand l'idée vient à se perdre, il ne reste plus qu'un nom sans réalité historique, comme il est souvent arrivé dans la mythologie.

(4) Le parricide et l'inceste signifiaient, dans l'histoire d'Œdipe, la toute-puissance du Destin et la vanité de la vertu et de la sagesse humaines; dans la légende latine de Judas (ap. Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 532), ils ne font qu'ajouter à l'horreur qu'inspire l'apôtre qui a vendu son Dieu, et ils montrent l'efficacité du repentir dans le *Gregorius uf den Steine* de Hartmann von der Ouvvere (comme dans les versions latine [ap. *Blätter für litterarische Unterhaltung*, 1837, n° 52, p. 1451], et anglaise, ap. Walter Scott, *Tristrem*, p. cviii-cix), dans le *Vita sancti Albini* (ap. Greith, *Spicilegium vaticanum* (p. 159), dans le *Dit du Buef* (ap. Jubinal, *Contes et dits*, t. I, p. 42), et dans le *Dit de la Bourjoise de Romme* (*Ibidem*, p. 79). Dans la romance anglaise de *Sir Degore* (ap. Ellis, *Specimens of the early english poets*, t. 1, p. 347), il est au moment d'épouser sa mère et de tuer son père; mais d'heureux hasards l'en empêchent: une histoire semblable se trouve aussi dans le *Gesta Romanorum*, ch. 81.

exploits d'Alexandre se retrouvent dans les traditions de l'Orient (1) et de l'Occident (2), ce n'est point un hasard qu'il faille regarder comme un caprice ou une erreur (3); la gloire militaire a plus de droits à une longue célébrité que la sagesse d'un législateur et les vertus pacifiques d'un bon roi. Les conquérants ne sont pas seulement d'égoïstes dévastateurs qui s'amusent à jouer aux batailles et creusent avec leur sabre la fosse de plusieurs générations : ce sont de puissants civilisateurs. Avant le prosélytisme religieux et

(1) Voyez von Hammer, *Rosenöl*, t. I, p. XV, 267 et suivantes. On connaît jusqu'à douze poëtes persans qui ont chanté Alexandre (Iskander); le plus célèbre est Nizami (voyez Lumsden, *Selections for the use of the persian class*, ou la traduction française de Louis Spitzmagel, et von Hammer, *Geschichte der schönen Redekunste Persiens*, p. 117-119); il y a aussi plusieurs poëmes turks, dont le plus renommé est celui d'Ahmedi (voyez le *Jahrbucher der Literatur*, t. LVII, *Anzeige-Blatt*, p. 1, et von Hammer, *Geschichte der schönen Redekunste der Osmanen*, p. 1629 et 1725), et l'on connaît des versions en arabe (ap. Müller, *Catalogus librorum orientalium Bibliothecae Gothanae*, t. I, p. 244 et 258), et même probablement en arménien; voyez *Philo Judaeus*, préf., p. LXXI, éd. de M.-Angelo Mai.

(2) Il faudrait un ouvrage à part pour indiquer tous les ouvrages dont Alexandre a été le héros, nous indiquerons seulement les principaux. La version grecque du Pseudo-Kallisthenes, les versions latines de Gualterus (de Lille ou de Châtillon, celui que Jacobus Magnus mettait avant Homère dans son *Sophologium*, l. II, ch. 1), de Julius Valerius, de Qualichino de Arezzo (ap. Bandini, t. III, col. 410), de Julianus (ap. Pasinus, t. II, p. 111, si toutefois elle est différente, la même date de 1236 nous ferait croire le contraire), de Jean Doguet (Bibliothèque Mazarine, n° 1178, écrite probablement pendant le XIVe siècle), et un très vieux poëme en vers sapphiques, publié par Barthius, *Adversariorum* l. LVI, ch. 14 (voyez un article de M. Letronne, dans le *Journal des Savants*, 1818, p. 609, et l'excellent mémoire de M. Berger de Xivrey, *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIII, p. 163); les poëmes français de Lambers li Cors, Perres de Saint Cloot, Jehans li Venelais, Alexandres de Bernay, Brisebarre, Nevelon, Gauthier de Cambrai, et peut-être d'Alberic de Bisenrun (Besançon), au moins Lamprecht nous dit qu'il imitait son poëme, dont la langue nous est inconnue; voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 119; Legrand d'Aussy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. V, p. 101; et M. P. Paris, *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. III, p. 87 et 199); les imitations anglaises de Thomas of Kent, et de plusieurs anonymes (voyez Warton, *History of english poetry*, t. I, p. 132, t. II, p. 53, 145, et Weber, *Metrical romances*, t. I, p. XX-LXXXVII). On connaît des versions allemandes par Lamprecht, Wolfram von Eschenbach, Rudolf von Ems, et Seyfrit; flamandes par Jacob van Maerlant et un poëte anonyme cité par Willems dans son édition de Heelu, p. 148 et 271; une espagnole par Lorenzo Segura de Astorga; une bohémienne (ap. Hanka, *Starobilá Skládanie*, t. II, p. 151); plusieurs écrites dans les langue du Nord (voyez Nyerup, *Almindelig Mörskabslæsning i Danmark og Norge*, t. I, p. 40-53), et une gallique, qui est même attribuée à Taliesin; voyez Ouseley, *Observations on some extraordinary anecdotes concerning Alexander*, p. 20, dans la seconde partie du t. I des *Transactions of the royal Society of litterature of the United Kingdom*.

(3) C'est ce qu'ont fait Sénèque, Boileau, et même un critique ordinairement fort judicieux, M. Daunou.

la propagande naturelle de la presse, il n'y en avait pas d'autres. Sans eux, les peuples auraient étouffé dans les limites où le hasard les eût parqués, éternellement étrangers les uns aux autres ; et c'est avec justice que la reconnaissance de la postérité leur tient compte des bienfaits dont ils sont la cause, même involontaire : peu importe à la civilisation la moralité de ses instruments, elle ne se préoccupe que des résultats.

La popularité de la guerre de Troie semble au premier abord moins naturelle. On comprend mal qu'un événement aussi peu important que la prise d'une petite ville ait eu tant de retentissement dans la mémoire des peuples (1) ; et ce qui

(1) Il y avait déjà, dans la littérature ancienne, des Homérides latins (*Homeristae latini*, ap. Wernsdorff, *Poetae latini minores*, t. IV, p. 567) ; leur exemple fut sans doute suivi de bonne heure par différents poëtes modernes ; mais nous n'en connaissons point qui soient antérieurs à Oudard ou Odon, évêque de Cambrai, dans le XIe siècle (sauf cependant le prétendu travail de Dion Chrysostôme, imité par Fr. Philelphe, B. R. n°s 7514 et 7515). Guido dalle Colonne termina son livre au plus tôt en 1285 ; c'est ainsi par erreur qu'on a prétendu que Simon de Boulogne le traduisit en français dans la seconde partie du XIIe siècle (en vers, suivant le *Catalogue de la Bibliothèque du Louvre, fait en* 1373, *par Gilles Mallet* [ap. van Praët, p. 26, n° 93], et en prose, selon l'*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 501) ; probablement il imitait comme Guido le Pseudo-Darès, et l'on a vu une imitation directe dans des analogies qui tenaient à une source commune. Peut-être doit-on expliquer de la même manière les ressemblances de la version italienne de Ceffi ou Ceffio, imprimée à Venise en 1481, et de la traduction allemande, mentionnée par Lambecius ; *Commentariorum de Bibliotheca Caesarea Vindobonensi* t. II, col. 948. Le poëme de Josephus Iscanius (d'Exeter, mort en 1191), publié pour la première fois à Bâle en 1541, est aussi une imitation de Darès, et nous ne doutons pas que le pseudonyme qui s'est caché sous le nom de Pandarus Thebanus (B. R., n° 5997) n'ait aussi traduit en vers quelque auteur plus ancien (voyez Barthius, *Adversariorum* l. LVIII, ch. 14, et l. LIX, ch. 1 et 15) ; il prétend avoir imité Homère :

Pandarus hunc librum fecit, sectatus Homerum ;

car son ouvrage est d'une latinité assez élégante et commence par deux vers léonins. Nous ne parlons pas du poëme de Serlon, ni de trois poésies anonymes qui se trouvent au Vatican, dans la Bibliothèque Christine (n°s 1025, 1218, et 1743), parce que nous n'en connaissons que le titre, ap. Montfaucon, *Bibliotheca Bibliothecarum*, t. I, p. 36, 39, 50, et 53. Beneois de Saincte-More traduisit aussi Darès sous le titre de *Romans de Troies* (B. R., fonds du Roi, n°s 6773 et 6987 ; une analyse très développée a été insérée dans le t. XII de l'*Archaeologia Britannica*), et probablement la *Destruction de Troie*, par personnages, de Jacques Milet (vers 1450, et non Jehans Mehun, comme le dit l'édition de 1644), le *Recueil des hystoires de Troyes*, par Raoul le Fèvre (1464, en prose), et les *Cent histoires de Troyes*, par Christine de Pisan (chez Philippe Pigouchet, 4° gothique, sans date), s'appuient également sur de vieux ouvrages. Il y a un poëme provençal, intitulé *Aeneas*, dans la Bibliothèque Laurentienne, suivant Montfaucon, *Bibliotheca Bibliothecarum*, t. I, p. 525 ; et l'on conserve à la Bibliothèque Royale un manuscrit grec du XVe siècle (n° 7878), où se trouve un poëme (probablement celui que cite Montfaucon, *Bibl. Coisliniana*, t. II, p.

rend ce long souvenir encore plus inexplicable, c'est que la

1065) qui a de très grands rapports avec la version de Beneois de Saincte-More. Nous ne connaissons en anglais d'autre ouvrage spécial en vers que le *Troye Boke*, attribué généralement à Lydgate, malgré l'opinion de Ritson (*Engleish romancees*, t. I, p. CII), et en italien, outre l'ouvrage déjà cité de Ceffio, que le *Libro chiamato el Trojano*, que Crescimbeni, t. V, p. 38, et Tiraboschi, t. VI, part. II, p. 192, ont supposé, sans preuve suffisante, de Jacopo di Carlo, mais qui avait certainement une source latine, puisque l'auteur dit, liv. I, st. 1 :

Per farne a piu gente disciplina,
vulgar tradussi l'opera latina.

Van Maerlant a imité aussi Darès dans son *Rymbibel*, et une autre version flamande, par Seger ou Sigher, dont nous n'osons pas déterminer la source, parce que tous ces poëmes avaient une grande ressemblance, a été publiée par Ackersdijck, *Nieuwe werken van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden*, t. I, p. 201-286. Il existait en allemand des poëmes sur la guerre de Troie dans la première moitié du XIIIe siècle (voyez Massmann, *Denkmaler der Sprache und Literatur*, t. I, p. 11); mais la plus ancienne version que nous possédions est celle de Chuonrat von Würzeburc, qui florissait vers 1280; il n'imitait pas directement Darès, comme il nous le dit lui-même (ap. Wackernagel, *Altdeutsches Lesebuch*, t. I, col. 711):

Da wider han ich des gedabt,
Daz ich ez welle breiten
und mit getihte leiten
Von welsche und von latine:
ze tiuscher worte schine
Wirt ez von mir verwandelt.

La version de Herbort von Fritzlar (*Liet von Troye*) était également faite sur des traductions :

Diz buch ist franzoys und walsch,
sin fuge ist gantz und ane falsch;
Zu krichen was sin erste stam,
in latin ez dannen quam
Hinnen ist ez an daz walhische kommen...

Ap. Gervinus, *Geschichte der poetischen National-Literatur*, t. I, p. 216.

On sait que plusieurs autres versions existaient (il y en a de Hans Yair von Nördling, de Heinrich von Brunswig, etc.; voyez Gervinus, t. II, p. 237; Lachmann, *Auswahl aus den hochdeutschen Dichtern des XIII Jahrhunderts*, p. IV, not. 1, et Busching, *Grundriss zur Geschichte der deutschen Poesie*, p. 216 et suiv.); mais rien n'indique qu'elles aient été plus originales. Si l'on en jugeait d'après la source de tous ces ouvrages et quelques vers de Beneois de Saincte-More :

Et pour ce me voel travellier
en une estoire commenchier,
Qui du latin ou je la truis
(se j'ai le sens et je le puis)
Je voudrai ci en romans mettre,
que cil qui n'entendent la letre
Puissent deliter el romans.

Romans de Troie, ap. Paris, *Manuscrits françois*, t. I, p. 69,

on devrait donc regarder la Guerre de Troie comme un sujet appartenant à la poésie érudite; mais une foule de témoignages de différente nature prouve qu'il était tombé dans le domaine de la poésie populaire. Nous ne citerons point comme preuve les allusions que l'on trouve dans des poésies latines (Fortunatus, *De excidio Thuringiae*, t. I, p. 474, éd. de Luchi), même lorsqu'elles se rapprochent de la poésie populaire par leur sujet et par leur forme (comme le *Geta* de Vitalis Blesensis, v. 48[1], le *Comoedia Babionis*, v. 177, 211, et même les hymnes chrétiens :

Ubi Hector Trojae fortissimus?
ubi David rex doctissimus?
ubi Salomon prudentissimus?
ubi Helena Parisque roseus?

Canticum de morte, ap. Rambach, *Christliche Anthologie*, t. I, p. 354[1],

parce que leur langue prouve toujours une sorte d'érudition; mais Philippe Mouskes, qui écrivit sa chronique rimée d'après les traditions du peuple, y a inséré une longue description des malheurs de Troie. Souvent, dans les romans, de vieux chevaliers *comptaient comment Troye la Grande avoit estee prinse et destruite* (entre autres dans le *Roman des Quatre-Filz Aymon*, ch. VIII), et on avait fait sur ce sujet des livres exclusivement destinés au peuple (*Les faits et prouesses du puissant et preux Hector, miroir de toute chevalerie*, Troyes, Nicolas Oudot, in-8°, sans date; *Die destructie van der stad van Troje*, nous en connaissons une édition de 1512). Dans le *Cento novelle antiche*, qui est un recueil d'histoires populaires, on en trouve déjà une sur la guerre de Troie (la LXXXIe), et le Bojardo en a souvent

tradition est du parti des Troyens (1), quoique la plupart des vieilles idées de l'Europe lui soient venues des Grecs ; mais un examen moins superficiel découvre bientôt le mot de cette énigme. D'abord le sentiment poétique ne relève point de la vanité nationale ; souvent elle donne un sujet aux rhéteurs ; mais le poëte choisit celui qui l'inspire davantage, sans s'inquiéter de quel côté de la frontière le hasard a fait naître ses héros (2). Dans les premiers siècles qui suivirent la guerre de Troie, chaque peuplade se plaisait au souvenir de la gloire qu'elle y avait acquise ; elle redisait le nom des chefs qui l'avaient conduite au combat et les exploits qui avaient signalé leur vaillance : à cette période se rapporte l'inspiration des Homérides. Mais lorsque les progrès de l'esprit démocratique rendirent importuns les anciens services des rois, l'imagination devint moins sensible aux souvenirs

parlé (l. III, ch. 1, st. 26-28 ; ch. 2, st. 6-8, 27 ; ch. 5, st. 18, etc. : voyez aussi Dante, *Paradiso*, ch. XV, st. 42). Le livre de Caxton (*Recuel of the histories of Troy*) et le poëme de Gower (*Confessio amantis*) prouvent déjà que ces traditions étaient populaires en Angleterre, mais nous en avons des témoignages positifs :

Verae pestilentiae cathedra tu sedes,
qui thebanas lectitas vel trojanas caedes.
Chanson populaire, ap. Wright, *Political songs*, p. 208.

Off Troyemen rede in ryme,
what werre ther was in olde tyme ;
Off Ector and off Achilles,
what folk they slewe in that press.
Romance of King Richard, prologue ; ap. Weber, t. II, p. 4.

Voyez aussi *Cursor mundi*, ap. Warton, t. I, p. 127. Les vers de Lamprecht sont aussi formels ;

Man saget von guten knehten
di wol getorsten vehten
in der Troiere lieder.
Alexander, v. 1469 ;

et il y avait un roman en prose, écrit en bas-allemand, ap. Scheller, *Bücherkunde der sassisch-niederdeutschen Sprache*, p. 78. Nous savons d'ailleurs que dès le IXe siècle on brodait la destruction de Troie sur le manteau des rois (en 833, ap. Warton, *Observations on the Faëry Queen*, t. 1, p. 833) ; peut-être n'est-il pas un seul roman de chevalerie un peu étendu qui ne cite Hector de Troie comme un modèle ; probablement même cette renommée fit rattacher à la ville de Troie l'invention des tournois. On lit dans le *Dictionnarium* de Jean de Garland, ms. du XIVe siècle, conservé à Cambrai sous le n° 867 : Cum prosiliant ad troiampium vel ad trojanum agmen, vel ad tornamentum ; et la glosse qui est du même temps ajoute : Troiampium, gallice *tournoiement*, a Troja, quia ibi inventum erat. Nous devons dire cependant qu'il y avait déjà à Rome des jeux troyens, qui ressemblaient beaucoup à nos tournois ; Suétone, *Nero*, par. 6 ; *Claudius*, par. 21 ; *Caligula*, par. 18.

(1) Ainsi, par exemple, dans l'*Histoire de la destruction de Troie*, par Jacques Milet, Achille tue Hector par derrière pendant qu'il se bat avec Ajax.

(2) Il est loin de notre pensée de nier que, comme tous les sentiments vrais, le patriotisme n'exerce une grande influence sur l'inspiration ; nous disons seulement que, lorsqu'elle existe, il n'y a plus ni préjugés ni patrie. Southey a pris Jeanne d'Arc pour sujet d'un de ses plus beaux poëmes, et tout ce qu'il y a d'enthousiaste en Allemagne chante Napoléon.

nationaux d'une époque aussi différente qu'aux impressions poétiques de la tradition, et se préoccupa surtout de l'infortune d'une ville puissante, détruite par d'impitoyables ennemis après une résistance héroïque (1). Si complète qu'en fût la ruine, les habitants ne périrent pas tous, et ceux qui échappèrent au fer et à la flamme portèrent dans leurs nouvelles patries leurs douleurs d'exilés et la mémoire de leurs malheurs (2). Une tradition presque universelle répéta leurs

(1) La *Petite Iliade*, que le *Pseudo-Hérodote* (*Vita Homeri*, par. 16) attribue à Homère, et qui est de Lesches, suivant Tzetzes (*Ad. Lycophron*, v. 1263), commence par ces deux vers :

Ἴλιον εἰδῶ καὶ Δαρδανίην εὐπωλον,
ἧς περὶ πολλὰ πάθον Δαναοὶ θεράποντες
Ἄρηος.

Un passage de Denys d'Halicarnasse (*Antiquitates Romanae*, l. I, ch. 69) nous fait croire aussi que l'*Ilii excidium* d'Arctinos célébrait les Troyens. La quantité des poëtes qui ont chanté la guerre de Troie et les événements qui s'y rattachent montre combien les traditions étaient répandues (on les trouve dès le temps d'Aristophanes, *Lysistrata*, v. 155) : nous citerons entre autres Triphiadoros, Coïntos de Smyrne, Philostratos, Pisander (la source du deuxième livre de l'*Enéide*), Dictis de Crète, Darès de Phrygie, Gnosius de Crète (Ms. latin du XVe siècle, B. R., n° 5691), Sisyphe de Coos, Phidalius de Corynthe, Syagrius, Hecateus, Hellanicus, Pherecydes, Lerius, Acusilaus, Abans, Cephalons, Gergithius et Septimius. Les ouvrages qui ont eu le plus d'influence sur le moyen âge sont ceux de Dictys et de Darès, dont nous ne possédons plus qu'une version latine. Les nombreux hellénismes qui sont dans Dictys semblent prouver qu'il a réellement existé un original grec ; mais Eustathios, qui vivait vers 1270, ne le mentionne pas une seule fois dans son commentaire sur les Homérides, et Constantin Lascaris le dit perdu. Quoi qu'il en soit, Malelas, qui vivait dans le IXe siècle, avait connaissance des fables qu'il raconte, ainsi que Constantin Porphyrogenète qui vivait dans le Xe, Suidas dans le XIe, Isaac Porphyrogenète, Constantin Manasses, Jean et Isaac Tzetzes, dans le XIIe. Aelien, qui vivait dans le IIIe siècle, avait déjà vu l'histoire de Darès (*Historia animalium*, l. XI, ch. 2, et l. XIV, ch. 21) ; elle fut traduite en latin par un Pseudo-Cornelius Nepos (on lit en tête dans le ms. B. R., n° 4286, fol. 117, verso : Cornelius Nepos Salustio Crispo salutem. Cum multo Athenis curiose agerem, inveni historiam Daretis Phrygii ipsius manu scriptam, ut titulus indicat, quam de Graecis et Trojanis memoriae mandavit, etc.), et d'après Montfaucon (*Bibliotheca Coisliniana*, p. 457) retraduite en grec ; on la regardait comme une autorité incontestable :

Dat phrygius Dares veraci limite causas
exitii Trojæ seditionis onus.

Eberhard, *Labyrinthus*, l. III, v. 43.

Voyez Meusel, *Bibliotheca historica*, t. II, part. 1, p. 74 ; Harles, *Introductio in hist. lit. romanae*, t. I, p. 289 ; Fuchs, *Quaestiones de varietate fabularum troicarum*, 1830, et l'édition de Dictys Cretensis par Dederich, 1833.

(2) La connaissance des anciens poëmes eut certainement, comme nous le dirons tout à l'heure, quelque influence sur la perpétuité de la tradition, quoique l'ignorance du grec ait dû la restreindre beaucoup. Dans sa pièce intitulée *De libris quos legere solebam* (ap. Sirmond, *Opera*), t. II, col. 1078, Théodulf, un des hommes les plus instruits du IXe siècle, ne mentionne pas un seul ouvrage sur la guerre de Troie, et on ne croyait pas que l'*Iliade* eût été connue dans notre Europe occidentale avant le XIVe siècle ; c'est tout nouvellement que M. Libri a retrouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque de Dijon du XIIe siècle la traduction en vers latins de plusieurs chants (*Journal des Savants*, 1842, p. 49), et nous hésitons beaucoup à croire que l'original soit réellement le poëme des Homérides. Tout au moins indique

plaintes avec une sorte de piété filiale : car, soit hasard, soit sentiment de la nécessité d'une compensation pour une si grande infortune, il se répandit une prophétie qui promettait à leurs descendants l'empire du monde (1), et tous les peuples revendiquèrent l'honneur de compter ces vaincus parmi leurs ancêtres (2). Peut-être, au moins si l'on en juge par l'antiquité des témoignages, cette prétention avait-elle

qu'il n'était pas fort connu. Geoffroy de Monmouth, l. I, ch. 14, invoque son témoignage pour prouver qu'après avoir ravagé l'Aquitaine, Brutus s'avança jusqu'à l'emplacement où l'on a depuis fondé Tours, et dans son *Parthenopex de Blois* Pyramus fait une longue description de la ruine de Troie, qu'il attribue à la trahison d'Anchyse. Nous citerons, entre mille exemples semblables, un passage du *Sophologium* de Jacobus Magnus, l. II, ch. 1, qui montre jusqu'où allait l'ignorance de la littérature ancienne : Inter quos (poetas) potest numerari Ennius qui metra composuit primus; cui successerunt Anatheton, Saphos, Archilocus, Simonides, Calophonicus, Asclepius, Virgilius, Ovidius, Oratius, Emérus (probablement Omerus), Phetides... Sed Pollio Bibliothecas Romae prius publicavit et deinde Galterus et Omerus Graeci scribere caeperunt, quibus Marcus et Terentius Varro latini successerunt. Voyez aussi Sinner, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Bernensis*, t. III, p. 348. La réputation d'Homère ne tarda pas cependant à devenir très populaire, puisque Antonius Codrus Urceus disait dans son rhythme prononcé le jour de la fête de saint Martin :

Io, io, io, io,
gaudeamus, io, io,
dulces homeriaci,
io, io.
Noster vates hic Homerus,
dithyrambi dux sincerus,
pergraecatur hodie,
io, io.

(1) Νυν δε δη Αἰνειαο βιη Τρωεσσιν ἀνακτος,
καὶ παιδων παιδες, τοι κεν μετοπισθε γενωνται. *Iliade* l. XX, v. 307.

At domus Aenae cunctis dominabitur oris,
Et nati natorum et qui nascentur ab illis.
Aeneidos l. III, v. 97.

(2) Il serait trop long de donner des preuves de cette prétention pour tous les peuples (voyez entre autres les *Romans de Brut*, et ce passage du *Cambriae epitome*, v. 173 :

Extollunt Trojae sanguinem
de quo ducunt originem;
Propinquos satis reputant
quos centum gradus separant;

la *Généalogie des Rois du monde*, B. R. ms. fr., n° 6738, et la *Chronique* de Jean de Courcy, dite de la Bouquechardière, n° 6759); nous ne parlerons que des Francs. Non seulement cette opinion était adoptée par les écrivains, Frédégaire, Roricon, Hunibald, Aimoin, Paul Warnefrid, Adon de Vienne, Othon de Frésingue, les auteurs du *Gesta regum francorum*, des *Chroniques de Saint-Denys*, et du *Chronicon Moissiacense*, Hinkmar, Philippe Rigord, Guillaume le Breton, Conrad d'Usperg, Vincent de Beauvais, Sigebert de Gembloux, Annie de Viterbe, Hugues de Saint-Victor, Jean de Marmoutiers, Thomas de Loches, Paul Constantin le Phrygien, Robert Gaguin, Jean de Trithème, Aeneas Sylvius, Flavien le Blond, Sébastien Munster, Jean Bouchet, Ronsard, Jean le Maire de Belges et Jacques de Cassan; mais elle se trouve positivement exprimée dans plusieurs chartres royales. Ainsi on lit dans une chartre de Dagobert : Ex nobilissimo et antiquo Trojanorum reliquiarum sanguine nati; et dans une de Charles le Chauve : Ex praeclaro et antiquo Trojanorum sanguine orti. Louis XII prit pour devise, après la bataille de Ravenne, un porc-épic avec l'exergue : *Ultus avos Trojae*. On en vint même jusqu'à changer le nom de *Pharamundus* en *Priamus*; c'est du moins ainsi que nous expliquons le passage des fastes de Prosper Tiro : Priamus quidam regnat in Francia quantum altius colligere potuimus. Paul Warnefrid alla plus loin encore, si toutefois on ne doit point attribuer cette transformation à quelque copiste : dans l'épitaphe de Rhotaïde, fille de Pé-

un fondement réel pour les Romains (1), et la domination universelle qu'ils surent conquérir vint encore donner à la tradition plus d'autorité et d'étendue ; on expliqua leur prééminence par une origine supérieure que les autres nations ambitionnaient à double titre : il y avait du profit et de la gloire (2). D'ailleurs, comme tous les faits qui deviennent populaires, la ruine de Troie n'était pas seulement un événement historique ; l'intelligence finit par la transformer en une sorte de mythe (3) : c'était pour elle la destruction d'une grande ville, l'expulsion d'une nation puissante du pays de ses pères, et dans les guerres incessantes qui bouleversèrent le monde, bien peu de peuples n'eurent pas à pleurer sur les ruines d'une ville et à regretter une première patrie (4). La

pin, il changea en *Anchise* le nom presque contemporain d'Ansegis, fils d'Arnulf, évêque de Metz. Nous citerons seulement un passage de l'épître de l'Hibernicus Exul à Charlemagne ; le roi des Franks dit à ses soldats :

O gens regalis profecta a moenibus altis
Trojae, nam patres nostros his appulit oris,
Tradidit atque illis hos agros arbiter orbis,
Subdidit et populos Francorum legibus [aequis.

Ap. Mai, *Fragmenta classicorum auctorum*, t. V, p. 408.

(1) Non seulement Naevius, Ennius et Lycophron, v. 1250 et suivants, attribuaient la fondation de Rome aux Troyens (Macrobe, *Saturnaliorum* l. VI, ch. 2, et Servius, *Ad Aeneidos* l. I, v. 273), mais c'était l'opinion populaire, comme le prouve le sacrifice du cheval, que l'on faisait pendant le mois d'octobre en commémoration de la prise de Troie au moyen du cheval de bois (voyez Festus, s. v° OCTOBER EQUUS, et Polybe, *Excerpta de sententiis*, l. XII, ap. Mai, p. 381. Il ne serait cependant pas impossible que ce sacrifice fût une tradition venue de l'Inde ; voyez le *Manava-d'herma-sastra*, l. XI, l. 260, et Colebrooke, trad. de Pauthier, p. 11 et 148) ; Plutarque dit même en termes positifs, dans ses *Questions romaines*, 284, 287, que les Romains agissaient en qualité de Τρωων ἀγλαα τεκνα μεμιγμενα πασι Λατινων ; voyez aussi Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.*, l. I, ch. 48, 56 et 79.

(2) Cicéron dit, dans un fragment *Pro Scauro* : Inventi sunt qui etiam fratres populi Romani nominarentur. Primi Aedui senatorum in urbe jus adepti sunt. Datum id foederi antiquo, et quia, soli Gallorum, fraternitatis nomen cum populo Romano usurpant ; Tacite, *Annales*, l. XI, ch. 29 (voyez aussi Cicéron, *Ad familiares*, l. VII, let. 10) :

Arvernique ausi Latio se fingere fratres,
Sanguine ab Iliaco.

Lucain, *Pharsalia*, l. I, v. 427 (voyez aussi Sidonius Apollinaris, l. VII, let. 7).

Batavi fratres et amici P. R., ap. Gruter, *Thesaurus Antiquitatum*, p. 72. Pendant le moyen âge, la suprématie religieuse de Rome rendit encore plus général et plus vif le désir de rattacher son origine à une colonie troyenne ; voyez Warton, *History of english Poetry*, t. I, diss. I, p. XI.

(3) Cette transformation avait déjà eu lieu, en Grèce, du temps de Julien : Του τε γαρ Τρωικου, καθαπερ ὑστερον Ἀθηναιοις και Λακεδαιμονιοις, οὑτω προσηκει το πλεον ἐκεινοις ἐργου ; lettre XXXV.

(4) L'importance qu'on finit par reconnaître à la civilisation en fit accorder une très grande à tous les résultats du perfectionnement social ; ainsi, les Franks Saliens avaient probablement pris leur surnom des maisons qu'ils habitaient (*Sale*) ; et les Burgondes du nom qu'ils donnaient aux villes (*Burg* ; voyez un excellent mémoire de M. B. Guérard sur *La terre salique*, inséré dans la *Biblio-*

transmission orale n'était pas cependant la seule cause de la popularité dont la guerre de Troie jouissait pendant le moyen âge ; des sources écrites, chaque jour mieux connues, ravivaient sans cesse la tradition. Le caractère artistique de la versification prouve même que ce sujet était plus goûté des poëtes érudits que des jongleurs, qui appartenaient au peuple par leur éducation et par leurs idées (1).

Pour être populaires, dans le sens philosophique du mot, il n'est point nécessaire que des poésies dont la forme est simple et le sens profondément historique jouissent d'une popularité universelle. Les différentes agrégations qui composent un peuple sont réunies long-temps par des idées et des intérêts communs avant d'arriver à une complète unité, et chacune peut avoir des chants à elle (2), d'autant plus dignes d'être recueillis et soigneusement étu-

thèque de l'Ecole des Chartes, t. III, p. 113). Il y avait si peu de villes célèbres, que le nom de celles qui avaient passé dans la tradition devenait facilement une sorte de nom commun que l'on donnait aux autres. Ainsi, dans un petit poëme en octaves à l'honneur de Londres, on lit dans la troisième, ap. *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 205 :

Jem of all joye, jasper of jocundtie,
most myghtie carbuncle of vertue and valure,
stronge Troy in vigure and treunytie,
of royall cities rose and gerafflour.

Jornandès nous dit que Troie avait été détruite une seconde fois par les Franks; et on lit dans Frédégaire, *Epitome*, ch. 2 : Qui (les Franks, commandés par Francion) Europam pervagantes cum uxoribus et liberis Rheni ripam occuparunt, nec procul a Rheno civitatem ad instar Trojae nominis aedificare conati sunt. Le *Chronicon Moissiacense*, ap. Pertz, t. I, p. 282, est encore plus formel : Non procul a Rheno civitatem ad instar Trojae aedificare conati sunt, quam *Sicambriam* appellarunt. Cette tradition a été recueillie dans la Vie de saint Anno :

Da (bi Rini) worhtin si duo mit vrowedin
Rini luzzele Troie ;
Den bach hizin si Sante
Na demi wazzere in iri lante. [col. 182;

Ap. Wackernagel, *Altdeutsches Lesebuch*, et un autre passage qui ne diffère que par l'indication géographique se trouve dans le *Gesta regum francorum*, qui fut rédigé en 726 : Introeuntes (Trojani) ripas Tanais fluminis, per Maeotidas paludes navigaverunt et pervenerunt ad finitimos terminos Pannoniarum, tenentes finitima spatia secus Maeotidas paludes, coeperuntque aedificare civitatem ob memoriam eorum, appellaveruntque eam Sicambriam.

(1) Aussi aucun des romans français qui appartiennent au cycle érudit n'est-il écrit en vers monorimes de dix ou douze syllabes, comme les vieux poëmes carlovingiens ; nous avons même une preuve positive de ce que nous avançons tout à l'heure dans deux vers du *Roman de Troie*, par Benoit de Sainte-More :

Ceste ystoire n'est pas usee,
ne en gaires de lieus trouvee.

Les traditions des temps païens n'avaient pas tardé, sinon à s'effacer entièrement, au moins à se corrompre de manière à devenir méconnaissables ; ainsi, dans le *Renart li Contrefez*, *Apollinain* est la déesse de la médecine et de la musique, *Seleran* (Cerès), le dieu du froment ; *Pallade*, le dieu du ventre, et *Bacchus*, le dieu des bras ; Robert, *Fables inédites*, t. I, p. CXLII.

(2) On sait, comme le prouve le *Livre*

diés, qu'elle exerce plus d'influence sur l'ensemble de la civilisation. Les poésies qui appartenaient plus spécialement à la classe éclairée, à celle qui avait mieux conservé les traditions et les idées du passé, se recommandent donc d'une manière toute spéciale à l'attention des historiens ; loin d'être une cause de dédain, leur forme érudite, la langue classique dans laquelle elles étaient écrites, leur donnent un nouveau degré d'intérêt. Si l'on ne se préoccupait que de leur mérite littéraire, peut-être faudrait-il adopter une opinion entièrement différente ; l'imagination ne s'y manifeste pas avec autant de chaleur et d'éclat ; souvent, même lorsque l'inspiration est la plus naïve, lorsque les détails ont le plus de fraîcheur et de vérité, on reconnaît encore des réminiscences volontaires et une sorte de pédantisme. Comme les poésies en langue vulgaire, presque jamais, d'ailleurs, les poésies latines ne se perfectionnaient par des élaborations successives ; on les répétait sans y rien changer, quelquefois même sans y rien comprendre (1), et nous devons leur conservation non aux préférences du peuple, mais à des hasards entièrement indépendants de leur valeur. Leur principal mérite (et pour qui sent toute l'importance de l'histoire littéraire il est immense), c'est de servir de lien entre la poésie ancienne et la littérature moderne, de continuer le passé et de le rattacher à l'avenir. Les idées chrétiennes y apparaissent dans toute leur vivacité native ; puis insensiblement elles se mêlent aux traditions qu'elles avaient d'abord répudiées avec dédain ; elles les transforment, se les approprient, et la poésie vulgaire trouve dans les chants

du compagnonage, publié par M. Olinde Rodrigues, que les ouvriers ont des chants propres à chaque métier, et l'on ne peut douter qu'il n'en fût ainsi dans le moyen âge, lorsque les corporations avaient une vie plus intime et plus distincte ; voyez la *Lettre au directeur de l'Artiste touchant le manuscrit de la Bibliothèque de Berne* n° 334, par M. Jubinal ; le *Bragur*, t. III, p. 216 ; le *Wunderhorn*, t. II, p. 70 ; et Soltau, *Hundert deutsche historische Volkslieder*, p. LXXXI.

(1) Ce passage ne permet pas d'en douter : Cantus turpissimus de beato Martino, plenus luxuriosis plausibus, per diversas terras Galliae et Teutoniae promulgatus ; Thomas Cantipratensis, *Bonum universum de apibus*, p. 456, éd. de Colvener.

populaires latins, qu'elle imite et reproduit sans cesse (1), les idées et les faits nécessaires au développement de l'imagination (2). Pour l'histoire de la versification, cette forme

(1) Nous ne parlons pas seulement des poëmes sur Alexandre ou sur la guerre de Troie, ni même de ceux qui appartiennent à la poésie érudite, comme le *Romans de Florimont* :

E del latin fist le rouman
Aimes qui fu loiaus amans,

ou à la littérature légendaire, comme la *Vie de set dormanz*, de Chardri (voyez Fr. Michel, *Rapports*, p. 190), et *Von den siben slaferen*, publié en 1839 par M. von Karajan (voyez Grégoire de Tours, *De Gloria Martyrum*, l. I, ch. 95, col. 826, éd. de Ruinart et surtout col. 1271; *Acta Sanctorum*, XXVII juillet, et les mss. de la Bibliothèque royale nos 1714, 2768, 2846, 5236, 5306, 5322, etc.), et la *Vie de sainte Marie l'Egyptienne*, par Rutebeuf (voyez les Œuvres de Hildebert, éd. de Beaugendre, et Sinner, *Codices Bibl. Bern.*, t. I, p. 128). Nous pourrions encore citer la légende allemande de saint George, par Reinbote von Doren; celle de saint Ulrich, par Albertus; le *Kreuziger*, par Johannes von Frankenstein, etc.; mais lorsque l'on ne possède pas l'original latin, il faut se tenir en garde contre les indications d'une source latine: ce n'était souvent qu'une manière d'inspirer plus de confiance et de respect. Quelquefois même les sujets venaient du grec: telle est la vie de Theophilos, par Eutychianos (ap. Rutebeuf, *Œuvres*, t. II, p. 342), qui, après avoir été arrangée en latin par Paul Warnefrid (ap. Bolland, *Acta Sanctorum*, février, t. I, p. 480), Roswitha (*Opera*, p. 152, éd. de Schurzfleisch) et Hildebert (*Opera*, col. 1507), fut mise en français par Gauthier de Coinsy (Rennes, 1858) et par Rutebeuf (*Œuvres*, t. II, p. 269), et traduite en flamand (publiée par M. Blommaert, *Theophilus, Gedicht der XIV eeuw*, Gand, 1836), et en bas-allemand, ap. Bruns, *Altplattdeutsch Gedichte*, p. 296. Des poëmes qui appartenaient plus spécialement par le sujet à la poésie populaire avaient également une source latine; tel est, par exemple, le *Romans de Guillaume au cor nes*; on lit dans Orderic Vital, année 1066: Vulgo canitur a joculatoribus de illo cantilena, et dans le préambule de sa Vie, imprimée par les Bollandistes, au 28 mai : Quae enim regna et quae provinciae, quae gentes, quae urbes Willelmi ducis potentiam non loquuntur? Virtutem animi, corporis vires, gloriosos belli studio et frequentia triumphos, qui chori juvenum, qui conventus populorum praecipue militum ac nobilium virorum, quae vigiliae Sanctorum dulce non resonant, et modulatis vocibus decantant qualis et quantus fuerit, quam gloriose sub Carolo glorioso militavit, quam fortiter quamque victoriose Barbaros domuit et expugnavit? Le *Hernzog Ernst* de Veldegk, dont on connaît deux autres versions plus récentes, vient aussi d'une source latine; le poëte le dit lui-même, v. 2049 :

Eventeuur dirre mere
der erste deutzch dichtere
Zeu latine geschriben fant,

et la vérité de son témoignage est confirmée par Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, part. II, p. 15; Jakobs, *Beiträge aus des Schätze der Gothaischen Bibliothek*, t. II, part. II, p. 264, et le poëme postérieur d'Odon, publié par Martenne, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, p. 308.

(2) Si nous ne possédons plus beaucoup de poésies populaires latines, de nombreux témoignages ne permettent pas de révoquer en doute leur existence. D'abord l'usage des chants nuptiaux s'était conservé, comme on le voit par ce passage de Martianus Capella : Verum Paphia remeantis filiae gratulatione concussa, annuit puero praecinere nuptiale carmen; *De nuptiis Philologiae*, l. IX, p. 305, éd. de 1599, et par la défense d'assister aux noces faite aux ecclésiastiques par une assemblée d'évêques tenue à Vannes vers 465, ap. dom Morice, *Histoire de Bretagne*, preuves, t. I, p. 184; voyez aussi not. 7, p. 18 et 19. Les chansons à danser (*ballistea*, et *saltatiunculae* lorsqu'elles n'avaient que deux vers), s'étaient aussi de plus en plus multipliées (voyez Saumaise, ad Vopiscus *Aurelianus*, ch. 6, et *Capitula Herardi*, ch. 114, ap. Baluze, t. I, col. 957), ainsi que les chants satyriques,

essentielle de la poésie, si importante même pour le fond

contre lesquels les autorités civiles et religieuses furent souvent obligées de sévir. Un capitulaire de Childéric III, de l'année 744, ap. Baluze, t. I, col. 154, s'exprime ainsi : Qui in blasphemiam alterius cantica composuerit, vel qui ea cantaverit, extra ordinem judicetur. Cette défense fut reproduite dans les mêmes termes par le concile d'Elne (Eliberitanum), et on lit encore dans les statuts de l'Ordre des Prémontrés, ap. du Cange, t. V, col. 1561 : Quicumque etiam rhythmis vel versibus, aut libello famoso projecto per compita, etc. Pendant la Ire croisade on fit des chants populaires contre Arnulf, chapelain du duc de Normandie (ap. Raimond de Agiles, *Gesta Dei per Francos*, p. 180); et Yves, évêque de Chartres, dit d'un évêque de Tours, let. 67 : Multas rhythmicas cantilenas de eo composuerunt, quae per urbes Franciae in plateis et compitis cantitantur. Probablement même les poésies populaires latines avaient conservé beaucoup de souvenirs du paganisme; on ne pourrait s'expliquer sans cela les sévérités auxquelles elles étaient en butte et les épithètes infamantes qu'on leur infligeait, nous en rapporterons seulement quelques exemples. Per totam noctem cantabantur hic nefaria et a cantatoribus saltabatur; saint Augustin, *Sermon* CCCXI, par. 5. Noctes pervigiles cum ebrietate, scurrilitate vel canticis; *Capitulaire de Childebert*, ap. Labbe, *Concilia*, t. V, col. 811 et 1852. Le concile de Narbonne défendit, en 589, ut populi qui debent officia divina attendere, saltationibus et turpibus invigilent canticis, ap. Labbe, t. V, col. 1013, voyez aussi t. VI, col. 591. Le concile de Mayence, tenu en 813, appelle, ch. 48, ces poésies *turpia atque luxuriosa* (voyez Réginon, l. II, ch. 5, par. 87), et le sixième concile de Paris, l. III, ch. 2, *obscoena et turpia;* voyez aussi le quatrième concile de Carthage, ch. 62, l'*Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. LI, et Wackernagel, *Wessobruner Gebet*, p. 27 et suiv. Malgré ces défenses répétées, les poésies latines ne perdaient rien de leur popularité, même pour les religieuses, si nous nous en rapportons au capitulaire de 789 (ap. Schmidt, *Deutsche Geschichte*, t. I, p. 508) qui leur défend winileodos (vvine-liet, ap. Manesses, *Sammlung*, t. II, p. 74) scribere vel mittere. Ces chants étaient aussi quelquefois historiques; ainsi, après avoir parlé des incursions des Normands, Hariulf ajoute : Quomodo sit factum, non solum historiis, sed etiam patriensium memoria, quotidie recolitur et cantatur; *Chronicon Centulense*, ap. d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 322, éd. de 1723; et nous croyons que les populares cantiones.... antiquorum praeclara gesta recitantes, chantés par les soldats lors de l'arrivée de Richard Ier au siége de Ptolemaïs, étaient également en latin; voy. Geoffroy de Vinesauf, *Iter Hierosolymitanum*, ap. Gale, *Historiae anglicanae scriptores*, t. II, p. 332. Quoi qu'il en soit, Ekkehard IV nous a conservé dans le *Casus sancti Galli* le souvenir de chants populaires certainement écrits en latin sur Kurzibold, Ernest, saint Ulrich, Diethelm, comte de Toggenbourg et Hatto, archevêque de Mayence; ap. Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. II, p. 104, etc.; voyez aussi *Vita sancti Liudgeri*, ap. Pertz, t. II, p. 412; Guillaume de Poitiers, *historia*, p. 193, et *Leodiensium historia*, t. II, p. 561. Probablement on retrouverait des fragments de ces chants dans plusieurs légendes, ainsi que M. Lenormand a cru le faire dans la Vie de saint Droctovée par Gislemar; mais l'ingénieux mémoire qu'il a inséré dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. I, p. 521, ne nous a point entièrement convaincu. Les phrases qu'il élague ont souvent le même caractère que celles dont il se sert pour former un rhythme, et l'on sait que dans le IXe siècle les écrivains en prose recherchaient les consonnances et s'étudiaient à donner à leurs phrases une cadence semblable. Il nous semble peu probable qu'un moine ait intercalé des vers profanes dans la vie d'un Saint, et qu'un aussi long chant, fait à une époque si reculée, fût en vers libres (p. 321; voyez d'ailleurs M. P. Paris, *Manuscrits françois*, t. IV, p. 420). Nous citerions plutôt en preuve de ce que nous avancions tout à l'heure un passage du *Vita sancti Galli*, rédigé d'après des traditions orales dans la seconde moitié du VIIIe siècle, ap. Pertz, t. II, p. 7 : Marinus demon respondit : En unus illorum est in pelago — cui nunquam nocere potero. — Volui enim retia sua ledere, — sed me victum proba lugere. — Signo orationis est sem-

des idées (1), une connaissance approfondie des poëmes populaires latins est plus indispensable encore; c'est seulement à l'aide de leur rhythme et de ses modifications que l'on peut expliquer les principes de la versification des langues modernes, et les changements qu'elle a successivement éprouvés (2).

Quelle que soit l'origine que l'on suppose au langage, qu'on y voie une révélation immédiate de Dieu ou un produit laborieux de l'intelligence qu'il a donnée à l'homme

per clausus, — nec unquam somno oppressus. — Electus vero Gallus haec audiens, munivit se undique signaculo crucis, — dixitque ad eos : In nomine Jesu Christi praecipio vobis, — ut de locis istis recedatis, — nec aliquem hic ledere praesumatis. Mais, comme nous venons de le dire, ces consonnances étaient trop souvent recherchées, même dans les ouvrages en prose, et pouvaient être trop facilement amenées par le hasard, pour qu'une opinion qui ne se base sur aucune autre raison ne reste pas toujours excessivement problématique.

(1) Voyez notre *Essai philosophique sur le principe et sur les formes de la versification.*

(2) M. Mutzl l'a reconnu avant nous dans sa brochure *Ueber die accentuierende Rhythmik in neueren Sprachen :* Die Rhythmen der lebenden Idiome in den Volksrhythmen des frühen Alterthums wurzeln. La perte de la plus grande partie des poésies populaires ne permet pas de songer à composer une histoire complète de la versification latine ; on ne pourrait même pas suppléer ces documents indispensables par la connaissance de tous les *arts poétiques* écrits à des époques différentes, et la plupart n'ont pas encore été publiés. Nous indiquerons quelques uns des plus importants : Milo (moine de Saint-Amand, mort en 871), *De arte metrica*, d'après Valerius Andreas, *Bibliotheca belgica*, p. 676 ; Werembert (mort en 884), *De arte metrorum*, d'après Joannes Trithemius, *Chronicon Hirsaugiense*, t. I, p. 28 ; Udalric de Babenberg (contemporain de Gotescalk), *Epitome rhetoricae sive ars dictandi*, d'après Endlicher, *Catalogus codicum philologicorum latinorum Bibliothecae palatinae Vindobonensis*, p. 165 ; Tunsmodus, *De arte dictandi*, manusc. du XIIIe siècle, Bibliothèque Mazarine, n° 585 ; Gaulfridus Anglicus, *Poetriae liber*, ms. Harleien, n° 2566 (probablement le Galfridus de Vino Salvo dont Leyser a publié le *Poetria nova*, p. 862) ; Gregorius Huntyngton (qui florissait en 1235), *Regulae versificandi*, d'après Leyser, p. 999 ; Joannes Grammaticus (qui florissait en 1270), *De arte metrica*, d'après Leyser, p. 1005 ; Raymond Lulle (en 1300), *Ars generalis rhythmica*, d'après Wadding, *Scriptores Ordinis Minorum*, p. 297 ; Magister Tebaldus (ms. du XIVe siècle), *De versibus faciendis*, d'après Morelli, *Codices man. Bibl. Nanianae*, p. 158 ; Antonio de Tempo, de Padoue (en 1332), *Summa artis rhythmici vulgaris* suivant Muratori, *Antiquitates medii aevi*, t. III, col. 705, et *Ars rhythmorum vulgarium cujusque generis*, d'après Montfaucon, *Bibliotheca Bibliothecarum*, t. 1, p. 27, et t. II, p. 491 ; Omnibonus Leonicenus, *Ars metrica*, Ms. Harleien, n° 2575 ; Bartholomeus Fontius, *Libri tres de arte metrica* (dédié à Laurent de Médicis) B. R., n. 7879 ; Andreas, rector Scholarum, *Latindrius metricus* (dans un manuscrit de Munich d'après Schmeller, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. I, p. 422), et l'on trouve dans le catalogue de la bibliothèque du monastère de Rievaux, ap. *Reliquiae antiquae*, t. II, p. 180 : Sinonima Ciceronis, quaedam de compoto, regulae versificandi, in uno volumine. Nous y ajouterons deux ouvrages imprimés que nous n'avons pu consulter ; Nicolas Perrottus (mort en 1480), *De metris ad Jacobum Schioppium*, Venise, 1497, 4°, et *De arte figmatizandi*, 4° gothique, sans date et sans nom d'auteur ; *Catalogue de La Vallière*, partie I, n° 2519.

pour suffire à tous les devoirs de la vie, la valeur des mots n'en a pas moins une raison indépendante du hasard ; il existe nécessairement un rapport quelconque entre l'impression des sons sur l'oreille et l'idée que l'esprit y attache (1). Primitivement sans doute les mots étaient monosyllabiques (2) ; mais les sons simples ne sont pas inépuisables ; et lorsque les idées se furent multipliées, lorsque les sentiments devinrent plus délicats et plus complexes, il fallut, pour subvenir à ces nouvelles nécessités d'expression, réunir ensemble des mots qui avaient déjà une signification déterminée (3). Les différentes parties des mots composés n'exerçaient pas toutes la même influence sur leur valeur ; il y avait une syllabe radicale, dont les autres ne faisaient que modifier l'idée, et, par suite de cet inexplicable lien entre la pensée et les organes de la voix, qui se manifeste dans nos moindres paroles, la prononciation s'y appesantissait davantage. Cette accentuation était même indépendante de l'importance de chaque syllabe ; elle est pour ainsi dire mécanique, et se retrouve jusque dans les mots étrangers que nous répétons sans y attacher aucun sens. Quand le langage ne se compose que de monosyllabes, des pauses régulières les séparent les uns des autres ; mais lorsque les mots sont d'inégale longueur, une certaine modification de ton doit lier ensemble les différentes syllabes qui en font partie, et rendre sensible l'unité de leur idée. On peut donc affirmer que toutes les langues sont naturellement

(1) L'habitude de nous préoccuper de la signification intellectuelle des mots nous a rendus presque insensibles à leur valeur sensuelle ; mais on peut trouver dans le langage des enfants quelques indices sur ce qui se passait dans les premiers temps de la civilisation, et les sobriquets purement musicaux qu'ils donnent souvent aux personnes qui leur inspirent des sentiments prononcés d'affection ou de haine ne laissent aucun doute à cet égard.

(2) La simplicité et la facilité du langage sont les premières conditions de sa valeur, et l'intelligence ne se crée pas des difficultés pour le seul plaisir de les vaincre.

(3) Un fait que n'ont pas assez remarqué les philosophes qui ont écrit sur l'origine du langage, c'est la répugnance instinctive que l'on éprouve pour les mots entièrement nouveaux. Quand le besoin de quelque expression se fait sentir, on l'emprunte à une langue étrangère, ou l'on modifie dans leurs syllabes euphoniques des mots déjà entrés dans le vocabulaire.

accentuées, et cette assertion est encore plus incontestable pour le latin que pour les autres. Des témoignages qu'en l'absence de tout document contraire il est difficile de révoquer en doute prétendent qu'il était dérivé du grec (1), et qu'il en avait moins modifié la prononciation que le vocabulaire et la grammaire (2). D'ailleurs la nécessité de parler en plein air à des masses, trop agitées de passions contraires pour ne pas être bruyantes, obligeait d'adopter une prononciation qui fît mieux ressortir toutes les syllabes; et les différences qui existaient encore entre l'accentuation du grec et celle du latin (3), après que les grammairiens eurent longtemps cherché à rapprocher les deux langues, ne permettent pas de croire qu'elles n'eussent leur fondement dans des habitudes bien invétérées (4).

(1) Ῥωμαιοι δε φωνην μεν οὐτ' ἀκραν ϑκρύκρον, οὐδ' ἀκηρτισμενως Ἑλλαδα φϑεγγονται, μικτην δε τινα ἐξ ἀμφοιν, ὡς ἐστιν ἰδειν πλειστων Αἰολις· τουτο μονον ἀκολουϑησαντες ἐκ των πολλων ἐπιμιξεων; το μη πασι τοις φϑογγοις ὀρϑοπικειν; Denys d'Halicarnasse, *Antiquitates romanae*, l. I, ch. 90. Sive illa ex Graecis orta tractemus quae sunt plurima, praecipueque aeolica ratione cui est sermo noster simillimus, declinata; Quintilien, l. I, ch. VI, par. 31. Aulu-Gelle, l. XVI, ch. 12, nous apprend que Cloatius Verus avait fait un livre *De verbis a Graecis tractis*, et ce que nous savons de la colonisation et de la langue d'une partie de l'Italie rend cette opinion fort probable. Des savants modernes ont dérivé le latin de l'osque (Müller, *Die Etrusker*, t. I, p. 26 et 44) et de la langue umbrienne (Grotefend, *Rudimenta linguae umbricae*, passim); mais peut-être n'en serait-il pas moins venu médiatement du grec. Quoi qu'il en soit, on connaît trop les tendances des philologues à retrouver dans toutes les langues l'idiome dont ils ont fait une étude particulière, pour accorder une confiance bien entière à des assertions qui peuvent ne reposer que sur des analogies qu'avec un peu de bonne volonté on retrouverait entre toutes les langues.

(2) Παντα τους Αἰολεις μεμνημενοι, ὡς και κατα τους τονους της φωνης; Athénée, l. X, p. 425. Ce passage serait sans doute plus positif si l'on pouvait croire à Athénée une connaissance exacte de l'ancienne prononciation des Romains, mais on doit supposer que les rapports qui existaient de son temps entre la prononciation du latin et celle de l'éolien avaient d'abord été plus étroits. Très souvent des langues qui ont quelque communauté d'origine s'éloignent de plus en plus; mais peut-être n'a-t-on jamais vu se rapprocher deux idiomes entièrement étrangers l'un à l'autre.

(3) En grec tous les mots n'étaient pas accentués (l'accent grave n'indique que l'absence d'une véritable accentuation), et la place des deux accents n'était point déterminée par des principes systématiques, tandis qu'en latin il n'y avait qu'une espèce d'accent, qui portait toujours sur la pénultième quand elle était longue, et, lorsqu'elle était brève, sur l'antépénultième. Les exceptions sont trop rares et se trouvent dans des mots trop peu usités pour ne pas être regardées comme tout à fait insignifiantes; voyez notre *Essai philosophique sur le principe et sur les formes de la versification*, p. 56, not. 5.

(4) Le latin ne se perfectionna point, comme la plupart des autres idiomes, par la force même de la langue et le travail général du peuple, mais par les efforts individuels de quelques grammairiens. On peut donc retrouver dans la langue populaire, qui n'admit que plus

Les premiers vers des Romains furent appelés saturniens (1), probablement à cause de leur antiquité (2), et

tard ces prétendus perfectionnements, des indices positifs sur la nature de l'ancien idiome, et il est impossible de nier que l'accent ne jouât un grand rôle dans le rhythme des poëmes dramatiques. Ainsi, par exemple, la quantité seule n'eût point suffisamment marqué la mesure de ce vers :

Atque ego me id facere studeo ; volo [amari a meis.

Asinaria, act. I, sc. 1, v. 52.

Recte autem judicavit Santenius, syllabarum plausum, sive arsin et thesin ab accentu nasci ; quod maxime in Latinorum Comicis apparet, in quibus nullum certius corruptelae indicium, quam arsis ab accentu discrepans ; van Lennep, ap. Terentianus Maurus, éd. de Santen, *Notae*, p. 433 ; voyez aussi Bentley, *De metris Terentianis*, et Schneider, *Elementarlehre der lateinischen Sprache*, t. II, p. 718. Le rôle de l'accentuation dans la poésie lyrique nous semble aussi attesté par ce passage du *De oratore* : Quos (versus lyricos) quum cantu spoliaveris, nuda paene remanet oratio ; la quantité n'y aurait pas marqué suffisamment le rhythme. Dans Plaute, l'accent réglait encore quelquefois la quantité, contrairement aux habitudes qui ont fini par prévaloir ; *īnaudīvi*, *tēgulis*, *hābuīt*, *desīderēt*. Nous ne serions même pas surpris qu'il fallût entendre de l'accent ce passage d'Horace :

..... hodieque manent vestigia ruris.

Epistolae, l. II, ép. 1, v. 161,

quoique les changements survenus dans l'accentuation (Aulu-Gelle, l. XIII, ch. 25) ne permettent pas de déterminer l'influence qu'elle exerça sur la prosodie ; voyez aussi Bernhardy, *Encyclopädie der Philologie*, p. 223.

(1) Ennius ne leur donne jamais ce nom, et Cicéron ne les appelle que *majorum nostrorum versus*, *vetera* ; *De oratore*, l. III, ch. LI, par. 197 ; *Brutus*, ch. XVIII, par. 71 ; ce qui confirme encore l'interprétation que nous allons proposer tout à l'heure.

(2) Metra sumunt nomina.... aut a tempore ut *saturnios* dicimus ; Atilius Fortunatianus, ap. Putsch, col. 2690. Versus quoque antiquissimi, quibus Faunus fata cecinisse hominibus videtur, *saturnii* appellantur ; Verrius Flaccus ap. Festus, p. 133. On sait en effet que l'on appelait *saturnien* tout ce qui était très vieux (voyez Varron, *De lingua latina*, l. IV, p. 13, et Virgile, *Aeneidos* l. VIII, v. 321) ; et un passage de Varron serait positif si, ainsi que l'ont prétendu Turnèbe et Müller, sans en donner aucune raison suffisante, il n'était pas corrompu : Saturnio in carmine, dit ce savant critique, *De lingua latina*, l. VI, p. 89 :

Libaque, fictores, argeos et tutulatos.

C'est un vers hexamètre d'Ennius, d'après Festus, s. v. TUTULUM ; l'expression de Varron ne peut par conséquent signifier qu'un poëme antique. Quelques critiques, s'appuyant sur le nom de *Saturnia* donné à l'Italie (Festus, p. 132 ; Virgile, *Aeneidos* l. I, v. 573 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquitates romanae*, l. I, ch. 4), ont vu dans le vers saturnien l'ancien vers italique ; ce que la variété de rhythme que nous y montrerons tout à l'heure rend bien peu probable. D'autres, au contraire, lui attribuent une origine grecque (est origo graeca, Terentianus, v. 2503 ; on a même prétendu que l'oracle de Delphes rapporté par Tite-Live, l. V, ch. 16, était en vers saturniens ; Walchius, *Emendationes Livianae*, p. 257, et Hermann, *Elementa doctrinae metricae*, p. 617) ; Marius Victorinus l'appelle même épipharmique (*Artis grammaticae* l. II, ap. Putsch, col. 2530), peut-être d'après ce vers d'un oracle cité par Funccius, *De origine linguae latinae*, p. 123 :

Στειχετε μαιομενος Σικωλων Σατορνιαν αιαν,

et Héphaistion, p. 48, 50, y voit une imitation du vers asynartète d'Archiloque, où Hermann a trouvé ce rhythme :

⏑ –́ ⏑ ⏑ – ⏑ ⏑ – ⏑ – ⏓ | –́ ⏑ – ⏑ – ⏑

Elementa doctrinae metricae, p. 590.

Censorinus, p. 157, Atilius Fortunatianus, col. 2679, et Bentley, *Opuscula philologica*, p. 274, ont adopté cette opinion, mais c'est encore là une de ces préoccupations si communes chez les savants qui, supposant aux autres leurs habitudes et leurs goûts, croient plus volontiers à des imitations érudites qu'à

l'on ne saurait douter que leur rhythme ne s'appuyât sur l'accent (1). En effet, la mesure ne pouvait dépendre exclusivement de la numération des syllabes, puisque le temps nécessaire à leur prononciation n'était pas le même pour toutes (2), et que les inflexions de voix qu'exigeaient les accents auraient à chaque instant rompu l'harmonie des vers. La quantité, qui, à défaut de l'accentuation, eût seule pu introduire quelque régularité dans le rhythme (3), n'existait pas dans les premiers temps de la langue (4). Lorsque la pros-

l'action spontanée de l'intelligence. Le rhythme du vers saturnien était même, comme nous allons le voir, basé sur un principe entièrement différent. Au reste, le véritable sens de *saturnien* est fort difficile à déterminer, puisque les écrivains contemporains le prenaient dans une acception différente, et l'appliquaient même à des vers mesurés par la quantité quand leur rhythme n'était pas aussi marqué qu'il aurait pu l'être. C'est au moins la signification que nous lui donnons dans ce passage d'un scholiaste de Cicéron : Ejus etiam nominis (Attii) poetae tragici exstat liber, cujus plurimos versus, quos *saturnios* appellaverunt, vestibulo templi Martis superscripsit Brutus ; *Pro Archia*, ch. II, p. 27.

(1) Plusieurs critiques distingués ont prétendu le contraire (entre autres Gotthold, ap. Seebode et Jahn, *Archiv für Philologie und Pädagogik*, t. II, p. 298); mais cette opinion impose la nécessité de nier que l'accent fût naturel au latin, ou de soutenir qu'il existait dès les premiers temps une prosodie quelconque, et ces deux propositions sont également contraires à tout ce que l'on sait sur l'histoire des langues et de la versification. Le rhythme, qui n'était d'abord qu'une sorte de chant que les sentiments prononcés introduisent naturellement dans la prononciation, se régularise de plus en plus et devient matériel. Cette accentuation, qui tient aux rapports de l'intelligence avec les organes de la parole, est souvent assez marquée chez les peuples passionnés pour avoir fait croire qu'ils ne parlaient qu'en récitatif; Bowditch, *Mission to Ashantee*, p. 358. Une phrase du septième livre de Tite-Live, trop peu remarquée jusqu'ici, prouve d'ailleurs que la première versification des Romains n'était pas *métrique* : Ante satyram cujus versus erant elaborati et ἔμμετροι, obtinuisse versum fescennino similem, compositum tenere, ac rudem. Voyez aussi un passage de Quintilien, l. IX, ch. 4, par. 115, qui rendrait inattaquables nos idées sur le rhythme des vers saturniens, si l'on s'était sérieusement occupé des questions métriques avant Bentley.

(2) Elle l'a été dans quelques langues orientales, où toutes les syllabes commençaient par une consonne suivie d'une seule voyelle; mais cette régularité ne s'y est pas long-temps conservée et n'a jamais existé dans les idiomes européens.

(3) La rime et l'allitération, ainsi que nous l'avons montré dans notre *Essai philosophique sur la versification*, ch. VII et VIII, s'appuient sur l'accentuation et ne contribuent au rhythme que parce qu'elles le rendent plus sensible. Au reste, quoiqu'il y ait un assez grand nombre d'allitérations dans les Inscriptions Eugubines (ap. Grotefend, *Rudimenta linguae umbricae*, part. IV, p. 12), et dans Plaute (voyez l'article Näke, *De alliteratione sermonis latini*, inséré dans le *Rheinisches Museum*, t. III, p. 524), et que Servius ait prétendu que la rime faisait le principal ornement des vers saturniens (ad *Georgicorum* l. II, v. 386; c'était aussi l'opinion de Casaubon, ad Perse, sat. I, v. 93, p. 133), rien n'autorise à penser qu'elles existassent systématiquement dans la poésie populaire des Romains. Lange a soutenu le contraire dans un article bien peu convaincant, ap. Jahn, *Jahrbuch der Philologie*, t. XII, p. 256.

(4) C'était une conséquence nécessaire du peu de développement de la langue et de la musique :

odie n'est pas une conséquence naturelle de la prononciation, c'est une fiction de beaux-esprits qu'un peuple n'adopte qu'après avoir acquis quelques développements littéraires, et nous savons que l'orthographe latine subit des changements qui influèrent sur la longueur réelle des syllabes (1), et que l'on chercherait vainement dans la prosodie des principes positifs (2), ou même une régularité systématique (3).

Tibia non, ut nunc, orichalco juncta tubae [que
Aemula, sed tenuis simplexque foramine [pauco,
Adspirare et adesse choris erat utilis, atque
Nondum spissa nimis complere sedilia flatu.
Horace, *Ars poetica*, v. 202.

Aussi Hermann a-t-il dit dans son *Elementa doctrinae metricae*, p. 36 : Veterrima poesis quae nondum a communi pronunciatione recesserat. Il semblerait cependant résulter d'un passage de Diomedes, l. III, col. 475, que le spondée était déjà connu du temps de Numa ; mais probablement, en appliquant aux chants des Saliens un mot employé par Plotius, *De metris*, col. 2624, et Pollux, l. IV, ch. 80, pour les hymnes grecs, il tombait dans l'erreur de plusieurs autres grammairiens, et assimilait les syllabes allongées par l'accent à celles qui étaient prosodiquement longues. C'est en ce sens que Cicéron disait : Nam quum sint numeri plures, iambum et trochaeum frequentem segregat ab oratore Aristoteles, Catulle, vester, qui natura tamen incurrunt ipsi in orationem, sermonemque nostrum ; *De oratore*, l. III, ch. 47, par. 182.

(1) Antiquae consuetudinis per unum L enuntiari non est mirum, quia nulla tunc geminabatur littera in scribendo ; quam consuetudinem Ennius mutavisse fertur ; Festus, p. 101 ; voyez aussi p. 41. Aussi les poëtes comiques, qui suivaient dans la mesure de leurs vers plutôt la prononciation du peuple que les conventions des grammairiens, employaient-ils quelquefois comme brève la voyelle suivie d'une consonne redoublée ; *occasum*, *Menaechmi*, act. II, sc. 3, v. 82 ; *affinis*, *Trinumus*, act. II, sc. 4, v. 20 ; *pellis sum*, *Captivi*, act. I, sc. 2, v. 72 ; *immortales*, *Poenulus*, act. I, sc. 2, v. 941, etc. Voyez les deux notes suivantes.

(2) Quoiqu'en principe les voyelles fussent longues quand elles étaient suivies de deux consonnes, et brèves lorsqu'elles précédaient une seconde voyelle, les exceptions étaient nombreuses. Ainsi, quand la première consonne était une muette et la seconde une liquide, la voyelle précédente pouvait rester brève. *Sub*, *ob* et *con*, auraient toujours été brefs, d'après Aulu-Gelle, l. IV, ch. 17, dans les mots composés ; *in* restait également bref lorsque la consonne suivante n'était pas un S ou un F, suivant Maximus Victorinus, et Cicéron dit en termes positifs : *Inclytus* dicimus brevi prima littera, *insanus* producta ; *Orator*, ch. 48. On trouve aussi *Prŏcne*, *Metamorphoseon* l. VI, v. 468 ; *cygnus*, Horace, l. IV, n° 3, v. 20 ; *propter*, *Andria*, act. II, sc. 6, v. 8. Quant à la voyelle suivie d'une autre voyelle, non seulement elle était quelquefois longue pour conserver la quantité de son paradigme grec (*Aenēas*, *aer*, *Lāomedontēus*), mais on l'allongeait arbitrairement pour préciser le sens des mots (ainsi *pluit* et *luit*, qui se conformaient à la règle au présent, devenaient des trochées au passé, Varron, l. IX, par. 104, peut-être à cause d'une ancienne contraction), et d'autres exceptions sont tout à fait inexplicables, *fiunt*, *diēi*, etc. ; voyez Wase, *Senarius*, *sive de legibus et licentia veterum poetarum*, p. 27 et 235.

(3) Nihil aliud asserens cur hanc corripi oporteat, nisi quod ii qui ante nos fuerunt et quorum libri exstant tractanturque a grammaticis, ea correpta, non producta, usi fuerint ; saint Augustin, *De musica*, l. II. *Pro* est bref dans *procella* et dans *profugus*, douteux dans *procumbere* et dans *profusus*, long dans *prologus* et dans *propola*. On trouve *oritur*, *Aeneidos* l. II, v. 414, et *adorĭtur*, Lucrèce, l. II, v. 606 ; *nōtare*, Ovide, *Artis amatoriae* l. III, v. 785, *nōtus*, *Aeneidos* l. I, v. 385, et *cognĭtus*,

Les vers saturniens que le temps n'a pas entièrement détruits sont trop incomplets (1) et trop corrompus (2) pour qu'il soit possible d'en reconnaître le rhythme avec quelque certitude (3). Possédât-on tous les éléments nécessaires à cette appréciation, l'ignorance presque absolue de l'ancienne prononciation des Romains ne permettrait pas encore d'en tirer de rigoureuses conséquences (4), et les opinions qu'ont avancées les critiques le mieux placés par l'époque de leur existence pour recueillir et juger les anciennes traditions sont

Stace, *Achilleidos* l. II, v. 228; *sŏpor*, Tibulle, l. IV, él. IV, v. 9; *sŏpio*, *Metamorphoseon* l. VII, v. 149; *sŏpitus*, *Aeneidos* l. X, v. 642, et *semisŏpitus*, *Heroides*, X, v. 10.

(1) La plupart nous ont été conservés par Festus et d'autres grammairiens qui se préoccupaient beaucoup plus du sens que du rhythme, et citent le plus souvent des vers tronqués, sans même indiquer s'ils sont incomplets du commencement ou de la fin.

(2) Quelquefois ils remplacent par de plus récents les mots hors d'usage (cela est arrivé pour les vers de Marcius conservés par Tite-Live, l. XXV, ch. 12, et par Macrobe, *Satyricon*, l. I, ch. 17), ou même changent entièrement le rhythme de nature, et le ramènent à la mesure habituelle. Ainsi, par exemple, on sait que l'Odyssée de Livius Andronicus était en vers saturniens (voyez Aulu-Gelle, l. III, ch. 17, l. VII, ch. 7, et l. XVIII, ch. 19), et il y en a plusieurs dans Priscien, l. III, col. 606, 760 et 817, qui sont hexamètres, quoiqu'il soit difficile de croire qu'un singulier hasard lui ait fait citer trois fois, sans désignation précise, l'*Odyssée* d'un certain Labeo, probablement différent du jurisconsulte, qui n'est connue que par le scholiaste de Perse, sat. I, v. 4. Quelquefois aussi on écrivait les vieux poëmes sans en distinguer les différents vers par aucun signe, et des critiques sont allés jusqu'à soutenir que la *Guerre punique* de Naevius était en prose, d'après un passage bien mal interprété de Suétone : C. Octavius Lampadius Naevii *Punicum bellum*, quod uno volumine et continenti scriptura expositum, divisit in septem libros; *De illustribus grammaticis*, ch. II. Scaliger n'a pas craint non plus de dire, *Conjectanea in Varronem*, p. 189 : Livius Andronicus prosa oratione, non versibus, scripsit Odysseam.

(3) Les différents grammairiens et les manuscrits du même ouvrage présentent aussi souvent des variantes de la plus grande importance pour le rhythme; ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, le vers de la traduction de l'*Odyssée* par Livius Andronicus, qui répond probablement au 64e du l. I, ou au 230e du l. II, est écrit par Charisius (ap. Putsch, col. 64) :

Mea puer, mea puer, quid verbi ex tuo ore [audio?

par Priscien, l. VI, p. 997 :

Mea puera, mea puera, quid verbi ex tuo [ore profugit?

par Hermann, *Elementa doctrinae metricae*, p. 648 :

. . . . . mea puera,
Mea puera, quid verbi ex tuo ore subterfugit?

et des manuscrits inédits de Priscien ont à la place du dernier mot *superfuit* et *super fugit*.

(4) Il paraît, d'après les premiers poëtes qui ont écrit en vers hexamètres, que *es* et *est* pouvaient se contracter avec le mot précédent lorsqu'il finissait en *a*, *us* ou *um*; mais tout le reste se réduit à des conjectures. Peut-être, ainsi qu'on l'a dit, l'I et l'U devenaient-ils consonnes devant une voyelle brève; peut-être a-t-on raison de penser que l'E se réunissait souvent à la voyelle suivante, quelle que fût sa quantité, et que le V entre deux voyelles n'empêchait pas leur synalèphe (voyez Schneider, *Elementarlehre*, t. I, p. 121 et suiv.); mais on ne peut baser tout un système métrique sur des suppositions aussi hasardées.

spirer aucune confiance (1). Tandis que les uns semblent croire que les vers saturniens se mesuraient par la numération des syllabes (2), d'autres les soumettent au système métrique, sans pouvoir s'accorder sur le nombre ni sur la nature de leurs pieds (3), et il en est qui n'ont pas craint de leur refuser une mesure quelconque (4). A défaut de documents plus

(1) Les savants qui attribuent une origine italique aux vers saturniens ne pourraient, même après la publication exacte que M. Lepsius vient de faire de tous les vers osques que nous possédons encore, s'en servir pour déterminer le rhythme saturnien, puisque nous ignorons entièrement la prononciation des anciennes langues latines.

(2) Un passage mal compris de Quintilien, l. IX, ch. IV, par. 115 : Poema nemo dubitaverit imperito quodam initio fusum, et aurium mensura, et similiter decurrentium spatiorum observatione, esse generatum; a probablement servi de fondement à cette opinion, que rend insoutenable l'inégalité évidente des vers saturniens, tels au moins qu'ils nous sont parvenus :

> Ut quaeque res ferebat,
> Sic disparis figurae
> Versus vagos locabant.
> Terentianus, v. 2803.

Sed praeterquam quod durissimos fecerunt, etiam alios longiores inseruerunt, ut vix invenerim apud Naevium, quos pro exemplo ponerem; Atilius Fortunatianus, ap. Putsch, col. 2679; et Marius Victorinus s'était déjà servi d'expressions presque identiques, col. 2586. Die Worte bilden zwei Verse saturnischer Art, bei denen der Takt und Abschnitt, nicht das Maass, noch selbst die Zahl und die genaue Folge der Versfüsse gilt, dit Niebuhr, *Römische Geschichte*, p. 318, 1re édition, et lorsqu'il eut modifié ses idées sur le rhythme saturnien, il le croyait composé de quatre pieds, qui pouvaient être indifféremment des spondées ou des bacchiques. Mihi persuaderi non potest ad eundem omnes syllabarum numerum compositos fuisse saturnios; Klausen, *De carmine Fratrum Arvalium*, p. 22. Si au contraire la versification s'était basée sur le rapport des syllabes accentuées, il eût été naturel de ne tenir presque aucun compte de celles qui ne l'étaient pas; c'est ce qui est arrivé dans toutes les poésies primitives dont le rhythme avait le même principe. Krüger et plusieurs autres critiques l'ont déjà fort bien remarqué : Dieser (le vers saturnien) hat in Betonung und Messung Aehnlichkeit mit nordischen Versen; *Grundriss der Metrik*, p. 50.

(3) Saturnium in honorem dei Naevius invenit, addita una syllaba ad iambicum versum; Diomedes, col. 512; et c'est aussi l'explication qu'en donne Asconius Pedianus; ap. Muratori, *Antiquitates medii aevi*, t. III, col. 666. Saturnium constat dimetro iambico et ithyphallico; Servius Honoratus, *Centimeter*, col. 1825. Constat autem ex iambico dimetro catalectico, hypponactio amphicolo et tribus trochaeis; Plotius, col. 2650. Metrum iambicum saturnium habet iambicum tetrametrum colobon et tres trochaeos; Mallius Theodorus, *De metris*, p. 33, éd. de Heusinger. Sane ut in decassyllabo (hendecassyllabo?) primus pes incertus est, ita ut (et?) in hoc duo primi pedes variantur; Marius Victorinus, *Artis grammaticae* l. III, col. 2588. Numerus saturnius.... pedem spondaeum, iambum, pyrrhichium, choriam, dactylum, brachysyllabum, anapaestum; Censorinus(?), *Fragmentum*, p. 157.

(4) Virgile, *Georgicorum* l. II, v. 385, les appelle *incompti*; Horace, *Epistolarum* l. II, ép. I, v. 157, *horridus numerus*, et Terentianus, v. 2507, *rudis sonus*; Lucrèce dit, l. V, v. 1400 :

> . . . extra numerum procedere membra
> Duriter; [moventes

et v. 1405 :

> Ducere multimodis voces et flectere cantus.

Les grammairiens sont encore plus positifs : Nostri antiqui usi sunt eo (nous adoptons la correction de Lersch, *De versu quem vocant saturnio*, p. 15), non observata lege, nec uno genere custodito, sed praeterquam quod durissimos fecerunt etiam alios longos, alios breviores

positifs, il faut donc chercher à déduire leur rhythme de la nature de la langue latine et de l'histoire de la versification (1).

Le rhythme ne peut résulter que d'une suite de rapports entre la quantité des sons ou entre la qualité des intonations; il repose sur l'enchaînement régulier de plusieurs parties d'une égale durée ou sur l'alliance systématique de syllabes, les unes accentuées avec force, et les autres faiblement prononcées (2). Dans les idiomes grossiers où la prosodie, uniquement déterminée par les nécessités matérielles de la prononciation, varie indéfiniment pour chaque syllabe, la versification se base ainsi toujours sur la succession des temps forts et des temps faibles, en un mot sur l'accent (3). La nature des langues exerce donc une influence prépondérante sur la première forme du vers; on utilise les éléments d'harmonie qu'elles possèdent, sans songer à augmenter les difficultés de sa tâche par des innovations sans raison et sans but (4). Dans presque toutes la désinence des mots n'a qu'une valeur grammaticale ou même purement euphonique (5); la syllabe radi-

inseruerunt; Victorinus, ap. Putsch, col. 2538. Hic versus obscurus quibusdam videtur, quia passim et sine cura eo hemines utebantur; Atilius Fortunatianus, col. 2698. Aurelius Prudentius est même allé jusqu'à dire :

Quatuor posthinc superest virorum
nomen extolli, renuente metro :
quos saturnios memorat vocatos
prisca vetustas.

Hymne IV, *In honorem martyrum Caesaraugustanorum*, v. 161.

Voyez aussi Ritter, *Elementorum latinae grammaticae* l. I, p. 75 et suiv.

(1) Comme nous l'avons déjà dit, les Romains furent pendant long-temps trop dédaigneux des plaisirs purement intellectuels pour que l'on voie dans leur poésie plutôt l'imitation érudite de quelque nation étrangère que le développement instinctif de l'imagination populaire.

(2) Voyez notre *Essai philosophique sur la versification*, ch. II.

(3) Si les preuves positives manquent presque toujours, c'est que les premières poésies d'un peuple sont rarement recueillies et bien vite oubliées; nous pouvons cependant citer pour la littérature latine les inscriptions du tombeau des Scipions. Nous donnons la plus connue d'après les restitutions de Grotefend, *Lateinische Grammatik*, t. II, p. 293 :

Hone oino ploirumé cosentiónt R(ómane)
Duonóro óptimó fuise viro (virórc),
Lucio Scipióne. Filios Barbáti,
Consól, censór, aidilis hic fuét a(púd vos).
Hec cépit Córsicá. Aleriáque úrbe.
Dedét tempéstatébus aide meréto (lubénter).

(4) Les inventeurs ne sont presque jamais des hommes aussi originaux qu'on se plaît à le supposer; chacun ajoute son grain de sable à l'édifice de plusieurs générations, souvent même sans se rendre compte de son œuvre, et l'histoire en attribue tout l'honneur à un des travailleurs que d'heureuses circonstances ont mis plus en évidence que les autres.

(5) L'exception n'a lieu que dans les idiomes où, comme en français, des contractions ont retranché l'ancienne désinence de la plupart des mots; le besoin d'unité qu'on retrouve dans toutes les œuvres de l'intelligence finit alors par rendre systématique l'accentuation de tout le vocabulaire.

cale, celle dont l'accentuation domine la prononciation des autres, est la première, et le mouvement naturel de la voix va du temps fort au temps faible (1). Telle fut aussi sans doute la cadence primitive de la versification; la preuve en est restée dans le nom vulgaire que les Grecs donnaient aux pieds (2); et dans l'appesantissement de la voix sur la première syllabe de chaque pied (3), qui se faisait sentir même dans les vers ïambiques, où il était cependant directement contraire au rhythme. D'ailleurs, dans tous les temps dont la prononciation nous est connue par des témoignages positifs, jamais l'accent ne frappait en latin sur la dernière syllabe, et quelles que soient les modifications que l'accentuation ait pu subir, les habitudes de la prononciation sont trop persistantes pour que l'on regarde comme probable, nous aurions dit volontiers comme possible, un déplacement systématique de l'accent. Les premiers vers saturniens avaient donc vraisemblablement une cadence trochaïque, les syllabes accentuées y précédaient les autres; mais par cela même que cette succession était la plus naturelle, c'était aussi la moins frappante, et les poëtes qui se préoccupèrent vivement du rhythme durent en adopter un autre, également basé sur l'accentuation, mais plus distinct du mouvement de la prose. De son côté, l'ordre ïambique ne se dessinait facilement qu'en blessant les habitudes de l'oreille; il lui fallait se laisser neutraliser par la cadence naturelle de la langue ou briser par des césures la plupart des mots, et accentuer les autres d'une manière contraire à l'usage, et par conséquent désagréable. On se trou-

(1) C'est d'ailleurs une conséquence du mouvement instinctif de la respiration; lorsque l'air que contenaient les poumons vient à s'épuiser, la voix devient de plus en plus brève, jusqu'à ce qu'on en ait aspiré d'autre, et le temps d'arrêt qui marque la fin des mots que la prononciation ne réunit à aucun autre est involontairement suivi d'une articulation plus prononcée. Il y a cependant dans le mouvement naturel de la respiration une seconde action qui rend la première moins sensible; quand l'air diminue, on fait, sans s'en apercevoir, plus d'efforts, et on élève le ton. C'est là une des raisons qui rendent si contraires à l'harmonie de la versification les longues phrases où les repos ne sont pas suffisamment ménagés.

(2) Ils les appelaient τροχαιοι et χορειοι.

(3) C'est ce que les grammairiens ont appelé *arsis*, et probablement la nature opposée du rhythme trochaïque et du rhythme ïambique n'est pas étrangère à la diversité des opinions qu'ils s'en sont formées.

va donc obligé, par les nécessités chaque jour mieux senties de la versification, de donner à ces deux systèmes un caractère plus prononcé, en les réunissant ensemble (1). Une pause rendit leur opposition encore plus sensible (2), et l'on termina le vers par la partie trochaïque qui satisfaisait moins incomplétement aux conditions d'harmonie qu'exige la fin du rhythme (3). Comme il arrive toujours dans la poésie populaire, cette forme de vers se pliait à tous les besoins du poëte; des contractions arbitraires éliminaient les syllabes qui contrariaient la mesure, et une prononciation traînante suppléait à leur nombre (4): la seule règle qui restât invariable,

(1) Evidemment les vers saturniens avaient d'abord adopté le rhythme le plus bref, parce que c'est le plus simple; s'il en fallait des preuves historiques, on en trouverait dans l'épithète de *longi* qu'Ennius donne par opposition aux vers hexamètres et dans le chant des Frères Arvales que l'on trouvera en tête de cette collection; la longueur de chaque vers serait difficilement contestée, puisqu'ils sont tous successivement répétés trois fois. Nous pourrions d'ailleurs invoquer le témoignage de Terentianus Maurus, v. 2504:

Illique metron istud
Certo modo dederunt.

(2) La césure (διαίρεσις) est incontestable dans le plus grand nombre de cas; s'il y a des exemples contraires, comme dans ce vers de l'épitaphe de Naevius, ap. Aulu-Gelle, l. I, ch. 24:

Obliti sunt Romae loquier latina lingua,

ou dans celui du *Carmen* de Nelens, cité par Festus, s. v° TOPPER:

Topper fortunae commutantur hominibus,

c'est que dans une versification grossière on ne se préoccupe, comme le dit Quintilien, que de l'*universa comprehensio*. Au reste cette césure fournit sur la mesure du vers saturnien des renseignements dont on n'a point su se servir. D'abord, il y avait nécessairement entre les deux parties un rapport quelconque, soit d'assimilation, soit d'antithèse; et dans le premier cas, la césure eût été à peu près sans raison, ainsi que le prouve l'exemple des derniers poëtes anglo-saxons et bas-allemands, qui réunissaient les vers que les lettres allitérantes liaient ensemble. Ensuite le premier hémistiche ne pouvait avoir d'accent sur la dernière syllabe, puisqu'il finissait avec un mot, et le second devait commencer par une syllabe accentuée à cause de la pause précédente; l'un se rapprochait du mètre iambique catalectique, et l'autre du mètre trochaïque: c'est précisément le paradigme donné par Hermann, *Elementa doctrinae metricae*, p. 611:

⏑ ´ ⏑ – ⏑ ´ ⏑ | ´ ⏑ – ⏑ – ⏑

(3) Ces changements successifs avaient été signalés, quoique d'une manière un peu vague, par Terentianus Maurus, v. 2506:

Nostrique mox poetae
Rudem sonum sequuti,
Ut quaeque res ferebat,
Sic disparis figurae
Versus vagos locabant.
Post rectius probatum est
Ut tale colon esset
Junctum tribus trochaeis.

(4) Ces contractions ont lieu dans toutes les versifications grossières, et le peu d'influence que les syllabes non accentuées exercent sur le rhythme, permet d'en supprimer quelques unes, même dans les poésies qui se piquent déjà d'une certaine régularité. On en trouve de fréquents exemples dans l'ancienne versification allemande:

Diu hóhzit wérte unz ân den sibenten tác.
Nibelunge Not, st. IV, v. 1.

Les syllabes accentuées devraient être séparées par des brèves, et les trois premières se suivent immédiatement.

c'était l'accentuation de l'avant-dernière syllabe (1); le seul fait indépendant du caprice et du hasard, c'était le principe même de la versification; quelles que fussent les irrégularités du rhythme, il n'en reposait pas moins toujours sur l'accent (2).

En latin surtout, où l'accentuation n'avait qu'une valeur traditionnelle étrangère à l'intelligence des mots, l'harmonie d'une versification semblable ne pouvait être fort sensible. Des mots d'inégale longueur semblaient accentués d'une manière différente, même quand ils l'étaient sur la pénultième (3); d'autres étaient entièrement dénués d'accent (4). Les pauses de la voix qui marquent la fin de chaque mot ne se trouvaient pas réparties uniformément dans tous les vers; tantôt la cadence naturelle de la prononciation se confondait avec celle du vers et lui donnait plus de force, tantôt elle lui était contraire et la rendait presque insensible. Chaque vers avait réellement un mouvement différent, et dans la confusion produite par ces nombreuses irrégularités l'oreille ne pouvait plus reconnaître l'unité du rhythme. D'ailleurs, dans les langues qui n'ont pas adopté une prosodie systématique comme dans les autres, l'effort nécessaire pour vaincre la résistance qu'opposent les organes vocaux à la sortie du son n'est pas la même pour toutes les syllabes, et, malgré la différence essentielle du principe intellectuel de l'accent avec

(1) Dans la versification métrique des comédies, les licences n'étaient pas moins étendues; la quantité de l'avant-dernière syllabe suffisait au rhythme; ainsi, par exemple,

Quāndo ēt fōrmōsōs sāēpe invēnī pēssĭmōs

était regardé comme un vers ïambique.

(2) Casaubon reconnaissait deux espèces de vers saturniens (*De satyrica Romanorum poesi*, l. II, ch. 1, p. 234), Santen a exprimé la même opinion (dans ses notes sur Terentianus), et M. Weise, qui soutient des idées entièrement opposées aux nôtres, dit lui-même : Der Vers des Terentianus darf nicht fernerhin als einzige Norm angesehen werden; *Der saturnische Vers im Plautus*, p. 24; mais la plupart de ces idées n'avaient encore été avancées que par M. Düntzer dans une brochure publiée en société avec M. Lersch, *De versu quem vocant saturnio*.

(3) Quand elle était brève, l'accent, comme nous l'avons déjà dit, portait sur la syllabe précédente. Quelques exceptions avaient été introduites par l'accentuation des vers, *fámiliam*, *míseria*, *tétigeris*, et par la prononciation vulgaire des noms propres, *Domíti*, *Mercúri*, *Phílippus*.

(4) Les monosyllabes et peut-être aussi certains mots étrangers qui étaient accentués sur la désinence dans leur idiome primitif.

la cause toute matérielle de la quantité, leurs effets sont trop semblables pour être toujours clairement distingués. Il est également impossible d'augmenter le ton sans prolonger la durée de la prononciation, et d'allonger les sons sans soutenir la voix par un nouvel effort. Une opposition entre la prosodie naturelle et l'accentuation aurait donc encore rendu le rhythme des vers saturniens plus obscur, et lorsqu'on en voulut mieux dessiner le mouvement on les fit concorder ensemble; on ajouta l'action de la quantité à celle de l'accent. Mais tant que la quantité dépendit exclusivement de la durée naturelle du son, les différences prosodiques étaient trop variées et souvent trop peu sensibles pour concourir au rhythme ; il fallut, par des fictions plus ou moins arbitraires, donner au rapport des différentes syllabes plus de simplicité et de précision.

Un pareil travail ne pouvait être entrepris que par des grammairiens ; et lors même que par une bien rare exception ils n'étaient pas Grecs (1), ils croyaient à la parenté des deux langues, et sous l'empire de leurs préoccupations érudites cherchaient la quantité latine dans la prosodie grecque, sans tenir compte du changement que les iotas souscrits et les deux voyelles longues apportaient dans la prononciation (2). L'ancienne accentuation n'en dut pas moins exercer une influence prépondérante sur la fixation de la quantité, puisqu'on ne l'inventait que pour ajouter à sa force (3) ; quelquefois même l'habitude d'y subordonner la pro-

(1) C'est au moins ce qu'il est permis de conclure de la plupart des noms qui nous sont parvenus, Santra, Octavius Lampadio, Laelius Archelaos, Quintus Philocomos, Lutatius Daphnis, Octavius Teucer, Appius Chares; et Polybe (l. XXXII, ch. 10) parle de la foule de ses compatriotes qui enseignaient le grec à Rome. Aussi beaucoup d'écrivains se servaient-ils du grec de préférence au latin ; nous venons de citer Polybe et nous pourrions ajouter Quintus (?) Fabius Pictor, Publius Scipion, C. Acilius, Cincius. Alimentus et Posthumius Albinus; voyez Denys d'Halicarnasse, *Ant. rom.*, l. I, ch. 6; Plutarque, *Cato*, ch. 12, et Aulu-Gelle, l. XI, ch. 8. Il y eut cependant aussi des Romains qui s'occupèrent d'études grammaticales ; Aelius Stilo et son gendre Servius Clodius, Cincius, Varron, Attius, Sisenna, Cæsar, etc.

(2) Aussi était-on obligé de redoubler les voyelles longues : Usque ad Attinam et ultra porrectas syllabas geminis, ut dixi, vocalibus scripserunt; Quintilien, l. I, ch. VII, par. 14.

(3) Pour rendre la syllabe accentuée plus sensible, les Comiques ne craignaient

sodie fit consulter l'accent du paradigme grec de préférence à sa quantité (1). A défaut d'autres preuves, l'incertitude de la prosodie, ses variations (2), ses anomalies (3), montreraient suffisamment qu'elle ne résultait pas, à Rome, des habitudes de la prononciation (4), et l'on serait tenté de

pas d'abréger celles qui la suivaient ou la précédaient immédiatement, même lorsque les règles prosodiques exigeaient plus impérieusement qu'elles fussent longues; ainsi Térence disait, *Eunuchus*, act. I, sc. II, v. 79 :

Ego excludor, ille recipitur; qua gratia?

C'est là probablement la cause de la faculté, trop peu remarquée jusqu'ici, qu'avaient les vieux poëtes d'abréger les longues sans pouvoir allonger les brèves.

(1) *Helĕna* (Ἑλένη), *idĕa* (*idĕa*), etc. Voyez le vocabulaire en tête du Stace des Aldes.

(2) Ainsi, par exemple, l'E final, qui était toujours long dans les premiers siècles de la langue latine (Charisius, *Institutionum grammaticarum* l. I, ch. 2) était presque aussi souvent bref dans les poëtes du siècle d'Auguste, et finit par devenir habituellement douteux dans Valerius Flaccus et dans Stace. Les flexions en *ălis* et *aris* étaient d'abord longues (Cicéron, *Quaestionum Tusculanarum* l. I, ch. 44; Aulu-Gelle, l. IV, ch. 7), et la plupart sont devenues brèves. Ennius disait dans son éloge en vers trochaïques de Scipion :

Et qui propter Hannibălis copias considerant;

un exemple semblable se trouve dans un fragment de Varron qui nous a été conservé par Nonius, ch. I, par. 242; et Properce ne craignait pas d'écrire :

Annibălis spolia et victi monumenta Syphacis.

Voyez aussi Horace, *Odae*, l. IV, ode VIII, v. 16; Martial, l. IV, ép. 14, et Silius, *passim*. Nous citerons quelques autres exemples : *cŏturnix* (Lucrèce, l. IV, v. 643), et *cŏturnix* (Ovide, *Amorum* l. II, él. VI, v. 27, et Juvénal, sat. XII, v. 97); *Dīana* (*Aeneidos* l. I, v. 499), et Ennius, p. 164, éd. de Hessel), et *Dīana* (Ovide, *Metamorphoseon* l. I, v. 487); *āmatoribus* (*Epidicus*, act. II, sc. II, v. 30), *pūdicitiam* (*Amphitruo*, act. III, v. 49), *tābernacula* (*Trinumus*, act. III, sc. II, v. 100), commencent par une brève dans les poëtes postérieurs.

(3) Les flexions en *oris* étaient tantôt longues (*dolōris*; *majōris*), et tantôt brèves (*arbŏris*, *pectŏris*); quoique la quantité des terminaisons verbales *ĕrĭtis* et *ĕrunt* fût plus constante, elle était soumise à de nombreuses exceptions : *contigerītis* (*Pontica*, l. IV, él. V, v. 16), *dederītis* (*Metamorphoseon* l. XII, v. 466), *stĕterūnt* (*Aeneidos* l. II, v. 774), *excidĕrunt* (Properce, l. IV, él. VII, v. 15). *Hūmanus* vient d'*hŏmo*, *sēcius* de *sĕcus*, *suspīcio* de *suspĭcari*, *dīcax* de *dĭcere*, *lūcerna* de *lŭcere*, *perfĭdus* de *fĭdus*, etc.

(4) La consonne qui suit une voyelle augmente la résistance qu'oppose l'organisme vocal à la sortie du son; elle en rend la prononciation plus difficile et par conséquent plus longue. Une prosodie déterminée par les nécessités ou même les habitudes de la prononciation eût donc toujours tenu compte de cette augmentation de quantité, et la prosodie latine faisait quelquefois le contraire : des voyelles naturellement longues à la fin des mots (I, U et surtout O) devenaient souvent brèves quand elles étaient suivies d'une consonne (D, L, R, T). Toutes les consonnes n'exerçaient pas cependant la même influence sur la quantité de la voyelle précédente; le S, par exemple, laissait à l'O sa quantité naturelle, et nous savons par Varron (*De lingua latina*, l. VII, par. 26 et 27) qu'on le remplaçait souvent par le R, qui rendait la voyelle prosodiquement brève. Les licences qui modifiaient la quantité étaient d'ailleurs de pures conventions qui n'avaient de raison que pour les yeux; ainsi, en supprimant le S final des terminaisons en *is* et en *us*, on empêchait le concours des consonnes, qui les eût allongées. Mais, soit que le son de la consonne se fît encore sentir et que la règle de la position fût applicable, soit que l'oreille ne fût frappée que du son de la voyelle qui était naturellement longue,

croire qu'après son adoption elle n'y devint pas plus sensible (1). Il semble difficile d'expliquer autrement les différences de quantité qui se trouvent dans des auteurs contemporains et jusque dans le même vers (2).

Pour être approuvée par un peuple indifférent aux raisons littéraires et ennemi des nouveautés par système, cette révolution fondamentale dans la base de la versification dut s'accomplir insensiblement sans choquer les habitudes de l'oreille. Probablement, dans les places importantes du rhythme, Livius Andronicus (3) rendit d'abord l'accent plus sensible en le faisant concorder avec la prononciation naturelle, et l'imitation, chaque jour plus servile, du grec, finit par lui substituer la quantité (4). Toutes les espèces de poésie ne se soumirent cependant pas également à cette innovation; les genres populaires restèrent plus fidèles à l'ancien rhythme; l'usage du mètre saturnien ne tomba pas mê-

la prononciation était nécessairement contraire à la prosodie.

(1) Sans cela les rhéteurs n'auraient pas recommandé si soigneusement d'éviter le rhythme poétique; la seule différence essentielle que nous puissions reconnaître entre la prononciation de la prose et celle de la poésie, c'est que la pause qui marquait dans l'une la fin des mots indiquait dans l'autre la fin des pieds.

(2) Est primo similis volŭcri, mox vera [volūcris.
Ovide, *Metamorphoseon* l. XIII, v. 607.
Crassaque conveniunt lĭquidis et lĭquida [crassis.
Lucrèce, l. IV, v 1252.

(3) Ce fut Livius Andronicus, né à Tarente l'an 614 de la fondation de Rome, qui se servit le premier du mètre grec (Cicéron, *Quaestionum Tusculanarum* l. I, ch. I, par. 3, et *Brutus*, ch. XVIII; Tite-Live, l. VII, ch. II, par. 8), c'est-à-dire de la versification basée sur la quantité. Son innovation ne dut pas avoir un grand succès, puisque Naevius, qui mourut 35 ans après (*Brutus*, ch. XV), écrivait encore en vers saturniens; Festus, p. 133: voyez aussi les vers cités par Aulu-Gelle, l. I, ch. 24, et l. VI, ch. 8. L'*Iliade Cyprienne*, en vers hexamètres (ap. Wernsdorf, *Poetae latini minores*, t. IV, p. 573), n'est certainement pas de lui, quoique l'opinion qui l'attribue à Ennius (Scriverius, ap. *Baudii Amores*, p. 416), ou à Laevius (Vossius, *De analogia*, l. III, ch. 35, et Müller, *De cyclo Graecorum epico*, p. 185), ne nous semble également qu'une pure conjecture; voyez Santen ad *Terentianus*, p. 253, et van Lennep, *Ibidem*, p. 433. Au reste on sent que la différence entre les deux rhythmes devait être d'abord bien peu sensible.

(4) Graecia capta ferum victorem cepit, et [artes
Intulit agresti Latio. Sic horridus ille
Defluxit numerus saturnius.
Horace, *Epistolarum* l. II, ép. 1, v. 156.

Livius Andronicus traduisait l'*Odyssée*; Naevius imitait Aischyles et Euripides; Caecilius, Menandre; Plaute, Philémon, Diphilos; et une foule d'expressions et de terminaisons prouvent qu'il savait fort bien le grec, *zamia*, *cinaedus*, *rapacidae*, *curvax*, les noms géographiques en *untum*, etc.

me dans une désuétude complète (1), et la plupart des irrégularités, encore si mal expliquées, de la versification des Comiques, tiennent sans doute à la fusion des deux systèmes (2). Si la nécessité de la césure (3), l'inégalité des hémistiches (4), le mélange arbitraire de vers dont le rhythme eût été différent s'il se fût entièrement basé sur la quantité (5), et les nombreuses violations de toutes les lois métriques (6), se retrouvent également en grec (7), cette coïn-

(1) Maintenant surtout que l'ancienne versification nous est bien imparfaitement connue, il est fort difficile de distinguer le rhythme saturnien des premiers essais du système métrique; mais nous savons, par Atilius Fortunatianus, col. 2680, que la Table de Regillus (ap. Tite-Live, l. XL, ch. 52) était en vers saturniens; il nous semble aussi probable que l'inscription mise par Sempronius Gracchus dans le temple de Mater Matuta (ap. Tite-Live, l. XLI, ch. 33) avait un rhythme semblable, et nous le retrouverons dans plusieurs poésies populaires. Ennius lui-même, qui professait tant de mépris pour les vers saturniens, en avait probablement fait (voyez les citations de Festus, s. v° TUTULUM, et de Varron, *De lingua latina*, l. VI, ch. III, par. 103); nous ne parlons pas de son éloge de Scipion l'Africain (ap. Macrobe, *Saturnaliorum* l. VI, ch. 2, et Aulu-Gelle, l. IV, ch. 7); s'il n'était pas en vers hexamètres, comme le croyait Columna (*Fragmenta Ennii*, p. 166, éd. de Hessel), malgré l'opinion des savants les plus compétents (voyez Lersch, *Neues rheinisches Museum*, t. V, p. 3, et *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, 1837, cahier d'octobre), nous le croyons en vers trochaïques. Peut-être même la versification d'une partie des Euménides de Varron était-elle basée sur l'accent, ainsi que l'a prétendu Hermann, *Handbuch der Metrik*, p. 220; au moins les deux vers cités par Nonius, s. v° MERET, donnent à cette opinion la plus grande vraisemblance.

(2) L'accent rendait la quantité moins nécessaire au rhythme, et la quantité dispensait de l'accentuation; ainsi, par exemple, quoique la règle voulût que l'antépénultième de tous les vers comiques fût accentuée, ils finissaient souvent par un dissyllabe. Quant à l'influence de l'accent, elle se faisait sentir même dans les vers hexamètres et pentamètres; il fallait que l'arsis des deux derniers pieds concordât avec l'accentuation, ou le vers était défectueux.

(3) Elle suivait toujours la huitième syllabe dans les vers trochaïques, et ne pouvait diviser le vers iambique en deux parties égales; voyez Becker, *De comicis Romanorum fabulis*, à l'appendice.

(4) Voilà pourquoi le vers trochaïque était toujours catalectique chez les Grecs et presque toujours chez les Romains.

(5) Voyez entre autres *Andria*, act. I, sc. 2, et *Trinumus*, act. II, sc. 1. C'était la disposition des accents qui ramenait les deux espèces de vers à une symétrie suffisante. Ils tombaient dans les vers iambiques sur la seconde syllabe du premier hémistiche, la première du second et l'antépénultième, et dans les vers trochaïques sur la première de chaque hémistiche, et sur l'antépénultième. En considérant la première syllabe des vers iambiques comme un anacrouse, le rhythme devenait le même.

(6) On changeait arbitrairement tous les pieds, excepté l'avant-dernier, qui devait rester un trochée dans les vers trochaïques, ou le dernier, qui ne pouvait avoir que deux syllabes, et devait toujours commencer par une brève dans les vers iambiques, et l'on réunissait ensemble des bouts de vers appartenant aux mètres les plus différents; voyez le catalogue des vers asynartètes, ap. Böthe, *Poetae scenici*, t. I, p. XVII et suivantes. On négligeait les élisions lorsqu'un des mots était un nom propre (voyez Hermann, *Elementa doctrinae metricae*, p. 88 et 190), ou que l'hiatus se trouvait à une césure (*Poenulus*, prol., v. 88; *Stichus*, act. I, sc. 1, v. 113), ou même à la fin d'une dipodie; *Truculentus*, prol. v. 22.

(7) Voyez Grysar, *De Doriensium co-*

cidence doit plutôt s'expliquer par la double action de causes semblables (1) que par une imitation directe. Non seulement l'ignorance des premiers poëtes comiques (2) ne permet guère d'en douter; mais, malgré leur apparente ressemblance, les deux versifications diffèrent en plusieurs points essentiels, et ces différences sont d'autant plus remarquables, que, au lieu de suivre la loi ordinaire des imitations, qui exagèrent le caractère de leur modèle, le rhythme des vers dramatiques latins était au contraire plus libre que celui des vers grecs (3). Nous savons d'ailleurs par le témoignage positif de Cicéron que le peuple entier était révolté des fautes de versification (4), et son dédain de toutes les recherches du bel esprit l'eût certainement empêché d'y être sensible, si la mesure du vers n'eût principalement résulté de la cadence naturelle de la langue (5).

moedia, p. 227. Généralement cependant les licences étaient moins étendues en grec; les vers ïambiques n'y admettaient point, comme en latin, le spondée, le dactyle et l'anapeste aux pieds pairs, et les vers trochaïques ne les admettaient point aux pieds impairs.

(1) La versification grecque se basa d'abord certainement sur l'accent; la nature fortement accentuée de la langue en serait une preuve suffisante. Peut-être sont-ce les anciens vers qu'Aristote appelle αὐτοσχεδιασματικοι. Τοις εἰς το πολιτικον ἀρτι μετανασταστιν ὀνομα στιχοις και τραγικοι πκντες και ὁ Κωμικος ἐστιν οὐ χρησαμενοι φαινονται· οὐκ ἀμετρως μεντοι, ἀλλ' οἱ μεν ποιησαντες, ὁ Κωμικος δε και ἰαμβοις; Maximos Planudes, Περι μετρων, ap. Bachmann, *Anecdota graeca*, t. II, p. 99. Και δηλουσι τουτο φανερως και οἱ δημοτικοι στιχοι, οἱ το παλαιον μεν τροχαικως ποδιζομενοι, καθα και Αἰσχυλος ἐν Περσαις δηλοι, ἀρτι δε πολιτικοι ὀνομαζομενοι; Eustathios, p. 11, éd. de Rome. Voyez aussi Denys d'Halicarnasse, Περι συνθεσεως ὀνοματων, p. 214, éd. de Reiske; Bernhardy, *Encyclopädie der Philologie*, p. 225, et Wetstenius, *De accentibus Graecorum*, par. 46.

(2) Le berceau véritable de la comédie latine est dans les Atellanes, et, quoique l'imitation du théâtre grec en ait considérablement perfectionné l'esprit et la forme, le caractère populaire des improvisations fescennines se conserva dans les pièces de Plaute, comme dans celles de Novius et de Pomponius.

(3) Voyez les notes 6 et 7 de la page précédente. Cette différence devient encore plus significative par la sévérité du rhythme des vers héroïques et lyriques : ainsi, par exemple, les césures qui suivaient le second pied ou le premier et le troisième n'étaient nullement nécessaires dans les hexamètres grecs; on y pouvait négliger l'élision en abrégeant la première voyelle, et ces licences n'étaient que très difficilement tolérées en latin. Les vers sapphiques et alcaïques y étaient aussi bien moins libres; voyez Böckh, *De metris Pindari*, p. 73, 94, et Hermann, *Elementa doctrinae metricae*, p. 683 et 690. Il n'y avait point de mesure λογαοιδικον ni κατα ἀντιπαθειαν μικτον, et les vers asynartètes, dont le Scholiaste d'Héphaistion distinguait jusqu'à soixante-quatre espèces, n'y étaient admis que dans la poésie dramatique et populaire; voyez Héphaistion, Ἐγχειριδιον, p. 65 et 83.

(4) In versu quidem theatra tota exclamant, si fuit una syllaba brevior aut longior; Cicéron, *Orator*, ch. LI, par. 173.

(5) On a voulu entendre le passage cité

L'imitation de la poésie grecque ne s'arrêta point à l'adoption d'un rhythme basé sur le même principe; malgré la nature de la langue, qui semblait opposer d'invincibles obstacles à sa tentative (1), Ennius en copia jusqu'à la forme (2), et les Romains apportaient tant d'indifférence aux choses littéraires, que tous les poëtes épiques continuèrent

dans la note précédente de la quantité et non du rhythme, comme si l'auteur eût écrit *quaedam syllaba*; c'était en même temps faire entière abstraction de la diversité des pieds qu'admettaient les vers comiques, et supposer la quantité beaucoup plus sensible qu'elle ne devait l'être, d'après ce passage du *De oratore* : Comicorum senarii propter similitudinem sermonis sic saepe sunt abjecti ut nonnunquam vix in his numerus et versus intelligi possit; que confirme encore Quintilien, *De institutione oratoria*, l. II, ch. x, par. 13 : Actores comici neque ita prorsus, ut nos vulgo loquimur, pronunciant, quod esset sine arte; nec procul tamen a natura recedunt, quo vitio periret imitatio. D'ailleurs, les mêmes expressions ont un sens incontestable dans cette phrase du même écrivain : Histrio si paulum se movit extra numerum, aut si versus pronunciatus est syllaba una brevior aut longior, exsibilatur et explóditur (*Paradoxa*, l. III, à la fin); et toute incertitude serait dissipée par un autre passage du *De oratore*, l. III, ch. L, par. 196 : Itaque non solum verbis arte positis moventur omnes, verum etiam numeris ac vocibus. Quotus enim quisque est, qui teneat artem numerorum ac modorum? At in his si paulum modo offensum est, ut aut contractione brevius fieret, aut productione longius, theatra tota reclamant. Evidemment il est question ici du rhythme, et non de la quantité en elle-même, puisque *productio* est opposé à *contractio*, et non à *correptio*.

(1) La plus grande partie des trisyllabes commençait par un trochée, et la quantité des flexions les exclusit fort souvent des vers hexamètres : ainsi, par exemple, à moins d'élision, les noms neutres de la seconde déclinaison n'avaient que trois cas qui y fussent admissibles, et les masculins n'en avaient que deux; les verbes comme *imperare* n'avaient que cinq formes à l'actif et deux au passif qui pussent y entrer. Nous pourrions citer encore les noms en *tas* précédé d'une longue, en *alis* et en *tudo* précédés d'un trochée, les adjectifs en *ieus* précédé d'une longue, les superlatifs en *mus* à presque tous les cas (trente sur trente-six), etc.; voyez Köne, *Ueber die Sprache der Römischen Epiker*, p. 30, 45, 57, 135, 165, 170 et 179.

(2) Ennius, que Festus, p. 101, appelle *graecus*, et Suétone (*De illustribus grammaticis*, au commencement), *semigraecus* (à moins cependant qu'on ne l'ait confondu avec un grammairien du même nom, qui vivait plus tard; voyez Suétone, *loc. cit.*, et Varron, *De lingua latina*, l. IV, par. 15), fut certainement le premier à se servir du vers hexamètre. Il le dit lui-même :

Scripsere alii rem
Versibu' quos olim Fauni vatesque canebant,
Quam neque Musarum scopulos quisquam superarat,
Nec dicti studiosus erat. . . . .
Nos ausi reserare. . .

Un passage de Lucrèce, l. I, v. 118, prouve que ce n'était pas là une jactance de poëte :

Ennius ut noster cecinit, qui primus amoeno
Detulit ex Helicone perenni fronde coronam,
Per gentes Italas hominum quae clara clueret;

et Isidore, *Originum* l. I, ch. 37, confirme pleinement cette opinion : Hexametros autem latinos primum fecisse Ennius traditur, eosque longos vocat (ap. Cicéron, *De legibus*, l. II, ch. XXVII, par. 68). Santen a prétendu que le premier poëte qui se servit à Rome du vers hexamètre fut Livius Andronicus, mais il fondait son opinion sur les vers que Terentianus lui attribue, v. 1935-40; et le mètre ainsi que la langue indiquent évidemment un écrivain du temps d'Auguste. Terentianus n'affirme même pas qu'ils soient vraiment de Livius :

Livius ille vetus grato cognomine, suae
Inserit Inonis versu, *puto*, tale decimen;

et il serait étrange que, voulant introduire

à se servir du vers hexamètre (1). Dans le désir de se conformer au modèle qu'ils s'étaient donné, ils faisaient violence à la langue par de nombreuses contractions (2) et des innovations grammaticales (3); quelquefois même ils ne craignirent point de sacrifier la prosodie au mètre, et de changer arbitrairement la quantité des mots qui n'auraient pu se plier aux exigences du rhythme (4). D'abord la copie fut toute matérielle, et ne tint aucun compte des différences de versification que nécessitaient une prosodie (5), une accentuation (6), et peut-être aussi une musique (7) différentes. Comme ses modèles grecs, Ennius ne mêlait pas toujours des dactyles aux spondées (8), et ne sentait pas le besoin de marquer la force du rhythme par des césures que la prononciation habituelle n'admettait jamais (9). Par l'i-

la versification grecque à Rome, il eût terminé systématiquement ses vers hexamètres par un ïambe, quoique les poëtes grecs n'admissent cette forme que par la plus rare des exceptions.

(1) Les *Annales* d'Attius (Macrobe, *Saturnaliorum* l. I, ch. 7), de Furius (*Ibidem*, l. VI, ch. 1), d'Albinus (Priscien, l. VII), d'Hostius (Macrobe, *Saturnaliorum* l. VI, ch. 4); l'*Ilias* de Matius (Aulu-Gelle, l. IX, ch. 14), le *Bellum Sequanicum* de Varron, le *Bellum Siculum* de Cornelius Severus, le poëme de Varius sur les exploits d'Auguste et d'Agrippa, etc.

(2) On en trouve même quelques exemples dans Virgile, *Oilēi*, *Aeneidos* l. I, v. 45; *aspris*, l. II, v. 379; *ferrēi*, l. VI, v. 280; *aursēi*, l. VIII, v. 553; *jusso*, l. XI, v. 467; *circlos*, *Georgicorum* l. III, v. 266. Les poëtes postérieurs conservèrent encore les formes de l'imparfait en *ebam* (iebam), les troisièmes personnes du pluriel du parfait en *arunt* (averunt), les nominatifs pluriels en *i* (ĭi), les génitifs en *um* (orum), etc. Au reste, les contractions étaient si fréquentes en latin, qu'on ne peut en attribuer entièrement l'usage à la versification métrique; voyez Festus, s. v° PA, et Cicéron, *De divinatione*, l. II, ch. 40.

(3) Ainsi, par exemple, on remplaçait la forme de la première déclinaison en A par la forme grecque en E, et l'accusatif en *um* par la terminaison grecque *on*.

(4) Nous ajouterons aux exemples que nous avons déjà cités, p. 55, not. 2 et 3, *Ītalia* (*Aeneidos* l. I, v. 2), dont la première était brève dans *Italus* (*Ibid.*, l. XII, v. 79), et *Āsia* (*Aeneidos* l. I, v. 389), quoique l'A d'*Asius* fût long; *Ibidem*, l. VII, v. 701.

(5) Elle ne pouvait donner autant de force au rhythme que si elle n'eût pas été une fiction étrangère à la nature de la langue.

(6) Comme l'accentuation était plus simple et plus régulière, elle devait être plus sensible qu'en grec et empêchait la quantité de marquer le rhythme avec la même force.

(7) La musique des Grecs était à cordes et celle des Romains à vent; le rhythme de la première était par conséquent bien mieux dessiné que celui de la seconde.

(8) Spondeis illum primo natum cernis sex, dit Terentianus, v. 1592, du vers hexamètre (voyez *Iliadis* l. XI, v. 130; l. XXIII, v. 221, etc.); et quelques vers attribués à Ennius ont conservé le rhythme primitif :

Olli respondet rex Albai longai.
Cives romani tunc facti sunt Campani.
Introducuntur legati Minturnenses.

(9) Urbem Fortem nuper cepit fortior hostis.
Romae moenia terruit impiger Hannibal [armis.

mitation inintelligente d'une faculté que les Homérides ne devaient qu'à la forte accentuation de leur idiome, il supposait aussi entre les voyelles qui se suivaient immédiatement des aspirations assez prononcées pour lui permettre d'allonger la première, et d'éviter l'hiatus que produisait leur concours (1). Si la versification de Lucrèce respectait mieux le génie de la langue, le rhythme y restait encore rude, brisé et dénué de toute autre harmonie que celle qui résulte de la gravité du style et de la dignité des expressions (2). Dans Catulle lui-même, qui cependant imitait déjà les poëtes d'Alexandrie (3), il n'avait point dépouillé toute sa grossièreté primitive; la pause qui séparait les vers n'était pas assez marquée pour empêcher l'élision de supprimer les syllabes qui excédaient la mesure (4), et le dactyle habituel du cinquième pied était souvent remplacé par un spondée (5) dont l'accentuation ne concourait pas même toujours à

Les autres poëtes latins (sauf cependant Lucilius, ap. Scripterem ad Herennium, l. IV, ch. 12) mettaient au moins une césure; Terentianus disait même, v. 1704 :

Harum si nulla est species depressa, Magistri
versum recusant, nec vocant heroicum.

On exigeait plus rigoureusement encore une césure au milieu du vers pentamètre :

Nam vitiosus erit sic pentameter generatus :
Inter nostros gentilis oberrat equus.
Terentianus, v. 1787.

Nous citerons cependant une exception dans Théodulf, *Carminum* l. II, v. 390 :

Sive rei modus aptum adjuvat ingenium.
Ap. Sirmond, *Opera*, t. II, p. 1055.

(1) On ne peut s'expliquer l'omission des élisions dans la première période de la poésie romaine que par l'usage fréquent de cette sorte d'aspiration que l'on appelait le digamma éolique (voyez Cicéron, *Orator*, ch. 48). Ennius ne craignait même pas de l'introduire dans l'intérieur des mots (*fūvimus*, ap. Cicéron, *De oratore*, l. III, ch. XLII, par. 168, et Aulu-Gelle, l. XII, ch. 4), et ses premiers successeurs suivirent son exemple (*lūvit* dans Lucilius, ap. Nonius, ch. VIII, par. 47; *flūvida* dans Lucrèce, l. II, v. 463, et l. IV, v. 465). Plus tard on indiqua cette aspiration par un H (Aulu-Gelle, l. II, ch. 3), dont l'usage se conserva jusqu'au temps de Cicéron; Quintilien, l. I, ch. 9.

(2) Il admettait, comme on l'a vu dans la note précédente, des aspirations dans le milieu des mots, supprimait les S finals pour empêcher la voyelle précédente de devenir longue par position, mettait les enclitiques *que*, *ve* et *ne*, après un E bref, accumulait les élisions :

Quod si in eo spatio atque ante acta aetate [fuere,
(L. I, v. 255; voyez aussi v. 673)

et ne mettait dans ses vers que des spondées :

An coelum nobis natura ultro correptum?
L. VI, v. 1133.

(3) Kallimachos et Apollonios.

(4) Inde pater divum, sancta cum conjuge, [natisque
Carmen LXIV, v. 299.

Et qui principio nobis terram dedit, auctore.
Carmen LXVIII, v. 157.

(5) Nous citerons seulement dans le n° LXIV les vers 11, 15, 24, 28, 36, 44, 67, 71, 78, 79, 80, 83, etc.

Pharmonie (1). En latin, où la quantité n'était point aussi naturellement marquée par la prononciation qu'en grec, la cadence du vers ne pouvait conserver autant de force qu'en devenant plus uniforme et plus simple (2). Les premiers poëtes qui se préoccupèrent de la versification pour elle-même durent donc renoncer aux irrégularités qui jetaient de la perturbation dans la mesure; les deux derniers pieds n'eurent plus rien d'arbitraire (3), et l'accentuation des mots s'unissait à celle du rhythme pour en mieux faire ressortir l'harmonie; les césures devinrent plus nécessaires et plus fixes; les enjambements tendirent à disparaître; les élisions diminuèrent (4), et les règles de la versification et de la prosodie furent plus soigneusement observées (5). D'abord, sans doute, ces perfectionnements furent amenés par l'imitation des Alexandrins (6); mais la différence des deux langues produisit bientôt des modifications nouvelles; le côté matériel de l'art préoccupa de plus en plus les poëtes, et il s'établit des colléges de beaux esprits (7), dont la principale étude fut, comme il arrive toujours, le culte exagéré de la forme (8). Les lectures publiques développèrent

(1) Regia fulgenti splendent auro, atque [argento.
Carmen LXIV, v. 44.
Persolvit, pendens e verticibus præruptis.
Ibidem, v. 298.

(2) Voilà pourquoi Horace, qui imitait les strophes composées d'un petit nombre de vers d'Alcée, de Sappho et d'Asclépiades, ne prenait point pour modèles les longues strophes de Pindare, de Simonides et de Bacchylides.

(3) Non seulement on ne permettait plus les vers spondaïques que dans un but d'harmonie imitative, mais on voulait que le cinquième pied commençât par une syllabe accentuée, et que le dernier mot eût deux ou trois syllabes.

(4) Ovide en a déjà bien moins que Virgile, et leur nombre se réduisit encore dans les poëtes postérieurs.

(5) La faculté d'allonger les brèves à la césure et d'éviter les élisions en abrégeant la première voyelle tomba en désuétude.

(6) Gallus et Virgile imitaient Euphorion; Properce s'appelait lui-même *Romanus Callimachus*; Virgile avait fait son *Georgica* et Macer son *Theriaca* d'après Nikander; Varron traduisait Apollonios de Rhodes; Ovide Aratos, et il prenait le sujet de ses *Metamorphoses* dans Nikander et dans Parthenios.

(7) Le plus célèbre fut fondé par Pollion; voyez Wernsdorf, *De collegio poetarum romano*.

(8) Battiades toto semper cantabitur orbe;
quamvis ingenio non valet, arte valet.
Ovide, *Amorum* l. I, él. XV, v. 15.

A la tête de ce mouvement artistique étaient Horace (dans ses épîtres et dans ses satyres, il cherchait évidemment à se rapprocher le plus possible du langage ordinaire), Virgile (le IIIe livre de son *Enéide* est beaucoup plus négligé que les autres), Varius, Plotius Tucca et Valgius Rufus.

le principe oratoire que contenait la poésie romaine (1); à la fin du siècle d'Auguste, ce n'était plus qu'une déclamation en vers (2), où des apprentis rhéteurs s'exerçaient à un style harmonieux (3). La coupe des vers perdit toute sa flexibilité première; au lieu de suivre le mouvement de l'inspiration et de donner plus de force à la phrase par l'expression du rhythme, la mesure adopta une fatigante uniformité. Dans les poëmes de Claudien surtout, les pensées les plus diverses s'enchâssèrent dans une même forme de vers comme dans un cadre; la nature de chaque pied (4), la position des césures (5), et jusqu'à la longueur des mots (6), tout était réglé par un besoin d'harmonie monotone presque aussi impérieux que de véritables règles.

La prosodie de Virgile et d'Ovide était trop fictive pour donner au rhythme une exactitude mathématique; la longue ne pouvait avoir réellement la valeur de deux brèves, puisqu'elle était produite par leur contraction. Dans l'enchaînement même uniforme des spondées et des dactyles, l'oreille aurait donc facilement reconnu une différence de mesure qui l'eût blessée (7), si une prononciation tout artificielle n'en avait dissimulé l'existence. Une semblable exa-

(1) Poemata etiam ejus prælegi memini; Suetone, *Lucani Vita*, à la fin. Pline le jeune disait de Silius, *Epistolarum* l. III, let. 7 : Scribebat carmina majore cum cura quam ingenio; nonnunquam judicia hominum recitationibus experiebatur. Voyez aussi Suétone, *Augusti Vita*, par. 89, et Weber, *De poetarum romanorum recitationibus*.

(2) Cela avait lieu dès le temps de Cicéron; Quintilien, l. IX, ch. IV, par. 76.

(3) Voyez Cicéron, *In Pisonem*, ch. 29. Ce fut une des causes de la corruption de l'éloquence. Sed ne vos diutius infatuem — finem faciam; quorum nimius cultus et fracta compositio poterit vos offendere, eam ad meam ætatem veneritis. Interim non dubito quin nunc vos ipsa quæ offensura sunt vitia delectent; Sénèque, *Suasoriæ*, l. II, à la fin. In universum autem, si sit necesse, illorum potius atque asperam compositionem malim esse, quam effeminatam et enervem, qualis apud multos : et quotidie magis lascivimus syntonorum modis saltitantes; Quintilien, liv. IX, ch. IV, par. 142.

(4) Le quatrième pied est presque toujours un spondée et le premier ordinairement un dactyle (c'était la coupe favorite d'Ovide; Virgile commençait de préférence par un spondée); les deux autres restent libres, seulement le désir de partager également le vers en dactyles et en spondées est évident.

(5) Il y a généralement une césure après le premier pied et le troisième.

(6) Le dernier ne devait avoir que deux syllabes; Atilius Fortunatianus, col. 2691; Beda, col. 2375.

(7) Voilà pourquoi on ne regardait pas comme suffisantes les césures qui suivaient une brève (τομὴ κατὰ τετάρτην τροχαῖον); l'accentuation du vers et la prosodie se seraient trouvées en désaccord : Virgile, dont l'harmonie était

gération de la prosodie n'était possible qu'à la condition de ne heurter l'oreille par aucun contraste avec la prononciation habituelle, et cette innovation dans la quantité, qui n'avait souvent d'autre raison que l'usage, devint une nouvelle cause de corruption qui accéléra l'action de toutes les autres. Quand les principes intellectuels qui présidaient à la formation des langues sont complétement développés, les peuples se préoccupent de l'harmonie et de la facilité du langage; ils adoucissent les sons, les abrégent, les systématisent, et dans cette seconde élaboration les différences prosodiques tendent de plus en plus à disparaître (1). D'ailleurs, les Barbares qui, dès les dernières années du règne d'Auguste, affluaient à Rome et remplissaient les cadres des légions, mêlaient à leur nouvelle langue les réminiscences de leur premier idiome, et dans le troisième siècle, quand on les admit aux charges militaires et même civiles de l'Empire, leur influence sur le reste du peuple fut irrésistible (2). Peut-être une politique différente aurait-elle préservé quelque temps

moins matérielle, s'en contentait encore (*Aeneidos* l. II, v. 323; l. V, v. 408, 696, etc.); mais plus tard on les réprouva entièrement, jusqu'à ce que l'affaiblissement graduel de la quantité ait permis à Nonnos d'en rendre l'usage indifférent; voyez Struve, *De exitu versuum in Nonni carminibus.*

(1) Le même fait s'est produit en allemand, en arabe, et même en grec; saint Grégoire de Naziance faisait brève la première syllabe d'ἀήρ :

Το τριτον ἀυ σκιπεσσιν ἀηρ, και γαια καλυφθη.

Les ïambographes regardaient comme douteuses toutes les voyelles dont la quantité n'était pas déterminée par leur position ou par leur nature; voyez Struve, *De legibus prosodicis et metricis quas seriores Graeci Iambographi secuti sunt.* Cet arbitraire se trouve déjà dans les poésies de Georgios Pisides, qui vivait dans la première moitié du VIIe siècle. La quantité était devenue si indifférente, qu'on ne craignait pas de la changer dans le même vers, comme le prouve ce vers ïambique cité par Struve dans les *Mélanges de critique* de Friedemann et Seebode, t. II, p. 642;

Και καττᾰλω καττᾰλον ἐκκρουει φθασας.

(2) C'est, comme l'on sait, la cause première de la formation des langues romanes; voyez l'état où la langue latine était tombée, dans les recueils d'inscriptions de Gruter, Reinesius, Spon, Fabrettus, et dans le *Supplementum de re diplomatica* de Mabillon. En Angleterre, où cependant l'érudition se conserva beaucoup mieux que dans le reste de l'Europe, les ecclésiastiques eux-mêmes ne comprenaient plus du temps d'Alfred les prières les plus usuelles (Spelman, *Vita Alfredi*, appendice). En Espagne, il n'y avait pas un prêtre sur cent qui pût écrire une simple lettre (Mabillon, *De re diplomatica*, p. 55) ou répondre de vive voix à une salutation latine (Alvar, *Indiculus luminosus*, ap. Florez, *España sagrada*, t. XI, p. 274). Charlemagne était obligé de faire venir d'Italie des maîtres pour enseigner le latin dans ses Etats (Monachus Engolismensis, *Caroli Magni Vita*, ch. VIII, année 787); et cependant on

la langue de ces altérations grossières; mais, loin de s'opposer aux innovations par esprit de conservation et par orgueil du passé, Alexandre Sévère et ses successeurs poursuivirent comme un principe d'administration l'abaissement de Rome et de l'Italie. Chaque jour le christianisme gagnait une plus large place dans le monde, et, trop vivement engagé dans sa lutte avec le passé pour pratiquer la tolérance, il réprouvait toutes les traditions littéraires (1); en animant la poésie d'un esprit entièrement nouveau, il attaquait même la quantité jusque dans son principe. Sous l'influence des idées chrétiennes, l'inspiration devint plus profonde; et quand on exprima des sentiments vrais, la versification ne put conserver un caractère impassible, complétement indépendant de la pensée; il s'établit entre l'idée et sa forme des rapports d'harmonie que marque naturellement la voix en appuyant sur les syllabes significatives plus fortement que sur les autres. Des causes si diverses (2), dont l'action acquérait tous les jours plus d'énergie,

trouve dans les lettres du pape Adrien I: *Ut inter eis dissensio fiat et divisis inveniantur.... Aut tam de recipiendi eos, quanque de nostro misso una cum nostrum indiculum apud saepe...* (ap. Mabillon, *Librorum de re diplomatica supplementum*, p. 96). Plus tard l'ignorance était devenue si générale, que nous savons, par un concile tenu en 992, qu'il y avait alors à peine une seule personne à Rome qui connût les premiers éléments des lettres; ap. Tiraboschi, t. III, p. 198. La corruption était allée si loin en Allemagne, que l'on fut obligé, au milieu du VIIIe siècle d'y déclarer valide le baptême donné *In nomine patria, filia et spiritus sancti;* Zacharie, *Epistola*, CXXXIV. L'accent lui-même s'était déjà modifié du temps de Quintilien : Ut *Atreus*, quem nobis viventibus doctissimi senes acuta prima dicere solebant ut necessario secunda gravis esset; *Institutio oratoria*, l. I, ch. 5.

(1) Nous ne parlons pas seulement d'insinuations détournées et de conséquences inaperçues, mais de prescriptions positives; ainsi saint Jérôme condamna l'étude des livres profanes qui ne se proposait pas un but religieux (Hallam, *State of Europe during the middle ages*, t. III, p. 310); en 398, le quatrième concile de Carthage l'interdit aux évêques, et, en 586, le pape Grégoire Ier étendit cette défense à tous les ecclésiastiques; *Epistolarum* l. IX, let. 4, et l. XI, let. 54. Aussi, dès le VIe siècle, lisait-on à peine en France les meilleurs écrivains latins; *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 5.

(2) Il semble probable que la psalmodie, dont nous parlerons tout à l'heure, introduisit une fausse prononciation dans le culte chrétien, que les hymnographes furent obligés de respecter; peut-être même, ainsi que l'a remarqué Vossius, doit-on expliquer par la même raison l'emploi de certaines expressions qu'on ne trouve pas dans les autres poëtes : Caeterum voces in diviniori coetu christianorum inventas, quod receperit noster (Prudentius) et adhibuerit culpare velle absurdum est; *Institutio oratoria*, l. IV, part. II, ch. 1, par. 3.

finirent par corrompre tellement la prosodie (1), qu'on ne reconnaissait pas même la quantité qui résultait des nécessités de la prononciation.

Loin de s'affaiblir avec la prosodie, l'accent, qui avait son principe dans la nature de la langue, et des règles trop simples pour ne pas être facilement retenues, frappa plus vivement l'oreille quand d'autres modulations n'en détournèrent plus l'attention (2). Uniquement subordonnée à la syllabe accentuée, la voix la prit pour centre, et la fit encore ressortir en s'abaissant et s'élevant successivement sur les

(1) La quantité avait déjà changé du temps d'Auguste ; les dissyllabes dont la première était brève allongeaient leur finale à l'impératif des 1re, 2e et 4e conjugaisons. L'A était devenu bref à l'ablatif; Tertullien, *Adversus Marcionem*, l. II, v. 21 ; l. IV, v. 87 ; Martianus Capella, l. I, p. 22 ; Ausone, *Ad Theodosium*, v. 16 ; saint Paulin de Périgueux, *Eucharisticum*, v. 197, 234, 306, etc. Venantius Fortunatus et Aurelius Prudentius faisaient presque toujours brève la finale ES (*cladĕs, essĕs, famĕs*, passim ; on trouve aussi *vulpĭs* dans la XLe fable d'Avienus) ; le génitif singulier de la quatrième déclinaison avait également perdu sa quantité (Sedulius, l. I, v. 276, 279, etc. ; Corippus, l. III, v. 55 ; saint Paulin, *Eucharisticum*, v. 166, 194, etc.), ainsi que la terminaison IS des verbes de la quatrième conjugaison (Sidonius Apollinaris, carmen V, v. 576 ; Avitus, l. III, v. 384 ; Sedulius, l. IV, v. 283, etc. ; Fortunatus la faisait même brève au datif et à l'ablatif pluriel, *equĭs*, etc.). Les fautes qui ne se rattachent à la violation d'aucune règle sont trop nombreuses pour exiger des exemples (voyez Saumaise, ad Spartianus, *Pescennii Nigri Vita*, p. 680; Vossius, *De arte grammatica*, l. II, ch. 39; Scaliger, *Lectiones Ausonii*, l. I, ch. 17 ; l. II, ch. 21, et Baillet, *Jugement des Savants*, t. VI, p. 512). Il nous suffira de citer un passage de Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica*, l. VI, ch. 46 : Chilpericus rex (un grammairien pourtant) confecit duos libros... quorum versiculi debiles nullis pedibus subsistere possunt ; in quibus dum non intelligebat, pro longis syllabas breves posuit et pro brevibus longas statuebat. Saint Paulin d'Aquilée disait lui-même à son lecteur : Te vero obsecro devotionis affectu, quicunque hos dignatus fueris versiculos lectitare, cum aut per incuriam brevem pro longa aut longam pro brevi, etc. ; *Opera*, p. 179, éd. de Madrisi. Une preuve frappante de la corruption où était arrivée la prosodie se trouve dans Ekkehardus, *De casibus Sancti-Galli*, ch. I (vers 883) ; souvent, nous dit-il, les moines s'attaquaient en vers léonins improvisés, et il cite les deux suivants :

Quid fēcimus talē, ut nobis făcĭăs mălē ?
Appellamŭs rĕgem quia nostram fēcimŭs
llegem.

Un passage de Beda montre aussi d'une manière bien convaincante les changements qui s'étaient introduits dans la prononciation du latin : Quod ideo magis R littera quam caeterae consonantes patitur, quae quia durius naturaliter sonat durior efficitur cum ab aliis consonantibus excipitur, atque ideo sonus ei vocalis apponitur, cujus temperamento ejus levigetur asperitas : quod etiam in cantilenis ecclesiasticis saepe cum eadem littera facere consueverunt ; *De arte metrica*, t. I, col. 37. Walafrid Strabo, qui avait cependant bien mieux conservé les traditions classiques que les autres poëtes karlingiens, dit lui-même dans sa lettre à Grimald, archichapelain de Louis d'Allemagne : Et si in pedum mensuris et synaloepharum positione fefelli, contra nullum luctamen inibo, quia ad ramusculos spargendos non egi, sed potius ob propositi mei conservationem.

(2) Ausone disait déjà, *Idyl.* IV, v. 47 :

. . . . . Tu flexu et acumine vocis
Innumeros numeros doctis accentibus effer
Affectusque impone legens.

autres (1). Il n'y avait donc plus de base réelle pour la versification que l'accent, et l'importance reconnue des césures, l'influence croissante que l'affaiblissement de la quantité avait donnée à la première syllabe de chaque pied, préparaient depuis long-temps ce changement; peut-être même d'anciennes habitudes fidèlement conservées par le peuple (2) n'y furent-elles pas étrangères. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, la nature de la poésie ne lui permettait plus de conserver un rhythme purement musical, sans aucun lien avec la pensée; il fallut à la versification une valeur intellectuelle, qui s'associât au mouvement des idées. Près d'un siècle avant qu'Ausone et Claudien reçussent les dernières inspirations de la muse classique, des poëtes latins (3) que leur foi religieuse animait plus puissamment du nouvel esprit littéraire (4) avaient abandonné

Dans le traité *De re metrica*, que Beda comprit dans le catalogue de ses ouvrages qu'il fit en 721, il s'exprime ainsi, t. I, col. 29, éd. de 1612 : Medias syllabas tribus modis cognoscimus, positione, diphthongo et accentu.....; et cet accent n'était déjà plus celui des Latins, puisque, voulant déterminer la quantité de *amicissimorum*, Beda dit, col. 30 : Secundam longam accentu invenimus, tertiam longam positione, quartam brevem accentu, quia dicimus *amicissimus*, penultimam cum brevi accentu longam. D. Unde distat (sonus) cum et iisdem temporibus utrumque (*pone* verbum et *pone* adverbium), et iisdem locis constet? R. Eo distat quod in diversis locis habet acumen; saint Augustin, *De musica*, l. I, ch. 1. Un passage de saint Aldhelm, mort en 709, est plus significatif encore. Il définit la prosodie *signum sermonis iter rectum faciens*, et met au premier rang l'accent; *De re grammatica et metrica*, ap. Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 594.

(1) C'est même l'explication de beaucoup de fautes de quantité : *phrenesis*, Serenus Sammonicus, ch. VII; *trigonorum*, Ausone, *Idyl.* XI, v. 50; *Syracusas*, Idem, *De claris urbibus* (la quantité n'en était pas cependant constante en grec); *mathesis*, Sidonius Apollinaris, poëm. V; *diastema*, Idem, poëm. XV; *erēmus*, Aurelius Prudentius, *Psychomachia*, v. 371; *paraclētus*, Idem, *Peristephanon*, hym. X, v. 430, et *Cathemerinon*, hym. V, v. 160.

(2) La versification des poésies populaires romaines était, comme nous le verrons, quelquefois basée sur l'accent.

(3) Nous n'avons d'une époque aussi reculée que l'*Octoginta instructiones* de Commodianus (ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XXVII, p. 12, et Minucius Felix, éd. de Dawes); mais un ouvrage aussi considérable avait certainement été précédé de plusieurs autres du même genre. Quoique Gennadius, *De viris illustribus*, ch. 15, ait dit que ce poëte vivait dans le IVe siècle, nous regardons comme beaucoup plus probable l'opinion de Dodwell, *De Commodiani aetate*, de Schurzfleisch, *Commodiani opera* (Viteberg, 1705), préf., et de Fabricius, *Bibliotheca latina*, qui le font fleurir vers 270; voyez aussi *Instructio* VI, v. 6.

(4) La préface ne permet pas d'en douter :

Praefatió nostrá viám erránti demónstrat,
Réspectúmque bonúm, cum vénerit saéculi [méta,
Aéternúm fieri, quod discredunt inscia córda.
Ego similitér errávi témpore múlto,
Fána proséquendo, paréntibus inscis ipsis.

la quantité sans modifier la coupe du rhythme. Ils suppléaient à la succession régulière des longues et des brèves par de fréquentes césures et la disposition des accents toniques; en les faisant, surtout à la fin, concorder avec les accents du vers, ils en rendaient la mesure plus sensible. Avec le temps, ce changement fut général dans tout le monde chrétien (1). Malgré ses tendances matérielles et ses préoccupations de la beauté de la forme, la poésie grecque elle-même finit par renoncer à la prosodie (2), et adop-

(1) Nous en citerons quelques autres exemples, en cherchant, comme dans la note précédente, à indiquer par un accent sur la première syllabe de chaque pied la manière dont les vers étaient scandés. Vers adressés, probablement avant l'invasion de Clovis, par Auspicius, évêque de Toul, à un comte Arbogaste :

Praécelso éxpectábili bis Arbogásto Comíti,
Áuspiciús, qui diligo salútem dico plurimam.
Mágnas coelésti Domino repéndo córde gra-
[tias.
Quód te Tullénsi próxime mágnum in úrbe
[vidimus.

Ap. Dom Bouquet, t. I, p. 815.

Épitaphe de Thomas, qui aida au pape Honorius à mettre fin à l'hérésie d'Aquilée :

Quis mihi tribuát ut flétus céssent imménsi,
Et luctús animaé det lócum véra dicénti :
Licet in lacrymis singúltus vérba erúmpant
Dé te cértissime tuús discípulus lóquor.

Ap. Baronius, *Annales ecclesiastici*, année 638, t. XI, p. 324.

Épitaphe de saint Cumian, mort vers 722, par Johannes magister :

Hic sacrá beati membrá Cumiáni solvúntur,
Cújus coelúm penetráns animá cum ángelis
[gaúdet.
Iste fuit magnús dignitáte, génere, fórma.

Ap. Muratori, *Antiquitates medii aevi*, t. III, col. 679.

Épitaphe de Théodata, maîtresse du roi des Lombards Kunibert :

Coélicolaé sic démum ejús prosápiam téxam,
Máter vixit virginum per ánnos nimium
[plúres
In grege dóminicó pascéns oviculas Christo.

Ap. Muratori, *Annali d'Italia*, t. IV, p. 198.

Leyser nous a fait connaître deux poëmes anonymes dont on ignore également la date. Le sujet du premier, *Historia de Pyramo et Thisbe*, p. 2088, et les rimes léonines de la préface, ne permettent pas de le croire fort ancien :

Pýramus ét Thisbé fueránt civés Babylónis.

On ne peut préjuger d'une manière certaine l'âge du second, *Auctor de extremo judicio*, p. 2091, par le vers qu'en cite Leyser, quoique la langue nous le fasse croire bien antérieur :

Quátuor dé partés mundi sunt ángeli missi.

Nous indiquerons encore une inscription, ap. Gruter, p. 1061, n. VII; des prophéties sur le roi d'Angleterre Edouard III, ap. *Reliquiae antiquae*, t. II, p. 25, et un poëme de Bernard, abbé de Saint-Malachie, vers 1135 :

Nobilis signis, moribus suavis,
meritis sanctus, inclytus triumphis,
hodie carnis pondere levatus,
migravit (migrat) antistes.

Ap. Martenne, *Amplissima collectio*, t. I, col. 746.

Nous publierons plusieurs autres poésies lyriques semblables, et l'on connaît un poëme grec (ap. Montfaucon, *Palaeographia graeca*, p. 220), que, peut-être sans raison suffisante, des savants ont cru du VIIe siècle, dont le rhythme semble aussi dépendre de l'accent.

(2) Les fautes étaient devenues trop nombreuses pour n'en pas faire une nécessité : ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, l'*Iliade* en vers trochaïques, qui fut publiée en 1549, plusieurs siècles après avoir été composée, commence ainsi :

Τὴν ὀργὴν ἄδε, καὶ λεγε,
ὦ θεα μου, Καλλιοπη,
του Πηλειδου Ἀχιλλεως.

Le poëte ne daignait pas seulement écrire Ἀχιλλεος. On donnait même le nom d'ïam-

ter un système de versification où dominait l'accent (1).

Peut-être cependant le christianisme exerça-t-il encore moins d'influence sur le changement de la versification par l'esprit nouveau qu'il répandit dans le monde que par la forme de ses chants liturgiques. Les premiers chrétiens conservèrent d'abord sans doute (2) les prières et la psalmodie des cérémonies mosaïques (3); mais leur enthousiasme était trop ardent et trop sincère pour se contenter long-temps de paroles empruntées à une autre croyance, et répétées avec une imperturbable monotonie (4). Quand l'heure de la prière les réunissait autour d'un autel, les plus inspirés chantaient les louanges de Dieu (5), et les assistants s'associaient à leur ferveur en répétant leurs paro-

biques à des vers dont le rhythme n'avait rien de métrique (voyez Wernsdorf, ap. *Philes*, préface, par. VIII, et Petersen, *Ueber die sogenannten politischen Verse*, p. 29, trad. allemande), et les poëtes qui connaissaient le mieux l'ancienne prosodie, Kosmas Melodos, Psellos, Photios, Tzetzes, étaient les premiers à s'en écarter. Le recueil des poésies anacréontiques contient trois pièces, la 24e (38e de l'édition de Melhorn), la 62e (64e de Melhorn), et le fragment 3e (39e de Melhorn), qui n'ont pas d'autre mètre apparent (et encore n'est-il pas exactement observé dans trois cas) que la numération des syllabes et l'accentuation de la pénultième; mais on sait qu'il s'y trouve des pièces de tous les temps. Il y en a de Basilios, de Julianos Aigyptios, et même sans doute de Theodoros Prodromos.

(1) La dix-huitième pièce du recueil connu sous le nom d'*Anacréon* (4e de l'édition de Melhorn) est accentuée, et, quoique plusieurs savants aient soutenu le contraire, le rhythme des vers politiques était certainement déterminé par l'accent. Paula Lechner en a compté jusqu'à cent formes différentes (ap. Βατραχομυομαχια μεταφρασθεισα εις ρωμαϊκην γλωσσαν ὑπο Δημητριου του Ζηνου του Ζακυνθου). Nous citerons, comme exemple de la mesure la plus ordinaire, les trois premiers vers du Περι ρηματων αὐθυποτακτων de Tzetzes, ap. Bekker, *Anecdota græca*, t. III, p. 1090 :

Φέρε μικρόν τι παίζωμεν πολιτικοῖς ἐν στίχοις
τῆς νόσου παρηγόρημα καὶ τῆς μικροψυχίας,
περὶ ρημάτων δ' ἔστωσαν αὐθυποτάκτων οὗτοι.

Les vers ont, ainsi qu'on le voit, quinze syllabes divisées en deux hémistiches par une pause après la huitième, et sont accentués sur les syllabes paires, excepté au premier pied de chaque hémistiche, où l'accent frappe indifféremment la première et la seconde syllabe.

(2) Il est déjà question de chants religieux dans l'Évangile (saint Mathieu, ch. XXVI, v. 30), et les apôtres en recommandent l'usage (saint Paul, *ad Cor.* ép. I, ch. XIV, v. 15 et 16; *ad Col.*, ch. III, v. 16; *ad Eph.*, ch. V, v. 19): aussi devint-il bientôt général. Le témoignage de Pline le jeune est positif: Affirmabant autem hanc fuisse summam vel culpae suae, vel erroris, quod essent soliti, stato die, ante lucem convenire, carmenque Christo, quasi Deo, dicere secum invicem; l. X, let. 97; et un passage du *De oratione* de Tertullien ne laisse pas le moindre doute: Orationem Dei propriam et acceptabilem..... cum pompa operum bonorum, inter psalmos et hymnos, deducere ad Dei altare debemus.

(3) Tertullien, *Apologeticus*, ch. 39.

(4) Saint Paul reconnaissait déjà trois espèces de poésies religieuses: ψαλμοι, ὑμνοι et ᾠδαι πνευματικαι.

(5) C'est la conséquence de l'expres-

les (1) ou en les accompagnant de pieux refrains, auxquels l'habitude ne tarda pas à donner une véritable consécration (2). De semblables improvisations ne pouvaient avoir qu'une forme irrégulière, sans autre rhythme que l'accentuation inséparable de tout sentiment exalté, et sans autre mélodie que la déclamation lyrique qui en était la conséquence (3). Bientôt cet arbitraire de la prière disparut; trop d'activité agitait l'église chrétienne, trop de questions dogmatiques divisaient les esprits les plus convaincus pour qu'il n'entraînât pas de graves inconvénients (4) : une tradition de jour en jour plus générale et plus respectée

sion de saint Paul que nous citions dans la note précédente, et le témoignage d'Eusèbe est formel : Tum exsurgens unus hymnum canit in Dei laudem, vel recens a se factum, vel pridem ab aliquo priscorum vatum; *Historiae ecclesiasticae* l. II, ch. 16. Il ne s'agit que des Thérapeutes; mais Eusèbe ajoute : Sicut apud nos moris est. Voyez d'ailleurs Neander, *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion*, t. I, p. 78. On en trouve des preuves irrécusables dans Abdias, *Constitutiones apostolicae*, l. II, ch. 57, p. 262, éd. de Cotel; saint Justin, *Apologia*, p. 82; Origenes, *Adversus Celsum*, l. VIII, ch. 67; saint Clément, *Stromata*, l. VII, ch. 7, éd. d'Oxford; Ruinart, *Acta genuina Martyrum*, ch. 139; etc.

(1) Responsorius (psalmus) cum, cantore seu lectore singulos sigillatim psalmi versiculos canente, chorus eosdem versiculos respondebat seu repetebat. Qui ritus ab ipso Evangelii exordio in christianis conventibus videtur fuisse statim admissus, utpote promptus ac facilis quo posset etiam imperita plebs psalmos concinere, quos neque memoria neque scripto tenebat; Martenne, *Tractatus de antiqua Ecclesiae disciplina in divinis celebrandis officiis*, p. 19; voyez Philo, Περι βιου θεωρητικου ἡ ἱκετων ἀρετων, p. 902, éd. de Höschel et saint Basile, *Ad Neocaesarem*, let. LXIII, p. 312, éd. de Bâle. Ces répétitions ont encore lieu dans plusieurs parties de la liturgie; les réponses des processions, le *Sanctus*, les chants au moment de l'élévation, etc.

(2) *Kyrie eleison*, *alleluia*, etc. On lit dans le capitulaire de Hérard, archevêque de Tours au milieu du IXe siècle : Et illi qui psalmos non tenent (pendant les funérailles) excelsa voce *Kyrie eleison*, *Christe eleison*, viris incheantibus mulieribusque respondentibus, alta voce canere studeant pro ejus anima; ap. Baluze, *Capitularia*, t. I, col. 957. A la fin du Ve siècle, l'Église grecque avait déjà des chants spécialement destinés aux laïques : au moins Anthimos et Timocles, qui florissaient en 484, sont appelés των τρεπαρων κοσμητας; ap. Theophanes, p. 98, éd. de Paris, 1655, et du Cange, *Glossarium mediae et infimae graecitatis*, v^o^ Μακελλης. Il y a un chant du soir dans le ms. du Ve siècle, que le patriarche grec Cyrillus Lucaris envoya à Charles Ier, roi d'Angleterre, et une hymne au Christ, à la fin du *Paedagogus* de saint Clément d'Alexandrie.

(3) Tam modico flexu vocis faciebat (sanctus Athanasius) sonare lectorem psalmi, ut pronuncianti vicinior esset quam canenti; saint Augustin, *Confessionum* l. X; ch. 33; et saint Isidore se sert des mêmes expressions d'une manière générale; *De divinis officiis Ecclesiae*, l. I, ch. 5. Voyez aussi Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*, t. II, p. 158.

(4) Quoique la connaissance des abus de ce genre n'ait pu nous parvenir que par de bien grands hasards, nous savons que Paul de Samosata se célébrait lui-même dans des hymnes; le gnosticisme fut répandu en Syrie par les hymnes de Bardesanes et d'Harmonius, et il est pro-

étendit et conserva l'usage des chants qui exprimaient plus complétement les sentiments et les vœux des fidèles (1). Ce changement rendit l'intervention des laïques dans les prières de l'église plus facile et plus constante (2); comme les psaumes, les hymnes furent divisées en strophe (3), et chacune était alternativement chantée en chœur par une moitié de l'assistance (4). La foule ignorante du peuple ne pouvait ni connaître les dernières traditions prosodiques, ni

bable qu'Arius faisait chanter dans les églises les cantiques qu'il avait composés pour propager sa doctrine; saint Athanase, t. I, p. 310; Socrates, l. VI, ch. 8, et Sozomenes, l. VIII, ch. 8. On en vint, à la fin du second siècle, jusqu'à chanter des chansons profanes (Häuser, *Geschichte des Kirchengesanges*, p. 9) en frappant dans ses mains et en dansant (Gerbert, *De cantu et musica sacra*, t. I, p. 71). Aussi le concile de Milan et le troisième concile de Carthage défendirent de rien chanter dans les églises qui n'ait été approuvé par un synode, et on lit dans Gerbert, t. I, p. 227 : Notabilis est quae a Durando tradita est regula : In Ecclesia generaliter nil canendum aut legendum est, quod a sancta romana Ecclesia canonizatum et approbatum expresse aut per patientiam non sit; mais nous savons par Radulphus (mort en 1403) que ces défenses n'étaient pas observées, parce que, dit-il, quisque gaudet de suis novitatibus; *De canonum observatione*, prop. XXIII, et l'on voit dans la *Règle de l'Abbaye de Saint-Paul et de Saint-Etienne*, ap. Lucas Holstenius, *Codex regularum monasticarum et canonicarum* : Responsoria vel antiphonas, quae soleut aliqui compositô sono, pro suo libitu, et non ex canonica scriptura assumpta canere. Nous nous faisons un plaisir et un devoir de reconnaître que nous avons pris ces deux dernières indications dans le savant ouvrage de M. Ferd. Wolf, *Ueber die Lais*, où se trouvent réunis les plus curieux renseignements sur l'histoire de la musique vocale pendant le moyen âge.

(1) Il paraît cependant que dans les premiers temps on ne chantait pas d'hymnes à la messe des catéchumènes; on les réservait pour la messe des fidèles; ils auraient ainsi appartenu à la discipline arcane; on les appelait même ὑμνοι θεολογουντες.

(2) Quelquefois même le peuple chantait les psaumes à pleine voix, comme des hymnes; c'est au moins le sens que nous donnons au passage où saint Augustin parle d'un usage qui tunc apud Carthaginem coeperat, ut hymni ad altare dicerentur de Psalmorum libro, sive ante oblationem, sive cum distribueretur populo quod fuisset oblatum; *Retractationum* l. II, ch. XI.

(3) Le nom de *psaume* se donnait même à tous les cantiques religieux; dans son Commentaire sur le psaume CXVIII, saint Augustin en distinguait trois espèces : *psalmi octonarii* (les hymnes dont chaque ligne avait ordinairement huit syllabes), *psalmi alphabetici* (les psaumes hébreux, où, comme dans celui qu'il commentait, les premières lettres de chaque verset se succédaient quelquefois dans l'ordre alphabétique), et *psalmi alleluiatici* (les cantiques terminés par *alleluia*). Hymnos vero quos choris alternantibus canere oportet, necesse est singulis versibus ad purum esse distinctos; Beda, *De arte metrica*, t. I, col. 33.

(4) Du temps de Grégoire de Tours, les chants alternés étaient d'un usage général : Unus quidam chorus unius vocis adjutorio adjuvatur, alius vero alterius vocis modulamine convalescit; *De gloria Confessorum*, ch. 45, col. 933, éd. de Ruinart; et l'on ne peut douter que le peuple entier n'y prît part:

Te senes et te juventus, parvulorumque [chorus,
Turba matrum virginumque, simplicesque [puellae
Voce concordes pudicis perstrepant concen- [tibus.

Aurelius Prudentius, *Cathemerinon*, hym. IX, st. 37.

sentir le besoin de les respecter : bientôt aucune différence ne distingua plus les longues des brèves; souvent même les habitudes de la prononciation variaient d'une église à une autre. Pour rétablir l'unité dans le chant liturgique et faire cesser une confusion que les gens lettrés trouvaient honteuse, saint Ambroise imagina une sorte de notation presque aussi prosodique que mélodique (1), et si simple, que loin d'empêcher les laïques de chanter à l'unisson avec les clercs, elle consacra, pour ainsi dire, leur droit, en diminuant les inconvénients musicaux d'un pareil usage (2). Telle fut sans doute la cause principale de la réforme de Grégoire I (3), quoique la corruption où la mélodie était retombée en fît une nécessité (4) : il voulait augmenter l'importance du clergé en obligeant tous les chrétiens à le prendre pour intermédiaire entre Dieu et leurs prières. Le chant devint

Hymnum dicat turba fratrum, hymnum [cantus personet;
Christo regi concinentes, laudes demus de- [bitos.

Hymnus ad matutinum (antérieur au VIIIe siècle, puisque Beda en parle dans son *De arte metrica*), *Opera*, p. 186.

Classibus et geminis psalmorum concrepet oda,
Hymnistae crebro vox articulata resultet,
Et celsum quatiat clamoso carmine culmen.
Fratres, concordi laudemus voce Tonantem;
Cantibus et crebris conclamet turba sororum:
Hymnos ac psalmos et responsaria festis
Congrua promamus subter testudine templi,
Psalterii melos fantes modulamine crebro.

Saint Aldhelm, *De basilica aedificata a Bugge*; ap. Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 389.

(1) Quoique la longue valût deux brèves et que la mélodie fût subordonnée au mètre (voyez Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*, t. II, p. 158), ce n'en était pas moins ein wahrer Gesang im eigentlich musikalischen Verstande dieses Wortes, nicht aber bloss ein gewisse Art von Deklamation oder Halbgesang, wie er vorher in Italien üblich war, gewesen; Forkel, t. II, p. 156. Peut-être cependant le chant n'était-il pas aussi grossier en Italie; au moins savons-nous que le pape Sylvestre I établit à Rome une école de chantres ecclésiastiques dont le chef s'appelait *Primicerius* et qu'elle fut rétablie en 350.

(2) Les notes avaient une forme différente suivant la quantité des syllabes; les unes étaient carrées et les autres avaient la forme d'un losange.

(3) Saint Jérôme disait déjà dans son Commentaire sur l'*Épître aux Éphésiens*, l. III, ch. 5 : Canere igitur et psallere et laudare Dominum magis animo quam voce debemus; et saint Augustin, *Confessionum* l. X, ch. 33, exprime beaucoup de doutes sur la convenance du chant dans les églises, quoiqu'il finisse par l'approuver, *ut per oblectamenta aurium infirmior animus in affectum pietatis assurgat.*

(4) Le mouvement du rhythme, qui, comme nous l'avons dit, était déterminé en partie par la prosodie, changeait trop souvent pour ne pas jeter une grande perturbation dans la mélodie. Dans les vers ïambiques, par exemple, où l'on admettait indifféremment aux pieds impairs des spondées et des ïambes, la mesure variait de deux à trois temps, et toute régularité était impossible. Aussi le chant grégorien fut-il promptement adopté; dès 597, saint Augustin fit venir en Angleterre quarante chantres romains; en 601, Ildephonsius, évêque de Tolède, et Conantius, évêque de Valence, connaissaient

plus varié (1), plus difficile (2); mais le peuple ne fut point exclu de toute participation au culte (3). Il put encore s'y

déjà la nouvelle manière de chanter, et Winfrid (saint Boniface), qui mourut en 754, l'introduisit en Allemagne avec le christianisme. Quant à la France, voyez Galvaneus, *Manipulus florum*, ap. Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. XI, p. 570; du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. I, p. 100; et Schulte, *Disputatio de Caroli Magni in litterarum studia meritis*, p. 24-25.

(1) Aux quatre airs empruntés à l'Eglise d'Orient ou inventés par saint Ambroise, Grégoire le Grand en ajouta quatre autres (voyez Forkel, t. II, p. 168), qui néanmoins, suivant Guy d'Arezzo, n'auraient différé que de ton :

Quatuor ex quibus modis octo debinc facimus,
Quia gravia et alta cantica discernimus,
Cum *autentos* atque *plagas* more graeco diximus,
Altitonantes autenti, graves plagas nominant;
Dumque quatuor in tonis haec utrumque supputant,
Octo formulas tonorum vel modorum indicant.

Rhythmus de musica, B. R., ms. 7211, fol. 92, verso.

A moins cependant que *tonus* ne signifie *note*, comme dans ce passage d'un manuscrit du XIe siècle : Octo toni consistunt in musica per quos omnis modulatio cantilenarum recto ordine declaratur.... quantitas quae in vocis accentu sive tono reconsistit; B. R., n° 1084, fol. 159, recto. On distinguait six espèces d'hymnes (d'après un ms. du Xe siècle, ap. Pertz, *Monumenta germanica*, t. II, p. 102, not. 53), et les mêmes se chantaient différemment suivant les différentes fêtes; ainsi, dans le *Cantus choralis* de Mayence, par Gerardo Lentz (Mayence, 1761), il y a deux mélodies pour l'hymne *Jam sol recedit igneus*, et trois pour *Te lucis ante terminum*. On connaissait jusqu'à huit intonations différentes pour les vêpres (*Manuale ecclesiasticum pro Archidiocesi Moguntina*, p. 1-6), et le cardinal Tommasi disait : Id porro primum omnium animadverti volumus *responsorii* ac *antiphonae* vocabula in ecclesiastico ritu non tantum denotare sententias aliquas, sive orationes certis verbis compositas, quae in ecclesiis canuntur, quantum canendi rationem modumque in eis usurpandum, *Opera*, t. IV, préf. p. II.

(2) Musicorum et cantorum magna est distantia;
Isti dicunt, illi sciunt quae componit musica :
Nam qui facit quod non sapit diffinitur bestia;
Caeterum tonantis vocis si laudes acumina,
Superabit filomenam(m) vel vocalis asina;
Quare eis suum esse tollit dialectica.
Hac de causa rusticorum multitudo plurima,
Donec frustra init, mira laborat insania,
Dum sine magistro nulla dicitur antiphona.
Guy d'Arezzo, *Rhythmus de musica*, B. R., ms. 7211, fol. 90, verso.

Les écrivains qui ont émis une autre opinion n'en parlaient que d'une manière relative, comme on le voit dans le passage suivant : Cernimus in antiqua hymnorum melodia nobis relicta, et jam suo tempore in officio feriali notavit Radulphus hymnos feriales romano usu unicam et facilem habere notam. Quod intelligendum est, ut singulis notis sua respondeat syllaba, sine neumarum interstinctione, plurium scilicet notarum in unicae syllabae tractu, ut in aliis hymnis fit; Gerbert, *De cantu et musica sacra*, t. I, p. 311. Il fallait que l'étude de la musique offrît bien des difficultés, puisque dans les épitaphes on en mentionnait la connaissance comme un titre de gloire; on en trouve un exemple dans l'épitaphe d'un moine nommé Athanasius, que nous a conservée un manuscrit du XIe siècle, inscrit à la Bibliothèque Royale sous le numéro 2974, avant-dernier feuillet :

Hoc jacet in tumulo monachus Athanasius, annos
Qui vixit decies quater, et tres ter quoque denos
Floruit actibus in sanctis et ordine sancto:
Vocibus alternis docuit subpsallere Christo :
Occubuit in pace, die vicesima sexta
Octobris; suscepit ovans quem Christus in aethra.

(3) Agobart, évêque de Lyon pendant le IXe siècle, disait, *Liber de correctione antiphonarii*, par. IV : Quale illud est quod in vigilia natali Domini in choro fidelium et fidelium eruditorum cantabatur; ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XIV, p. 322.

Devota praesens concio
pio plaudat Liborio,
sacro cum tripudio;
sacer clerus cum populo,

associer, comme dans les premiers temps du christianisme, par des répétitions (1) et des refrains (2); il y eut même des

uns sexu femineo!
exultet devotio!
Acta Sanctorum, Juillet, t. V, p. 457.

Dans un ms. B. R., n° 1084 (XIe siècle), on lit dans des tropes, fol. 90, recto :

Redemptor, miserere nobis; Kyrie leison;
eia omnes dicite: Kyrie leison.

Nous n'ajouterons plus qu'un canon du concile de Trèves, tenu en 1227 : Praecipimus ut omnes sacerdotes non permittant trutannos et alios vagos scholares, aut goliardos, cantare versus super *sanctus* et *Angelus Dei* in missis; ap. Martenne et Durand, *Amplissima collectio*, t. VII, col. 117.

(1) Saint Isidore, *De divinis officiis*, l. I, ch. 8; Martenne; *Tractatus de antiqua Ecclesiae disciplina in divinis celebrandis officiis*, p. 19 et 56; Tommasi, *Opera*, t. III, préf., fol. B, recto, et Gerbert, t. I, p. 51. On trouve même dans Canisius, *Lectionum antiquarum* t. VI, p. 515, une hymne en hexamètres léonins dont chaque vers était chanté alternativement par le chœur et par les assistants; voici les deux premiers :

Baptizat dominum servi devotio summum.
Praedicat hunc genitor, invisit spiritus un- [ctor

Dans l'hymne *De nativitate Domini*, par Aurelius Prudentius :

Corde natus ex parentis
ante mundi exordium,

chaque strophe se termine par *saeculorum saeculis*, que chantait certainement le peuple, et dans l'hymne de Théodulf, *Pro die dominica Palmarum*, la première strophe

Gloria, laus et honor tibi sit rex, Christe, [redemptor,
cui puerile decus prompsit hosanna pium,

était répétée après toutes les autres.

(2) Nous citerons, comme exemple, une prose pour la fête de Noël, que nous croyons inédite :

Clemens Rector, aeterne Pater, immense;
Eleison, Kyrie, eleison.
Nostras nec non voces exaudi, benedicte
Domine; Kyrie, eleison.
Aether stellifer, plebem tuam, Sabaoth agie,
semper rege; Eleison, Christe, eleison.
Trine et une, sedulas nostras preces, Rex,
suscipe; Christe, eleison.
Eidem (fidem) auge; his qui credunt in te,
tu sucurre; Eleison, Christe.
Respice nobis omnibus, Inclyte, fer opem
de excelsis, et nostras, Redemptor orbis
terrae, voces vigi(li) angelorum carmini
adjunge; Eleison, Kyrie, eleison.
Conctipotens sophiae tuae lumen nobis infunde; Kyrie, eleison.
Tripartite et une Domine qui manes in aeternum cum Patre, te ore, te corde atque mente, psallimus nunc tibi; ô benigne, Jesu bone, te precamur assidue omnes; Kyrie, eleison.

B. R., n° 1066, fol. 18, recto, écrit vers 1200.

Un autre exemple publié par Simrock, t. I, p. 97, d'après un ms. du XIe ou XIIe siècle, est plus curieux encore :

Conctipotens Genitor, Deus omnicreator,
Eleison.
Fons et origo boni, pie tuque perhennis,
Eleison.
Sanctificet pietas tua, nos, bone, Rector,
Eleison.
Christe, Dei splendor, virtusque (et) sophia,
Eleison.
Phanatis humani factor, lapsis reparator,
Eleison.
Nec tua damnetur, Jesu, factura, benigne,
Eleison.
Amborum sacrum spiramen, nexus utrorque,
Eleison.
Procedens fames, vitae fons, purificans vis,
Eleison.
Purgator culpae, veniae largitor opimae,
Offensas dele, sacro nos munere reple,
Spiritus alme.

Anfangs nannte man nur die Leider, *Leisen*, deren Strophen mit dem *Kyrie eleison*, oder einem ähnlichen Refrain schlossen; Hauser, *Geschichte des Kirchengesanges*, p. 55, not. 36. Quelquefois on répétait *kyrie eleison* jusqu'à cent fois de suite; Ughelli, *Italia sacra*, t. I, col. 91. La trace de cet usage est même certainement restée dans notre expression *kyrielle*. Un passage de Sibillet ne nous permet pas d'en conserver le moindre doute : *Kyrielle* a esté appelée la rime en laquelle en fin de chaque couplet un même vers est toujours répété, qu'ils ont appellé *refrain*, ès balades et chans royaux; et l'ont ici nommé *palinod*, c'est-à-dire rechanté; *Art poétique françois*, p. 145. Voyez les hymnes de

parties de la liturgie qui lui furent exclusivement réservées (1), et qu'on lui fit un devoir de chanter (2). En devenant plus musicale, la mélodie amena bientôt de nouveaux changements dans les formes du culte ; on sentit la nécessité de soutenir la voix, et les instruments à vent, dont saint Clément d'Alexandrie et l'Église romaine avaient condamné l'usage, furent réintroduits dans les cérémonies religieuses (3). Cette dernière innovation acheva de détruire la quantité. Toutes les syllabes, quelle que fût leur prononciation, n'avaient jamais, dans le chant grégorien, qu'une seule

Hraban et *Acta sanctorum*, Juin, t. I, p. 176 ; de Fortunatus, t. I, p. 47 et 48, éd. de Luchi, et l'épître d'Alcuin à Charlemagne, t. II, p. 614, éd. de Froben. Probablement même l'usage d'un refrain donna naissance aux tropes ; on en trouve de nombreux exemples dans le ms. B. R., n° 1084 : *Fratres Eia canendo gaudeamus. Hodie mundo gaudeamus* ; etc.

(1) Lectionem audivimus Apostoli, deinde cantavimus Psalmum ; post haec evangelica lectio decem leprosos mundatos nobis ostendit ; saint Augustin, *Sermon* X°. Ante lectionem vero Evangelii integer psalmus a toto ecclesiae coetu respondebatur.... Qui sane mos per totum Occidentem ad sextum usque saeculum perduravit ; Tommasi, *Opera*, t. II, préf., fol. B, r°. Cet usage s'est même conservé dans le graduel, que des prêtres différents des chantres ordinaires chantent alternativement avec eux. Voilà probablement pourquoi Adrien II, qui était pape de 867 à 872, melodias ante Evangelium concinendas tradidit (ms. du X° ou XI° siècle, cité par Lebeuf, *Traité historique sur le chant ecclésiastique*, p. 104). Comme le dit Maldonado, ap. Zaccaria, t. II, part. II, p. XC (cité par M. Ferd. Wolf) : Populus Christianus jam erat adsuetus aliquid agere post Epistolam. Telle fut sans doute la cause des *épîtres farcies* dont les paraphrases ne se firent en langue vulgaire que lorsque le peuple eut cessé d'entendre le latin. Une preuve incontestable s'en trouve dans un manuscrit du XI° siècle, conservé à la Bibliothèque Royale sous le n° 1139, fonds latin ; il y a des épîtres farcies, fol. 63-73, qui, comme l'indique l'âge du manuscrit, sont toutes latines. Ce genre de composition s'était même assez répandu pour être imité par des auteurs profanes ; M. W. Müller a publié dans le *Zeitschrift für deutsche Alterthum*, t. I, p. 538, un *Cato* du XIV° siècle, dont chaque distique est suivi d'un développement de huit ou dix vers. Nous citerons, comme exemple de ces gloses en dehors du culte, un *Salve Regina* publié dans l'*Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 78 :

Salve Regina !
Küniegin Maria,
Gotes muoter, über lut ;
beidiu sin tohter unt sin brut, etc.

Il y a aussi un *Ave Maria*, glosé en français dans le ms. 7595², fonds franç., B. R., fol. 120, recto ; et ces sortes de compositions étaient fort communes en flamand ; voyez Mone, *Uebersicht*, p. 166-171.

(2) Il nous suffira de citer un passage de la Vie de saint Césaire d'Arles, qui mourut cependant près de cinquante ans avant l'adoption du chant grégorien ; l'auteur est son disciple, Cyprien, évêque de Toulon. Voluit vero, atque etiam compulit laicos et populares homines, psalmos et hymnos promere, altaque et modulata voce, instar clericorum, alios graece, alios latine, prosas et antiphonas decantare, ne illis spatium suppeteret ad fabulas effutiendas ; ap. Vincent Barral, *Chronologia Sanctorum sacrae insulae Lerinensis*, p. 225.

(3) Dans le VIII° siècle, selon Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle III, t. I, p. LXXXI. On voit effectivement que Constantin Copronyme donna un orgue à Pippin (*Annales Fran-*

note (1), et l'on ne reconnut plus entre elles d'autre différence que celle de leur notation. Si les hymnographes cherchèrent d'abord à concilier leur valeur musicale avec les lois de la prosodie, c'était par une suite d'habitudes littéraires, qu'un point de vue différent rendit de jour en jour moins puissantes. Ainsi que le faisait la métrique ancienne, la musique ne se préoccupait pas exclusivement de l'ordre (2) et de la durée des sons; elle attachait plus d'importance encore à leur nature et à leur force (3). Les élisions qu'exigeait la versification classique pour empêcher le concours des voyelles devinrent inutiles lorsqu'en prolongeant les sons, le chant adoucit les hiatus; on ne sentit plus que la dureté d'une pareille contraction, que l'obscurité qu'elle donnait à la phrase, et l'étonnement désagréable que fait éprouver toute violation des habitudes de la prononciation (4). Le rhythme remplaça donc insensiblement le mètre (5); à la mesure et au rapport de chaque partie du vers succéda l'harmonie et

corum, ad ann. 757); mais il ne paraît pas que l'on en eût fait un grand usage, puisque le Monachus Engolismensis dit, *Vita Caroli Magni*, ch. 8 : Similiter eruditerunt Romani cantatores supra dicti cantores Francorum in arte organandi. Les orgues étaient déjà connues en Italie depuis long-temps, puisqu'il y en a une description dans le *Commentaire* de Cassiodore sur le psaume CL : Organum itaque est quasi turris diversis fistulis fabricata, quibus flatu follium vox copiosissima destinatur; et on trouve dans un rhythme, B. R., ms. 5944, fol. 80, et ms. 5945, fol. 35 :

Quidam orghana dulciter exsufflabant,
Ventus flatuum temperantes.

Mais il semble qu'*organum* n'avait pas toujours le sens d'un instrument à vent; car on lit dans une prose pour le jour de la Pentecoste, ms. B. R., n° 1084, fol. 256, verso : Cantemus organa pulchra satis atque decora, Deo nostro psallentes qui pro nobis sumere dignatus est terrena.

(1) Voyez le passage de Gerbert cité p. 73, not. 2.

(2) Dans le vers hexamètre lui-même, il fallait que tous les pieds commençassent par une longue, et on ne pouvait, dans la poésie lyrique, remplacer aucun pied par son équivalent prosodique.

(3) Cette différence était d'autant plus sensible, que la musique nouvelle voulait ajouter l'expression à la mélodie.

(4) Les élisions n'étaient plus même observées dans les poésies écrites selon l'ancien système de versification; ainsi on trouve dans l'hymne iambique attribuée à saint Ambroise, *Ad sextam*, st. I, v. 3 :

Splendore mane instruis;

et dans celle de saint Grégoire, *Ad nocturnum matutinum*, st. V, v. 4 :

Absitque actus noxius;

et même st. VIII, v. 2 :

Effecti ipsi coelibes.

(5) Après avoir distingué trois espèces de musique, Marcianus Capella, *De nuptiis Philologiae*, l. IX, p. 317, éd. de 1599, dit : Εἰδικον est, quod ex perseverantibus et similibus consonabat, id est sono, numeris atque verbis. Sed quae ex his ad melos pertinent, *harmonica* dicuntur : quae ad numeros, *rhythmica* :

la répétition de l'ensemble (1). Comme dans la versification métrique, le poëte n'avait plus pour nécessité première de dessiner le mouvement du vers, mais d'en caractériser fortement la fin. La quantité prosodique était trop vague et trop factice pour en fournir le moyen (2); les inappréciables différences que la prononciation mettait dans la quantité réelle rendaient impossible toute mesure basée sur la

quae ad verba, *metrica*. Il pensait que la versification métrique n'avait aucune autre liaison avec la musique que la prosodie. Au contraire, on lit dans le *Ruodlieb*, fragm. VIII, v. 26 :

Cum domina vadunt harpatores ubi lădunt.
Miles ut audivit male quam rhythmum mo- [dulavit,

et, après avoir parlé d'une bonne harpe, il ajoute, v. 34 :

In qua, si vultis, rhythmos modulare valetis.

(1) Les anciens auteurs avaient fort bien reconnu cette différence : Rhythmicus versus qui non est certo fine moderatus, sed tamen rationabiliter ordinatus, pedibus currit; saint Isidore, l. I, ch. 28; et une définition semblable se trouve dans un manuscrit du VIIIe siècle : Dicimus rhythmum esse ubi tantum legitimi pedes sunt et nullo modo certo fine; metrum esse ubi pedes legitimi certo fine coercentur, rursus quum eorum metrorumque certo fine clauduntur; B. R., n° 7530, fol. 27, verso. Musica rhythmica est quae requirit in concursione verborum, utrum bene sonus vel male cohaereat; Cassiodore, ap. Gerbert, t. I, p. 199. Videtur autem rhythmus metris esse consimilia, quae (*lisez* consimilis, qui) est verborum modulata compositio, non metrica ratione, sed numero syllabarum ad judicium aurium examinata, ut sunt carmina vulgarium poetarum; Beda, *De metrica ratione*, *Opera*, t. I, col. 41. Mais bientôt on se préoccupa surtout de la consonnance que la nécessité de mieux marquer le rhythme fit ajouter aux vers qui n'étaient pas mesurés par la quantité. On trouve déjà dans un manuscrit du XIVe siècle : Rithmus est consona paritas sillabarum sub certo numero comprehensarum; ap. *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 30. Jacobus Magnus, qui écrivait en 1340, dit dans son *Sophologium*, l. II, ch. 4 : Quandoque (poesis) etiam carmen rithmicum vocatur, quia fine similiter [ter]minatur; et on lit dans Clichtoveus, *Elucidatorium ecclesiasticum*, fol. 189, recto : Haec prosa (*Veni, Sancte Spiritus*) rythmicae sonoritatis norma et legibus astringitur : in unoquoque versu tres complectens clausulas rythmicas : quarum singulae septem comprehendunt syllabas, penultimamque brevem. Santen, ap. Terentianus, *Notae*, p. 193, et M. de La Rue, t. II, p. 17, ont encore soutenu, après beaucoup d'autres savants, que *rhythmice* signifiait *rimé*. Un passage de Martinus Gallus, qui écrivait dans le XIIe siècle, montre clairement que cette explication n'est pas fondée : Rhythmus jam ibi (à Cracovie) penitus neglectus, sed homoeoteleuta sua sponte fluunt. C'est là, comme nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer, une des grandes difficultés de l'histoire littéraire. Souvent la signification des mots change avec le développement des idées, ou le point de vue sous lequel on considère les choses; ainsi la prose qui précède le cantique en vers accentués sur la translation de saint Corneille, ap. Lebeuf, *Divers écrits pour servir à l'histoire de France*, t. I, p. 360, finit par ces mots : *sic orsus tunc metrice*, et on lit dans Barthius, *Adversariorum* l. XIX, ch. 13 : Quod (carmen) *prosa* de D. Martino inscribitur, non eo respectu quod metrum non sit, sed quod non consueverit cantari ut metrum, sed legi ut prosa. Sic habemus prosam Petri Cluniacensis *De laudibus B. Virginis*, prosas alias de laudibus Sanctorum in *Antiquitatibus Lerinensibus*.

(2) La prosodie était d'autant moins propre à marquer la fin du rhythme, que la pause qui suivait tous les vers allongeait toujours la dernière syllabe,

numération des syllabes ou sur la durée des intonations; et, lors même que l'accent eût porté sur les désinences, il se trouvait trop uniformément dans tous les mots pour frapper suffisamment l'oreille. Il fallait un principe nouveau, qui, par son caractère sensible, marquât nettement la fin des vers, et permît d'appuyer sans briser le rhythme sur les mots auxquels se rattachaient les idées dominantes; un principe qui fût à la fois musical (1) et expressif (2). Ce principe fut la consonnance (3) de la dernière syllabe avec une des syllabes précédentes (4), que, pour saisir plus vive-

quelle que fût sa quantité prosodique.

(1) La valeur musicale de la rime était si bien sentie dès son origine, que le pape saint Damase et saint Augustin ne l'employaient que dans les compositions qu'ils destinaient plus particulièrement à être chantées.

(2) Ce besoin d'expression fut aussi cause de l'accentuation des vers iambiques grecs sur l'avant-dernière syllabe (voyez le Nikétas Eugenianos de M. Boissonade, et Petersen, *Ueber die sogenannten politischen Verse*, p. 34; dans la versification métrique la dernière ne pouvait avoir aucune importance), et la rime rendait encore l'accent plus saillant. Dès le XIVe siècle on sentait la nécessité de les réunir : si penultima sillaba distinctionis proferatur acuto accentu, tunc consonantia debet servari a vocali penultimae sillabae; *Ars rithmicandi*, ap. Wright et Halliwell, *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 31. Encore maintenant dans les langues romanes, la rime a une, deux et même trois syllabes, selon la position de l'accent. La dernière syllabe avait une si grande prépondérance rhythmique, que le chant lui-même en dépendait, comme on le voit dans le *De musica* de Guy d'Arezzo :

Quamvis omnis voces cantus atque modos [habeat,
Ejus tamen erit modi quem finalem resonat:
Nam ab ipso sumit normam qualiter se ha- [beat.

B. R., ms. 7211, fol. 92, verso.

(3) Voilà pourquoi, lorsque la quantité ne fut plus assez sentie, on marqua souvent en latin la fin de la strophe par une rime. Dans les drames anglais en vers blancs, les derniers vers de chaque scène sont aussi rimés, et l'espagnol Rebolledo, qui écrivait en vers *sueltos*, terminait ordinairement ses périodes par deux vers à rime plate.

(4) Ces vers sont communément appelés *léonins*; on donnait même à la rime le nom de *leonitas* : in fine sub eadem consonantia vel leonitate clauduntur; ap. Mone, *Anzeiger für Kunde der teutschen Vorzeit*, 1838, col. 587. On explique leur nom par leur inventeur Léon, l'ami de Sidonius Apollinaris (l. VIII, let. 3; l. IX, let. 15, vers la fin du Ve siècle), le pape Léon II (mort en 680), Léon IV (en 847), ou le chanoine de Notre-Dame, Léon (de 1191 à 1193); sans même savoir s'ils ont réellement fait des vers léonins, et sans songer que ces vers existaient bien avant le temps où vivaient leurs prétendus inventeurs. Quant au chanoine de Notre-Dame, ses vers se trouvent à la B. R., fonds de Saint-Victor, n° 68, et, quelque étrange que ce fait paraisse, il n'y a pas un seul vers léonin. Le prologue de son grand poëme sur l'Ancien Testament commence ainsi, fol. I, recto :

Historiae sacrae gestas ab origine mundi
Res canere et versu facili describere conor.

Le poëme lui-même commence par ces vers :

Principio massa pariter congesta sub una
Quatuor haec elementa Deus, non qualia [certis
Usibus apta vides, nec res, sed semina rerum,
Materiemque rudem fierent qua cuncta crea- [vit.

On trouve seulement, fol. 148, verso, une épître au pape Alexandre, qui est en vers consonnants :

ment l'attention, on plaçait de préférence à la césure, où s'appesantissait la voix (1); et plus tard, quand les souvenirs de l'ancien rhythme, de jour en jour plus complétement effacés, eurent laissé à la musique une influence ex-

Summe Pater hominum, Christi devote mi-
[nister
pastorum pastor, praeceptorque magister,
Quam riger et pietas et noti fama pudoris
et lucri calcatus amor, pars magna valoris.

De pareilles dénominations étaient d'ailleurs contraires à l'esprit du moyen âge; on s'inquiétait fort peu de conserver le nom d'un homme et beaucoup de mettre des idées sous les mots. Nous expliquerions donc de préférence ce nom par l'idée d'excellence qu'on attachait au lion. Ainsi, par exemple, il exprime une très haute qualité dans deux hymnes. *De nativitate Domini*, écrites pendant le XIVe siècle : *leo victoriae*, ap. Rambach, *Christliche Anthologie*, t. I, p. 353, et Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, t. I, p. 353. Un passage de l'*Art et science de rhétorique pour faire rimes et ballades*, par Henry de Croy, est encore plus significatif : Mais qui voult practiquer la science choisisse plaisans équivoques, termes leonismes, et laissent les bergiers des champs user de leur theorique et rhetorique rurale; et ces vers de Philippe de Reimes ne nous semblent laisser aucun doute :

Un conte que je mets en rime,
et si je ne suis leonime,
Merveiller ne s'en dois mie,
car moult petit sai de clergie.

Romans de la Manekine, ap. de La Rue, t. II, p. 368.

Aussi la rime léonine n'était pas la simple consonnance :

Crestiens se veut entremetre
sans nient oster et sans nient metre,
De conter un conte par rime
u consonant u leonime.

Romans de Guillaume d'Angleterre, ap. *Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 221.

Il lui fallait deux voyelles semblables ou au moins une syllabe pleine :

Mais leonince s'appelle
quant la sillabe derreniere
et penultieme voyelle
est de rime bonne et entiere,
a tout le moins aux femenines
dictions : mais il peult suffire
d'une sillabe aux masculines,
si trop commun terme n'y vire.

Jardin de plaisance et fleur de rethoricque nouvellement imprimé à Paris, fol. 81, recto, col. 2.

Ceste balade est moitié leonime et moitié sonant, si comme il appert par *monde*, par *onde*, par *homme*, par *Romme*, qui sont plaines syllabes et entières. Et les autres sonans tant seulement, ou il n'a point entiere sillabe, si comme *clamer* et *oster*; Eustache Deschamps, *Art de dictier*, ap. *Poésies morales et historiques*, p. 269. Nous ne trouvons pas, en latin, de définition aussi précise, mais dans les exemples que donnent les auteurs de rhythmique la rime porte toujours sur deux voyelles :

Sunt inventoris de nomine dicta Leonis
carmina, quae tali sunt modulanda modo:
Pestis avaritiae, durumque nefas simoniae,
regnat in ecclesia, liberiore via.
Permutant mores homines, cum dantur
[honores.
corde stat inflato pauper honore dato.

Eberhard, *Labyrinthus*, trait. III, v. 113; ap. Leyser, p. 832.

Et sunt leonini, qui eandem consonantiam habent in fine et in medio, verbi gratia :

Sicut hiems laurum non urit, nec rogus au-
[rum.

Ap. Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 568.

Au reste notre opinion sur l'étymologie *leonini* a déjà été avancée dans le petit opuscule du XVe siècle que nous citions tout à l'heure : Consonantias habentes alii dicuntur *leonini* et dicuntur a leone, quia sicut leo inter alias feras majus habet dominium, ita haec species versuum; et le même passage se trouve, avec quelques variantes, ap. Moritz Haupt, *Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 212.

(1) La rime ne portait cependant pas constamment sur la première syllabe du troisième pied; dans l'*Ecbasis*, poëme du XIe siècle, que M. Schmeller attribue, sans raison suffisante, à Malchus (parce que son nom y est cité deux fois, v. 583 et 790), elle se trouve à toutes les places. Elle est au premier pied; v. 106 :

clusive, les consonnances intérieures disparurent, et les vers furent liés deux à deux par des rimes plates (1).

Dans les premières poésies latines, la rime ne pouvait être qu'un triste jeu d'esprit, ou un malheureux ha-

Tunc lupus ad libitum sese satiare gavisus ;
à la césure qui le suit ; v. 1221 :
Laus Domino, qui me salvarat dente lupino ;
au second pied ; v. 439 :
Quae benedicitur a sociis, sed amen gemina-
[tur ;
au troisième ; v. 471 :
Totus conticuit grex, atque crucis siluit lex ;
et à la césure qui le suit ; v. 104 :
Moxque cavernosos jussus penetrare reces-
[sus.

Quelquefois même les deux consonnances sont dans l'intérieur du vers ; v. 140 :

Pellito namque famem, pransurus scandito
[sede,

ou la rime est remplacée par l'allitération ; v. 118 :

Annuus existens redeunte tempore veris.

Comme la rime n'était pas un principe nécessaire de la versification latine, on ne sentait pas la nécessité de lui donner une complète régularité.

(1) Nous citerons comme exemple la tradition populaire de *Pilatus*, dont Leyser a parlé, p. 2125, et que M. Mone a publiée dans la quatrième année de son *Anzeiger*, col. 425 :

Si veluti quondam scriptor vel scripta place-
[rent,
In nova dicendo multi velut ante studerent :
Sed sic sub vitio multorum corda tenentur,
Ut, si qui scribant, quasi delirare videntur.

Le *Certamen Regis cum Papa* (sur la question des investitures ; B. de Bruxelles, nos 9801 et 10672 ; première moitié du XIIe siècle) ; le *Liber de sancta Eucharistia*, par Hildebert (*Opera*, col. 1151) ; le *Facetus*, par Thays, recteur de l'Université de Paris pendant le XIIe siècle, ou Jean de Garlandia (B. R., fonds de Saint-Victor, n° 444 ; ap. Wiggert, *Zweytes Scherflein*, p. 6), et une hymne sur saint Jacques, par le pape Calixte II, qui mourut en 1124 :

Salve, festa dies, Jacobi veneranda trophaeo,
qui coeli subiit proximus ille Deo.
Ad Domini primam vocem, Jacobus Zebedei
patrem, rete, ratem, postposuit fidei.
Omnia dimittens, divino servit amori ;
pro quo non metuit probra, flagella, mori.
Gentiles docet hic, Judaeos increpat idem,
fructificansque Deo seminat orbe fidem.

B. R., ms. 3303 (XIIIe siècle), fol. 144, ro.

Quelquefois une pièce commencée avec des rimes plates finissait par des consonnances intérieures ; nous citerons comme exemple la longue satyre de Henry Bell contre les officiers de l'Échiquier (dans les premières années du XVe siècle), qui commence par ces vers :

O Scacci Camera ! locus est miserabilis ille ;
ut referam vera, tortores sunt ibi mitle.

et finit par ceux-ci :

O sic vexate tortoribus et cruciate !
Non dices vere propter tales *miserere*.

Dans le poëme anonyme *De persecutione Deciana* (ap. Sinner, *Catalogus codicum Bibliothecae Bernensis*, t. I, p. 58), les quarante-huit premiers vers ont des consonnances finales, et les autres sont léonins. Saint Odillon, cinquième abbé de Cluny, qui mourut en 1048, a même inséré, à la fin de la Vie de sainte Adélaïde, cinquante trois hexamètres qui riment indifféremment d'une manière ou d'une autre (ap. *Bibliotheca Cluniensis*, col. 362), et le même arbitraire se trouve dans le poëme de Hildebert, *In libros regum ; Opera*, col. 1191, éd. de Beaugendre. Dans quelques vers du *Carmen paraeneticum ad Rainaldum*, attribué probablement par erreur à saint Bernard (*Opera*, t. V, col. 891, éd. de Mabillon), la rime lie à la fois les syllabes finales et les césures :

Chartula nostra tibi portat, Rainalde, salutes,
plura videbis ibi, si non haec dona refutes.
Dulcia sunt animae solatia quae tibi mando :
sed prosunt minime nisi serves haec ope-
[rando.

(C'est aussi certainement par erreur qu'un manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne, cité par Guest, *History of english rhythms*, t. II, p. 288, l'attribue au pape Damase). Le même rhythme a été aussi employé dans l'épitaphe d'Albert, abbé de Saint-Mesmin, près d'Orléans, qui mourut en 1056 :

sard (1). Les flexions ramenaient trop souvent des désinences semblables pour que l'oreille en fût vivement frappée, et l'attention que leurs consonnances auraient fixée sur certaines syllabes était diamétralement contraire au principe de la versification métrique : la succession régulière des parties égales qui en constituent l'harmonie n'eût plus été qu'une fiction que la fin de chaque vers aurait démentie (2). Pour songer à l'emploi systématique de la rime, il fallut que le dépérissement de la quantité eût affaibli le rhythme, et qu'une association plus étroite de la poésie avec la musique exigeât qu'il fût plus fortement marqué. Le premier exemple que nous en connaissions se trouve dans la

Hic jacet Albertus, quondam regalis sper-
[nens,
prudens atque pius, tantum coelestia cer-
[nens.
Mundi divitias cum regali ditione
Gemetica primas sprevit pro relligione :
Namque Dei forma monachorum venit
[amore ;
hic post sub norma pastorum fulsit honore.
Luceat ante Deum, careat magnoque dolore,
usque modo per eum Domini sunt dona
[valore.

Ap. Mabillon, *Annales Ordinis sancti Benedicti*, t. IV, p. 440.

et nous donnons en entier une élégie sur la ruine de Troie, qui ajoute à cette double rime la consonnance intérieure. Beda dit, dans son *De arte metrica* : Optima autem versus dactylici ac pulcherrima positio est, cum primis penultima, ac mediis respondent extrema : qua Sedulius uti frequenter consuevit, ut :

Pervia divisi patuerunt caerula ponti,

et

Sicca peregrinas stupuerunt marmora plan-
[tas,

non tamen hoc continuatim agendum, verum post aliquos interpositos versus ; *Opera*, t. I, col. 34. Hildebert s'est servi d'un rhythme encore plus compliqué :

Vestra peritia dum regit omnia, sidera
[tangit ;
dum domat effeta, mitigat aspera, fortia
[frangit.

Versus de quodam paupere, col. 1327.

et il l'a également employé dans *Ad Romam de descensu sui*, col. 1363. Bernardus Morlanensis l'a imité dans ses vers *De contemptu mundi*, ap. Flacius Illyricus *De corrupto Ecclesiae statu poemata*, p. 247, et on trouve également ce rhythme dans la 64e pièce de saint Pierre de Damien (ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. IV, p. 11) et dans une petite pièce de Merry Michael ap. Camden, *Remaines concerning Britaine*, p. 7, éd. de 1614. On appelait ces vers *dactylici tripartiti caudati*.

(1) Dans les vers d'Ennius, où la quantité n'était pas encore très sensible, les rimes ne sont pas rares (voyez entre autres p. 237-38, éd. de Hessel), et l'on trouve quelques consonnances finales dans Ovide, *Metamorphoseon* l. VI, v. 639 ; l. VIII, v. 441 ; l. XIV, v. 411 ; l. XV, v. 150, et dans Lucain, *Pharsalia*, l. V, v. 442-27, 639-40, 660-661. On a même compté que sur 12914 vers il y en avait dans Virgile 924 (près du quatorzième) qui étaient demi-léonins. Probablement, comme la rime ne portait pas sur une syllabe accentuée, elle passait presque inaperçue, mais l'autorité des meilleurs critiques oblige d'y voir au moins des négligences, excepté dans les vers pentamètres, où elle rendait la césure plus sensible. Quand la quantité s'effaça, la rime reparut et devint de jour en jour plus fréquente ; ainsi, par exemple, dans le *Mosella* d'Ausone, les vers 273, 276, 279, 282, 286, 288, 304, 305, 321, etc., sont léonins.

(2) Servius est même allé jusqu'à dire, dans son commentaire sur le vers :

dernière Instruction de Commodianus (1) ; mais comme aucune consonnance n'existe dans le reste du poëme, on y doit plutôt voir un ornement arbitraire qu'un élément essentiel du rhythme. Ce caractère purement accessoire n'est déjà plus aussi frappant dans quelques hymnes chrétiennes du IVe siècle (2), quoique le respect de la quantité et l'irrégularité des consonnances montrent assez qu'on ne regardait pas encore la rime comme un principe (3). Il n'en est plus ainsi dans la chanson populaire de saint Augustin contre les Donatistes (4) : tous les vers se terminent en E, et la longueur de la pièce, l'exacte numération des syllabes, la régularité et l'égalité des hémistiches, forment un système complet de versification, entièrement différent de la métrique ancienne. Dans la première moitié du siècle suivant, Coelius Sedulius recherchait évidemment les consonnances (5), sans en reconnaître cependant l'indispensable nécessité, puisqu'elles manquent dans quelques strophes et ne se reproduisent pas régulièrement dans les autres (6). Au

Trojaque nunc staret, Priamique arx alta [maneres,

si legeris *stares*, *maneret* sequitur, propter ὁμοιοτέλευτον ; voyez aussi Quintilien, l. VIII, ch. 3, et le dialogue *De causis corruptae eloquentiae*, ch. 26.

(1) La quatre-vingtième, composée, comme nous l'avons dit, vers 270 ; tous les vers se terminent en O :

Incolae coelorum, futuri cum Deo Christo,
Tenente principium, videnteque cuncta de coelo,
Simplicitas, bonitas, habitet in corpore [vestro !

(2) Voyez ci-dessous les hymnes de saint Hilaire, de saint Damase et de saint Ambroise. Il est difficile de croire que Tertullien (?) n'ait point recherché la rime dans son poëme *De judicio Domini*, ap. Fabricius, *Poetarum veterum ecclesiasticorum opera christiana*, col. 286 :

Quis mihi ruricolas aptabit carmine Musas,
Et verni(s ?) roseas titulabit floribus auras,
Aestivaeque graves maturet messis aristas?
Quis dabit et tumidas autumni vitibus uvas?
Quisve hiemi placidas semper laudabit olivas
Recludetque ipsis renovatas fontibus undas ?

quoiqu'on n'en trouve aucune trace dans le poëme *Adversus Marcionem; Ibidem*, col. 257.

(3) Ainsi, dans l'hymne *De Quadragesima*

Jesu, quadragenariae
dicator abstinentiae

par saint Hilaire, la rime est régulière dans quatre strophes et manque entièrement dans la cinquième. L'hymne *De sancto Andrea* par saint Damase :

Decus sacrati nominis
vitamque nomen exprimens

a deux consonnances ou deux assonances dans tous les quatrains, tantôt au commencement et tantôt à la fin ; et il n'y a aucune trace de rime dans la plus grande partie des hymnes attribuées à saint Ambroise.

(4) L'importance dont elle est pour l'histoire de la versification nous l'a fait insérer dans cette collection.

(5) Il vivait probablement dans la première moitié du Ve siècle ; voyez ci-dessous son hymne alphabétique *De nativitate Domini*.

(6) Dans la troisième strophe de

commencement du VIe siècle, on trouve pour la première fois la rime léonine dans le *Commonitorium Fidelibus* d'Orientius (1), et quoiqu'elle ne soit pas encore constante, elle y reparaît trop souvent pour qu'on puisse l'attribuer au hasard (2). Quelques années plus tard, Marcus manifesta la même prédilection pour la rime dans le poëme qu'il écrivit à la louange de saint Benoît (3), et plusieurs pièces de Venantius Fortunatus (4) ne permettent pas de douter qu'on n'accordât déjà une valeur rhythmique aux consonnances. Ainsi que dans les anciens poëmes franciques, il y a dans chaque vers de quelques pièces plusieurs mots liés ensemble par leur lettre initiale; et quand l'allitération vient à manquer, elle est remplacée par la rime (5). Cinquante ans après, la même substitution a lieu dans plusieurs pièces d'Eugénius, évêque de Tolède (6); et, vers 730, Winfrid (saint Boniface) parlait des rimes de ses vers comme d'une

l'hymne que nous citions dans la note précédente, les rimes ne sont plus croisées et il y a au moins un vers sans rime correspondante dans toutes les autres.

(1) Quisquis ad aeternae festinus praemia [vitae,
perpetuanda magis quam peritura cupis,
Quae coelum reseret, mortem fuget, aspera [vitet,
felici currat tramite disce, viam.

Ap. Martenne, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. V, p. 19.

Il n'y a, comme on le voit, qu'une assonance dans le dernier vers.

(2) Baronius rapporte aussi une inscription du VIe siècle en vers léonins :

Hanc, vir Patricius, Vilisarius, Urbis amicus,
ob culpae veniam condidit ecclesiam.
Hanc idcirco pedem sacram qui ponis in [aedem,
ut miserétur eum, saepe precare Deum.

Annales ecclesiastici, ad ann. 538.

(3) Vers 610, suivant Paul Diacre (fils de Warnefrid), *De viris illustribus Casinensibus*, ch. 3; son poëme commence ainsi :

Caeca profanatas coleret dum turba figuras,
et manibus factos crederet esse Deos.

Ap. *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 28.

(4) Né en 530 et mort en 600.

(5) Nous pourrions ajouter une élégie à l'épître adressée à Childebert que nous citons plus bas :

Tempora florigero rutilant distincta sereno,
et majore Poli lumina Porta Patet.
Altius igniyomum solem coeli orbita ducit
qui vagus oceanas Exit et intrat Aquas.

Ap. Fabricius, *Poetarum veterum ecclesiasticorum opera christiana*, col. 697.

(6) Il mourut en 667.

Monostica de decem plagis Aegypti.

Prima Plaga Aegypti lymphas in sanguine [vertit.
Altera ranarum CRepitum tabemque CReavit.
Tertia Mordaces culices de pulvere Movit.
Quarta dedit muscas ictu sonituque paven- [das.
quinta quoque morte damnat animantia [cuncta.
Sexta Putrescenti vesicas vulnera Pat*rat*.
Septima fulmineum murmur cum grandine [vibrat.
Octava Frugi nocuas Frondique locustas.
Nona Parat Piceas tactu Palpante tenebras.
Ultima, quae decima, Prolis Primordia trun- [cat.

Opuscula, éd. de Sirmond, p. 16.

Il est même remarquable que, dans une épître dont le rhythme est semblable, Eugenius l'appelle *vulgaire* :

partie intégrante de leur rhythme (1). Dans le poëme de Beda Sur l'année, le changement de la versification est plus évident encore (2); les derniers vestiges de la métrique ont disparu, et la rime s'y associe à la numération des syllabes et à la distinction des hémistiches (3) pour fonder une nouvelle mesure (4). Sous les Karlingiens, le retour des esprits à l'étude des lettres classiques rendit la rime plus rare (5); mais quand le mouvement de cette renaissance prématurée se fut arrêté, les poëtes recherchèrent de nouveau les consonnances (6). Presque aucun ouvrage d'imagination composé pendant le dixième et le onzième siècles

Sanctorum meritis claro semperque beato
Eusicio Eugenius vilis et Exiguus.
Accipe conscriptos *plebeio carmine* versus,
quos pat dilecti pagina moesta tibi.

Ap. Sirmond, *Opera*, t. II, p. 868.

(1) Dans la lettre 65, il dit de son petit poëme

Vale, Frater, florentibus
juventutis cum viribus,
Ut floreas cum Domino
in sempiterno solio:

non pedum mensura elucubratum, sed octonis syllabis in unoquolibet versu compositis, una eademque littera comparibus linearum tramitibus aptata. Un passage du *De laudibus virginitatis* de saint Aldhelm cité par Beda est encore plus important, puisqu'il fut écrit environ trente ans auparavant: Ut non inconvenienter carmine rythmico dici queat:

Christus, passus patibulo
atque lethi latibulo,
Virginem virgo virgini
commendabat tutamini.

Ap. *Archaeologia Britannica*, t. XIV, p. 297.

(2) Annus solis continetur quatuor tempo-
[poribus
Ac deinde adimpletur duodecim mensibus.
Quinquaginta et duabus currit hebdomadi-
[bus,
Trecentenis sexaginta atque quinque diebus.

Opera, t. I, col. 401.

Il y a 56 autres vers, mais la rime du milieu ne s'y reproduit pas. Un rhythme semblable se trouve dans le poëme *De vanitate vitae*, attribué à saint Columban ou Columbkill, que l'on fait vivre vers 590:

Totum humanum genus ortu utitur pari,
Et de simili vita fine cadit aequali.
Differentibus vitam mors incerta surripit.
Omnes superbos, vagos moeror mortis cor-
[ripit.

Ap. Usher, *Veteres Hibernorum epistolae*, p. 9.

Mais l'auteur et son âge sont trop incertains pour que nous le donnions comme une preuve du changement de la versification; nous aurons d'ailleurs plus d'une occasion d'en citer d'autres exemples.

(3) Beda mourut probablement en 735.

(4) Nous devons cependant reconnaître que Beda ne l'y a pas toujours associée; dans l'hymne *De die judicii*, par exemple, et dans le poëme sur saint Justin:

Quando Christus, Deus noster, natus est ex
[virgine,
Edictum imperiale per mundum insonuit.

(5) Les premiers poëtes Karlingiens Alcuin, Angilbert, Theodulf, Walafrid Strabo, Hrabanus Maurus, ne riment presque jamais systématiquement, excepté dans de petites pièces.

(6) Gunzon, probablement abbé de Sainte-Colombe de Sens, disait vers 960: Miro si nostro tempore queat veri poematis scriptor reperiri; ap. Martenne, *Amplissima collectio*, t. I, col. 297. Comme les poëtes n'avaient aucun esprit poétique et mettaient en vers de la prose (la *Vie* de saint Willibrod, par Alcuin, refaite une seconde fois par Théofrid, abbé d'Echternach; la *Vie* de saint Amand, par Milo; le *Martyrologium*, par Wandalbert; les *Annales d'Einhard*, par le Poëte Saxon), ou versifiaient des événements contemporains sans y rien ajouter (les Chroniques d'Ermoldus Nigellus et d'Abbo, le Poëme sur Béranger); ils du-

n'osa plus s'en passer (1), au moins dans les premiers

rent attacher plus d'importance à la forme et chercher à perfectionner la versification. Nous citerons seulement, comme exemple du retour à la rime, l'épitaphe de Louis le Débonnaire (ap. Du Chesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. II, p. 320); le poëme de saint Odon, *De sacramento corporis et sanguinis Christi* (ap. *Bibliotheca Cluniensis*, col. 265); l'épître de Gotteschalk à Ratramn (ap. Cellot, *Historia Gotteschalci praedestiniani*, app., p. 415); l'épître de Salomon, évêque de Constance, à Dado (ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XVI, p. 1303, et Canisius, *Lectionis antiquae* t. I, app., p. 27; les vers de Paschasius Radbertus (ap. Canisius, *Lectionis antiquae* t. V, part. II, p. 744), ceux de Valdram ou Baltram, évêque de Strasbourg (ap. *Bib. max.*, t. XVI, p. 1504), et le *Physiologus* (on en connaît un ms. du IXe siècle, ap. Simner, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Bernensis*, t. I, p. 136). Alcuin a suivi dans la *Concordance des quatre Evangélistes* un rhythme que l'on n'a pas encore remarqué; les vers, qui ont onze syllabes et presque toujours une césure après la quatrième, sont divisés en quatrains monorimes :

Quam imprimis speciosa quadriga!
homo, leo, vitulus et aquila,
septuaginta unum per capitula,
colloquuntur de Domino paria.
Opera, t. II, p. 204, éd. de Froben.

Dans le septième quatrain le scribe ou l'éditeur a ajouté une glose, et quelques mots sont corrompus à la fin, mais il serait très facile de les restituer. Otfrid, qui, vers 870, composait son *Krist*, dum rerum quondam inutilium pulsaret aures quorundam probatissimorum virorum, eorumque sanctitatem laicorum cantus inquietaret obscoenus.... ut aliquantulum hujus cantus lectionis ludum saecularium vocum deleret et in Evangeliorum propria lingua occupati dulcetudine, sonum inutilium rerum noverint declinare, cherchait certainement à se conformer aux habitudes du peuple, et il dit lui-même dans sa préface à Liutbert, archevêque de Maïence, ap. *Bibliotheca max. Patrum*, t. XVI, p. 765 : Non quod series scriptionis hujus metrica sit subtilitate constricta, sed schema homoeoteleuton assidue quaerit. Aptum enim in hac lectione et priori decentem et consimilem quaerunt in fine sonoritatem.

(1) Nous citerons le *Passio sancti Mauritii et sociorum* (ms. des Xe et XIe siècles, ap. Simner, t. III, p. 551); l'*Ecloga* de Theodulus (Ve siècle d'après Tiraboschi; VIIe ou VIIIe d'après M. Beck, édit. de 1836; IXe suivant Sigbert, et X^e^ d'après Leyser); *De Ottonum gestis panegyricus*, par Hroswith (fin du Xe siècle; *Opera*, éd. de Schurzfleisch, p. 175); *Vita sancti Ursmari*, par Heriger (XIe siècle, ap. *Acta Sanct. Ord. S. Bened.*, siècle III, t. II, p. 608); les Bucoliques du *Quirinalia* de Metellus de Tégernsée (vers 1060, ap. Canisius, t. I, app. p. 154); plusieurs hymnes d'Alphanus (vers le même temps, ap. Ughelli, *Italia sacra*, t. II, col. 1094, à tort 1090); *Mystica explicatio in Cantica canticorum*, par Wilramm (en 1070, Liége, 1598); *Querela in gratiam Nothorum*, par un anonyme (XIe siècle, ap. *Recueil des historiens de France*, t. XII, p. 444); *Fabulae rhythmicae*, par Waldo ou Baldo (inédit, voyez Lessing, *Vermischte Schriften*, t. II, p. 250); *Vita Arnaldi Magalonensium episcopi* (XIe siècle, d'après Vaissette, *Histoire du Languedoc*, t. II, p. 606, not. 30, ap. Labbe, *Bibliotheca manuscriptorum*, t. I, p. 790); *Ecbasis*, par Malchus (?X^e^ ou XIe siècle, ap. Grimm, *Lateinische Gedichte des X and XI Iahrhundert*, p. 245); *Ruodlieb*, par Fromund (?X^e^ ou XIe siècle, ap. Grimm, *Ibidem*, p. 129. Tous les vers de ces deux derniers poëmes ne sont cependant pas léonins; il y a seulement une rime intérieure comme dans le *De constructione coenobii Gandersemensis*, par Hroswith, ap. Leibnitz, *Rerum Brunsvicarum scriptores*, t. II, p. 319); *Rhythmi de sancto Othmaro*, par Ekkehard IV (fin du Xe siècle, ap. Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 55, d'autant plus remarquable, que ce sont des exercices d'écolier); *De laude urbis Metarum*, par Sigbert, diacre de Saint-Vincent (ap. Leibnitz, *Rerum Brunsvicarum scriptores*, t. I, p. 307; probablement de la première moitié du XIe siècle, puisqu'il parle à la fin de la dédicace de l'église de Henri II, qui eut lieu en 1030); *Vita beatae Mariae Aegyptiacae*, *De Machabaeis*, *De inventione sanctae*

vers (1), et nous les retrouvons comme le caractère prin-

Crucis, etc., par Hildebert (de 1057 à 1132, ap. *Opera*, éd. de Beaugendre, col. 1235, 1255 et 1261); *Vita Theophili*, *Carmen septem fratrum Machabaeorum*, *Versus de sancto Laurentio*, etc., par Marbod (mort en 1123, âgé de près de 88 ans, ap. Hildebert, *Opera*, col. 1507, 1517 et 1519); *De Obsidio Bajocarum*, par Serlo (dans les premières années du XIIe siècle; ap. *Recueil des Historiens de France*, t. XIX, p. XCI); *Vita Mathildis*, par Donizo (commencement du XIIe siècle, ap. Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. V, p. 345; la rime manque dans quelques vers); *Karolellus*, par un anonyme (imprimé par Jean Bouer et Guillaume Bouchet, sans indication de ville [à Paris] et sans date; vers 1496, puisqu'on connaît un ouvrage sorti cette année de leurs presses). On lit dans un manuscrit du XIe siècle, conservé à la Bibliothèque Mazarine, sous le n° 1349 :

Prologus explanat populus quod laude frequentat;
sidera collucent; aurea regna patent.
Luna per accensus renovat solatia, victus
ac Titan speculo conspicitur nimio;
Perlustrans, terras pellens caligine tetras,
haud segnis radiis irradiare suis
Lux nova cum claro mundo procedit, Olympo
lampade phoebea excolitur Maria,
Quae Christi lacrymis lavit vestigia sanctis,
cujus in exuviis acta micant studiis.
Acceleret lector verborum pompificator
obedire Deo, judice perspicuo.

Cosmas Materiensis, qui vivait vers 950, a composé des vers récurrents dont le rhythme est encore plus compliqué :

Contulit agminibus fratrum pia munera Christus;
orgia ferre Deus contulit agminibus.
Sumere plena rosis, at lipsana sacra violis
martyricis sertis, sumere plena rosis.

Ap. Ughelli, *Italia sacra*, t. II, col. 139.

Nous pourrions citer encore le *Doctrinale* d'Alexander de Villa-Dei (Venise, 1483); le *Pantheon* de Gothofredus Viterbiensis; le *Summula de septem sacramentis*, par Raymundus; le *Liber de sex festis beatae Virginis*, par Gothofredus Hagenovensis; le *De conjugio*, par Johannes de Botonia; le *Hortus deliciarum*, par Herrad, *passim*; plusieurs traductions des distiques de Caton (ap. Hildebert, *Opera*, col. 1654, et Hoffmann, *Fundgruben für Geschichte deutscher Sprache und Literatur*, t. II, p. 105); le *Judas* (ap. Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 532; le ms. est du XIIIe siècle); et ce qui prouve encore mieux la popularité de la rime, c'est qu'on rimait les proverbes; voyez entre autres le *Versus de proverbiis vulgaribus*, ap. Endlicher, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Vindoboniensis*, p. 173; *Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 12, et Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. I, p. 447, éd. de Mansi. Nous citerons, comme dernière preuve, un passage du poëme *De doctrina spirituali*, par Othlo, moine de Saint-Emmeram, qui écrivait vers 1050 :

Porro quod interdum subjungo consona [verba,
Quae nunc multorum nimius desiderat usus,
Hoc quoque verborum plus ordine conve- [nienti
Insuper antiqua de consuetudine feci.

Ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, part. II, col. 432.

(1) Les poëtes arabes et les anciens bardes gallois marquent aussi plus fortement le rhythme des premiers vers. Nous citerons, comme exemples, parmi les plus vieux poëtes, le *Panegyris* d'Anicius Probinus et d'Anicius Hermogianus, par Claudien :

Sol qui flammigeris mundum complexus [habenis,

et son *Epithalamium* de l'empereur Honorius :

Surgeret in thalamum ducto cum Pelionа- [rum;

l'*Apotheosis* de Prudenstius :

Est tria summa Deus, trinum specimen, [vigor unus;

le *Liber* de Dracontius à Théodose le Jeune :

Rex aeterne Deus, auctor, rectorque serenus;

le *Cuculus* d'Alcuin, ap. Mabillon, *Analecta vetera*, t. I, p. 369 :

Plangamus cuculum, Daphni dulcissime, [nostrum;

le *De miraculis sancti Benedicti*, par Paul Diacre (ap. Bosc, *Bibliotheca Floriacensis*, p. 284) :

Ordiar unde tuos, sacer o Benedicte, triumphos;

cipal de toutes les poésies des nouvelles langues (1). L'influence de la rime se bornait cependant à marquer la

le *Panegyricus* de Béranger, ap. Leibnitz, *Rerum Brunsvicarum scriptores*, t. I, p. 236. L'*Oratio ad Deum* de l'évêque de Tolède Eugénius montre encore plus clairement son intention; il y associe l'allitération à la rime :

Rex Deus, immensi quo constat machina [mundi,
Quod miser Eugenius posco, tu perfice [clemens.
Sit mihi recta fides et falsis obvia sectis;
Sit mihi praecipue morum correctio prae- [sens.

On employait aussi ce moyen dans les vers de quinze syllabes; ainsi saint Isidore, qui mourut en 636, commence par ces vers son rhythme alphabétique, *Ad tentamenta repellenda Adversarii:*

Audi, Christe, tristem fletum, amarumque [canticum,
Quod contritus et percussus modulatur spi- [ritus;
Cerne lacrymarum fluctus, et ausculta ge- [mitum.

Ap. *Acta Sanctorum*, avril, t. I, col. 340.

Voyez aussi le poëme de Beda *De ratione temporum*, que nous avons cité note 5, p. 83. Souvent aussi dans les hymnes des poëtes karlingiens il y a dans la première strophe des intentions de consonnance qui ne se reproduisent pas dans les autres; voyez l'*Elucidatorium ecclesiasticum* de Clichtoveus, et le *Thesaurus hymnologicus* de Daniel. Peut-être même les vieux trouvères voulurent-ils aussi quelquefois lier les premiers vers par des rimes intérieures; au moins on trouve dans le *Sermun* de Guischart de Beaulieu, ap. Fr. Michel, *Rapports*, p. 88 :

Entendez ça vers mei, les petiz e les granz:
Un deduit vos dirrai; bel est e avenanz;

mais nous n'oserions pas affirmer que cette consonnance ne fût pas un hasard.

(1) L'hymne à sainte Eulalie (ap. *Elnonensia*, p. 6), dont le manuscrit remonte au IXe siècle, est rimée dans quelques vers et assonée dans tous les autres, sauf peut-être le vingtième, où la liaison semble ne porter que sur les consonnes. Le poëme sur Boëce, dont le ms. a les caractères ordinaires du XIe siècle, semble composé d'après les mêmes lois rhythmiques, quoique les rimes complètes y soient beaucoup plus fréquentes; voyez l'édition que M. Raynouard en a donnée, en 1817. Elles sont encore plus riches dans l'épitaphe de Bernard, comte de Barcelonne, qui fut assassiné en 844 :

Assi jai lo comte Bernad,
fiel credeire al sang sacrat,
que sempre prud'hom es estat.
Pregu'en la divina bontat
qu'aquela fi que lo tuat
poscua sou alma aber salvat.

Memorias de la Real Academia de Barcelona; appendice al language romano vulgar desde el primer siglo hasta el XI, p. 875.

On ne peut douter que cette épitaphe n'ait été faite peu après la mort du comte Bernard; le témoignage d'Adam Aribert, qui vivait au commencement du Xe siècle, est positif : Per biduum ante fores insepultum mansit cadaver. Tertia die Samuel Tholosanus episcopus illud sepulturae tradidit cum hac inscriptione in romancio, tumulo apposita : *Assi jai lo comte Bernard;* ap. Vaissette, *Preuves de l'histoire du Languedoc*, t. I, no 64. On trouve même la rime dans des sermons et des légendes en prose : Cum contra mandatum divinum aliquid *praesumitur*, per contumaciam contra majestatem *agitur*. Sed cum majestatem laesam propitiam *volumus*, ad ejus misericordiam *concurrimus*. Recurrimus ad ejus *bonitatem*, imo et ad ejus *veritatem*. Nam venia poenitentibus promissa *est* ab eo qui mentiri omnino non *potest*, etc.; *Sermon* de Richard de Saint-Victor, ap. *Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 488; voyez aussi la Légende de sainte Eusébie (antérieure au Xe siècle), ap. *Histoire littéraire*, t. VII, p. 259; la Vie de saint Ouen, par Ferdigod (Xe siècle), ap. Surius, *De probatis Sanctorum Vitis*, 24 août, t. II, p. 256; la Légende de saint Etton (XIe siècle), ap. *Acta Sanctorum*, 10 juillet, p. 48; la Légende de sainte Mastidie, *Ibid.*, 7 mai, p. 141; la Vie de saint Chaffre (Theofridus, la fin seulement), ap. Mabillon, *Acta Sanctorum Ord. S. Benedicti*, siècle III, t. I, p. 481, etc.; au reste il y en a déjà de nombreux exemples dans Apulée. Malgré la force que la quantité et l'accent y conservèrent, la rime finit aussi par pénétrer dans la poésie grecque, probablement vers la fin du XVe siècle; au moins

fin du vers (1) et à mettre en saillie le rapport qui unissait deux syllabes ensemble. Pour lier les autres en un tout dont l'oreille sentît l'harmonie, il fallut, après la perte de la quantité, donner à la versification un nouveau principe pour base (2) ; ne pouvant plus disposer les syllabes d'après leur valeur prosodique, on les compta (3). Mais la durée de leur prononciation était trop inégale pour n'avoir pas rendu cette numération complétement inutile, si des pauses régulières n'eussent à chaque instant rétabli l'uniformité du rhythme, et la division des syllabes fût elle-même restée insuffisante, si les vers dont les pieds étaient assez nombreux pour porter quelque confusion dans la mesure n'a-

Emmanuel Georgillas, qui vivait dans la dernière moitié, n'a point rimé son premier poëme (Ιστορικη ἐξηγησις περι Βελισαριου); les consonnances sont nombreuses dans le second (Θρηνος της Κωνσταντινουπολεως), et le troisième (Το θανατικον της Ροδου), qui ne put être composé qu'en 1498, est entièrement rimé. Si cette raison n'est pas concluante, on ne connaît, malgré l'opinion de Crescimbeni, *Istoria della volgar poesia*, l. I, p. 6, aucun fait qui lui soit contraire ; M. Sinner avance, à la vérité, dans sa préface du *Longos* de Courier, p. XXXIV, que le Διηγησις ὡραιοτατη Ἀπολλωνιου του ἐν Τυρῳ ρημαδι est du XIe siècle ; mais l'auteur dit lui-même à la fin qu'il l'a écrit dans le mois de janvier 1500. Nous citerons encore parmi les poëmes rimés la paraphrase de l'Ancien Testament, par Georgios Chymnos (voyez Lambeccius, *Commentariorum de Biblioth. Caesarea*, l. V, p. 259); le Poëmes ur Alexandre de Macédoine, par Demetrios Sinos (Venise, 1529); sa *Batrachomyomachie*, dont M. Paula Lechner vient de publier une nouvelle édition, et le *Poëme sur le Renard*, ap. Grimm, *Sendschreiben an Karl Lachmann*, p. 75.

(1) Quoique une origine germanique nous semble beaucoup plus probable, il ne serait pas impossible que *rime* vînt du latin *rima*, fente, crevasse, et, par extension, intervalle. Ce qui pourrait donner quelque vraisemblance à cette opinion, c'est que dans un *Ars rithmicandi* du XIVe siècle, ap. Wright et Halliwell, *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 30, le vers est appelé *distinctio* et la strophe *clausula*.

(2) Quand les vers étaient fort courts, on regardait cependant quelquefois la rime comme suffisante ; nous citerons pour exemple un fragment du *Stromatheus tragicus de gestis Caroli Magni*, composé à la fin du XIVe siècle, par Aymericus de Peyrato, abbé de Moissiac :

Laetabundi gaudio, cantemus cum jubilo,
Qui Karolum Maximum beavit virtutum [omnium
Insignito gaudio, sublato (um?) de medio.
Carmina laeticiae concinamus hodie,
Festiva, solemnia; Karoli praeconia
Exultantes nimie felicis memoriae.
Facultates Ecclesiae auxit et catholicae;
Martyr desiderio, pronus fuit Altissimo;
In orbe fuit unicus plenus virtutibus
Et aliis principibus floruit Christo deditus.
Fuit Francorum regibus specularis dotibus;
Fidem et Ecclesiam perduxit ad gloriam;
In aeterna patria resideat curia !

B. R., fonds latin, ms. 5944, fol. 83, verso et ms. 5945, fol. 36, verso.

Voyez aussi le *De punitione peccati*, ap. Wright, *Latin poems attributed to Walter Mapes*, p. 208, et la première strophe de la *Cantate sur l'Antéchrist et ses fils spirituels*, ap. Flacius Illyricus, *De corrupto Ecclesiae statu*, p. 29, qu'ainsi que Leyser, p. 409, il attribue sans aucune preuve à Hildebert, qui, suivant Oudin, *Commentarius de scriptoribus ecclesiae antiquis*, t. II, col. 994, mansuetus fuit ac religiosus.

(3) Il semble cependant que pendant

valent été aussi divisés en hémistiches. Pour concourir à l'harmonie, l'hémistiche ne devait jamais briser un pied; au lieu de distinguer plus nettement les éléments du vers, il eût empêché de sentir leur rapport; mais l'influence que la coupe habituelle du vers hexamètre exerçait sur le sentiment de la mélodie fit méconnaître cette nécessité (1), et la versification des nouvelles langues ne s'y soumit que lorsque l'accent était trop obscur pour ajouter aucune force au rhythme (2). La poésie romaine évitait si soigneusement l'égalité des hémistiches, qu'on la regarde avec raison, dans les vers des Comiques, comme une preuve de corruption (3) :

le moyen âge on mesura quelquefois aussi les vers latins d'après l'accent; au moins ne pouvons-nous expliquer d'aucune autre manière les vers suivants de Martianus Capella :

Tunc vix senex, reclusis
Creperum videns ocellis,
Circumspicit ridentes,
Ictuque suscitante,
Stupidum dolens tuetur,
Frictuque palmulari
Madida detergit ora.

De nuptiis Philologiae, l. VIII, p. 271, éd. de 1599.

Chaque vers paraît avoir trois accents, dont le dernier porte sur la pénultième.

(1) On en trouve un exemple dans l'un des poëmes abécédaires sur la ruine d'Aquilée, publié par M. Endlicher, *Codices latini Bibliotheeae palatinae Vindobonensis*, p. 298; la césure est, comme dans l'hexamètre, après la cinquième syllabe :

Ad flendos tuos, Aquileja, cineres,
non mihi ullae sufficiunt lacrymae;
desunt sermones, dolor sensum abstulit
cordis amari.

Ce fut probablement une imitation semblable qui rendit cette césure nécessaire dans les vers alcaïques, phaleuques et sapphiques; on la trouve même dans des hymnes iambiques :

Apostolorum nobili victoria
et retributa pro labore gloria,
coeli, solique laeta fit respublica,
ut summa laudum conferunt praeconia
quibus decora mater est Ecclesia.

Alphanus, ap. Ughelli, *Italia sacra*, t. II, col. 1089.

Voyez aussi *Ibid.*, col. 1097.

(2) L'uniformité de l'hémistiche n'a plus lieu qu'en français.

(3) Voyez Becker, *De comicis Romanorum fabulis*, p. 105-110. Lorsque la quantité cessa d'être aussi marquée, on fut choqué d'une différence qui rendait réellement le rhythme moins sensible, et la rime léonine fut graduellement remplacée par la consonnance finale; voilà pourquoi les poëtes modernes qui se sont servis de la rime intérieure ont évité de la placer au milieu d'un pied. Nous citerons comme exemple le *Wasserfall*, qui se trouve dans l'*Abendröthe* de Friedrich von Schlegel :

Wenn langsam Welle sich an Welle schlies-
[set,
Im brettern Bette fliesset still das Leben,
Wird jeder Wunsch verschwebend in den
[einen,

et la deuxième églogue de Garcilasso de la Vega :

Escucha pues un rato, y diré cosas
Estranas y espantosas poco a poco.
Ninfas a vos invoco: verdes Faunos,
Satiros y Silvanos, soltad todos, etc.

Beda admet déjà dans son Art métrique la division du vers en deux hémistiches égaux : Divisa est (scansio) ubi primi tres pedes concatenati inter se a reliquis pedibus separati sunt; *Opera*, t. I, col. 34; et il cite pour exemple un vers de saint Prosper :

Corda patris genitum creat et regit omnia
[Verbum.

Plus tard on adopta même cette mesure

trompée par la pause, l'oreille eût pris chaque hémistiche pour un vers complet (1); et la cadence de la versification populaire était tellement faible, qu'elle ne devenait sensible qu'après s'être prolongée quelque temps (2). Quand l'introduction de la rime eut rendu toute méprise impossible, on ne demanda plus à l'hémistiche que de se reproduire régulièrement (3), et de laisser dans la seconde partie du vers, où le rhythme doit prendre un caractère plus marqué, les trois pieds nécessaires à l'existence des rapports qui le constituent (4).

d'une manière systématique; ainsi le *Golias de conjuge non ducenda*, attribué sans raison suffisante à Walter Mapes, commence par ce quatrain :

Sit Deo gloria, laus, benedictio!
Johanni pariter, Petro, Laurentio,
quos misit Trinitas in hoc naufragio,
ne me permitterent uti conjugio.

Ap. Wright, *Latin poems, commonly attributed to Waller Mapes*, p. 77.

(1) C'est ce qui a lieu, encore maintenant, dans la poésie espagnole; voilà pourquoi l'assonance ne lie point les vers impairs, que l'on devrait par conséquent réunir aux autres. M. de La Rue, *Essai sur les Bardes*, t. II, p. 43, et M. Wright, *Popular treatises on science written during the middle ages*, p. 20, sont tombés dans l'erreur contraire; ils ont imprimé comme des alexandrins des vers de six syllabes liés ensemble par des rimes plates :

Philippe de Thaün sa fait une raisun
Pur preveires guarnir de la lei maintenir.

Au reste, la manière d'écrire la poésie est entièrement arbitraire lorsqu'on ne donne pas au vers le sens de *retour rhythmique*, et qu'on met au milieu des majuscules qui ne sont point précédées d'une pause grammaticale.

(2) On trouve cependant dans Terentianus Maurus, v. 2491 :

Agnoscere haec potestis,
Cantare quae solemus :
Memphitides puellae,
Sacris Deum paratae.
Manu puer loquaci,
. . . . . .
Post rectius probatum est,
Ut tale colon esset
Junctum tribus trochaeis :
Ut, si vocet Camenas — quis novem [sorores,

Mais la langue de ces vers et d'autres erreurs incontestables (sur Livius Andronicus, par exemple), nous rendent l'érudition archéologique de Terentianus fort suspecte, et ce passage prouverait encore que l'ancien rhythme ne semblait pas satisfaisant. Dans des vers de Boëce, l. IV, poëme 3, on trouve encore cette opposition entre le commencement et la fin du vers; les deux premiers pieds sont des trochées et les deux derniers des iambes :

Vela Neritii ducis
Et vagas pelago rates
Eurus appulit insulae,
Pulchra qua residens Dea,
Solis edita semine,
Miscet hospitibus novis
Tacta carmine pocula; etc.

(3) Comme toutes les nécessités qui se révèlent elles-mêmes, cette régularité ne fut pas d'abord systématique; dans l'*Historia de Daniel representanda*, par Hilarius, il y a (*Versus et ludi*, p. 54) des vers de dix syllabes qui n'ont pas leur césure après la quatrième :

Principes decreta, Rex, servari . . .
Qui regis Gentiles et Chaldaeos . . .

Dans l'hymne en vers de treize syllabes, *De compassione Mariae*, qui se trouve dans le *Hortulus animae*, la césure varie de la septième à la sixième, et même à la cinquième (dans le dernier vers), et un rhythme publié par Muratori (*Antiquitates medii aevi*, t. III, col. 677) admet presque indifféremment des hémistiches de quatre pieds et de quatre pieds et demi, quoique le caractère le plus saillant du vers populaire de quinze syllabes soit une césure après la huitième.

(4) Voyez dans notre *Essai sur la ver-*

La mélodie que la rime introduisait dans la versification concourut à son tour au développement du sentiment musical; en le satisfaisant sans cesse, elle le rendit plus délicat et plus exigeant (1). La différence des intonations s'augmenta, se régularisa; les consonnances, mieux accentuées, frappèrent plus vivement, et la déclamation devint un véritable chant, qui domina les habitudes de la prononciation (2) et les lois matérielles du rhyth-

sification, p. 29-47, le chapitre sur la nature du rhythme. La meilleure preuve que l'on puisse donner de l'importance de l'accent dans la versification latine du moyen âge, c'est qu'ainsi que nous le disions dans la note précédente, le vers le plus populaire avait sept syllabes au second hémistiche.

(1) On regardait même la consonnance comme l'élément essentiel de la musique :

Aure Jubal varios ferramenti notat ictus;
pondera librat in his, consona quæque [facit.

Hoc inventa modo prius est ars musica, [quamvis
Pythagoram dicant hanc docuisse prius.

Petrus de Riga, *Aurora*, ap. Leyser, p. 728.

Aussi les vers liés deux à deux par la rime s'appelaient en anglais *minstrel metre*, vers musicaux, et *asonare* (rimer) signifiait en espagnol *mettre en musique* : El qual (Mose Jorde de Sant-Jorde) compuso asaz fermosas cosas; las quales él mismo asonaba : ca fue musico excellente; *Carta del Marqués de Santillana*, ap. Sanchez, *Coleccion de poesias anteriores al siglo XV*, t. I, p. LVII. Probablement on donnait au latin *musice* le sens de *rimé;* au moins on lit dans la lettre LXVII d'Ivon, évêque de Chartres, adressée au pape Urbain II : Unam cantilenam de multis metrice et musice de eo compositam, ex persona concuborum suorum vobis misi; et sa lettre est terminée par ces deux vers, qui faisaient sans doute partie de la cantilène dont il vient de parler :

Eligimus puerum puerorum festa colentes, [jussa se-
non nostrum morem, sed regis [quentes.

Pendant le moyen âge on donnait aussi à *consonare* la signification de *répéter à l'unisson:*

Hoc et conjux, hoc et cuncta consonat [familia,
Deum solum verum Christum magnis cla- [mans vocibus.

disait Einhard (?), *Acta martyrii sancti Petri Exorcistae*; fonds de Saint-Germain, n° 1455, fol. 56, recto, et saint Isidore, qui mourut en 636, avait employé *consonando* dans le même sens; *De divinis officiis Ecclesiae*, l. I, ch. 8. Cette liaison de la rime avec le chant explique pourquoi les consonnances, qui sont assez fréquentes dans les poésies lyriques de saint Damase, ne se trouvent jamais dans ses vers hexamètres. Cette alliance de la poésie avec la musique existait dès le VIe siècle :

Hos tibi versiculos dent barbara carmina [laudes;
sic, varianle tropo, laus sonet una viro.

Venantius Fortunatus, *Epistola ad Lupum, comitem Campaniae;*

et une épître adressée à Charlemagne par l'Hibernicus Exul prouve que les progrès de la barbarie ne l'avaient point dissoute :

Carmina quin etiam modulata voce canamus,
Dulcisonas regi promamus pectore laudes.

Ap. Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 406.

(2) Nous n'en avons pas seulement des exemples, que, malgré leur nombre, on pourrait expliquer par des négligences de versification; Ramon Vidal reconnaît formellement, dans son *Dreita maniera de trobar*, que c'était un droit sanctionné par l'usage : Per aver mais d'entendemen, vos vuoil dir, qe paraulas i a don hom pot far doas rimas aisi con *leal, talen, vilan, chanson, fin;* et pot hom ben dir, qui si vol : *liau., talan, vila, chanso, fi;* ap. *Bibliothèque de l'É-*

me (1). Les compositions qui, par la nature de leur inspiration, étaient plus étrangères à la musique (2), comme celles que le caractère fortement marqué de leur versification y rendait plus indifférentes (3), furent soumises à une notation mélodique, dont la trace est restée dans quelques vieux manuscrits (4), et il se forma une classe de musiciens noma-

cole des chartes, t. I, p. 202. Le chant s'était tellement multiplié, que *chanter* était devenu synonyme de *dire*. Nous savons, par le témoignage d'Einhard, que Charlemagne demandait : Quid canerent hae litterae ? Saint Augustin disait, *Confessionum* l. I, ch. 14 : Cur ergo graecam etiam grammaticam oderam talia cantantem ; on trouve dans Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, t. II, préf. par. 36 : Litera fundationis canit, et on dit encore dans plusieurs provinces : *Que nous vient-il chanter ?*

(1) Gerbert l'a reconnu positivement : Tropi nec rhythmi quidem legibus adstricti ; *De musica sacra*, t. II, p. 25. En effet, comme on le verra dans les chansons sur l'air *Carelmannine*, *Florum*, *Liebine*, etc., il n'y avait souvent aucune régularité ni dans la nature des syllabes, ni dans la longueur des lignes, ni dans les consonnances finales ; le rhythme, si l'on peut lui donner ce nom, est celui auquel on arrive, selon l'expression de Beda, sono et ipsa modulatione ducente. Ce n'est plus là le *modus* que Franco définissait encore dans la seconde moitié du XIe siècle : Cognitio soni longis brevibusque temporibus mensurati ; ap. Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*, t. II, p. 395. Telle est sans doute l'explication de ces vers de Fromund, qui vivait vers 980 :

Si canerem multos dulci modulamine leudos,
undique currentes cum trepidis pedibus.

Ap. Pezius, *Thesaurus*, t. V, part. I, col. 184.

C'est là aussi la cause principale de la grande différence que l'on remarque entre les poésies de Wandalbert (ap. d'Achery, *Spicilegium*, t. V, p. 310, et bien plus correctement à la Bibl. R., fonds de Bouhier, n° 151) ou de Walafrid Strabo (ap. Canisius, *Lectionis antiquae* t. VI, p. 537), et celles de Notker Balbulus ; ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 41, et Canisius, t. V, part. II, p. 828. Ce dernier était un musicien, ainsi que nous l'apprend Sigbert de Gemblours : Scripsit (Notker) librum de musicis notis et symphoniarum modis, ut posset quivis videre et intelligere quomodo differant a se intervalla symphoniarum ; *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 108.

(2) Carminaque optatam ex victis dant [ultima famam,
Qui saevo sub Marte cadunt ; sed carmina [tandem
Sancta cruentatos vertant ad foedera cantus.

Merabaudes, *Aetii panegyricus*, v. 185.

Or commance chancons molt bone a enfor- [cier
Qui bien a set les vers et le chant desrai- [nier.

Chanson des Saisnes, t. I, p. 9, v. 6.

Un passage de la *Chronique* de G. Gaimar est encore plus significatif ; il dit de la reine de Louvain, qui fit écrire l'histoire du roi d'Angleterre Henri I :

Elle en fist fere un livere (*sic*) grant,
le primer vers noter par chant.

Ap. Fr. Michel, *Chroniques anglo-normandes*, t. I, p. 62.

(3) Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, dans le manuscrit de la Bibliothèque royale n° 2832, fonds du Roi, dont l'écriture semble du IXe siècle, on trouve notés les vers hexamètres de la Sibylle :

Judicii signum ; tellus sudore madescet,
E caelo rex adveniet per saecla futurus, etc.

(4) Dans le manuscrit de la *Chanson de Roland*, qui a été publiée par M. Michel, il y a même, à la fin de chaque tirade, des neumes (aoi), comme on en trouve dans plusieurs chants ecclésiastiques ; nous en publions même un sur saint Maur. Le petit vers qui termine les tirades d'un assez grand nombre de nos vieilles chansons de geste (*Aimeri de Narbonne*, *Amis et Amiles*, *Buevon de Comarchis*, *Garin de Montglenne*, *Girar de Viane*, etc.) nous semble aussi une preuve de leur déclamation musicale ; au moins la dernière syllabe est toujours muette, et dans le manuscrit du *Fabliau d'Aucasin et Nicolete* que l'on conserve à la Bibliothèque Royale,

des (1), long-temps environnés de l'estime générale (2), qui parcouraient toute l'Europe en chantant des vers qu'ils n'avaient point composés (3). Cet amour de la musique s'accrut au point que les modulations de la voix ne suffirent plus aux exigences de l'oreille ; il fallut généraliser un usage adopté depuis long-temps par quelques peuples germaniques (4), et donner plus de force au rhythme du vers en

le petit vers de quatre syllabes qui finit toutes les strophes reste constamment noté de la même manière, quoique la mélodie de la strophe elle-même soit souvent différente. Cette syllabe muette qui termine toutes les coupures est d'autant plus remarquable, que Lebeuf a fait observer avec raison (*Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique*, p. 121) que les voyelles sourdes ne convenaient pas à la déclamation mélodique (au plain-chant), et n'y étaient jamais employées.

(1) *Menestrel* (ministralis Ecclesiae), *gleeman* (de l'anglo-saxon *gligg*, musique), *Meistersänger*. C'était, dans le principe, l'art et la musique qui distinguaient les ménestrels des jongleurs :

Veridicax minor est vobis quam lingula [mendax,
diligitis jocos en mage quam metricos.
Fromund, ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. VI, part. I, col. 184.

Karle, ce dit li Saisnes, molt sez de ser- [vantois ;
Ne te faut que viele, assez sez dou joglois.
Chanson des Saxons, t. II, p. 161, v. 13.

Tous les ménestrels n'étaient cependant pas des joueurs d'instruments ; il y avait des *ménestrels de bouche* qui ne faisaient que de la *musique naturelle*. Nous deffendons a tous dicteurs, faiseurs de dits et de chancons, et a tous autres menestriers de bouche et recordeurs de ditz ; *Ordonnance de police* du 14 septembre 1395, ap. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, p. 404. Ceuls qui avoient et ont acoustume de faire en ceste musique naturele serventois de Nostre-Dame, chancons royaux, pastourelles, balades et rondeaux, portoient chascuns ce que fait devans le prince du Puys, et le recordoient par cuer ; Eustache Deschamps, *Art de dictier*.

(2) Apud Virdunum Anstrannus, cantor Karoli Magni, factus est episcopus ; Albericus Trium-Fontium, *Chronicon*, part. I, p. 130. Berceo dit à un saint qu'il célébrait :

Ca ovi grand taliento de seer, tu joglar.
Vida de santo Domingo de Silos, v. 776;

et dans le préambule du *Romans des enfances Ogier* que nous citerons tout à l'heure on voit que Raymbert, l'auteur, était *jonglierres et gentishoms*. Malgré quelques erreurs beaucoup trop aigrement relevées par Ritson (*Observations on the ancient english minstrels*), c'est un point mis hors de doute par Percy ; voyez l'*Essay on the ancient minstrels in England*, mis en tête de son *Reliques of ancient english poetry*.

(3) Bone chancon pleroit vous a oir,
Or faites pais, si vous traies vers mi.
De fiere geste bien sont li vers assis,
N'est pas juglerres qui ne scet de cestui.
L'estoire en est au mostier Saint-Denis ;
Moult a lonc tens qu'ele est mise en obli,
Moult fu prodons cil qui rimer la fist.
Moniage Guillaume, ap. Paris, *Manuscrits françois*, t. III, p. 169.

Seigneurs, oyes (Que Jhesus bien vous face
Et le glorieux pere esperitable !)
De fiere geste et de grant vassellage.
Raymbert le fist a la dure couraige ;
Jouglierres fut, si vesqui son eage,
Gentis homs fu et trestout son lignaige ;
Mainte chancon fist-il de grant barnage.
Ap. Ideler, *Geschichte der altfranzösischen National-Literatur*, p. 101.

I mad nought for no disours,
Ne for no seggers no harpours,
Bot for the luf of symple menn
That strange inglis can not kenn.
Robert of Brunne, *Chronicle*, prologue.

Le manuscrit du monastère de Saint-Gall, qui contient les psaumes de Notker, finit par ce passage : Sed postquam illud (psalterium) symphoniaci et lucratores, ut quidam ait, ad suum opus traxerant.

(4) Sola saepe bombicans barbaros leudos harpa relidebat ; Venantius Fortu-

l'accompagnant du son des instruments (1). Bientôt même le premier rôle dans cette association n'appartint pas à la poésie (2); l'air parut plus important que les paroles (3); on les

natus, *Carmina*, p. 30, éd. de 1617.

ponne wit scilling
sciran reorde
For uncrum sige-dryhtne
song a-hofon;
Hlude bi hearpan
hleopor swinsade.

Chanson du Voyageur, v. 206, par Kemble, *Beowulf*, p. 234.

(1) De Karolo clari praeclara prole Pipini,
Cujus apud populos venerabile nomen ab [omni
Ore satis claret, et decantata per orbem
Gesta solent melitis aures sepire viellis.

Egidius Parisiensis, *Carolinus*, ap. *Histoire littéraire de la France*, t. XVII, p. 43.

Quae autem Tuotilo dictaverat, singularis et agnoscibilis melodiae sunt, quia per psalterium seu per rothlam, qua potentior ipse erat, neumata inventa dulciora sunt; Ekkehardus IV (mort en 1070), *Casus Sancti-Galli*, ch. 3, ap. Pertz, *Monumenta Germaniae historica*, t. II, p. 101. Dans la *Chanson d'Aleschans*, après que le jugleor a demandé à son auditoire *del suen*, et que ceux qui ne voulaient rien donner s'en étaient allés, il dit :

Dex les maudie! car ne les puis amer :
Je ne lairai por aus mon violer;
Aus bons me trais, les mauves lais aller.

Ap. Paris, *Manuscrits français*, t. III, p. 153.

Quelquefois même on donnait aux poëtes des surnoms qui ne convenaient qu'à des joueurs d'instruments : Jean l'Orgueneux, Baudoin l'Orgueneur, Arnoult le Vieleux, Reinmar der Fideler, etc.

(2) Le changement de signification que les mots éprouvèrent en est une preuve positive; ainsi *cantilena* et *canticus* prirent un sens purement musical : Ipsumque clerum abundanter lege divina romanaque imbutum cantilena, morem atque ordinem romanae Ecclesiae servare praecepit; Paulus, *Gesta episcoporum Mettensium*, ap. Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 268. Propter nimiam dissimilitudinem nostrae et Romanorum cantilenae; Monachus Sangallensis, *Gesta Caroli Magni*, l. I, ch. 10, ap. Pertz, t. II, p. 735 :

Sic planctus vertitur in plausus gloriam,
moerór in canticum, nox in diecrtiam.

De Maria Virgine, ap. Wright, *Walter Mapes*, p. 192.

Aussi, pour donner une haute idée des vers de saint Columban, Sigbert de Gembloux disait-il, dans la seconde moitié du XIe siècle, qu'ils étaient ad canendum digna; *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 60, et Reinmar von Zweter se sert de la même expression dans son cantique spirituel; il va jusqu'à dire, en parlant du Christ : Sein geburt ist gesanges wert; ap. *Rheinisches Museum*, t. III, p. 422.

(3) Synesius, évêque de Cyrène, disait déjà au commencement du Ve siècle :

Primus modos inveni
tui causa, beate, immortalis,
nate clarissime Virginis,
Jesu Solymitane,
nuper aptatis numeris
quos resonent citharae fides.
Tu vero propitius esto, o Rex,
et accipe musicam
ex sanctis carminibus.

Hymne VII, ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VI, p. 162.

C'était pour l'air que l'on composait les paroles : Quos (jubilos) quidem post Notker, quibus vidimus, verbis ligabat; *Casus Sancti-Galli*, ch. 3, ap. Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 102, et un ménestrel anglais disait, dans une chanson écrite au commencement du XIVe siècle :

Mani is the sorwful song it (*sic*) sigge upon [mi bok.

Ap. *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 291.

Plusieurs airs avaient une véritable célébrité, les poëtes se vantaient d'y adapter leurs paroles :

Chanson ai comensada,
que sera loing chantada;
en est son veill antic,
que fetz Not de Moncada.

Guillem de Berguedan, ap. Raynouard, t. II, p. 167.

Messonget, un sirventes
m'as quist e donar lo t'ay,
al pus tost que yeu poyrai
el son d'En Arnaut Plagues.

Uc de Saint-Cyr, ap. Raynouard, t. IV, p. 288.

On ne craignait même pas de mettre des

subordonnait à la musique (1), souvent sans s'inquiéter de leur sens (2), et on allait jusqu'à reconnaître à une pure mélodie la valeur de la plus fervente prière (3). Sous l'influence toujours croissante de ce développement musi-

poésies sacrées sur des airs profanes ; ainsi, par exemple, il y a au Musée Britannique un *Cantus de Domina post cantum Aalis* (ap. Wolf, *Ueber die Lais*, p. 475); voyez, pour le nom de plusieurs mélodies célèbres, Ebert, *Ueberlieferungen zur Geschichte Literatur und Kunst der Vor-und Mitwelt*, t. I, p. 77-82; *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 326, et notre *Essai sur la versification*, p. 7, not. 7. Héloïse disait dans sa seconde lettre à Abailard : Pluraque amatoria metro vel rhythmo composita reliquisti carmina, quae pro nimia suavitate tam dictaminis, quam cantus, tuum in ore omnium nomen tenebant.

(1) Probablement même la danse exerçait une grande influence sur la forme de la poésie ; c'est ce que semble déjà prouver le nom que l'on donnait à quelques petits poëmes populaires : *Ballistea*, *Saltiunculae*, *Dansa*, *Tanzliet*, *Tanz*, *Reie*, *Rill*, *Bolero*, *Ballade*, *Mazurek*, et plusieurs passages donnent à cette opinion la plus grande vraisemblance :

Jamdudum teretes hendecasyllabos
Attrito calamis pollice lusimus,
Quos cantare magis pro choriambicis
Excusso poteras mobilius pede.

Sidonius Apollinaris, *Epistolae*, l. IX, let. 13.

Mimi quando fides digitis tangunt modulantes,
Illi (ursi) saltabant, neumas pedibus variabant.

Ruodlieb, fragm. III, v. 87.

On lit dans le *De Gestis Herwardi Saxonis* (qui vivait dans le XIe siècle) : Mulieres et puellae de eo in *choris* canebant ; ap. Fr. Michel, *Chroniques anglo-normandes*, t. II, p. 8, et *chorus* avait probablement la double signification de χορος :

Castalidumque chorus vario modulamine plausit,
carminibus, cannis, pollice, voce, pede.

Sidonius Apollinaris, *Carmina*, poëme I, v. 9.

Cum plebs altisonam fecit girando choream.

Ruodlieb, fragm. III, v. 92.

Hodie mundo gaudeamus,
Annua festivis sanctis recinendo choreis.

Ms. B. R., 1084 (XIe siècle), fol. 49, verso.

Exultet nunc omnis chorus psallens organa ;
Jungendo rithmicum neuma, in harmonia [divina.

Ms. B. R., 1139 (XIIe siècle), fol. 180, r°;

mais il ne tarda pas à se dire plus spécialement du chant :

Formabatque chorus cantica mellifluus.

Milo, *Sancti Amandi Vita*,

Faeminaeque chores, inde plaudendo, componebant ; ap. Leibnitz, *Rerum Brunsvicarum scriptores*, t. I, p. 63 ; il signifiait même probablement un instrument de musique :

Choro, lyra et tibiis,
utuntur in conviviis,
Sed elatis funeribus
clangunt caprinis cornibus.

Cambriae epitome, v. 169.

(2) Telle est sans doute l'explication des chansons *frivoles* et *diaboliques*, que l'on chantait autour des tombeaux, pendant les processions et même dans les églises ; voyez entre autres le Sermon de saint Eloy, ap. d'Achery, *Spicilegium*, t. V, p. 215 et 217. Cet usage existait encore en Flandre pendant le XVe siècle, car on lit dans le *Confessionale* de Godescale Rosemondt van Eyndoven : Item chorizando, cantilenis et verbis obscoenis praecipue coram virginibus et adolescentibus prolatis, me ipsum et plures ad libidinem excitavi. Dictamina, carmina et verba lasciviae libenter in conviviis, in ecclesia et aliis locis protuli et cum risu et delectatione ab aliis audivi ; ap. Mone, *Uebersicht der niederländischen Volks-Literatur älterer Zeit*, p. 14.

(3) Rursus quoniam laudes aeternitatis verbis humanis plane non resonantur, ideo quaedam ecclesiae mystice pneumatizant sequentias sine verbis, aut saltem aliquos versus earum : nulla enim erit significatio verborum necessaria, ubi singulorum corda patebunt singulis intuentibus librum vitae ; Durand, *Rationale divini officii*, ch. 22, n° 3 ; voyez aussi Augusti, *Denkwürdigkeiten aus der christlichen Archäologie*, t. V, p. 13.

cal (1), les consonnances devinrent plus constantes et plus

(1) La popularité qu'acquirent rapidement les airs religieux y fut sans aucun doute pour beaucoup :

Carvorum hinc chorus helciariorum,
Responsantibus alleluia ripis,
Ad Christum levat amicum celeusma.

Sidonius Apollinaris, *Epistolae*, l. II, let. 10.

Navitae laeti solitum celeusma
concinent versis modulis in hymnos,
et pis ducent comites in aequor
vocibus auras.

Saint Paulin, *De reditu Nicetae.*

Ces deux passages sont d'autant plus remarquables que *celeusma* signifiait un chant populaire :

Maris stella est Maria
quae te certa ducet via :
stellam maris invoca !
Inter tribulationum
fluctus et tentationum
hoc celeusma insons ;
O Maria,
semper dulcis, semper pia !

Ap. Follen, *Altchristliche Lieder*, p. 93.

On en avait même fait un verbe, comme on le voit dans le poëme sur saint Gall, que nous publions de nouveau :

Cursu pergunt recto cum agmine collecto,
Tria tranant maria, celeumant *Christo gloria.*

Non seulement on mettait des poëmes étrangers au culte sur des airs sacrés (voyez entre autres Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 577), mais on les appliquait à des buts profanes en conservant une partie de leurs paroles, ou même en se bornant à en changer quelques unes. Nous en citerons deux exemples :

Vinum bonum et suave,
bonis bonum, pravis prave,
cunctis dulcis sapor, ave,
mundana laetitia.
Ave, felix creatura
quam produxit vitis pura,
omnis mensa fit secura
in tua praesentia.
Ave, color vini clari,
ave, sapor sine pari ;
tua nos inebriari
digneris potentia.
Ave, placens in colore ;
ave, fragrans in odore ;
ave, sapidum in ore,
dulcis linguae vinculum.
Ave, sospes in molestis,
in gulosis mala pestis,
post amissionem vestis
sequitur patibulum.
Monachorum grex devotus,
omnis ordo, mundus totus,
bibunt adaequales potus
et nunc et in seculum.
Felix venter quem intrabis,
felix lingua quam rigabis,
felix os quod tu lavabis
et beata labia.
Supplicamus, hic abunda
per te mensa sit facunda,
et nos cum voce jucunda
deducamus gaudia.

Ap. Aufsess, *Anzeiger, für Kunde des deutschen Mittelalters*, t. II, p. 190.

Chanson sur l'air du Letabundus, d'après un Ms. du XIIIe siècle.

Or hi parra,
la cerveyse nos chauntera :
Alleluia !
Qui que aukes en beyt,
si tel seyt com estre doit,
res miranda !
Bevez quand l'avez en poin ;
ben est droit, car nuit est loing,
sol de stella :
bevez bien e bevez bel,
il vos vendra del tonel
semper clara.
Bevez bel e bevez bien,
vos le vostre e jo le mien,
pari forma :
de ço soit bien porveu ;
qui que auques le tient al fu
Al corrupta.
Riches genz funt lur brut :
fesom nus nostre deduit,
valla nostra :
beneyt soit li bon veisin
qui nus dune payn e vin,
carne sumpta.
E la dame de la maison (*sic*)
ki nus fait chere real,
ja ne passe ele par mal
esse caeca !
Mut nus dune volenters
bons beiveres e bons mangers ;
meuz waut que autres muliers
havec predicta.
Or bewom al dereyn
par meitez e par pleyn,
que nus ne seum demayn
gens misera :
ne nostre tonel wis ne fut,
kar plein ert de bon frut,
et si ert tut anuit
puerpera.
Amen.

Ap. Fr. Michel, *Rapports au Ministre de l'instruction publique*, p. 58.

M. Wright l'a publiée de nouveau, *Reliquiae antiquae*, t. II, avec quelques le-

régulières; elles se multiplièrent de plus en plus et s'enlacèrent (1). Le rhythme des vers ne fut plus seulement marqué par leur longueur et le rapport de leurs dernières syllabes; des rimes intérieures leur permirent de se prolonger sans détruire toute espèce d'harmonie, et de se plier, par la

çons différentes qui ne nous semblent pas heureuses. Nous pourrions ajouter une chanson que M. Hoffmann a publiée dans son *Geschichte des deutschen Kirchenliedes*, p. 168 :

Wol uf, ir gesellen, in die tabern !
aurea (aurora) luce rutilat,
ach, lieben gesellen, ich trünck so gern,
sicut cervus desiderat. Etc.,

et une parodie du psaume CXIII, faite pendant le XVIe siècle :

In exitu Landgravii de Hassia : domus
Saxonum de populo barbaro.
Facta est Suevia sanctificatio ejus, civitates
Imperii potestas ejus.

Ap. Mone, *Anzeiger*, 1837, col. 319.

Mais pour donner une idée du degré où l'on portait les licences de ce genre, nous préférons citer un chant que sa langue ne rendra accessible qu'aux érudits :

Deus in adjutorium meum intende,
sprach ein hubsches nunnelin daz was be-
[hende,
venite et videte;
ess ist bruder Conradt. Sie sprach : silete.

Miserere mei, Deus, zu aller zyt;
wer ist der an mynent bett lyt?
Venite exultemus,
liebe swester, stemus et oremus.

Inclinate capita vestra;
ess geschach in der fasten, flectamus genua;
da sprach bruder Conradt : levate,
wir wollen rügen. Sie sprach : non cessate.

Da sungen sie die metten, bisz man die pri-
[me hube an;
er lasz ir quicunque vult bisz man die tercie
er lasz ir den de profundis. [began;
Liebe swester, habe dir das cum jocundis.

Domine, probasti me wie gefall ich dir;
tu cognovisti me in siben stunden zwirnet.
Da sprach sich die schöne usz notten :
Dilacero tua, Domine, die wil mich döden.

Da sungen sie die missa terribilis :
la, re, fa, re, ut, in excelsis,
bisz an das graduale :
Liebe swester, habe dir das zu diesem male.

Mirabilia testimonia tua, Domine;
lieber Conradt, singe mir der nonen me;
gressus meos dirige,
nach dinen willen volo vivere.

Sede dextris meis, bruder Conradt.
Er greiff sie da metten zu dem bette, druck
laetatus sum in te,
dinen willen semper intelligere.

Recordare mei dum steteris,
ich han dir dicke vil dinst getan in der te-
in conspectu tuo ich bit dich din [nebris;
trüve das du gedenckest myn.

Pater mi, confiteor; nechtent was ich fro
mit unserm bruder Conradt des orden stund,
juventutem meam [also;
hat er wol befunden; eum diligam.

Misereatur mei, liebesz swesterlin;
ich entkam numme geheiffen, das bringet
parce servo tuo, [mir grosze pin;
suche ein andern jungen der dich mach fro.

(1) Un savant justement célèbre, M. Ferdinand Wolf, pense que les rimes croisées ne sont pas immédiatement dérivées de la poésie populaire; *Ueber die Lais*, p. 198; mais, malgré la haute confiance que sa vaste érudition nous inspire, nous ne pouvons partager cette opinion. On fit naturellement rimer à la césure les vers populaires de quinze syllabes, comme les hexamètres; le rhythme paschal de saint Pierre (frère) de Damien, qui mourut en 1072, nous servira d'exemple :

Paschalis festi gaudium mundi replet ambitum,
Coelum, tellus ac maria laeta promant car-
[mina
et alleluia consonis modulentur organis.

Comme ces vers étaient ordinairement réunis en tercets, on marqua leur liaison par une consonnance finale, et une rime intérieure lia également les hémistiches ensemble :

Admiranda, sed favoris digna, dies oritur;
celebranda cunctis horis vita sancti panditur
Africani confessoris, cujus festum colitur.
Prosa sancti Africani, ap. *Acta Sanctorum*, Mai, t. I, p. 69.

Ad te, Domine, levavi animae praecordia;
in te (Domine) speravi tanta cum fiducia;
in te, Domine, speravi, ego flens Ecclesia.
Planctus Ecclesiae, ap. Morelli, *Codices manuscripti Bibliothecae Nanianae*, p. 14.

variété et la flexibilité de leur coupe, à toutes les nécessités de la poésie lyrique (1). Cette extension du rhythme était d'ailleurs une conséquence du chant alterné dont la psalmodie mosaïque avait introduit l'usage dans le culte chrétien (2); il fallut allonger assez chaque vers pour former une mélodie complète (3) et lui donner un caractère plus sensible

Ave, sidus occidentis, sidus lucis unicae,
summum decus tuae gentis et telluris an-
[glicae;
fama multis argumentis protestatur publice
quis sit status tuae mentis, quam largus im-
[modice.

Hilarius, *Versus et ludi*, p. 13.

Honesta mundi domina, frangendo legis jura,
virtutum perdit omnia (omina?), tributa
[solvens dura;
fit orbis velut femina et meretrix impura;
ex hoc vilescit gemina Ecclesiae censura.

Ap. Flacius, *De corrupto Ecclesiae statu poemata*, p. 183.

(Il intitule cette pièce *De corrupto mundi statu*, ex antiqua scriptura antiqui rhythmi.) C'est aussi le rhythme du *Tantum ergo sacramentum*, de l'hymne *In transfiguratione Domini*, ap. Clichtoveus, fol. 62, recto, etc. Les rimes croisées se trouvent aussi dans les autres formes de vers populaires,

Ave David filia, sancta mundo nata,
virgo prudens, sobria, Joseph desponsata,
ad salutem omnium in exemplo data,
supernorum civium consors jam probata.

Saint Pierre de Damien, poëm. LXIII, t. IV, p. 11.

et furent probablement adoptées, dès les premiers temps, par la versification de quelques langues modernes, car elles se reproduisent trop fréquemment dans le *Nibelunge Not* pour qu'on puisse les attribuer au hasard :

Uns ist in alten mæren vvunders vil geseit,
von helden lobebæren, von grozer chün-
[heit,
von vrouden und' hoch-geziten, von vveinen
[und' von chlagen;
von chuner rechen striten muget ir nu
[vvunder hören sagen.

Str. I, éd. de M. von der Hagen.

Voyez aussi str. XVII et XVIII.

(1) Comme nous l'avons déjà dit dans notre *Essai sur la philosophie de la versification*, p. 165 : Le vers est un système complet, qui se répète uniformément pendant tout le poëme, et doit être séparé des autres vers par une pause d'autant plus marquée que les éléments de la mesure sont moins dessinés, et que le sentiment qui les apprécie s'est plus affaibli. Nous regardons ainsi que chaque strophe ne forme qu'un seul vers, et nous ne mettons de majuscules qu'au premier mot, lorsque des pauses grammaticales n'en rendent pas d'autres nécessaires. La versification de Pindare et la liaison fréquente du vers adonique avec le dernier vers sapphique (dans Sappho, ap. Denys d'Halicarnasse, Περι συνθεσεος ονοματων, ch. XXIII, v. 11; Longin, ch. X, v. 3 et 11, et dans Horace, l. I, nº XI, v. 19; nº XXV, v. 11; l. II, nº XVI, v. 7, etc.), font croire que les Anciens attachaient au vers la même idée que nous. Bentley, *Opuscula philologica*, p. 225, est allé jusqu'à dire, en généralisant un peu trop des observations fort justes, que les vers anapestiques, sauf le *paroemiacus*, ne pouvaient se terminer par une voyelle ou un M, quand le suivant commençait par une voyelle ou un H. Pendant le moyen âge *versus* était, comme notre *verset*, employé souvent dans le sens de strophe (c'est encore celui que lui donne Clichtoveus), et les vieux écrivains donnaient aussi cette signification à *vers* :

Dont commensa Lambers a flabloier
Et a chanter hautement sanz dangier.
A chascun ver li fait le vin baillier.

Romans d'Aubri le Borgonnon, B. R., nº 72275, fol. 74, verso.

Et aussi tot li jongleur sunt quite por un ver de chançon; Depping, *Livre des métiers de Paris*, p. 287; voyez aussi M. P. Paris, *Romans de Berte aus grans pies*, préf., p. XXVII.

(2) Per discrimina vocum nunc solitarie et nunc tripliciter cum suis sociis more Girviorum cantabat; *De gestis Herwardi Saxonis* (le ms. est du XIIe siècle), ap. Michel, *Chroniques anglo-saxonnes*, t. II, p. 20; voyez aussi p. 71, not. 4, et p. 74, not. 1.

(3) Aussi le vers élégiaque, que les poëtes profanes n'employaient que très rarement dans les descriptions et les narra-

par une répétition systématique (1). Souvent même le parallélisme des strophes fit paraître l'unité du rhythme inutile, et l'irrégularité de la mesure réduisit la versification à ne plus être qu'un accessoire de la musique sans harmonie qui lui fût propre, et quelquefois sans aucun des éléments qui en constituent les bases (2). Toujours, comme on le

tions (il se trouve cependant dans l'*Itinerarium* de Numatianus, et le XIVe livre [*De insitione*] de l'ouvrage de Palladius, sur l'agriculture), est déjà plus commun dans les poëmes des premiers écrivains chrétiens (Sedulius, saint Prosper, Orientius, et Honorius), qui avaient un caractère plus lyrique, et devint d'un usage presque général dans la poésie karlingienne. On ne peut douter qu'il ne formât une sorte de strophe avec le vers hexamètre qui le précédait :

Pentameter debet vinclum vitare sequentis
hexametri; foedus anterioris habet.

Eberhard, *Labyrinthus*, l. III, v. 237.

Les vers hexamètres étaient aussi quelquefois réunis en tercets : nous citerons comme exemple le *Conflictus veris et hiemis*, B. R. ms. 8319 (XIe siècle), fol. 44, recto ; deux petits poëmes religieux, B. R. ms. 2832 (IXe siècle), fol. 32, recto, et 38, recto ; le *Historiarum Testamenti veteris et novi tristichia* (ap. *Bibliotheca max. Pat.*, t. IX, p. 462), par Rusticus Helpidius ou Elpidius, qui vivait au commencement du VIe siècle, d'après Barthius, *Adversariorum* col. 1266 ; etc. Les hexamètres de l'*Ecloga* de Theodulus et du poëme sur les philosophes de Paris, par Godefroid de Saint-Victor (ap. Lebeuf, *Dissertations*, t. I, p. 255), sont divisés en quatrains; quelquefois même on les réunissait, d'une manière insolite, avec un vers pentamètre, comme dans le poëme de Godefroid de Viterbe, ap. Pistorius, *Germanici scriptores*, t. II:

Una prius lingua fuit omnibus, una loquela ;
haec eadem periit, quae sola vigebat hebraea,
solus Heber mansit qui loqueretur ea.

C'est aussi le rhythme de l'épitaphe de Rollon, qui se trouve dans l'église Notre-Dame de Rouen :

Dux Normannorum, cunctorum norma bo-
[norum,
Rollo ferus, fortis, quem gens Normannica
[mortis
invocat articulo, hoc jacet in tumulo.

Dans son rhythme sur saint Hugo, abbé de Cluny, Pierre le Vénérable avait aussi, vers 1141, réuni en quatrains des alexandrins à rime plate (ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XXII; dans la strophe XV, l'éditeur a imprimé par erreur *theoricae* au lieu de *theorico*). On considérait même des vers dont la mesure était complète comme liés par le rhythme avec un autre vers semblable ; ainsi, dans les pièces alphabétiques, la liaison des lettres initiales n'avait lieu souvent qu'entre les vers pairs ou entre les vers impairs; voyez un poëme de Siméon Metaphrestes, ap. Leo Allatius, *De Simeonum scriptis*, p. 132, et un autre dont l'auteur est inconnu, ap. Boissonade, *Anecdota graeca*, t. IV, p. 442.

(1) Elle existait déjà en grec dans le Chœur et dans la Parabase ; nous la verrons dans une chanson latine que Roger de Hoveden a citée dans ses *Annales*, ap. Saville, p. 639 (voyez notre appendice); elle se trouve aussi en provençal (voyez la chanson de Guilhems de San-Desdier, ap. Diez, *Poesie der Troubadours*, p. 335), et en allemand (on y appelait la strophe et l'antistrophe *Stollen* et l'épode *Abgesang*). La musique y était même probablement plus savante, puisque nous savons par le *Limburger Chronik* (ap. Koch, *Compendium der deutschen Literatur-Geschichte*, t. II, p. 71) que les odes eurent d'abord cinq ou six couplets, mais qu'en 1360, les *Meisterlieder* en firent de trois, dont la musique était aussi complète.

(2) La musique n'eut pas d'abord la régularité, la *carrure*, que nous exigeons maintenant; ainsi, Sigbert de Gemblours dit de Hucbald, qui florissait vers 876 : In arte musica praepollebat, cantus multorum Sanctorum dulci et regulari melodia composuit ; *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 107. Jean de Trittenheim (Tritemius) se sert des mêmes expressions en parlant de saint Odon, abbé de Cluny, né en 879 : Hymnos etiam et varios cantus in honore

voit, les modifications que la poésie latine éprouva dans sa forme se rattachaient à quelque changement dans son esprit, et les chants populaires qui nous ont seuls conservé les données nécessaires à l'étude de la versification seraient encore sous ce point de vue bien loin de mériter le dédaigneux oubli où l'histoire littéraire les a si long-temps laissés ensevelis (1).

Sanctorum dulci et regulari melodia composuit; *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 292. Aussi refaisait-on les anciennes mélodies, car Jean de Trittenheim dit de Stephanus, qui fut évêque de Liége, de 903 à 920, *loc. cit.* : Scripsit etiam cantum de sancta Trinitate ex Alcuino, quo in octavis Pentecostes utimur, de inventione sancti Stephani et cantum nocturnum de sancto Lamberto episcopo et martyre, quos omnes cum quibusdam aliis authentica et dulci modulatione composuit.

(1) C'est ce qu'a reconnu avant nous M. Lenormant dans l'ingénieux mémoire dont nous avons déjà parlé : J'ai voulu, dit-il, montrer aussi, par ces exemples, de quelle manière sûre et facile pourrait marcher un érudit qui se consacrerait à la recherche des monuments de la poésie latine rimée et populaire du moyen-âge. L'histoire de la poésie française, qui doit tant à ces essais, ne sera pas complète, tant que cette mine n'aura point été fouillée; *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. I, p. 327. M. Ferdinand Wolf ajoute : Das gilt wohl mehr oder minder von der Geschichte der Poesie aller übrigen europäischen Nationen im Mittelalter; *Ueber die Lais*, p. 314. Nous ne publions que les chants antérieurs au XIIe siècle; la poésie latine perdit son caractère populaire aussitôt que les nouveaux idiomes furent formés, et les bases de la versification s'arrêtèrent en même temps que les principes de la grammaire. Une preuve convaincante de l'influence que le latin exerça sur la versification moderne résulte de son fréquent mélange avec les nouvelles langues dans des chants populaires; l'habitude en avait rendu le rhythme trop sensible pour permettre de l'associer à des vers dont la mesure eût été différente. Nous citerons quelques exemples de cette association, en choisissant de préférence ceux qui présentent quelque intérêt, indépendamment de leur forme et de leur âge.

Hymne à la Vierge, ms. du XIVe siècle.

En mai ki fet flurir les prez,
et pullulare gramina,
e(u ?) cist oysels chauntent assez
jocunda modulamina,
li amaunt ki siment vanitez
quaerunt sibi solamina,
je met ver wus mes pensers,
o gloriosa domina !

En wus espair solaz truver,
propinatrix (*sic*) solaminum,
ki sovent soliez alegger
gravatos mole criminum;
surement poet-il esperer
medicinam peccaminum,
ki ducement voet reclamer
te lucis ante terminum.

Duce rose, sul saunz per,
virgo decora facie,
en ki se pount amirer
cives coelestis patriae;
en wus voet Deus esprover
vires suae potentiae,
quant se forca (*sic*) de wus furmer,
splendor paternae gloriae.

Taunt de bunte en wus assist,
et tanta speciositas,
ke a pain mendif (*sic*) remist
neque prodigalitas;
mes quant si grant empres (*sic*) pris
illius liberalitas,
de wus coe crai le consail prist,
o lux beata, Trinitas !

Dame, sur tutes le pris avez,
et gaudes privilegio
de honur, valu e buntez,
et haec requirit ratio;
quant cil ki pur nus aruse
cruore fuit proprio,
de wus nasqui, li desire
Jhesu, nostra redemptio.

Mere, pur la duzur
Jhesu dilecti filii,
ki nasqui quit par vertu
ab omni labe vitii,
defens nus seez e escu
contra fulmen judicii;
par wus nus mist en salu
summi largitor praemii.

Ap. Wright et Halliwell, *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 200.

Le rhythme de cette hymne confirme encore ce que nous disions, p. 97, not. 1, sur le caractère populaire des rimes croisées. Nous pourrions citer encore, parmi les pièces françaises mêlées de latin, *Des femes, des dez et de la taverne*, ap. Méon, *Contes et fabliaux*, t. IV, p. 485; un motet du *Romans de Fauvel*, B. R., n° 6812, fonds français, fol. 4; une invective contre la fortune, de 88 vers, *Catalogue de la Vallière*, n° 2976, et deux pièces conservées à la Bibliothèque Harleyenne, sous le n° 2253; *Catalogue*, t. II, p. 588 et 591.

Sur le Clergé, ms. du XIIIe siècle.

Audientes audiant;
diu schande vert al über daz lant,
quaerens viles et tenaces,
si hat sich vermezzen des
quod velit assumere
die bösen herren, swie ez erge
ad prodendum in dothaim,
nu hin, nu hin, nu hin (nu hin).

O liberales clerici,
nu merchet rehte, wi dem si
date, vobis dabitur;
ir sült lan offen iwer tur
vagis et egentibus,
so gevinnet ir daz himelhus,
et in perenni gaudio
alsus also, alsus also.

Sicut cribratur triticum,
also wil ih die herren tun;
liberales cum cribro,
die bösen wisent in daz stro;
viles sunt zizania
daz si der tievel alle erslah,
et, ut in aevum pereant,
avoy, avoy, alez avant.

Rusticales clerici
semper sunt famelici;
die gebeizent und lobent vil
und lovfent hin zer schanden zil;
quisque colit et amat
daz in sin art geleret hat,
natura vim non patitur,
hin vür, hin vür, hin vür, hin vür.

Ap. Docen, *Miscellaneen zur Geschichte der deutschen Literatur*, t. II, p. 207.

Nous eussions préféré citer la chanson des deux Henri, qui est du milieu du Xe siècle (après 962, puisque Otto est appelé *Kaiser*), ap. Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 50, mais les corrections de M. Wackernagel, ap. Hoffmann, *Fundgruben*, t. I, p. 340, ne nous semblent pas toujours heureuses, et nous n'avons pu nous procurer le texte de Lachmann, ap. Ranke, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter dem Sächsischen Hause*. Voyez aussi Eichhorn, *Allgemeine Geschichte der Cultur*, t. I, p. 240; le *Leiden Christi*, ap. Aretin, *Beiträge*, t. VII, p. 497, et Hoffmann, *Geschichte des deutschen Kirchenliedes*, p. 200.

Chanson sur la victoire d'Azincourt, 25 oct. 1415.

Owre Kinge went forth to Normandy
with grace and myth of chivalry;
the God for him wrouht marvelously,
wherfore Englande may calle and cry:
Deo gratias, Anglia, redde pro victoria.

He sette a sege, the sothe for to say
to Harflu toune with ryal array;
that toune he wan and made a fray
that Fraunce shall rywe tyl domesday:
Deo gratias, Anglia, redde pro victoria.

Then went owre kynge with alle his oste
thorowe Fraunce for alle the frenshe boste;
he spared no drede of leste ne moste,
tyl he come to Agincourt coste:
Deo gratias, Anglia, redde pro victoria.

Thaw for sothe that knyht comely
in Agincourt feld he fauht manly,
thorowe grace of God most myhty;
he had bothe the felde and the victory:
Deo gratias, Anglia, redde pro victoria.

Ther dukys, and erlys, lorde and barone
were take, and slayne and that wel sone
and some were ledde in to Lundone
with joy, and merthe, and grete renone:
Deo gratias, Anglia, redde pro victoria.

Now gracious God he sae owre kynge
his peple, and alle his wel wyllinge,
gef hym gode lyfe, and gode endynge!
that we with merth move savely synge:
Deo gratias, Anglia, redde pro victoria.

Ap. Wolf, *Historische Volkslieder*, p. XVI.

Voyez aussi *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 89 et 138, et Walter Scott, *Sir Tristrem*, p. 37.

Suspiria in hac nocte recesserunt,
e andaro a ritrovar la mia reina;
in gremium suum salutaverunt:
Dio vi mantenga, doma pellegrina.
Nihil respondens reversi fuerunt,
a mia si ritornaro la mattina;
hoc tantum verbum mihi retulerunt:
Tu zappi l'acqua e semini l'arina.

Ap. Crescimbeni, *Comentarj intorno all' istoria della volgar poesia*, t. I, p. 319.

Un exemple semblable se trouve *Istoria della volgar poesia*, t. I, p. 17. Il y a aussi une chanson mêlée de français et de hollandais dans Freytag, *Nachrichten von seltnen Büchern*, p. 68; mais nous terminerons cette longue note par un noël qui est encore maintenant populaire:

Célébrons la naissance
nostri Salvatoris,
qui fait la complaisance
Dei, sui Patris;

cet enfant tout aimable,
in nocte media,
est né dans une étable
de casta Maria.

Cette heureuse nouvelle
olim pastoribus
par un ange fidèle
fuit nuntiatus,
leur disant : Laissez paître
in agro viridi;
venez voir votre maître
filiumque Dei.

A cette voix céleste
omnes hi pastores,
d'un air doux et modeste
et multum gaudentes,
incontinent marchèrent,
relicto pecore;
tous ensemble arrivèrent
in Bethleem Judae.

Le premier qu'ils trouvèrent,
intrantes stabulum,
fut Joseph, ce bon père,
senio confectum,
qui, d'ardeur nonpareille,
it obviam illis,
les reçoit, les accueille
expansis brachiis.

Il fait à tous caresse,
et in praesepio
fait voir, plein d'allégresse,
matrem cum filio.
Ces bergers s'étonnèrent,
intuentes eum
que les anges révèrent,
pannis involutum.

Lors ils se prosternèrent
cum reverentia,
et tous ils adorèrent
pietate summa
ce Sauveur tout aimable
qui homo factus est,
et qui dans une étable
nasci dignatus est.

Qu'on ne soit insensible!
adeamus omnes
ce Dieu rendu passible
propter nos mortales,
et tous de compagnie
exoremus eum
qu'à la fin de la vie
det regnum beatum!

POÉSIES POPULAIRES

LATINES

ANTÉRIEURES AU DOUXIÈME SIÈCLE.

POÉSIES ROMAINES.

Chant des Frères Arvals (1).

E (2) nos, Lases (3), juvate.

(1) Fratres Arvales dicti sunt qui sacra publica faciunt propterea ut fruges ferant arva : a *ferendo* et *arvis* Fratres Arvales dicti. Sunt qui a *fratria* dixerunt; fratria est graecum vocabulum partis hominum (Φρατρια, subdivision de Φυλη, comme *Curia* de *Tribus*; voyez cependant Hesychius, v° Φρατρα), ut Neapoli etiam nunc *Sodales Titii* dicti ab Titiis avibus quas in auguriis certis observare solent; Varron, *De lingua latina*, l. V, par. 85. Arvorum sacerdotes Romulus in primis instituit seque duodecimum fratrem appellavit inter illos, ab Acca Larentia nutrice genitos, spicea corona, quae vitta alba colligaretur; Pline, *Historiae naturalis* l. XVIII, ch. 2; voyez aussi Aulu-Gelle, l. VI, chap 7. Il y avait une idée politique et probablement un souvenir historique dans la prédominance que les premiers Romains donnaient à Mars sur les autres dieux (voyez Gutherleth, *De Saliis Martis sacerdotibus*, ap. Polenus, *Thesaurus antiquitatum*, t. V, p. 793, et Klausen, *De Carmine Fratrum Arvalium*. p. 36) et dans les fêtes populaires qui lui étaient consacrées. Malheureusement les savants ont beaucoup trop dédaigné jusqu'ici de chercher des renseignements sur la civilisation des peuples dans leurs fêtes; nous ne connaissons sur le sujet qui nous occupe que le petit mémoire de Thorlacius, *Von der Natur und den Absichten der römischen Volksfeste* traduit par Sanders, dans le *Populäre Aufsätze*. Le fragment des chants arvals que nous possédons encore a été trouvé dans une fouille faite à Rome en 1777, sur deux tables de marbre qui remontent au temps d'Héliogabale, et nous le reproduisons d'après le texte publié en 1795 par Marini, *Atti e monumenti de' Fratelli Arvali*, tab. XLI, A.

(2) Age; on trouve encore e pour *eh* dans Plaute, *Poenulus*, act. II, v. 27, et dans quelques invocations *Ecastor*, *Ejuno*, *Equirine*.

(3) On lit dans Festus : R pro s saepe antiqui posuerunt, ut *majosibus*, *melio-*

Ne ve luer (1), ve marmar (2) sins (3) incurrere in pleoris (4) : Satur fufere (5), Mars; limen sali sta (6), Berber (7) :

sibus, *Lasibus*, *festis;* Varron n'est pas moins positif dans le sixième livre, par. 2 de son *De lingua latina :* Sic, inquam, consuetudo nostra multa declinavit ut a *vetere* vetus... ab *Lasibus* Lares.

(1) Luer est ici pour *lues*, et signifie probablement la nielle ; il y a dans Festus, p. 185, éd. de Rome : *Pesestas* inter alia, quae inter precationem dicunt, cum fundus lustratur, significare videtur *pestilentiam;* et l'on trouvera tout à l'heure une expression semblable dans la prière de Caton. Notre interprétation se fonde sur la supposition que dans les premiers temps de la langue latine *ve* précédait les mots comme *et*, au lieu de les suivre comme *que*.

(2) Nous croirions difficilement que *marmar* fût ici le nom de Mars; nous y verrions plutôt *mar*, grand, dont la racine se retrouve dans plusieurs langues celtiques, et *mare*, la grande eau, l'inondation ; l'H était quelquefois, comme nous l'apprend Cicéron, *De Divinatione*, l. II, ch. 40, presque muet, et les ouvriers grossiers qui ont gravé ces tables ont fort bien pu omettre une lettre dont la prononciation n'était point sensible.

(3) Probablement *sinas* ; les fréquentes permutations des voyelles prouvent qu'on n'y attachait pas une grande importance, et la manière dont ces tables sont gravées montre évidemment que les ouvriers n'entendaient pas les inscriptions. Chaque vers est répété trois fois, et il y a dans presque tous des variantes choquantes : ainsi, au lieu de *sins* on trouve dans une des leçons *sers*, et M. Klausen est tenté d'y voir *siris*, qui était souvent employé dans les vieilles prières latines pour *siveris*.

(4) Ce mot ne nous semble signifier, ainsi que le veulent les critiques, ni *plures*, ni *flores*, mais *arva*. Il y a dans le *Glossarium mediae latinitatis* de du Cange, s. v° PLEURA : Charta Thomae, abbatis de Englia, anno 1289, qua Joannes Chaillac vendit quasdam pleuras quae fuerant defuncti Joannis de Yprio. Peut-être ce *pleura* vient-il de πλευρα (côté, rive, limite), ou, comme le dit du Cange, de πλεθρον (mesure); mais il signifie certainement des *champs* dans l'exemple que nous venons de rapporter. Par un changement semblable, *vergée*, la mesure généralement usitée en Basse-Normandie avant le système métrique, est devenu *verger*.

(5) Satus (sata) fovere Mars. L'impératif s'exprimait quelquefois par l'infinitif; les nombreux exemples qu'on en trouve dans les premiers monuments de la langue française prouvent même que cette forme était populaire; et l'on sait quelle liaison existe entre le F et le V; Lanzi, qui propose une autre explication, dit lui-même, *Saggio di lingua etrusca*, t. II, p. 542 : Bastava allora qualche affinita nelle lettere per iscambiarle, *foveer* altrove *foufer*. La protection que Mars accordait aux récoltes ne peut être l'objet d'aucun doute, puisqu'on lit dans la prière de Caton, *De re rustica*, par. 141 : Mars pater, te precor quaesoque uti sies volens propitius mihi, domo familiaeque nostrae; quojus rei ergo agrum, terram fundumque meum suovetaurilia circumagi jussi : uti tu morbos visos invisosque, viduertatem vastitudinemque, calamitates intemperiasque prohibessis, defendas averruncesque : utique tu fruges, frumenta, vineta virgultaque grandire beneque evenire siris : pastores pecuaque salva servassis, etc. L'herbe lui était même consacrée d'une manière expresse, comme nous l'apprend Servius ad Virgile, *Aeneidos* l. XII, v. 119.

(6) Toutes les interprétations nous semblent si peu satisfaisantes que nous en proposerons une nouvelle; sois le seuil (la digue) de l'eau, contiens les débordements du Tibre.

(7) *Berber* est probablement une de ces formes réduplicatives qui ont la force du superlatif; voyez notre *Histoire de la poésie scandinave*, prolégom., p. 275. Le sens primitif de *ber* nous semble s'être conservé dans l'allemand *Berg*, éminence; de là vient sans doute le *ber*, *baron*, de presque toutes les langues européennes; on lit même dans le dictionnaire de la Crusca : Berbone, lo stesso che barone. Cette interprétation (Très haut) s'associe, comme on le voit, parfaitement bien avec celle que nous avons proposée dans la note précédente.

Semunis alternei advocapit (1) conctos.
E nos, Marmor (2), juvato :
Triumpe, triumpe, triumpe, triumpe, triumpe !

Sur Jules César (3).

Non Bibulo quidquam nuper, sed Caesare factum est :
nam Bibulo fieri consule nil memini (4).

(1) Semones alterni advocate cunctos ; Dieux inférieurs qui protégez l'agriculture, intercédez pour nous. Semones est sans doute une contraction de *semi-homones* ; on trouve encore dans Ennius *hemonem* pour *hominem* ; on disait aussi *Apello*, *elera* ; voyez Fulgentius, *Expositio sermonis antiqui*, p. 561. L'*e* final de l'impératif a été retranché d'*advocapit*, comme de *dic*, *fac*, *fer* ; *inger* est encore dans Catulle, n° XXVII, v. 2.

(2) Nous préférons *Mamor* à *Marmor*, quoique la première forme ne se trouve qu'une fois dans l'inscription et que l'autre y soit répétée ; mais on lit dans Varron, *De lingua latina*, l. V, par. 73 : Mars ab eo quod maribus in bello praecst, aut quod ab Sabinis acceptus, ibi est *Mamers* ; et dans deux vers cités par Scaliger, *Conjectanea in Varronem*, p. 34, Lycophron appelle Mars Μαμερτος. La procession des Frères Arvals avait lieu pendant les calendes de mai, tab. XXIII. Dicitur autem hoc sacrificium *ambarvale*, quod arva ambiat victima ; Servius ad Virgile, *Bucolica*, égl. III, v. 77. Ambarvalis hostia est quae rei divinae causa circum arva ducitur ab iis qui pro frugibus faciunt ; Festus, ap. Macrobe, *Saturnaliorum* l. III, ch. 5. C'est certainement par un souvenir de ces Ambarvals que l'on fait une procession le jour de la fête de saint Marc (le 25 avril) pour demander à Dieu de bonnes récoltes ; voyez Martenne, *De antiqua Ecclesiae disciplina*, p. 530, et Gretser, *De sacris processionibus*, ch. VI, p. 20.

(3) Les Romains durent avoir une grande quantité de vers populaires, puisqu'ils donnaient souvent à de simples acclamations une forme rhythmique (voyez Suétone, *Caligula*, par. 6 ; Trebellius Pollio, *Claudii secundi Vita*, par. 41 ; Bouchaud, *Antiquités poétiques*, p. 199 et 205, et Ferrarius, *De acclamationibus*, ap. Graevius, *Thesaurus*, t. VI), ou même métrique (voyez Tertullien, *Apologeticus*, ch. 35) ; mais cette facilité fut la cause première de l'oubli dans lequel ces poésies tombèrent. Celles que nous possédons encore n'ont échappé au dédain que par la curiosité bavarde de quelques collecteurs d'anecdotes. Il en est d'assez célèbres pour avoir survécu pendant bien des années aux circonstances qui les avaient inspirées, que nous ne connaissons que par la mention toute fortuite d'écrivains qui ne songeaient pas à nous en conserver le souvenir ; nous en citerons un exemple. Otus quoque silvestre est trium foliorum, D. Julii carminibus, praecipue jocis militaribus celebratum. Alternis quippe versibus exprobravere lapsana se vixisse apud Dyrrachium, praemiorum parcimoniam cavillantes ; Pline, *Historiae naturalis* l. XIX, ch. 8. Il nous semble aussi fort probable que quelques uns des poëtes qui composèrent des satyres personnelles (entre autres Lenaeus, qui en fit une contre Salluste d'après Suétone, *De illustribus grammaticis*, ch. 15), surtout contre les Caesars (C. Cominius, Vestilius, Mamercus Scaurus, Aelius Saturninus, Sextus Paconianus, Antistius Sosianus, Curtius Montanus, etc.), durent employer une forme populaire, mais malheureusement nous n'en avons plus un seul vers. Ceux qu'on va lire sont tirés de Suétone, *Julius Caesar*, par. 20 : il dit lui-même : Utque vulgo mox ferrentur hi versus.

(4) Unus (Caesar) ex eo tempore omnia in Republica et ad arbitrium administravit : ut nonnulli urbanorum, cum quid per jocum testandi gratia signarent, non Caesare et Bibulo, sed Julio et Caesare, Consulibus (Urb. cond. an. 694), actum scriberent, his eundem praeponentes, nomine atque cognomine ; Suétone, *loc. cit.* ; voyez aussi Dion Cassius, l. XXXIII, ch. 1 ; XXXVIII, ch. 4 et 8.

Sur Jules César (1).

Gallias Caesar subegit, Nicomedes Caesarem :
Ecce, Caesar nunc triumphat, qui subegit Gallias :
Nicomedes non triumphat, qui subegit Caesarem (2).

Sur Jules César (3).

Urbani, servate uxores, moechum (4) calvum adducimus.
Aurum in Gallia effutvisti; heic sumpsisti mutuum (5).

Sur Jules César (6).

Gallos Caesar in triumphum ducit, idem in curiam.
Galli bracas deposverunt, latum clavum sumpserunt (7).

Sur Jules César (8).

Brutus, quia Reges ejecit, Consul primus factus est;
Hic, quia Consules ejecit, Rex postremo factus est (9).

(1) Gallico denique triumpho (an. 707) milites ejus (Caesaris) inter caetera carmina, qualia currum prosequentes joculariter canunt, etiam vulgatissimum illud pronuntiaverunt; Suétone, *Julius Caesar*, par. 49. Il venait de citer des vers élégiaques de Clavus Licinius qui lui reprochaient le même vice :

Bithynia quidquid
et paedicator Caesaris unquam habuit.

Voyez aussi Dion Cassius, l. XLIII, ch. 20, et Catulle, poëm. XXIX et LVII.

(2) Ces vers sont écrits dans le rhythme trochaïque catalectique, que nous retrouverons si souvent dans la poésie populaire ; mais la quantité y est encore fidèlement observée.

(3) Ne provincialibus quidem matrimoniis abstinuisse, vel *hoc distichо* apparet, jactato aeque a militibus per Gallicum triumphum; Suétone, *Julius Caesar*, par. 51. Malgré l'expression de Suétone, ces deux vers n'ont aucune liaison ensemble.

(4) Calvitii vero deformitatem iniquissime ferret, saepe obtrectatorum jocis obnoxium expertus; Suétone, *Julius Caesar*, par. 45.

(5) Lorsque la prononciation n'en devenait pas embarrassée, on pouvait faire arbitrairement de l'ι et de l'υ des voyelles ou des consonnes; quelquefois même on les élidait complétement : ainsi, par exemple, on regardait *ejus* et *novem* comme des monosyllabes; voyez Schneider, *Elementarlehre*, t. I, p. 121 et suiv.; Hermann, *Elementa doct. metr.*, p. 65. La quantité n'est déjà plus observée, mais on tient encore compte des élisions.

(6) Illa vulgo canebantur; Suétone, *Julius Caesar*, par. 80.

(7) Civitate donatos, et quosdam e semibarbaris Gallorum recepit in curiam; *Ibidem*, par. 76. Les Romains se moquaient des larges braies des Gaulois, et le *laticlave* était un vêtement réservé aux Sénateurs.

(8) Ces deux vers trochaïques furent écrits sur la statue de César; Suétone, *Julius Caesar*, par. 80. On ne regardait pas les Consuls comme librement, ni, par conséquent, comme légalement élus, ainsi que le prouve ce passage de Suétone, *loc. cit.* : Q. Maximo suffecto, trimestrique Consule theatrum introeunte, cum licter animadverti ex more jussisset, ab universis conclamatum est : Non esse Consulem eum.

(9) Probablement *quia* ne faisait qu'une syllabe, et la quantité était déterminée par l'accent, comme dans l'exemple précédent.

Sur les Consuls Lepidus et Plancus (1).

De germanis, non de Gallis, duo triumphant Consules (2).

Sur Octave Auguste (3).

Pater argentarius,
Ego Corinthiarius (4).

Sur Octave Auguste (5).

Postquam bis classe victus naves perdidit,
Aliquando ut vincat, indit assidue aleam (6).

Sur Sempronius Rufus (7).

Ciconiarum Rufus iste conditor,
Ipse est duobus elegantior Plancis.
Suffragiorum puncta non tulit septem;
Ciconiarum populus ultus est mortem (8).

Sur Ventidius Bassus (9).

Concurrite omnes augures, aruspices :

(1) Velleius Paterculus, l. II, ch. 76. Lepidus avait proscrit son frère Paulus, et il n'avait pas tenu à Plancus que son frère Plancus Plotius ne fût aussi enveloppé dans la proscription (Velleius Paterculus, *loc. cit.*; Appien, *De bello civili*, l. IV, p. 961); les soldats leur reprochaient leur infâme conduite en jouant sur le mot de *germani*.

(2) C'est encore le rhythme trochaïque catalectique mesuré par l'accent, avec la pause après la huitième syllabe; *duo* était probablement un monosyllabe.

(3) Ces vers furent, suivant Suétone, *Octavianus*, par. 70, écrits pendant les proscriptions sur la statue d'Auguste.

(4) M. Antonius libertinum ei proavum exprobrat restionem, a pago Thurino : avum argentarium; Suétone, *Octavianus*, par. 2. Notatus est ut pretiosae supellectilis Corinthiorumque praecupidus, et aleae indulgens; aussi, continue Suétone, *loc. cit.*, ch. 70, on crut quosdam propter vasa Corinthia inter proscriptos curasse referendos. C'est ici le premier exemple d'un rhythme uniquement marqué par la rime.

(5) Suétone, *Octavianus*, par. 70.

(6) Ces deux défaites eurent lieu dans la guerre de Sicile, l'an 716 de la fondation de Rome; voyez Dion Cassius, l. XLVIII, ch. 46, 47, et 48. Aleae rumorem nullo modo expavit, lusitque simpliciter et palam oblectamenti caussa etiam senex; Suétone, *loc. cit.*, par. 71. Le rhythme de ces vers est iambique. Beaucoup d'autres épigrammes nous ont été conservées par Suétone, que leur forme élégiaque (*Tiberius*, par. 59; *Nero*, par. 39; *Otho*, par. 3; *Domitianus*, par. 23) ou leur langue (*Claudius*, par. 1; *Nero*, par. 39; *Domitianus*, par. 14) nous empêchent de regarder comme des poésies populaires.

(7) Ap. Porphyrio, *Horace*, l. II, sat. 2, v. 49.

(8) Ce fut Sempronius Rufus qui fit servir le premier de petites cigognes sur sa table; Plancus avait introduit avant lui l'usage d'en manger de grandes, et cette gourmandise leur aliéna également l'esprit du peuple; probablement on considérait déjà les cigognes comme des oiseaux sacrés. Dans son *Satyricon*, ch. 55, Pétrone parle aussi de la recherche de manger des cigognes. C'est pour la préture que Rufus ne put obtenir sept voix.

(9) Ap. Scaliger, *Virgilii appendix*, p. 221.

Portentum inusitatum conflatum est recens ;
Nam mulos qui fricabat, Consul factus est (1).

Sur Tibère (2).

Ternos vetusti congios Falerni,
Uno die, conviviis peractis (3),
Tubos per amplos viscerum refundens
Hausit, potentum Romuli nepotum
Frenator audax, arbiterque regum;
Jovis tonantis armiger minando,
Bacchi pluentis cantharus madendo,
Late patentis Imperator orbis,
Late aestuantis irrigator alvi;
Exinde plebs Quiritium vocavit,
Non Claudium Tiberium Neronem,
Sed Caldium Biberium Meronem (4).

Sur Sarmentus (5).

Aljud scriptum habet Sarmentus, aljud Populus volverat.
Digna dignis : sic Sarmentus habeat crassas compedes ;
Rustici, ne nil agatis; aliquis Sarmentum alliget (6).

(1) Il est question de Ventidius Bassus dans Juvénal, sat. VII, v. 199, et dans Aulu-Gelle, l. XV, ch. 4. Ces vers sont iambiques; mais, comme dans les iambes grecs dont nous avons déjà parlé, on exigeait seulement que le dernier pied fût un iambe ou un pyrrhique.

(2) Ces vers furent trouvés par Burmann dans les papiers de Goldast, sans aucune indication de leur origine, et publiés dans son commentaire sur Suétone, *Tiberius*, par. 42. Burmann le jeune les imprima de nouveau avec deux corrections que nous avons adoptées; *Anthologia latina*, t. I, p. 228.

(3) Comme ces vers sont des iambes catalectiques, nous avons retranché le *que* qui précède *peractis* dans la version des deux Burmann, et donnait au vers une syllabe de trop.

(4) Il y a aussi dans Suétone, *Tiberius*, par. 59, un épigramme qui montre le goût de cet empereur pour le vin :

Fastidit vinum, quia jam sitit iste cruorem :
tam bibit hunc avide, quam bibit ante me-
[rum.

(5) Eo fiduciae venit (Sarmentus) ut pro Equite romano gereret, decuriam quoque quaestoriam compararet; quare per ludos quibus primum in quatuordecim ordinibus (qui étaient réservés aux Chevaliers) sedit, haec a populo in eum dicta sunt; Vetus Juvenalis scholiasta, ad. sat. V, v. 3.

(6) Sarmentus fuit morio joculi (jocularis?) tempore Augusti, tam gulae quam turpitudini deditus, pro qua re patiebatur multa; Juvenalis scholiasta Vossianus, *loc. cit.* C'était un affranchi qui accompagna Mécène et Horace dans leur voyage à Brindes. Ces vers font sans doute allusion à ses anciennes chaînes d'esclave et aux nouveaux fers qu'il avait mérités par ses exactions. Leur rhythme est remarquable; ils sont divisés en deux hémistiches égaux, et le premier a un accent sur la pénultième, tandis que le second n'en a point.

Sur Galba (1).

Disce, miles, militare; Galba est, non Gaetulicus (2).

Vers de Florus à l'empereur Adrien (3).

Ego nolo Caesar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas (4).

Réponse d'Adrien.

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Culices pati rotundos (5).

Sur l'empereur Sévère (6).

Pulchrum quod video ducem esse nostrum,

(1) A Caio Caesare substitutus (Galba), postridie quam ad legiones venit, solemni forte spectaculo plaudentes inhibuit, data tessera, ut manus paenulis continerent; statimque per castra jactatum est; Suétone, *Galba*, par. 6.

(2) L'épigramme, comme on le voit, frappe aussi C. Caesar, qui, malgré son titre de Gaetulicus, ne savait pas faire la guerre.

(3) Ap. Spartianus, *Hadrianus*, par. 16. L'opinion de Saumaise, qui attribue ces vers à l'historien Julius Florus, ne repose que sur une ressemblance de noms, encore plus fréquente à Rome que partout ailleurs. Le rhythme trochaïque de cette petite pièce n'est pas pur; au lieu d'être un trochée, le premier pied du premier vers est un ïambe.

(4) Le froid scythique était proverbial, comme on le voit par ce vers de Lucain, *Pharsalia*, l. I, v. 18 :

Adstringit scythico glacialem frigore pontum.

(5) Heinsius préférait *cimices* et Is. Vossius adopta cette correction dans ses notes sur Catulle, p. 58; mais les mœurs d'Adrien nous semblent rendre bien préférable *culices*, qui s'appuie d'ailleurs sur l'autorité des meilleurs manuscrits. La mesure trochaïque de ces vers (le premier pied du troisième vers est un pyrrhique, quoique la mesure demandât un trochée) nous les a fait ranger parmi les poésies populaires. Probablement les vers d'Adrien à son lit de mort y appartiennent aussi par leur forme, quoique nous n'ayons pu en reconnaître le rhythme :

Animula, vagula, blandula,
hospes comesque corporis,
quae nunc abibis in loca,
pallidula, rigida, nudula,
nec ut soles, dabis jocos.

Ap. Spartianus, *Hadrianus*, par. 25, p. 12, éd. de Saumaise, 1620.

Nous avons adopté la version ordinaire *rigida*, quoique l'on trouve *rigidula* dans l'édition Aldine, dans les *Catalectes* de Pithou et dans l'*Anthologie* de Burmann. Nous préférerions *locos* à *loca*, si cette correction pouvait s'autoriser du texte de quelques manuscrits. Ces vers sont probablement un fragment; le *nec* du dernier vers prouve que le *quae* du troisième n'est pas le signe d'une interrogation, mais le relatif d'*animula*. Ce sont des ïambes de quatre pieds; mais le premier vers commence par deux tribraques et le quatrième par un dactyle et un tribraque, à moins toutefois que, comme il arrivait souvent dans les poésies populaires, la réduplication du L n'empêchât pas d'être brève la première syllabe de *pallidula*.

(6) Ap. Lampridius, *Alexander Severus*, par. 38. A la leçon ordinaire

Pulchrum quod vides esse nostrum regem
Quem Syrum sua detulit propago,

Quem Syrum sua protulit propago,
Venatus facit et lepus comescit
Ex quo continuum capit leporem (1).

Chant des soldats de l'empereur Aurelien (2).

Mille, mille, mille, mille, mille decollavimus.
Unus homo mille; mille, mille decollavimus.
Mille, mille, mille vivant, qui mille, mille occiderunt (3)!
Tantum vini habet nemo quantum fudit sanguinis.

Chant de la sixième Légion (4).

Mille Francos, mille semel Sarmatas occidimus,

nous avons préféré la version de Caelius Calcagninus, *Quaestionum epistolicarum* l. I, ch. 32, qui satisfait bien mieux aux exigences du rhythme phaleuque.

(1) Nous avons rétabli *comescit* au lieu de *comescis;* cette épigramme s'appuie sur la croyance populaire que l'on devenait beau après avoir mangé du lièvre sept jours de suite; il en est question dans Martial, l. V, ép. 30. Sévère répondit par des vers grecs que nous n'avons pas, mais sa réponse fut traduite en latin dans le même rhythme :

Pulchrum quod putas esse nostrum regem
Vulgari, Miserande, de fabella :
Si verum putes esse, non irascor;
Tantum tu comedas velim lepusculos
Ut fias, animi malis repulsis,
Pulcher, ne invideas livore mentis.

(2) Ap. Vopiscus, *Aurelianus*, par. 6.

(3) Pour donner sept syllabes au second hémistiche et le terminer par un crétique, nous avons corrigé *vivat* et *occidit*, qui se trouvent dans toutes les éditions que nous avons vues. Afin de rendre le rhythme plus pur, Rivinus a arrangé ainsi ces vers dans son édition du *Pervigilium Veneris*, p. 165, La Haye, 1712 :

Mille, mille, mille, mille, mille decollavimus.
Unus ille Aurelianus mille decollaverat.
Ille mille vivat annos, ille mille occiderat!
Tantum habebit nemo vini, quantum fudit sanguinis.

(4) Ap. Vopiscus, *Aurelianus*, ch. 7. Dans le même but, Rivinus a corrigé aussi le premier vers.

Mille Francos, Sarmatasque mille juncti occidimus.

Un chant du même genre se trouve dans l'Ancien-Testament, *Regum* l. I, ch. XVIII, v. 7 : Percussit Saül mille et David decem millia. Nous ajouterons un chant de la Vierge pour endormir son fils, dont l'âge précis nous est inconnu, mais qui appartient bien certainement à la vieille poésie populaire :

Dormi, fili, dormi! mater
cantat unigenito :
dormi, puer, dormi! pater
nato clamat parvulo :
Millies tibi laudes canimus,
mille—mille—millies.

Lectum stravi tibi soli,
dormi, nate bellule!
stravi lectum foeno molli :
dormi, mi animule!
Millies tibi laudes canimus,
mille—mille—millies.

Dormi, decus et corona!
dormi, nectar lacteum!
dormi, mater dabo dona,
dabo favum melleum :
Millies tibi laudes canimus,
mille—mille—millies.

Dormi, nate mi mellite!
dormi, plene saccharo.
dormi, vita meae vitae,
casto natus utero.
Millies tibi laudes canimus,
mille—mille—millies.

Quidquid optes, volo dare :
dormi, parve pupule!
dormi, fili! dormi, carae
matris deliciolae!
Millies tibi laudes canimus,
mille—mille—millies.

Dormi, cor et meus thronus,
dormi, matris jubilum?
aurium coelestis sonus
et suave sibilum.

Mille, mille, mille, mille, mille Persas quaerimus (1).

Sur l'empereur Maximien (2).

Et qui ab uno non potest occidi, a multis occiditur.
Elephas grandis est, et occiditur :
Leo fortis est, et occiditur :
Tigris fortis est, et occiditur :
Cave multos, si singulos non times (3).

Veillée de Vénus (4).

Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet.

Millies tibi laudes canimus,
mille—mille—millies.
Dormi, fili! dulce, mater,
dulce melos concinam ;
dormi, nate! suave, pater,
suave carmen accinam.
Millies tibi laudes canimus,
mille—mille—millies.
Ne quid desit, sternam rosis,
sternam foenum violis,
pavimentum hyacinthis
et praesepe liliis.
Millies tibi laudes canimus,
mille—mille—millies.
Si vis musicam, pastores
convocabo protinus ;
illis nulli sunt priores :
nemo canit castius.
Millies tibi laudes canimus,
mille—mille—millies.

Follen, *Alte christliche Lieder*, p. 17.

(1) La bataille eut lieu près de Mayence; sept cents Francs y furent tués, et trois cents restèrent prisonniers des Romains. C'est là, si nous ne nous trompons, la plus ancienne mention des Francs qu'il y ait dans l'histoire. Leur nom vient sans doute de *warg*, chassé, exilé, errant (voyez Graff, *Sprachschatz*, t. 1, col. 979; *Lex Salica*, par. LVIII; *Lex Ripuariorum*, par. LXXXV); les Francs seraient ainsi les *hommes errants*, comme les Saliens étaient les *habitants d'une maison*, et les Burgondes les *habitants d'une ville*. Cette étymologie expliquerait plusieurs passages assez obscurs. *Wargorum nomine indigenae latrunculos nuncupant*; Sidonius Apollinaris, *Epistolae*, let. I; *wargi* signifie ici *vagabonds* (outlaws); de là viennent aussi cette phrase de Sigbert de Gembloux (ap. Pistorius, t. I, p. 690) : *Francos* attica (gothica) lingua appellatos, quod latina lingua interpretatur *feroces*, et ce vers d'Ermoldus Nigellus :

Francus habet nomen a feritate sua.

Nous regardons comme tout à fait insoutenable l'opinion d'Eckhart (Eccard), qui dérive leur nom des Βαρεγγοι de la cour Byzantine, et celle de Pontanus : Franci videntur ab hastae genere quod *francisc-am* nominarunt, id est bipennem, nomen traxisse, sicut Saxones ab *saxa*.

(2) Ap. Capitolinus, *Maximinus*, par. 9.

(3) Ces vers ne nous semblent avoir aucun autre rhythme que celui de la musique qui les accompagnait; aussi sommes-nous tenté de n'y voir, comme Crévier, qu'une traduction en prose d'un de ces κοιηματα αὐτοσχεδια dont parle Denys d'Halicarnasse, l. VII, p. 497. Probablement l'original faisait partie des κολεμικα αὐτοις γυμνασια χοροι, και σκωμματα, και ρυθμοι, que Maximin reprochait à ses soldats; ap. Herodianus, l. VII, p. 80, éd. des Aldes. La chanson disait vrai; Maximin fut tué en 238.

(4) Les jeunes Romains avaient, comme nous l'avons déjà dit, p. 17, not. 5, l'usage de veiller en chantant à la porte de leur maîtresse; c'est peut-être même l'origine première de ces épithalames, si répandus à Rome (on en connaît deux de Catulle, un de Licinius Calvus, un de Ticida, un de Stace, deux de Claudien, trois autres publiés par Burmann, *Anthologia latina*, l. III, nos 258-260), et que le christianisme lui-même ne put pendant long-temps faire tomber en désuétude (nous en avons deux de Sidonius Apollinaris, un d'Ennodius, un de For-

Ver novum, ver jam canorum, ver ! Renatus orbis est.
Vere concordant amores (1), vere nubunt alites,

tunatus, un attribué à Patricius, et un autre dont l'auteur est resté totalement inconnu ; ap. Burmann, *loc. cit.*, t. II, p. 633. Ce genre de poésies devait être bien commun, puisqu'une assemblée d'évêques tenue à Vannes vers 465 défendit aux prêtres, diacres et sous-diacres, d'assister aux fêtes nuptiales *ubi amatoria cantantur et motus corporum choris et saltibus efferuntur;* ap. D. Morice, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 184, preuves). Mais nous ne pouvons regarder le *Pervigilium Veneris* comme une pièce de ce genre ; il y a évidemment plusieurs chœurs qui se répondent ; le v. 42

Jam tribus choros videres feriatos noctibus

prouve que ce n'était point l'expression arbitraire d'un sentiment individuel, et la décence des mots dans un sujet si naturellement indécent, ainsi que les expressions mythiques qui s'y reproduisent à chaque instant, rendent fort probable sa destination religieuse. Mais, pendant la République, les veillées nocturnes étaient interdites au culte (Denys d'Halicarnasse, *Antiquitates romanae*, l. II, ch. 19 ; Cicéron, *De legibus*, l. II, ch. 15, et Tite-Live, l. XXXIX, ch. 8 et 15) ; on ne les y voit figurer que dans Tacite, *Annalium* l. XV, ch. 44 ; comme il le dit lui-même, les femmes mariées y étaient seules admises ; la chasteté des jeunes filles aurait eu trop à souffrir de ce qu'elles y auraient entendu, et la réserve de l'expression que nous avons déjà fait remarquer dans le *Pervigilium* oblige de le rapporter à un temps antérieur à l'introduction des obscénités de Maiuna. Au contraire, les veillées nocturnes étaient usitées en Campanie, et y duraient trois jours, ainsi que dans notre poëme : Triduum sacrificatum ad Hamas. Nocturnum erat sacrum, ita ut ante mediam noctem compleretur. Huic Gracchus insidiandum tempori ratus, quum ad Hamas media nocte pervenisset, castra Campana, ut in pervigilio neglecta, simul omnibus portis invadit ; Tite-Live, l. XXIII, ch. 35. Au milieu d'une véritable élégance, il y a de nombreuses traces d'affectation (*florum penates*, *virgines florum papillae*, *virgines rosae*) et des expressions dont la correction plus que suspecte semble trahir une latinité de province ; nous indiquerons entre autres *copulatrix*, v. 5 ; *throno*, v. 7 ; *fecit* pour *creavit*, v. 11 et 23 ; *purpurantem*, v. 13 ; *florulentae*, v. 19 ; *jussit ut*, v. 22 ; *Cypris* au génitif, v. 23 ; *pudebit* employé activement, v. 26 ; *vexerit* pour *gesserit*, v. 30 ; *congreges*, v. 43 ; *de tenente* pour *uno tenore*, v. 46 ; *vel* pour *et*, v. 52, et surtout l'emploi continuellement répété de la préposition *de ; de maritis imbribus*, v. 4 ; *de flagello myrteo*, v. 6 ; *cruore de superno*, v. 9 ; *de Favoni paritu*, v. 14, etc. Nous connaissons d'ailleurs, par le quatrième livre des *Fastes* d'Ovide, plusieurs rites usités à Rome aux fêtes de Vénus (le lavement de sa statue sous l'ombrage d'un myrte, le nouveau collier dont on l'ornait), qui ne sont pas mentionnés dans le *Pervigilium*, et y sont remplacés par d'autres dont les écrivains romains ne parlent pas. Tout semble donc indiquer que ce chant fut composé pour le culte public de quelque ville du Latium ou même de Sicile, comme l'a prétendu Schulze. Les critiques l'ont attribué à différents auteurs (Catulle de Vérone, Varron, Catulle le mimographe, Sénèque, Florus, Luxorius) ; mais leurs conjectures n'ont pas d'autre base que l'âge qu'ils lui supposent, et le hasard qui a fait trouver les vers de plusieurs poëtes dans les mêmes manuscrits. Nous avons eu sous les yeux les éditions et les notes de Juste Lipse, Pithou, Scriverius, Rivinus, Leclerc, Sanadon, Bouhier, Weber, Schulze, et Orelli ; mais nous nous sommes surtout servi de l'excellent travail de Wernsdorf. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu nous procurer Paldamus, *De Pervigilio Veneris quaestio.*

(1) On lit dans Ovide, *Fastorum* l. IV, v. 125 :

Nec Veneri tempus, quam ver, erat aptius [ullum :
vere nitent terrae, vere remissus ager.
. . . . . .
Et formosa Venus formoso tempore digna [est.

Il en donne même la raison, v. 87 :

Nam quia ver aperit tunc omnia, demissaque [cedit
frigoris asperitas foetaque terra parit :
Aprilem memorant ab aperto tempore dictum
quem Venus injecta vindicat alma manu.

Et nemus comam resolvit de maritis imbribus (1).
Cras amorum copulatrix inter umbras arborum
Implicat casas virentes de flagello myrteo :
Cras Dione (2) jura dicit fulta sublimi throno.
Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet.

Tunc cruore de superno, spumeo Pontus globo,
Caerulas inter catervas, inter et bipedes equos,
Fecit undantem Dionen de maritis imbribus (3).
Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet.

Ipsa gemmis purpurantem pingit annum floribus;
Ipsa surgentes papillas de Favoni paritu (4)
Urget in notos penates; ipsa roris lucidi,
Noctis aura quem relinquit, spargit humentes aquas.
Lacrymae micant trementes de caduco pondere;
Gutta praeceps orbe parvo sustinet casus suos :
Hinc pudorem florulentae prodiderunt purpurae.
Humor ille, quem serenis astra rorant noctibus,
Mane virgines papillas solvit humenti peplo.
Ipsa jussit, mane ut udae virgines nubant rosae.
Facta Cypris de cruore, deque Amoris osculis,
Deque gemmis, deque flammis, deque solis purpuris,
Cras ruborem, qui latebat veste tectus ignea,

La même idée se trouve dans Oppianos, *Cynegetica*, l. I, v. 377, et *Halieutica*, l. I, v. 473.

(1) C'est le mariage de l'Aether et de la Terre (ἱερος γαμος, ἑορτη Διος και Ἡρας) d'Hesychius; voyez Euripides, ap. Athénée, l. XIII, ch. 26; Heraclides Ponticus, ap. Gale, *Opuscula mythologica*, p. 460; Pétrone, ch. 127; Columella, *De cultu hortorum*, l. X, v. 204; et Servius, ad Virgile, *Georgicorum* l. II, v. 324. Ces noces étaient chantées dans les mystères : Τουτον ὑμνουσι κιστὲς σοφως ἐν ἀρρητοις τελεταις Ἡρας και Διος εὐδαιμονα γαμον; Dion Chrysostome, disc. XXXVI, p. 455; et dans le cinquième livre de son *Traité contre les Gentils*, Arnobe leur en fait de violents reproches : Vos Jovis et Cereris coitum imbrem dicitis, telluris in gremium lapsum.... An injuria gravior ulla potis est reperiri quam terram et pluviam Jovis et Cereris dicere atque adpellare concubitum, et cum Deorum criminibus labem imbris e coelo, et telluris significare madorem. C'est par une idée semblable que le fumier est appelé en patois normand le *mâle*.

(2) Dioné était la mère de Vénus, mais on la prenait souvent pour sa fille; voyez Cicéron, *De nat. Deorum*, l. III, ch. 23, et Scaliger ad Sénèque, *Medea*, v. 661.

(3) Peut-être, comme l'a conjecturé Rivinus, *Pervigilium*, p. 62, éd. de La Haye, 1712, doit-on lire *de marinis imbribus*.

(4) Cette leçon du ms. de Pithou nous semble préférable au *spiritu* des commentateurs; on disait dans l'ancienne langue *alitus*, *calidus*, *tegimentum*; il y a dans les *Questions Tusculanes*, l. II, ch. 8: *Oenei partu edita*, et dans Catulle, n° LXIV, v. 282 :

Aura parit flores tepidi fecunda Favoni.

Unico (1) marita nodo non pudebit solvere.
Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet.

Ipsa Nymphas Diva luco jussit ire myrteo.
It puer comes puellis : nec tamen credi potest
Esse Amorem feriatum, si sagittas vexerit.
Ite, Nymphae; posuit arma, feriatus est Amor.
Jussus est inermis ire, nudus ire jussus est;
Neu quid arcu, neu sagitta, neu quid igne laederet :
Sed tamen cavete, Nymphae, quod Cupido pulcher est;
Totus est in armis idem, quando nudus est, Amor.
Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet.

Compari Venus pudore mittit ad te virgines :
Una res est, quam rogamus : cede, virgo Delia (2),
Ut nemus sit incruentum de ferinis stragibus.
Ipsa vellet te rogare, si pudicam flecteret;
Ipsa vellet, ut venires, si deceret virginem :
Jam tribus choros videres feriantes noctibus,
Congreges inter catervas, ire per saltus tuos,
Floreas inter coronas, myrteas inter casas;
Nec Ceres, nec Bacchus absunt, nec poëtarum Deus.
De tenente tota nox est perviglanda (3) canticis :
Regnet in silvis Dione; tu recede, Delia.
Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet.

Jussit Hyblaeis tribunal stare Diva floribus :
Praeses ipsa jura dicet, adsidebunt Gratiae.
Hybla, totos funde flores, quidquid annus attulit :
Hybla florum super ut exstet, quantus Ennae campus est (4).
Ruris hic erunt puellae, vel puellae montium;
Quaeque silvas, quaeque lucos, quaeque fontes incolunt;

(1) Nous avons préféré la leçon de Saumaise; Bouhier a proposé *avido;* mais le champ des conjectures est trop vaste et trop hasardeux pour s'y aventurer sans nécessité quand on ne peut pas s'appuyer sur le texte positif de quelque manuscrit.

(2) Diane, parce qu'elle était née dans l'île de Délos.

(3) Par une contraction semblable, *vigilia* devint *vigla;* probablement même cette forme corrompue était assez répandue, puisque les Grecs du moyen âge en avaient fait βιγλας.

(4) Il y a dans le ms. de Pithou :
Hibla florum rumperest equant' ethne cīp-
et dans celui de Saumaise, qui est généralement bien meilleur :
Hibla florum superestem quantus Etnae [campus est.
Nous avons préféré la correction de

Jussit omnes adsidere pueri mater alitis,
Jussit et nudo puellas nil Amori credere.
Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet.

Et recentibus virentes ducat umbras floribus (1).
Cras erit, quo primus Aether copulavit nuptias.
Ut pater totis creavit vernus annum nubibus,
In sinum maritus imber fluxit almae conjugis,
Unde fetus mixtus omnes aleret magno corpore (2).
Ipsa venas atque mentem permeante spiritu
Intus occultis gubernat procreatrix viribus,
Perque coelum, perque terras, perque pontum subditum
Pervium sui tenorem seminali tramite
Imbuit, jussitque mundum nosse nascendi vias.
Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet.

Ipsa Trojanos nepotes in Latinos transtulit (3),
Ipsa Laurentem puellam conjugem nato dedit;
Moxque Marti de sacello dat pudicam Virginem;
Romulaeas ipsa fecit cum Sabinis nuptias;
Unde Ramnes (4) et Quirites, proque prole posterum
Romuli, matrem crearet et nepotem Caesarem (5).
Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet.

Rura fecundat voluptas, rura Venerem sentiunt.
Ipse Amor puer Dionae rure natus dicitur.
Hunc, ager cum parturiret, ipsa suscepit sinu;

Wernsdorf qui s'éloigne le moins de ce second texte. Malgré les deux mss. nous avons écrit *Ennae* :

Enna parens florum.

Claudien, *De raptu Proserpinae*, l. II, v. 72 :

..... nec mollia desunt
Prata tibi; Zephyris illic melioribus halant
Purpureï flores, quos nec tua protulit Enna.
Ibidem, v. 287.

(1) Il y a dans le ms. de Pithou *Et rigentibus vergentis*; peut-être faut-il lire *Ex rigentibus vergentes*; mais nous avons préféré la leçon de Wernsdorf à des conjectures qui ne pouvaient nous satisfaire; le changement des idées est trop brusque pour ne pas tenir à une lacune.

(2) Ce vers est défectueux; le trochée du cinquième pied ne peut être remplacé par un anapeste.

(3) Wernsdorf lit *Trojanos penates*, mais sa correction ne s'appuie sur l'autorité d'aucun manuscrit.

(4) Il y a dans le ms. *Samnes*, et quoique cette correction ait été adoptée par les meilleurs interprètes, elle laisse beaucoup à désirer; *Ramnes* ne serait qu'un pur explétif, puisque *Quirites* signifiait indistinctement tous les Romains, comme le prouve la formule des funérailles qui nous a été conservée par Festus et par Varron : *Ollus Quiris leto datus*.

(5) Ce vers n'est pas clair; mais les deux mss. ont également *matrem*, et nous ne voyons aucun avantage à y substituer *matrem* ou *patrem*.

Ipsa florum delicatis educavit osculis.
Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet.

Ecce jam super genistas explicant tauri latus!
Quisque tutus, quo tenetur, conjugali foedere.
Subter umbras cum maritis ecce balantum greges,
Et canoras non tacere Diva jussit alites.
Jam loquaces ore rauco stagna cygni perstrepunt:
Adsonat Terei puella subter umbram populi,
Ut putes motus amoris ore dici musico,
Et neges queri sororem de marito barbaro.
Illa cantat; nos tacemus. Quando ver venit meum?
Quando faciam ut chelidon, ut tacere desinam?
Perdidi Musam tacendo, nec me Phoebus respicit.
Sic Amyclas, cum tacerent, perdidit silentium (1).

Cras amet, qui nunquam amavit; quique amavit, cras amet (2).

(1) Le silence des habitants d'Amyclas était proverbial : Amyclae tacendo perierunt. On lit dans Lucilius : Mihi necesse est loqui, nam scio Amyclas tacendo periisse; voyez aussi Silius, l. VIII, v. 530, et Servius, ad Virgile, *Aeneidos* l. X, v. 564.

(2) Ce poëme avait d'autant plus de droits à figurer dans notre recueil, que nous ne possédons à peu près entier aucun autre poëme qui ait servi aux cérémonies religieuses. Nous ne pourrions citer que le fragment de l'hymne sur les Muses (ap. saint Augustin, *De musica*, l. III, ch. 2), attribué sans raisons suffisantes à Pomponius Secundus; les fragments de *Florus*, qui faisaient probablement partie d'un hymne à Bacchus; le fragment anonyme conservé par Atilius Fortunatianus (ap. Putsch, col. 2672); les cinq vers de l'hymne pour les Lupercales, par Marinus ou Marianus (ap. Saumaise, *Exercitationes Plinianae*, p. 6); et le fragment de Septimius Serenus sur Janus (ap. Wernsdorf, *Poetae latini minores*, t. II, p. 253). Isidore (*Originum* l. I, ch. 38) nous apprend qu'une femme nommée Memmia, qui vivait du temps d'Ennius, avait fait des hymnes sur Apollon et sur les Muses; et si nous nous en rapportions à Nonius Marcellus, que Douza (*Notae in Lucilii fragmenta*, préf., p. 99) prétend s'être trompé, Lucilius aurait composé aussi plusieurs hymnes. C'est à ce petit nombre de faits que se bornent toutes nos connaissances sur la poésie hiératique des Romains. Nous ne parlons pas du *Carmen saeculare* d'Horace, qui n'est qu'une ode moins profane, ni du *Pervigilium* que Janus Anysius fit par ordre de Maximien Ier, car cette circonstance nous porte à croire qu'il n'avait pas de caractère religieux. En revanche, les chansons sur le printemps et l'amour sont extrêmement communes; c'est le sujet de l'ode d'Horace, l. I, od. 4 :

Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni,...
Jam Cytherea choros ducit Venus, immine luna, etc.

et dans son quatrième dialogue *De poetis*, p. 262, Gyraldus en mentionne une autre par Theodosius Tripolites, qu'il supposait originaire d'Afrique. Mais pendant le moyen âge ces sortes de pièces se multiplièrent presque à l'infini; c'est le fonds commun de toute la poésie lyrique du temps; nous n'en citerons qu'une, dont le ms. remonte au XIIIe siècle :

Vernum tempus est amoenum
et amoris melle plenum:
quidquid est in mundo rerum,
novum facit ac serenum.

In hoc vere vernant flores,
quia tellus dat humores:
puellarum nunc dolores
risus petunt et amores.

Jam qui amat et amatur,
illud petit quo laetatur,

POÉSIES POPULAIRES CHRÉTIENNES (1).

Hymne de saint Hilaire, pour le jour de l'Épiphanie (2).

Jesus refulsit, omnium
pius redemptor gentium;
totum genus fidelium
laudes celebret dramatum (3).

Quem stella natum fulgida
monstrat, micans in aethera;
Magosque duxit praevia
ipsius ad cunabula.

Illi cadentes parvulum
pannis adorant obsitum,
verum fatentur ut deum,
munus ferendo mysticum (4).

Denis ter annorum cyclis,
jam parte vivens temporis,
lympham petit baptismatis,
cunctis carens contagiis.

Felix Joannes mergere

et, si locus unquam datur,
trahit, palpat, osculatur.

(1) Les pièces qui composent cette partie de notre recueil sont rangées avec une sorte d'arbitraire. Un ordre purement rationnel eût laissé de côté l'histoire de la versification, et l'ignorance où l'on est du nom et de l'âge des auteurs d'un grand nombre de morceaux rendait l'ordre chronologique impossible. Il a fallu réunir les deux systèmes, suivre les développements de la versification en groupant ensemble les différentes pièces que rapprochait la nature de l'inspiration et du sujet.

(2) Saint Hilaire, évêque de Poitiers, mourut en 368. Cette hymne, qui ne sert plus au service divin, se trouve dans tous les anciens recueils de prières ecclésiastiques; elle est en vers iambiques réunis en quatrains monorimes, et admettant presque indifféremment aux trois premiers pieds le spondée et le trochée.

(3) Cette strophe montre encore ce que nous avons déjà prouvé, p. 69 et 70, not. 1, 2, 4, que les fidèles prenaient une part active au culte dans les premiers temps du christianisme. *Dramatum* est un de ces mots dont nous avons parlé, qui ne se trouvent que dans les hymnographes, et nous allons voir tout à l'heure *cycli*, *cosmi* et *charismatis*.

(4) Symbolique, allégorique, comme on le voit dans une vieille hymne pour le jour de la Pentecôte, st. IV :

Patrata sunt haec mystice,
Paschae peracto tempore,
sacro dierum circulo,
quo lege fit remissio.

Mystice seu *figurative*, id est respective ad jubilum Veteris-Testamenti, quod celebrabatur singulis quinquagesimis annis; Romsaeus, *Opera litteraria*, t. III, p. 381. Cette expression se trouve aussi dans la seconde strophe d'une autre hymne pour la même fête, attribuée à saint Ambroise : *Jam Christus astra ascenderat;* dans l'hymne en l'honneur de saint André, par saint Damase; etc.

illum tremiscit flumine,
potest suo qui sanguine
peccata cosmi tergere.

Vox ergo prolem de polis
testatur excelsa Patris,
virtus adestque Pneumatis
sancti datrix charismatis.

Nos, Christe, subnixa prece
omnes precamur, protege
qui praecipis rubescere
aquas potenter hydriae.

Praesta benignus sedulo
solamen adjutorio,
raptosque nos e tartaro
regnare fac tecum polo (1).

Hymne de saint Damase en l'honneur de sainte Agathe (2).

Martyris ecce dies Agathae
virginis emicat eximiae,
Christus eam sibi qua sociat
et diadema duplex decorat (3).

Stirpe decens, elegans specie,
sed magis actibus atque fide,
terrea prospera nil reputans,
jussa Dei sibi corde ligans.

Fortior haec trucibusque viris
exposuit sua membra flagris,
pectore quam fuerit valido
torta mamilla docet patulo (4).

(1) Cette dernière strophe est remplacée dans le recueil de Cassander (*Hymni ecclesiastici*, Cologne, 1556), et dans plusieurs autres, par le verset suivant:

Laus Trinitati debita,
honor, potestas, gloria;
perenniter sint omnia,
per saeculorum saecula.

(2) Ap. Damasus papa, *Opera*, p. 80, éd. de Rome, 1638. Cette hymne est attribuée à Aurelius Prudentius par Hilarius (*Expositio hymnorum*, Bâle, 1504), et par Wimpheling (*Hymni de tempore et de sanctis*, Strasbourg, 1519); mais les meilleurs critiques le croient du pape saint Damase, qui naquit en Espagne vers 304, et mourut en 384.

(3) La couronne du martyre et de la virginité.

(4) On lit dans la VIe strophe de l'hymne *De sancta Agatha*, attribuée à saint Ambroise :

Sed dum nil valet insania
in mamma torquet virginem,
et testas acutissimas
igni succensas adhibet;

Deliciae cui carcer erat,
pastor ovem Petrus hanc recreat;
laetior inde magisque flagrans (1),
cuncta flagella cucurrit ovans (2).
Ethnica turba rogum fugiens
hujus et ipsa meretur opem (3),
quos fidei titulus decorat,
his Venerem magis ipsa promat (4).

et dans l'hymne que saint Isidore a faite en son honneur :

Iratus judex sibilat crudelis,
tortores suos excitat; in mamillis
torqueri jubet delicatum corpus
puellae sacrae.
Additur poena crudelis et saeva,
virginis sacrae torquetur mamilla :
diuque torta abscindi praecepit
ubera sacra.

L'antienne pour le jour de sa fête ajoute d'autres détails : Dum torqueretur in mamilla, graviter dixit ad judicem : Impie, crudelis et dire tyranne, non es confusus amputare in femina quod ipse in matre suxisti.

(1) Les nécessités du rhythme nous ont fait préférer la leçon des Bollandistes, quoiqu'on trouve dans les manuscrits :

Inde gavisa magisque flagrans.

(2) Cujus medendis artubus,
sanctus adest Apostolus,
qui verbo curat vulnera
quae tyrannus infixerat.
Hymnus ambrosianus, st. VII.

Dans l'hymne de saint Isidore, c'est un ange qui guérit ses blessures :

Tunc virgo sancta in carcere trusa,
fortis in Christo facta est athleta,
cujus e coelis angelica cura
sanat mamillam.

(3) On lit aussi dans l'hymne de saint Isidore :

Mirata satis prodierunt signa,
anni vertentis facta comprobantia;
Aetneus ipse mons eructavit
ignem ardentem.
Videntes cuncti rogum venientem,
velum sepulcri simul expandentes,
ignis stetit honorificando
corpus beatum.

Ces deux vers sont liés par une simple assonance; mais on la substituait quelquefois à la consonnance. Ainsi, dans le *Gallus et Vulpes*, que MM. Grimm et Schmeller ont publié dans le *Lateinische Gedichte des X und XI Ih.*, p. 345, on lit, st. 34 :

Has incurrant et oculi.
Gallus e contra reddidit :
Qui sponte semet occulunt,
cum imminet periculum.

quoique le rhythme exigeât une rime complète. Dans l'*Unibos*, Ibidem, p. 354, *gaudeas* rime avec *animal*, st. 130; *benevoli* avec *quindecim*, st. 136; *cupide* avec *presbiter*, st. 138. Dans plusieurs hymnes d'Alphanus, qui mourut en 1085 (ap. Ughelli, *Italia sacra*, t. II, col. 1087, 1089, 1090 et 1094, par erreur 1090), l'assonance est même systématique, ainsi que dans une vieille inscription en mosaïque qui se trouve dans l'église consacrée à la Mère de Dieu sur le mont Capitole :

Luminis hanc almam matris qui scandis ad [aulam.
cunctarum primo quae fuit orbe sata,
Noscas quod Caesar tunc struxit Octavianus
Hanc aram celi sacra proles dum patet ei.

Ap. Muratori, *Antiquitates medii aevi*, t. III, col. 877.

Voyez aussi la mosaïque de l'église de sainte Prudentiane, ap. Ciampinus, *Vetera monumenta in quibus praecipue musiva opera*, part. I, p. 26.

(4) On lit dans l'hymne de saint Isidore, st. 3 :

Judex iniquus ipse Quintianus,
virginem sanctam Agatham cum vidit,
decem malignis feminis obscoenis
tradi praecepit.

Probablement, ainsi que l'ont cru Björn (*Hymni veterum poetarum christianorum*, Copenhague, 1818), et Kehrein (*Lateinische Anthologie aus den christlichen Dichtern des Mittelalters*, Francfort, 1840), le poëte demande à sainte Agathe de garder les chrétiens de la flamme impure des passions, comme

Jam renitens quasi sponsa polo
pro miseris rogita Domino (1),
sic sua festa coli faciat
se celebrantibus ut faveat (2).

Hymne de saint Augustin contre les Donatistes (3).

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

elle avait préservé les infidèles des feux de l'Etna.

(1) Dans les manuscrits et les meilleures éditions on lit *supplica*, mais *rogita* est exigé par le rhythme; les deux derniers vers nous empêchent d'adopter la correction des Bollandistes (*Acta Sanctorum*, février, t. I, p. 59), de Fabricius (*Poetarum veterum ecclesiasticorum opera omnia*), de Rivinus (*Carmina sacra* Leipsik, 1652) et de Rambach (*Anthologie christlicher Gesänge aus allen Jahrhunderten der Kirche*), qui préfèrent *Damaso* à *Domino* (au lieu de *Dominum*). Cette violation des lois de la grammaire pour observer celles du rhythme prouve d'une manière positive que la rime en était une partie essentielle; le grand nombre des hymnes rimées ne pourrait rien y ajouter, aussi nous bornerons-nous à citer les deux hymnes ambroisiennes (non, comme on l'a dit, parce que saint Ambroise, qui mourut en 399, en était l'auteur, mais parce qu'elles étaient chantées suivant la mélodie qui porte son nom. On ne peut lui en attribuer d'une manière certaine que quatre; trois sur le témoignage de saint Augustin: *Aeterne rerum conditor; Deus, creator omnium; Jam surgit hora tertia;* et un *Veni, redemptor gentium*, d'après le concile tenu à Rome en 440), pour le matin (*Rerum creator optime*) et pour le soir (*O lux beata Trinitas*); l'hymne de saint Grégoire, mort en 604, pour le jour de la Passion, *Rex Christe factor omnium*, ap. Ellingerus, *Hymnorum ecclesiasticorum libri tres*, p. 222; l'hymne à sainte Anne, *Lucis hujus festa*, ap. Clichtovaeus, *Elucidatorium ecclesiasticum*, fol. 61, verso; l'hymne à saint Jacques, *Hujus diei gloria*, ap. Fabricius, col. 803, et les deux hymnes pour le jour de Pâques par saint Fulbert, évêque de Chartres (*Chorus novae Hierusalem*) et par saint Pierre de Damien, *Paschalis festi gaudium;* voyez aussi *Acta Sanctorum*, mars, t. I, p. 219, t. III, p. 439; avril, t. I, p. 904; mai, t. II, p. 864; juin, t. III, p. 812; etc.

(2) Nous omettons une dernière strophe, que nous ne croyons pas de saint Damase; les lois du rhythme n'y sont pas observées, et l'usage de terminer les chants en l'honneur des saints par l'adoration du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ne devint général que lorsqu'ils servirent au culte divin. Dans l'autre hymne que nous a laissée saint Damase (*De sancto Andrea*), cette strophe finale manque également. D'ailleurs, on retrouve souvent la même dans des hymnes différentes; ainsi, par exemple, la dernière strophe de l'hymne de Fortunatus sur la Vierge :

Maria, mater gratiae,
mater misericordiae,
tu nos ab hoste protege
et hora mortis suscipe,

termine plusieurs autres hymnes à la Vierge, et, ce qui donne à notre opinion encore plus de vraisemblance, elle a été remplacée dans le Bréviaire de Rome par celle-ci :

Jesu tibi sit gloria,
qui natus es de Virgine,
cum Patre et almo Spiritu
in sempiterna saecula.

(3) Saint Augustin naquit en 354 et mourut en 430. Les *Donatistes* n'étaient point, à proprement parler, des hérétiques, ils croyaient seulement que Donatus était évêque légitime de Carthage; mais sous cette question de personnes il y avait, comme il arrive dans toutes les agitations politiques, un véritable débat d'idées. Au reste, lorsque saint Augustin composa cette chanson, vers 393, ce débat n'avait plus, pour ainsi dire, qu'un intérêt historique. Le texte que nous publions se trouve *Opera*, t. IX, p. 2, éd. de 1688. Saint Augustin nous

Abundantia peccatorum solet fratres conturbare (1) :
Propter hoc Dominus noster voluit nos praemonere,

explique lui-même ses intentions : Volens etiam causam Donatistarum ad ipsius humillimi vulgi et omnino imperitorum atque idiotarum notitiam pervenire et eorum quantum fieri posset per nos inhaerere memoriae, psalmum qui eis cantaretur, per latinas litteras feci, sed usque ad v litteram. Tales autem *abecedarios* appelant; *Retractationum* l. I, ch. 20. Ces poëmes alphabétiques étaient probablement imités de l'hébreu (voyez notre *Essai philosophique sur la versification*, p. 51, not. 4; Alvar de Cordoue, *Indiculus luminosus*, ap. Flores, *España sagrada*, t. XI, p. 274; et Köster, *Die Psalmen nach ihrer strophischer Anordnung*, p. XXIII); Beda le dit même en termes positifs, dans son *Historia ecclesiastica Anglorum*, l. IV, ch. 20 : Videtur opportunum huic historiae hymnum (abecedarium) virginitatis inserere, quem ante annos plurimos in laudem et praeconium ejusdem reginae ac sponsae Christi (sanctae Etheldredae), elegiaco metro composuimus, et imitari morem Sacrae Scripturae cujus historiae carmina inclyta et hoc metro ac versibus constat esse composita. La chanson de saint Augustin prouve d'ailleurs que cette forme était déjà populaire à la fin du IVe siècle, et une prédilection aussi étrangère à l'esprit de la langue latine et à toutes les habitudes littéraires n'aurait pu s'établir sans l'influence que le rhythme des psaumes devait naturellement exercer sur l'esprit des premiers chrétiens. Aussi, comme on aura plus d'une occasion de le reconnaître, cette forme se retrouve chez tous les peuples de la chrétienté, et à des époques si différentes, qu'on ne peut l'attribuer à des caprices individuels, ni à des influences passagères. Nous citerons comme exemple le passage où Sigbert de Gembloux parle d'Almann, moine de Hautvillers, à la fin du IXe ou au commencement du Xe siècle, parce qu'il confirme encore notre opinion : Et quia suo tempore Francia a Normannis vastabatur, exemplo Hieremiae prophetae, desolationem ejusdem terrae et sui monasterii quadruplici deplanxit alphabeto; *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 282. Venantius Fortunatus a fait aussi une hymne abécédaire, *De Leontio episcopo*, ap. *Opera*, t. I, p. 26, éd. de Luchi. Le rhythme du même genre par Adelmann (ap. Mabillon, *Vetera analecta*, p. 382, éd. in-fol. et *Recueil des historiens de France*, t. XII, p. 438; le tercet commençant par le B a été omis, et les deux derniers mots du 4e vers sont transposés) est du milieu du XIe siècle. Dans les premières années du XIVe, Conrad de Halberstadt composa *Tripartita per abecedarium*; Flacius a publié un autre poëme du même genre, fait cent ans après; *De corrupto Ecclesiae statu poemata*, p. 379; Morelli a mentionné un manuscrit du même temps où se trouve *Differentiae per alphabetum divina gratia ordinatae*, ap. *Codices manuscripti Bib. Nanianae*, p. 153; et dans un ms. du XIIe siècle de la Bib. d'Alençon, il y a *Proverbia Senecae secundum alfabetum*. Nous indiquerons encore une pièce sur la vierge Marie publiée par M. Mone, *Anzeiger*, 1835, col. 446, et une autre mentionnée par M. von Karajan, *Frühlingsgabe*, p. 148. On faisait aussi des pièces alphabétiques en grec (voyez les deux poëmes de Siméon Metaphrestes, ap. Leo Allatius, *De Simeonum scriptis*, p. 132; Boissonade, *Anecdota graeca*, t. I, p. 161; Constantinus, *De caerimoniis aulae Bysantinae*, p. 223, et Lambecius, *Commentariorum de Bib. Caes. Vindobonensi* t. VII, p. 246), et même en français. Nous en connaissons deux qui se trouvent dans le manuscrit de la Bib. de l'Arsenal, Belles-Lettres, no 175; l'une, fol. 291, verso, est intitulée : *C'est l'a, b, c, Plante-folie;* et l'autre, fol. 296, verso : *C'est une priere de Nostre-Dame.*

(1) Non aliquo carminis genere id fieri volui, ne me necessitas metrica ad aliqua verba, quae minus sunt usitata, compelleret; saint Augustin, *Retractationum* l. I, ch. 20. Tous les vers se terminent en E et ont seize syllabes divisées en deux hémistiches égaux; l'I et l'U suivis d'une voyelle sont considérés selon les nécessités du rhythme comme des voyelles ou des consonnes, et l'élision a toujours lieu quand les deux voyelles ne sont pas séparées par la pause de l'hémistiche. Chaque couplet a douze lignes, excepté les 3e, 4e et 6e, qui n'en ont que dix.

Comparans regnum coelorum reticulo misso in mare,
Congreganti multos pisces, omne genus, hinc et inde.
Quos quum traxissent ad littus, tunc coeperunt separare,
Bonos in vasa miserunt, reliquos malos in mare.
Quisquis novit Evangelium, recognoscat cum timore.
Videt reticulum Ecclesiam, videt hoc saeculum mare.
Genus autem mixtum piscis, justus est cum peccatore.
Saeculi finis est littus : tunc est tempus separare.
Quando retia ruperunt, multum dilexerunt mare.
Vasa sunt sedes sanctorum, quo non possunt pervenire.
Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate (1).
Bonus auditor fortasse quaerit qui ruperunt rete ?

(1) Le refrain, que l'on appelait *hypopsalma*, *estribillo*, quand il précédait, comme ici, les couplets, nous semble avoir dû, sinon son origine, puisqu'on en trouve des exemples dans l'antiquité classique (voyez Hephaistion, *Enchiridion*, p. 138, éd. de 1832; l'*Olympienne* d'Archiloque ; Catulle, n° LXI et LXII; Virgile, *Egl.* VIII; le *Pervigilium Veneris*; etc.), au moins sa popularité, aux habitudes de l'Église chrétienne, où, ainsi que nous l'avons déjà dit, les laïques cherchaient à s'associer au culte par des reprises et des refrains (voyez Gerbert, *De cantu et musica sacra*, t. I, p. 46-47 et 170-171; et Galvani, *Osservazioni sulla poesia de' Trovadori*, p. 136). Ils sont surtout très fréquents dans les hymnes pour la nativité du Christ, où l'allégresse du peuple se manifestait d'une manière plus bruyante (voyez entre autres une hymne dialoguée fort curieuse pour l'histoire de la poésie dramatique, ap. *Altdeutsche Blätter*, t. II, p. 341); ainsi l'hymne de Théodulf, évêque d'Orléans, ap. Canisius, *Lectiones antiquae*, t. VI, p. 506, a pour refrain :

Christo nato, rege magno, totus mundus [gaudeat;

celle que M. Wackernagel a publiée, ap. *Das deutsche Kirchenlied*, p. 29 :

Virgo Deum genuit,
virge Christum peperit,
virgo semper intacta ;

une troisième, qui se trouve dans Hoffmann, *Geschichte des deutschen Kirchenliedes*, p. 146 :

Verbum caro factum est
per virginem Mariam ;

une quatrième, ap. Follen, *Alte christliche Lieder*, p. 11 :

Apparuit, apparuit,
quem genuit Maria ;

une cinquième, par Aurelius Prudentius, *Cathemerinon*, l. IX :

Saeculorum saeculis ;

et une autre, ap. Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, p. 333 :

Trinitati gloria in sempiterna saecula.

Nous en ajouterons une qui se trouve dans le ms. B. R. n° 1139 (XIe siècle), fol. 52, verso :

Senescente mundano filio,
quem fovebat mentis oblivio,
venit sponsus, divina ratio ;
comes ejus est restauratio.
Digna dignis parat hospitia,
apta comes replet palatia,
aulam sponsus intrat per ostia ;
Gaudeamus!
Exultantes in partu Virginis
quod peccatum deletur hominis,
ad honorem superni luminis ;
Gaudeamus!
Qui Deus est sine principio,
factus homo patris imperio,
nos de luctu duxit in gaudio ;
Gaudeamus!
Deus homo miserum liberat,
qui daemonis arte ceciderat ;
humilitas superbiam superat.
Gaudeamus!
Facta parens non mari coitu,
Virgo parit, sed sine gemitu,
quem concepit de sancto spiritu.
Gaudeamus!

Homines multum superbi, qui justos se dicunt esse (1),
Sic fecerunt scissuram, et altare contra altare (2),
Diabolo se tradiderunt, cum pugnant de traditione,
Et crimen quod commiserunt in alios volunt transferre.
Ipsi tradiderunt libros et nos audent accusare,
Ut pejus committant scelus quam commiserunt et ante.

L'ancienneté et la grande popularité des noëls nous semble au moins autoriser cette conjecture. Il en existait déjà des collections dans le XIIIe siècle (voyez *Fabliaux*, t. II, p. 282, éd. de Méon), et on lit dans le *Don Quijote*, part. I, ch. 12 : Como Grisostomo fue grande hombre de componer coplas, tanto que el hacia los villancicos para la noche del nacimiento del Señor; voyez aussi Sandys, *Christmas carols ancient and modern*; *Catalogue de la Vallière*, n°s 3081 et 3219; Brunet, *Manuel du libraire*, t. II, p. 501 et 565, et *Nouvelles recherches*, t. I. p. 308 et 401, t. II, p. 107 et 493. Quant au refrain, il est impossible de méconnaître son caractère populaire, puisqu'il était quelquefois en langue vulgaire, même dans les chansons latines; ainsi il est en allemand, ap. Docen, *Miscellaneen*, t. II, p. 191, et en français, ap. Hilarius, *Versus et ludi*, p. 14 et 41. Nous citerons comme exemple une chanson publiée pour la première fois par M. Ferdinand Wolf dans un curieux ouvrage qui n'est pas aussi connu en France qu'il mérite de l'être :

Cur suspectum me tenet Domina?
Cur tam torva sunt in me lumina?
Testor coelum coelique numina,
quae verentur non novi crimina.
Tort a vers mei Dama.

Coelum prius candebit messibus;
feret aer ulmos cum vitibus;
dabit mare feras venantibus,
quam Sodomae me jungam civibus.
Tort a vers mei Dama.

Licet multa tirannus spondeat
et me gravis paupertas urgeat,
non sum tamen cui plus placeat
id quod prosit quam quod conveniat.
Tort a vers mei Dama.

Naturali contentus venere,
non didici pati, sed agere;
malo mundus et pauper vivere
quam pollutus dives existere.
Tort a vers mei Dama.

Pura semper ab hac infamia,
nostra fuit Briciavuia;
[illegible] peream quam (tecta?) patria
sordis hujus sumant initia.
Tort a vers mei Dama.

Ueber die Lais, p. 433.

Nous avons omis le refrain qui se trouve répété dans le manuscrit après le second vers de chaque strophe, parce qu'il n'est pas dans la chanson d'Hilarius sur la suspension des leçons d'Abailard, qui a évidemment servi de modèle, ap. *Versus et ludi*, p. 14 :

Lingua servi, lingua perfidiae,
rixae motus, semen discordiae,
quam sit prava sentimus hodie,
subjacendo gravi sententiae.
Tort a vers nos li mestres.

La dernière strophe est, comme on le voit, corrompue; on ne sait quel est le nom de la patrie qui doit avoir six syllabes (*Bressia* ou *Bricia avia*?), et se trouver dans les pays de la langue d'Oc : au moins la terminaison de *Dama* semble l'indiquer. Plusieurs pièces d'Hilarius, p. 16, 20 et 21, confirment l'idée que nous donne cette chanson des étranges mœurs du XIIe siècle.

(1) Pendant la persécution de Dioclétien, Anulinus, préfet d'Afrique, ordonna à tous les chrétiens de la province de livrer les livres saints et tout ce qui servait au culte. Ceux qui obéirent par soumission aux puissances établies, ou dans l'espérance d'empêcher les persécuteurs de soumettre les fidèles à des épreuves auxquelles n'eût peut-être pas résisté leur foi, furent appelés par les autres les *Traîtres*.

(2) Lorsque, après la mort de Mensurius, évêque de Carthage, Caecilianus fut choisi pour son successeur, et sacré par Félix, évêque d'Aptunga (probablement l'Ἀπτουγγον ἱερον de Ptolémée, dans la Cyrénaïque), Secundus, primat de Numidie, et Donatus, évêque de Casae Nigrae, refusèrent de le reconnaître, sous prétexte que c'était un Traître, sacré par un Traître, et firent élire à sa place Majorinus.

Quod possent caussam librorum excusare de timore,
Quod Petrus Christum negavit, dum terreretur de morte,
Modo quo pacto excusabant factum altare contra altare?
Et, pace Christi conscissa, spem ponunt in homine?
Quod persecutio non fecit, ipsi fecerunt in pace.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Custos noster, Deus magne, tu nos potes liberare
A pseudoprophetis istis qui nos quaerunt devorare.
Maledictum cor lupinum contegunt ovina pelle.
Qui (non) noverunt Scripturas, hos solent circumvenire :
Audiunt enim traditores et nesciunt quod gestum est ante.
Quibus si dicam : Probate, non habent quid respondere.
Suis si dicunt credidisse, dico ego mentitos esse :
Quia et nos credimus nostris, qui eos dicunt tradidisse.
Vis nosse qui dicant falsum? Qui non sunt in unitate.
Olim jam caussa finita est, quod vos non statis in pace.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Dixerunt majores nostri et libros fecerunt inde,
Qui tunc caussam cognoverunt quod recens possent probare.
Erant quidam traditores librorum de sancta lege
Episcopi de Numidia et non quilibet de plebe :
Cum Carthaginem venissent episcopum ordinare,
Erant Botrus et Celestius (1) hostes Caeciliano valde,
Impii, fures, superbi, de quibus longum est referre :
Junxerunt se simul omnes crimen in illum conflare.
Dicunt ordinatorem ejus sanctos libros tradidisse.
Sic pacis retia ruperunt, et errant modo per mare.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Ecce quam bonum et quam jucundum fratres in unum habitare.
Audite vocem Prophetae, ut sitis in unitate.
Crimen nobis quis probavit antiquum de traditione?
Quis objecit in judicio ? Qui sederunt judicare?
Quibus testibus convicit ? Quis ausus est affirmare?
Sed hoc libenter finxerunt, quod se noverunt fecisse :

(1) C'est probablement le diacre qu'Optatus appelle *Celeusius*.

Quia fama jam loquebatur de librorum traditione;
Sed qui fecerant latebant in illa perditione.
Inde alios infamaverunt ut seipsos possent celare.
Per illos caeteri erraverunt principes ex ipsa parte :
Quia non credere collegis putaverunt sibi turpe.
Jam, fratres, finiatur error et simus in unitate.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Fecerunt quod voluerunt tunc in illa caecitate :
Non judices (con) sederunt, non sacerdotes de more,
Quod solent in magnis caussis congregati judicare :
Non accusator et reus steterunt in quaestione :
Non testes, non documentum, quo possent crimen probare;
Sed furor, dolus, tumultus, qui regnant in falsitate.
Proferantur nobis Gesta quae in concilio solent esse;
Videamus quae res coegit fieri altare contra altare.
Si malus erat sacerdos, deponendus erat ante;
Si non poterat deponi, tolerandus intra rete ;
Sicut modo toleratis tam multos malos aperte ;
Et qui fertis pro furore, ferretis unum pro pace.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Gaudium magnum esset nobis, si tunc nolletis errare ;
Sed si tunc non visum est verum, vel nunc experti videte.
Multos nunc habetis pravos, qui vobis displicent valde :
Nec tamen hos separatis a vestra communione.
Non dico de illis peccatis quae potestis et negare :
Fustes, ignes, mortes dico, quae committunt vestri in luce;
Et tamen suffertis illos, vel errore, vel timore.
Quantum erat, ferrent unum patres vestri pro unitate,
Si tantus erat tumultus, ut non possent degradare.
Addo quod innocens erat, et nil poterant probare.
Sed ne crimen quaereretur, ubi se videbant esse;
Finxerant se nimis justos, cum totum vellent turbare (1).

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Honores vanos qui quaerit non vult cum Christo regnare,

(1) *Perturbare*, qui se trouve dans le texte, donne au vers une syllabe de trop.

Sicut princeps hujus mali, de cujus vocantur parte.
Nam Donatus, cum volebat Africam totam obtinere,
Tunc judices transmarinos petiit ab Imperatore :
Sed haec tam injusta petitio non erat de caritate.
Hoc ipsa veritas clamat, quam modo volo referre.
Nam consensit Imperator ; misit qui sederent Romae (1)
Sacerdotes, qui tunc possent Caecilianum cum illo audire.
Dicta caussa est, nil probatum est : ausus est et appellare;
Et post collegarum sedem audire ab Imperatore.
Hic petitio illa probatur non esse de caritate.
Deinde ubique victus coepit Christianos rebaptizare.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Justitiam sequi si vultis, totam caussam cogitate.
Quod (ille) postea fecit, quare factum non est ante ?
Dissentiebant sacerdotes in tota Africana parte;
Sacerdotes transmarini possent inde judicare :
Quid (vos) curritis ad schisma et altare contra altare?
Ut quod postea judicatum est jam non possetis audire,
Et a judicibus vestris cogeremini appellare,
Dum vultis erroris regnum quoquo modo confirmare.
Nunc et vos totum nescitis et fingitis vos nescire,
Et cum vos veritas urget, patres dicitis errasse,
Quasi vos aliquis vetet jam recedere ab errore.
Sed superbia vos ligavit in cathedra pestilentiae.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Karitatem Christi qui habet, pacem non potest odisse.
Vel vos jam, populi, audite, et nobiscum concordate,
Qui non tenetis cathedram pro qua pugnetis injuste.
Si modo Episcopi vestri ex aliqua regione
Haberent inter se litem, quos velletis judicare,
Nisi alterarum regionum qui non essent de ipsa lite;
Sed cum discussissent caussam, pronuntiarent pro una parte,
Nunquam communicaretis qui illis nollent consentire;
Quare ergo consensistis istis qui hoc fecerunt ante?
Nam et ipsi non consenserunt transmarinorum sententiae

(1) Ce concile eut lieu le 2 octobre 313.

Qui pro nobis judicarunt, nam nobis junguntur hodie :
Si judex Christus hoc dicat, quid habetis respondere ?

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Lumen cordis si est in vobis, verum potestis videre.
Sunt preces Donati et acta, quibus quod dictum est probate.
Quae si credere non vultis, vos huc aliqua proferte,
Quibus si et nos non credimus, erit rixa sine fine.
Amplectamur ergo pacem : quid ad nos quod gestum est ante ?
Objicitis traditionem : respondemus vos fecisse.
Clamatis vos de Macario, et nos de Circumcellione.
Illud nostrum jam transactum : vestri non cessant usque hodie.
Habeat paleas area vestra, vos hoc solum vultis esse :
Vos enim non vultis pacem, illi minantur de fuste.
Et utinam minarentur et non tunderent quotidie.
Hos si expellunt isti, vestri non habent per quos regnare.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Modum si excessit Macarius conscriptum in christiana lege,
Vel legem regis retulit (1), ut pugnaret pro unitate :
Non dico istum nihil peccasse, sed vestros pejores esse.
Quis enim praecepit illis per Africam sic saevire ?
Non Christus, non Imperator probatur hoc permisisse,
Fustes, et ignes privatos, et insaniam sine lege.
Quia scriptum est : Reconde gladium, scelus non putant in fuste,
Non ut homo moriatur, sed ut conquassetur valde,
Et postea moriatur ; inde jam cruciatus languore.
Sed tamen si miserentur, occidunt et uno fuste.
Fustes Israëles vocant ; quod dixerunt cum honore,
Ut plus vastent ipsum nomen, quam corpus quod caedunt inde

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Nolite nobis jam, fratres, tempus Macarii imputare.
Si crudeles erant illi, et nobis displicent valde ;
Si autem falsa de illis dicunt, Deus potest judicare.
Nos amemus pacem Christi, gaudeamus in unitate ;
Si qui mali sunt in Ecclesia, nil nobis possunt nocere.

(1) Il y a *referebat* dans l'édition des Bénédictins.

Si non possunt nobiscum esse, excludantur salva pace :
Si non poterunt excludi, excludantur vel de corde.
Dixit Ezechiel sanctus quosdam consignatos esse,
Qui gemunt peccata fratrum, et non se separant inde.
Sic nos propter malos fratres non separemur a matre.
Quod tunc impii fecerunt, extra levantes altare,
Ut pejores nunc haberent, quam quos se fingunt fugisse.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Omnis qui Scripturas legit, novit quod volo aperire.
Johannes Baptista dixit tunc ad Judaeos aperte,
Quod illos tanquam aream suam Christus posset ventilare.
Misit in messem operarios discipulos praedicare :
Per quos area collecta est, et ventilata de cruce.
Tunc justi tamquam fromentum ecclesias implerunt (1) caste,
Vendentes quae possidebant et mundo dicentes vale.
Illi tanquam semen erant, quod toto dispersum est orbe,
Ut alia surgeret messis quae ventilanda est in fine.
Haec crescit inter zizania, quia sunt haereses ubique :
Hujus palea sunt injusti, qui non sunt in unitate.
Ex quibus si erat Macarius, nos quid vis rebaptizare (2)?

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Pone in corde areas duas, ut possis quod dico videre.
Priores (3) habebant sanctos, sicut ostendunt Scripturae :
Nam et septem millia virorum Deus se dixit reliquisse ;
Et sacerdotes et reges, multi justi sunt in lege.
Ibi habes tantos prophetas, habes multos et de plebe.
Dic mihi quis tunc justorum separavit sibi altare ?
Multa scelera admittebat iniquus populus ille,
Idolis sacrificatum est, tot occisi sunt prophetae,
Et nemo tamen justorum recessit ab unitate.
Justi injustos sufferebant, venturo ventilatore ;

(1) Au lieu d'*impleverunt* que les Bénédictins ont imprimé dans leur texte.

(2) Non seulement les Donatistes considéraient comme nul le baptême donné par les Traîtres, mais ils ne permettaient pas qu'on les enterrât dans leurs cimetières, et brûlaient les autels consacrés par leurs adversaires quand ils parvenaient à prendre possession de leurs églises.

(3) Nous avons supprimé *Certe et*, qui rendaient le vers trop long.

Uno templo miscebantur, sed mixti non erant corde;
Dicebant in illos tanta et unum habebant altare.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Quid vobis ad haec videtur? Secunda messis Ecclesiae,
Quae per totum orbem crescit, plura debet sustinere.
Habet enim Domini exemplum (1) et in Juda traditore.
Hunc inter bonos ferebat, hunc misit et praedicare.
Malus servus praedicabat, sed Christus erat in fide,
Quia qui judici credebant, non curabant de praecone.
Quando dedit sanctam coenam, nec tunc illum excludit inde :
Et posset per illum tradi, etiam si exisset ante.
Sed nobis exemplum datum est malos fratres tolerare,
Ut, cum (2) non possunt excludi, solo separemur corde.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Rogo, respondete nobis, quid vultis rebaptizare ?
Lapsos sacerdotes vestros pellitis a communione :
Et nemo tamen post illos ausus est rebaptizare;
Et quoscunque baptizarunt vobis communicant hodie.
Quid ab iis acceperunt, si non habebant quid dare ?
Legite quomodo adulter (3) puniatur in sancta lege :
Non enim dicere potest, quod peccavit a timore.
Si sancti soli baptizant, post istos rebaptizate.
Quid calumniamini nobis quia sumus in unitate,
Qui nondum eramus nati in illa persecutione ?
Scriptum est peccata patrum ad filios non pertinere (4);
Sed nemo dat fructum bonum si praecisus est de vite.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Scitis Catholica quid sit, et quid sit praecisum a vite :
Si qui sunt inter vos cauti, veniant, vivant in radice,
Antequam nimis arescant, jam liberentur ab igne.
Ideo non rebaptizamus quod unum signum est in fide :

(1) La dernière syllabe d'*exemplum* semble élidée, quoique séparée par la césure de la voyelle suivante.

(2) Au lieu de *quando* trop long d'une syllabe.

(3) Nous avons remplacé le pluriel par le singulier ; *adulteri* donnait au vers une syllabe de trop.

(4) *Deutéronome*, chapitre XXIV, vervet 16.

Non quia vos sanctos videmus, sed solam formam tenere.
Quia ipsam formam habet sarmentum, quod praecisum est de vite.
Sed quid illi prodest forma, si non vivit de radice?
Venite, fratres, si vultis ut inseramini in vite.
Dolor est cum (1) videmus praecisos ita jacere.
Numerate sacerdotes vel ab ipsa Petri sede,
Et in ordine illo patrum quis cui successit videte :
Ipsa est petra, quam non vincent superbae inferorum portae.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Talis si quis ad te veniet plenus catholica fide,
Quales illos sanctos viros omnes solemus audire,
Et si tibi dicat, frater, quid me vis rebaptizare?
Quid sit ante factum nescio, nunc autem sum in Christi fide.
Si me maculat quod nescio, tu qualis sis nunc ostende.
Vultus tuos ecce adtendo, ignoro quid sit in corde.
Si me maculat quod nescio, tu me maculas fortasse,
Et si credo esse sanctum, quibus communicas vide.
Si maculat quod nescimus, jam non potes sanctus esse,
Quem maculant tot peccata quae committunt vestri occulte.
Si autem quod nescis non curas, nec ego quod factum est ante.
Et tamen Christianum talem audes (tu) rebaptizare!

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Vae qui pro cathedris vestris sic contenditis injuste!
Clamatis vos solos sanctos, aliud dicitis in corde :
Quia videtis et vos multos malos abundare ubique,
Numquid dicere potestis : Mixti sumus intra rete?
Respondetur enim vobis, jam vos illud disrupisse.
Neque dicere potestis paleas vos sustinere :
Iterum enim respondemus, hoc fecissetis et ante.
Non enim pejores erant illo Juda traditore :
Cum quo Apostoli acceperunt primum sacramentum coenae,
Cum tanti sceleris reum inter se jam scirent esse :
Nec tamen has inquinabant sordes in alieno corde.
Et tamen Christianos fratres audetis rebaptizare!

(1) Nous avons supprimé *vos*, et changé *venitis*, qui se trouvait dans le vers précédent; douze vers plus bas, nous avons ajouté *tu* pour compléter la mesure.

Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.

Audite, fratres, quod dico, et mihi irasci nolite,
Quia non sunt falsa quae auditis; potestis et considerare,
Quod si ipsa nunc Ecclesia vos alloquatur cum pace,
Et dicat : O filii mei ! quid querimini de matre ?
Quare me deseruistis jam volo a vobis audire.
Accusatis fratres vestros et ego laceror valde.
Quando me premebant gentes, multa tuli cum dolore,
Multi me deseruerunt, sed fecerunt in timore :
Vos vero nullus coëgit sic contra me rebellare.
Dicitis mecum vos esse, sed falsum videtis esse.
Ego Catholica dicor et vos de Donati parte.
Jussit me Apostolus (*sic*) pro regibus mundi orare :
Vos invidetis quod reges jam sunt in christiana fide.
Si filii (1), quid invidetis, quia auditae sunt preces meae ?
Quando enim dona miserunt, noluistis acceptare;
Et obliti estis prophetas, qui illud praedixerunt ante
Quod gentium reges magni missuri essent dona Ecclesiae :
Quae dona cum respuistis, ostendistis vos non esse,
Et Macarium coëgistis suum dolorem vindicare.
Sed ego quid vobis feci, vestra mater in toto orbe ?
Expello malos quos possum; quos non possum, cogor ferre :
Fero illos donec sanentur, aut separentur in fine.
Vos me quare dimisistis, et crucior de vestra morte ?
Si multum malos odistis, quales habetis videte.
Si et vos toleratis malos, quare non in unitate
Ubi nemo rebaptizat, nec altare contra altare ?
Malos tantos toleratis, sed nulla bona mercede;
Quia quod debetis pro Christo, pro Donato vultis ferre.
Cantamus vobis, fratres, pacem, si vultis audire.
Venturus est judex noster, nos damus, exigit ille.

Rhythme sur les joies du Paradis (2).

Ad perennis vitae fontem mens sitivit arida,
claustra carnis praesto frangi clausa quaerit anima :

(1) *Estis* dans le texte des Bénédictins.
(2) Les trois pièces suivantes ont été attribuées par plusieurs critiques à saint Augustin (Fabricius, Ellingerus, les édi-

gliscit, ambit, eluctatur exul frui patria.
Dum pressuris ac aerumnis se gemit obnoxiam,
quam amisit, dum deliquit, contemplatur gloriam;
praesens malum auget boni perditi memoriam.
Nam quis promat summae pacis quanta sit laetitia,
ubi vivis margaritis surgunt aedificia,
auro celsa micant tecta, radiant triclinia (1).

teurs de Strasbourg, 1589, et de Venise, 1729); mais on ne trouve dans aucun écrivain contemporain qu'il ait fait des hymnes, et la forme recherchée de la versification nous empêche de l'en croire l'auteur. C'est aussi l'opinion de Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, p. 118; Rambach, *Christliche Anthologie*, t. I, p. 69, et Mohnike, *Kirchen und litterar-historische Studien und Mittheilungen*, t. I, p. 14. Notre texte a été revu sur le ms. B. R. n° 10587, col. 815.

(1) Pour empêcher les vers trochaïques d'être divisés en deux parties égales, les anciens poëtes, ainsi que nous l'avons déjà dit, n'en faisaient jamais d'acatalectiques, et les critiques, trompés par une pause que la négligence et la corruption de la quantité rendirent de plus en plus importante, y virent deux vers distincts et soumis à des lois différentes. Currit autem (metrum trochaicum tetrametrum) alternis versibus, ita ut prior habeat pedes quatuor, posterior tres et syllabam; Beda, *De arte metrica*, t. I, col. 41. Erat integros trochaicos tetrametros catalecticos per medium scindere, et dividuos sic facere ut alternis versiculis currerent; Saumaise, *In Flavium Vopiscum notae*, p. 350. La césure était si marquée, qu'à la fin du Ve siècle, elle empêchait déjà l'élision dans les vers du rhéteur saint Ennodius :

Abstinens manu, pudorem aure et ore ver- [bero.
Quidquid ars habet pavendum ars loquendi [temperat.

Paraenesis didascalia, ap. Sirmond, *Opera*, t. I, col. 1712.

Non seulement la quantité se perdait, mais on devenait de plus en plus indifférent à la place des accents et à la prosodie, qui était encore sensible à l'oreille : ainsi, selon Beda, *loc. cit.*, le mètre trochaïque recipit locis omnibus trochaeum, spondeum omnibus praeter tertium et septimum (parce qu'il regarde chaque hémistiche comme un vers indépendant). Le grammairien anonyme publié par M. Endlicher, *Analecta grammatica*, p. 516, admet encore un plus grand arbitraire : Trochaicum metrum e quinque pedibus constat, trochaeo, spondeo, tribrachi, anapesto, dactylo. Ex his in imparibus locis nonnisi hi qui in brevi finiuntur, in paribus universi indifferenter ponuntur. Aussi en distinguait-on jusqu'à cinq espèces (ap. Endlicher, *loc. cit.*, p. 517; le vers priapéen dont s'est servi Catulle, *ad Coloniam*, n° XVIII, dut encore augmenter la confusion), et l'on ne tarda pas à méconnaître presque toutes les règles. On se bornait à marquer la césure et à mettre de préférence une brève à la quatorzième syllabe. Le rhythme devint si obscur, qu'il fallut lui donner plus de force par des rimes finales, et la réunion des vers en strophes régulières. Ordinairement ce sont des tercets (dans les hymnes d'Aurelius Prudentius, *Scripta sunt coelo duorum martyrum vocabula :* et *Da puer, plectrum choreis ut canam fidelibus;* dans celle de Fortunatus, *Pange, lingua, gloriosi praelium certaminis*, etc. Plusieurs critiques justement renommés, Fabricius, Funccius, Gennadius, Leyser et Sirmond, attribuent cette dernière hymne à Claudianus Mamertus sur la foi d'un vieux scholiaste; mais nous nous en rapportons de préférence à l'autorité de tous les manuscrits), ou des quatrains. Nous citerons, comme exemple, le prologue d'un fragment de vingt-sept vers sur l'histoire d'un roi d'Espagne incestueux, qui se trouve à la fin d'un manuscrit du XIVe siècle, B. R., fonds latin, n° 6560 :

Quum tellus renovatur in aprilis tempore,
lacrymarum pene satus sedebam sub ar- [bore;
ibi corpus refovebam spoliatum robore,
sed in mente mea flebam mamens sine [Nestore.

Solis gemmis pretiosis haec structura nectitur,
auro mundo tanquam vitro urbis via sternitur (1);
abest limus, deest fimus, lues nulla cernitur.
Hiems horrens, aestas torrens illic nunquam saeviunt (2);
flos perpetuus rosarum, ver agit perpetuum,
candent lilia, rubescit crocus, sudat balsamum.
Virent prata, vernant sata, rivi mellis influunt;

Dum hac cruce cruciarer repellens accidiam, ut me solum obsolarer assumpsi materiam : Deus ori det virtutem ponatque custodiam, ut, lectori(s) ad salutem, opus hoc perfi-
[ciam. Etc.

Voyez aussi le rhythme *De contemptu mundi*, attribué à saint Bernard, ap. *Opera*, t. V, col. 896, éd. de Mabillon; l'*Evae virginis epicedium*, par Hilarius, *Versus et ludi*, p. 1. Quelquefois aussi les vers sont liés deux à deux, comme dans le petit poëme sur le jugement dernier, que nous publions plus bas; dans la pièce d'Hilarius, *Ad sanctimonialem nomine Bonam*, p. 8, et dans les six décades à la louange de la Vierge, par saint Bernard :

Omni die dic Mariae mea laudes anima;
ejus festa, ejus gesta, cole devotissima.

Contemplare et mirare ejus celsitudinem;
dic felicem genetricem, dic beatam virgi-
[nem. Etc.

Ap. Hommey, *Supplementum Patrum*, p. 180.

Ces vers ont aussi, comme on le voit, une consonnance intérieure. Cette régularité n'était cependant pas constante; il y a dans le ms. B. R., fonds latin, n° 3550 (XIIIe siècle), fol. 143, recto, un rhythme sur saint Jacques, par Aimericus Picaudi de Partuniaco qui commence ainsi :

Ad honorem regis summi qui subdidit
[omnia
venerantes, jubilemus Jacobi magnalia,
de quo gaudent coeli cives in superna
[curia,
cujus festa gloriosa meminit Ecclesia.

Supra mare Galilaee omnia postposuit,
viso rege, ad mundana redire non voluit;
sed post illum se vocante pergere dispo-
[suit,
et precepta ejus sacra praedicare studuit.

et la rime en quatrains ne continue pas. Quelquefois aussi la pause ne se trouvait pas après la huitième syllabe et ne conservait aucune régularité; mais on la marquait alors par une consonnance ou une assonance léonine, et nous ne connaissons qu'un exemple de cette forme de versification dans le rhythme *De sacramento corporis et sanguinis Domini*, par saint Odon, ap. *Bibliotheca Cluniensis*, col. 265. Cette espèce de mètre était trop répandue pour n'avoir pas exercé une grande influence sur la versification des langues modernes. Ciullo d'Alcamo, le plus vieux poëte italien dont les vers nous soient parvenus, l'imitait dans son dialogue de l'Amant et de la Dame :

Rosa fresca aulentissima, ch'appari in ver
[l'estate;
le donne te disiano, pulzelle e maritate :
Traemi d'este focora, se t'este a bolontate;
perché non sio abento notte e dia
pensando pur di voi Madonna mia. Etc.

Poeti de' primi seculi, t. I, p. 1.

Un rhythme semblable existait en anglais intermédiaire :

Nu, brotherr Walterr, brotherr min afterr
[the fleshes kinde
And brotherr min i Cristendom thurh ful-
[luht and thurh trowthe,
And brotherr min i Godes hus yet o the
[thride wise,
Thurh that wit hafen taken ba an reghel boc
[to folghen.

Ormulum ap. Wanley, *Catalogus codicum manuscriptorum septentrionalium*, p. 89.

Encore maintenant c'est la mesure ordinaire des ballades anglaises; seulement, comme dans la pièce qui suit celle-ci, les hémistiches sont liés ensemble par des consonnances intérieures. La ballade si connue du *Vicar of Wakefield* de Goldsmith peut servir d'exemple :

Come, gentle hermit of the dale,
and guide my lonely way,
to where yon taper cheers the vale
with hospitable ray. Etc.

(1) Singulae portae erant ex singulis margaritis, et plateae civitatis aurum mundum; *Apocalypse*, ch. XXI, v. 21.

(2) *Apocalypse*, ch. XXI, v. 23, et ch. XXII, v. 5. Ces descriptions du paradis étaient assez fréquentes dans les premiers

pigmentorum spirat odor, liquor et aromatum,
pendent poma floridorum non lapsura nemorum.
Non alternat luna vices, sol vel cursus siderum;
agnus est felicis urbis lumen inocciduum;
nox et tempus desunt ei, diem fert continuum.
Nam et sancti quique velut sol praeclarus rutilant,
post triumphum coronati mutue conjubilant
et prostrati pugnas hostis jam securi numerant.
Omni labe defaecati carnis bella nesciunt,
caro facta spiritalis et mens unum sentiunt,
pace multa perfruentes scandalum non perferunt (1).
Mutabilibus exuti repetunt originem,
et praesentem veritatis contemplantur speciem,
hinc vitalem vivi fontis hauriunt dulcedinem.
Inde statum semper idem existendi capiunt,
clari, vividi, jucundi nullis patent (2) casibus;
absunt morbi semper sanis, senectus juvenibus.
Hinc perenne tenent esse, nam transire transiit;
inde virent, vigent, florent: corruptela corruit,

écrivains du christianisme; nous citerons comme exemple un passage d'Abdias, *Historia certaminis apostolici*, l. VII, ch. 5, ap. Fabricius, *Codex apocryphus*, p. 645 : Paradisus non habet aliquid in se quod possit esse saluti hominum inimicum. Non aves terrentur ad sonitum hominis, non spinae nascuntur et tubuli, non ibi rosae marcescunt, non lilia, non aliqui ibi praetereunt flores, non anni senectutem generant aetatibus, non infirmitas aliqua sanitati succedit. Aurae quae ibi sunt blandiuntur potius quam perflant, et aeternitatem naribus inferunt. Sonant ibi organa angelorum, et aeternitatem auribus inferunt. Serpens ibi locum non habet, non phalangius; non musca aliqua saluti hominis inimica est. Nullus ibi est latratus canum, nullus leonum rugitus: omnia blanda sunt, omnia quieta. Comme on devait s'y attendre, beaucoup d'idées semblables se retrouvent dans la description du paradis terrestre par les premiers poëtes chrétiens; ainsi on lit dans le l. I de l'*Hexameron* de Dracontius :

Plenus odoriferis nunquam marcentibus herbis,

dans le l. I du *De origine mundi* d'Alcius Avitus :

Hic ver assiduum coeli clementia servat,
Turbidus auster abest semperque sub aere sude
Nubila diffugiunt jugi cessura sereno;

et dans le l. IV de l'*Opus paschale* de Sedulius :

... Ubi flore perenni
Gramineus blanditur ager, uemorumque voluptas
Irriguis nutritur aquis, interque benigne
Conspicuos pomis non deficientibus hortos.

(1) On retrouve les mêmes idées dans le poëme *De statu futurae gloriae*, par Franco, qui écrivait dans le Brabant de 1109 à 1150 :

Luctus ibi nullus resonat; quia nec dolor ullus:
nil ibi quod pigeat, taedeat aut pudeat:
Non ibi peccatum quod possidet hic dominatum;
quod servit vitio non ea scit regio.

Ap. Fabricius, *Bibliotheca latina*, s. v. FRANCO.

(2) *Petant*, dans l'édition de Strasbourg, 1489, et *peccant* dans le recueil de Fabricius.

immortalitatis vigor mortis jus absorbuit.

Qui scientem cuncta sciunt, quid nescire nequeunt (1) ;
nam et pectoris arcana penetrant alterutrum,
unum volunt, unum nolunt, unitas est mentium.

Licet cuiquam sit diversum pro labore meritum,
caritas hoc facit suum quod deamat alterum (2);
proprium sic singulorum fit commune omnium.

Ubi corpus, illic jure congregantur aquilae (3),
quo cum angelis et sanctae recreantur animae,
uno pane vivunt cives utriusque patriae.

Avidi et semper pleni quod habent desiderant,
non satietas fastidit, neque fames cruciat :
inhiantes semper edunt et edentes inhiant.

Novas semper melodias vox meloda concrepat,
et in jubilum prolata mulcent aures organa (4);
digna, per quem sunt victores, regi dant praeconia.

Felix coeli qui praesentem regem cernit anima
et sub sede spectat alta orbis volvi machinam,
solem, lunam et globosa cum planetis sidera.

Christe, palma bellatorum, hoc in municipium
introduc me post solutum militare cingulum ;
fac consortem donativi beatorum civium.

Probes vires inexhausto laboranti praelio,
nec quietem post procinctum deneges emerito
teque merear potiri sine fine praemio.

Sur le Jugement dernier (5).

Apparebit repentina dies magna Domini,

(1) M. Kehrein a imprimé *hi queunt* ; mais cette version ne s'appuie sur aucun manuscrit, et pendant le moyen âge on redoublait quelquefois la négation pour lui donner plus de force.

(2) Nous avons cru pouvoir nous permettre cette correction, *quod dum amat alterum* n'a guère de sens, et *quod amat in altero* ne rime point.

(3) Le *corps* est le Christ, et les *aigles*, les fidèles ; voyez saint Mathieu, ch. XXIV, v. 18, et saint Luc, ch. XVII, v. 37. Rambach a rejeté cette strophe comme inepte ; mais nous comprenons autrement nos devoirs d'éditeur.

(4) Marius Victor renchérit encore sur ces idées dans son *Genesis* :

Quaque tremens blando sensim jactata fra-
[gore
Commotis trepidat foliis, sonat arbore cuncta
Hymnum sylva Deo, modulataque sibilat
[aura
Carmina, nec vacuus vanum quatit aera
[motus.

Ap. Fabricius, *Poetarum veterum ecclesiasticorum carmina*, col. 316.

(5) Cette hymne alphabétique, qui jouis-

fur obscura velut nocte improvisos occupans.
Brevis totus tum parebit prisci luxus saeculi,
totum simul cum clarebit praeterisse saeculum.

sait d'une grande célébrité au commencement du VIIIe siècle, puisque Beda la cite comme un exemple du mètre trochaïque (ap. Putsch, col. 2380), se trouve dans les recueils de Cassander, de Tomasi et de Rambach. On l'a quelquefois attribuée, sans en donner aucune preuve, à saint Ambroise. Ce sujet fut fort souvent traité pendant le moyen âge (voyez entre autres le *Judicii signum* de la Sibylle; le *Muspilli*, ap. Wackernagel, *Altdeutsches Lesebuch*, col. 69, et les deux poëmes *Vom Jüngsten-Gericht*, ap. von Karajan, *Frühlingsgabe*, p. 149, et ap. Hoffmann, *Fundgruben*, t. II, p. 135. Il y a un poëme inédit *De extremo judicio*, mentionné par Leyser, p. 2091), mais avec des couleurs plus sombres; l'intention du poëte semble être ici bien moins d'effrayer que de ramener aux vertus chrétiennes, et surtout à la charité. *Le Dies irae*, que l'on a prétendu être de saint Grégoire, de Thomas Celano, du cardinal Ursini (Frangipani), et de Malabranca, évêque d'Ostie, est trop connu pour que nous le citions ici; nous préférons rappeler le *Rhythmus de die mortis* de saint Pierre de Damien :

Gravi me terrore pulsas, vitae dies ultima;
moeret cor, solvuntur renes, laesa tremunt viscera,
tuam speciem dum sibi mens depingit anxia.
Quis enim pavendum illud explicet spectaculum,
quum, dimenso vitae cursu, carnis aegra nexibus
anima luctatur solvi, propinquans ad exitum?
Perit sensus, lingua riget, resolvuntur oculi,
pectus palpitat, anhelat raucum guttur hominis,
stupent membra, pallent ora, decor abit corporis.
Praesto sunt et cogitatus, verba, cursus, opera,
et prae oculis nolentis glomerantur omnia:
illuc tendat, huc se vertat, coram videt posita.
Torquet ipsa reum suum mordax conscientia,
plorat acta corrigendi defluxisse tempora;
plena luctu, caret fructu serae poenitentiae.
Falsa tunc dulcedo carnis in amarum vertitur,
quando brevem voluptatem perpes poena sequitur:
jam quod magnum credebatur nil fuisse cernitur.
Atque mens in summae lucis gloriam extollitur,
aspernatur lutum carnis quo mersa prevolvitur,
et, ut carcerati, nexu laetabunda solvitur.
Quaeso, Christe, rex invicte, tu succurre misero,
sub extrema mortis hora quum jussus abiero,
nullum in me jus tyranno praebeatur impio.
Cadat princeps tenebrarum, cadat pars tartarea;
pastor, ovem jam redemptam tunc reduc ad patriam,
ubi te videndi causa perfruar in saecula.

Nous ajouterons un rhythme sur la Mort du pécheur, que le style, l'absence de rime, et l'élision du v. 14, nous font croire fort ancien; ap. Follen, *Alte christliche Lieder und Kirchengesänge*, p. 113 :

Horrenda mors, tremenda mors, telo minax et arcu,
fatale torquet spiculum nulla quod arte vites:
ceu fumus evanescimus, eliminamur omnes;
abibis hinc, fulgentibus non flectitur me tallis.
Genae rigebunt cereae; fax luminum fatiscet;
nec pectus eluctabitur; in ore vox deliscet;
laudata forma concidet; arteriae pavebunt;
gelu madebis horrido, obsessus a Charonte.
Te lectus uret anxius: curis cor exedetur;
qui vivens, Vita dictus es, defunctus, ipse Mors es;
avere te qui millies jussit, jubet valere;
postesque furtim transvolat quos ante habitabat.
Prope post mortem mortui cadaver efferre;
lamenta erunt solatia uxoris et nepotum;
cras lacrymae reconditos vertentur in cachinnos;
sed tu: subi scrobem, subi! haec fossa sorbet orbem.
Specum jacentis incolunt venena, bufones vermes;
hos aulicos haec aula fert, his gratus impetrabis:
tributa pendes vermibus stipendiumque blatis;
fas his erit grassarier per ossiumque dullas.
Cognata gentis atria mox finient dolorem;
semestre ducent lugubre, vertentque mox amorem:
levem precata cespitem, perenne te silebunt;
haeres talenta divitis, te divident lacertae.

Clangor tubae per quaternas terrae plagas concinens
vivos una mortuosque Christo ciet obviam.
De coelesti judex arce, majestate fulgidus,
claris angelorum choris comitatus aderit.
Erubescet orbis lunae, sol et obscurabitur,
stellae cadent pallescentes, mundi tremet ambitus.
Flamma, ignis anteibit justi vultum judicis,
coelos, terras et profundi fluctus ponti decorans.
Gloriosus in sublimi rex sedebit solio;
angelorum tremebunda circumstabunt agmina.
Hujus omnes ad electi colligentur dexteram;
pravi parent a sinistris hoedi velut foetidi.
Ite, dicit rex ad dextros, regnum coeli sumite,
pater vobis quod paravit ante omne saeculum.
Karitate qui fraterna me juvistis pauperem,
caritatis nunc mercedem reportate divites.
Laeti dicent: Quando, Christe, pauperem te vidimus,
te, rex magne, vel egentem miserati juvimus.
Magnus illis dicet judex: Cum juvistis pauperes,
panem, domum, vestem dantes, me juvistis humiles.
Nec tardabit et sinistris loqui justus arbiter:
In gehennae, maledicti, flammas hinc discedite.
Obsecrantem me audire despexistis mendicum,
nudo vestem non dedistis, neglexistis languidum.
Peccatores dicent: Christe, quando te vel pauperem,
te, rex magne, vel infirmum contemnentes sprevimus?
Quibus contra judex altus: Mendicanti quamdiu
opem ferre despexistis, me sprevistis, improbi.
Retro ruent tum injusti ignes in perpetuos,
vermis quorum non morietur, flamma nec restinguetur,
Satan atro cum ministris quo tenetur carcere,
fletus ubi mugitusque strident omnes dentibus.
Tunc fideles ad coelestem sustollentur patriam,
choros inter angelorum regni petent gaudia.
Urbis summae Hirusalem introibunt gloriam
vera lucis atque pacis in qua fulget visio.
XPM. (Christum) regem jam paterna claritate splendidum
ubi celsa beatorum contemplantur agmina:

Ydri fraudes ergo cave, infirmantes subleva,
aurum temne, fuge luxus, si vis astra petere.
Zona clara castitatis lumbos nunc praecingere,
in occursum magni regis fer ardentes lampades (1).

Antidote contre la tyrannie du péché (2).

Quid, Tiranne, quid minaris (3)?
quid usquam poenarum est?

(1) Ces vers sont, comme on le voit, pleins de réminiscences du Nouveau-Testament; peut-être les lampes allumées se rattachent-elles aussi aux traditions païennes. Elles jouent un grand rôle dans le *Mysterium virginum fatuarum* :

Partimini lumen lampadibus,
pie sitis insipientibus,
pulsae ne nos simus a foribus,
cum vos sponsus vocet in sedibus.

De Montmerqué et Fr. Michel, *Théâtre français au moyen âge*, p. 4.

Le second vers est corrompu dans le manuscrit publié par M. Wright, *Early mysteries*, p. 58 :

Praesitis insipientibus.

On trouve aussi dans un curieux ms. de Munich (voyez Docen, *Miscellaneen*, t. II, p. 191, et Aretin, *Beyträge*, t. IX, p. 1309), écrit probablement pendant le XIIIe siècle, dont M. Steph. Endlicher a eu l'extrême obligeance de nous communiquer la copie :

Et obviam si veneris
sponso, lampade vacua,
es quasi virgo fatua.

Ms. Endlicher, fol. 3, A.

(2) Cette hymne est attribuée à saint Augustin sans aucune espèce de preuve par Follen, *Alte christliche Lieder und Kirchengesänge*, p. 109.

(3) Dans plusieurs autres vieilles hymnes, les vers trochaïques sont également coupés en deux par des rimes croisées :

Altitudo! quid hic jaces
in tam vili stabulo?
Qui creasti coeli faces,
alges in praesepio!
O quam mira perpetrasti,
Jesu, propter hominem,
tam ardenter quem amasti
paradiso exulem.

Ap. Follen, *Alte christliche Lieder*, p. 25.

Parvum quando cerno deum
matris inter brachia :
colliquescit pectus meum
inter mille gaudia.

Ibidem, p. 29.

Voyez aussi les hymnes sur saint Joseph, *Acta Sanctorum*, Mars, t. III, p. 6 ; sur sainte Élisabeth, ap. Daniel, p. 314, et presque toutes les imitations du *Pange, lingua, gloriosi praelium certaminis*, de Fortunatus. Pendant long-temps on ne se préoccupa que de la nécessité d'un rhythme quelconque; peu importaient la place et la nature des rimes, pourvu qu'elles distinguassent la poésie de la prose. Une preuve convaincante s'en trouve dans l'hymne de saint Odon de Cluny sur sainte Marie Madeleine, où les rimes sont indifféremment plates ou croisées. Quelquefois même, comme nous aurons l'occasion de le faire remarquer, l'assonance et l'allitération se substituaient à la consonnance. Rien n'est donc plus difficile que de reconnaître l'origine de chaque forme de versification; on est continuellement exposé à prendre des hasards pour des recherches systématiques. Nous osons cependant, ainsi que nous l'avons déjà dit, nous écarter de l'opinion de M. Wolf, qui refuse une origine populaire aux rimes croisées : Nur zwei Reimarten der mittellateinischen Poesie entwickelten sich zunächst aus der Volkspoesie, die leonini und die caudati; *Ueber die Lais*, p. 198. A la vérité, les poëtes lyriques, qui attachaient plus d'importance que les autres au rhythme, réunirent souvent plusieurs strophes et les

quidquid tandem machinaris,
hoc amanti parum est:
dulce mihi cruciari,
parva vis doloris est:
malo mori quam foedari;
major vis amoris est.

lièrent ensemble par la rime de leur dernier vers, qui était ordinairement plus court que les autres, et que l'on appelait *queue*, *tail*, *steert*, *cola*. Nous citerons pour exemple un chant populaire sur saint Jean Népomucène :

Saevus, piger imperator,
malorum clarus patrator,
pollicetur pessima,
ni quae dixit sacramento,
tu propales in momento
uxoris peccamina.

Ap. Wolf, *Historische Volkslieder*, p. 765.

Quelquefois cependant la queue avait autant de syllabes que les autres vers :

Omnis expers criminis,
monialis ordinis
et decus et gloria!
te tuus Hilarius
certe nihil verius
habet in memoria.

Hilarius, *Versus et ludi*, p. 11.

ou même était plus longue :

Laus devota mente,
choro concinente,
Christo sit cum gloria!
qui evangelistas,
veri dogmatistas,
insignivit gratia.

Ap. *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 282.

Quoique presque toujours les queues fussent séparées par deux vers à rime plate, elles pouvaient être plus éloignées, comme dans la vie de saint Wolfgangiep, par Othlon :

Jesu, medice caelorum,
rex sermone languidorum
curans venas oculorum!
lumen sapientiae
affer, queam ut laudare
te in sanctis tuis gnare,
matrem semper honorare
hinc misericordiae.

Ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, part. 2, col. 613.

(Dans l'hymne attribuée à saint Bernard, *Salve caput cruentatum*, les queues sont même séparées par quatre vers qui ne sont pas monorimes), et se terminaient quelquefois pendant toute la pièce par une même consonnance : dans le *Veni, Sancte Spiritus*, par exemple, et l'hymne *De sancto Sebaldo*, ap. Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, t. I, p. 318. On a supposé que l'habitude de voir ces sortes de rimes avait donné l'idée de les entrelacer deux à deux d'une manière régulière; mais les pièces à rimes croisées sont au moins aussi anciennes que les odes à queue, comme le prouvent cette hymne, et des vers d'Erinfred, qui vivait au commencement du IXe siècle :

Felicitatis regula
hac fine semper constitit :
ad puncta cum venit sua,
in se voluta corruit.

Quaecunque vita protulit,
ambigua, laeta, tristia,
quocunque se spes extulit
infida, dura, credula.

Ap. Barthius, *Adversariorum* l. XXXII, ch. 12, t. I, col. 1486, éd. de 1624.

Nous ajouterons le premier couplet d'une chanson populaire publiée, d'après un ms. du XIIe siècle, par Docen, *Miscellaneen*, t. II, p. 192 :

Trevir metropolis,
urbs amoenissima,
quae Bacchum recolis
Baccho gratissima,
da tuis incolis
vina fortissima.

et un rhythme inédit, qui se trouve à la B. R., n° 5944, fol. 80, verso, et n° 5945, col. 35, recto : Et quidam vero

In conspectu angelorum psallebant,
orationes transmittentes;
Tactu tubas permiscue clangebant,
inimicos perterrentes;
Quidam (h)armonice decantabant,
multis applaudentes;
Quidam campanas tangebant,
aerem malum depurantes. Etc.

Voyez aussi les hymnes de Pierre de Cluny, *Bibliotheca Cluniensis*, p. 1344 et 1351; la prose d'Abailard *De beata Virgine*, ap. Clichtoveus, *Elucidatorium ecclesiasticum*, fol. 168, recto; *Acta Sanctorum*, Août, t. V, p. 533;

Para rogos, quamvis truces,

Rambach, *Christliche anthologie*, t. I, p. 217; *Disputatio inter cor et oculum*, ap. Camden, *Remaines concerning Britaine*, p. 340; Walter Mapes, *Conflictus corporis et animae*, p. 334, et la chanson sur le retour du printemps, ap. Aretin, *Beyträge*, t. IX, p. 1314 :

Transit nix et glacies
spirante Favonio;
terrae nitet facies
ortu florum vario,
et mihi materies
amor est quem sentio.

Les rimes croisées nous semblent donc plutôt venir des vers trochaïques; il fallait marquer la césure par une pause après la huitième syllabe, et l'inégalité des deux hémistiches empêchait de les faire rimer ensemble. Une preuve qui nous paraît convaincante s'en trouve dans le rhythme *De resurrectione Domini*, par Pierre le Vénérable, abbé de Cluny; les vers ont ordinairement quinze syllabes divisées en deux hémistiches inégaux, et une consonnance intérieure lie la 4e syllabe à la 8e; mais, lorsqu'elle vient à manquer, les deux hémistiches riment ensemble et le dernier prend une syllabe de plus pour en avoir le même nombre que le premier :

Hinc creator, ne peccator moreretur, mo-
[ritur :
cujus morte, nova sorte, vita nobis oritur.
Inde Sathan victus gemit, unde victor nos
[redemit.
illud illi fit lethale, quod est homini vitale.
Bibliotheca maxima Patrum, t. XXII, p. 1130.

Il y a cependant une exception dans les strophes 3, 4, 5 et 8, de l'hymne *In laudem chrismatis* de Fortunatus, t. I, p. 48, éd. de Luchi; quoiqu'ils soient trochaïques catalectiques, les vers y riment aux hémistiches. On eut donc recours à des consonnances intérieures qui, comme dans notre texte, se trouvaient dans deux vers différents (voyez aussi la pièce du prieur Conrad citée par Pexius, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, préf., p. XIV; *Acta Sanctorum*, Mars, t. III, p. 6, et l'épître d'Hilarius *Ad sanctimonialem nomine Superbam*, ap. *Versus et ludi*, p. 10), ou dans le même hémistiche. Nous citerons une hymne pour l'Épiphanie attribuée à Hartmann, moine de Saint-Gall, à la fin du IXe siècle :

Tribus signis, Deo dignis, dies ista colitur;
tria signa, laude digna, caetus hic perse-
[quitur.
Stella Magos duxit vagos ad praesepe Do-
[mini;
congaudentes omnes gentes ejus psallant
[nomini.
Novum mirum! aqua vinum factum est ad
[nuptias;
mundus credit, Christus dedit signorum
[primitias.
A Joanne in Jordane Christus baptizatus est;
unde lotus, mundus totus et purificatus est.
Lector, lege; summo rege tibi benedictio
sit; in coelis plebs fidelis, plebs cum tri-
[pudio.

Ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XXVII, p. 547.

Voyez aussi, dans le *Hortus deliciarum* de Herrad, les rhythmes *De monte Hohenburc* et *De eo quod Adam de vetito pomo comedit;* ap. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. I, p. 257 et 259. Les vers de quinze syllabes ne sont pas les seuls où le repos des hémistiches ait forcé de recourir aux consonnances intérieures; il y en a un exemple dans Stenzel, *Scriptores rerum Silesicarum*, t. I, p. 237, pour une complainte en vers de treize syllabes sur la vierge Marie :

Consolatrix pauperum, coelica regina,
audit captum filium, hora matutina,
gregem apostolicum cognoscit dispersum,
sicque sentit gladium in cor sibi mersum.
Hora prima, conspicit qualiter Pilato
Jesum turba tradidit, vivo reprobato,
cernens prolis faciem sputo maculatam,
ensis sentit aciem in corde vibratam.
Cum advenit tertia, videt coronatum
spinis et sententia prave condemnatum,
virgis caesum intuens, crucem bajulantem,
et mucronem sentiens sese perforantem.
Hora sexta, filium videt conclavari,
inter duos medium audit blasphemari;
ex amaritudine myrrhatae potionis
est in matre virgine mucro Simeonis.
Audit, in meridie, vocem morientis;
lanceam in latere viderat pendentis;
terrae motus, tenebrae quae tum evenerunt,
Mariam in pectore dire transfixerunt.
Cum de ligni nexibus, vespere, movetur,
maternis amplexibus stringens intuetur;
ungit, tergit vulnera, flet et osculatur;
mater et in anima sic transverberatur.
Sepulturae debitum, occidenti die,
magnum est supplicium virgini Mariae;
vivo carens, mortuo mater benedicta,
est prophetae gladio graviter afflicta.

Pour conserver le rhythme, nous avons retranché la préposition *a* dans l'avant-dernier vers de l'hymne de Hartmann,

et quidquid tormenti est (1) :
adde ferrum, adde cruces;
nil adhuc amanti est!
dulce mihi cruciari,
parva vis doloris est :
malo mori quam foedari;

et remplacé *intelligit* par *cognoscit* dans le troisième vers de la complainte de la Vierge.

(1) Il y a *flagrorum* dans Follen, mais *tormenti* nous a paru réclamé par la rime, qui a partout ailleurs deux syllabes. C'était une conséquence naturelle de l'accentuation latine, qui ne portait jamais sur la finale, et cette habitude devint assez générale pour faire donner deux syllabes à la rime, même lorsque la pénultième n'était pas accentuée. Quelquefois même les vers se terminaient systématiquement par un iambe et une rime dissyllabique :

Charta, Christo comite, per telluris spatium
ad Caesaris regium nunc perge palatium;
Fer salutem Caesari ac suis agminibus,
gloriosis pueris sacrisque virginibus.
Via pergens prospera per Christi suffragia,
prona, coram Caesare verba dicas talia.
Dic ut caesar Karolus perpeti praeconio
sit sanus, (sit) longaevus, sit felix victoria.
Dic, regnator omnium det sibi subsidium,
confortet, custodiat, dilatet imperium.
Dic, ut fautor faerat justis rite regibus,
fiat Christus Karolo ac suis fidelibus.
Dic, regales pueri per prolixa spatia
sint sani, sint longaevi salvatoris gratia;
Sint coronae regiae digni dic, honoribus
felices ac victores genitoris moribus.
Regalibus puellis dic fiat sublimitas,
sit sancta, sit sobria, sit vera virginitas.
Christus amat virgines propter castimoniam,
dat illis quam promiserat in futuro gloriam;
Dic, protegat Dominus sic Francos armige-
[ros,
regem, clerum, comites, milites belligeros.
Post haec, charta, Caesarem rogato continuo
de me Christi servulo sit memor exiguo.

Hibernicus Exul, ép. à Charlemagne, ap. Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 412.

Malgré leur petit nombre de syllabes, les vers adoniques, que, sauf peut-être Sappho (d'après Terentianus, v. 2159), les anciens poëtes n'employaient pas seuls, étaient quelquefois aussi groupés en strophes monorimes, suivant les exigences de la versification nouvelle :

Spes mea, Christe,
rex benedicte,
lux pia vitae
duxque perite,
pastor amande
seu venerande!
Summe creator
et reparator,
sis mihi factor
semper et auctor;
sis animator
et recreator!
Tu vigil esto
gloria servo,
perpes alumno,
vita misello;
semper adesto,
rex pie, voto!
Respice flentem,
quaeso, clientem,
te metuentem
atque petentem,
te venerantem,
quin et amantem!
Porrige dextram;
erige vernam;
erue multam,
postulo, vitam;
corrige vitam
tu male tritam! Etc.

B. R., ms. 1154, fol. 106, recto.

Le même rhythme se trouve dans une autre pièce, fol. 106, verso, et dans des vers d'Ermenoldus ou Ermanricus, ap. Canisius, *Lectiones antiquae*, t. IV, part. II, p. 735. Cette association du mètre savant avec le rhythme populaire est encore plus étroite dans un petit poëme publié par M. Wright, *Latin poems attributed to Walter Mapes*, p. 229 : les trois premiers vers de chaque quatrain ont treize syllabes, quelles que soient leur quantité et les élisions qui dans le système métrique en auraient réduit le nombre, et le quatrième est un hexamètre:

Totum regit saeculum Papa potestate
cujus jurisdictio tendit longe, late;
sunt et regni coelici claves sibi datae;
hoc suppremate placare Deum properate.

De diversis ordinibus hominum, st. I.

Voyez aussi dans le même recueil *Contra ambitiosos avaros*, p. 152, et *De pravitate saeculi*, p. 159.

major vis amoris est.
Nimis blandus dolor ille !
una mors quam brevis est!
cruciatus amo mille,
omnis poena levis est :
dulce mihi sauciari,
parva vis doloris est :
malo mori quam foedari;
major vis amoris est (1).

Hymne sur la vie du Christ, par Coelius Sedulius (2).

A solis ortus cardine
adusque terrae limitem,

(1) Les cinquante-six vers d'une pièce sur la Sainte-Trinité par Hildebert se terminent tous également par le même mot (esse); *Opera*, col. 1343, éd. de Beaugendre. C'est probablement une exagération du principe qui faisait préférer les stances monorimes aux autres. Nous citerons comme exemple une chanson satyrique sur la cour de Rome, dont le ms., de la seconde moitié du XIIe siècle, est conservé à la Bibliothèque de Bruxelles sous le n° 10051 :

Ecce non paulizat
Paulus sed saulizat;
Petrus intronizat,
Lupusque caprizat;
lupus pastorizat,
pastor giezizat,
ovis symonizat.

Si quid est in archa,
ni sit manus parca,
fies patriarcha;
nil Fatum, nil Parca;
Marcum vincit marca;
non ab *archos* archa,
sed archos ab *archa*.

Crimen criminale
non fit veniale;
donum speciale,
donum animale,
vendunt ut carnale;
oves in hoc sale
computrescunt male.

Si vis pauperari,
si vis naufragari
in nube et mari,
praesules avari,
procul ab altari,
misero scolari
nolunt suffragari.

Bursae possessores
possident honores,
nummos, sed non mores;
consulunt pastores,
pascunt pinguiores,
Codro claudunt fores
censuum censores.

On trouve également dans une petite pièce ap. *Ms. Endlicher*, fol. I, B :

Si prudenter triticum paleis emundas,
famam emis mulĥere; si (caveto dum das)
largitatis oleum male non effundas,
in te glorior
quia Codro codrior
omnibus abundas.

Peut-être faut-il lire *Creso*. Voyez aussi deux épîtres farcies publiées par M. Rigollot, ap. de Cayrol, *Essai sur la vie et les ouvrages du P. Daire*, p. 95 et 101; l'hymne pour la communion, *Anima Christi, sanctifica me*, ap. Rambach, *Christliche Anthologie*, t. I, p. 334; le cantique à la Vierge Marie, *Ave, Hierarchia*, ap. Wackernagel, *Das deutsches Lied*, p. 33, et la petite chanson sur deux rimes :

Dulcis aurae temperies,
dulcis garritus avium.

Ap. Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 292.

Cette tendance se montre même dans les pièces qui n'étaient pas divisées en strophes, comme on peut le voir dans un poëme en vers hexamètres sur la résurrection des morts, dont le ms. est antérieur au Xe siècle; ap. Martenne, *Amplissima collectio*, t. IX, col. 3, et dans la petite pièce de saint Fulbert, *De philomela*.

(2) Coelius Sedulius vivait probable-

Christum canamus principem,
natum Maria virgine.

Beatus auctor saeculi
servile corpus induit (1),
ut carne carnem liberans
ne perderet quos condidit.

Clausa (2) parentis viscera
coelestis intrat gratia,
venter puellae bajulat
secreta quae non noverat.

Domus pudici pectoris
templum repente fit Dei;
intacta, nesciens virum,
verbo concepit filium (3).

ment au milieu du Ve siècle (vers 430), quoique J. de Trittenheim, *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 142, l'ait cru du VIIIe, et Fabricius, *Bibliotheca mediae latinitatis*, t. VI, p. 258, du IXe. Ce petit poëme alphabétique a été publié plusieurs fois dans ses œuvres, et dans le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VI, p. 494; mais notre édition s'appuie principalement sur un ms. de la B. R., fonds de Saint-Victor, n° 493, fol. 88, recto. Nous ne l'insérons dans cette collection que parce qu'il prouve d'une manière positive ce que nous avons dit sur l'origine des premières hymnes. L'Église romaine a fait une hymne pour le jour de Noël des 28 premiers vers, et en a composé une avec quatre autres strophes pour l'Épiphanie.

(1) Barthius, *Adversariorum* l. LIII, ch. 12, préfère *mortale* par scrupule de chrétien, et peut-être aussi par réminiscence d'un vers de Prudentius :

Mortale corpus induit.
Cathemerinon, hym. XI, v. 48.

On trouve également dans un chant populaire sur la fête de Noël :

Sit Deus benedictus
dont la douceur ineffable
hodie apparuit,
et qui pour l'homme coupable
servi formam induit!

Probablement cette expression vient de l'usage qu'avaient les écrivains religieux d'appeler l'homme *l'esclave du péché*. Le même passage a inspiré à Luther un autre scrupule tout à fait plaisant : Sedulius, poeta christianissimus, canit : *Beatus auctor saeculi servile corpus induit;* idque per totam Ecclesiam canitur, cum nihil dici possit magis haereticum quam naturam humanam esse vestem divinitatis. Non enim vestis et corpus unam constituunt personam; *Opera*, t. I, p. 415.

(2) Pour conserver le rhythme iambique, l'Église romaine écrit *Clausae parentis*, et dans la strophe suivante *concepit alvo filium*.

(3) On trouve aussi dans l'hymne *Dies est laetitiae* :

Res miranda creditur;
virgo nihil laeditur :
verbum hanc ingreditur
sine viro,
Sine viro
virgula de flore, modo miro.

Ap. Follen, *Alte christliche Lieder*, p. 9.

Dans son hymne *Quem terra, pontus, aethera*, Fortunatus a exprimé la même idée en termes encore plus étranges :

Mirantur ergo saecula
quod angelus fert semina,
quod aure virgo concipit
et corde credens parturit.

Les commentateurs de l'*École des femmes* ont malheureusement ignoré ce passage. Nous ajouterons le commencement du *Liber floridi aspectus de nativitate Christi* :

Nectareum rorem terris instillat Olympus,
totam respergunt flumina mellis humum.
Aurea sanctorum rosa de prato paradisi
virginis in gremium lapsa quievit ibi.

Enixa est puerpera (1)
quem Gabriel praedixerat,
quem matris alvo gestiens
clausus Joannes senserat.

Foeno jacere pertulit,
praesepe non abhorruit
parvoque lacte pastus est
per quem nec ales esurit.

Gaudet chorus coelestium
et angeli canunt Deo,
palamque fit pastoribus
pastor, creator omnium.

Hostis Herodes impie,
Christum venire quid times?
non eripit mortalia
qui regna dat coelestia.

Ibant Magi quam viderant
stellam sequentes praeviam;
lumen requirunt lumine,
Deum fatentur munere.

Katerva matrum personat,
collisa deflens pignora,

Intra virgineum decus, intra claustra pu-[doris,
colligit angelicam virginis aula rosam.
Flos roseus, flos angelicus, flos iste beatus
vertitur in foenum; fit caro nostra Deus.
Vertitur in carnem verbum Patris, at sine [damno;
vertitur in matrem virgo sed absque viro.
Lumine plena suo manet in nascente po-[testas;
virgineum floret in pariente decus.
Res nova, res celebris, res omni digna stu-[pore,
et pudor et partus sunt sine lite simul.
Quatuor haec partum commendant: virgi-[nis auris,
vox Gabrielis, opus Pneumatis, umbra [Patris.
Virgo silet, loquitur Gabriel, imbalsamat [alvum
Spiritus, et virtus Patris obumbrat ei.
B. R., fonds de Sorbonne, n° 353 (XIIe siècle), non paginé.

(1) On lit dans le *Bréviaire à l'usage de Rome*:

Enititur puerpera;

mais les anciens poëtes ne reconnaissaient aucune règle pour les hiatus; ils élidaient ou conservaient la première voyelle suivant leurs convenances. Ainsi, dans l'hymne ambroisienne pour le jour de Pasques, *O rex aeterne, Domine*, dont Beda parle dans le premier livre du *De re metrica*, il y a dans la seconde strophe trois hiatus que l'auteur n'a pas fait disparaître par des élisions:

Qui mundi in primordio
Adam plasmasti hominem,
cui tuae imagini
vultum dedisti similem.

Voyez aussi ap. Clichtoveus, *Elucidatorium ecclesiasticum*, fol. 16, recto:

Vox clara eccè intonat,
Obscura quaequè increpat.

Fortunatus, qui attachait cependant une grande importance à la versification, changeait de règle plusieurs fois dans la même pièce, suivant les exigences du rhythme; ainsi, par exemple, dans son

quorum tyrannus millia,
Christo sacravit victima (1).

Lavacra puri gurgitis
coelestis agnus attulit;
peccata quae non detulit,
nos abluendo sustulit.

Miraculis dedit fidem
habere se Deum patrem,
infirma sanans corpora
et suscitans cadavera.

Novum genus potentiae!
aquae rubescunt hydriae,
vinumque jussa fundere,
mutavit unda originem.

Orat salutem servulo
nixus genu (2) centurio;
credentis ardor plurimus
extinxit ignes febrium.

Petrus per undas ambulat,
Christi levatus dextera;
natura quam negaverat
fides paravit semitam.

Quarta die, jam fetidus
vitam recepit Lazarus,
mortisque liber vinculis
factus superstes est sibi.

hymne sur saint Denys, il a fait une élision dans le premier vers de la quatrième strophe, et conservé l'hiatus dans le second vers de la dernière. Dans une hymne sur saint Denys l'Aréopagite attribuée à saint Eugène de Tolède, ap. Halloix, *Illustres Ecclesiae orientalis scriptores*, p. 277, ce changement a lieu dans la même strophe :

Tandem repulso daemone,
Constructo sacrō opere,
Poenis afflictus maximis
Caesa cervice coelum adit.

et on lit dans l'*Epître* d'Alcuin à Charlemagne, *Opera*, t. II, p. 614, éd. de Froben :

Praefragiles annis, maturae in moribus almis.
Cum pueris quam jām habitare solebat Homerus.

C'est pour avoir ignoré cette faculté de négliger les élisions que Froben a imprimé avec un barbarisme le vers intercalaire :

David amat vates, *vatorum* est gloria David.

(1) Il y a, dans toutes les éditions que nous avons vues, *victimam*.

(2) *Genti* dans le manuscrit.

Rivos cruoris horridi
contacta vestis obstruit (1);
fletus rigantis supplicis
clausit fluenta sanguinis.

Solutus omni corpore,
jussus repente surgere,
suis vicissim gressibus
aeger vehebat lectulum.

Tunc Judas, ille carnifex,
ausus magistrum tradere,
pacem ferebat osculo
quam non habebat pectore.

Verax datur fallacibus,
pium flagellat impius,
crucique fixus innocens
conjungitur latronibus (2).

Xero (3) myrrham post sabbatum
quidam vehebant corpori;
quos allocutus angelus
vivum sepulchro non tegi.

Ymnis venite dulcibus,
omnes canamus subditum
Christi triumpho tartarum,
qui nos redemit venditus.

Zelum dicamus invidi
et os leonis pessimi
calcavit unicus Dei
seseque coelis reddidit (4).

(1) Nous préférons cette leçon à *obstruit*.

(2) Il y dans le ms. :
Crucifixus est innocens,
Conjunctus est latronibus.

(3) Le manuscrit porte *sero;* nous écrivons *xero*, peut-être de ξηρος, comme dans les imprimés, pour conserver la liaison alphabétique des strophes.

(4) Au lieu de *tradidit*. Il y a, comme on le voit, dans cette pièce, des intentions de rime ou au moins d'assonance qui se manifestent surtout dans la seconde et la quatrième ligne de chaque strophe. Guarnerius, ou peut-être Warnerius (Rebacensis abbas), a fait aussi, au commencement du XIIe siècle, une hymne en 67 strophes sur la vie du Christ; nous citerons seulement la première, B. de Bruxelles, n° 5596 :

Quis tua, Christe, salutifera,
quae facis, omnipotens, opera
tradere non cupiat stilis,
mittere gentibus et populis
cognita corporeis oculis.

Dans toute la pièce les rimes ont deux syllabes; mais elles ne sont pas toujours disposées de la même manière.

Hymne sur saint Patrice (1).

Audite, omnes amantes Deum, sancta merita
viri in Christo beati Patrici episcopi,
quomodo bonum ob actum similatur angelis,
perfectamque propter vitam aequatur apostolis.
Beati Christi custodit mandata in omnibus,
cujus opera refulgent clara inter homines
sanctumque cujus sequuntur exemplum mirificum,
unde et in coelis patrem magnificant Dominum.
Constans in Dei timore, et fide immobilis,
super que (quem?) aedificatur, ut Petrum, Ecclesia;
cujusque apostolatum (apostolatus) a Deo sortitus est,
in cujus portae adversum inferni non praevalent.
Dominus illum elegit ut doceret barbaras
nationes, et piscaret per doctrinae retia,
et de saeculo credentes traheret ad gratiam,
Dominum qui sequerentur sedem ad aethéream.
Electa Christi talenta vendit evangelica,
quae Hibernas inter gentes cum usuris exigit,
navigis hujus laboris tum operae pretium
cum Christo regni coelestis possessurus gaudium.
Fidelis Dei minister insignisque nuntius
apostolicum exemplum formamque praebet bonis,
qui tam verbis quam et factis plebi praedicat Dei (Deum)

(1) D'après l'antiphonaire de Benchuir, dont l'écriture remontait au VIIIe siècle, publié par Muratori, *Anecdota*, t. IV, p. 136. Saint Patrice est l'apôtre de l'Irlande, où il est devenu extrêmement populaire, et sa renommée s'est étendue dans le reste de l'Europe par la tradition de son Purgatoire. La plus ancienne version que nous ayons vu citer se trouve dans un ms. du Vatican du Xe siècle (ap. Greith, *Spicilegium Vaticanum*, p. 111); le travail de Henricus Saltariensis (ap. Messingham, *Florilegium Sanctorum Hiberniae*, p. 89) ne remonte qu'au milieu du XIIe siècle, et l'on ne peut supposer plus anciennes les versions de la B. R., ms. 7024, fol. 35, de la Bibl. d'Évreux (ap. Ravaisson, *Rapports sur les Bibliothèques de l'Ouest*, p. 270), puisqu'elles sont en prose française. Cette légende ne tarda pas à être fort répandue; dans le XIIIe siècle, les trouvères en avaient déjà rimé trois versions (celle de Marie de France, et deux anonymes mentionnées par M. de La Rue, t. III, p. 245); elle était connue de Froissart (t. II, ch. cc), de l'auteur du *Guerino il Meschino*, et devint un livre populaire en France (*Le Purgatoire Saint Patrice*, in-8, goth. sans date, et *Le voyage du Puys Saint Patrice*, Lyon, 1503, in-4°), en Angleterre (*Owaine Miles*) et en Flandre (*Patricius vagevuer*). Calderon y a trouvé le sujet de l'un de ses plus curieux drames, *El Purgatorio de san Patricio*, t. I, p. 50, éd. de Leipsig.

ut quem dictis non convertit fructu provocet bono.
Gloriam habet cum Christo, honorem in saeculo,
qui ab omnibus, ut Dei veneratur angelus,
quem Deus misit, ut Paulum, ad gentes apostolum,
ut hominibus ducatum praeberet regno Dei.
Humilis Dei ob metum spiritu et corpore,
super quem bonum ob actum requiescit Dominus,
cujusque justa in carne Christi portat stigmata,
et cujus sola sustentans gloriatur in cruce.
Impiger credentes pascit dapibus coelestibus,
ne qui videntur cum Christo in via deficiant;
quibus erogat, ut panes, verba evangelica
et cujus multiplicantur, ut manna, in manibus.
Kastam qui custodit carnem ob amorem Domini,
quam (cui?) carnem templum paravit Sanctoque Spiritui,
a quo constanter cum mundis possidetur actibus,
quam et (ut?) hostiam placentem vivam offert Domino.
Lumenque mundi accensum, ingens, evangelicum,
in candelabro levatum, toto fulgens saeculo;
civitas regis munita supra montem posita;
copia in qua est multa quam Dominus possidet.
Maximus namque in regno coelorum vocabitur,
qui quod verbis docet sacris, factis adimplet bonis,
bono praecedit exemplo formamque fidelium,
mundoque in corde habet ad Deum fiduciam.
Nomen Dei audenter adnuntiat gentibus,
quibus lavacris salutis aeternam dat gratiam,
pro quorum orat delictis ad Deum quotidie,
pro quibus, ut Deo dignas, immolatque hostias.
Omnem pro divina lege mundi spernit gloriam,
qui cuncta ad cujus mensam aestimat quisquilia,
nec ingruenti movetur mundi hujus fulmine,
sed in adversis laetatur, cum pro Christo patitur.
Pastor bonus et fidelis gregis evangelici,
quem Deus Dei elegit custodire populum,
suamque pascere plebem divinis dogmatibus,
pro qua ad Christi exemplum suam tradit animam.

Quem pro meritis Salvator provexit pontificem,
ut in coelesti moneret clericos militia,
coelestem quibus annonam erogat cum vestibus,
quod in divinis impletur sacratisque affatibus.
Regis nuntius invitans credentes ad nuptias,
qui ornatur vestimento nuptiali indutus,
qui coeleste haurit vinum in vasis coelestibus,
propinansque Dei plebem (plebi?) spiritale poculum.
Sacrum invenit thesaurum sacro in volumine,
Salvatorisque in carne deitatem pervidet,
quem thesaurum emit sanctis perfectisque meritis;
Israhel vocatur hujus anima, *videns Deum* (1).
Testis Domini fidelis in lege catholica,
cujus verba sunt divinis candida (condita?) oraculis,
ne humanae puteant carnes aesseque (esaeque?) a vermibus,
sed coelesti allegantur sapore ad victimam.
Verus cultor et insignis agri evangelici,
cujus semina videntur Christi evangelia,
quae divino serit ore in aures prudentium,
quorum quoque corda ac mentes sancto arat Spiritu.
Xristus illum sibi elegit in terris vicarium,
qui de gemino captivos liberat servitio,
plerosque de servitute quos redemit hominum
innumeros de Zabuli (2) absolvit dominio.
Ymnos cum Apocalypsi psalmosque cantat Dei,
quosque ad aedificandum Dei tractat populum,
quam legem in Trinitate sacri credit nominis (numinis?)
tribusque personis unam docetque substantiam.
Zona Domini praecinctus, diebus ac noctibus,
sine intermissione Deum orat Dominum,
cujus ingentis laboris percepturus praemium
cum apostolis regnabit Sanctus super Israhel.

(1) Par une erreur fort commune l'auteur de cette hymne a confondu חזאל (Hasael), qui voit Dieu, avec ישראל (Israel), soldat de Dieu.

(2) Imitation du grec (probablement par l'intermédiaire de Lactance), où la particule ζα remplaçait quelquefois δια, comme dans ζαβαλλειν pour διαβαλλειν; voyez Barthius, *Adversariorum* l. XIX, ch. I, et la seconde strophe de l'hymne sur saint Michel par Hrabanus Maurus:

Collaudamus venerantes omnes coeli milites,
Sed praecipue primatem coelestis exercitus,
Michaelem in virtute conterentem Zabulum,

Patricius episcopus oret pro nobis omnibus,
ut deleantur protinus peccata quae commisimus !
Patricii laudes semper dicamus,
ut nos cum illo semper vivamus !

Hymne sur sainte Marie-Madeleine (1).

Adesto, summa pietas,

(1) Ms. non paginé de la Bibliothèque Mazarine, n° 1319; l'écriture semble de la première moitié du XIe siècle. Les agiographes n'ont pu déterminer avec précision aucune circonstance de la vie de sainte Marie-Madeleine (voyez *Acta Sanctorum*, 22 juillet), et les poésies populaires ne font qu'un seul personnage des trois Marie. Par imitation du rapport matériel qui existait entre les différents vers des poëmes alphabétiques, on ne tarda pas à imaginer une foule d'autres recherches purement *littérales*. L'acrostiche était la plus simple, et Fortunatus en adressa un à Syagrius, évêque d'Autun (*Opera*, t. I, p. 174, éd. de Luchi); on en connaît d'Ermoldus Nigellus, de Paschasius Radbertus, de Walafrid Strabo, du pape Adrien I (ap. dom Bouquet, t. V, p. 405), etc.; c'était même un moyen qu'employaient quelquefois les poëtes pour se faire connaître. Voyez les hymnes de Maximianus, ap. Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. II, part. II, p. 989, et de Gaidhadlus, ap. Muratori, *Antiquitates medii aevi*, t. III, col. 677. Theodoros Prodromos en fit aussi en grec (ap. Sinner, *Codices Bib. Bern.*, t. I, p. 355), et l'on formait quelquefois une phrase grecque avec la première lettre de vers latins (il y en a un exemple malheureusement tronqué, B. R., fonds de Saint-Germain, n° 1322, fol. 18, recto). Mais bientôt ces recherches ne parurent plus suffisantes; on voulut que l'acrostiche fût double, que les dernières lettres fissent des mots comme les premières. Tantôt c'était une simple répétition, comme dans les deux acrostiches sur *Sedulius* par Libérius et Bélisarius (ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VI, p. 472); tantôt une phrase complète, comme dans l'acrostiche sur *Thrasamundus*, roi des Vandales, dont les dernières lettres forment *vota serenans*, et l'on ne peut y voir un jeu du hasard auquel on n'attachait aucune valeur, puisque Ennodius termine la lettre où il l'envoyait en disant : Salutem ergo dicens, aperi ut, circa munia litterarum, nec sincerus amor vacationem accipiat, nec facundia totius orbis celebrata testimonio conticescat; ap. Sirmond, *Opera*, t. I. col. 1456. Telle fut sans doute l'origine de ce que l'on appelait *carmen quadratum*, où les premières et les dernières lettres de chaque vers reproduisaient le premier vers, qui se répétait à la fin. Nous citerons comme exemple la dédicace du poëme d'Aldhelm, *De laude virginum*; ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XIII, p. 3 :

Metrica tirones tunc promant carmina cas-
[tos,
Et laudem capiat quadrato carmine virgo, etc.

et le poëme de Fortunatus, t. I, p. 290, qui est mal imprimé; le 5e vers doit finir par *aeva* au lieu d'*aevum*, le 6e par *isthic* au lieu d'*istis*, et le 25e devrait commencer par *Te laudant* au lieu d'*Inantque*. On ne s'en tint pas encore là; on voulut que tous les mots de chaque vers commençassent par la même lettre, comme dans le petit poëme sur la Flandre par Jean Diophylax :

Foecundo florens florum flos Flandria fructu,
lucida labenti lumina luce ligat.
Ardentes abigens adamas astrictus amores
nubifero nardus numine nata nitet.
Dulcisonis dotata datis deitate decora,
regia robusto regna rigore regit.
Ingenuis intenta jocis jucunda juventus,
aereas amplis artibus ardet aves.

Les lettres initiales de tous les mots des cinq autres couplets forment également *Flandria*. Quelquefois on voulait que tous les mots de chaque strophe commençassent par la même lettre:

Corona Jhesu per litteras ejus.
Judex justus, imperator,
fútúm justificator,
justissimo judicio
impiorum judicator,
justorum illuminator,
jubar, illuminatio,

perpetua tu charitas,
gratissima benignitas,

jubilus, jubilatio,
jubilei inceptio,
initium, inchoator,
immensus in imperio,
infinitus in judicio,
intellectus illustrator.
Hominum hic humillimus,
habens habundantissimus
horrea habundantia;
homo honoratissimus;
honestans, honestissimus,
honorabilis hostia;
hospes, honorabilia
honestatis hospicia
habitans; hilarissimus,
hilarestans humilia;
humilians hostilia,
hostibus hostilissimus.
Electos et eligentes
eum, ejus exsequentes
edicta, est exaudiens;
elisos, egros, egentes,
elapsos, esurientes
ex erumnis eripiens;
exulatos enutriens;
errones excutiens;
extenuans extollentes;
eradicans, effodiens,
eliminans, ejiciens
equitatem evertentes.
Suos solus sanctificans,
salutaris, salvificans,
salvator, sacrificium
semetipsum sacrificans;
summo salvari supplicans
spiritu supplicantium;
sanctorum se sequacium (*sic*)
salus sola, stipendium,
suspiria sua siccans;
stans sive scandens solium;
summum summarum sedium,
sedem suam significans.
Volens, vindex vanitatis,
uterum virginitatis
vernustare ubertate
unionis; ventilatis
verus viis, voce vatis,
venit vernans veritate,
vectus unctuositate,
velum vehens ultimate;
venerande, unitatis
unicus verificatae
verbum virtuositate
vermi, vasi vilitatis.
Salvare, salvificare,
sanare, sanctificare,
sibi subest singulari
superbos suppeditare;
supplicantes supportare,
super sanctos sublimari,
servire, solemnisari,
ape sincera supplicari;
sursum sedens, solet stare,
servos sciens suffocari;
sollicitus suffragari,
suffundendo salutare.

B. R., Fonds de Saint-Victor, nº 472, fol. 174, recto.

Il y a au verso une pièce du même genre sur le nom de *Marie*, et fol. 175, verso, un petit poëme alphabétique en sixains, dont chaque mot commence par la même lettre. Quelques poëtes s'imposèrent même l'obligation de composer des poëmes entiers avec des mots dont l'initiale était la même; ainsi, dans les vers d'Hucbald à la louange de Charles le Chauve et dans le *Venatorius lusus* de Mameranus de Luxembourg, ils commencent tous par un C; c'est par un P dans le *Pugna porcorum per Porcium poetam*, et par un T dans la pièce publiée par Andreas Rivinus dans son *Specimen carminum:*

Terriloquum Themidis tonitru timeare tametsi,
Threicia tractare tamen testudine temet
Tentabo, Timaee, etc.

Ce goût pour le rhythme purement matériel fit imaginer aussi les distiques peractériques (*paracterici*, *peracteris*), qui commençaient et finissaient par les sept mêmes syllabes, comme dans l'épitaphe de Pepin, ap. Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 417:

Hoc jacet in tumulo Pipinus, rex venerandus,
Hesperiam rexit, hoc jacet in tumulo.
Francia quem genuit pulchra pietate repletum
nunc tenet Hesperia, Francia quem genuit; etc.

Voyez aussi le *Collatio veteris et nov. Testamenti* attribué à Sedulius et à Asterius, la Vie de sainte Scholastique par Paul Diacre, ap. Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 42; celle de saint Maur, *Ibidem*, p. 298, et de saint Ethelwold, *Ibidem*, t. V, p. 624; l'épigramme de Pentadius, *De adventu veris*; Alcuin, *Opera*, col. 1740, 1742 et 1743, éd. de Du Chesne; Beda, *Historia ecclesiastica*, liv. IV, ch. 20; Leyser, p. 72; Bandini, *Catalogus cod. lat. Bib. Laurentianae*, t. I, col. 278, etc. C'est ce que les grammairiens nommaient ἐπαναλῆψις; Eberhard appelait cette sorte de vers *réciproques:*

Haec quae subscripsi sunt metra reciproca dicta
dimidium primi; fine sequentis habent:

illapsa terris largitas (1) !
Beata fides hominum,
sincera spes credentium,
caritas miserentium,
augens sensus fidelium !

Filia, flecte patrem; mater, natumque precare;
pro natis Evae, filia, flecte patrem.
Labyrinthus, l. III, v. 173.

Mais l'art poétique publié dans l'*Anzeiger* de Mone, pour 1838, col. 587, et dans l'*Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 214, attache à ce nom une idée entièrement différente. On connaissait aussi des vers récurrents :

Retro recurro, metra scando dum talia : [justis
supplico, Virgo, tibi, sacra ; repelle probra.
Probra repelle, sacra, tibi, Virgo, supplico, [justis
talia dum scando metra, recurro retro.
Eberhard, *Labyrinthus*, l. III, v. 179.

Un exemple s'en trouve dans Sidonius Apollinaris, l. IX, let. 14, et il y a dans le *Catalogue de la bibliothèque du duc de la Vallière*, t. I, supplément, p. 39 : *Oraison de nostre dame, entrelachée et retrogradée dont chacun mot contre mot est de rime léonine et se peult lire à l'envers et à l'endroit.* Dans un autre genre de vers, appelés rétrogrades, les mots eux-mêmes ne changeaient pas quand on les lisait à rebours, comme dans ce distique attribué au diable pendant qu'il portait Bérenger, de Tours à Rome (voyez Albericus Trium-Fontium, part. II, p. 85) :

Signa, te signa, temere me tangis et angis ;
Roma tibi subito motibus ibit amor.

Nous citerons encore un vers publié d'après un ms. du XIIIe siècle, par M. Mone, *Anzeiger*, 1835, col. 207 :

Metra sile vana, si vi sana velis artem ;

et l'inscription d'un des bénitiers de l'église Sainte-Sophie de Constantinople :

νιφον ανομηματα, μη μοναν οψιν.

D'autres vers étaient, suivant l'expression de Sidonius Apollinaris, liv. VIII, let. 11, per anadiplosim fine principiisque conjuncti, comme dans la pièce première du *Technopaegnium ausonianum* et dans l'épitaphe du cocher Eutichès :

Invidere meis annis crudelia *fata*,
fata quibus nequeas opposuisse manus. Etc.

(1) Le goût toujours croissant pour les consonnances fit lier par la même rime toutes les lignes de chaque strophe. La plus grande partie des poëmes en vers trochaïques de quinze syllabes est divisée en tercets monorimes, et l'on eut bientôt la même recherche pour les hymnes en quatrains iambiques, où la quantité était bien plus fidèlement observée ; tels sont ceux sur sainte Claire, *Concinat plebs fidelium* (ap. *Breviarium Ordinis sancti Francisci*, Bâle, 1493) ; sur le nom de Jésus, *Jesu dulcis memoria* (ap. saint Bernard, *Opera*, p. 1659, éd. de Paris, 1690, excepté cependant la 18e strophe) ; sur sainte Anne, *Adsunt Annae sollemnia* (ap. *Breviarium ecclesiae Salisburgensis*), etc. Cette forme de versification devint même le caractère le plus ordinaire de la poésie populaire, comme le prouvent plusieurs pièces de ce recueil, et la plus grande partie de celles qui ont été publiées par M. Wright, dans le curieux volume que nous avons si souvent l'occasion de citer ; nous ajouterons *Meditationes de gestis Domini nostri Jesu Christi*, attribué à saint Anselme et à saint Bernard (ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XXVII, p. 444) ; *De lamentatione virginis Mariae*, par saint Bernard ; *Descriptio Norfolciensium*, ap. Wright, *Early mysteries*, p. 93 ; *Hymnus ad sacerdotem*, ap. Sanchez, *Coleccion de poesias castellanas anteriores al siglo XV*, t. II, p. XII ; *Rhythmus anonymus in Ecclesiasticos*, ap. Bandini, t. II, col. 25 ; *Rhythmus contra amorem Veneris*, par Alanus, ap. Leyser, p. 1092 ; le *Compunctio peccatoris*, par Marbod, ap. Hildebert, *Opera*, col. 1619 ; la singulière satyre intitulée *Sermones nulli parcentes*, ap. von Karajan, *Buch der Rügen*, p. 12, et une Vie fort curieuse de saint Alexis, en 145 strophes, publiée dans l'*Altdeusche Blätter*, t. II, p. 273, d'après un ms. du XIIIe siècle. Il fallait que ce genre de rhythme fût fort répandu, puisque, malgré ses tendances musicales, la poésie des langues romanes adopta les longs vers réunis en quatrains monorimes. Nous citerons, en

Constas (1) nempe justicia,
virtute atque supera ;
fulguras temperantia,
redimitus prudentia
Distinctis tribus maximis
credendo, deus crederis ;
quatuor inde dividis
noscendo quibus nosceris (2).
Eleganter hoc tribuis
per sancti donum flaminis ;
repletur a quo lacrymis
qui rumpit ulcus pectoris.
Fragranti hoc solamine
consolatur Magdalene,
elimata rubigine,
Maria, clementissime.
Gravi morbo sudaverat,
grande scelus ammiserat (3) ;
ultro acta commemorat,
dolore mentis aestuat.
Haec oscula vestigiis
dum tuis fert sanctissimis,
lavatur a contagiis,
deflendo culpam criminis.
Jesum proclamat precibus,
Jesum pulsat singultibus,
Jesum votis simplicibus,
Jesum petit gemitibus.
Karismatis pinguedine
Symon cassatur valide,

provençal, *Lo novel confort ;* en espagnol, les poésies de Berceo et de l'Arcipreste de Hita ; en français, le *Dit des aneles*, ap. Jubinal, *Contes, dits, fabliaux*, etc., t. I, p. 1 ; le *Dit de la borjoise de Narbonne*, *Ibidem*, p. 33 ; la ballade de *Huchon de Nichole*, publiée par M. Fr. Michel ; le *Chant du roussigneul*, ap. Desroches, *Histoire du Mont-Saint-Michel*, t. II, p. 393 ; etc. Guernes écrivit même sa Vie de saint Thomas de Cantorbéry, qui a plus de 5,000 vers, en stances de cinq vers monorimes ; voyez l'édition de M. Bekker, Berlin, 1838, et M. Fr. Michel, *Rapports au Ministre*, p. 149.

(1) Il y a dans le ms. *constat*, probablement par une erreur du copiste.

(2) Ce verset ne nous semble présenter aucun sens raisonnable ; peut-être faut-il lire *quatuor evangeliis*.

(3) *Commiserat* ou *admiserat*.

a peccatrice tangere
te reprobat muliere.
Labenti manum porrigis,
faece cubantem erigis;
o mulier, sic loqueris,
i, munda a colluviis.
Madidatur continuo
spirituali lavacro
exuta, diabolico
procul polluta cuneo.
Nexatur tibi subito,
sanctum perlinit balsamo
caput preciosissimo,
nardo commixto pistico.
Ovatizans haec attulit,
quae sibi libens conterit;
hinc alabastro congerit
ac morti tuae dedidit.
Placabilem tunc affore
obsequio pedissequae;
accelera (1), dulcissime;
accelerando provide.
Quem suspensum patibulo
conspiciensque acerrimo
condoluit, flammineo
succensa desiderio,
Repostum in sarcophago;
unguenta parat mortuo;
effecta quaerit coelico,
dicta discit angelico.
Surrexit, inquam, Dominus,
soporatis custodibus;
Galilea Nazareus
cernetur a sodalibus.
Tum hortulanum aestimat
qui sata terrae seminat,
exsiccata qui resecat,

(1) Il y a dans le ms. *acceleras*.

virida quaeque aggregat (1).
Vade, meis dic fratribus
accedant ad me propius :
ruit (2) laeta quantocius,
profans verba ita tenus :
Xristum crevi, discipuli ;
haec intulit et haec mihi ;
professione parili
hunc semper veneramini.
Ymbre roratur fertili,
ratione probabili ;
lacrymarumque rivuli
actu probantur habili.
Zizania eradica
segete de triticea,
supplicante Magdalena,
opitulante Maria,
Ave, parens ingenite !
ave, soboles genite !
ave, spiritus ignee,
divae largitor gratiae !

Hymne à Dieu (3).

Sancte sator, suffragator,
Legum dator (4), largus dator,
Jure pollens, es qui potens ;
Nunc in ethra firma petra (5);

(1) On lit dans une autre hymne sur Marie Madeleine, ap. Daniel, p. 342 :

Aestimavit hortulanum
et hoc sane credidit,
seminavit enim granum
quod in mente cecidit,
linguam novit et non manum,
linguam Christus indidit.

(2) Nous avons préféré cette leçon à *luit*, qui se trouve dans le ms.

(3) Cette hymne a été publiée par Aretin, *Beiträgen*, t. VI, p. 130, d'après un ms. venu de la bibliothèque de Tegernsee, qui appartient par tous les caractères distinctifs de son écriture au milieu du IXe siècle. Elle est accompagnée d'une traduction en haut-allemand qui suppléerait à l'absence de ponctuation et à l'altération du texte, si elle-même n'était pas corrompue et ne trahissait pas en certains endroits une complète inintelligence de l'original. A une consonnance qui porte sur deux syllabes chaque vers réunit ordinairement une allitération, qui, comme on devait s'y attendre, n'est plus qu'un lien purement matériel.

(4) Il faut lire probablement *legum lator*.

(5) Il y a dans la traduction :
Nu in himile fester stein.

A quo creata cuncta freta.
Quae aplustra verrunt, flustra (1)
Quando celox currit velox ;
Cujus numen crevit lumen,
Simul solum supra coelum,
Prece posco, prout nosco,
Coeliarche Christe, parce
Et piacla dira jacla ;
Trude tetra tua cetra (2)
Quae capesso et facesso.
In hoc sexu, carnis nexu.
Christi umbo meo lumbo
Sit, ut atro cedat latro.
Pater, parma procul arma
Arce hostis, uti collis,
Immo corde sine sorde ;
Tunc deinceps trux et anceps
Catapulta cedat multa.
Alma tutrix atque nutrix,
Fulci, manus, me ut sanus.
Corde reo, prout queo,
Christo Deo qui est leo (3),
Dicam Deo grates geo ;
Sicque ab eo me ab eo (4).

Hymne sur saint Gall (5).

Nunc incipiendum est mihi magnum gaudium.

(1) Il y a dans le texte :

Quae aplaustra uerrunt flostra,

mais la traduction est claire,

De fana-skeffe forrent plomum.

L'allitération porte sur les voyelles A et U ; il faudrait aussi, pour la conserver dans le vers 12, écrire *jacla* avec une voyelle initiale.

(2) Skurgi desuuarzún mit dinu skiltu.

(3) Ce vers ajoute une nouvelle preuve à ce que nous avons déjà dit sur l'idée d'excellence que l'on ajoutait au *lion* pendant le moyen âge.

(4) Ces deux vers sont, comme on le voit, tout à fait corrompus ; le traducteur allemand ne les comprenait déjà plus :

Ih quidu Cote dancha tam (*ou* taon)
So fana imo mih fana imo.

Peut être faut-il lire :

Dicam Deo grates ego ;
Sic ab eo me abeo.

Nous disons *je m'en vais*, et le *que* peut avoir été amené par la forte accentuation du C ; il n'est pas rendu en allemand, et nous avons écrit pendant long-temps *avecque*.

(5) Ap. Grimm, *Lateinische Gedichte*, p. XXXI. On lit en tête cet avertisse-

sanctiorem nullum quam sanctum unquam Gallum misit filium Hibernia; recepit patrem Suevia.

ment d'Ekkehard IV, qui vivait dans la première moitié du XIe siècle: Ratpertus monachus, Notkeri, quem in sequentiis miramur, condiscipulus, fecit carmen barbaricum populo in laudem sancti Galli canendum, quod nos multo impares homini, ut tam dulcis melodia latine luderet, quam proxime potuimus, in latinum transtulimus. Ratpert mourut en 915, le huitième jour des calendes de novembre, et on ne peut douter que son hymne n'ait été en langue germanique, puisque Mezierus, *De viris illustribus Sancti-Galli*, l. X, ch. 23, dit: Ratpertum composuisse rhythmice, lingua tamen germanica, Vitam sancti Galli, et publice in ecclesia decantandam populo dedisse. M. J. Grimm a cru retrouver dans cette version latine le même rhythme que dans le *Krist* d'Otfrid. Comme à lui, il nous semble fort probable que l'accentuation y jouait un rôle quelconque; mais, si nous osions nous écarter de l'opinion d'un aussi savant philologue, nous regarderions le reste de son assertion comme une simple hypothèse. Les notes musicales de la première strophe, qui auraient été d'une si grande utilité pour en déterminer le rhythme, n'ont pas même été publiées, et on ne nous dit pas qu'elles aient jamais été transcrites. M. Grimm n'avait pour base de son travail que la copie d'un seul manuscrit, qui est, à ce que l'on assure, moins bon que les deux autres; il appuie ses idées, entre autres, sur le 4e vers de la 2e strophe :

Chilliáno sóció, post fúncto sácerdótió,

et ce vers est remplacé par un autre entièrement différent dans le ms. qu'a suivi M. Pertz; *Monumenta*, t. II, p. 33. Notker Balbulus a dit dans une lettre que M. Grimm connaît mieux que personne, puisque c'est lui qui l'a publiée dans le *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1835, n° 92: Oportet autem scire quia verba theutonica sine accentu scribenda non sunt praeter articulos; ipsi soli sine accentu pronuntiantur acuto aut circumflexo, et non seulement on ne reconnaît qu'une seule espèce d'accent, mais il y a une foule de particules que généralement on ne compte point dans les vers pour des syllabes accentuées. S'il est une idée universellement reçue, c'est que le rhythme consiste dans le retour systématique des mêmes éléments, et l'homme qui a fait la plus sérieuse étude de l'ancienne versification allemande a été obligé de convenir que le premier hémistiche du vers du *Nibelunge Not* a tantôt trois et tantôt quatre accents; Lachmann, *Anmerkungen zu Nibelungen*, st. 118, v. 2. Évidemment il faut alors ou que l'ancienne accentuation ne soit pas encore parfaitement connue, ou qu'elle n'ait point joué dans la versification le rôle capital qu'on lui attribue. Ce qui nous ferait croire que la quantité prosodique n'était pas étrangère au rhythme de cet hymne, c'est que les longs vers y ont presque toujours plus de syllabes brèves que les autres. On ne saurait d'ailleurs regarder la longueur inégale des vers comme une preuve de l'influence du rhythme de l'original allemand, puisque le même caractère se retrouve dans les litanies de saint Ludger; ap. Leibnitz, *Rerum Brunsvicarum scriptores*, t. I, p. 100 :

Ita ut plurimis studeret discipulis
omni semper mane lectionem dare;
Quos et eruditos ipse et institutos
per honestos mores duxit ad honores; etc.

Nous devons cependant reconnaître que le même rhythme continue pendant toute la pièce, et que le second hémistiche de la première ligne de chaque distique est le seul qui ait sept syllabes; mais nous verrons un exemple bien plus concluant dans la légende de Bonus. Au reste, nous ne pouvons songer à nier l'influence de l'ancienne versification allemande sur la poésie latine; la recherche évidente, dans une foule de pièces, de l'allitération, en est une preuve incontestable. Nous citerons, comme exemple, l'épître de Fortunatus au roi Childebert, dont l'oreille devait être habituée au rhythme des vers franks :

Rex regionis apex et supra regna regimen,
qui caput es capitum, vir, capitale bonum
ornamentorum ornatus ornatius ornans,
qui decus atque decens cuncta decenter [agis;
Primus et a primis, prior et primoribus ipsis,
qui potes ipse potens, quem juvat omni- [potens,
Dulcia delectans, dulcis, dilecta potestas,
spes bona vel bonitas, de bonitate bonus;
Digne nec in-dignans, dignus, dignatio di- [gnans;
Florum flos, florens florea, flore [fluens;

Exultemus omnes; laudemus Christum pariles, sanctos advocantem et glorificantem.

Childeberte, cluens haec Fortunatus amore
Paupere de censu pauper et ipse fero.
Audulfum famulum commendo supplice [voto,
me quoque; sic nobis hic domineris [apex.

Ap. Mabillon, *Analecta*, p. 387.

Voyez aussi le *Pange, lingua*, de Fortunatus, l'épître d'Avitus à Fuscina, *De consolatoria laude castitatis*, ap. Sirmond, *Opera*, t. II, p. 251; les vers de Fardulf, *Ibidem*, p. 1117; la pièce de Hartmann, ap. Canisius, *Lectiones antiquae*, t. 1, part. III, p. 190, éd. de Basnage; les vers anonymes, ap. *Annales Ordinis sancti Benedicti*, t. V, p. 652; le poëme sur Roland, ap. Fr. Michel, *Chanson de Roland*, p. 228; etc. Ces tendances à l'allitération sont surtout remarquables dans les vers latins des Anglo-Saxons, qui conservèrent plus longtemps que les Teutons du continent leur ancien rhythme national; saint Aldhelm, *De laude virginum*, ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XIII, p. 3; Ethilwald, *Ibidem*, p. 98, et *Altdeutsche Wälder*, t. I, p. 128; Alcuin, *Opera*, t. I, p. 235, éd. de Froben. On ne peut croire ces allitérations purement fortuites, puisque, selon la loi commune des imitations qui leur fait exagérer les caractères de leur modèle, le rapport des lettres initiales se reproduit presque à chaque mot; ainsi Ethilwald disait :

Ruris rigati rivulo
Roscidi roris sedulo.
caput candescens crinibus
cingunt capilli nitidis.

L'auteur d'une pièce de 40 vers dont l'écriture remonte au IXe siècle s'en fait une règle, qui ne souffre que très peu d'exceptions :

Praemia plura pio persona pusillula patri
Debita deberem, devotus desiderarem,
si sensu saperem, seu sumptu suppedita- [rem;
viribus ut valeo verumtamen, utilis un- [quam
solvam servitii solertis strenuitatem.

Ap. Mone, *Reinardus Vulpes*, p. 314.

et saint Boniface reconnaît expressément dans sa lettre 65, ap. *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XIII, qu'il y attachait des intentions rhythmiques : Tertium carmen, non pedum mensura elucubratum, sed octonis syllabis in uno quolibet versu compositis, una eademque littera, comparibus linearum tramitibus aptata, cursu, calamo perarante, caraxatum (exaratum?) tibi, sagacissime sator, transmittens dicavi. Cet usage était devenu si général, que les critiques se croyaient obligés de prévenir les poëtes contre cette affectation :

Littera non veniat eadem repetita frequenter
et nimis assidue, displicet illa metro.

Eberhard, *Labyrinthus*, l. III, v. 245.

Apel a même cru devoir attribuer à l'influence de la versification allemande la réforme du chant ecclésiastique : Es ist nicht unwahrscheinlich dass, mit den nordischen Eroberern, auch nordische accentuirte Gesangweisen nach Italien gekommen waren deren kraftige Klange Gregor wohl öfters von den siegenden Kriegerchören mochte vernommen haben; *Metrik*, t. II, p. 14. Toujours est-il que Charlemagne, qui était si passionné pour les usages du Nord, eut une très grande part à la substitution du chant grégorien à l'ambroisien, et que différentes pièces mêlées de latin ne laissent pas le moindre doute sur l'influence du rhythme gothique :

Hafaδ us a-lyfed lucis auctor,
δæt we motun her merueri (*sic*),
god dædum becietan gaudia in coëlo,
δæt we motun maxima regna
secan, and gesittan sedibus altis, etc.

Ap. Conybeare, *Illustrations of anglo-* [*saxon poetry*, p. VIII.

Nous ne voudrions cependant pas assurer que la recherche des allitérations n'ait pas été due, au moins en partie, au goût du peuple romain; nous avons eu déjà l'occasion de remarquer qu'il y avait beaucoup d'allitérations dans les vers de Plaute, et Servius dit dans sa remarque sur le vers 183 du l. III de l'*Énéide* :

Sola mihi tales casus cassandra canebat;

Haec compositio jam vitiosa est, quae majoribus placuit; voyez aussi Broukhusius, ad *Tibulle*, l. I, él. I, v. 3. Quoi qu'il en soit, l'influence des versifications étrangères sur la poésie latine du moyen âge n'est point contestable : car, pour en donner une dernière preuve, la poésie irlandaise avait un élément de rhythme

Cursu pergunt recto cum agmine collecto,
tria tranant maria (1), cantantes Christo gloria,
Columbanus, Gallus, Magnoaldus et Theodorus,
Sigibertus, Placidus cum plurimis complicibus
Francis immorantur, nimis honorantur (2).

Renovant Luxovium in Christi caulas ovium,
passi maechae varias Brunhildis et insidias,
tristes spernunt Franciam, contendunt et in Sueviam,
castro de Turegum adnavigant Tucconium,
docent fidem gentem, Jovem linquunt ardentem.

Tucconio ingrato hinc excommunicato,
vadunt in directum, examen ut collectum,
quaerunt alvearia tentantes loca varia;
Arbonam per lacum advolitant Potamicum (3),
colligit Vuillimarus illos Christo carus.

Pergit hinc Brigantium grex gentes baptizantium.
Columbanus amplum hic Christo sacrat templum,
docet parvum clerum cantare Deum verum;
latrones et duos occidunt fratres suos,
fugit mox Italiam, terram procul aliam.

Gallus infirmatur, a via retardatur;
cui mandat motus quod restet Columbanus,
missas nunquam celebret se vivum quoad sciret,
repetit febricitans Arbonam, Christum supplicans,
aegros allevantem, faciat se valentem.

Presbyter Christo carus dat lectum Vuillimarus,

qui ne lui était commun avec aucune autre; toutes les lignes qui étaient liées ensemble commençaient par la même lettre, et cette singularité se trouve dans deux strophes de l'hymne abécédaire sur saint Comgill de l'Antiphonaire de Benchuir; ap. Muratori, *Anecdota*, t. IV, p. 139. Nous citerons la strophe commençant par D :

Doctus in Dei legibus
divinis dictionibus,
ditatus sanctis opibus
Deo semper placentibus,
dedicatus in moribus,
Dei Stephanus agius (*sic*)
docebat sic et caeteros (*sic*)
dicta docta operibus.

(1) Les mers qui baignent l'Irlande, l'Angleterre et la Gaule. Au lieu de *cantantes*, que nous donnons d'après Pertz, il y a dans Grimm *celeumant*.

(2) Dans le ms. publié par M. Grimm, on lit à la place de ces deux vers :

Chiliano socio, post functo sacerdotio,
Gallos pervagantur, Francis immorantur;

et le premier est suivi de la note *sic in teutonico legitur*, ce qui prouve qu'Ekkehard, comme il le fait pressentir lui-même, tenait plus à la musique qu'aux paroles.

(3) Arbon et le lac de Constance; mais nous ne savons quel nom portent maintenant *Tucconium* et *Castrum de Turegum*.

convalescens Gallus silvarum fit mox avidus,
dux fit Hiltibaldus, occurrit locus commodus,
clamant damna daemones, retentant Gallum vepres,
Diaconus accurrit, lapsans illum distulit.

Gallus forte psalmum in ore tenet almum :
Requies haec est mea per saeculorum saecula,
semper hic habitabo, Deum meum invocabo.
Hiltibalt percare, jam noli me vetare,
libet sic jacere, noli sustinere.

Instat tandem triduo vir Domini jejunio,
consecrando locum litabat vota precum,
fit ambobus ardor, procumbit omnis arbor,
regnat vis flammarum condensa per silvarum,
infert ursus truncos igni passim advectos.

Panem Gallus bestiae mirandae dat modestiae,
mox ut hunc voravit, in fugam festinavit
jussa silvis cedere, hic nullum posthac laedere.
Diacon (1) jacebat soporans et videbat,
qua virtute Gallus pollet Dei famulus.

Hinc de loco daemones abegit et serpentes,
ducis sanat filiam, quam Satan vexat rabidam,
exit ore torvus colore tanquam corvus,
offert Gallo dona pro mente virgo sana,
quae dispersit Sanctus, dedit et pauperibus.

Optant illum populus pontificem et clerus;
queis (2) sacrandum proprium Johannem dat discipulum :
hinc superno numine in montis stans cacumine
spiritum abbatis locandum cum beatis
e conspectu terrae angelos videt ferre.

Votum mox inhibitum post patris litat obitum,
gaudet pisce magno, petroso capto stagno;
trabem breviorem dat prece longiorem,
pergit hinc ad castrum ob Michaelis festum,
egit missas more, spiritus tonat ab ore.

(1) Il y a, quatorze vers plus haut, *Diaconus*, et l'on a déjà *Hiltibaldus* et *Hiltibalt;* ces variantes d'orthographe n'inspirent par une grande confiance dans la correction du ms.

(2) *Quis* dans l'édition de M. Grimm.

Aegrotat in castro electus Deo nostro,
post fletum, post gemitum defungens efflat spiritum,
Michael fidelis locavit hunc in coelis,
accurrit episcopus flens ad magistri corpus.
Caligas ejus induit claudus et exiliit.

Corpus est nudatum, ut solet, ob lavatum,
renes et sacratos mirantur vulneratos;
capsam clausam pandunt, catenam et offendunt;
cruore perfusum horrebant et cilicium,
clamant : O felicem suimet carnificem !

Equis hinc indomitis sacratum corpus martyris
praesul imponebat, infrenes et laxabat;
currunt in directum ad cellae patris tectum;
sequitur cum clero Johannes atque populo,
Kyrie eleison clamant et defletum tumulant (1).

Johannes, noli flere, magistrum crede vivere;
vivit, inquam, Gallus, beatior jam nullus,
vivit per miracula, dans scutum ad obstacula,
judex, inter dextros sessurus, in sinistros
in tremendo examine : gloria tibi, Domine.

(1) On adressait cette invocation à Dieu dans toutes les circonstances. Lorsque les habitants de Cyrène vinrent à savoir que le philosophe Evagrius se désistait de sa plainte contre Synesius, obstupuerunt, dit le *Pratum spirituale*, ch. CXCV, et per multas horas clamaverunt *Kyrie eleison*, glorificantes Deum qui fecit mirabilia.

Terruit ille sonus, populus cadit undique [pronus,
Clamant orantes, *Kyrieleison* replicantes.
Vie de saint Alexis, B. R., ms. 1687, [XIe siècle.

Redemptor, miserere nobis, Kyrieleison!
Eia! omnes dicite : Kyrieleison!
B. R., ms. 1086 (XIe siècle), fol. 90, recto.

On mettait cette prière dans les hymnes sur les saints; voyez le cantique de saint Adalbert, ap. Mohnike, *Hymnologischen Forschungen*, t. II, p. 200, et le *Petruslied*, ap. Hoffmann, *Fundgruben*, t. I, p. 1. On chantait le *Kyrie eleison* dans les funérailles (voyez ci-dessus, p. 70, not. 2), dans les fêtes politiques et avant de commencer les batailles; voyez Hoffmann, *Geschichte des deutschen Kirchenliedes*, p. 15, et Gerbert, *De cantu et musica sacra*, t. I p. 350. Ce n'était même pas le seul refrain populaire que l'on eût emprunté au chant ecclésiastique. Chaque couplet du *Lied* de Veit Weber sur la bataille de Morat finit par *amen* (ap. Wackernagel, *Altdeutsches Lesebuch*, col. 1049); ils se terminent tous par *Ave Maria* dans la prière à Notre-Dame, par Christine de Pisan (ap. Thomassy, *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan*, p. 171), et par *Alleluia* dans l'hymne sur les trois Marie (ap. Görres, *Altdeutsche Volks-und Meister-Lieder*, p. 317; un exemple plus curieux encore se trouve dans Orderic Vital, l. XII, p. 887); voyez aussi Raynouard, *Lexique roman*, t. I, p. 578.

Cantique sur la translation de saint Denis l'Aréopagite dans le monastère de Saint-Emmeram (1).

Audite, fideles populi, causam rumoris maximi,
quae sub temporibus modernis Noricis contigit terris (2).
Beatissimus namque Dionysius, Athenis quondam episcopus,
quem sanctus Clemens direxit in Galliam propter praedicandi [gratiam,
ibidemque martyrio coronatus comperitur, et tumulatus.

Hic idem, sub tempore jam contiguo, inde translatus est Norico,
in Emmerammi beati coenobium, satis celebre et famosum;
sed hoc, quali perpetratum constet modo, vobis breviter nunciabo.

(1) Ap. Massmann, *Die deutschen Abschwörungs-Glaubens - Beicht- und Betformeln*, p. 8, not. 17, d'après un ms. du IXe siècle. Comme on était persuadé que l'on avait plus de droits à la protection des saints quand on en possédait les reliques, on les achetait par les plus grands sacrifices, et on célébrait leur translation avec toute la pompe possible; voyez les détails de la translation de saint Corneille à Compiègne, sous Charles le Chauve, et l'hymne populaire qui en conserva le souvenir; ap. Lebeuf, *Divers écrits pour servir à l'histoire de France*, t. I, p. 369 :

Est locus beatus ille, Corneli sanctissime,
post agones et triumphos quo quiescis cor- [pore,
qui tuo felix triumpho gloriatur praepotens.

Les hommes les plus célèbres ne dédaignaient pas d'écrire le récit de ces translations; voyez dans le *Bibliotheca maxima Patrum*, t. XVII, le *De reversione sancti Martini a Burgundia*, par Odon de Cluny; c'est sans en donner aucune raison que Lebeuf a prétendu qu'on le lui attribuait à tort; *Recueil de divers écrits*, t. II, p. 69. Le chant que nous réimprimons fut composé dans une circonstance semblable pour célébrer des reliques apocryphes (voyez *Acta Sanct. Ordinis sancti Benedicti*, t. V, p. 109), comme il arriva souvent pendant le moyen âge (voyez entre autres la fête de la translation des trois rois à Cologne, qui se célèbre le 23 juillet, ap. *Vitalici pars aestivalis secundum rubricam ecclesiae Merseburgensis*, Leipsig, 1504. Cette croyance existait déjà dans le Xe siècle, car on lit dans la séquence de Notker, *In natale sancti Dionysii Areopagitae* :

O quam felix Parisiae civitas,
qua tanti martyris sepulti
noscuntur ossa corporis!
Sed non minus Radispona beata
quae nutu supero translata
nunc ossa tenet eadem.

Ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 42.

Ce chant sur saint Denys est malheureusement incomplet, et d'autres sont encore inédits; tel est, pour n'en citer qu'un seul, celui de Hilduinus, qui vivait sous Louis le Débonnaire (ap. Sigbert, *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 82): toutes nos recherches pour le découvrir ont été inutiles, quoique Miraeus ait assuré qu'il existait encore de son temps. On sait que Hrosvith avait fait aussi, en distiques élégiaques, un *Historia Passionis sancti Dionysii Areopagitae*.

(2) Probablement le premier couplet se répétait en chœur après tous les autres; au moins la différence de leur rhythme, à une époque aussi reculée, ne nous semble pouvoir s'expliquer d'aucune autre manière : Attendenda sunt tempora, ex quibus certus habetur sequentiarum rhythmicarum usus, a saeculo nimirum decimo; Gerbert, t. I, p. 411. Le premier couplet n'a que deux vers, dont le second hémistiche a huit syllabes, et les autres ont trois vers terminés constamment par un hémistiche de neuf syllabes; il n'y a rien de commun que la consonnance léonine. Une différence semblable a lieu dans la prose rhythmique sur saint Martin (Vertavensis), ap. *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, t. I, p. 378 :

Lingua, corde, mente tota
nunc Martini plebs devota

Imperator fuit quidam eximius, nomine etiam Arnulfus,
ex illius prosapia gloriosi pontificis quondam Arnulfi
clarissimam tenens carnis originem, ejusdemque sequens virtutem.

Ille ergo invitatus confinia petiit occidentalia,
commissurus bellum contra quasdam gentes, jam gallica regna prementes,
quas incolae non ipsius provinciae per se valebant superare.

Quique per Omnipotentis auxilium, ita vim deleret hostium,
ut, de exercitu eorum immenso, non restaret unius (*sic*) homo.
Cum tanti triumphi gloria reversus, venit ad urbem Parisius.

Qua dum per dies aliquot resedisset, et de diversis tractavisset,
coepit hoc etiam tractare, omnimodisque explorare,
qualiter valeret corpus sanctissimi obtinere Dionysii.

Ad haec multi respondentes quoque multa, varia dabant concilia;
sed postremo quidam... (Caetera desunt.)

Hymne sur l'air Carelmanninc (1).

Inclyta caelorum laus sit digna Deo!

[illegible] solemnis
cujus probant sanctitatem
et ferventem caritatem,
miracula varia.
Dum non credit,
casum dedit
Herbadilla funditus:
per Martinum
[illegible]
floret agmen primitus.

Tous les autres couplets ont le même rhythme que le second.

(1) Cette hymne avait déjà été publiée par [illegible], *Ueberlieferungen zur Geschichte, Literatur und Kunst*, t. I, p. 77, d'après un ms. du Xe siècle, sans ponctuation et sans aucune distinction de lignes ni de strophes. Aux quatre airs inventés ou sanctionnés par saint Ambroise (*modi authentici*) le pape Grégoire I en ajouta quatre nouveaux (*modi plagii*); voyez Gerbert, *De musica sacra*, t. I, p. 268; et Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*, t. II, p. 168. Les huit autres, dont la découverte est attribuée à Charlemagne et aux Grecs, semblent avoir été plutôt des variations que des airs différents; voyez Forkel, *loc. cit.*, t. II, p. 214. Il n'est donc pas surprenant que les mélodies nouvelles soient devenues promptement populaires et se soient long-temps ressenties de l'origine ecclésiastique de la musique moderne. Les chants alternés du culte, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, rendirent encore plus nécessaire le retour de l'air, la répétition harmonique dans la seconde partie des modulations de la première, et comme, ainsi que nous l'apprend Notker Balbulus dans la préface de ses séquences, il ne devait y avoir qu'une note sur chaque syllabe, on doit retrouver dans les paroles le même parallélisme que dans la musique (c'est là sans doute l'origine de notre mot *couplet*); mais, tant que la notation restera inconnue, la subordination de la versification à la mélodie ne permettra pas d'arriver à une connaissance plus complète de la mesure. On peut donc regarder les coupures des strophes comme indiquant la durée de la musique, puisque, sauf deux ou trois exceptions qu'explique l'altération du texte, il se trouve constamment le même nombre de syllabes dans les deux parties qui les composent, mais la division en lignes, qui d'ailleurs est fort indifférente,

Qui, coelos scandens, soli regna visitavit,
redemturus hominem maligni seductum
suasione vermis.

Quem quis, qualis, quantus! Quis sit ratione
gestiens rima, et [rimari?] immensum quem scias,
benignum, potentem (1)!

Patris verbum caro factum,
mundi lumen tenebras superans,
puellam regalem matrem fecit Mariam.

Castam intrans, carnem sumpsit,
qui peccati maculam non novit;
ut unus regnaret factus homo Deus.

Joseph justus quem accepit, angelico
doctus verbo, regem (regum) agnovit maximum;
angelus pastorum monstrat gregi Deum.
Coelum torquens, astra regens, involutus (pannis),

n'a pas d'autre raison qu'un rapport de longueur peut-être entièrement fortuit, que des erreurs évidentes dans la transcription des paroles doivent même rendre plus que suspect. Pour ramener le premier verset à ce parallélisme, nous avons considéré la première ligne comme un refrain intercalaire; mais, nous le répétons, cet arrangement est d'autant plus hypothétique, que, dans l'état où cette hymne nous est parvenue, une symétrie exacte n'est pas toujours possible. D'ailleurs, Ekkehard IV a cité dans son *Casus Sancti-Galli* (ap. Pertz., *Monumenta*, t. II, p. 118) le commencement d'une autre chanson sur l'air Carolmannine :

Mole ut vincendi ipse quoque opponam;

et il ne semble y avoir aucun rapport avec l'hymne d'Ebert, ni dans le nombre des syllabes, ni dans celui des accents. Quant au changement de mélodie d'une strophe à l'autre, on le trouve dans presque toutes les séquences de ce temps, et plus tard les exemples n'en sont pas rares. Ainsi, dans le *Patruslied* publié avec la musique par Massmann, *Die deutschen Abschwörungs Formeln*, p. 52, il y a trois strophes, qui sont chacune sur un air différent. Le rhythme du *Cantico del sole* par saint François d'Assises, dont la musique fut composée par le frère Pacifico, qui avait été jongleur, n'est pas plus régulier, et les couplets monorimes d'un *Cantique de saint Etienne*, qui est noté (ap. Jubinal, *Mystères inédits*, t. I, p. 10), n'ont point le même nombre de lignes. Cette bizarrerie se trouve encore dans un vau de Vire de Basselin (p. 169, éd. de Dubois); le second couplet a deux vers de plus que les trois autres, et l'on ne saurait croire que le chant rétablit l'harmonie par quelque répétition, puisque l'édition qui a servi de point de départ à toutes les autres est celle de Jean Le Houx, qui recueillit toutes les chansons dans la tradition du pays. Nous réimprimons le texte d'Ebert malgré d'évidentes corruptions; nous n'avons point voulu hasarder des changements sans contrôle possible et sans aucune autre base que des ressemblances purement matérielles; nous avons seulement indiqué par des parenthèses les mots qui nous semblaient interpolés, et mis entre des crochets l'indication de quelques corrections indispensables.

(1) Peut-être faut-il lire dans la première ligne *descendens*; la seconde partie de la strophe est si corrompue, qu'on peut à peine en deviner le sens.

plorans rusticorum tegmina pannorum,
(per)tulit quaecunque potestate protulit.

Quem Herodes regna (*sic*) timens,
instrumentis bellorum quaesivit
perdendum, hunc Magi munere quaerebant.
Stella duxit, quos (dux) fidelis,
donec puer erat ubi contulit;
intrantes dederunt munera simplices.

Monstrant auro regem esse (1);
praesulem designant jure [l. thure];
myrrham, signum tumulo,
tribuere Domino.
Hunc Johannes baptizavit
unda pulchri Jordanis,
et vox Patris natum jussit
exaudiri populis.

Hic clara natus matre dedit signa coelorum,
demonstrat se fore Deum;
aqua suam gaudens mutat naturam
et convivis unda nutis [l. putis] versa vinum placuit.
Lazarum terrae tenebris conclusum, amissum
praecepit sumere flatum,
ut qui saeva committat piacula,
dum laborat emendando, mortis surgat tumulo.

Juvenem quem reliquit vita, flammandum turba
urbe portat luctuosa;
surgere jubet, mortis victa lege,
quo loquelae det injustae hoc exemplum veniae.
Puella vitae lumine privata, in domo
vitae restauravit verbo;
cogitando quid peccavit animo [l. anima]

(1) Le parallélisme n'est pas complet entre les lignes correspondantes de chaque hémistiche (nous entendons par là chaque demi-strophe); il faudrait mettre la seconde ligne à la place de la troisième, et le sens ne le permet pas. La même irrégularité se trouve dans l'avant-dernier verset.

discat Deo confiteri tecta mente crimina.

Hic, in cruce pendens, quos creavit
princeps regum redemit,
inferni confregit vectem, alligando principem.

Rex resurgens morte victor fulget,
ascendendo (1) thronum tenet,
quo coronas imponit sanctis coronandis.

Spiritum hunc sacrum sibi coaeternum,
nuntios transmisit consolare bissenos
quo, linguis loquendo novis, gentibus non timidi
verba vitae praedicarent quae Judaea sperneret.
Agmina coelorum gaudeant quod incola
quem gignebat Virgo praesidet in coelo,
tincta veste, de postra [postero?] gentium redemptio,
terram, polum, ignem, pontum rex in pace componens!

Regnum ejus finem nescit,
sceptrum splendet nobile;
coelo sedens, mundum implens,
factor facta continens.

Prose sur saint Martin (2).

Sacerdotem Christi Martinum cuncta per orbem canat ecclesia
pacis catholicae!

(1) La fin de cette strophe semble corrompue; peut-être faut-il lire *ascendens*, et ajouter *cunctis* au vers suivant.

(2) B. R., ms. 5326 (Xe siècle) fol. 148, verso, et ms. 5334, fol. 263, recto. Ainsi que nous l'avons montré dans notre introduction, les premières prières des chrétiens étaient divisées en versets et chantées alternativement par des voix différentes. Mais, lorsque les développements de la musique firent substituer des modulations véritables à l'ancienne psalmodie, l'air se prolongea quelquefois sans interruption jusqu'à la fin de la prière, et, pour exprimer la manière différente dont on chantait ces cantiques, on les appela *sequentiae*. Ce caractère musical est attesté en termes précis dans la préface que Notker Balbulus mit à son livre de séquences: Interim vero contigit ut presbyter quidam de Gemedia (Jumièges), nuper a Nordmannis vastata, antiphonarium suum secum deferens, in quo aliqui versus ad sequentias erant modulati, sed jam tunc nimium vitiati. Quorum, ut visu delectatus, ita sum gustu amaricatus. Ad imitationem tamen eorumdem coepi scribere: *Laudes Deo concinat orbis universus, qui gratis est liberatus*, et infra *Coluber Adae malesuasor.* Quos cum magistro meo Isoni obtulissem, ille studio meo congratulatus, imperitiaeque compassus quae placuerunt laudavit, quae autem minus, emendare curavit

Atque illius nomen omnis hereticus fugiat pavidus!
Pannonia laetetur genitrix talis filii!

dicens : Singulae motus cantilenae singulas syllabas debent habere ; ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, part. I, col. 17. Déjà les anciens Grecs connaissaient une espèce d'odes dont les vers n'observaient pas la symétrie des autres poëmes : Οἱ δὲ μελοποιοὶ, συμμέτρους τὰς στροφὰς ἐργαζόμενοι, καὶ τῶν κώλων ἑκάστου πάλιν ἀνίσων ὄντων καὶ ἀνομοίων ἀλλήλοις, ἀνομοίους τε καὶ ἀνίσους ποιοῦμενοι ; Denys d'Halicarnasse, Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων, t. V, p. 214, éd. de Reiske ; et les *cantica* de la comédie latine avaient certainement le même caractère, comme le prouve ce passage de Donatus ou plutôt d'Evanthius, dans les Prolégomènes de Térence : Diverbia histriones pronunciabant ; cantica vero temperabantur modis, non a poeta, sed a perito artis musicae, factis. Aussi trouve-t-on dans l'Eglise grecque, comme dans l'Eglise latine, des chants nommés ἱρμοι, dont le rhythme n'avait aucune régularité. L'empereur Julien en fait un reproche dans son *Misopogon* : Τὸ δ' ἁσμα πᾶξαι μὲν λέξει πεποίηται ; p. 358, éd. de 1696 ; et nous savons par Suidas, t. I, col. 1260, que saint Jean Damascène avait composé des cantiques de ce genre. Les séquences étaient aussi appelées *prosae* : Sequentiae vero ex constanti usu etiam nomen prosarum obtinuerunt ; Gerbert, t. II, p. 26. Melodias quoque ante evangelium concinnandas tradidit, quas dicunt sequentias ; ms., B. R. n° 4660, ap. Lebeuf, *Traité historique sur le chant ecclésiastique*, p. 104 ; voyez aussi *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle VI, part. I, p. 224 ; et des écrivains respectables ont cru qu'on les nommait ainsi par opposition aux hymnes, parce qu'ils n'avaient aucun mètre ; Gerbert, t. I, p. 340 ; Petit-Radel, *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, p. XXVII ; ni même aucun rhythme indépendant de la musique ; Clichtoveus, *Elucidatorium*, fol. 167, verso. C'est d'abord se méprendre sur le caractère des hymnes, qui n'avaient pas toujours une mesure plus régulière que les proses. Notandum autem hymnos dici non tantum qui metris vel rhythmis decurrunt.., verum etiam caeteras laudationes, quae verbis conveniendibus et sonis dulcibus proferuntur ; Walafrid, *De rebus ecclesiasticis*, ch. 25. Tanta est frequenter inaequalitas syllabarum ut vix cantici melodiam recipiant sine quâ nullatenus hymnus consistere potest cujus descriptio est *laus Deo cum cantico* ; Abailard, *Epistola*, ap. *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. III, p. 177. On lit dans la *Constitution* d'Urbain VIII : In eo (breviario) hymni qui non metro, sed soluta oratione aut etiam rhythmo constant, vel emendatioribus codicibus adhibitis, vel aliqua facta mutatione ad carminis et latinitatis leges, ubi fieri potuit revocati ; ap. Wolf, *Ueber die Lais*, p. 278. Aussi Cassander n'a pas craint de dire : Est enim in genere hymnus carmen divinis laudibus consecratum. Itaque et psalmi qui ad Dei laudem peculiariter pertinent hymni non raro vocantur ; *Opera*, p. 151. Voilà pourquoi sans doute on trouve dans le poëme que Fromund adressa dans le Xe siècle à Péringer, abbé de Tégernsée :

Si canerem multos dulci modulamine leudos
undique currentes cum trepidis pedibus.

Il suffirait du commencement d'une lettre d'Abailard à Héloïse pour montrer tout ce qu'il y a de superficiel et d'inexact dans l'opinion que nous attaquons : Libello quondam *hymnorum vel sequentiarum* a me nuper precibus tuis consummato. L'idée que sur la foi d'une étymologie apparente on attache aux proses n'a pas plus d'exactitude. Peut-être en doit-on chercher l'origine dans la langue grecque, où προσόδος signifiait une invocation faite dans un temple. *Prosa* se trouve dans la Vie de saint Césaire par saint Cyprien, évêque d'Arles, qui écrivait vers le milieu du VIe siècle, et cette époque reculée, ainsi que le pays où vivait l'écrivain qui s'en servit le premier, donnent à cette opinion quelque vraisemblance. Dans tous les cas, il est difficile que ce soit l'ancien mot latin, puisque, après avoir parlé de David, Gottschalk dit dans son épître à Ratramn :

Atque utinam prosa tam dulcia, tam spe-
[ciosa,
Tam profulgida, tamque suavia, tamque de-
[cora,
Tam pia, tam placida atque, quod est plus,
[tam mihi vera,
Psallere magnifici pietas voluisset amici.

Ap. Cellot, *Historia Gotteschalci*, p. 417. Voulût-on accepter cette étymologie, il

Italia exultet alitrix tanti juvenis,
Et Galliae trina divisio sacro certet litigio, cujus esse debeat praesul!
Sed pariter habere se patrem omnes gaudeant Turoni! Soli ejus corpus foveant!
Huic Francorum atque Germaniae plebs omnis plaudat!
Quibus videndum inspexit Dominum in sua veste (1).

faudrait convenir que l'acception serait devenue entièrement différente de ce qu'elle était dans le principe. Poesis multa sortitur nomina. Nam quandoque dicitur prosa : quando scilicet non habet legem pedum seu certos pedes; Jacobus Magnus, *Sophologium*, l. II, ch. 4; et l'on trouve des proses qui ont un rhythme fortement marqué (voyez Hilarius, *Versus et ludi*, p. 43), et même une cadence métrique, comme le prouvent ces vers trochaïques attribués à saint Fulbert :

Quanta caedes Christiani gregis inhorruerit
Sub Maximiani quondam impia tyrannide.
Ap. Santen, *Terentianus Maurus*, not. p. 193.

Berceo dit dans la première strophe de la Vie de saint Dominique de Silos en quatrains monorimes :

De un confessor Sancto quiero fer una [prosa.

et il répète dans la seconde :

Quiero fer una prosa en roman paladino.

On pourrait donc croire que, par opposition au nom d'*hymnes* que l'on donnait aux louanges de Dieu chantées par les prêtres, on appela *proses* celles qui étaient chantées par le peuple entier (Durand, *Rationale divini officii*, l. IV, ch. 20, 22; l. V, ch. 2, etc.); ou, ce qui en était une conséquence indirecte, que les *proses* étaient les chants religieux qui n'étaient point divisés en versets. Maintenant elles le sont toutes; mais le nom qu'on leur donnait autrefois, *Prosa de versu* (B. R., ms. 1084, XIe siècle, fol. 27, verso), prouve qu'il n'en était pas d'abord ainsi. Dans quelques unes le sens ne finit point avec chaque verset (dans le *Victimae paschalis* de Notker Balbulus par exemple); dans d'autres cette division n'a réellement rien de rhythmique (ainsi dans la prose d'Adam de Saint-Victor, *Lux jocunda, lux insignis*, les versets ont d'abord trois vers, puis quatre, et enfin cinq; ap. Clichtoveus, *Elucidatorium*, fol. 172, verso), et souvent les plus anciennes n'en ont aucune (voyez entre autres la séquence sur le jour de la naissance de saint Benoît, par Notker, ap. Bouchaud, *Antiquités poétiques*, p. 245), et sont trop courtes pour en avoir, comme est celle-ci : O praecellentissima Virgo Maria, quae regem coeli genuisti; regina aetherea, intercede pro nobis omnibus nunc et in aevum; B. R., ms. 1084, fol. 23, verso. Quoi qu'il en soit, la prose qui a occasionné cette note et un grand nombre d'autres n'ont aucune espèce de rhythme indépendant du mouvement musical du chant; nous citerons seulement la prose sur saint Willibold, *Acta Sanctorum*, Juillet, t. II, p. 499, et celles qui se trouvent dans Clichtoveus, *Elucidatorium ecclesiasticum*, fol. 153, verso; 160, verso; 199, recto; 200, recto; 201, verso; etc.

(1) Des expressions semblables se trouvent dans la plupart des vers spirituels sur saint Martin :

Occurrenti igitur portae Ambianensis egeno;
Qui sibi restiterat, chlamydis partitur a- [mictum
Et, fervente fide, membris algentibus, of- [fert.
Frigoris iste capit partem, capit ille teporis,
Inter utrosque inopes partitur fervor et al- [gor,
Et nova mercandi fit nundina: frigus et [aestus,
Unaque paupertas satis est divisa duobus.
Hac se veste tamen tectum obtulit ipse crea- [tor,
Martinique chlamys texit velamine Chris- [tum.
Fortunatus, *De Vita sancti Martini*, l. I, p. 391, éd. de Luchi.

Qui frigoris sub tempore
dum chlamide nudum tegit,
mox Christus ipsa quam scidit
se veste tectum prodidit.
Ap. Ellinger, *Hymnorum ecclesiasticorum* l. III, p. 301.

Qui necdum madidus fonte sacro laticis
vestivit Dominum parte suae chlamidis.
Saint Odon, ap. Mabillon, *Annales Ordinis sancti Benedicti*, t. III, p. 712.

Hic celebris est Aegypti partibus; Graeciae quoque cunctis sapientibus :

Qui impares se Martini meritis sentiunt, atque ejus medicamini.

Nam febres sedat, daemonesque fugat, paralytica membra glutinat,

Et mortuorum sua prece trium reddit corpora vitae pristinae.

Hic ritus sacrilegos destruit, et ad Christi gloriam dat ignibus idola (1).

Hic nudis mysteria bracchiis conficiens, praeditus est coelesti lumine.

Hic oculis ac manibus in coelum et totis viribus suspensus, terrena cuncta respuit.

Ejus ori numquam Christus abfuit, sive justitia, vel quidquid ad veram vitam pertinet.

Igitur te cuncti poscimus, o Martine, ut qui multa mira hic ostendisti,

Etiam de coelo gratiam Christi, nobis supplicatu tuo semper infundas (2).

Hic Martinus qui catechuminus
nudum vestit et nocte protinus
in sequenti hac veste Dominus
est indutus.

Missale Turonense, fol. LVI, recto, éd. de 1533.

Qua veste nudum texerat
hac rex nitebat aetheria.

Rapodius, ap. Sirmond, *Opera*, t. I, col. 1836.

Is pauperi quam dividit
se veste Christus induit.

Fulbert, ap. Barthius, *Adversariorum* t. I, col. 955.

(1) Cum in vico quodam, fano antiquissimo et celeberrimo ignem immisisset, in proximam, immo adhaerentem domum, agente vento, flammarum globi ferebantur; quod ubi Martinus advertit, rapido cursu tectum domus scandit....; tum verò mirum in modum cerneres contra vim venti ignem retorqueri; Sulpitius Severus, *De vita beati Martini*, ch. 14.

(2) Postremo considerandum est, quod versus sequentiarum bini et bini sub eodem cantu dicuntur; quod contigit quia bini et bini per rhythmos sub paribus syllabis componuntur; Durand, l. VI; ch. 21. Cette remarque n'est pas, comme on le voit, constamment vraie (voyez la prose sur saint Quirinus, ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, part. III, col. 689, et nous en citerons d'autres exemples); les versets n'ont ici aucune symétrie, et leur division ne repose que sur l'autorité des manuscrits, qui doit paraître d'autant plus suspecte qu'ils ne s'accordent pas toujours: ainsi, par exemple, le 3e verset est réuni au 4e dans le ms. 5334. Le culte de saint Martin était fort répandu, non seulement en France (sa chape y servait d'étendard, et on lit dans les *Formules* de Marculf, art. 38 : Tunc in palatio nostro et super capella beati Martini debeant conjurare), mais en Angleterre, en Italie et en Allemagne; nous connaissons jusqu'à trei.e hymnes, toutes fort anciennes, pour ces deux fêtes, et il y en eut probablement beaucoup d'autres; nous croyons même inédite celle qui se trouve à la B. R., n° 5583, Xe siècle :

In laude Martini, Deus,
te laudat omnis grex tuus,
coelo facis quem praeclarum,
terris ubique celebrem, etc.

Elfrid, archevêque d'York, dans le onzième siècle, écrivit une Vie de saint Martin remplie d'allitérations, qui se termine par six vers d'un rhythme remarquable; comme nos alexandrins, ils ont

Prose sur saint Nicolas (1).

Congaudentes exultemus
vocali concordia,
ad beati Nicholai
festiva solemnia.

douze syllabes divisées en deux hémistiches égaux, et réunissent l'allitération et la rime :

Olim haec transtuli sicuti valui,
sed modo Precibus obstrictus Plenius,
e martino sancte, meritis preclare,
juva me miserum, meritis modicum,
caream quo naevis, mihimet nocuis,
castiusque vivam, nactus jam veniam.

Ap. Guest, *History of english rhythms*, t. II, p. 405.

Wanley a lu dans le second vers *constrictus* au lieu d'*obstrictus*, ap. Connybeare, *Illustrations of anglo-saxon poetry*, p. X. En Allemagne, saint Martin était le patron de la bonne chère, et une foule de chants populaires lui étaient consacrés pendant le moyen âge ; voyez dans Aufsess, *Anzeiger für Kunde des deutschen Mittelalters*, 1832, p. 14 :

Uns hat frode bracht Martin, der milde mann gesalt.

Nous citerons seulement une chanson mi-partie de latin :

Pontificis eximii
in sand Mertens ere
patronique largissimi
den schol wir leben sere.
In cujus festo propere
zu weine werdent moste
et qui hoc nollet credere
der lass die wussen chosten.
Martinus, Christi famulus,
was gar ein milder herre;
ditari qui vult sedule
der volg nach seiner lere.
Et transmittat hic stantibus
die plenning aus den taschen.
et donet sitientibus
den wein in grossen flaschen,
Detque esurientibus
die gueten feisten praten.
gallinas cum cauponibus
wir nemens ungesoten.
Vel pro honore dirigat
die gens und auch die anten,
et qui non bene biberit
der sei in dem panne!

Ap. Hoffmann, *Geschichte des deutschen Kirchenliedes*, p. 167.

Πιθοιγια doliorum apertio festum erat Bacchicum apud Graecos, quale est quod in honorem sancti Martini agitatur ; Henri Estienne, *Thesaurus linguae graecae*. In questo giorno la plebe beve indiscretamente il vino nuovo, con grave offesa del Santo, che fu astinentissimo; Magni, *De' vocaboli ecclesiastici*.

Martinum conviva saturque, et potus adoret :
hunc nobis ritum Gallia prima dedit.

Pontanus, *De festis martinalibus*, l. I.

Quod pietas docuit, pravus usus labefactavit ut ejus invocatione, non ex vini miraculo (voyez Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica*, l. V, ch. 22), ut olim, sed ebrietates ex luxu soleant provenire; Baronius, *Annales ecclesiastici*, année 580. Lorsqu'il pleuvait le jour de sa translation (le 4 juillet 466, suivant Albericus Trium-Fontium, part. I, p. 37), on croyait que le mauvais temps devait continuer pendant quarante jours :

Martini magni translatio si pluviosa det
quadraginta dies continuere solet.

Reliquiae antiquae, t. I, p. 63.

(1) B. R., ms. 1084 (XIe siècle), fol. 51, verso. Cette prose est notée et écrite sans aucune coupure ; nous l'avons divisée de manière à faire ressortir le parallélisme dont nous parlions dans la note précédente, au risque de rendre moins sensible l'assonance en A qui termine toutes les pauses. Les proses de ce genre n'étaient pas fort rares ; nous citerons, comme finissant également en A, les proses pour la fête de Noël, B. R., ms. 1139, fol. 151, recto ; pour l'Avent, ap. Clichtoveus, fol. 149, recto ; pour les saints Innocents, *Ibidem*, fol. 158, recto ; une autre sur la même fête, *Ibidem*, fol. 157, verso, se terminait en E. L'explication de ces préférences se trouve dans un passage de Durand, *Rationale divini officii*, l. V, ch. II, n° 33 : *Neumae* potius fieri solent in E ut in κυριε ἐλεησον, vel in A ut *alleluia*, quam in aliis vocalibus.

Qui in cunis adhuc jacens
servando jejunia (1),
ad papillas coepit
promereri gaudia.

Adolescens amplectatur
litterarum studia,
alienus et immunis
ab omni lascivia.

Felix confessor
cujus fuit dignitatis
vox de coelo nuntia (2).

Postquam provectus
praesulatu sublimatur
ad summa fastigia.

Erat in ejus animo
pietas eximia,
et oppressis impendebat
multa beneficia.

Auro per eum virginum
tollitur infamia (3),
atque patris earundem
levatur inopia.

Quidam nautae navigantes
et contra fluctuum saevitiam luctantes
navi pene dissoluta;

(1) Il y a ensuite dans le ms. *alienus et immunis*; mais comme ces trois mots ne sont pas notés et se trouvent dans un des vers suivants, c'est sans doute une erreur. Le même éloge est donné à saint Nicolas dans les *Heures à l'usage de Langres*, imprimées à Troyes, sans indication d'année et sans pagination :

Dum penderet ad mamillam maris ab infantia,
quarta semel bibit illam atque sexta feria,
ne pes lactis puer illam solveret jejunia.

(2) On trouve également dans une hymne publiée d'après un ms. du XIIIe siècle par M. Mone; *Anzeiger*, 1838, col. 109 :

Ab adolescentia,
vi divina praditus,
jura puerilia
transcendit divinitus :
voluit justitia
(praesul ?) sublimari,
quam vox Christi nuntia
jussit infulari.

(3) Un des quatre Miracles, sur saint Nicolas, publiés par M. Wright, est sur cette bonne action, *Early mysteries*, p. 3 : Tunc quidam convicinus suus, satis nobilis, tres filias suas virgines ob inopiam prostituere cogitur, ut sic infami earum commercio alerat. Quod sanctus comperiit, scelus abhorruit et massam auri pannis involutam in domum ejus per fenestram nocte clam injecit; *Legenda aurea*, fol. VII, verso, goth. s. l. n. d.; Wace en parle aussi dans sa *Vie de saint Nicolas*, v. 81.

Nam de vita desperantes,
in tanto positi periculo, clamantes
voce dicunt omnes una :
O beate Nicholae!
nos ad maris portum trahe
de mortis angustia!
Trahe nos ad portum maris
tu qui tot auxiliaris
pietatis gratia!
Dum clamarent nec (1) incassum,
ecce quidam dicens : Adsum
ad vestra praesidia.
Statim aura datur grata
et tempestas fit sedata;
quieverunt maria.
Ex ipsius tumba manat
unctionis copia (2).
Quae infirmos omnes sanat
per ejus suffragia.
Nos qui sumus in hoc mundo,
vitiorum in profundo

(1) Il y a *nenc* dans le ms. On lit également dans l'hymne que nous avons déjà cité :

Auro dato violari virgines prohibuit
fur in fame, vas in mari servat et distribuit,
(far in fame, vinum siti servat et distribuit?)
timentibus naufragari nautis opem tribuit.

Seignurs, vous alent par mer
de cest baron vez parler,
Qui par tut est tant socurable
et qui en mer est tant aidable.
Mariner par la mer passouent,
de une tere en altre alouent;
Ja estcient en haulte mer
asour quidouent aler.
Si comenca la mer a enfler
a creistre mult et a meller;
Grant vent vint et espesse pluie,
que as mariners mult ennuie;
Granz fu li venz et li orages :
ceheal fu tut li plus sages;
Si despleise lai (*sic*) tormente tun,
ne valeit guerez li plus preuz.
Rompent cordes, depece tref,
fruisent kaviles de la nef.
Dunt comencent tuz a crier,
deu et ces seinz reclamer.
Mult se cleiment cheistif et las;
soveni dient : Seint Nicholas,
Socur nus! Seint Nicholas! Sire!
si teis est com nus oüm dire.
Atant un hom lur apparust
qui od eis en la nef estust.
Si ad tant od eis parle :
Jeo sui que tant me avez apele.
Ignel pas le orage cessat
et seint Nicholas s'en alat.

Wace, *Vie de saint Nicolas*, v. 226.

La *Légende dorée* ajoute *loc. cit.* : Cum autem ad ejus ecclesiam venissent, quam nunquam viderant sine indice ejus cognoverunt imaginem. Ce miracle se trouve aussi dans la Vie en vieille prose française; *Mélanges de la société des Bibliophiles*, 1834, p. 224.

(2) La manière de recueillir ce baume se trouve dans un poëme du Xe siècle, publié dans le *Reliquiae antiquae*, t. II, p. 207 :

Custodes ibi quatuor
inventi sunt in atrio,
Qui extrahunt periculo
liquorem more solito.

jam passi naufragia;
Gloriose Nicholae!
ad salutis portum trahe;
tibi pax et gloria!
Illam nobis unctionem
impetres ad Dominum
prece pia,
qua sanatsi laesionem
multorum peccaminum
in maria.

Prose sur saint Maur (1).

Beatus igitur Maurus, clarissimo genere ortus, Benedicto sanctissimo duodenis (annis?) traditus est nutriendus. Euo.
Qui, dum bonis junior polleret moribus, coepit magistri fortis adjutor semper manere; hunc Benedictus beatissimus prae cunctis dilexit et instruxit. Euo.

(1) B. R. ms. 3778, probablement du Xe siècle. Cette prose est notée et ne se chantait pas de suite; les six premiers couplets se disaient au premier nocturne et les six autres au second. L'exclamation *Euo* qui termine chaque couplet est une véritable notation musicale, comme l'*Aoé* de la *Chanson de Roland*; la conjecture que nous avions avancée dans notre *Histoire de la poésie scandinave*, prolégomènes, p. 489, not. 3, est maintenant un fait positif. M. Michel a cité dans ses *Rapports au Ministre*, p. 51, une suite d'antiennes sur sainte Mildreth qui se terminent par *Euouae*, et nous avons trouvé à la B. R., dans le ms. 3583, dont l'écriture remonte au Xe siècle, une prose irrégulière et notée, dont chaque couplet est terminé par une indication semblable : Beatus Nicholaus, pontificatus infulis decoratus, talem se exhibuit ut ab hominibus admiretur. Euouae.

Ecclesiae linctae frequentans limina sacra pectori mandata condebat sagaciter. Euouae, etc. C'est ce qu'on appelait des *neumes* : Pneuma quod alias *jubilum* dicitur est cantus species, quo non voces, sed vocum toni longius cantando diducuntur et protrahuntur; du Cange, *Glossarium*, s. v° PNEUMA. Pneuma, quae est vox non significativa; Durand, *Rationale divini officii*, l. IV, ch. XXII, n. 3, et l. V, ch. II, n° 32 : inde est quod in quibusdam ecclesiis, in quibus neuma non dicitur, vox non significativa in vocem significativam convertitur. L'imitation des usages ecclésiastiques, qui, comme nous aurons bien des occasions de le remarquer, exerça une grande influence sur les chants populaires, fit même probablement introduire assez souvent les neumes dans la poésie profane :

Imperio Eya
venerio Eya
cum gaudio
cogor lascivire
dum audio
volucres garrire.
In nemore, Eya
sub arbore, Eya
pro tempore
tellus hilaratur,
quae corpore
picto pomposatur.
Per gladium Eya
venerium Eya
judicium
damnat largitatis
quod vitium
notat paroitatis.

Ap. Mone, *Anzeiger*, 1839, col. 290. Voyez aussi l'exemple cité par M. Leroux de Lincy, *Livre des Rois*, introd. p. LXV.

Hic autem post magistrum sic meritis omnes excelluit ut diligeretur carius universis. Euo.

O beata obedientia qua et magistri virtus ostenditur et discipuli meritum comprobatur, et humanos gressus undis ferentibus mirabiliter puerulus liberatus! Euo.

Sanctus denique Maurus dum longius cum fratribus ad opera esset reversus, invenit quendam puerum claudum et mutum in itinere jacentem. Euo.

At ille, piissimus ut erat, lacrymis profusus, in orationem prostratus, hunc sanum et incólumem continuo reddidit. Euo.

Unius tantas Maurus miseratus erumnas, restituit claudo gressum mutoque loquelam. Euo.

Haec autem dum sanctus pater Benedictus audiret, in magna deinceps jam veneratione coepit sanctum Maurum habere quem Deo ita proximum esse videbat. Euo.

Beati Mauri cognita praesentia, caecus precatus ut lumen recipiat, cujus vir sanctus prece motus nimia orando sibi quod deposcit impetrat. Euo.

Vir Domini beatus Maurus, detrahentium sibi justa dolens suppleta, lacrymis et precibus ut eis Dominus misereretur obtinuit. Euo.

Ita per Mauri meritum vini redundat vasculum ut uni quod vix satis est tot sitientes satiet. Euo.

Sancti Mauri compassio solo crucis signaculo a foedo cancri ulcere mire salvavit hominem. Euo (1).

Complainte de David sur Abner, fils de Ner, qui fut tué par Joab (2).

Abner fidelissime,
bello strenuissime,
amor ac deliciae

(1) Les deux derniers couplets se divisaient en quatre vers de huit syllabes : mais il nous a été impossible de trouver aucune espèce de parallélisme dans le rhythme des autres.

(2) Ap. Greith, *Spicilegium Vaticanum*, p. 129. Abailard, l'auteur de cette complainte, naquit en 1079 et mourut en 1142. Il n'appartient ainsi que par sa première jeunesse à l'époque dont nous publions les chants ; mais nous n'avons point cru devoir l'exclure entièrement de cette collection, puisque dans le passage que nous avons cité, p. 167, il dit avoir commencé depuis long-temps (quondam) son recueil de séquences. Quelques savants ont cru qu'Abailard avait écrit ses hymnes en français ; mais il ne faut que lire attentivement le passage où Héloïse en parle pour être persuadé du contraire. Pleraque amatoria, *metro* vel rhythmo composita, reliquisti carmina ; quae pro

militaris gloriae,
quod vis non praevaluit
dolus in te potuit.
Per quem perit sic peritus,
par ejus sit exitus!
nullis dignus fletibus
quos tuus dat omnibus.
Dolus execrabilis,
casus miserabilis,
cogunt ad contemtus
hostem quoque lacrymas,
dissolvitque pietas
mentes adamantinas.

Hostis regni dum fuisti manifestus (1),
semper claris et triumphis sublimatus,
multis damnis nos mulctasti, nulla passus.
Armis potens, consu potens, vir perfectus,
Israelis fortis murus,
vide, mecum inimicus
et amicus eras summus.
Tandem nostris cedens votis, in his fidus (2),
et spe pacis, arma ponis male tutus;

nimia suavitate tam dictamini quam *cantus*, tuum in ore omnium nomen tenebant; *Lettre II.* Des vers métriques ne peuvent avoir été composés en français, et la popularité dont ils jouissaient s'explique par la douceur de leur mélodie. La découverte que l'on a faite à Rome et à Bruxelles d'une assez grande quantité de poésies latines (six à Rome et quatre-vingt-seize à Bruxelles) confirment encore cette opinion. Nous espérions publier quelques pièces inédites; mais malheureusement, lorsque nous sommes allé exprès à Bruxelles, le n° 10158, qui les contient, était prêté à M. Cousin, sur la demande du ministre de l'Instruction publique. Quoique cette bienveillante intervention fût encore plus dans l'intérêt des lettres que dans celui de M. Cousin, et que nous eussions l'autorisation du ministre de l'Intérieur belge, M. Cousin n'a tenu aucun compte du voyage que nous venions de faire, et nous a refusé, par l'intermédiaire de son domestique, de nous communiquer chez lui le ms. d'Abailard. Si M. Cousin, qui a gagné sa réputation d'homme politique par ses travaux littéraires, redevient jamais ministre, nous espérons qu'il retrouvera dans les traditions de ses prédécesseurs le souvenir de la reconnaissance qu'il doit aux lettres, et des égards auxquels ont droit ceux qui les cultivent en ne leur demandant rien que les plaisirs de l'étude.

(1) La division de ce couplet est encore plus incertaine que celle des autres; des pauses régulières semblent le diviser en vers de quatre à six syllabes; mais les rimes eussent été croisées, et dans le reste de la pièce elles se suivent systématiquement deux à deux.

(2) *Fedus* dans Greith, certainement par erreur.

dum timendum tibi credidisti;
peric(u)lis cunctis providisti.
Fide nostra fidens corvusti,
qua de tua vir verax pensasti;
armati qui horruit nomen Abner,
inermi praevaluit tibi Abner,
nec in via congredi tecum ausus
portas u(r)bi(s) polluit per hoc scelus.
Milites militiae ducem tantum
lacrymantes plangite sic prostratum!
Principes justitiae sumant zelum
in tam execrabilem vindicandum (1)!

(1) Les pièces de ce genre sont assez communes; nous en citerons une autre, aussi irrégulière, qui se trouve à la B. R. dans le ms. 4880, dont l'écriture remonte au XIVe siècle; mais elle est certainement bien plus ancienne. Car dans le *Christi Leiden* (ap. Aretin, *Beyträgen*, t. VII, p. 497, et Hoffmann, *Fundgruben*, t. II, p. 245), dont le ms. est du XIIIe siècle, on trouve : Et per heram quiescat (Maria) sedendo et iterum surgat cantando : Planctus ante nescia, etc.; ce qui suppose que ce planctus était trop connu pour avoir besoin d'être transcrit tout au long. Il est intitulé dans notre ms. : Planctus sanctae Mariae, matris Domini, super unicum filium suum pendentem in cruce, quem ipsa dictavit.

Planctus ante nescia,
planctu lassor amplius,
crucior dolore;
orbat orbem radio,
me Judaea filio,
gaudio, dulcore.

Fili, dulcor unice,
singulare gaudium,
matrem flentem respice
conferens solatium.

Pectus, mentem, lumina
torquent tua vulnera;
quae mater, quae femina,
tam felix, tam misera?

Flos florum, dux morum,
venae vena,
quam gravis in clavis
est tibi poena!

Proh, dolor! hinc color
effugit oris;
hinc ruit, hinc fluit
unda cruoris.

O! quam sero deditus!
quam cito me deseris!
o! quam digne genitus!
quam abjecte moreris!

O quis unor (furet?) corporis
fecit tibi spolia!
O quam dulcis pignoris
quam abjecta praemia!

O pia
gratia
sic morientis!
o zelus!
o scelus
invidae gentis.

O vera
dextera
crucifigentis!
O lenis
in poenis
mens patientis.

O verum eloquium
justi Simeonis!
quem praemisit gladium
sentio doloris.

Gemitus, suspiria
lacrymaeque, foris
vulneris indicia,
sicut interioris.

Parcito proli,
mors, mihi soli;
tunc mihi soli
sola mederis.

Morte beata
separer a te
dum modo, nate,
non crucieris. Etc.

Nous ajoutons la nénie d'Abailard, que nous croyons peu connue :

LES RELIGIEUSES.

Requiescat a labore
doloroso et amore!
Unionem coelitum

Cantique de Gottschalk sur la douleur du péché (1).

O Deus, miseri
miserere servi!
Ex quo enim me jussisti
hunc in mundum nasci,
prae cunctis ego amavi
vanitate pasci.
Heu! quid evenit mihi?

flagitavit:
jam iotravit
Salvatoris aditum.

In obscura tumbae cella
alma micat justo stella:
instar ipse siderum
refulgebit,
dum videbit
in fulgore Dominum.

HÉLOISE.

Salve, victor sub corona,
sponse in nitente cona!
millibus cum lacrymis
quem salutat,
tua nutat
vidua in tenebris.

In aeterna mihi junctum
amo dignior defunctum
beatorum socium:
mors piavit
qui (quae?) sanavit
insanatum animum.

Tecum fata sum perpessa:
tecum dormiam defessa
et in Sion veniam!
Solve crucem,
duc ad lucem
degravatam animam.

Sanctae animae, favete!
Consolare, Paraclete!
Audin? sonat gaudia
Cantilena
et amoena
angelorum cythara.

LES RELIGIEUSES.

Requiescant a labore
doloroso et amore!
Unionem coelitum
flagitabant:
jam intrabant
Salvatoris aditum.

Ap. Follen, *Alte christliche Lieder*, p. 129.

(1) B. R., ms. 1154 (XIe siècle), fol. 98, recto. Ce Gottschalk, Godescalch ou Gotheskalk, est probablement l'hérésiarque du IXe siècle qui fut si violemment poursuivi par Hinkmar, archevêque de Reims, et Hraban, archevêque de Maïence, pour ses opinions sur le trinitarisme et la prédestination; voyez Cellot, *Historia Gotteschalci*, et dans le tome premier des Œuvres de Sirmond les lettres d'Amolon à Gottschalk, le livre *De tribus quaestionibus* de Servatus Lupus et les trois lettres de *Hrabanus Moguntinus adversus Gothescalcum*. Au moins trouvera-t-on dans les poésies profanes une chanson dont le rhythme est du même genre qui lui appartient incontestablement, et Sirmond a cité, *loc. cit.*, col. 1478, une petite pièce également monorime, qui précède son épître à Ratramn:

Age, quaeso, perge Clio;
propera, celer virago;
repeda, sagax propago,
cui frater est Apollo;
fer amico ovans Ratramno,
domino, patri, magistro,
calamo metrum impolito
quod ei libens remitto.

Gottschalk était un Saxon, fils d'un comte Bern, qui naquit dans les premières années du IXe siècle, puisqu'il réclama en 829 contre son engagement dans les ordres sacrés. Après avoir été chassé d'Italie comme hérétique, il revint à Maïence en 848, et fut condamné l'année suivante par le concile de Querci à être fouetté publiquement, puis relégué dans le monastère de Hautvilliers, où il mourut après vingt ans de prison, le 30 octobre 868 ou 869, ou même dix ans plus tôt, d'après l'*Annales Ordinis sancti Benedicti*, t. III, p. 125. Albericus Trium-Fontium en parle ainsi: Anno 849. Godescalchus haereticus a Rabano archiepiscopo rationabiliter, ut multis visum est, convincitur; sed tamen in suo perseveravit errore; *Chronicon*, part. I, p. 184. Si l'on s'en rapporte à ce que dit Gottschalk dans son épître à Ratramn, son éduca-

O Deus, miseri
miserere servi!
Tu me, Domine, fecisti
ut servirem tibi;
ego miser te dimisi
et longe abivi.
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Tu me quoque redemisti
de jugo servili,
et ego te non agnovi
nec ad te redivi.
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Mandata quae praecepisti
pro dolo reliqui;
fateor voce lugubri,
nimium deliqui.
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Almam legem quam dedisti,

tion n'avait pas été littéraire : ce qui rendrait encore ses vers plus importants pour le point de vue qui nous occupe :

Nimium metuo tibi respondere, quod imo
In sensu teneo, quia torpeo pectore bruto
Inscitiae plenus, multoque errore volutus,
Sermone incultus, veteri quoque jure so-
[lutus,
Quamlibet hoc modico usus sim sub tempore
[pauco.
Namque magisterio vix uno subditus anno,
Nec didici deinceps, dubiis ambagibus an-
[ceps,
Stultorum princeps, abrupta per omnia prae-
[ceps.
Nemo fuit mihi dux, ideo minime patuit lux.

Ap. Cellot, *Historia Gotteschalci*, p. 417.

Il n'en devait pas moins jouir d'une grande réputation : car Walafrid Strabo disait, dans des vers qui lui étaient adressés :

Cur modo diutius (l. divitiis) mordax testetur
[in amplis
Fama? Tuam miror celare peculia dextram,
Quae pater usuris clemens augenda reliquit.

Au reste, quelques hommes du même nom pourraient aussi avoir composé ce cantique spirituel; un moine, appelé *Gotschalcus* ou *Jotsaldus*, composa une complainte en vers hexamètres sur la mort d'Odilon, abbé de Cluny, qui mourut en 1048; ap. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 329; un Godescalcus, diacre de Liége, écrivit dans le VIIIe siècle une Vie de saint Lambert, et l'on trouve seulement dans l'*Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle III, part. 1, trois personnages du même nom : un abbé de Saint-Bertin, un évêque du Puy, et un frère de Fulcuin, abbé de Lobbe.

benigne, neglexi,
et illa quae vetuisti
avide dilexi.
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Cuncta bona praeterivi
animo libenti,
atque multa mala peregi
pectore ferventi.
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Volontates (l. voluptates) non dimisi;
sed his me addixi,
et ocius me peccati
vinculis devinxi.
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Iram tuam provocavi
crimine frequenti,
ideoque te offendi
offensa ingenti.
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Sed quid plura dicam tibi,
o pia lux saecli?
Malo quoque quae permisi
cuncta miser feci.
Heu! quid evenit mihi!

O Deus, miseri
miserere servi!
Ergo jam succ[urre fl]enti,
Domine, clienti,

scelera tibi fatenti,
veniam petenti.
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Affer opem indigenti.
Jam manu clementi,
vulneraque detegenti
medere languenti.
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Subveni te invocanti
et in te speranti;
dextram da quam redemisti
jam periclitanti.
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Interea omnes sancti,
cohaeredes Christi,
exorate prece dulci
pro me infelici!
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Alma tu, Maria, tui
virgo mater Dei,
interventu nunc salubri
memor esto mei!
Heu! quid evenit mihi?

O Deus, miseri
miserere servi!
Sancte Michaël, insigni
supplicato regi;
deprecamur atque (l. deprecaminique) cuncti

angelorum chori.
Heu! quid evenit mihi?
O Deus, miseri
miserere servi?
Claviger quoque praecelsi
sancte Petre regni,
socios adjungens tibi
preces funde patri!
Heu! quid evenit mihi?
O Deus, miseri
miserere servi!
Martyrumque gloriosi
beatorum globi,
flagitate pro miselli
peccatis alumni!
Heu! quid evenit mihi!
O Deus, miseri
miserere servi!
Patriarchae quin electi
et prophetae sancti,
suffragamini petenti
precibus clienti!
Heu! quid evenit mihi?
O Deus, miseri
miserere servi!
Virgines o clarae, vestri
per amorem sponsi,
memoramini nunc mei,
delictis oppressi!
Heu! quid evenit mihi?
O Deus, miseri
miserere servi!
Insuper vos, summi Dei
confessores almi,
opem ferte, precor, mihi;
orate instanti!
Heu! quid evenit mihi?

Cantique du pécheur repentant (1).

Ad te, Deus gloriose, rerum factor omnium,
lacrymosis clamo gemens et amaris vocibus :
poenitenti, Christe, da veniam!
Brevis est haec vita nimis et plena miseriis;
quam secutus, ad coelestem non levavi animam :
miserere mei, piissime!
Confundor et erubesco ante tuam faciem,
cum recordor quanta feci coram te peccamina :
ab inferno, Christe, nos libera!
Delectatus voluptate carnis, vixi reprobe;
non quaesivi voluntatem tuam digne facere :
poenitenti, Christi, da veniam!
Epulando resolute, me nefandis pollui;
deceptoriis et blandis corpus meum subdidi :
miserere mei, piissime!
Feci malum plusquam omnes viventes in saeculo,
unde tuum supplex posco jam Deus auxilium :
ab inferno, Christe, nos libera!
Gloriosam majestatem et tuam potentiam
collaudant, adorant cuncti, quam tremunt archangeli :
poenitenti, Christe, da veniam!
Haec est ura (via?) nam salutis te Deum cognoscere,
te pro malis exorare unumquemque propriis :
miserere mei, piissime!
Justus es judex et pius et rectum judicium;
in furore tuo, precor, ne me, Deus, arguas :
ab inferno, Christe, nos libera!
Karo omnis ad examen veniet terribile,
ubi justi exultabunt et moerebunt impii.
poenitenti, Christe, da veniam!

(1) B. R., ms. 1154, fol. 102, recto. Deux autres cantiques sur ce sujet se trouvent dans le même manuscrit. Le premier est intitulé *Versus confessionis de luctu poenitentiae;* il est alphabétique et accompagné de notations musicales; fol. 99, verso :

Ad coeli clara non sum dignus sidera
levare meos infelices oculos,
gravi depressos peccatorum pondere :
parce, Redemptor!
Bonum neglexi facere quod debui;
probrosa gessi sine fine crimina;
sedes petravi nullo dignum termino :
subveni, Christe. Etc.

Luctu plena dies illa et amara reprobis !
dies irae, dies illa, dies et caliginis !
miserere mei, piissime !
Moeror gravis homicidas et raptores, perjuros,
ebriosos atque molles occupabit pariter :
ab inferno, Christe, nos libera !
Non superbi ac discordes, odiosi, lubrici,
detractores et manduces (l. mendaces) diem hanc effugient :
poenitenti, Christe, da veniam !
Obstupebunt et murcescent (l. marcescent) omnes illic invidi ;
concremabit et avaros ultrix flamma divites :
miserere mei, piissime !
Plectet ignis duros corde et tempestas valida ;
justi autem laetabuntur coram summo judice :
ab inferno, Christe, nos libera !
Qui ex tota mente sua dilexerunt Dominum
hi gaudentes conregnabunt illi in perpetuum :
poenitenti, Christe, da veniam !
Rex et dicet : Maledicti, ite vos in tartarum ;
Sanctis vero : Benedicti, venite ad gloriam :
miserere mei, piissime !
Sic claudentur tenebrosi (l. tenebroso) peccatores carcere
et ardebunt ut dampnantis (l. damnati) cum stridore dentium :
ab inferno, Christe, nos libera !
Tune electi ad promissam ibunt laeti patriam,
ubi vitam sempiternam habebunt cum angelis :

Ce cantique est aussi à la Bibliothèque de Berne, dans un manuscrit dont l'écriture est du IXe siècle (voyez Sinner, t. I, p. 161) et a été attribué à saint Hilaire de Poitiers par les Bénédictins, dans l'édition de ses *Œuvres* qu'ils ont donnée en 1693, col. 1214. La latinité et la prosodie sont trop défectueuses pour que nous l'attribuions à saint Hilaire sans quelque preuve positive. On ne peut d'ailleurs lui refuser une haute antiquité :

Ymnum fideli modulando gutture,
Arium sperno, latrantem Sabellium ;
assensi nunquam grunienti Simoni
aure susurra.

Le second est en quatrains ; les vers ont huit syllabes et sont souvent liés par une rime ; le refrain, ou plutôt le chœur, change comme dans le cantique que nous publions dans notre texte. Voici les deux premiers couplets, fol. 104, recto :

Anima nimis misera,
infelix, scelestissima,
probrosa gessisti omnia,
tormenta lues pessima ;
lugenda nimis quia aeternis es
torquenda cruciatibus.
Brevi pro luxu saeculi
plorabis in perpetuum
frustraque ab imo pectoris
altis gemes suspiriis :
succurre, Christe, qui benignus es
et da misericordiam !

L'observation de la règle des élisions mon-

poenitenti, Christe, da veniam !
Vita illa dies (l. Deus) erit, pax atque securitas ;
quem videbunt congaudentes, facie ad faciem :
miserere mei, piissime !
Xriste, rerum fabricator et redemptor omnium,
suscipe vocem clamantis, ad te quaeso, miseri :
ab inferno, Christe, nos libera !
Ymnos tibi ut acceptos valeam persolvere,
da misello de peccatis veram indulgentiam !
poenitenti, Christe, da veniam !
Zelo tuo pectus meum fac ardere jugiter,
ne flamma gehennae meam unquam urat animam !
miserere mei, piissime !
Luctuosum scripsi rhythmum querelumque fletibus ;
quo finito mecum, omnes clament quoque singuli :
ab inferno, Christe, nos libera !

Histoire de Judith et d'Holoferne (1).

Anno tertio in regno cum esset et decimo,
Nabuchodonosor coepit excitare praelia
contra gentes atque regna usque Hierosolymam.
Holofernem accersivit principem militiae ;
exi, ait ; contra gentes occidentes praelia ;
manus tua nulli parcat, nec indulgeat gladium.
Tunc vocavit Holofernes duces et satellites,
magistratus et tribunos, cunctos sagittarios,
debellandas multas gentes, venit ad Bituliam (2).
Hanc in urbem Judaeorum venerat multitudo (3) ;
deum coeli adorabant salvatorem omnium,
respuebant (resistebant?) Holoferni fortiter in praelio.

tre que ce poëme n'appartient pas entièrement à la poésie populaire. Dans la préface de son livre, Leyser cite comme perdu un poëme *De poenitentia*, par Vergundus, qui est probablement un de ceux dont nous venons de parler.

(1) B. R., ms. 1154, fol. 135, recto. Quoiqu'il soit divisé en tercets réguliers, ce fragment n'est plus lyrique dans le sens véritable du mot ; comme les autres pièces religieuses qui vont suivre, il appartient bien plus à la poésie narrative.

(2) Aujourd'hui Saphat dans le pachalic d'Acre ; nous avons conservé l'orthographe du ms. ; mais on trouve plus souvent *Bethulia*, quoiqu'il n'y ait pas en grec de thêta.

(3) Il y a dans le ms. *erat multitudinem*.

In jejunio et fletu et in saccis asperis (1)
erat populus afflictus; deprecabant Dominum
ut de manu hostis suos liberaret famulos.

Quadam die Holofernes in furore nimio
coepit dicere ad suos : Quis est iste populus
atque gens quae se non flectit nostro sub imperio?

Tunc Achior sic ex illis unus coepit dicere :
si digneris me audire servum tuum, Domine,
ego dico veritatem quam de illis sentio.

Est Deus, et non est fortis praeter illum alius
cui semper serviebat ista generatio;
absque arma (l. armis), absque scuto triumphat in praelio.

Nam pro illis decem plagis condemnavit Egyptum,
Faraonem mari Rubro mersit cum exercitu,
manna(m) dedit in deserto et de petra flumina.

Quod si illi Deo suo sine offensa serviunt,
Notum sit tibi quod illis nil nocere poteris,
nisi eos Deus suus pro peccatis deserat.

Quo audito, Holofernes indignatus dixerat :
Quia ausus est laudare Hebraeorum populum,
una hora te cum illis meus perdat (perdet?) gladius.

Tunc Achior vinctum misit ad urbem Bituliam;
circumdabat ejus raros fontes atque flumina
ut in siti Judaeorum perderet prosapiam (2). (Caetera desunt.)

Miracle de saint Nicolas (3).

In Lyciae provincia fuit quidam Christicola,

(1) Cilices; saint Jérôme emploie aussi *saccus* dans ce sens.

(2) Il y a dans le même ms., fol. 110, verso, un fragment du même genre écrit aussi en vers trochaïques, dont le sujet est la résurrection de Lazare; seulement les vers sont réunis en quatrains :

Fuit Domini dilectus, languens a Bethania,
Lazarus beatus, sacris olim cum sororibus
quas Jesus, aeternus amor, diligebat pluri-
[mum,
Martham simul et Mariam felices per sae-
[cula.

Haec Maria fuit illa Domini gratissima,
quae unguenti pretiosi rore, mixti balsami,
ante diem festum paschae libram nardi pis-
[tici
fracto fudit alabastro, corpus unxit Domini.

Le même poëme se trouve dans la Bibliothèque Laurentienne; Bandini (*Catalogus codicum latinorum Bib. Laurentianae*, t. II, col. 49. Le rédacteur du catalogue des mss. de la B. R. l'attribue à saint Paulin; mais il ne se trouve point dans l'édition de Madrisi.

(3) Ce curieux poëme, dont le manu-

Post transitum sanctissimi Nicholai pontificis,
Hic de multis divitiis ad paupertatem rediit;
Cujus pressus miseriis quemdam Judaeum adiit,
Rogans ut aurum misero accommodaret mutuo,
Unde posset adquirere victum sine dedecore.
Tunc Judaeus pacifice dat responsum Christicolae :

scrit est de la fin du Xe siècle, a été publié par M. Wright, *Reliquiae antiquae*, t. II, p. 199. Chaque vers a seize syllabes divisées en deux hémistiches égaux par une rime que remplace quelquefois une simple assonance. La pause grammaticale qui se trouve presque toujours à la fin de chaque distique pourrait faire croire que l'intention de l'auteur était de composer des quatrains de huit syllabes; ce serait alors la même mesure que celle du *Sacerdos et Lupus*, du *Gallus et Vulpes* et de l'*Unibos*, qui ont été publiés dans le *Lateinischè Gedichte des X und XI Jh.* Mais nous avons des vers semblables qui ne sont point réunis en strophes; telle est par exemple la prière à la Sainte-Trinité (B. R., fonds de Saint-Victor, n° 537, fol. 1, recto) attribuée à Abailard par Martenne, *Amplissima collectio*, t. IX, col. 1092, et par Beaugendre à Hildebert, *Opera*, col. 1337 :

Alpha et ô, magne Deus! Heli, Heli, Deus [meus!
Cujus virtus totum posse, cujus sensus to- [tum nosse,
Cujus esse summum bonum, cujus opus [quidquid bonum.
Super cuncta, subter cuncta, extra cuncta, [intra cuncta;
Intra cuncta nec inclusus, extra cuncta nec [exclusus,
Subter cuncta nec subtractus, super cuncta [nec elatus. Etc.

Nous citerons encore le *Cambriae epitome* qui se trouve dans le *Polychronicon* de Ralph Higden, et qui a été réimprimé plusieurs fois à part, notamment dans le *Remaines concerning Britaine* de Camden. Le rhythme sur les vanités de ce monde, attribué, probablement sans raison, ainsi que l'a remarqué Leyser, p. 180, à saint Columban (Columbkill), qui mourut en 615, se prêterait encore moins à cette division, puisque, au lieu d'avoir des rimes intérieures à l'hémistiche, les vers, quoique longs de quatorze syllabes, sont liés deux à deux :

Mundus iste transit et quotidie decrescit;
nemo vivens manebit, nullus vivens remanet.
Totum humanum genus ortu utitur pari, [sit,
et de simili vita fine cadit aequali.
Differentibus vitam mors incerta surripit;
omnes superbos, vagos, moeror mortis cor- [ripit.

Usher; *Veterum epistolarum hibernicarum sylloge*, p. 9.

Bosco a publié dans le *Bibliotheca Floriacensis*, t. II, p. 154, une hymne sur sainte Marie-Madeleine dont, suivant lui, le ms. remonte au moins aux premières années du XIe siècle; et la réunion ordinaire de longs vers en tercets rend assez probable l'existence de consonnances intérieures :

Dum pietas multimoda, Deus gubernans [omnia,
per virginem puerperam, formam sumpsit [set carneam,
in hujus mundi area, grana devit vitalia.
Editus absque macula, mundi piavit sce- [léra,
devicto mundi principe, spem nobis dedit [veniae;
testantur evangelica divinitus eloquia.

Au reste, l'idée que nous attachons au *vers* nous rend cette division à peu près indifférente; et, quelle que soit la manière la plus convenable d'écrire cette espèce de rhythme, elle donna probablement naissance à la mesure de nos vieux fabliaux. La rime plate se trouve aussi dans l'hymne paschale de saint Fulbert, *Chorus novae Hirusalem;* dans celle de saint Pierre, fils de Damien, *Paschalis festi gaudium;* dans le *Mysterium conversionis beati Pauli*, ap. *Mélanges de la Société des Bibliophiles*, 1834, p. 139; dans la petite pièce *De sancto Petro Martyre*, ap. *Reliquiae antiquae*, t. II, p. 20, et dans la paraphrase allemande de l'*Ave, maris stella*, ap. *Diutisca*, t. II, p. 294. Saint Nicolas fut évêque de Myre en Lycie, probablement dans le IVe siècle.

De Patras fu nee (*sic*), de une cite noble et riches d'antiquite.

Wace, *Vie de saint Nicolas*, v. 43.

Quidquid a me petieris, cito habere poteris ;
Si vis aurum recipere, fidejussorem tribue
Vel tale vadimonium quod sit valens ad debitum.
Nullus est, inquit, proximus, qui de me sit sollicitus,
Sed altare pontificis dabo in loco pignoris,
Ut si ingratus fuero et tua non reddidero,
De me vindictam faciat, quae omnibus appareat.
Dixit Judaeus perfido : Nicholaum non respuo ;
Nam in ejus praesentia nulla latet fallacia (1).

La Vie en prose dit, comme la légende latine : Mes sires sains Nicholais fu nes de haute lignie de la cite de Pathere ; *Mélanges des Bib.*, 1834, p. 217. *Patera*, le *Patara* de Tite-Live et l'*Arsinoe* de Strabon, était en Lycie, à l'embouchure du Xante. Dès le VIe siècle, on rendait un culte public à saint Nicolas, et sa réputation s'était étendue bien au loin, puisqu'il y a, dans un ms. du XIIe siècle de la Bib. d'Alençon, un *Récit de miracles arrivés en Normandie par l'intercession de saint Nicolas* (ap. Ravaisson, *Rapport au Ministre*, p. 259) ; son histoire a été écrite par D. Delisle, 1745, in-12. Les Vies des Saints (*Historiae propriae Sanctorum*) étaient une des lectures favorites du moyen âge, comme le prouvent la grande quantité que nous en possédons dans presque toutes les langues européennes (voyez notre *Histoire de la poésie scandinave*, prolég., p. 310, note 2) et des témoignages encore plus positifs :

Libenter, presbyteri, mane vigilate ;
quam leve sit Domini jugum degustate,
distincte per ordinem psalmos decantate,
saepe laborate, *Vitas Patrum* recitate.
De diversis ordinibus hominum, v. 129.
Ap. M. Wright, *Poems attributed to Walter Mapes*, p. 233.

On se contentait généralement, comme dans la pièce que l'on va lire, d'une sorte de rhythme grossier. Le passage si souvent cité sur Thibaud de Vernon ne permet pas d'en douter : In communis linguae usum satis facunde retulit, ac. sic ad quamdam tinnuli rhythmi similitudinem urbanas ex illis cantilenas edidit ; ap. *Acta Sanctorum Ord. s. Benedicti*, siècle III, part. I, p. 370. Ces cantiques n'étaient point en langue vulgaire, comme on pourrait le conclure de la version de l'*Annales Ordinis sancti Benedicti*, t. IV, p. 334 : in vulgarem linguam rhythmice transtulit. Au milieu du XIe siècle, la poésie des langues romanes n'était pas si commune (*multorum acta Sanctorum*), et l'expression du *De miraculis sancti Wulframni* n'est qu'une variante inintelligente du passage de l'*Acta : In communis linguae usum*. Du latin littéraire dans lequel les Vies étaient écrites (*a sua latinitate*), Thibaud les mit dans ce latin populaire que saint Augustin recherchait déjà en composant son chant contre les Donatistes. S'il s'était agi de chants en langue rustique, l'auteur n'eût pas dit : *urbanas ex illis cantilenas edidit*, car on lit dans Leyser, p. 869 :

Rustica sic fiunt urbana ; vetusta, novella.
Galfridus de Vinosalva, *Poetria nova*. v. 123.

Nous devons cependant reconnaître que *cantilena* se prenait quelquefois dans un sens purement musical, comme dans la description que Cassiodore nous a donnée de l'orgue : Et ut eam modulatio decora componat, linguis quibusdam ligneis ab interiore parte construitur, quas disciplinabiliter magistrorum digiti exprimentes grandisonam efficiunt et suaviss imam *cantilenam ; Opera*, t. II, p. 501, éd. de 1679 ; voyez aussi ci-dessus, p. 94, not. 2.

(1) La confiance du juif tient à la réputation de saint Nicolas, qui, peut-être parce que les premiers évêques étaient en même temps magistrats, passait pour préserver des voleurs (voyez le *Jeus de saint Nicolas* par Jean Bodel) ; encore maintenant les bonnes femmes l'invoquent en Normandie pour retrouver ce qu'elles ont perdu. On lit dans le *Ludus super iconia sancti Nicholai* par Hilarius :

Nicholae, quidquid possides,
hoc in meo misi teloneo :
te custodem rebus adhibeo,

Tali pacto Catholicus aurum recepit callidus ;
Qui in paucis temporibus effectus est ditissimus.
Tandem ille qui praestitit debitorem commonuit
Ne diutius differat reddere quod acceperat.
Ad haec ille : quod habui jam diu est quod reddidi ;
Tu habes et nunc repetis quasi nondum receperis.
Tunc Judaeus expalluit, et admirans ingemuit,
Nicholaumque invocat ne hoc inultum sufferat.
Si jusjurandum feceris super altare praesulis,
Quidquid cogor exigere floccipendo amittere.
Christianus excogitat qualiter hunc decipiat ;
Aurum includit concavo quod debebat in baculo.
Judaeo fraudis nescio istud aurum cum baculo
Ad portandum committitur, sicque dum fallit fallitur (1).
Tali fretus astutia, perjurare non dubitat,
Ut innocens appareat et verum sit quod dixerat.
Immemor beneficii, jurat quod aurum reddidit ;
Quasi victor exhilarat, redire vult ad propria ;
Sed cum venit ad bivium, oppressus somno nimium,
Ire ultra non potuit, supinus ibi jacuit.
Per viam ipsam pariter plaustrum ducebant homines ;
Clamant, monent ut fugiat, ne dormiens intereat.
Jacet ille culpabilis velut lapis immobilis,
Donec rota volubilis ventrem cum ligno conterit.
Tunc apparet dolositas quae in ligno latuerat,
Morsque stulti tam subita falso jurasse comprobat.
Advolans fama exiit, aures Judaei percutit,
Nuntians quod acciderat de morte tam terrifica.

serva quae sunt ibi.
Meis, precor, adtende precibus ;
vide nullus sit locus furibus ;
pretiosis aurum cum vestibus
ego trado tibi.
Versus et ludi, p. 34.

L'auteur anonyme d'un miracle sur le même sujet a employé des expressions semblables :

Ergo rerum te mearum servatorem statuo ;
tuque bonus (bonis ?) praesens domus excu-
[ba dum abero ;
ad quam seram nunquam feram te custode
[credito.
Ap. Wright, *Early mysteries*, p. 11.

Une friponnerie semblable est jugée par Sancho Pança dans son gouvernement de Barataria, *Don Quixote*, part. II, ch. 45, t. V, p. 412, éd. de Clemencin. Probablement Cervantes en avait pris l'idée dans le *Legenda aurea* de Jacobus de Voragine, ou dans le *Flos Sanctorum* de Ribadeneira ; elle se trouve aussi dans la Vie de saint Nicolas en vieux français, p. 255, et figurait sur les vitraux des églises du moyen âge ; Langlois, *Essai historique et descriptif de la peinture sur verre*, p. 116 et 117.

O Nicholae, praesulum decus et honor omnium,
Jam diu est quod comperi te esse servum Domini.
Tua maxima bonitas atque fortis justitia
Compellit me judaicam relinquere perfidiam.
Amodo jam Christicola fiam per tua merita,
Ut possim tecum perfrui aeternae vitae gaudiis;
Id precor ut, qui merito migravit ex hoc saeculo,
(Tu) hunc vitae restituas, ne corruat in tartara (1).
Modo fit exorabilis Nicholaus mirabilis;
Ad vitam functum revocat, qui mox aurum restituat.
Totus mundus hoc audiat, Nicholaumque diligat,
Qui rectam tenens regulam nullam amat fallaciam (2).

Légende par saint Fulbert (3).

In vitis patrum veterum quiddam legi jucundum;
Exemplo tamen habile, quod vobis dico rhythmice.

(1) Il n'y a de lisible dans le manuscrit que *unc;* nous avons ajouté *Tu* au texte de M. Wright pour compléter le rhythme. Le premier mot de la ligne suivante, dont on ne distingue plus que la finale o, nous a semblé aussi devoir être plutôt *modo* que *tanto*.

(2) Voici comment Wace raconte le même miracle :

Dist vus ai de cest paien;
ore redirum de un Cristien,
En quele guise il volt deceiver
li Judeu a qui dust aver.
Unz Cristienz povres esteit,
d'or et d'argent mester aveit.
A un Juen (l. Judeu) vint, si lui dist
de son besoing, cunsail requist
Que aveir voleit enprenter,
mes n'aveit gaiges a doner.
Li Judeu ben le conseillat,
sur sa fei aveir lui prestat
Et un image en gage prist
seint Nicholas, que cil le mist,
Que a lur mester iert leve
et de grant manere honure.
La vint le terme de l'aver rendre;
cil qui l'out ne volt terme prendre,
Nel rendi, ne terme n'en prist.
Li Judeu vint et si li dist
Que ore son aveir li rendist.
Cil neiat et tut escondist.
Ceo dist que ren ne li deveit
ne nule ren ne li rendreit.
Tant fu la parole menee
et de ambes deux parz grantee
Que si cil jurer voleit
sur l'image qui plege esteit;
Qu'il tut quite le clamereit:
cil le ottriat que le freit.
Ore entendez del Cristien,
coveitise feit meinte ren:
Tut ceo qu'il deveit rondement
out ensemble estreitement;
Si l'enclost en un baston,
puis si liad si environ
Que nuls homs ne s'aperceut
que ja aveir dedenz i feut.
Quant vint la terme de la lei,
son baston portat avec sei.
Quant al jurer se aprimast,
al Judeu at pouin li liverast;
Puis jurast qu'il lui rendeut.
tut iceu qu'il lui deust.
Après iceo prist son baston,
si s'en torna vers sa meison.
Li Judeu fu dolenz et laz,
asez maldit seint Nicholas;
Mult le blamout et si criout
qu'il n'ert pas tel cum hom contont.
Quant li Cristien s'en alout
od son baston qu'il enportout,
A chemin tel someil li prist,
que il mourust, s'il ne dormist.
Einz el chemin dormir l'estut,
en travers la rue si se jut.
Estes-vus iloc un char errant;
le bover qui vindrent devant
Ne porreint li hum tresturner,
ne les boes del char arrester.
Sur le dormant le char passat,
mort fu, et le baston brisat
Et l'or que dedenz est chai.

Vie de saint Nicolas, v. 726.

(3) *Opera varia*, p. 183. Saint Fulbert était évêque de Chartres, et mourut

Johannes, abba parvulus statura, non virtutibus,
Ita majori socio quocum erat in heremo,
Volo, dicebat, vivere sicut angelus secure,
Nec veste, nec cibo frui, qui laboretur manibus,
Respondet frater : Moneo, ne sis incoepti properus (1),
Quod tibi postmodum (*sic*) sit non coepisse satius.
At ille : Qui non dimicat non cadit neque superat;
Et nudus heremum (*sic*) interiorem penetrat.
Septem dies, gramineo nix ubi (l. vix ibi ?) durat pabulo
Octava, fames imperat ut ad sodalem redeat;
Qui sero clausa janua, tutus sedet in cellula,
Cum minor voce debili appellat : Frater, aperi;
Johannes, opis indigus, notis assistit foribus,
Ne spernat tua pietas quem redigit necessitas.
Respondet ille deintus : Johannes factus [est] angelus,
Miratur coeli cardines, ultra non curat homines.
Foris Johannes excubat; malamque noctem tolerat,
Et praeter voluntariam hanc agit poenitentiam.
Facto mane recipitur, satisque verbis uritur;
Sic intentus ad crustula fert patienter omnia.
Refocillatus Domino grates agit ac socio;
Dehinc rastellum bracchiis tentat movere languidis,
Castigatus angustia de levitate nimia.
Cum angelus non potuit, vir bonus esse didicit.

Légende de Bonus (2).

Praesul erat [quidam] Deo gratus, ex Franc[or]um genere natus;
Bonus erat ei nomen, quod designat bonum omen.

en 1029; mais il est fort probable qu'il avait composé ses poésies avant d'être élevé à l'épiscopat, et par conséquent au plus tard dans les premières années du XIe siècle.

(1) Le rhythme change : au lieu d'être intérieure, la rime est finale. C'est un nouvel exemple du peu d'importance qu'on attachait à la forme de la versification; comme nous l'avons déjà dit, on ne lui demandait que de marquer d'une manière sensible la différence de la poésie avec la prose; voilà pourquoi on imitait si facilement les versifications étrangères.

(2) Ce petit poëme, dont les premiers vers avaient été publiés dans l'*Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 327, est dans un ms. du XIe ou XIIe siècle de la Bibliothèque de Gottweig, près de Linz; nous en devons une copie à l'aimable obligeance de M. Ferdinand Wolf. Ce morceau est surtout remarquable par la richesse des rimes, qui, excepté dans les deux derniers vers, ont constamment deux syllabes. Albericus Trium-Fontium en parle à l'année 764 : De eodem sancto Benito habetur ille narratio rhythmica in Miraculis beatae Mariae quae sic incipit :

Iste Dei juxta legem custodivit suum gregem ;
Sanctitatis dans exemplum, Michael petiit templum (1).
Solus [loco] in obscuro orat, Dom[i]num puro corde rogat,
Planctus agit, pectus tundit, inter fletus preces fundit;
Quo convenit plebs, abscedit, et ad sua quisque redit;
Iste solus ibi jacet ut divinae laudi vacet.
Custos loca perscrutatur ne quis ibi relinquatur :
Hic manere solus audet, nec se posse capi gaudet.
Dum ex corde Deo psallit, perscrutantes servos fallit;
Hi recedunt, iste plorat et culparum memor orat.
Hora (*sic*) nocte intempesta, dum revolvit sua gesta,
Dum amaros agit planctus, angelorum audit cantus;
Oblectatur dulci melo, descendente quasi coelo :
Namque vocum verba audit, memorique corde claudit;
Admiratur tanto sono, tam suavi gaudet tono.
Dum [de]precatur Dei numen, videt late fusum lumen
Et coelestis adest coetus, unde virum subit metus.
Angelorum chorus praeit et vexilla sacra vehit;
Subsequuntur Sancti Dei quos precantur omnes rei,
Inceditque sic festiva virgo mater sicut diva,
Quae rogaret quis cantaret vel quis missam celebraret :
Bono, inquit, hoc concedo, illum enim dignum credo.
Verba praesul audiebat seque tremens retrahebat;
Ipse lapis credens ei servans (servat ?) signum hujus rei.

Praesul erat Deo gratus, ex Francorum ge-
[nere natus ;
Bonus erat ei nomen, quod designat bonum
[omen.

(1) Les pélerinages étaient si communs pendant le moyen âge, qu'il y avait un mot particulier pour exprimer chaque espèce différente. Chiamansi *Palmieri* inquanto vanno oltra mare, laonde molte volte recano la palma ; *Peregrini* inquanto vanno alla casa di Galizia ; *Romei* inquanto vanno a Roma ; Dante, *Vita nuova*, p. 80. La victoire de saint Michel sur le Diable, dont on croyait la malveillance toujours à l'œuvre, lui fit attribuer la plus grande influence, même sur les félicités temporelles :

Angelum, pacis Michaël, ad istam
coelitus mitte, rogitamus, aulam,
nobis ut, crebro veniente, crescant
prospera cuncta.

Ap. Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, p. 218.

On eut donc pour lui une dévotion toute particulière, et l'auteur d'un poëme *De Maria virgine* va jusqu'à dire qu'il dépendait de lui d'empêcher la mort du Christ :

Ubi nunc Michaël, qui tam egregio
Draconis angelos devicit praelio ?
Christus a noctuis (*sic*) datur supplicio
et fugit Michaël : an caret gladio ?

Poems attributed to W. Mapes, p. 205.

De nombreux pèlerins visitaient son temple près d'Avranches ; Berceo le décrit avec une exactitude qui décèle un témoin oculaire :

San Migael de la Tumba es un grand mo-
[nasterio ;

Statim Sancti Bonum quaerunt et quaesitum invenerunt,
[Quem] indutum vestem praeclaram (l. quem) ducebant (1) contra
[aram.

Sic coelesti veste dives stabat inter coeli cives;
Patriarchae hunc ducebant et prophetae praecinebant,
Incedebat sic deductus, memor tamen sui luctus,
Et accedens aram petit, quam cum Sanctis ante stetit;
Hinc, suscepta manu pura, ipse offert Deo thura.
Resonabant dulces meli, percinente turba coeli.
Ut divinum opus digne vir peregit et benigne,
Virgo mater ei vestem, pro mercede dat coelestem;
Agit grates, reddit vota, laudat Deum mente tota,
Et quam sibi virgo dedit sumit vestem et abscedit.
His occulte ita gestis, crevit fama datae vestis:
Ille quidem nihil celat et quod vidit hoc revelat.
Alter quidam, credens male, [pro]mereri se quiddam tale,
Praecessoris ad exemplum, illud enim petit templum;
Intrat solus valde sero [et] hebetatus velut mero,
Jacet (l. humi) quasi fessus, gravi somno fit depressus.
Hinc aurora lucem dedit et cum somno nox recedit,
Capiteque vix erecto, se in suo videt lecto (2),
Signo crucis se munivit, thalamoque sic exivit.
Spectat servos et salutat, et errasse sese putat;
Tandem praesul in se redit, vocat illos et consedit,
Quodque secum fuit gestum suis facit manifestum.
O! quam pia [et] quam benigna [est] et laudari vere digna
Mater Christi, sed intacta cujus mira sunt et facta,
Quae, sic parcens negligenti, sanum reddit suae genti,
Malens illum poenitere quam pro culpa mox delere!
Bene autem vigilantem, nec incassum excubantem

El mar lo cerca todo, elli jace in medio.
Milagros de nuestra Señora, st. 317.

Cerca una marisma, Tumba era clamada,
faciase una isla cabo la orellada,
facia la mer por ella essida è tornada
dos veces en el dia, o tres à la vegada.
Ibidem, st. 433.

Voyez, sur la popularité des pèlerinages au Mont-Saint-Michel, Desroches, *Histoire du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 107, 151, 152.

(1) Il y a dans notre copie *duebant*.

(2) Un ms. du Mont-Saint-Michel, écrit probablement à la fin du Xe siècle, que l'on conserve à la Bib. d'Avranches sous le n° 54, raconte cette aventure d'une manière différente; saint Michel lui dit: Surge, ecclesiamque egredere, et prout poteris satisfac. Trois jours après il était mort.

Sic dilexit ut coelestem largiatur ei vestem,
Volens eum celebrare, opus Dei salutare.
Ne quis putet esse commentum, ecce argumentum (1).
Durat adhuc vestimentum, nullum ferens detrimentum ;
Alumnensis [est] urbs praedives (l. est), quae multos habet cives,
Orienti tota patens, Occidenti partim latens,
Fama sui (*sic*) satis clara, belli quidem non ignora,
Clarus Mons (2) haec nuncupatur ; apud eam reservatur
Illa Boni bona vestis, raro visa nisi festis.
Suavissimi odoris et nitissimi (l. ditissimi ?) [est] coloris ;
Modus quoque lenitatis, sed (l. est) mirae levitatis,
Modus quoque contexturae et cujus sit creaturae,
Tam abintus quam extrorsus ignoratur quidem prorsus.
Dominus quidem Her[e]bertus Norwacensis (3) est expertus,
Qui dicebat se vidisse hanc et manu palpavisse.
Ergo qui non credis vere [istam] rem ut dico se habere,
Vade et fac tibi fidem, vestem hanc videns ibidem.
Et cum tibi fiet satis laude (l. sanctae) Trinitatis,
Enarrare tunc memento corde puro et attento.
Verum ne obliviscaris Stellae maris salutaris,
Cujus donis non privatur quisquis ei famulatur ;
Ipsi quoque nato ejus salus, honor, laus et virtus :
Amen, amen, fiat, fiat, quisquis ista legit, dicat.

Cène de saint Cyprien (4).

. . . . . it, Maria intulit.
Simon Petrus prior bibit, deinceps apostoli,

(1) Probablement il faut restituer ainsi ce vers :
Ne quis hoc esse commentum putet, ecce [argumentum.

(2) Il y avait dans les Gaules trois villes de ce nom : Clermont en Auvergne (Arverna, Augustonemetum, Gergovia, Νεμωσσος) ; Clermont en Beauvoisis, et Clermont en Argonne ; mais la désignation précédente *Alumnensis urbs*, peut-être *Alumensis*, du pays d'Aunis, ne conviendrait à aucune.

(3) Nous ne savons non plus quelle est cette ville ; *Norwich* s'appelait *Nordovicum* et *Venta Icenorum*.

(4) Ap. Endlicher, *Catalogus codicum philologicorum latinorum Bibliothecae Palatinae Vindobonensis*, p. 296, d'après un ms. du Xe siècle. Ce fragment est plus complet dans la Bibliothèque de Turin, ap. Pasini, *Codices manuscripti Bibliothecae regii Taurinensis Athenei*, t. II, p. 7, et l'auteur se fait connaître par ces deux vers :
Quique cupitis salutantem me Johannem [cernere,
Nunc cantantem auditote, jocantem attendite.
La mesure de ce poème est le rhythme trochaïque ordinaire ; mais il y a des recherches évidentes d'allitération et de rime finale. Selon Oudin, *Commentarius*

Et quia vinum furatus Amelsa(d) subduxerat,

de scriptoribus Ecclesiae antiquis, t. I, col. 274, *Coena* Cypriano falso adscripta, opus stultum, lectuque indignum : ce n'était pas là le jugement que l'on en portait pendant le moyen âge. Outre la version rhythmique de Jean, il y en avait une par un moine de Reims nommé Azelinus, qui ne nous est connue que par trois vers :

Helciae pulchra filia,
secura per pomoeria,
Susanna fert castaneam.

Ap. Saumaise, *Notae in Vopicum*, p. 410.

et Hrabanus Maurus en faisait assez de cas pour l'avoir retravaillée et envoyée au roi Lothaire : Cupienti vestrae dignitati aliquid scribere quod delectabile foret et acumina sensus vestri acueret, occurrit in *Coena* Cypriani in qua memoria multorum continetur... Haec vero (cogitavi?) vestrae sublimitati relegenda sive audienda grata fore ad jocunditatem et utilia propter multarum rerum utilitatem ; B. R. ms. 5134 (XIIIe siècle), à la fin. Malheureusement cette partie du ms. est si déchirée et l'écriture en est si complétement effacée, qu'il nous a été impossible de la lire. Nous ne savons si cette version est le *Convivium Dei ad Ludovicum imperatorem*, dont les éditeurs de Hrabanus ont déploré la perte. Le texte primitif commence ainsi : Quidam rex nomine Johel nuptias faciebat in regione Orientis, in Cana Galilaeae. His nuptiis invitati sunt plures. Igitur qui temperius loti in Jordane adfuerunt in convivio. Tunc commendavit Naaman, aquam sparsit Amos, Jacobus et Andreas attulerunt foenum, Mathaeus et Petrus straverunt, mensam posuit Salomon, atque omnes discubuerunt turbae ; *Opuscula vulgo adscripta sancto Cypriano*, col. [illegible], éd. de Paris, 1726. On lit dans la version de Hrabanus : Quidam vir magnus ac praepotens rex, habitans in partibus Orientis, nomine Abbatheos (Dieu le Père), habensque unicum filium vocabulo Theos, nuptias ei facere voluit : et dans la version rhythmique de Jean, ap. Pasini :

Quidam, nomine Zoel, rex Orientis maxi-
[mus
In Cana Galileae faciebat nuptias,
Invitans ad coenam dignatus frequentia (*sic*),
Qui Jordane se lavantes currunt ad convi-
[vium.
Tunc Neeman commundavit, Amos aquas
[sparserat ;
Jacobus, Andreas, foeni detulerunt copiam ;
Mathaeus, Petrus, straverunt : mensam po-
[suit Salomon,
Mysticis implendam cibis tropicisque fer-
[culis.

Pour que le lecteur puisse se faire une idée complète de ce poëme extraordinaire, nous donnons toute la partie qui manque dans le ms. de Vienne.

Sed cum jam locus recumbentium plenus esset, qui superveniebant, quisque, prout poterat, locum sibi inveniebat. Primus itaque omnium sedit Adam in medio, Eva super folia, Cain super aratrum, Abel super mulgarium, Noe super arcam, Japhet (*sic*) super lateres, Abraham sub arbore, Isaac super aram, Loth juxta ostium, Jacob super petram, Moyses super lapidem, Helias super pellem, Daniel super tribunal, Tobias super lectum, Joseph super modium, Benjamin super saccum, David super monticulum, Joannes in terra, Pharao in arena, Lazarus super tabulam, Jesus super puteum, Zachaeus super arborem, Mathaeus in scamno, Rebecca super hydriam, Raab super stuppam, Ruth super stipulam, Thecla super fenestram, Susanna in horto, Absalon in frondibus, Judas super loculum, Petrus super cathedram, Jacobus super rete, Samson super columnam, Heli super sellam, Rachel super sarcinam. Patiens stabat Paulus et murmurabat Esaü, et dolebat Job quod solus sedebat in stercore. Tunc porrexit Rebecca pallium, Judith coopertorium, Agar stragulum, Sem et Japeth (*sic*) cooperuerunt. Recumbentibus illatus est gustus coenae, et accepit cucurbitam Jonas, olera Esaias, betas Israel, morum Ezechiel, sycomorum Zachaeus, citrium Adam, lupinos Daniel, pepones Pharao, carduos Cain, ficus Eva, malum Rachel, prunum Ananias, bulbos Lia, olivas Aaron, ovum Joseph, uvas Noe, nucleos Simeon, acetum Jonas, accepit extremum Jesus Christus. Deinde supervenit Jacob cum filiis et Laban cum filiabus suis, et sederunt super lapides. Venit et Abraham cum domesticis suis et Moyses cum caetera turba, et sederunt foris. Tunc respiciens Rex invitatos suos, sic ait : Unusquisque vestrum veniat in vestiarium meum, et dabo singulis coenatorias vestes ; tunc aliqui ierunt, et acceperunt. Primus itaque omnium accepit Zacharias album, Abraham [illegible], Loth sulphurinam, Lazarus lineam, Jonas caeru-

Et quia Jonas pincerna male permiscuerat.
Hinc Crinippus (1) murmurabat; Johannes bibit aquas,

leam, Thecla flammeam, Daniel leoninam, Joannes triclinam, Adam pelliceam, Judas argyrinam, Raab coccineam, Herodias cardinam, Pharao marinam, Enoch coelinam, Agar variam, David nervinam, Helias aeriam, Eva arborinam, Job biplagiam, Isaias mesotropam, Maria stolam, Susanna castaninam, Moyses conchylinam, Abel purpuream, Levi spartacinam, Thamar coloriam, Azarias carbasinam, Aaaron murrinam, Judith hyacinthinam, Cain ferrugineam, Abiron nigram, Anna Persicinam, Isaac nativam; Paulus Tharsicam, Petrus operariam, Jacob pseudoalethinam, Jesus columbinam. At, ubi divisit vestes, rex, respiciens eos, sic ait: Non ante coenabitis, nisi singuli singulas vices feceritis: atque ita sibi praeceptas diaconias consummaverunt. Primus itaque omnium ignem petiit Helias, succendit Azarias, lignum porrexit Sara, collegit Jephte, attulit Isaac, conscidit Joseph, puteum aperuit Jacob, hyssopum porrexit Sepphora, ad lacum stabat Daniel, aquam attulerunt ministri, hydriam portabat Rebecca, vinum protulit Noe, utrem portabat Agar, attulit argentum Judas, vitulum adduxit Abraham, alligavit Raab, resticulam porrexit Jesus, pedes copulavit Helias, ferrum tradidit Petrus, elisit Daniel, occidit Cain, supportavit Abacuc, suspendit Absalon, pellem detraxit Helias, ventrem aperuit Hermocrates, mediana suspendit Tobias, sanguinem effudit Herodes, stercus projecit Sem, aquam adjecit Japheth (*sic*), olavit Helisaeus, partes fecit Phaleck, numeravit Auses, salem misit Molessadon, oleum adjecit Jacob, in focum imposuit Antiochus, coxit Rebecca, prior gustavit Eva; explicitisque omnibus, omnes locis suis resederunt. Tunc intulit panes Saul, fregit Jesus, tradidit omnibus Petrus; intulit lentem Jacob, solus manducavit Esau; intulit intritam Abacuc, totam comedit Daniel; fabam intulit Amelsad, prior gustavit Misael. Sed quoniam hoedum coctum comederat Isaac, et piscem assum Tobias, coepit tumultuari Anglem. Valde esuriebat Daniel, panem petebat Hermocrates; non manducabat Joannes: nihil gustaverat Moyses, jejunus fuit Jesus, micas colligebat Lazarus. Caeteri autem partes suas tenebant, quas ex variis venationibus acceperant. Abraham vitulinam, Esau cervinam, Abel agninam, Noe arietinam, Samson leoninam, Elisaeus ursinam: majorem tamen partem tenebat Benjamin. Postmodum dedit panes Pharao, omnibus divisit Joseph, discum attulit Herodes, partes composuit Rebecca, intulit Jacob, distribuit omnibus Noe. Primus ergo sustulit Joannes caput, cerebellum Ab[es]salon, linguam Aaron, maxillam Samson, auriculam Petrus; oculos Lia, cervicem Holofernes, arterias Zacharias, collum Saul, armora Agar, interanea Jonas, fel piscis Tobias, cor Pharao, renalia Esaias, latus Adam, costam Eva, ilia Maria, ventrem Sara, vulvam Elizabeth, adipem Abel, femora Abraham, caudam Moyses, crura Loth, pedes Jacob, ossa collegit Ezechiel. Item Jacobus et Andreas intulerunt pisces: sustulit itaque asellum Jesus, labeonem Moyses, lupum Benjamin, mugilem Abel, muraenam Eva, pellamidem Adam, locustam Joannes, gladium Cain, captionem Ab[es]salon, polypum Pharao, turpitudinem Lia, auratam Thamar, scarum Agar, cantharidem David, halecem Joseph, saxatilem Hieremias, umbras Lazarus, soleum Juda, hirundinem Tobias, argentillum Judas, sepiam Herodes, carnutam Esau, glauculum Jonas, alopidem Jacob, salpam Molessadon, denticem Esaias, araneum Thecla, coracinum Noe; rubellionem Rebecca, lacertum Golias, maenam Maria, et leonem Samson. Posuit et Jonas acetum, Molessadon salem misit, prior intinxit Cain. Explicitisque omnibus, dedit adipem Abel, mel Jonatas, lac Abraham, conspersit Sara; dulcia fecit Jesus, perministravit Paulus. Sed quoniam aliquot genera vini habebant, passum bibebat Jesus, Marsicum Jonas, Surrentinum Pharao, pellinum Adam, Gaditanum Moyses, Creticum Isaac, Adrianum Aaron, arbustinum Zachaeus, arsinum Thecla, Albense Joannes, Campanum Abel, Signanum Maria, Florentinum Rachel. Saturatione vini sopitus jacebat Adam, ebrius obdormivit Noe, satis biberat Loth, stertebat Holofernes, somnus tenebat Jonam, vigilavit prope gallum Petrus, suscitabatur Jesus, surgere quaerebat Jacob, prior surrexit Laban. Tunc miscuit scyphum Benjamin.

(1) Hermippus dans la Cène de saint

Vinum petebat Maria, architriclinus hydrias,
Ampullam ferebat Martha, Judas fert invidiam.
Ismahel sitiebat, vult bibereque Tobias,
Non concessa(m) mater ambit filiorum gloria(m),
Jacob(us) adire certat alienas pateras.
Sublata mensa, Pilatus aquas petit manibus,
Tradidit sacer Johannes, Martha ovans ministrat.
Hermocrates effundebat, Petrus pandit lintea,
Isaias fert lucernam, Simon agit gratias.
Anna casta benedixit, dat Rachel coronulas,
Hyssopum Moyses aspersit aquis expiantibus.
Aaron profert unguentum, chrismatis mysterium,
Quo unguntur Christi pedes, convivis mirantibus.
Tunc Adam poma ministrat, Samson favi dulcia.
David cytharam percussit et Maria tympana.
Judith choreas ducebat et Jubal psalteria.
Asael metra canebat (1), saltabat Herodias.
Mambres magus fert magiam, deridebatque Isaac.
Oscula porgebat Judas fraudulentus noxia,
Vale Jetro faciebat (2), Moyses lustrat ma(r)mora
Sequitur Pharao turbam, cecidit in maria.
Cumque omnes ire vellent, rex ait respiciens :
Nunc per omnem nuptiarum frequentate vos diem,

Cyprien; nous n'indiquons pas les corrections qui ne peuvent faire l'objet d'aucun doute, car le ms. publié par M. Endlicher est excessivement corrompu, et une scrupuleuse exactitude était la première nécessité de son travail; ainsi il y avait dans le 13e vers *Nermogrates* pour *Hermocrates;* dans le 16e, *Ipsorum* pour *Hyssopum;* dans le 23e, *dividebat* au lieu de *deridebat*, et dans le 40e, *Ariochus* pour *Antiochus;* mais cette dernière faute se trouve aussi dans quelques ms. de l'original.

(1) *Asaph metra canabantur* dans le ms. publié par M. Endlicher.

(2) Il y a dans l'original *valefecit Loth*; les tmèses n'étaient pas rares dans les poëmes du moyen âge; Ermoldus ne craignait pas de dire :

Er modulata tibi conscripsit carmina *mol-*
[*dus.*
Ap. Pertz, t. II, p. 523.

Nort quoque francisco dicuntur nomine
[*manni.*
Ibidem, p. 501.

et Abbon introduisait *que* au milieu des mots *ocquecidens*, l. I, v. 361; *inquesulas*, l. I, v. 54; *inquesulam*, l. II, v. 87. Il y a même une pièce de dix vers par Eugenius le Jeune, évêque de Tolède, où ce brisement des mots est systématique :

O *Io* versiculos nexos quia despicis *hannes*
Excipe *di* solers si nosti jungere *visos*, etc.
Ap. Sirmond, *Opera*, t. II, p. 888.

car il dit à la fin :

Instar Lucilii coger disrumpere versus.

Nous remarquerons en passant que, pour avoir aussi complétement sacrifié la langue au rhythme, il fallait que Lucilius lui trouvât déjà un caractère bien sensible.

Habituque commutato velut pompam facite.
Sic ad domus ite (vestras?) jocabundi(s) similes.
Placuit regis voluntas convivis gaudentibus.
Primus omnium prodivit in magistro Jesus,
In custodia (1) Johannes, (in)sequente Pharao;
Venator fiebat Nemroth, Petrus retiarius.
Adam pater hortulanus, Judas extat proditor,
Exordiaria Eva (2), Cain latro permeat,
In pastore currit Abel, in cursore fit Jacob,
Fit sacerdos Zacharias, David ut rex ambulat.
Pergit Judas cytharizans, ut piscator Jacobus.
Antiochus prodit coquus, Rebecca fert hydriam.
Fornicator Ananias, Thecla vestiaria,
Stupidus fit Molessadon, sapiens rex Salomon.
Martha prodit in ministra, Urias in milite,
Fit insanus rex Herodes, Cham servitus (servitum?) exhibet,
Fit Isaac ridiculosus, Noe nutat ebrius.
Job dolorem docet fronte Christi sub effigie,
Fit ut medicus Tobias, et ut judex Daniel.
Fit faber Joseph dolabra, prostituta fit Thamar.
In odibili fit Lia, in formosa fit Rachel.
Fit ut domina Maria, stella splendidissima.
Loth procedit velut prior (3), Almalech contrarius (*sic*)
Instructor esse videtur, Esau ut rusticus;
Hieroboam fit impostor, Goliath fortissimus;
Jonathas protendit arcum, David vertit clypeum;
Sed quia jam prostitutam quaerebat Sichem Dinam,
Aquas Aaron effundebat, contendebat tunc Dina.
Jonas calvus nudus erat, naufragus per maria;
Plangebant cuncti, recisa palpantes preputia;
Tunc solem petebat Auses ut lavata Bersabeth
Siccaretur paritura (4) . . . . . .

(1) *Custodia* ne s'employait bien, en ce sens, qu'au pluriel; il y a dans saint Cyprien *custodæ*.
(2) *Fiebant* dans le texte de M. Endlicher.
(3) *In impio Loth* dans l'original.
(4) Il y a ici une lacune qui répond au passage suivant de l'original. Quo facto, jussit eos rex ad se venire; qui venerunt altera die et munera ei obtulerunt. Primus itaque omnium obtulit arietem Abraham, taurum Thecla, oviculam Noe, camelum Rebecca, leonem Samson, cervum Esau, vitulum Jesus, jumentum Jacob,

Mentitur Hieroboam rex; Susanna sed palpitat.
Erubescebat Rebecca, plangebat Hieremias
Non habentes maculatam furto conscientiam,
Quod scrutan(te)s (1) apud Benjamin repererunt
Quodque fuerat in Joseph raptum providentia.
Mox probatur furti reus, Charmique filiolus
Tebel illum condemnatum morte tradit omnibus;
Tunc occasionem sumens calce percussit Moyses,
In complexus Jacob currens Thecla vestem detraxit.
Daniel ad terram sternit, David petra percussit,
Aaron virga percutit, Hel flagellum (l. flagello) configit.
Judas intima diffi[n]dens in ficus (l. ficum) supposuit,
Thegaphar lancea stravit, Charmi corpus cecidit,
Anathema de favillis cadentis apparuit;
Victrix turba convivantium in se laeta red(i)it.
Rex jubet sepeliatur qui fuerat mortuus;
Vend(i)dit agri sepulchrum Ephron, emit Abraham;
Monumentum facit Nachor, quod Cain aedificat;
Praemium captabat Judas, Martha dat aromata,
Noe (c)lusit, et Pilatus superscripsit titulum.

currum Helias, vestem Judith, crines Bersabee, ligna Isaac, frumentum Joseph, resinam Ruben, pecuniam Abimelech, strobilos Levi, capsam Moyses, savum Petrus, copias Abigal. Sed quoniam ante diem convivii quaedam de convivio subducta fuerant, jussu regis inquirebantur ab eis. Involverat enim stragulum multicolorium Agar, sigillum aureum Rachel, speculum argenteum Thecla, scyphum bibitorium Benjamin, annulum signatorium Thamar, coopertorium subsericum Judith, lanceam regiam David, alienam uxorem abduxerat Abimelech. Tunc jussit rex ut omnes qui fuerant in convivio ducerentur ad tormenta. Quo facto, primus innocens decollatur Johannes, occiditur Abel, foras projicitur Adam, timens obmutescit Zacharias, fugit Jacob, queritur Enoch, turbatur Abimelech, immutatur Nabuchodonosor, deprecatur Abraham, transfertur Helias, supprimitur Dina, includitur Noe, impingitur Loth, suffigitur Jesus, damnatur Daniel, accusatur Susanna, alligatur Joseph, occiditur Martha, tollitur Abacuc, bestiis datur Thecla, in fornacem mittitur Ananias, vinculis constringitur Samson, punitur Urias, flagellatur Paulus, tenditur Esaias, expoliatur Jonas, lapidatur Hieremias, excaecatur Tobias, non credebant Moysi, subdicitur Abiron, suspenditur Ab[es]salon, confunditur Rebecca, transducitur Agar, arguitur Pharao, relinquitur Dathan, deprimitur Chore, copulatur Isaac, mittitur Nathan, convincitur Amalech, maledicitur Judas, dehonestatur Mambres, cognoscitur Loth, interficitur Phinees, dimittitur Ophni, timens moritur Heli, comprimitur Dina, decipitur Esau, substringitur Saül, dolet de facto Job, interrogatur Eva, nescio clamat Cain, tenetur et negat Petrus. Sed quoniam multorum conscientia erat in furto quod erat suscipiens Raab, quaerebat Laban, infamabatur Suzanna, arguebat Johannes, negabat Rachel, docebat Moyses, plorabat Triphaena, observabat Maria, attendebat Onesipherus, tristis erat Paulus, jurabat Jacob, non credebat Pharao.

(1) Ces vers sont tellement corrompus, qu'ils en sont devenus inintelligibles; il y a dans l'original : Postmodum scrutatis omnibus inventum est furtum apud

Clamat gaudens Zacharias; Misahel eripitur,
Elisabeth (jam)jam foeta sub partu confunditur,
It Maria coelo dignum stupens puerperium.
Haec cantabat Papa Tassus solio Cornelii (1),
Graphium tenens vietis jam retunsum digitis
Et detritis ludibundus scribebat in tabulis.
Quem ab hostia (Ostia?) conspexit sub portu Carthaginis,
Quando simplex Job formosum condolebat subdolum,
Quando largus sanctus Petrus avarum Gregorium,
Quando castus sanctus Paulus incestum Georgium,
Spiritus virtute sancti, binis in synodibus.
Unde gaudens laetabatur imperator Karolus (2)

Benjamin quod erat in consciencia Joseph.

(1) Ces vers, qui n'appartiennent plus à l'original, sont trop corrompus pour que nous ayons même essayé de les restituer. On ne connaît point de pape Tassus, et les derniers vers ont certainement des intentions satyriques. Quelques expressions semblent se rapporter à saint Cyprien, qui était de Carthage, et qui eut de sérieux démêlés avec le pape Corneille; peut-être faut-il lire ainsi le premier vers :

Haec cantabat papae lassus solio Cornelii.

Mais, pour se permettre la moindre conjecture, il faudrait connaître le texte du ms. de Turin. La mention fréquente de sainte Thècle ne peut servir à déterminer la patrie du poëte primitif, puisque Tertullien nous apprend, *De baptismo*, ch. XVII, que sa légende avait été ajoutée aux *Actes des Apôtres* de saint Luc. Au reste, quel que soit l'auteur de cette Cène, elle n'en est pas moins fort ancienne, et c'est une manifestation de l'esprit dramatique, trop rare dans les premiers siècles de l'ère chrétienne pour ne pas avoir d'incontestables titres à l'attention des historiens littéraires.

(2) Dans le ms. de Turin ces vers sont précédés de la rubrique suivante : Sequuntur alii versiculi ejusdem Johannis. C'était l'usage d'égayer la fin des repas par des contes, des propos de table; c'est là probablement l'origine de bourdes, et du vieux français *bordeor*; leur racine semble le gothique *bord*, table; voyez les *Mémoires du sire de Joinville*, note, p. 166, éd. de du Cange :

Cum inter fabulas et Bacchi pocula
modum et regulam suspendit crapula.
Apocalypsis Goliae episcopi, v. 389.

Cette coutume est probablement d'origine germanique, puisqu'on lit dans l'*Anthologia latina* de Burmann, l. V, nº 161 :

Inter *eis* gothicum *scapiamattialadrincan*,
Non audet quisquam dignos educere versus;
Calliope madido trepidat se jungere Baccho,
ne pedibus non stet ebria musa suis.

Eile, ordinairement écrit avec un n qu'on a peut-être retranché pour éviter la position; en anglo-saxon *hal wes* (ap. Thorpe, *Analecta anglo-saxonica*, p. 181); en vieil allemand *heilwis* (ap. Graff, *Sprachschatz*, t. IV, col. 298) :

Custume est, Sire, en lur païs,
quant ami beivent entre amis,
Que cil dist *weshail* qui deit bevre
e cil *drinkhail* qui deit receivre,
Romans de Brut, ap. Michel, *Rapports*, p. 245.

On ne peut même douter que cette forme de salutation ne fût devenue populaire :

Seignors, jo vus di par Noel
e par li sires de cest hostel :
car bevez ben ;
e jo primes beveral le men,
e pois apres chescon le soen
par mon conseil ;
si jo vus di trestoz : *Wesseyl*,
dehaix eit qui ne dira : *Drincheyl*.
Ap. de La Rue, t. I, p. 196.

On lit dans le *Liber de casibus monasterii Sancti-Galli* : Fuga urbanorum comperta equis potentiores praevolant curraces, episcopo pro portis conspecto, clamativo illum cantu salutant : *Heil, Herro! Heil, Liebo!* Voyez aussi *Roman de Rou*, t. II, p. 84; *Macbeth*,

Cum Francigenis poetis, cum Gallis bibentibus.
Ridens cadit Gaudericus supinus in lectulo.
Zacharias admiratur, docet Anastasius,
Unde dudum conculcata gaudet Ecclesia.
Roma libera triumphans Tarquin(i)os effugat,
Praesules deponant arma, soli Christo militent :
Cum eo gratus super ista Petrus tractat (tractet?) curia.
Tyrannus unde crassatur (grassatur?) Jezabel tendit hamum,
Vicinus praedo laetatur, vir duplex allicitur,
Solus Petrus, Christo duce, vincens, damnat noxios
Saphiram, Simonem magum, Herodem, Ananiam.

Vision d'Ansellus Scholasticus (1).

In Salomonis ferculo,
Quod construxit de Libano

act. I, scèn. 7; *Speculum Ecclesiae* de Giraldus Cambrensis, ap. *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 148, et *Goliae versus de prelatis*, v. 25, ap. *Walter Mapes*, p. 45. Probablement il faut lire : *Seap ! jah matjam, jah drigkam* (prends la coupe ! mangeons et buvons !), et transposer les deux premiers vers ; cette petite pièce serait alors composée de deux distiques. Les bourdeurs devaient même se réunir quelquefois pour donner une forme dramatique à leurs récits, car on lit dans l'*Unibos* :

Ad mensam magni principis
est rumor unius bovis;
praesentatur ut fabula,
per verba jocularia.
Fiunt cibis convivia
sed verbis exercitia.
In personarum dramate
una cantemus de bove.

Ap. *Lateinische Gedichte*, p. 354.

Le sens de *rumor*, nouvelle, conte, est bien évident par ce vers du *Ruodlieb*, fragm. II, v. 80; le roi dit aux ambassadeurs à leur retour :

Dicite, rumoris nunc quid nobis referatis?

Et dans le *Fabliau des Vins*, ap. Sinner, t. III, p. 331 :

Segnor, oies une grant fable,
qui avint jadis sor la table
au bon Roy qui ot non Felipe,
qui volentiers moilloit sa pipe.

Fabula signifie ici bruit, tradition, comme notre vieux *fabliau*; fable a même encore quelquefois ce sens en français : *il est la fable de la ville;* et Achille dit dans l'*Iphigénie* de Racine :

Suis-je sans le savoir la fable de l'armée?

On trouve dans Henricus Septimellensis, ap. Leyser, p. 434 :

Gentibus opprobrium sum, crebraque fa-
[bula vulgi.

Vos, vos, inquam, qui dicimini Pastores, Abbates, Rectoresque ecclesiarum, vos haec fabula, non fabula, sed res veraciter gesta, respicit; Fortunatus (le prêtre), *Vita sancti Medardi*, ap. d'Achery, *Spicilegium*, t. VIII, p. 410 :

Muneribus oblatis
me flecti ne credatis;
non frangam castitatis
repagula;
non haec me fistula
decipiet
nec exiet
a nobis fabula.

Ms. du XIIIe siècle, ap. Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 296.

(1) B. R. ms. 5572 (XIe siècle) et 4887 (XIIe siècle), fol. 79, recto; une copie du premier ms. se trouve dans le n° 5138, fol. 94, recto. Pendant le moyen âge, l'humilité que les mystères du christianisme enseignent à l'intelligence, et la prétention hautement avouée par la théologie de soumettre la philosophie à sa méthode et à ses dogmes, disposaient la raison à s'anéantir dans un mysticisme systématique. L'action immédiate de Dieu devint un miracle de tous les instants qui se manifestait dans les actes les plus individuels

Ex lignis mirabilibus,
Mystica signans altius,
Ubi reclinatorium
Ex auro struxit optimum
Ascensuque purpureum,
Ob Hierusalem filias
Quae designant Ecclesiam,
Spiritale convivium
Reperies quam plurimum.
Ibi cum pleno copia

et les plus insignifiants. Les mystérieuses hallucinations du sommeil s'expliquèrent par des communications plus directes avec le Ciel :

Post in Adam misit virtus divina soporem;
non somnus, sed erat extasis ille sopor:
In qua perspicue causas vidisse supernas
fertur et evigilans inde propheta fuit.

Pierre de Riga, *Aurora*, ap. Leyser, p. 727.

et l'on reconnut sans hésiter les aberrations maladives de l'imagination pour de véritables révélations. Ainsi, pour ne pas citer les songes de femmes crédules et enthousiastes (sainte Perpétue, voyez les actes de son martyre dans Ruinart, *Acta sincera;* sainte Agnès, voyez *Acta Sanctorum*, mars, t. I, col. 522; sainte Thérèse, voyez sa vie écrite par elle-même et celle de Villefore; Frotilde, d'après M. Ampère, *Histoire littéraire*, t. III, p. 283, etc.), non seulement saint Cyprien, un des esprits les plus fermes du IIIe siècle, parle des rêves fréquents qui lui transmettaient évidemment les ordres du Seigneur (let. LIV, *Opera*, p. 79), mais il nous croit tous en rapport habituel avec Dieu par des visions et des extases : Praeter necessarias enim visiones, per dies quoque impletur apud nos puerorum innocens aetas, quae in extasi videt oculis et audit et loquitur ea quibus nos Dominus instruere et instruere dignatur; let. IX, *Opera*, p. 10. C'était la seule raison que l'on reconnût à ces vocations si soudaines et si persistantes qui se reproduisaient journellement dans des temps de passion désordonnée et d'agitation physique, où les âmes tendres et poursuivies des souvenirs du passé ne pouvaient trouver le calme et l'oubli que sous le capuchon d'un moine. Ces faits bizarres, produits par des imaginations souffrantes, auxquelles les mille petits hasards dont la vie des individus est semée donnent quelquefois une apparence de merveilleux, trouvaient dans ces croyances mystiques une explication naturelle. Ille autem (Salomo) cum prae omnibus Sancti-Galli claustro semper maneret, quadam nocte praemonitus vim sibi ab illis, nisi fugeret, inferendam, secessit securus in silvam Vallis-Turbatae; Ekkehard IV, *Casus Sancti-Galli*, ap. Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 83; voyez aussi Alcuin, l. v, t. I, p. 8, éd. de Froben; Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, l. XXIV, ch. 162; le fabliau *De celui qui met l'anneau nuptial au doigt de Notre Dame*, ap. Méon, t. II, p. 283, et le *Hortus deliciarum* de l'abbesse Herrad von Landsberg, qui malheureusement n'est pas encore publié. Aussi les songes jouent-ils un grand rôle dans la littérature du moyen âge :

Mainte gent cuident que en songes
n'ait se fables non et menconges,
Mais on peut tex songes songier
qui ne sont mie mencongier.

Romans de la Rose, commencement, ms. B. R., 6983 2, fonds français.

Une vision vueil nontier
qui en dormant m'avint l'antrier.

De Guilleville, les *Trois Pelerinaige de la vie humaine*, prol.

Nous citerons encore, en nous bornant à la littérature française, la *Danse des aveugles*, par Pierre Michault, le *Romans de tres douce Mercy au cuer d'amour épris*, par René d'Anjou; le *Songe du vieil pelerin*, par Philippe de Maisières; le *Songe du vergier*, par Raoul de Presle : le *Songe de l'acteur de pestilence*, etc. Nous ne voudrions pas cependant assurer que l'imitation du

Cornu infert cibaria,
Ut nostras querelas levet,
Diversis cibis satiet,
Quo cesset humanum genus
Flere miseros exitus.
Sed carpens poma dulcia
Et convallium lilia
Inter flores dulcissimos
Ac mellis gustus sapidos
Unum quiddam reperies
Quod gustabis suaviter.

Est civitas metropolis,
Remis dicta pernobilis,
Quam Remus quidam condidit
Qui frater fuit Romuli,
Urbis romanae principis.
Hujus urbis praecipuae
Et quondam magnae gloriae
Praesul fuit egregius
Magnus olim Remigius,
Qui dum pontifex legitur
Ac digne benedicitur,
Dum deest liquor olei
Quo ungatur pontificis
Sacrum caput a praesule,
Columba, volans aere,
Rostro defert citissime

Somnium Scipionis soit restée étrangère à l'idée première de ces ouvrages, car Macrobe jouissait d'une grande réputation pendant le moyen âge; il vient même au secours d'Aristote, avec Boëce et Porphyre, dans la *Bataille des sept arts*. Ansellus, l'auteur de la Vision que nous publions pour la première fois, dirigeait la célèbre école de Fleuri ou Saint-Benoît-sur-Loire dans la première moitié du Xe siècle. Son poëme fut écrit par ordre de saint Odon, son abbé, qui mourut le 18 novembre 937, selon Albericus Trium-Fontium, 942 d'après Flodoard, et 945 suivant Nalgod; la date ne se trouve pas dans la Vie écrite par son disciple Jean, et insérée dans la *Bibliotheca Cluniacensis*. Le titre de *Scholasticus* donné à Ansellus vient certainement de ses connaissances classiques: Rogo vos, servitio salutationis exhibito, ut numquam scholasticorum indociles compositiones sanctis dictationibus misceatis; Ennodius, *Epistolarum* l. IX, let. 12, ap. Sirmond, *Opera*, t. I, col. 1577. Les vers ont huit syllabes, et sont généralement liés par des rimes plates ou par des assonances; la pénultième est constamment brève, et les règles de l'élision ne sont jamais observées.

Ampullam plenam eleo,
Ore portat mitissimo
Quo pontifex perungitur (1)
Dignus semper Remigius.
Hujus festum dum populus,
In calendis octobribus,
Dum devotus concelebrat
Tripudiansque advolat;
Inter fideles caeteros
Et in Christo catholicos
Quidam affuit monachus,
Oratum venit sedulus,
Ut deplorans facinora,
Sua defleat crimina.
Hic intra monasterium
Dum possidet hospitium
Et copulatur fratribus
Et caritate jungitur,
Dum membra locat lectulo
Ac dormit dormitorio,
In visione placida
Hoc quod vidit sic intimat.
Adesto nunc mihi, Deus,
Qui es unus atque trinus,
Et visiones gravidas
Ezechielis aperis,
Ac Danielis abditas
Visiones elucidas!
Pande salutarem viam
Ut laudes tuas nuntiem,
Qualiter ruptis inferis
Animas inde tuleris,
In passionis tempore

(1) Les historiens placent ce miracle au baptême de Clovis. Sanctificato denique fonte, nutu divino chrisma defuit: sanctus autem pontifex, oculis ad coelum porrectis, tacite traditur orasse cum lacrymis, et ecce subito columba seu nix [illegible], rostro deferens ampullam coelestis doni chrismate repletam; Flodoard, *Historia Remensis*, l. I, ch. 15; voyez aussi Hinkmar, *Opera*, t. I, p. 744.

Et in Paschae sacro die,
In qua totus tripudiat
Orbis simul et consonat!

Dum sopor premit oculos
Et corpus cubat lectulo
In pulpito Remigii,
Pontificis egregii,
Me subito transpositum
Diaconi officium
Ministrare me video
Coram spectante populo.
Erat dies dominica
Qua Judaeorum plurima
Turba processit obvia
Christo, filio hominis,
Et vere filio Dei.
Non narrat Evangelium,
Postquam venit in saeculum,
Quod tantus honor fuerit
Illi datus a populis,
Quantus ipso die fuit.
Hosanna! clamant pueri,
Benedictus et qui venit
In nomine nunc Domini!
Hujus honoris gratia,
Plebs invida judaica,
Christum cruci adjudicans,
Passioni subjiciens,
Latus lancea pungitur,
Sanguis et aqua funditur (t. funduntur?);
Anima corpus deserit,
In manus Patris abiit.
Hanc passionem timidus
Dum replico devotius,
Finitamque dum defleo,
Et descendo de pulpito,
Sinistra evangelium

In ulnis gestans propriis,
Videre mihi videor
Descendere imaginem
Christi de cruce propriam,
Atque signum victoriae
Quod crux vocatur hodie
In forti gestare manu
Meque his verbis alloqui:
Si credis quod fideliter
Tu, frater, legisti nuper?
Ego supplex ac humilis
Verum responsum reddidi;
Cum sim pulvis exiguus
Atque cinis sim terreus,
Ut ore legi, Domine,
Sic corde scito credere;
Nec est ulla dubietas
In cordis mei intima
Quin te credam verum Deum,
Natum, passum ac mortuum,
Ac revixisse tertia
Die, credo per saecula,
Ille sic statim imperat:
Sine mora me sequere
Quo me vides incedere.
In momento tunc oculi,
Quod nec sperare potui,
Ad inferna progreditur,
Crucem gestans in manibus.
Ego sequor impavidus,
Nihil habens quod paveam
Tanti ducis fiducia,
Tunc tenebrarum principes
Ac pallidae mortis duces,
Tortoresque saevissimi,
Pervasoresque rapidi
Diffugiunt citissime,

Non audentes attendere
Neque ausi conspicere
Aspectum tanti fulminis
Atque tam clari luminis
Per campos et convallia
Saevi sparguntur daemones,
Nigriores fuligine,
Teterrimi nigredine,
Et discolores specie;
Ululantque ac mugiunt
Dira voce ac rugiunt;
Velut leones saeviunt
Dum perdunt suos catulos;
Flent per noctem atque diem
Et carmen miserabile (1)
Tetro diffundunt gutture.
Tunc occurrunt et angeli,
Applaudunt laeto judici,
Excipientes animas
Quas a tenebris liberans
Christus ducit ad gaudia;
Tunc coelo laudes resonant
Et melodias intonant.
Quod non vidit quis oculus,
Nec auris audita capit,
Nec in cor potest cadere
Quanta fuerint gaudia
Vel quam grandis laetitia
Dum redeunt ad superos
Mortis ereptae tumulo.
O Jesu, bone domine!
Quis te laudare congrue
Usquam potest vel poterit,
Qui misereris miseris,

(1) C'est une réminiscence des *Géorgiques*, l. IV, v. 515 :
Flet noctem, ramoque sedens miserabile carmen
Integrat et maestis late loca questibus implet.

Qui ingratos et perditos
Reduces facis superos?
Ad visionis somnium
Stilum flectamus indicem,
Qui vere narrat ordinem
Visionis mirabilem.
Cum ergo, dum haec cernerem
Et gaudens pede pergerem,
Carnis putans me pondere
Jam liberatum corpore,
Sereno vultu placidus
Me tunc respexit Dominus:
Quo tu laetus progrederis?

— Te sequor, splendor luminis,
Admirans tantam gloriam,
Cujus opto participem
Me fieri ac socium.
Ille benigne intulit:
— Siste gradum quantocius,
Ne procedas ulterius,
Sed redi monasterium;
Nondum tempus venit tuum. —
Ego nil ausus dicere,
Quid enim contradicere
Vel quid mutire cuperem?
Uno verbo continui,
Totus in me contremui:
— Qua via pergam, Domine?
— Qua venisti regredere.
— Tot hostes vias sepiunt!
Si solus hinc regredior,
Non revertar ad superos. —
Ille tunc dicto citius,
Sinistram partem intuens,
Trucem cernit imaginem,
Nigram et diabolicam;
Innuit huic digito:

— Serve nequam, accedito !
Serve male, hoc facito ! —
Potestative imperat :
— Hunc sanum et incolumem
Fratrem reduc ad patriam,
Et ad sanctum Remigium
Reduc cito hunc monachum.
Vide ne quisquam noceat,
Sed impavidus redeat,
Neque tui consimiles
Illum tangant vel leviter. —
Comitante Diabolo,
Sic dimissus a Domino ;
Commiserat ovem lupo,
Sed fauces malas strinxerat
Et Leviathan vinxerat,
Cujus fauces saevissimas
Atque guttur nequissimum
Hamo perforavit suo.
Tunc simul chaos Erebi
Intrantes, occurrunt mali
Spiritusque nequissimi,
Qui redeuntes proprias,
Sedes habent sed vacuas ;
Unde magis atque magis
Plus tabescant in tenebris.
Dentes stringunt cum fremitu,
Voces torvas cum gemitu
Dant, tormentorum socios
Diro clamore concitant,
Aduncis ut me manibus
Et uncinis candentibus
Me rapiant attentius,
Unum pro multis ut caput
Poenas luat non meritas.
Sed, si fractus orbis ruat (1)

(1) Anselme se rappelle ici la str. 2 du poème 3 du livre III des Odes d'Horace :

Et coelum cum terra cadat,
Et omne simul pereat
Quod natura consolidans
Stringit irresolubili
Vinculo, nexu quadrupli (1),
Me ferient impavidum
Christi regis diaconum.
Tunc ductor malus caeteros
Alloquio terret suo :
Si vos hunc solum laedere
Malo vultis conamine,
Quid facietis, miseri,
Dum Christus huc redierit?
Ne tangatis prohibeo,
Nec laedatis vobis veto.
Sinitote hunc pergere
Quo jussum est a principe
Qui nos terret sua cruce,
Cujus virtus terribilis
Est nobis formidabilis,
Quam sufferre non possumus
Nec nominare volumus.
Noster princeps non sapiens,
Dum carnis videt tegumen,
Purum putavit hominem,
Ignorans Dei filium
Carne esse absconditum.
His verbis duros mitigans,
Tantum pavoris incutit
Ut per ignes teterrimos,
Et per telorum acies,
Ac per nigras voragines,
Illaesus et incolumis
Sancti sistor Remigii

Dux inquieti turbidus Hadriae,
nec fulminantis magna manus Jovis;
si fractus illabatur orbis,
impavidum ferient ruinae.

(1) Peut-être faut-il lire :
Vinclo, nexu quadruplici.
quadrupli manque dans tous les glossaires.

Infra septa coenobii,
Tutoris ope pessimi
Qui me nondum deseruit.
Super altare praesulis
Textum depono Domini,
Deinde pono casulam
Super altaris tabulam
Cum stola, albam pariter
Tum depono celeriter;
Dux me malus non deserit
Usque ad locum lectuli.
Statim et e vestigio
Corpus in stratum colloco.
Adstat cum nigris dentibus
Et cum solutis crinibus,
Cum oculis sanguineis,
Urso pede consimilis,
Ungues leonum similans,
Nigram capram pilo gerens :
— Fac me consortem lectuli,
Qui fui dux itineris;
Ne verearis socium
Recipere in gremium :
Qui in via non nocuit,
In lectulo non poterit.
Ego audax, non timidus,
Christo fidens, non viribus,
Vertor in dextro latere;
Locum do quam celerrime.
Pedem ponit in stramine;
Os ori pene jungitur,
Alternis verbis loquimur.
Securus de Christo meo,
Illum haud nihil metuo :
— Dic, sodex (sordes?) et dux pessime
Veritatis contrariae (veritati contrarie?),
Quae causae nunc extiterint
Vel quae ratio fuerit

Quare Christus ad inferos
Descenderit, quo animas
Vobis tolleret miseras,
Et de servitutis jugo
Tantos redderet liberos,
Peccati mole gravidos
Vestro tolleret jugulo.
Miror equidem nimium
Tam validum imperium,
Sic fractos postes ferreos
Unius Christi digito. —
Ipse infrendens, barbarum,
Horrendum, resonans tetrum,
Ore distorto incipit
Labrisque fremit tremulis :
— Audi nunc, male monache,
Aure cordis et percipe,
Vera invitus intimo
Quod (*sic*) celare sed nequeo :
Nam meum non est dicere
Quod verum est omnimode.
Pontifices sacrilegi,
Abbates normae nescii,
Infelices presbyteri,
Scortatores nequissimi,
Mendacesque diaconi,
Et nonnae meretriculae
Cum clericellis parvulis
Et monachis sat invidis,
Murmuratores turbidi
Instant dies atque noctes,
A Paschae cursu celebri
Quoad vestrum Pascha redit,
Semper orantes Dominum
Cum missarum solemniis
Pro animabus perditis,
Et, laboratores mali,
Dant suas elemosinas
Egenis et pauperibus.

Hi nobis tollunt animas
Nostra fecerunt (quae) opera (1).
Horum placatus precibus (2)
Atque malis operibus,
Vobis bonus, nobis malus,
Jesus, nostri sat aemulus,
Sic nobis aufert animas
Quae fecerunt placentia.
Postquam surgens a mortuis,
Heu! proh dolor! nos superans,
Imperium comminuit
Nostrumque decus abstulit (4).

(1) *Quae*, qui se trouve dans le ms. 4887, est nécessaire pour le sens; mais, à moins d'être éliminé par une élision tout à fait exceptionnelle, il donne au vers une syllabe de trop.

(2) Du temps de saint Grégoire, qui mourut en 604, on croyait déjà à l'efficacité du sacrifice de la messe pour délivrer les âmes du Purgatoire; *Dialogorum* l. IV, ch. 55, t. II, col. 464, éd. de Paris, 1705.

(3) L'origine de cette croyance populaire est dans l'*Evangile de Nicodème*: Et cum haec ad invicem loquerentur Satan et princeps inferni, subito facta est vox ut tonitruum et spiritualis clamor: Tollite portas principes vestras, et elevamini, portae aeternales, et introibit Rex gloriae. Haec autem cum audisset princeps tartari, dixit ad Satan: Recede a me et exi de meis sedibus foras; si potens es praeliator, pugna adversum Regem gloriae: sed quid tibi cum isto? Et ejecit foras Satan de sedibus suis. Et dixit princeps ad suos impios ministros: Claudite portas crudeles, aereas, et vectes ferreos supponite, et fortiter resistite, ne captivi ducamur in captivitatem..... Supervenit in forma hominis Dominus majestatis, et aeternas tenebras illustravit; et indissolubilia vincula disrupit, et invincibili virtute visitavit sedentes in profundis tenebris delictorum, et in umbra mortis peccatorum; *Nicodemi Evangelium*, ch. XXI, ap. Fabricius, *Codex apocryphus Novi-Testamenti*, p. 282. On ne saurait douter de la grande publicité de ce passage, puisqu'une partie est entrée dans l'office du dimanche des Rameaux; nous en citerons quelques autres preuves, empruntées à différentes langues:

Ille dein princeps barathri petit arma sueta,
quis genus humanum subdidit ipse sibi;
Sed mox ut vidit ruitantia limina fracta,
territus, attonitus fugit ad ima domus.
Non tamen evasit tenebrosa per antra tyrannus,
fortior intravit qui sua vasa tulit.
Attractus, captus, vinctus, strictisque catenis
detentus, domitus, pulsus ab arce prius,
Qua mundi princeps elatus sederat olim
bestia saeva vorax atque diu indomita.
Sed victor mundi praestantior omnibus unus
totum collisit comminuitque caput.

Johannes Scotus, *Christi descensus ad inferos*, v. 5; ap. Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 459.

E mieg d'ifern a mes Sathan,
al col li pauza .I. carcan;
Los pes e'ls mas fortz l'a liatz
e mieg d'ifern escrabantatz.

Évangile de Nicodème en vers provençaux, ap. Raynouard, *Lexique roman*, t. I, p. 577.

Les portes de ceste maison
vueil brisier sanz arrestoison,
Qui est orrible et infernelle;
vueil par ma vertu supernelle
Que devant moy chieent et froissent,
et les ennemiz qui engoissent
Les ames ne puissent avoir
sur elles force ne povoir:
Car je suis la vraie lumiere
qui d'infernal ardant fumiere
Ysnellement les viens hors traire.

Résurrection de notre Seigneur, ap. Jubinal, *Mystères inédits*, t. II, p. 339.

Voyez aussi le *Mystère de la Passion*, par Michel. Dans l'*Extractio animarum ab inferno* du *Towneley Miracle-Plays*, le Christ dit à Satan, qui s'oppose à la délivrance des âmes:

Dum redeunt paschalia,
Vobis grata solemnia,
Nobis semper sed timida,
Sic consuevit facere
Non veritus nos vincere (1);
Sed in uno laudabilis,
Nobis est gratus invidis
Quod eos, qui criminibus
Diris tenentur ar(c)tius,
Stricti malis operibus,
Homicidae, adulteri,
Raptores, praedae fervidi
Sodomitaeque pessimi,
Assueti perjuriis,
Quos facere non puduit
Quod lex vestra prohibuit,
Neque eos poenituit,
Hos non tulit, nec liberat,
In hoc ut justus maneat:

Deville, I commaunde the to go downe into the sete where thou shalle syt.

et le Diable s'écrie :

Alas! for doylle and care,
I synk into helle pyt.

Ap. Marriott, *Collection of english Miracle-Plays*, p. 161.

M. Halliwell a publié en 1840 un autre miracle sous le titre de *The harrowing of Hell*; la 17e pièce du *Chester-Plays*, qui était jouée par les cuisiniers, et la 35e, du *Coventry Miracle-Plays*, étaient intitulées *The descent into Hell*, et Chaucer fait allusion dans son *Cantorbery tales*, v. 3512, à un poëme conservé ms. à la Bibliothèque Bodléienne, qui commence par ces deux vers :

Hou Jesu Crist herowed helle
of harde gestes ich wille telle.

C'est probablement celui que M. Halliwell a fait imprimer.

(1) Nous n'avions rencontré nulle part cette idée; mais on croyait généralement qu'en souvenir de la résurrection du Christ les souffrances des damnés étaient suspendues :

Sunt et spiritibus saepe nocentibus
poenarum celebres sub Styge feriae,
illa nocte sacer qua redit Deus
stagnis ad superos ex acheronticis.
. . . . . .
Marcent suppliciis tartara mitibus,
exultatque sui carceris otio
umbrarum populus liber ab ignibus,
nec ferunt solito flumina sulphure.

Aurelius Prudentius, *Cathemerinon*, hym. V, v. 125.

Vostre priere vos otri (dit le Christ)
que li chetif aient merci
De la nuune al samedi
desi ke vienge le lunsdi.

Vision de saint Pol, v. 301.

Quoique Bellarmin et la plupart des théologiens n'aient pas admis l'interruption des supplices de l'Enfer, l'opinion contraire était certainement la plus répandue, puisque l'office du IVe dimanche après Pâques contient ce passage dans le missel mozarabique : Viderunt te inferi, Deus, viderunt et tremuerunt a voce tonitrui tui, dicentes : Absorpta est mors in victoria. Ubi est, Mors, victoria tua? Ubi est, Mors, aculeus tuus? Propter quod attonita paululum stetere supplicia miserorum.

Justis promisit praemia
Et pessimis supplicia;
Si mutaret sententiam,
Faceret injustitiam. —
— O perdite! respondeo,
Cur tui es sic immemor?
Cur poenitens non flecteris?
Et cur veniam non petis
Ut quod perdis superbia
Et tumoris audacia
Humiliatus habeas,
Ac dignitatem perditam,
Etiam (l. Et jam) decoram gloriam
Poscendo portes veniam? —
Ille, spernens haec monita,
Rursus respondit talia : —
Erras, nescis quid moneas;
Nescis quidve suadeas;
Attende, paucis indico (indicam?)
Quae sit mea sententia.
Me casus clarum genuit;
Sed dignitatem perdidi,
Haereditate carui.
Vos qui de terra geniti,
Et mortales, et foetidi,
Mortis debita solvitis;
Progenies terrae faecis,
Haereditatem tollitis,
Quam nos habere decuit.
Qui servire debuerat,
Ille nunc nobis imperat.
O pudor! o miseria!
Ut dominus subserviat
Et servus jussa faciat.
Inter servum et dominum,
Si servus tollit praemium,
Dic, quae pax esse poterit,
Vel quae fiet concordia?

Inter nos et vos, hoc scias
Et pro certo hoc teneas,
Semper erit discordia
Insaniaque maxima,
Quamdiu vester dominus
Nobis fuerit aemulus,
Et vos nobis praetulerit,
Et cariores fecerit. —
Ad haec respondit monachus,
Constans atque intrepidus :
— Tu pro tua superbia
Atque cordis audacia
Vanaque extollentia
Perdidisti coelestia,
Dum putans (putas?) Deo similis
Per superbiam fieri ;
Et de claro archangelo
Factus es niger Aethiops.
Si nostri Dei bonitas
Atque misericordia
Nobis donat quod tumîdus
Atque tu perdis turgidus,
Nos humiles adquirimus.
Quid refert ut tu doleas
Nos fieri quod fueras? —
Plures sermones sparsimus
Ac de multis questi sumus
Quae tulerunt insomnia
Et a cordis memoria
Oblivioni tradita.
Adhuc unum quiddam manet
Quod vobis stilus deferet
Ut audiatis, seduli,
Si vobis placet, Domini.
Tunc nequam inquit spiritus :
— Jam, matutinis terminus,
Adpropinquat Remigius,
Quo laudes vestras habeat

Et lectiones audiat.
Sed te monet quae (quam ?) nescio
Consuetudo improba,
Ut postquam tinnitus tuas
Percusserit auriculas,
Statim lecto exilias,
Et primus in ecclesia,
Si potes, citus abeas;
Nam, dum potes quiescere
Et membra somno tradere
Ac dulciter quiescere,
Ut stultus; monasterii
Primus petis introitum.
Dum *Venite* protrahitur,
Quartus et nonagesimus (1),
Qui morose dum canitur,
Tunc satis potes surgere
Ut occurras in ordine. —
— O castigator improbe!
Imperet tibi Dominus
Nusquam tu bene habeas,
Sed semper bonis careas,
Qui suades ut dormiens
Contra regulam faciam
Quae jubet nos mox surgere,
Ut tinnitus signierit
Auritus ab auriculis (2).
Tunc est necesse fratribus

(1) Il vaudrait mieux pour le sens que l'on changeât ces deux vers de place :

Dum *Venite* protrahitur,
Qui morose dum canitur,
Quartus et nonagesimus
Tunc satis potes surgere.

Mais les deux manuscrits les placent de la même manière, et l'on s'écartait sans aucun scrupule de l'ordre grammatical des mots ; ainsi, pour n'ajouter qu'un exemple à ceux que l'on a pu remarquer dans cette pièce, Ernold n'a pas craint d'écrire :

6 4 1 7 5 3
Ad hanc, Ebo, fidem gentem revocâre
2
[studeto.

Ap. Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 502.

(2) Probablement il faut lire *auditus ; signierit*, aura sonné, du vieil allemand *sing*, cloche, qui s'est conservé dans *tocsin* :

Les clers a haulte voiz et clere
Te Deum laudamus chanterent,
les seins et les cloches sonnerent.

Ap. Desroches, *Histoire du Mont-Saint-Michel*, t. II, p. 389.

Ut occurrant quam citius ;
Si quid tu male, pervigil,
Dum dormiunt suaseris,
Hoc defleant cum lacrymis
Ante conspectum Domini.
Sed quid te nostrum canere
Spectat, lupe trux, pessime (1). —
— Ego curro per omnia
Et volo velox aera ;
Sum velocior Euro
Et lustro monasteria ;
Si quem meum reperiam,
Quidquid volo hoc faciat. —
— Tandem modum nequitiae
Jam tu, mendax, fige tuae,
Et desinas blasphemiis (2). —
Alternis cessamus loqui,
Evanescit ex oculis ;
Somnus gravis me deserit ;
Copulatus cum caeteris,
Oro Deum Remigii
Ut visioni somnium
Faciat esse congruum.

Vision de Fulbert (3).

Vir quidam exstiterat dudum heremita,

Au matinet sans nul sejour
se leverent quand il fu jor,
Qu'il oirent les sains sonner.
Li dix dou Soucretain, v. 101.

(1) Dans l'hymne de Flavius, *Ad lotionem pedum in Coena Domini*, ap. saint Grégoire, *Opera*, t. III, p. 334, il y a

Trux lupe, Juda pessime,
fers agno miti basia.

(2) Cette construction se trouve dans les écrivains de la meilleure latinité : Desine, quaeso, communibus locis ; Cicéron, *Academicorum* l. II, ch. 25.

(3) B. R., fonds de Saint-Victor, n° 472, fol. 289, recto ; B. de Bruxelles, n° 4363, et B. Mazarine, n° 438, non paginé. Ce dernier ms., dont malheureusement beaucoup de feuillets ont été arrachés, semble avoir été écrit dans le XIIe siècle, près de trois cents ans avant les deux autres ; une des versions allemandes imprimées dans le *Frühlingsgabe* de M. von Karajan, d'après un ms. dont l'écriture a les caractères ordinaires du XIVe siècle, en est la traduction presque textuelle. M. von Karajan, *loc. cit.*, p. 85, et M. Wright, *Latin poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 95, avaient déjà publié ce poëme d'après plusieurs mss. différents, et beaucoup moins bons que ceux dont nous nous sommes servi ; on ne trouvera plus dans notre texte aucune faute contre la langue

Fulbertus Francigena, cujus dulcis vita, dum in mundo viveret, se deduxit ita :

du temps ni contre le rhythme. L'âge des mss. n'indique point que le *Débat de l'âme et du corps* ait été fait dans la période dont nous publions les chants ; mais il lui appartient au moins par le sujet, puisqu'on le trouve dans le ms. anglo-saxon connu sous le nom d'Exeter, dont l'écriture remonte au Xe siècle (ap. Conybeare, *Illustrations of anglo-saxon poetry*, p. 232), et que Hildebert(?) l'a traité sous le titre de *Querimonia et conflictus carnis et spiritus*, ap. Hommey, *Supplementum Patrum*, p. 421. Quant à la forme dialoguée, soit qu'elle fût une imitation de Platon et de Cicéron, des vers fescennins, ou de la poésie orientale (voyez un épisode des *Histoires babyloniennes* de Jamblicos de Syrie, ap. Photius, Βιβλιοθηκη, p. 130-137, éd. de 1601), soit qu'elle fût le produit naturel du développement de l'esprit humain, elle était déjà populaire au IIe siècle ; voyez les Œuvres de saint Justin et de Minutius Felix. L'anonyme, disciple de saint Martin, l'employa pendant le Ve siècle dans ses deux opuscules, ap. d'Achery, *Spicilegium*, t. I, p. 1 et suivantes ; c'est aussi la forme du *Miraculum quod contigit in festivitate translationis sancti Martini*, conservé à la Bibl. d'Alençon, sous le n° 125, dans un ms. venu du monastère de Saint-Evroult, dont l'écriture semble appartenir au XIe siècle, et saint Anselme s'en est servi dans son traité *Cur Deus homo*, *Opera*, p. 74. Nous ajouterons les pièces rhythmiques suivantes : *Conflictus Veris et Hiemis*, attribué à Beda (ap. Burmann, *Anthologia latina*, l. V, n° 70) et à Milo, moine de Saint-Amand (ap. Oudin, *De scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, p. 326) ; *Conflictus Ovis et Lini*, par Hermannus Contractus, que nous publions pour la première fois dans notre appendice ; *Disputatio Mundi et Religionis*, B. R., n° 7906, dont l'écriture a les caractères ordinaires du XIVe siècle (nous avons aussi en français *Le débat du religieux et de l'homme mondain*, 1491, in-4°) ; *Disputatio inter Cor et Oculum* (ap. Wright, *Walter Mapes*, p. 95. Il y en a une version française par Alain Chartier qui ne se trouve point dans l'édition d'André Duchesne, mais que le *Catalogue de la Vallière* indique sous le n° 2790 ; nous ne savons si elle est différente de la pièce publiée par M. Wright, *loc. cit.*, p. 319, d'après le ms., B. R., n° 7588) ; *Dialogus inter Aquam et Vinum* (ap. Wright, *Walter Mapes*, p. 87 ; une version entièrement différente a été publiée par Aretin, *Beytrage*, t. IX, p. 1316. Il y en a une version française, ap. Jubinal, *Nouveaux contes*, t. I, p. 293, et d'autres ont été imprimées plusieurs fois en caractères gothiques ; voyez Brunet, et le *Catalogue de la Vallière*, part. I, n° 2904. Une version allemande a été insérée dans le second volume du *Wunderhorn*, et une espagnole, imprimée probablement dans le dernier siècle ; sans indication de lieu ni de date, commence ainsi :

En tiempo del rey Perico
ano de Maricastana,
quando andaba por el mundo
Don Quixote de la Mancha).

Cette forme est même encore maintenant recherchée dans la littérature du peuple ; nous citerons comme exemple *La disputo de Bacus et de Priapus, compousado* (en patois de Sarlat) *per lous sieur Rousset*. Quant à la division en quatrains, elle était, comme on sait, fort commune pendant le moyen âge, quoique peut-être son origine ne fût point populaire ; au moins lit-on dans l'*Églogue* de Theodulus, v. 35 :

Sit tetras in ordine vestro
Pythagorae numerus.

Ainsi que nous l'avons dit dans l'Introduction, p. 22, ce sujet exprimait l'idée fondamentale de la morale chrétienne, et devait par conséquent devenir véritablement populaire. Les peines de l'enfer étaient un sujet favori des prédicateurs, comme le prouve le *Sermones nulli parcentes*, publié par M. von Karajan, *Buch der Rügen*, p. 12 :

Nobis sonat sermo vester
nunc de Judith, cras de Hester...
Vel de poenis animarum
non injuste damnatarum...
Tunc de gaudio justorum
vel de planctu reproborum.

Les versions rhythmiques dont nous avons parlé ne diffèrent que par des variantes trop peu essentielles pour constituer des ouvrages indépendants ; mais nous en

nam verba quae protulit fuerunt perita.
Iste vero fuerat filius regalis (1),
toto suo tempore se subtraxit malis,
dum in mundo degeret et fuit vitalis;
visio nam sibimet apparuit talis.
Noctis sub silentio, tempore brumali (2),

connaissons une métrique en vers léonins par Robert Grosseteste (ap. Leyser, p. 997; voyez aussi le *Querimonia* de Hildebert, et Stöckens, *Animae damnatae lamenta et tormenta*, Hambourg, 1669, in-4°), et peut-être n'est-il pas une seule littérature moderne qui n'ait quelque ouvrage de ce genre. Nous citerons en français *De le desputison de l'Ame et del Cors*, B. de l'Arsenal, n° 283, Belles-lettres françaises, fol. 143, verso; *De conflictu Corporis et Animae*, ap. Wright, *Walter Mapes*, p. 321 :

Un samedi par nuit, endormi en mun lit
E vi en mun dormant une vision grant;

et une autre version plus lyrique, *Ibidem*, p. XXIII, dont nous rétablissons le rhythme :

Si come jeo jeu en mon lit,
oi la voiz d'un espirit
ky fust dampne,
plaider fortment ove son corps
qe au cimetere dehors
gist entere.

Le débat du Corps et de l'Ame a été aussi imprimé à Paris par Guyot Marchant, in-fol., 1491; il se trouve dans *Le miroer de l'Ame*, in-4° gothique (*Catalogue de la Vallière*, n° 2797), dans *La danse Macabre* (ap. Peignot, *Recherches sur les danses des morts*, p. 105), et M. Grässe, *Lehrbuch einer allgemeiner Literärgeschichte*, t. II, part. II, p. 1105, en mentionne une in-8° sans indication de lieu ni de date. M. von Karajan en a publié deux versions allemandes dans le curieux opuscule que nous avons si souvent cité, *Frühlingsgabe*, p. 98 et p. 123; nous ne savons si elles sont différentes de celles dont il est question dans l'*Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 114; le *Miscellaneen* de Docen, t. I, p. 93, et l'*Anzeiger* de 1838, col. 288; ce qui, au moins pour cette dernière, semble fort probable, puisqu'elle est intulée *Die Seele deren Straffen nach dem Tode*: les versions en prose sont trop communes pour que nous les indiquions; elles ont ordinairement pour titre, comme en français, *Der Spiegel der Seele*, *Le miroir de l'Ame*. On en connaît jusqu'à quatre versions en vers anglais; M. Wright en a publié trois, p. 334, p. 340 et p. 346; la quatrième, citée p. 322, note, est tellement tronquée, qu'elle ne présente plus aucun intérêt. Nous mentionnerons encore deux versions flamandes, ap. Blommaert, *Theophilus*, p. 57, et *Belgisch museum*, 1838, p. 57; une grecque, citée par M. Wright, *Walter Mapes*, p. 94, note; une provençale, ap. Galvani, *Osservazioni sulla poesia de' Trovatori*, p. 296; une ou deux espagnoles, ap. Sanchez, *Coleccion*, t. I, p. 179; Rodriguez de Castro, *Bibliotheca española*, t. I, p. 201; le *Catalogue de la Bibliothèque de M. J. L. D.*, Paris, 1834, p. 74, et M. Wright, *loc. cit.*, p. 324, note; une italienne, par Jacopone da Todi, *Laude*, fol. 3, recto; une danoise, d'après Nyerup et Rahbek, *Bidrag til den danske digtekonst historie*, t. I, p. 130, et une suédoise que nous ne connaissons que par Hammarsköld, *Svenska vitterhetten*, p. 23.

(1) Dans le ms. publié par M. von Karajan, il y a *Philibertus*, ce qui est évidemment une erreur, puisque le premier hémistiche du second vers aurait alors huit syllabes au lieu de sept; la version suédoise est faite aussi af ett latinskt poem fran 1200 talet, kalladt *Eremitae Philiberti francigenae rixa animi et corporis*; mais on lit au commencement de la version allemande publiée par M. von Karajan, *Frühlingsgabe*, p. 98 :

Ein guter man, alz ich das laz,
vil lange ein einsidel was;
Von francriche er was irkant,
Fulbertus lebens gut bekant.
Do er in der werlt bie leben
was leitte er so eben,
Was rede wart von im vorbracht,
da wart nicht zwivels zu gedacht:
Diser was vorwar vernumen
von kuniclichen geslechte kumen.

(2) Cette forme devait être fort usitée pendant le moyen âge, car le petit poëme

somno parum deditus, visu spiritali
corpus carens video spiritu vitali,
de quo mihi visio fit sub forma tali.

Cum dormirem paululum, vigilando fessus,
ecce quidam spiritus, noviter egressus
de praedicto corpore, vitiis oppressus,
corporis in gemitu plangebat excessus.

Juxta corpus spiritus stetit et ploravit,
in his verbis acriter corpus increpavit :
O Caro miserrima ! quis te sic prostravit,
quam mundus tam prospere praediis ditavit?

Nonne tibi pridie mundus subdebatur?
Nonne te provincia tota verebatur?
Ubi nunc familia quae te sequebatur?
Cauda tua florida jam num amputatur?

Non es nunc in turribus de petris quadratis,
sed nec in palatiis magnae qualitatis;
quae delata feretro parvae quantitatis
nunc jaces in tumulo breviore satis.

Quid tibi palatia prosunt, vel quid aedes?
Vix nunc tuus tumulus septem capit pedes (1).
quemque false judicas, amodo non laedes;
per te nobis data est in inferno sedes.

Ego, quae tam nobilis fueram creata,
ad similitudinem Domini formata
et ut fructum facerem tecum ordinata,
per te sum criminibus nimis deformata (2).

O Caro miserrima! mecum es damnata;
si scires supplicia nobis praeparata,
vere posses dicere : Heu ! quod (quum?) fui nata?
Utinam ad tumulum fuissem translata!

De malis monachorum, ap. Wright, *Poems attributed to Walter Mapes*, p. 187, commence aussi par ce vers :

Noctis crepusculo brumali tempore.

(1) La *Chronique saxonne* dit de la mort de Guillaume le Conquérant : Se þe wæs ærur rice cyng, and maniges landes hlaford, he næfde þa ealles landes buton seofon fot mæl. La même idée se trouve dans la belle Méditation de M. de Lamartine sur Bonaparte :

Il est là; sous trois pas un enfant le mesure.

(2) Cette idée se trouve aussi dans les livres sacrés des Perses; voyez l'importante publication de M. Charma, *Essai sur la philosophie orientale*, p. 505.

Non est mirum, fateor, quia, dum vixisti,
quidquam boni facere non me permisisti,
sed semper ad scelera pessima traxisti ;
unde semper erimus in dolore tristi !

In poenis acerrimis sum et semper ero !
nullae linguae saeculi dicerent pro vero
unam poenam minimam, quam infelix gero ;
sed quod magis doleo, veniam non spero.

Ubi nunc sunt praedia quae tu congregasti,
vel celsa palatia, turres quas fundasti,
gemmae per quas annulis digitos ornasti,
et nummorum copia quam tu plus amasti ?

Ubi lectisternia placidi soporis,
vestes mutatoriae varii coloris,
species aromatum optimi saporis,
vasa, mensa, gausapae nivei candoris ?

Ubi modo volucres, vel electa vina,
vel murenae nobiles, vel caro ferina ?
Non cygnis, non gruibus redolet coquina ;
es nunc esca vermibus, haec est lex divina (1).

Tua domus qualiter modo tibi placet,
cujus nonne summitas super nasum jacet ?
Nullum membrum superest quod jam lucro vacet,
jam clauduntur oculi, lingua tua tacet.

Quidquid dudum misero congregasti more,
dolo, fraude, foenore, metu vel rigore,
longena per tempora cum magno labore
a te totum rapuit sors unius horae.

Non modo circumdaris amicorum choris ;
cum per mortem cecidit flos tui decoris,
ruptum est cujuslibet vinculum amoris ;
tuae jam tristitia cessavit uxoris.

In tuis parentibus amodo non speres ;
mortem tuam breviter plangit tuus haeres,

(1) Il y a dans le ms. de Bruxelles :
Talis peccatoribus imminet ruina.

quia sibi remanent terra, bacchus (1) et res,
et thesauri copia, pro qua poenas feres.

Non crede quod mulier tua sive nati
darent quinque jugera terrae sive prati
ut nos, qui de medio (2) jam sumus sublati,
a poenis redimerent quas debemus pati.

Jam scis, Caro misera, quam sit male tuta
mundi nequam gloria fallax et versuta,
respersa doloribus, vitiis polluta,
et veneno daemonum nequiter imbuta.

Pretiosis vestibus non es nunc induta,
tuum valet pallium vix duo minuta (3),
parvo linteamine jaces involuta,
tibi modo pauperes non ferunt tributa.

Et licet non sentias nunc tormenta dura,
scito quod suppliciis non es caritura;
nam testantur omnium prophetarum jura
quod tormenta postmodum mecum es passura.

Quia pater pauperum non eras, sed praedo,
te rodunt in tumulo vermes et putredo;
non possum hic amplius stare, jam recedo:
nescis ad opposita respondere, credo.

Tandem postquam spiritus talia dixisset,
sese corpus erigit quasi revixisset;
postquam vero gemitus multos emisisset,
quaerit quisnam talia locutus fuisset.

Es tu, inquit, Spiritus meus, qui sic faris?
non sunt vera penitus quae nunc fabularis:

(1) Cette expression est remarquable dans un poëme chrétien; les mss. publiés par MM. von Karajan et Wright ont *domus*.

(2) *E medio tollere* se trouve déjà dans Térence, *Phormio*, act. V, scèn. VII, v. 74; scèn. VIII, v. 50, et dans Cicéron, *Pro Roscio Amerino*, par. 7. Probablement l'origine de cette expression se rattache à des croyances qui s'étaient conservées dans la mythologie scandinave. Elle reconnaissait l'*Asgard*, l'habitation des Ases; le *Midgard*, l'habitation du milieu, et l'*Utgard*, la dernière habitation, la terre des Géants. En gothique, la terre était aussi appelée *Midjungard*; en saxon, *Middilgard*; en anglo-saxon, *Middangard*, et en vieil anglais *Myddelerde*; dans la ballade écossaise de *Child Rowland*, on trouve encore *middle eard*, ap. Jamieson, *Northern illustrations*, p. 399.

(3) *Minute* est le même mot pris dans un sens différent, et nous disons encore de la *menue monnaie*; les Italiens appelaient autrefois *minuta* tous les grains autres que le froment; voyez Muratori, *Rer. Ital. Scriptores*, t. VIII, col. 1152.

nam probabo plenius argumentis claris,
quod si vera quaedam sunt, in multis nugaris.

Feci te multoties, fateor, errare,
et a bonis actibus saepe declinare;
sed, si caro faciat animam peccare,
plus est culpa spiritus; audi, dicam quare (1).

Mundus et daemonium foedus pepigere,
et carnem miserrimam secum conjunxere;
quam si vigor animae cesset cohaerere (l. coercere),
in peccati foveam cadunt ambo vere.

Sed, sicut praedixeras, Deus te creavit
et bonam et nobilem, sensu te dotavit,
et ad suam speciem pariter formavit,
ut ancilla fierem tibi me donavit.

Ergo si tu domina creata fuisti,
et dabatur ratio, per quam debuisti
nos in mundo regere, cur mihi favisti
in rebus illicitis et non restitisti?

Non carnem, sed animam justum est culpari,
quae se, cum sit domina, sinit ancillari:
nam caro per spiritum debet edomari
fame, siti, verbere, si vult dominari.

Caro sine spiritu nihil operatur,
cujus adminiculo vivens vegetatur;
ergo si per spiritum caro non domatur,
per mundi blanditias mox infatuatur.

Caro sine spiritu nihil innotescit;
a te, quidquid feceram, primitus processit;
si quid justis exsequor tibi culpa crescit;
caro sine spiritu mortua quiescit.

Si voluntas spiritus in actu ducatur
per carnem pedisequam, quid caro culpatur?
culpa tangit animam per quam imperatur

(1) On trouve aussi dans l'*Altercatio de Presbytero et Logico*, v. 39, ap. Wright, *Walter Mapes*, p. 252 : Sanum est disserere vel grammatizare, si insanum reputas, velim dicas quare. Peut-être cependant doit-on préférer la leçon du ms. de Bruxelles *audi causam quare*.

quidquid caro fragilis vivens operatur.

Peccat tamen gravius, dico, mihi crede,
carnis sequens libitum fragilis et foedae;
rodunt mea latera vermes in hac aede:
jam quid loquar amplius? Anima, recede.

Adhuc dixit Anima: Tecum volo stare,
et, tua si potero dicta retractare;
ut quod mihi loqueris, Corpus, tam amare,
volens mihi penitus culpam imputare!

O Caro miserrima! quae vivens fuisti
stulta, vana, fragilis, a quo didicisti
verba tam acerrima quae jam protulisti?
Attamen in pluribus recte respondisti.

Illud esse consonum scio veritati;
restitisse debui tuae voluntati;
sed tua fragilitas, prona voluptati,
nugis mundi dedita, noluit haec pati.

Quando te volueram, Caro, castigare
verbere, vigiliis, vel fame domare,
mox te mundi vanitas coepit effrenare
et illius frivolis coegit vacare.

Et ita dominium de me suscepisti,
ac proditrix domestica sic mihi fuisti,
per mundi blanditias me post te traxisti
et peccati puteo dulciter mersisti.

Scio me culpabilem; nam in hoc erravi,
quod, cum essem domina, te non refrenavi;
sed, cum me deceperis fraude tam suavi,
credo quod deliqueras poena magis gravi.

Si mundi delicias, dolos machinantis
despexisses, fatua, sic et incantantis
Daemonis astuties, et Altitonantis
adhaesisses monitis, essemus cum Sanctis.

Sed cum tibi pridie mundi fraus arrisit,
et vitam diuturnam firmiter promisit,
mori non putaveras, sed mors hoc elisit

quando de palatio ad tumbam te misit.
Hominum fallentium mundus habet morem ;
quos magis amplectitur, quibus dat honorem,
illos fallit citius per juris rigorem,
et dat post delicias vermes et foetorem.

Qui tibi, dum vixeras, amici fuere
jacentem in tumulo nolunt te videre.
Corpus, hoc intelligens, statim coepit flere
et verbis humilibus ita respondere :

Qui vivendo potui multis imperare,
aurum, gemmas, praedia, nummos congregare,
castella construere, gentes judicare,
putasne quod credidi tumulum intrare ?

Non : sed modo video, et mihi clarum,
quod nec auri dominus nec divitiarum,
nec vis, nec potentia, nec genus praeclarum
mortis possunt fugere tumulum amarum (1).

Ambo quidem possumus a Deo culpari,
et debemus utique, sed non culpa pari ;
tibi culpa gravior debet imputari :
multis rationibus potest hoc probari.

A sensato quolibet hoc non ignoratur,
jura clamant, ratio pariter testatur ;
cui major gratia virtutum donatur,
ab eo vult ratio quod plus exigatur.

Vitam et memoriam sed et intellectum
tibi dedit Dominus sensumque perfectum,
quibus tu compescere deberes affectum
pravum, et dirigere quod non erat rectum.

Postquam tot virtutibus ornata fuisti
et tu mihi fatue pronam te dedisti

(1) Les mêmes idées se trouvent exprimées dans presque tous les vers sur la mort ; nous citerons seulement le *Canticum de morte*, ap. Rambach; *Christliche Anthologie*, t. I, p. 354 :

Nulli valet regalis dignitas;
nulli valet corporis quantitas;
nulli artium valet profunditas;
nulli magnae valent divitiae;
nullum salvat genus aut species;
nulli prodest auri congeries.
Transierunt rerum materies,
ut a sole liquescit glacies.

meisque blanditiis minus restitisti,
satis liquet omnibus quod plus deliquisti.

Addo, licet referam corde nunc amaro,
quod jam mihi patens est argumento claro:
exeunte spiritu a carne, quid caro?
movetne se postmodum, vel cito, vel raro?

Videtne, vel loquitur? hoc est ergo clarum:
spiritus vivificat, caro potest parum;
si haberet anima Deum suum carum,
nunquam caro vinceret vires animarum.

Si Deum, dum vixeras, amasses perfecte,
et si causas pauperum judicasses recte,
nec pravorum hominum adhaesisses sectae,
non me mundi vanitas decepisset, nec te.

Quae vivebam splendide sericis amicta,
ecce quae de omnibus mihi sunt relicta,
putredo cum vermibus et haec domus stricta
quibus post delicias mundi sum addicta!

Et scio praeterea quod sum surrectura
in die novissimo tecum, sum passura
tecum morte perpeti; heu! mors illa dura,
mors interminabilis, fine caritura!

Ad hoc clamat anima voce tam obscura:
Heu! quod unquam fueram in rerum natura!
cur permisit Dominus ut sim creatura
quum praestita fuerim esse peritura?

O felix conditio pecorum brutorum!
cadunt cum corporibus spiritus eorum,
nec post mortem subeunt locum tormentorum;
talis esset utinam finis impiorum!

Corpus adhuc loquitur animae tam tristi:
Si tu apud inferos, Anima, fuisti,
dic mihi, te deprecor, quid ibi vidisti?
Si quidquid sit miseris de dulcore Christi?

Quid ibi nobilibus paratur personis,
quae prius, dum vivebant, sedebant in thronis?

Si sit eis aliqua spes redemptionis
pro nummis, pro praediis, caeterisque bonis?
Corpus, tua quaestio caret ratione;
cum infernum subeunt damnatae personae,
non est spes ulterius de redemptione,
nec per elemosinas, nec oratione.
Si tota fidelium pietas oraret,
si tota jejuniis jugiter vacaret,
si mundus pecuniam totam suam daret,
in inferno positum nunquam liberaret.
Non daret Diabolus ferus et effrenis
unam vinctam animam in suis catenis
pro centenis millibus praediis terrenis,
nec quandoque sineret quod careret poenis.
Ad hoc quod interrogas quid ibi paratur
personis nobilibus? Hoc pro lege datur,
quod, dum quis in saeculo magis exaltatur,
tanto cadit gravius si transgrediatur.
Dives ergo moriens, si forte damnatur,
gravibus prae caeteris poenis implicatur;
nam quanto deliciis plus delectabatur,
tanto sibi gravior poena deputatur.
Postquam tales anima prompserat moerores,
ecce duo Daemones, pice nigriores,
quos plane describere nequeunt scriptores,
nec mundi depingere totius pictores.
Ferreos in manibus stimulos gerentes,
ignemque sulphureum per os emittentes,
similes ligonibus apparebant dentes,
visi sunt ex naribus exire serpentes.
Erant eis oculi ut pelves ardentes;
aures erant patulae sanie fluentes,
et erant in frontibus cornua ferentes,
per extrema eorum venenum fundentes.
Isti cum farcinulis (1) animam carpserunt;

(1) Nous avons pris ce mot dans le texte de M. Wright et de M. von Karajan;

quam secum ad inferos gementem traxerunt;
mox maligni spiritus passim accurrerunt,
qui vice tripudii dentibus striderunt,
Et ei cum talibus vocibus plauserunt (1).
Quidam cum corrigiis ipsam perstrinxerunt;
quidam uncis ferreis ipsam diruperunt;
quidam plumbum fervidum in ipsam fuderunt;
Quidam foetidum stercus in os projecerunt,
et quidam in faciem ejus comminxerunt;
quidam suis dentibus ipsam corroserunt
et tandem a corpore pellem extraxerunt.
Ad hanc dicunt Daemones, tanquam fatigati:
Hi qui nobis inserviunt sic sunt fustigati;
posses modo dicere sicut bufo crati (2):
sed debes in centuplum duriora pati.
Post haec tandem anima gemens suspiravit,
et voce qua poterat parum murmuravit;
quando vero barathri limen subintravit,
cui laus insonuit: *Jesu, fili David!*
Acclamantes Daemones responderunt ei:
Tarde nimis invocas nomen tui Dei;
parum prodest amodo MISERERE MEI;
non est ultra veniae spes vel requiei.
Non lumen de caetero videbis diei;
decor immutabitur tuae speciei,
nostrae sociaberis dehinc aciei;
nam sic apud inferos consolantur rei.
Talia cum viderem, dormiens expavi,
et, extra me positus, statim vigilavi;
mox expansis manibus ad Deum clamavi,

il y a *fixoribus* dans le ms. de Bruxelles, et *frissonibus* dans celui de la B. R.; peut-être faut-il écrire *fixoriis*, qui se trouve dans le Glossaire de du Cange. *Clofichiez* est dans le *Romans de Trubert*, v. 83, ap. Méon, *Nouveau recueil de fabliaux*, t. I, p. 194, et nous avons encore *patefiche*.

(1) Il le faut un peu festoyer;
Il vient de si loin! pour solu
estuvez le de plomb boulu,
Coinfit de metal tout ardent:
nos loix a este bien (g)ardant,
C'est raison qu'il ait ses soudees.
J. Bretel, *Mystere de la Passion*.

(2) La fable qui a donné naissance à cette comparaison était fort connue pendant le moyen âge.

orans ut me protegat a poena tam gravi.

Mundumque cum frivolis suis condemnavi;
aurum, gemmas, praedia, vanum reputavi;
rebus transitoriis abrenuntiavi,
et me Christi manibus totum commendavi.

Ecce mundus moritur, vitio sepultus;
ordo rerum vertitur; sapiens est stultus;
exulat justitia; cessat Dei cultus;
sunt in mundo jugiter labor et tumultus.

Mundus ad interitum vergit his diebus,
dii facti iterum Jupiter et Phoebus;
nam qui nummos possidet et abundat rebus,
hic ut Christus colitur, septus aciebus;

Et quae theologicae virtutes vocantur,
fides, spes et caritas, fere suffocantur;
fraus et avaritia, et quae derivantur
ex his jam in saeculo toto dominantur.

Si sis ortu nobilis et vultu serenus,
benignus et humilis, moribusque plenus,
haec tibi nil proderunt si tu sis egenus;
nam sola pecunia formam dat et genus.

Dum modo sim splendidis vestibus ornatus,
et multa familia sim circumvallatus,
prudens sum, et sapiens, et morigenatus;
ego tuus nepos sum et tuus cognatus.

Ista cum defecerunt, statim evanescit
nostra consanguinitas, et amor frigescit,
cessatque notitia; itaque me nescit,
qui, dum dives fueram, surgens mihi cessit.

O miranda vanitas! O divitiarum
amor lamentabilis! O virus amarum!
cur tot viros inficis, faciendo carum
hoc quod transit citius quam flamma stuparum?

Si nummi divitibus tria possent dare,
juventutem floridam, et mortem vitare,
pulchram et durabilem prolem procreare,

bene possent divites nummos congregare.

Homo miser, cogita ; mors omne compescit ;
quid est ab initio quod morti non cessit?
hic qui vivit hodie, cras forte putrescit ;
cuiquam prorsus homini parcere mors nescit.

Quando domus summitas super nasum jacet,
totum mundi gaudium sicut lutum placet ;
non est tunc qui frivolis sive ludis vacet ;
tunc apparet veritas, fraus omnino tacet.

Non ibi prudentia dolus reputatur,
nec voluntas divitis lex ibi vocatur ;
cuiquam tunc pro meritis merces sua datur,
quando genus hominum morti deputatur.

Quo post mortem transeat quisquis ignoratur,
unde quidam sapiens ita de se fatur :
contremisco jugiter dum mens meditatur
quid sum, et quo propero, quid mihi paratur!

De morte dum cogito, contristor et ploro ;
unum est quod moriar, sed tempus ignoro (1) ;
tertium quod nescio quorum jungar choro ;
sed ut suis merear jungi Deum oro. Amen.

Per Moysem legem, per Helyam nosce prophetas (2) ;
hic legislator, ille propheta fuit ;
Passio monstratur, surrectio, gloria Christi,
vocibus illorum si sacra verba scias.
Dives conduxit inopes, et vinea fructum
reddit quae vario tempore culta fuit.
Illos hora prior, hos tertia, sexta sequentes,
nona novos, alios hora suprema tenet.
Lac puerile prior, lanugo tertia, sexta
sensus, canities nona, suprema tremor.

(1) Probablement un copiste inintelligent a traduit 1*um* par *unum* au lieu de *primum* ; le *secundum*, qui n'est pas exprimé textuellement, est l'*ignorance du temps de la mort*. Les mêmes corruptions se trouvent dans la version allemande, v. 657 ; ap. von Karajan, p. 122 :

Das eine das ich sterben sal
und nicht en weis dez zite val,
Des dritte ist mir gar unkunt
wa hin min vart den werde kunt.

(2) Les dix vers suivants manquent dans le ms. de Bruxelles, et dans les deux versions allemandes, ap. von Karajan, p. 98 et p. 125.

Satyre contre la Cour de Rome (1).

Gens Romanorum subdola antiqua colit idola,
Argentum quondam coluit et in lucris insonuit (insanivit?);
Adhuc suspirat hodie, aurum colens Arabiae;
Ornatas vestes Graeciae; ebur cum gemmis Indiae;
Deliciosa Franciae; argentum, aurum Angliae;

(1) B. de Bruxelles, nos 9892 et 10674, dont l'écriture a les caractères ordinaires de la première moitié du XIIe siècle. Une pièce du même genre a été publiée par Wolf, *Lectiones memorabiles*, t. I, p. 376; mais elle est certainement moins ancienne, puisqu'il y est question de Gratian, dont le *Concordantia discordantium canonum* ne fut terminé qu'en 1151; le livre de Wolf est si rare en France, que nous avons cru qu'on la trouverait ici avec plaisir; d'ailleurs, nous la publions d'après une meilleure version, ms. *Endlicher*, fol. 8, A :

Propter Sion non tacebo,
sed ruinam Romae flebo,
quousque justitia
rursus nobis oriatur
et ut lampas accendatur
justus in ecclesia.

Jacet vilis et in luto
Sion facta sub tributo;
quae solebant dicere
Romam esse derelictam
desolatam et afflictam
expertus sum opere.

Vidi, vidi caput mundi
instar maris et profundi
vorex guttur Siculi;
ibi mundi victi lapsus,
ibi sorbet aurum Crassus
et argentum saeculi.

Ibi latrat Scylla rapax
et Charybdis auri capax
potius quam navium;
ibi pugna galearum,
et conflictus fratrum,
id est cardinalium.

Canes Scyllae possunt dici,
veritatis inimici,
advocati curiae,
qui latrando falsa fingunt,
mergunt simul et confringunt
carinam peculiae.

Syrtes insunt huic profundo
et Syrenes toti mundo
minantes naufragium;
os hominum foris patet,
in occulto cordis latet
informe dammonium.

Hic Charybdis debacchatur,
si Charybdis appellatur
recte Cancellaria;
ibi nemo grato (gratus?) gratis;
nulli datur absque datis,
Gratiani gratia.

Habes justam rationem
vitia lapsum per Franconem;
quod ne credas frivolum!
Ibi duplex mare fervet;
a quo non est qui reservet
sibi valens obolum.

Ibi fructus colliguntur,
ibi panni demerguntur,
byssus, ostrum, purpurae;
ibi mundus deglutitur,
ibi totus sepelitur
in Franconis gutture.

Hi sunt Syrtes vel Syrenes
qui sermone blando lenes
attrahunt Bysantium;
spem promittunt lenitatis,
sed procella feritatis
feriunt marsupium.

Dulci cantu blandiuntur,
palpant verbis et loquuntur
primo quaedam dulcia:
Frater, te bene cognosco;
certe nihil a te posco,
cum tu sis de Francia.

Terra tua multum reddit,
sua nobis dona dedit
et portum Concilii:
nostri estis, nostri cives,
sacro-sanctae sedis oves,
speciales filii.

Nos peccata relaxamus,
absolutos collocamus
sedibus aethereis;
nos habemus nostras leges,
alligantes omnes reges
in manicis aureis.

In galea sedet una
mundi lues importuna
camelos deglutiens;
involuta caucepeo (*sic*, canopaeo, ap. W.)
cuncta vorat sicut leo,
rapiens et rugiens.

In piratis principatur,
spurius qui nominatur,

Lac et butyrum Flandriae; mulas, mulos Burgundiae.
Roma deglutit penitus, digna perire funditus;
Non curat quae sit proximi, verba spernens Altissimi;
Scelerum pondus judicat; causam auratam praedicat;
Non audit vocem pauperis; ni(l) intus, si nil dederis.
Illi firmatur janua, qui venit manu vacua;
Clamat avarus janitor et portae clausae venditor:
Qui vult intrare cameram non agat mecum perperam,
Det mihi prius munera, et mox patebit camera.

sedens in insidiis;
ventre grosso, lata cute,
grande monstrum, nec virtute
recedens a vitiis.

Maris hujus non est dea
Thetis, mater Achillea,
de qua saepe legimus;
imo verò carlinorum,
sancta soror loculorum,
quam nos Bursam dicimus.

Quae dum tumet, actor ratis
spoliatur cum piratis
et amicos reperit:
sed si dea detumescit,
venti surgunt, mare crescit
et carina deperit.

Tunc concurrunt cautes rati,
donec omnes sint privati
tam nummis quam vestibus;
tunc quaeruntur mercatores,
tunc saeculi viatores
cantant coram foribus.

Qui (per?) cautes, janitores
per quos multos saeviores
tigribus et belluis,
intrat Sacer, auro plenus;
pauper autem et egenus
pellitur a januis.

Quod si placet verum scribi
unus portus tantum ibi,
una tantum insula,
ad quam licet applicari
et jacturam reparari
cum fracta navicula.

Petrus enim Papiensis
qui electus est Meldensis,
portus vere dicitur;
nam cum mare fluctus tollit,
ipse solus mare mollit
et ad ipsum fugitur.

Est et ibi major portus,
fetus ager, florens hortus,
pietatis balsamum;
Alexander ille meus,
meus, inquam, cui det Deus
paradisi thalamum!

Ille fovet litteratos;
cunctos malos incurvatos,
si posset, erigeret;
verus esset cultor Dei
nisi latus Elysei
Giezi corrumperet.

Franco nulli miseretur,
nullum sexum reveretur,
nulli parcit sanguini;
omnes illuc dona ferunt,
illuc enim ascenderunt
tribus tribus domini (*sic*).

Cardinales, ut praedixi,
novo jure crucifixi
vendunt patrimonium;
Petrus foris; intus Nero;
intus lupi, foris vero
sicut agni ovium.

Jam jus novum symoniam
esse dicunt et sic viam
linquunt per dementiam;
hi nos docent, sed indocti;
docent tamen, et nox nocti
indicat scientiam.

Ita dicunt cardinales,
ita solent di carnales
imprimis allicere;
spem promittunt non pro domo
sed in fine lectionis
cogunt bursam vomere.

Il est probable que *Franco* était un nom populaire donné aux papes français, car on lit dans une autre chanson dont l'écriture remonte aux premières années du XIIIe siècle, ap. Wright, *Early mysteries*, p. XXIV :

Quidquid mali Roma valet
per immundos cardinales
perque nugas decretales;
quidquid cancellarii
peccant vel notarii,
totum camerarii
superant papales.

Pauper intrans ad Francohem,
nisi marcam vel mangonem
secum ferat ad latronem,
frustra profert actionem.
Franco videns pauperem,
quid hic, inquit, facerem?
Hostes ejus uberem
habent rationem.

Si das, intrabis protinus : si non, stas, stabis eminus.
Nulli securrit veritas; non juvat quemque sanctitas,
Non speciosa qualitas, non spaciosa quantitas;
Nulli valet scientia; nulli prosunt natalia;
Sola regnat pecunia per terras et per maria.
Jam regnat super cardines et angelorum ordines;
Jam adtemptant coelestia mundi contemptibilia.
Jam regina pecunia, juncta sibi symonia
Et leprosa giesia (1), in altiori regia,
Romae tenet concilium stans in conspectu omnium,
Et convocatis populis a terris et ab insulis,
Confortans eos pariter, affatur eos taliter :
Audite, mei filii, quos lacte meo nutrii,
Juventus, senes tremuli, fideles et increduli,
Qui mundi quaerit gloriam et Romanorum gratiam,
Honores in ecclesia, sedes, mitras, sandalia,
Ad fores meas vigilet, me congregatam ventilet,
Me profundat latissime, obtinebit planissime
Quidquid ipse voluerit si me large profuderit.
Distortam causam dirigo et aggravatam levigo;
Ferrum et saxa mollio, scribasque doctos lenio;
Quaecunque volo facio; ego nuptas decipio;
Ego corrumpo virgines; edomo cunctos homines;
Ego do privilegia, sed lego voluntaria.
Stant leges et judicia juxta mea consilia;
Ante me silet regula, et scripturarum formula;
Ante me silent canones; quae laudo, laudant Daemones;
De Salomone legitur, nec tamen illi creditur,
Quod de me falsa scripserit et me fallacem dixerit.
Dixit : si quis me diligit et studiose colligit,
Fructus ex me non capiet, sed semper plus esuriet;
Nonne plane mentitus est? Nonne patenter falsus est?
Nam, sicut supra retuli, multis honores contuli.
Vos estis inde conscii per quorum manus transii;
Perambulavi, patrias circuivi provincias,

(1) Ce nom vient de Giezi, l'infidèle serviteur d'Elysée, qui prenait de l'argent pour les bons offices de son maître, et qui fut frappé de lèpre; *Rois*, l. IV, ch. 5; voyez la chanson citée dans la note précédente.

Europam et Asiam, australem quoque regiam (*sic*);
Transivi maris angulos; nusquam inveni populos
Sic esse mihi subditos, sic esse lucro deditos
Ut est Romanus populus, praecepti mei bibulus.
A conditore Romulo delector in hoc populo;
In hoc mihi complaceo, hic enim semper floreo;
Hic Simon magus floruit; hic contra Petrus (Petrum ?) claruit;
Hic Marcus Crassus natus est qui pro me suffocatus est (1),
Pro me martyr effectus est et inter meos scriptus est.
Hic erit mea requies; hic stabit mea facies;
Hic figam sedem stabilem inter plebem amabilem.

POÉSIES SUR DES SUJETS PROFANES (2).

Sur la destruction d'Aquilée.

Ad flendos tuos, Aquileja, cineres
non mihi ullae sufficiunt lacrymae,
desunt sermones, dolor sensum abstulit
cordis amari.

(1) Ce vers est fort corrompu dans les deux mss. dont nous nous sommes servi; il y a *Hinc Marcus crassatus*, et *natus* manque dans le n° 9802. Crassus était fort détesté pendant le moyen âge parce qu'il avait pillé la Judée et détruit le temple de Jérusalem. On sait que les Parthes lui versèrent de l'or fondu dans la bouche en lui disant de se rassasier.

(2) Le changement des langues, l'infidélité de la tradition et la succession d'événements de plus en plus indifférents au passé, qui empêchèrent une foule de chants religieux d'arriver jusqu'à nous, durent agir avec bien plus de force sur la perte des poésies profanes. Nulle puissance aussi générale ni aussi permanente que le sentiment chrétien ne pouvait neutraliser les chances d'oubli et même de dédain qu'amenaient tous les jours les développements de l'histoire. Le petit nombre de pièces que le hasard nous a conservées ne doit donc pas nous faire regarder comme des manifestations individuelles, sans aucune racine dans l'esprit du temps, les poésies populaires antérieures au XIIe siècle. Mais ce fait est d'une si haute importance pour leur signification et pour leur caractère, que nous le rendrons encore plus inattaquable par des témoignages empruntés presque au hazard, à des écrivains de différents âges et de pays divers. Ut sunt cantamenta et cantatellae quibus vel maxime Sagillius Germanus et Vitellius utuntur. Ut ille quidem in libello *De mari et luna:*

Cucurrunt una vice
altante temporum gande.

Iste vero *In laude Matronae uxoris suae* cantatellas satis intulit, in quibus ita inflens:

Mea Matrona, tuam amplector zonam;
Nobis anima una haeret aquae arctum.

Virgilius grammaticus (qui vivait à Toulouse dans le VIe siècle), ap. Mai, *Classicorum auctorum fragmenta*, t. V, p. 111.

Gildas, qui naquit en 520 (ou en 493) et mourut de 565 à 570, dit de ses compatriotes, dans son *Epistola*, ap. Gale, *Historiae britannicae scriptores XV*, p. 23 : Ad praecepta Sanctorum.... oscitantes ac stupidos, et ad ludicra et ineptas saecularium hominum fabulas, ac

Bella, sublimis, inclyta divitiis,
olim fuisti celsa aedificiis,
moenibus clara, sed magis innumerorum
civium turmis.

si iter vitae, quae mortis, pandunt strenuos et intentos; et il s'était exprimé auparavant (p. 13) en termes encore plus significatifs : Arrecto aurium auscultantur captu, non Dei laudes canora Christi tironum voce suaviter modulante, pneumaque ecclesiasticae melodiae; sed propriae (quae nihil sunt) furciferorum referto mendaciis simulque spumanti flegmate, proximos quosque trucidaturo, praeconum ore, ritu bacchantium, concrepante. Le goût des Anglais pour les chansons ne changea pas, car on lit dans le ch. II de la Vie de saint Aldhelm, qui mourut en 709 : Nativae quoque linguae non negligebat carmina, adeo ut teste libro Elfredi (*Hand-boc*) nulla unquam aetate par ei fuerit quisquam, poesim anglicam posse facere, cantum componere, eadem apposite vel canere, vel dicere. Denique commemorat Elfredus carmen triviale, quod adhuc (1125) vulgo cantatur, Aldhelmum fecisse; ap. Mabillon, *Acta Sanctorum Ord. s. Benedicti*, t. IV, p. 684. On connaît le passage d'Einhard sur les chants historiques que Charlemagne fit recueillir; et, si le silence des autres annalistes empêche de s'en exagérer l'importance, on doit reconnaître qu'Einhard, qui vivait dans l'intimité de Charlemagne, était mieux placé que les autres pour en avoir connaissance, et que son témoignage serait confirmé, s'il en était besoin, par ce passage de Thegan : Poetica carmina gentilia quae in juventute didicerat respuit (Ludovicus Pius); nec legere, nec audire, nec docere voluit; *Vita Ludovici*, ch. XIX. Mais il est fort probable que la plus grande partie de ces chants n'étaient pas en latin, et nous en dirons autant de ceux dont parlent Paul Diacre, *De gestis Longobardorum*, l. I, ch. 17, et Hérard, archevêque de Tours, *Capitularia* de 858, ch. 114.: Ne in illo sancto die (le dimanche) vanis fabulis aut locutionibus sive cantationibus vel saltationibus stando in biviis et plateis, ut solet, inserviant; ap. Baluze, t. I, col. 958. Beaucoup d'autres étaient certainement en latin, puisque nous en possédons quelques mots, et que l'âge où ils furent composés ne permet pas de croire qu'ils aient été rédigés dans une autre langue. Mabillon cite ces trois vers d'une chanson sur Charlemagne :

Urbs Aquensis, urbs regalis,
sedes regni principalis,
prima regum curia.

De re diplomatica, l. IV, p. 246.

et Saumaise a inséré dans ses *Notes* sur Vopiscus, p. 397, ces quatre vers rhythmiques d'Azelinus :

Joseph talari tunica
vestitur innocentia;
Infectam capri sanguine
tollit pro pulchro munere.

Auctarium ducem qui in cantilenis vocatur *Lotharius superbus;* Albericus Trium-Fontium, *Chronicon*, part. I, p. 91. De nomine Papae quae (qui) a cantoribus dicitur Milo non est curandum, quia ita solent nomina mutare, vel per ignorantiam, vel curiose; *Ibidem*, p. 175. Ecce, illo decumbente cum discipulis suis, oblatus est caecus, vocabulo Bernlef, qui a vicinis suis valde diligebatur, eo quod esset affabilis et antiquorum actus regumque certamina bene noverat psallendo promere; Alfrid, *Vita sancti Liudgeri*, ap. Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 412. Dum enim quae agi potuerunt in Hispania peracta essent et prospero itinere reditum esset, infortunio obviante, extremi quidam in eodem monte regii caesi sunt aguinis. Quorum, quia vulgata sunt, nomina dicere supersedi; *Ibidem*, p. 608. In itinere nostro de incontinentia accusabatur (Arnulf, chapelain du duc de Normandie) adeo ut vulgares cantus de eo inhoneste componuissent; Raymundus de Agiles, *Gesta Dei per Francos*, p. 180; voyez aussi Ekkehard IV, *Casus Sancti Galli*, ch. 10; Malmesbury, *Historia*, l. II, p. 52; Ingulf, ap. *Rerum anglicarum scriptores veteres*, t. I, p. 68, et ci-dessus, p. 40, not. 2, et p. 98, not. 2. Il fallait même que ces poésies fussent bien répandues, puisqu'elles avaient une forme de versification particulière dès le commencement du VIIIe siècle (Voyez le passage de Beda cité p. 77, not. 1). On lit dans l'élégie *De diversitate fortunae et philosophiae consolatione* que Henricus Septimellensis fit en 1191 :

Caput te cunctae sibimet metropolim
subjectae urbes fecerunt Venetiae,
vernantem clero, fulgentem ecclesiis
Christo dicatis.
Dum cunctis simul polleres deliciis,
flammata (1) multo tumore superbiae,
iram infelix sempiterni judicis
exagerasti.
E coelo tibi missa indignatio

. . . . De me mala cantica cantat vulgus, et horrendus sum sibi psalmus ego.
Ap. Leyser, *Historia poetarum*, p. 454.

et dans un poëte français un peu antérieur :

De lui plus ne pallera-on
ne en fable ne en chancon.
Romans du saint Graal, v. 2915.

L'ordre dans lequel se suivent les différentes pièces de cette section est encore bien arbitraire; nous avons cependant rangé les poésies historiques selon la date des événements qu'elles chantent, et suivi pour les autres l'ordre qui semble résulter de la forme de l'écriture et du caractère de la notation; nous n'avons fait d'exception que pour le *Waltharius*, qui, par son étendue et son importance littéraire, exigeait de plus amples explications. La première pièce a été publiée par M. Endlicher (*Codices manuscripti latini Bib. Caes. Vindob.*, p. 298), d'après un ms. du Xe siècle. Avant cette importante publication on n'en connaissait que le commencement, et toutes les recherches pour le compléter étaient restées inutiles, comme le prouve ce passage de Madrisi, *Sancti Paulini opera*, p. 186 : Celebriorum Bibliothecarum vel praefectos, vel expertos viros Italiae, Franciae, Belgii, Austriae, per litteras nostras vel amicorum adivimus qui perhumaniter quidem rescripserunt, verum se rhythmum Paulinianum latere professi sunt, in posterum majori diligentia scrinia se perlustraturos pollicentes, sed hucusque nihil nobis subministratum. C'est sur la foi de Cassander (*Opera*, p. 202) que l'on attribue ce rhythme alphabétique à saint Paulin; on sait seulement qu'il en composa un du même genre sur la nativité de Notre Seigneur :

Gloriam Deo in excelsis hodie
coelestis primum cecinit exercitus;
pax angelorum et in terra vocibus
vera descendit.
Opera, p. 184, éd. de Madrisi.

On lit dans les Vies des patriarches d'Aquilée, ap. Muratori, *Anecdota*, t. IV, p. 240 : Sanctus Paulinus (né vers 730) patriarcha sedit annos XV (suivant Madrisi, XXVIII, puisqu'il le fait succéder à Siguald en 776, et mourir en 804; suivant de Rubeis, *Monumenta ecclesiae Aquilejensis*, ce fut en 802). Qui, finito jam regno Longobardorum, et in captivitate ducto Desiderio rege ipsorum una cum uxore et filiis, ad gloriosum Carolum Magnum imperatorem pro juribus Ecclesiae ampliandis profectus est. Et vir iste mirae sanctitatis ab imperatore Carolo multa privilegia obtinuit. Et rediens in Civitate(m) Austriae (Cividale del Friuli) multis in vita miracula claruit, et in morte. Ejus corpus in praedicta ecclesia Civitatensi quiescit et veneratur. La destruction d'Aquilée dut avoir lieu en 451 : car Attila n'entra en Italie qu'après avoir été forcé, par la bataille de Châlons-sur-Marne, de quitter les Gaules en 451, et l'auteur de l'ouvrage que nous citions tout à l'heure s'exprime ainsi, p. 235 : Et primo veniens (Attila) in Forum Julii destruxit omnes munitiones et fortilicia ejus, et postea Castrum Forjuliense quod nunc Civitas Austriae appellatur. Et obsedit urbem Aquilejam tribus annis, et collem ubi nunc est Castrum Utini, pro sui tuitione manualiter fieri fecit. Tandem, peccatis exigentibus, post trium annorum obsidionem, infra quod tempus multa millium hominum Aquilejae occisa sunt, Aquilejam cepit et destruxit.

(1) Il y a dans le texte de M. Endlicher *inflammata;* mais le rhythme exige douze syllabes avec une césure après la cinquième.

gentem crudelem excitavit protinus,
quae properaret ad tuum interitum
mox adfuturum.
Fremens ut leo, Attila saevissimus,
ignorans Deum, durus, impiissimus,
te circumdedit cum quingentis mi(l)libus,
undique gyro.
Gestare vidit aves fetus proprios
turribus altis per rura forinsecus;
praescivit sagax hinc tuum interitum
mox adfuturum.
Hortatur suum illico exercitum;
machinae murum fortiter concutiunt;
nec mora, captam incendunt; demoliunt
usque ad solum.
Illa quis luctus esse die potuit,
cum inde flammae, hinc saevirent gladii
et nec aetati tenerae nec sexui
parceret hostis?
Kaptivos trahunt quos reliquit gladius
juvenes, senes, mulieres, parvulos;
quidquid ab igne remansit diripitur
manu praedonum.
Legis divinae testamentum geminum,
vel quae doctorum reperit ingenium,
subjecto igni, concremavit ethnici (1)
furor iniquus.
Mortui jacent sacerdotes Domini,
nec erat membra (2) qui sepulcro conderet;
post terga vincti, captivantur alii
servituri.
Nequissimorum sacra vasa manibus
et quidquid turba obtulit fidelium,
sorte divisa, exportantur longius
non redditura.

(1) *Ethnicus* dans le texte.
(2) Le patriarche Nicétas fut tué. Dans le dernier vers de cette strophe le v avait probablement le son de l'u.

O! quae in altum extollebas verticem,
quomodo jaces despecta, inutilis,
pressa ruinis; nunquam reparabilis
tempus in omne (1)?
Pro cantu tibi, cythara et organo
luctus advenit, lamentum et gemitus;
ablatae tibi sunt voces ludentium
ad mansionem.
Quae prius eras civitas nobilium
nunc heu! facta es rusticorum speleus (2):
urbs eras regum; pauperum tugurium
permanes modo.
Repleta quondam domibus sublimibus,
ornatis mire nivels marmoreis (l. marmoribus);
nunc ferax frugum metiris funiculo
ruricolarum.
Sanctorum aedes solitae nobilium
turmis impleri, nunc replentur vepribus;
proh dolor! factae vulpium confugium
Sive serpentum.
Terras per omnes circumquaque venderis,
nec ipsis in te est sepultis requies;
projiciuntur pro venali marmore
corpora tumbis.
Vindictam tamen non evasit impius
destructor tuus, Attila saevissimus;
nunc igni simul gehennae et vermibus
excruciatur.
Xriste, rex noster, judex invictissime,
te supplicamus, miseratus respice;
averte iram; tales casus prohibe
famulis tuis!
Ymnos precesque deferamus Domino,

(1) La nouvelle Aquilée ne fut point bâtie sur le sol de l'ancienne comme le prouve ce passage de Paul Diacre, *Historia Longobardorum*, l. II, ch. 14: Hujus Venetiae Aquileja civitas exstitit caput, pro qua nunc Forum Julii, ita dictum quod Julius Caesar negotiationis forum ibi statuerat, habetur.

(2) Probablement il faut lire *speleum* ou *spelea*, antre, caverne, repaire; voyez Martène, *Amplissima collectio*, t. I, col. 353.

ut frenet gentes et constringat aemulos;
protegat semper nos potenti brachio,
clemens ubique.
Zelo nos pio, summe Pater, corrige,
pre venis est per tuos, subsequere re (1),
ut inoffenso gradientes tramite,
salves in aevum.

Chant sur la victoire remportée par Clotaire II (Hlod-Hard) sur les Saxons (2).

De Chlothario est canere rege Francorum
qui ivit pugnare in gentem Saxonum.
Quam graviter provenisset missis Saxonum,
si non fuisset inclytus Faro de gente Burgundionum (3)!
. . . . . .
Quando veniunt in terram Francorum,
instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum
ne interficiantur a rege Francorum (4).

Chanson sur Rome (5).

O Roma nobilis, orbis et domina,

(1) Peut-être faut-il restituer ce vers ainsi :

Praeveni semper tuos, subsequereque.

(2) En 622. Ce fragment se trouve dans une Vie de saint Faron (voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 453, et l'*Acta Sanctorum Ordinis s. Bened.*, t. II, p. 617) attribuée à Hildegarius, évêque de Meaux sous Charles le Chauve; ap. Dom Bouquet, t. III, p. 505: Ex qua victoria carmen publicum juxta rusticitatem per omnium pene volitabat ora ita canentium: feminaeque choros inde plaudendo componebant.

(3) Il y a évidemment une lacune, puisque Hildegarius dit ensuite: Et in fine hujus carminis.

(4) La Ravallière (*Poésies du Roi de Navarre*, t. I, p. 193) a complété ce quatrain avec deux interpolations de Hildegarius. Il y a, dans le texte de Dom Bouquet: Quando veniunt missi Saxonum in terram Francorum; Faro ubi erat princeps, et La Ravallière a dit avec une légère transposition :

Quando veniunt in terram Francorum
Faro ubi erat princeps, missi Saxonum, etc.

(5) Les deux petites pièces qui suivent ont été publiées par Niebuhr, *Rheinisches Museum*, t. III, p. 7 et 8, d'après un ms. du Xe siècle; mais l'opinion de Baini, maître de musique à la chapelle papale, qui croyait la notation antérieure au VIIe siècle, nous les a fait placer ici. Chaque ligne a douze syllabes, séparées en deux parties égales par une césure; la pénultième des deux hémistiches est constamment brève, et les strophes sont monorimes. L'omission complète des élisions, la quantité arbitraire de la plupart des syllabes et la violation pour quelques unes (*idōlum*, *amābo*) des habitudes prosodiques ne permettent pas de regarder la versification comme basée sur la quantité; mais nous ne pouvons croire avec Niebuhr, qu'elle le soit sur l'accent. A moins de supposer une accentuation réglée par des lois entièrement différentes de celles que nous connaissons, on ne peut admettre, comme lui, qu'il y ait

cunctarum urbium excellentissima,
roseo martyrum sanguine rubea,
albis et virginum liliis candida!
salutem dicimus tibi per omnia,
te benedicimus, salve per saecula.

Petre, tu praepotens coelorum claviger,
vota precantium exaudi jugiter!
cum bis sex tribuum sederis arbiter,
factus placabilis judica leniter,
teque precantibus nunc temporaliter
ferto suffragia misericorditer!

O Paule, suscipe nostra peccamina,
cujus philosophos vicit industria!
factus oeconomus in domo regia,
divini muneris appone fercula,
ut, quae repleverit te sapientia,
ipsa nos repleat tua per dogmata!

Chanson à un jeune garçon (1).

O admirabile Veneris idolum
cujus materiae nihil est frivolum!
Archos te protegat, qui stellas et polum
fecit, et maria condidit et solum!
furis ingenio non sentias dolum!
Clotho te diligat quae bajulat colum!

Saluto puerum, non per hypothesim,
sed serio pectore; deprecor Lachesim,
sororum Atropos ne curet haeresim,
Neptunum comitem habeas perpetim

deux accents dans chaque hémistiche de ces vers :

Cunctarum urbium excellentissima.
te benedicimus, salve per saecula.
cum bis sex tribuum sederis arbiter
ut quae repleverit te sapientia, etc.

C'est une mesure semblable à celle de nos alexandrins, que les exigence de la musique rendaient plus sévère sur le choix de certaines syllabes.

(1) La mention de l'Adige (Athesis) fait croire que l'auteur de cette pièce était Italien comme celui de la première ; mais leur esprit est si différent, que, malgré leur réunion dans le même manuscrit et la similitude de leur rhythme (le mot *Archos* semble cependant indiquer la connaissance des idées chrétiennes), on doit hésiter à les attribuer au même poète. Il est d'ailleurs probable que la musique ne devait pas être la même, puisque le second couplet de la chanson *A un jeune garçon* a un vers de plus que dans l'autre.

cum vectus fueris per fluvium Athesim.
Quo fugis, amabo, cum te dilexerim?
Miser, quid faciam, cum te non viderim?

Dura materies ex matris ossibus
creavit homines jactis lapidibus :
ex quibus unus est iste puerulus,
qui lacrymabiles non curat gemitus.
Cum tristis fuero, gaudebit aemulus;
ut cerva fugio, cum fugit hinnulus (1).

Chant sur la mort d'Éric, duc de Frioul (2).

Mecum, Timavi (3) saxa, novem flumina,
flete per novem fontes redundantia
quae salsa glutit unda ponti Ionici,

(1) Näke a publié aussi dans le *Rheinisches Museum* une autre petite ode *Lydia bella puella*, que nous nous abstenons de reproduire, parce que rien n'indique qu'elle appartienne à la période dont nous publions les poésies populaires; le ms. est de la seconde moitié du XVe siècle, et contient des pièces de tous les temps. Nous préférons citer une chanson en vers sapphiques, par Eugenius, bénédictin du VIIe siècle, qui mourut évêque de Tolède. Si la forme en est antique, l'esprit descriptif et pittoresque est entièrement moderne :

Nunc polus Phoebi nimio calore
aestibus flagrat, fluviosque siccat;
intonat tristis, jaculansque vibrat
fulmina dira.

Ingruit imber inimicus arvis,
flore nam saevit spoliare vites;
spem quoque frugum populat nivosis
grando capillis.

Bufo nunc turget, inimica sylvis
vipera laedit, gelidusque serpens;
scorpius ictu jugulat, paritque
stellio pestem.

Musca nunc saevit, piceaque blatta,
et culex mordax olidusque cimex;
suetus in nocte vigilare pulex
corpora pungit.

p. Caveus, *De scriptoribus ecclesiasticis*, p. 384, éd. de Genève.

(2) Ce chant a déjà été publié par Le[illegible]uf, *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 426, et par Sinner, *Catalogus codicum Bibliothecae Bernensis*, t. I, p. 146; notre texte s'appuie principalement sur le ms. n° 1154 (XIe siècle) de la B. R., fol. 116, recto, dont le premier éditeur s'était servi avec une grande légèreté. Chaque strophe est composée de cinq lignes de douze syllabes avec une césure rhythmique après la cinquième et une brève à la pénultième; dans le ms. 1154, il y a au dessus des paroles une notation musicale. Si, sur la foi de l'écrivain de ce ms., on attribue ce poëme à saint Paulin d'Aquilée, il remonterait aux premières années du IXe siècle, puisqu'Éric fut tué en 799, et que saint Paulin mourut au plus tard en 804. Éric, dont le nom est écrit dans les historiens contemporains de sept ou huit manières différentes, était Dux Forojuliensis, comme on le voit par la lettre 112 d'Alcuin, écrite à saint Paulin en 796; il remporta de grands avantages sur les Huns, et s'empara même de leur ville principale, appelée *Ring*, et des trésors qu'ils y avaient réunis; voyez Eckart, *Commentariorum Franciae orientalis* t. I, l. XXV, ch. 85.

(3) Le Timavus, aujourd'hui *Timavo*, se jette dans la mer Adriatique entre Aquilée et Tergeste; Virgile en a parlé deux fois, *Bucolica*, églog. VIII, v. 6, et *Aeneidos* l. I, v. 249.

Histris (1), Saïsque (2), Tissa (3), Culpa (4), Marsum (5),
Natissa (6), Corca (7), gurgites Isoncii (8).

Herico, mihi dulce nomen, plangite,
Syrmium (9), Polla (10), tellus Aquileiae,
Julii Forus (11), Carmonis ruralia (12),
rupes Osopi (13), juga Cetenensium (14),
Hastensis humus (15) ploret et Albenganus (16).

Nec tu cessare de cujus confinio
est oriundus, urbs dives argentea,
lugere multo gravique cum gemitu;
civem famosum perdidisti, nobili
germine natum, claroque de sanguine.

Barbara lingua Stratiburgus diceris :
olim quod nomen amisisti celebre,
hoc ego tibi reddidi mellisonum,
amici dulcis ob amorem qui fuit
lacte nutritus, juxta flumen Quirnea (17).

(1) Probablement il faut lire *Hister*, nom que Jornandès et Paul Diacre donnent au Danube.

(2) Le Ἴσσος de Strabon, fleuve de Pannonie, aujourd'hui le *Sau* ou la *Save*.

(3) Le Teiss en Pannonie, suivant Sinner; Lebeuf en fait plaisamment une ville de Sicile: le Τισσα de Ptolémée, aujourd'hui *Randazzo*.

(4) Fleuve de la Pannonie supérieure qui a conservé le même nom; une rivière d'Illyrie s'appelait aussi *Culpa*.

(5) Le *Marus* de Tacite, aujourd'hui *Marck*, rivière de Moravie qui se jette dans le Danube.

(6) Le Ναττισσα de Strabon, aujourd'hui *Natiso*, petite rivière des États vénitiens.

(7) Probablement le *Gurck*, fleuve de Pannonie.

(8) Le *Sontius* de Cassiodore, aujourd'hui *Isonzo*, fleuve d'Illyrie.

(9) *Sirmium* en Pannonie, ou peut-être *Sirmio* dans les États vénitiens, aujourd'hui *Sermione*.

(10) *Pola* en Istrie.

(11) *Ciudad di Friouli*, comme nous l'avons déjà dit dans les notes du chant sur la destruction d'Aquilée; il paraît que *Forlio* portait autrefois le même nom.

(12) Il faut sans doute lire *Cormonis*, comme dans le ms. de Berne; plaines de la Gaule Transpadane, aujourd'hui *Cormons*, dont il est parlé dans Paul Diacre, *De gestis Longobardorum*, l. IV, ch. 38.

(13) L'*Osopum Castellum* de Paul Diacre, *loc. cit.*; aujourd'hui *Osopo* dans les États vénitiens.

(14) Le mont Celius, Κελιος de Ptolémée, qui sépare la Pannonie de la Norique.

(15) Lebeuf a mal lu, le ms. ne porte point *Nastensis*; peut-être l'auteur a-t-il voulu parler du Danemark, dont les habitants étaient quelquefois appelés *Hastingi*. Sinner a imprimé *Abdensis humus*, la terre arrosée par l'*Abda*, aujourd'hui l'*Adda*.

(16) L'habitant de l'Αλβιγγαυνον de Strabon, *Albingaunum* de la Table de Peutinger, aujourd'hui *Albenga* en Ligurie.

(17) Le sens indique clairement un fleuve voisin de Strasbourg, mais nous ne pourrions le désigner d'une manière plus précise.

Ecclesiarum largus in donariis,
pauperum pater, miseris subsidium;
hic viduarum summa consolatio
erat; quam mitis (1), carus sacerdotibus,
potens in armis, subtilis ingenio!

Barbaras gentes domuit saevissimas,
cingit quas Drauva (2), recludit Danubius,
celant quas junco Paludes Meotides (3),
Ponti coarctat quas unda salsiflui (4),
Dalmatiarum quibus obstat terminus (5).

Turres Stratonis limitis principium,
Scythiae metas, Thracioeque cardinem,
a se sequestrat (6) utraque confinia;
haec Austro reddit, haec refundit Boreae;
tendit ad Portas quae dicuntur Caspiae (7).

Lybicum litus quo redundant maria,
mons inimice Laurentus (8) qui diceris,
vos super unquam imber, ros nec pluvia
descendant; flores nec tellus purpureos
germinet, humus nec fructus triticeos!

Ulmus nec vitem geminato (l. gemino ou germano) cum pam-
[pino

(1) Lebeuf a imprimé : *praeter quam multis carus*, et Sinner : *erat quam mihi, carus;* notre leçon est celle du ms. de la B. R.

(2) Le Δράϐος de Strabon, *Dravus* des écrivains du moyen âge, rivière de Pannonie, aujourd'hui la *Drave*.

(3) Le manuscrit et le texte de Lebeuf ont à tort *celat*.

(4) *Pontus Tauricus*, qu'on appelait aussi *mare Cimmericum, Colchicum, Sarmaticum*, aujourd'hui la *mer Noire;* l'épithète *salsifluus* le distingue des *Pontus* d'eau douce, en Macédoine et en Argolide.

(5) On en distinguait deux, la *Dalmatie maritime* et la *méditerranéenne*.

(6) Ce passage est certainement corrompu; il ne peut être question de Césarée (Turris Stratonis), ainsi que le suppose Lebeuf, puisque Eric commandait en Pannonie; nous lirions plutôt *Turres Stridonis*, aujourd'hui *Strido*. Il rend leurs frontières naturelles à Stridon, limite de son commandement, aux barrières de la Scythie et aux portes de la Thrace; il restitue les unes au Sud et rejette les autres dans le Nord. Quoi qu'il en soit de cette explication, Lebeuf ne donnait certainement aucun sens à son texte; il a imprimé :

Seit Hiemettis Straciae qui cardinem,

et *resundit* au lieu de *refundit*, quoique une lecture attentive du ms. lui eût permis de faire disparaître la plus grande partie de ces erreurs grossières.

(7) Les Portes Caspiennes étaient la gorge qui conduisait de la Médie à l'Hyrcanie.

(8) Nous ne pouvons croire avec Lebeuf et Sinner qu'il s'agisse ici de quelque endroit du Latium; Eric fut tué en Illyrie près de Tersat; mais nous n'y connaissons pas d'autre nom qui se rapproche de *Laurentus* que le *Lauriana* de Paul Diacre, l. VI, ch. 45.

sustentet, uvas nec in ramis pendeat !
frondeat ficcus sicco semper stipite !
ferat nec rubus mala granis punica !
promat (1) hirsutus nec globus castaneas !

Ubi cecidit vir fortis in praelio,
clypeo fracto, cruentata romphea (2),
lanceae summo retunsona jaculo (3) ?
Sagittis fossum, fundis saxa fortia
corpus ingesta contrivisse dicitur.

Heu (Eheu ?) ! quam durum, quamque triste nuncium
illa sub die deflenda percrepuit !
nam clamor inde horrendus per plateas
lacrymis dignus sonuitque (quum ?) tristia
ejus per verba mors esset (4) exposita.

Matres, mariti, pueri, juvenculae,
domini, servi, sexus omnis, tenera
aetas, pervalde sacerdotum inclyta
caterva, pugnis sauciata pectora,
crinibus vulsis, ululabant pariter.

Deus aeterne, limi qui de pulvere
plasmasti tuam primos ad imaginem
parentes nostros, per quos omnes morimur,
misisti tuum sed dilectum filium,
vivimus omnes per quem mirabiliter;

Sanguine cujus redempti purpureo
sumus, sacrata cujus carne pascimur (5),
Herico tuo servulo melliflua
concede, quaeso, paradisi gaudia,
et nunc et ultra per immensa saecula !

(1) Il y a dans notre ms. *promart irsutus;* Lebeuf a imprimé *pro matre sutus ;* peut-être la leçon de Sinner *premat* est-elle préférable.

(2) Romphea, genus teli est Thraciae nationis; Aulu-Gelle, l. X, ch. 25.

(3) *Retunso nam* dans Sinner; nous ne comprenons pas ce *nam*. Nous avons suivi notre ms., quoique *retunsonus* ne se trouve ni dans du Cange ni dans aucun de ses suppléments, et qu'il doive se rapporter à *lanceae* ou à *jaculo*.

(4) Lebeuf n'avait pu lire *esset*, dont l'abréviation est cependant fort usitée.

(5) *Sumimus* dans le ms. de Paris; aussi Lebeuf avait-il imprimé *sacratam carnem ;* la leçon du ms. de Berne est, comme on voit, bien préférable.

Chant sur la mort de Charlemagne (1).

A solis ortu usque ad occidua
littora maris, planctus pulsat pectora;
ultramarina (ultra maria?) agmina tristitia
tetigit ingens cum moerore nimio.
Heu! me dolens, plango.

Franci, Romani atque cuncti credulI
luctu punguntur et magna molestia;
infantes, senes, gloriosi principes,
matronae plangunt interitum Karoli (2).
Heu mihi misero!

Jamjam non cessant lacrymarum flumina,
nam clangit orbis detrimentum Karoli;
Christe, coelorum qui gubernas agmina,
tuo in regno da requiem Karolo!
Heu mihi misero!

Vae tibi, Roma, Romanoque populo,
amisso summo (3) glorioso Karolo!
Vae tibi, sola formosa Italia!
In Aquis Grani globum terrae tradidit (4).
Heu mihi misero!

(1) Ms. B. R. n° 1154, fol. 132, recto. Ce chant avait déjà été publié d'après une version différente dans Hrabanus Maurus, *Opera*, t. VI, p. 227, et réimprimé par Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. II, part. II, p. 690; Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. V, p. 407, et Bouchaud, *Antiquités poétiques*, p. 239. Le texte dont nous nous sommes servi est fort corrompu et plus court que l'autre; mais nous le croyons plus ancien, et la notation du ms. permet de rétablir avec certitude la division des strophes. Les vers ont douze syllabes avec une césure rhythmique après la cinquième; la quatrième est toujours accentuée, et la pénultième ne l'est jamais. Dans notre texte le refrain revient à la fin de chaque quatrain et varie, ainsi que dans plusieurs chants de cette époque; il revenait à tous les deux vers dans les autres éditions, et se reproduisait sans aucun changement jusqu'à la fin. Ce chant dut, comme on va le voir, être composé très peu de temps après la mort de Charlemagne, en 814, ou au plus tard en 815.

(2) Au lieu de ce vers, il y a dans notre ms. le second vers de la strophe suivante; nous les avons transposés comme dans les anciennes éditions.

(3) *Hac misit signo* dans le ms. 1154.

(4) Il y a dans les autres éditions Quando augustum facundumque Caesarem In Aquisgrani gleba terrae tradidit. C'est certainement par une faute typographique que Muratori a imprimé *glebae*. Si le texte n'était pas corrompu, le sens serait : A Aix-la-Chapelle, Charlemagne a livré le globe impérial à la terre; mais comme *Karolus* est séparé de ce passage par un vers tout entier, nous préférerions *traditur* à *tradidit*. On

O Columbane (1), stringe tuas lacrymas
precesque funde pro illo ad Dominum!
Pater cunctorum orphanorum, omnium
peregrinorum, viduarum, virginum!
Heu! me dolens, plango.
Nox mihi dira jam [non] retulit somnia
diesque clara non adduxit lumina (2).
Pater communis, misericors Domine,
ut illi dones locum splendidissimum.
Heu! me dolens, plango.

Chant sur l'arrivée de Charles, fils et petit-fils d'empereur (3).

Ecce votis apta vestris venit hora, psallite;
gaudium cordis patescat claritate carminum.
Salve, regum sancta proles, care Christo Karole!

trouvera aussi *Aquae Grani* dans un chant funéraire sur la mort de l'empereur Henri III.

(1) Dom Bouquet dit, sans doute à cause de ce vers : Tribuitur cuidam Columbano, forte abbati Sancti-Trudonis; mais une lecture plus réfléchie nous semble prouver que Columbanus ne peut pas être le nom de l'auteur; on ne se parle pas ainsi à soi-même. Nous attribuerions plutôt ce chant à quelque moine resté inconnu du monastère de Bobbio, qui avait été fondé par saint Columban, mort en 615, et que l'on appelait dès le VIIIe siècle *Saint Columban de Bobbio*.

(2) Ces deux vers ne présentent pas de sens dans le ms.

Nox non rediret jam non tulit somnia
chorusque clara non adduxit lumine.

Dom Bouquet a imprimé, certainement par erreur : *Non mihi dira.*

(3) Les deux pièces que l'on va lire se trouvaient à la suite des trois livres *De cultu imaginum*, par Jonas, évêque d'Orléans, et ont été publiées par Canisius, *Lectiones antiquae*, t. VI, p. 510 et 511. On les a attribuées à Jonas, mais sans doute par erreur. Originaire d'Aquitaine, il fut nommé, jeune encore, évêque d'Orléans en 821, et mourut, sans avoir été promu à un autre évêché, en 844; et tout indique que ces deux chants ne furent pas composés en France. Le premier avait été fait pour célébrer l'arrivée de Charles à *Augia*, et nous ne connaissons pas d'autres localités qui portassent ce nom qu'*Augia Alba* ou *Minor* (*Weissenau*, près de Nuremberg), *Augia Dives* ou *Major* (l'île de *Reichenau* dans le lac de Constance), *Augia Domini* (*Herisau*, dans le canton d'Appenzel), *Augia Lacus Tigurini* (l'île d'*Aufnau*, dans le lac de Zurich), *Augia Rheni* (*Rheinau*, près de Schaffhouse, sur le Rhin), *Augia Sacra* (*Etgg*, dans le canton de Zurich) et *Augia Virginum* (*Magdenau*, dans le canton de Saint-Gall). D'ailleurs, le second vers de la dernière strophe de la première pièce :

Quae te sanum vexit istuc Francorum per [regnina.

indique un voyage lointain à travers le pays des Francs et ne saurait aucunement s'appliquer à une visite dans le diocèse d'Orléans. La réunion des deux pièces à la suite l'une de l'autre dans le même ms., leur esprit ecclésiastique, la mesure trochaïque des vers, l'absence de rime, l'accentuation de l'antépénultième, la division en tercets et la répétition systématique d'un refrain, les font croire du même auteur. Comme il n'y a pas eu d'autre Lothaire associé à l'empire que le fils de Louis le Débon-

Nullus ordo, nulla rerum nunc silescat vastitas,
mens et lingua, cor, voluntas laudem Deo personet!
Salve, regum sancta proles, care Christo Karole!

Credimus superna votis Angelorum millia
nostris congaudere digne ut dicamus cernui :
Salve, regum sancta proles, care Christo Karole!

Anna Vatem, Sara risum non fudit libentius,
quam (1) te toto nunc tenellum corde mulcet Augia :
Salve, regum sancta proles, care Christo Karole!

In te terra nostra patrem suscipit cum fratribus,
cum quibus tibi decora pars honoris permanet :
Salve, regum sancta proles, care Christo Karole!

Ferte nabla tibiasque, organum cum cymbalis,
flatu quidquid, ore, pulsu, arte constat musica :
Salve, regum sancta proles, care Christo Karole!

Dicat omne plebis agmen, clerus ipse primitus,
dives, pauper, sospes, aeger, consonent in laudibus!
Salve, regum sancta proles, care Christo Karole!

Te, Maria, sancta virgo, cum subjectis omnibus
in salutem christianam protegat feliciter!
Salve, regum sancta proles, care Christo Karole!

Turba quid (quin?) simul Piorum qui Deo sunt proximi,
actitet penes supernam, poscimus, clementiam!
Salve, regum sancta proles, care Christo Karole!

Gloriam dignam triformi pangimus potentiae
quae te sanum vexit istuc Francorum per regmina (2) :
Salve, regum sancta proles, care Christo Karole!

naire, la seconde pièce a été faite de 847, date de cette association, à 840, où Lothaire I perdit son père. La première fut probablement adressée à Charles le Chauve dans les dernières années de la vie de son père, puisqu'il ne naquit qu'en 823, ou à Charles, fils de Lothaire I, qui mourut roi de Provence en 863, puisqu'il est appelé dans le titre *Carolus, filius Augustorum*. Nous l'avons imprimée la première pour nous conformer à l'ordre des mss.: car, si ces deux pièces n'ont pas été faites pour la même occasion, l'antériorité appartient, comme on voit, vraisemblablement à la seconde.

(1) Au lieu de *quem* imprimé dans Canisius.

(2) *Regimina*, contraction nécessitée par le rhythme, qui prouve presque aussi positivement que le refrain lui-même que ces deux pièces avaient été faites pour être chantées.

Chant sur l'arrivée de l'empereur Lothaire.

Innovatur nostra laetos terra flores proferens ;
ver novum praesentat aestas dum datur te cernere :
Imperator magne, vivas semper et feliciter !

Gaudeat totum tuorum agmen hic fidelium ;
omnis aetas, omnis orde, corde dicens intimo !
Imperator magne, vivas semper et feliciter !

Extet adventus beatae nunc tuae praesentiae,
gaudio plenus sereno et favore simplici !
Imperator magne, vivas semper et feliciter !

Juste, felix et benigne, mitis et piissime,
pande mentis hic nitorem, nostra complens gaudia !
Imperator magne, vivas semper et feliciter !

Quod minus digne valemus servitute debita (1)
hoc tui donet favoris laeta nobis gratia !
Imperator magne, vivas semper et feliciter !

Sancta, Lothari, Maria virgo te cum fratribus
et simul cum patre magno servet, armet (amet?), protegat !
Imperator magne, vivas semper et feliciter !

Et Valens (2), junctus Beatis hoc precetur omnibus :
vestra pax in pace cunctos firmet apta subditos !
Imperator magne, vivas semper et feliciter !

Intus, extra, longe, juxta, fulgeat concordia !
Brito cedat, atque Bulgar, omnis ardor hostium !
Imperator magne, vivas semper et feliciter !

Vita, virtus et potestas, robur et victoria,
fama felix te sequatur, atque vitae praemia !
Imperator magne, vivas semper et feliciter !

Summa summae Trinitati sit per aevum gloria,

(1) Cette expression si humble est fort remarquable au milieu du IXe siècle, et fait vivement regretter de ne pas mieux connaître le nom, le pays et la vie du clerc qui s'en est servi.

(2) Saint Valens ; si ce n'est pas là un de ces jeux de mots qui ont exercé tant d'influence sur la dévotion pendant le moyen âge, ce saint était honoré par l'auteur d'une manière particulière ; et quelqu'un plus versé que nous ne le sommes dans l'histoire agiologique, y pourrait trouver un renseignement sur le pays où ce chant fut composé.

quae gubernet et coronet te per omne saeculum!
Imperator magne, vivas semper et feliciter (1)!

Chant sur la bataille de Fontenay (2).

Aurora cum primo mane tetram noctem dividens,
sabbatum non illud fuit, sed Saturni dolium (3);
de fraterna rupta pace gaudet daemon impius.
Bella clamant hinc et inde, pugna gravis oritur;
frater fratri mortem parat, nepoti avunculus;
filius nec patri suo exhibet, quod meruit.
Caedes nulla pejor fuit, campo nec in Mercio (l. Martio)
facta est lex christianorum sanguine pluvi (4),

(1) Dans un ms. du IXe siècle de la Bib. de Berne il y a un poëme, aujourd'hui presque entièrement effacé, dont le fragment que l'on peut encore déchiffrer indique un autre chant religieux en l'honneur de Charlemagne ou de Charles le Chauve :

Omnes ergo recreati victimis paschalibus,
exultemus sociati gaudiis regalibus
in quibus sub Christo pollet orbis amor Ka-[roli!
Omnis aetas atque sexus dicat voce consona,
vive, vale, rex praecelse, plurima per tem-[pora!

Ap. Sinner, t. I, p. 141.

Probablement les deux derniers vers sont un refrain. On connaît encore un chant en vers sapphiques pour célébrer l'arrivée de Louis le Débonnaire à Orléans, que Canisius attribue sans aucun motif à Jonas; mais il n'a rien de populaire, comme on en peut juger par les deux premières strophes :

En adest Caesar pius et benignus
orbe qui toto rutilat coruscus,
atque prae cunctis bonitate pollet
munere Christi.
Cernuus, prudens, sapiens, modestus,
mitis et clemens, moderatus actu,
temperans, fortis, probus et honestus,
censor et aequus.

Ap. Canisius, *Lectiones antiquae*, t. II, part. II, p. 75, éd. de Basnage.

L'auteur est probablement Théodulf.

(2) Ce chant alphabétique, en vers trochaïques, dont probablement nous ne possédons qu'un fragment, a été publié pour la première fois par Pasumot, *Annales des voyages*, t. XIII, p. 209, et souvent réimprimé (Grimm, *Aldeutsche Wälder*, t. II, p. 34; Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, t. IV, p. 459; et Ideler, *Einhard*, t. II, p. 228); notre texte a été revu sur le ms. 1154, B. R., fol. 136. Il y est intitulé *Versus de bella que fuit acta Fontaneto, auctore ut videtur Angelberto.* La bataille eut lieu le 25 juin 841 entre les fils de Louis le Débonnaire, à Fontenailles, suivant l'abbé Lebeuf, et plus probablement à Fontenay en Auxerrois ou en Puisaye; voyez l'*Art de vérifier les dates*, art. CHARLES LE CHAUVE; *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, t. II, p. 393; les *Annales des voyages, loc. cit.*; et l'*Histoire de Louis le Pieux*, par M. Frantin. Les faits qui amenèrent cette bataille sont racontés par Nithard dans le second livre du *De dissentionibus filiorum Ludovici Pii.*

(3) Le jour du sabbat, devenu depuis *dies dominica*, était chez les Romains *Saturni dies*, et, comme le prouve le *daemon impius* du vers suivant, l'auteur a pris Saturne pour Satan. Si, ainsi que le rhythme nous le fait croire, *dolium* n'est pas une corruption et ne signifie pas *dominium*, comme le suggère du Cange, t. II, col. 1579, il y a là probablement quelques souvenirs de la boîte de Pandore. Dans plusieurs provinces, on dit encore d'un événement très malheureux qu'il sort du *tonneau du diable.* Peut-être Swift se rappelait-il cette locution proverbiale quand il a intitulé sa mordante satire : *Tales of a tub.*

(4) Ce vers semble signifier que la loi se faisait au Champ-de-Mars, comme

unde manus Infernorum gaudet gula Cerberi (1).
Dext(e)ra praepotens Dei protexit Hlotharium;
victor ille (2), manu sua pugnavitque fortiter;
caeteri si sic pugnassent mox foret concordia.
Ecce olim velut Judas Salvatorem tradidit,
sic te, rex, tuique duces tradiderunt gladio;
esto cautus, ne frauderis, agnus, lupo pervio (3)!
Fontaneto fontem dicunt, villam quoque rustici (4),
in qua strages et ruinae Francorum de sanguine;
horrent campi, horrent silvae, horrent ipsae (5) paludes.
Gramen illud ros et imbes, nec humectet pluvia,
in quo fortes ceciderunt praelio-doctissimi (6)!
plangent illos, qui fuerunt illo casu mortui!
Hoc autem scelus peractum, quod descripsi rhythmice,
Angelbertus ego vidi (7), pugnansque cum aliis,
solus de multis remansi prima fontis (8) acie.

dans les diètes de Pologne, en sabrant les opposants, et nous ne connaissons aucun fait historique qui confirme cette interprétation. Aussi M. Fauriel a-t-il imprimé *nex* au lieu de *lex*, et cette conjecture est d'autant plus heureuse que *campus martius*, qui, dans la première supposition, ne seraient qu'une seule expression, sont ici séparés par deux mots, quoique le rhythme eût permis de les laisser réunis. Nous préférerions encore lire *ex* et regarder le commencement comme une interpolation; nous écririons alors :

ex christianorum sanguine pluvia major fuit.

ou même *ex christiano*.

(1) La bande infernale s'en réjouit par la gueule de Cerbère.

(2) La flatterie, comme on va le voir, est un peu forte, et le *concordia* du vers suivant la couronne dignement; nous savons, à n'en plus pouvoir douter, que l'auteur était du parti de Lothaire (Hlod-hard) et des vieux Francs.

(3) *Previo* dans le ms. par une métathèse très commune; *praevigilium*, etc.

(4) Probablement d'après ce vers, *anet* aurait signifié *villa* en gaulois; les antiquaires celtiques n'ont pas recueilli ce mot; mais en gallique *amaeth* signifie encore laboureur (voyez Diefenbach, *Celtica*, t. I, p. 20), et nous avons un *Aneth* que Henri IV a rendu célèbre.

(5) *Ipsi* dans le ms.

(6) Cette expression remarquable est certainement une traduction du franque (les skaldes islandais disaient aussi *gunnhvatr*, *gunnhellgr*); il fallait qu'elle n'eût rien d'insolite, puisqu'elle revient dans la strophe XIII. Ces répétitions sont, comme on sait, un des caractères de la poésie populaire, et nous en aurons tout à l'heure un exemple plus frappant encore; le vers suivant est répété dans la strophe XI.

(7) Nithard, qui nous a laissé le récit de cette bataille, était le fils d'un Angilbert qui n'avait rien de commun avec celui-ci que le nom. Le père de Nithard, l'*Homerus* de l'Académie de Charlemagne, s'était retiré en 790 dans le monastère de Saint-Riquier, et y mourut en 814. Son fils prit une part active à la bataille de Fontenay; mais il se battait contre Lothaire, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même; *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. III, p. 467.

(8) C'est la leçon du ms., qu'on a probablement corrigée à tort; *prima frontis acie* est un pléonasme qui n'est pas dans les habitudes de la poésie populaire. Nithard nous apprend, *loc. cit.*, qu'il y avait plusieurs corps d'armée, et nous venons de voir qu'il y avait une fontaine, de l'eau (la terminaison *ay* de Fontenay l'indique-

Ima vallis retrospexi verticemque Ivieri (1)
ubi suos inimicos rex fortis Hlotharius
expugnabat fugientes usque forum rivuli.
Karoli de parte vero, Hludovici pariter,
albescebant campi vestes mortuorum lineas (2),
velut solent in autumno albescere avibus (3).
Laude pugna non est digna, nec canatur melode!
oriens, meridianus, occidens vel aquilo
plangent illos, qui fuerunt illo (4) casu mortui!
Maledicta dies illa nec in anni circulo (5)
numeretur, sed radatur ab omni memoria!
jubar solis illi desit, aurora crepusculo!
Noxque illa, nox amara, noxque dura nimium,
in qua fortes ceciderunt praelio doctissimi,
pater, mater, soror, frater, quos amici fleverant (l. fleverunt)!

Chant sur la mort de l'abbé Hug (6).

Hug, dulce nomen, Hug, propago nobilis

rait d'ailleurs suffisamment); Angilbert se battait au premier rang du corps d'armée de la fontaine.

(1) C'est ainsi que ce nom est écrit dans le ms., et MM. J. Grimm et Ideler en ont fait *Inieri*, qu'ils expliquent par *Indre* contre toute apparence. L'Indre était, il est vrai, quelquefois nommé *Ingeris;* mais en supposant que le copiste eût écrit un v au lieu d'un n et un i (au lieu d'un e, un nom de la troisième déclinaison ne peut se terminer au génitif en i, et Nithard dit positivement, *loc. cit.*, qu'il coulait sur le champ de bataille *une petite rivière de Bourgogne*. La conjecture de M. Fauriel est bien plus ingénieuse, il propose de lire *verticemque jugeri;* mais, avant de l'admettre contre l'autorité du ms., il faudrait que le lieu de la bataille fût bien déterminé, et qu'il n'y passât pas quelque petit ruisseau, fortement encaissé, dont le nom se rapprochât d'*Ivierum*.

(2) *Lineas* est écrit très lisiblement dans le ms., et le rhythme exige un mot de trois syllabes; nous ne savons donc pourquoi MM. J. Grimm et Ideler ont imprimé *lincas*, qu'ils expliquent par *linceuls*. Le sens est clair: les champs blanchissaient sous le vêtement de lin des morts; *per* ou *sub* sont sous-entendus. On lit dans Guilelmus Apuliensis, *De gestis Normannorum*, l. II:

Utile figmentum versutus adinvenit, atque
Mandat defunctum, quod quemlibet esse [suorum
Gens sua testetur qui cum quasi mortuus [esset
Impositus feretro, pannusque obducere cera
Illius hunc facie jussus latitante fuisset,
Ut Normannorum velare cadavera mos est.

(3) Comme ils blanchissent pendant l'automne sous les troupes d'oiseaux; probablement les cigognes ou les grues, qui se réunissent pour émigrer à l'approche des froids. M. Ideler lit *Aribus*, dont il s'est probablement servi le premier, et qu'il fait sans doute venir de l'allemand *Aehren*, des épis; généralement cependant les épis passent pour jaunir les campagnes.

(4) *Illic* dans le ms., vraisemblablement à tort, puisque le même vers se trouve douze lignes plus haut.

(5) *Circuli*, par erreur dans le ms.

(6) B. R. ms. 1154, fol. 133, recto; le premier couplet est noté. Lebeuf avait déjà publié ce chant avec assez d'exactitude (*Divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France*, t. I, p. 349), quoiqu'en écrivant *Hugo*,

Karli potentis ac sereni principis,
insons sub armis tam repente saucius
occubuisti.

Sed cur adire Karolum praesumeres
quem Hludovicus, imperator inclytus,
regem libenter visus est ex filio
constituisse (1)?

Sed non ob hoc tu perforandus lanceis
nec membra tua lanianda fuerant,
cum plus prodesse quam nocere cuique
semper amares (2).

Nam rex Pipinus lacrymasse dicitur,
cum te vidisset ullis absque vestibus
nudum jacere turpiter in medio
pulvere campi.

Quin immo de te subsecutus addidit :
Hunc si vidissem sospitem (3) nunc corpore,
talenta centum non placerent aurea
hoc mihi quantum.

Karroff (4) honeste collocetur tumulo,

au lieu de *Hug*, qui est dans le ms., il ait donné au premier vers deux syllabes de trop. Cette orthographe a cependant une véritable importance; elle prouve que les noms germains n'étaient pas encore latinisés au milieu du IXe siècle, et que par conséquent le francique n'était pas aussi tombé en désuétude qu'on a bien voulu le dire. Hug était fils naturel de Charlemagne et de Régine; Louis le Débonnaire le fit tonsurer et lui donna plusieurs abbayes, entre autres celle de Saint-Bertin, dont nous savons qu'il était abbé en 834. Cela ne l'empêcha pas de se mêler aux dissensions politiques de son temps; et, en 844, comme il conduisait des renforts à Charles le Chauve, qui faisait le siége de Toulouse, il fut tué dans l'Angoumois par les troupes du jeune roi Pépin. L'auteur de ce poëme est resté tout à fait inconnu; peut-être, comme on l'a supposé, est-ce un moine de Charroux; mais aucun autre fait qu'une mention trop naturelle pour être significative ne vient à l'appui de cette conjecture; voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 39, et Bähr, *Geschichte der Römischen Literatur im karolingischen Zeitalter*, p. 98. Nous avons déjà vu des pièces dont la mesure est semblable; les trois premières lignes ont douze syllabes avec une césure après la cinquième, et la strophe se termine par une petite ligne de cinq syllabes.

(1) Ce chant fut, comme on voit, composé très peu de temps après la mort de Hug; la manière circonspecte dont l'auteur parle des événements qui avaient armé les enfants de Louis le Débonnaire les uns contre les autres prouve que leurs dissensions duraient encore, et qu'il craignait de se compromettre en parlant plus clairement.

(2) L'abbé Lebeuf a imprimé *cuiquam* au lieu de *cuique*; la différence est peu importante, mais il n'a pas conservé à ces deux lignes leur caractère de refrain; elles reviennent aux deux dernières strophes, et, dans l'avant-dernière, il a remplacé *cuiquam* par *cuipiam*.

(3) Nous avons adopté la correction de l'abbé Lebeuf; il y a dans le ms. *hospitem*.

(4) L'abbaye de Charroux en Poitou

de quo sacerdos exstitit, a monachis
et ubi vivens postulavit mortuum
se sepeliri.

O! quam venustam, quamque pulcram speciem
circumferebas, omnibus prae caeteris,
cum plus prodesse quam nocere cuique
semper amares!

Non crimen ullum, non rapinam quamlibet
tu perpetrasses (1) cum fores mitissimus;
cum plus prodesse quam nocere cuique
semper amares.

Chanson de Gottschalk (2).

O! quid jubes, pusiole?
Quare mandas, filiole,
carmen dulce me cantare,
cum sim longe exul valde,
intra mare (3)?
O! cur jubes canere?

Magis mihi, miserule,
flere libet, puerule,
plus plorare quam cantare;
carmen tale jubes quare,
amor care?
O! cur jubes canere?

Mallem scias, pusillule,
ut velles te, fratercule,

(Carrofense monasterium) suivant l'abbé Lebeuf; *Charost* dans le département du Cher, s'appelait aussi *Carophium*. La forme de *Karroff* prouve encore que le latin n'avait pas aussi complétement absorbé les idiomes germaniques qu'on l'admet généralement.

(1) Il y a dans le ms. et dans l'édition de l'abbé Lebeuf *te perpetrasse*, qui n'ont aucun sens.

(2) B. R. ms. 1154, fol. 131, verso. Cette chanson a été publiée aussi par Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 493. Elle fut composée au plus tard en 846 ou 847, puisque Gottschalk nous y apprend que son exil durait déjà depuis deux ans, et nous savons qu'il en resta trois en Frioul ou en Dalmatie, et que le synode de 848, qui condamna sa doctrine, ne se réunit qu'après son retour. Nous ajouterons aux sources indiquées ci-dessus, p. 177, Usserius, *Goteschalci et Praedestinatianae controversiae ab eo motae historia*; Dublin, 1631; Roeber, *De erroribus Goteschalci*, Viteberg, 1646; *Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 352; Staudenmaier, *Scotus Erigena*, p. 170; Eccard, *Francia orientalis*, t. II, p. 397, et Gambs, *Vie et doctrine de Gotescalc*, Thèse, Strasbourg, 1837.

(3) Une île de la mer Adriatique.

pio corde cum dolore,
mihi atque prona mente,
conlugere.
O! cur jubes canere?

Scis, durine (1) tirunculo,
scis, superne clientulo,
hic diu me exulare,
multa, die sive nocte,
tolerare.
O! cur jubes canere?

Scis, captivae prebicule (l. plebiculae),
Israheli cum nomine,
praeceptum in Babilone
decantare, extra longae
fines Judae.
O! cur jubes canere?

Non potuerunt utique,
nec debuerunt itaque,
carmen dulce coram gente
aliena nostriterrae (2)
resonare.
O! cur jubes canere?

Sed quia vis omnimode,
O sodalis egregie!
cano Patri Filioque
simul atque Procedente
ex utroque.
O! cur jubes canere?

Benedictus es, Domine,
Nate, Pater, Paraclite:
Deus trine, Deus une,
Deus summe, Deus pie,

(1) *Divine* dans l'édition de Lebeuf, par une faute de lecture.

(2) Peut-être faut-il transposer ces deux vers et écrire

Non potuerunt utique,
nec debuerunt itaque
aliena nostriterrae
carmen dulce
coram gente
resonare.
O! cur jubes canere?

On pourrait écrire ainsi toutes les autres strophes; celle-ci est la seule où la 4e syllabe du 4e vers ne se termine point par un E.

Deus juste!
Hoc cano spontanee.
Exul ego diuscule
hoc in mare sum, Domine;
annos nempe duos fere
nosti fore; sed jam jamque
miserere!
Haec rogo humillime.
Huic (1) cano ultronee:
interim cum pusione
psallam ore, psallam mente,
psallam die, psallam nocte
carmen dulce
tibi, rex piissime.

Élégie sur la destruction du monastère de Mont-Glonne (2).

Dulces modos et carmina
praebe, lyra Threicia (3),
commota quis cacumina
planxere hyperborea.
Montes simulque flumina
illa putent nunc Orphea
respondeantque carmina:
sylvae canant melliflua.
Gravis det organum tuba:
alte resultet fistula:

(1) Lebeuf a écrit *haec*, mais il y a *huic* dans le ms., et le rhythme exige un mot de deux syllabes; ce n'est pas d'ailleurs une forme étrangère au style de cette chanson; il y a dans le 3e vers de la strophe VII:

Cano Patri Filioque.

Huic se rapporte au *Dominus* de la strophe précédente.

(2) Ap. Mabillon, *Annales Ordinis sancti Benedicti*, t. II, p. 753, et Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 49; voyez l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, p. 330. La destruction des monastères était souvent pour la civilisation une irréparable calamité qui aurait inspiré des élégies quand la plupart des poëtes n'eussent pas été des moines. Alcuin composa un poëme en distiques, *De rerum humanarum vicissitudine et clade Lindisfarnensis monasterii*, et Leyser cite dans sa préface, comme perdu, un poëme de Bristanus intitulé *Threni in cineres monasterii Croylandensis*, et un de Gregorius sous le titre de *De captione Casinensis coenobii*. Les événements dont ce chant nous a conservé le souvenir se sont passés en 848.

(3) *Triceïa* dans Mabillon.

omnis canat harmonia :
det philomena cantica.

Olim nitens clarissima,
terrisque famosissima,
sancti patris basilica
Florentii praecipua.

Sensit fera incendia,
a gente crudelissima,
vere bruta Britannia;
lugere cuncti talia.

Omnis enim cum Gallia
Florentii suffragia
deposceret tunc cernua,
contempsit haec gens impia.

Olim pius rex Karolus,
magnus ac potentissimus,
fecit hunc locum devotus
pro Beati virtutibus.

Terris datis foecundibus (*sic*),
auxit honorem largius,
et praebuit tunc vasculum
coenae Dei magnificum.

Per hunc fugatur saepius
infirmitas languentibus,
et sanitas fidelibus
praestatur ex hoc protinus.

Post imperans Hludovicus,
magni Karoli filius,
ipsum locum benignius
colit piis ornatibus.

Qui filiis rebellibus
concussus altis fluctibus
et Franciam turbantibus,
regnum reliquit mortuus.

His quatuor mox partibus
regnum sibi secantibus,

per Franciam jurgantibus,
bellum fuit horridius.

Imperio sic turbido
crescit malorum factio,
surgensque tunc dissensio
permiscet omnes jurgio.

Invadit alter socios (1),
crescunt mali super bonos,
tyrannus infremit, omnes
impio dantur honores (2).

Fit plurium vastatio,
sanctis locis praedatio,
cunctis bonis turbatio,
rerum simul confusio.

Quidam fuit hoc tempore;
Nemenoius nomine,
pauper prius progenie :
agrum colebat vomere (3).

Sed reperit largissimum
thesaurum terra conditum,
quo plurimorum divitum
junxit sibi solatium.

(1) Si ce vers n'est pas corrompu, *alter* signifie *chacun*, et nous ne lui avons jamais vu ce sens.

(2) Les deux premiers éditeurs ont imprimé :

Tyrannus omnis infremit;
dantur honores impio.

Évidemment ces vers sont corrompus; ils ne sont point liés par la rime, et le premier est inintelligible.

(3) Les légendaires nationaux le font descendre des comtes de Poher; Courson, *Essai sur l'histoire de la Bretagne Armoricaine*, p. 105. Son autorité avait été sinon constituée, au moins reconnue par Louis le Débonnaire, puisqu'on lit dans Dom Bouquet, t. VI, p. 222 : Normannus, rex Britonum, meritur, et Nomenoio apud Ingelheim datus ipsius genuis traditur. Néménoë ne resta pas aussi fidèle à Louis le Débonnaire que les historiens le supposent, car on lit dans *l'Ordre des Bannerets de Bretagne*, composé en latin avant 1280, puisqu'il fut traduit cette année-là en français par un prieur de Saint-Aubin surnommé l'Amant, et dont nous possédons encore une version en vers faite en 1577 par un autre moine dont le nom est resté inconnu :

Bretagne étoit encore au roy le Debonnaire
quand Neomene vint qui luy feut (fist?) bien retraire,
Et, jaçoit que sous lui, pourtant Bannerest sus remist, qui les François firent bien aller jus.
Le vaillant roi Neomenus,
auquel ne se comparent nuls,
Ayant les bandes redressies
sans entendre autres sentensies
Qui (que) de son simple et franc vouloir,
reprist Bretagne jusqu'a Loir.

Ap. de Brieux, *Origines de coutumes anciennes*, p. 188.

Dehinc per artem fallere
coepitque mox succrescere,
donec super cunctos ope
transcenderet potentiae.

Sic ergo discordantibus
Francis simul cum regibus,
cum caeteris rebellibus
fit Karolo contrarius.

Hic Karolus cum fratribus
bellum gerebat saepius,
nec praevalebat hostibus,
tantis repulsus cladibus.

Confidit inde impius;
praedas agit Nemenoius,
instando Redonensibus,
simulque Namnetensibus (1).

Deinde Pictavensium
trans Ligerim manentium,
pagum petit Medalgicum (2),
Glomnam locum pulcherrimum (3).

Turmam vocat monachicam
multamque dat pecuniam,
jubet mox suam statuam
effigiari splendidam;

Quam ponerent pinnaculo
ad orientem patulo (4),
signum quod esset Karolum
se non timere Dominum.

Illi statim regi suo
hoc pertulerunt Karolo,
qui, audiens superbiam,

(1) Les habitants de Rennes et de Nantes.
(2) Le pays de Mauge.
(3) Mont-Glonne, aujourd'hui Saint-Florent-le-Vieux, dans le diocèse d'Angers; De lez Saumur, comme dit Benoois dans sa *Chronique rimée*:

En une isle, sur l'abeie.

(4) Encore maintenant, pour prendre possession d'un pays, on y plante son drapeau; mais l'expression *ad orientem* est remarquable: il y a là certainement quelque souvenir de la religion du soleil.

miratus est audaciam.
Tunc jussit (1) ut pecuniam
sibi disponerent totam (2),
illius, albo lapide,
sculpta prius imagine;
Quam ponerent pinnaculo
ad orientem patulo,
signum quod foret impio (3),
se subjugandum Karolo.
Iratus ille talibus (4)
locum petit velocius;
praedas jubet militibus;
accendit ignem protinus.
Flammas ubique Britones
mox inferunt ira truces :
sanctus locus comburitur,
tantum decus consumitur.
Heu me! dolores patriae!
Heu me! honores gloriae
quam novit orbis pristinae!
Heu me! fluunt nunc lacrymae.
Tunc excitatus coelitus
sanctus adest Florentius (5),

(1) Karolus.

(2) La rime nous a forcé de faire une transposition; il y a dans les autres éditions :

Totam sibi disponerent.

(3) Au lieu de

signum foret quod impio.

Le sens est plus clair, et l'auteur avait certainement l'intention de rappeler la strophe XXIV par la forme de l'expression comme par le fond des idées.

(4) Nemeneius.

(5) Dom Lobineau nous apprend que ce chant est noté dans le ms., et qu'il se chantait dans l'église de Saint-Florent. Il y a dans un ms. (B. R. n° 1866, dernière page) daté de 887 une autre hymne en vers trochaïques sur saint Florent que nous croyons inédite :

Auctor vitae, rex coelestis atque lucis con-
[ditor,
omnem verbo qui creasti mundi hujus ma-
[chinam,
audi clemens haec tuorum sanctorum prae-
[conia.

Gloriose martyr Christi, Florentine, sup-
[plices
audi voces, atque vota concurrentis suscipe
quae victori concrepando te turbae prose-
[quitur.

Clarus vita, signis, verbo, clarusque mar-
[tyrio,
laureatus mundi victor, exultas feliciter
qui vexilla sacrae crucis extulisti fortiter.

Florentine, magnus fide, fortisque certa-
[mine,
florens semper in virtute, digne tuo no-
[mine,
rex aeternus quae perfudit magno suo nu-
[mine.

respexit inflammantibus
locum suum Britonibus.

O! quanta esset ultio
si non foret permissio!
perculsus est sed impius
debilitatis pedibus.

Precatur indulgentiam,
redire posset (l. possit) patriam
reversus ad Britanniam,
nimiam dat pecuniam.

Abbas erat Dido bonus,
regi Karolo proximus,
qui, convocatis fratribus,
regem adit quantocius.

Exponit iras Britonum,
magnum scelus crudelium;
tunc rex dolens in pectore
quaerit vicem mox reddere.

Hinc Andegavam (1) protinus
urbem petit tristissimus:
dat abbatiam loculi
sancto Joanni dediti.

Sed hoc parum visum fuit,
moxque alteram tradidit
sancti Gundulfi nomine,
qui partibus est Franciae (2).

Magnis datis muneribus
circum locum fit sedulus,
restituit felicius,

(1) *Andevagum* ap. Grégoire de Tours; *Juliomagus* dans la *Table de Peutinger*; aujourd'hui *Angers*.

(2) Ce n'était pas seulement une raison de convenance, comme nous l'apprend le poëme sur l'*Ordre des Bannerets* :

Or le fils Debonnaire eut moult grand de- [mentier
e Neomene por le royaume heritier,

Mais toujors perdit temps et fut contraint de (faire
paix si vouloit ses gens de Bretagne retraire. Néménoé put même laisser son duché à son fils Hérispée, qui ne tarda pas à être assassiné par Salmon, fils du frère aîné de Néménoé, et ses deux autres fils, nommés *Pastensthem* et *Gurvaut Urfaon* vengèrent la mort de leur frère en tuant son meurtrier.

decorat atque pulchrius.
Gaudete cuncti cordibus,
cantate magnis vocibus!
sancte Florente, quaesumus,
adesto nobis coelitus!

Chant sur Aquilée (1).

Aquileja, gloriosa quondam urbs et inclyta,
bellicosa, triumphalis, Venetum metropolis,
Attila quam saevus olim funditus everterat (2).
Benignitatis expara (spes?) facta, Augustalis gloria,
vestram precamur submissi pietatis gratiam,
ut eam non integretis, augustales Principes.
Coelici cives, occisum agnum, Dei hostiam,
qui adorant, benedicunt aste tronum jugiter,
lamentantur propter illam (3) quam dicarunt Domino.
Divinitus haec post Romam a Sanctorum principe
Petro vocatur ad fidem, per dilectum filium (4)

(1) Ap. Endlicher, *Codices manuscripti latini*, p. 300; le ms. est du Xe siècle. Cette pièce fut composée à l'occasion d'une contestation pour la suprématie entre les évêques d'Istrie et d'Aquilée. Les événements auxquels elle donna lieu sont assez sommairement racontés dans l'*Historia episcoporum Aquilejensium*, ap. Muratori, *Anecdota*, t. IV, p. 240. Maxentius patriarcha sedit annos XXVI. Ad ejus preces B. Augustinus papa (c'est une erreur, il n'y eut pas en ce temps-là d'Augustin sur le Saint-Siége; le pape qui convoqua le Concile de Mantoue était Eugène II; voyez De Rubeis, *Monumenta Ecclesiae Aquilejensis*, col. 408 et suiv.) et Ludovicus imperator ad instantiam Lotharii filii dicti Ludovici universalem Synodum Mantuae celebraverunt, in qua, eodem Maxentio reclamante, quod quidam Venerius falso sibi nomen Patriarchae in Grado (c'est encore aujourd'hui le nom qu'elle porte) insula plebis Aquilejensis usurpaverat, et retracta hujus modi causa per dictam Synodum declaratum fuit, Gradum esse plebem synodali jure Ecclesiae Aquilejensi subjectam. Mais on lit ensuite: Theotmanius (Teutimar dans le diplôme de Louis II) patriarcha sedit annos XXI. Hic supradicto Lothario, et domino Ludovico, ejus filio, regnantibus, ecclesiam mirabiliter gubernavit (Il y a encore ici une erreur; Teutimar ne devint évêque qu'en 850, et Lothaire s'était fait moine l'année précédente), et pro Gradensi plebe reclamavit et a Ludovico obtinuit Papiam. C'était sous le pontificat de Grégoire IV, et l'affaire fut terminée par une sorte de transaction; les siéges de l'Istrie relevèrent des évêques d'Aquilée, et ceux des îles en furent déclarés indépendants. L'époque où cette pièce fut composée est déterminée par la dernière strophe; Louis II, dont le couronnement comme roi d'Italie est de 844, régnait conjointement avec son père, qui abdiqua en 849. Le rhythme de cette pièce alphabétique est encore trochaïque, et les vers sont réunis en tercets.

(2) Fréculf dit dans le l. V de sa *Chronique* : Quam captam ita penitus delevit ut vestigia ejus ruinae vix appareant. Grégoire de Tours savait aussi de quelle manière barbare Attila avait traité Aquilée.; *Historia ecclesiastica Francorum*, l. II, ch. VII, col. 36.

(3) Sous-entendu *ecclesiam*. Nous avons retranché *qui* au commencement du vers; le sens et la mesure l'exigeaient également.

(4) Les noms de pauvre sont dans les

Marcum, qui postea Romae scripsit [sacrum] evangelium.
Electum hinc Hermachoram (1) is ad Petrum destinat,
et ut praesul ordinetur petit Aquilegicus (l. Aquileiam)
ab eodem, ipse dehinc adit Alexandriam;
Factus martyr suo sacro sanguine quam dedicat.
Sed nec mora, Fortunatus magistrum prosequitur;
Helarius sacer, deinde Tatianus socius (2),
Genuere Deo plebem plurimam martyrio;
hi sequaces sunt eorum per quos est catholica
fides roborata pios huc usque per praesules.
Haec dum sua (l. suo) glorioso pollebat in culmine,
ob immania offendit Dominum flagitia,
quibus meruit per manus destrui gentilium.
Impiorum Avarorum tradita sub manibus;
conculcantur sacerdotes; perimuntur nobiles;
uxores et matres captae trahuntur, et virgines.
Katervatim perit omnis illustris nobilitas;
archimonio sublato (3), dirutisque moenibus,
sola fides Veneticos [est] data per [sacros servata] pontifices (4).
Lucida Venetiarum semper gens et inclyta,
omnes nationes prima superat per gratiam;
sine fine, firma fide, destruens mendacia.
Malum super malum, scelus addidit sceleribus
Aquileja, corde duro consummata crimine;
a gente in terra pulsa confovet daemonia.
Natio perosa (5) coelo, terra(e) simul; veluti
in porcos (im)missam tetra(m) legionem daemonum,
praecipitatam in mare Salvator abegerat.
Ob illorum pertinacem fraudem et maliciam

écrivains du moyen âge une cause de confusion inextricable; nous citerons comme exemple la suscription d'une lettre d'Alcuin à l'archevêque d'Arno; ap. Hansiz, *Germania sacra*, t. II, p. 114 : Venerabili *patri* et amabili *fratri* desiderabilique *filio* in tetius charitatis jocunditate salutem.

(1) Hermagoras.

(2) Tatianus ne se trouve pas dans la la liste des patriarches d'Aquilée que de Rubeis a donnée dans son appendice.

(3) *Archimonio* est probablement une contraction d'*archimonachio;* nous savons par du Cange, t. I, p. 374, éd. de Henschel, qu'*archimonarchia* était souvent contracté en *archimonia*.

(4) Nous avons corrigé *Veneticis* qui se trouve dans le texte publié par M. Endlicher, et indiqué par des crochets les mots qui brisent le rhythme et sont évidemment des gloses.

(5) *Perosa* est pris ici dans le sens de Tertullien, nation odieuse au ciel et à la terre.

[semper] ibi colubres et ranae degent in lacunulis (1);
sicut Deo sunt extorres sic terreno agmine.
Pulso Gotho, Longobardus adiit Italiam,
quem Deus ad suam nunquam perduxit notitiam,
et sub quo [invasor] Johannes abbas deguit [et] hereticus (2).
Qui super nefanda nefas adjecit scelestius,
ut secatus apostatarum damnator haeresium
ipse primus unam in duas scinderet Ecclesiam (3).
Quod Hieroboam (l. Jeroboam) malignus in Israel egerat
ut, amisso templo Dei, adoraret vitulos,
quos conflatiles erexit rex infidelissimus.
Reus et perjurus suo Viventjo pontifici,
idem Forojuliensi Johannes in plebicula (4)
erectus atque rebellis praesulatum arripuit.
Superbus ob infideles et avaros judices,
Longobardos atque Gothos, periit justitia(m)
Sanctorum, et perietur idem infideliter (5).
Tandem, judicante Deo Sanctorumque principe,
Francorum catholicorum traditur in manibus,
injustis humilitatis (l.humiliatis), penitus Italia.
Veneficus magnum regem promissis fallacibus
Carolum Maxentius ut totam Dalmatiam
suis exorabat dictis subderet imperio.
Xristo tribuente, pius ut paternum solium
assederat Ludovicus, vir catholicissimus,
Maxentium, patriarcham nota fraude, dejicit.
Ymnizanda quae pollebat justitia jugiter,
ejus cum regnante magno filio Lothario,
quotiens est venenosus vocatus Maxentius.
Zelo Dei Ludovicus cum patre Lothario

(1) *Semper* est une interpolation, et *degent* une faute de langue qui se renouvelle quatre vers plus bas; l'auteur fait *degere* de la seconde conjugaison.

(2) On connaît trois patriarches hérétiques du nom de *Jean*, qui se suivirent de trop près (de 607 à 628) pour qu'il soit possible de déterminer celui dont le poëte a voulu parler.

(3) Ces deux vers ont, chacun, une syllabe de trop, et la grammaire n'y est pas plus respectée que le rhythme; peut-être faut-il écrire :

Damnatus apostatarum sectator haeresium,
Ut primus unam in duas scinderet Ecclesiam.

(4) Il y a dans le texte de M. Endlicher :

Isdem Johannes foroiulensi in plebicula.

(5) Dans le patois de plusieurs provinces, *périr* se prend encore dans un sens actif.

Aquilegum vocando falsa non valet praestigia,
ut justum superaret veniant judicium (1).
Gloriosa deitatis unitatis Trinitas,
fac devincere fallaces Aquilegienses!
Exaltentur Principes in aeternum
et in cuncta saeculorum saecula (2)!

Chanson des soldats de Louis II (3).

Audite, omnes fines terrae errore cum tristitia (4),
quale scelus fuit factum Benevento civitas!
Lhuduicum comprenderunt sancto-pio-augusto.
Beneventani se adunarunt ad unum consilium (5),
Adalferio loquebatur (Adelgiso loquebantur?) et dicebant prin-
Si nos vivum dimittemus, certe nos peribimus. [cipi :

(1) On aurait un sens raisonnable, et l'on rétablirait le rhythme en écrivant :
(Aquilegium vocando non valet praestigia falsa) veniunt ut justum superet judicium!

(2) Probablement, comme dans la plupart des pièces semblables, ces quatre lignes formaient aussi primitivement un tercet; la première a conservé son ancien rhythme, et l'on rétablirait facilement celui des autres :
Fac nos Aquilegienses fallaces devincere
et exaltentur Principes in omnia saecula.

(3) Ap. Muratori, *Antiquitates Italicae*, t. II, col. 711. En 871, l'empereur Louis II voulut défendre le midi de l'Italie contre les Sarrasins; mais les exactions de son armée ne tardèrent pas à le rendre plus odieux que les ennemis qu'il était venu combattre; et, le 25 juin, Adelgise, duc de Bénévent, le fit arrêter dans son palais. Sa captivité ne dura pas tout à fait trois mois; ses soldats marchèrent sur Bénévent en s'excitant à la vengeance par la chanson que l'on va lire, et il fallut qu'Adelgise rendît la liberté à son prisonnier. Ce chant fut donc composé par les plus ignorants d'une époque où les plus savants eux-mêmes ne connaissaient plus ni les lois de la versification ni les règles de la grammaire, et l'ignorance du transcripteur y ajouta encore beaucoup de fautes. Son caractère populaire se manifeste dès les premiers mots; la répétition de certaines expressions parasites dont le sens est indépendant de la place qu'elles occupent, et même de la pensée de l'auteur, en est une preuve plus convaincante encore. (tel est le titre de *sanctus-pius* donné à l'empereur, v. 3, 10 et 14), et nous allons trouver des traces curieuses de la décomposition que le latin avait déjà subie. On n'observe plus les règles de l'accord (vers 9, 14, 24) ni du régime (v. 10, 18, 21), et la flexibilité des anciennes terminaisons est déjà souvent remplacée par l'immobilité de la désinence italienne (vers 2, 3, 5, etc.). L'emploi fréquent du pronom comme article (vers 7, 22) et comme sujet du verbe (vers 6, 12, 14) annonce une langue qui change de caractère et va devenir analytique. Le premier hémistiche n'a plus aucune régularité, il varie de sept à dix syllabes; mais le second en a sept, sauf dans le v. 16, si, comme le faisaient les poëtes populaires, on prend arbitrairement i et u pour voyelles ou pour consonnes, et l'antépénultième est constamment accentuée, excepté dans le 3e vers, où sans doute *augusto* doit précéder *sancto-pio*. La pièce ne nous est point parvenue entière; probablement l'*alphabet* était beaucoup moins incomplet; le tercet commençant par H est totalement perdu, et le dernier n'a plus que deux vers.

(4) Peut-être le poëte avait-il dit :
Audite, omnes homines terrae, cum tristitia.

(5) *S'adonner* signifie aussi *s'unir* dans le patois de plusieurs provinces.

Celus magnum preparavit in istam provintiam,
regnum nostrum nobis tollit, nos habet pro nihilum,
plures mala nobis fecit, rectum est ut moriad.
Deposuerunt sancto-pio de suo palatio;
Adalferio illum ducebat usque ad pretorium;
ille vero gaude visum (1) tanquam ad martirium.
Exierunt Sado et Saducto (2), invocabant imperio
et ipse sancte-pius incipiebat dicere :
Tanquam (ut?) ad latronem venistis cum gladiis (3) et fustibus.
Fuit jam namque tempus vos allevavit in omnibus (4),
modo vero surrexistis adversus me consilium (consilio?),
nescio pro quid causa vultis me occidere.
Generacio crudelis veni interficere,
ecclesiae quae sanctis Dei venio diligere (5),
sanguine [veni] vindicare quod super terram fusus est.
Kallidus ille temtator ratum atque nomine (6)
coronam [imperii sibi] in caput ponet et dicebat populo :
Ecce sumus imperator, possum vobis regere (7).
Laeto animo habebat de illo, quo fecerat;
a daemonio vexatur, ad terram ceciderat (8);
exierunt multae turmae, videre mirabilia.

(1) Gavisus, gaudere visus est.

(2) Nous ne savons qui sont *Sado* et *Saducto*, et ne pouvons pas conséquent comprendre ce passage; la langue est tellement corrompue, qu'une interprétation qui ne s'appuierait pas sur l'idée qui s'attachait à leur nom serait nécessairement arbitraire. Sado, seu Sandan, Sugdan, princeps Saracenorum tunc Beneventi captivus. Narrat enim Anonymus Salernitanus, ejus consilio ad hoc facinus usum esse Adalgisium, dit Muratori; et, sans expliquer ce qu'était Saducto, il propose cette interprétation : Exierunt Sado et Saducto, invitabant (qui obviabant) imperio; *loc. cit.* M. de Sismondi traduit : Sado et Saducto sont sortis en invoquant les droits de l'empire; *Histoire de la littérature du midi de l'Europe*, t. I, p. 24. M. J. Grimm regarde ces deux mots comme des noms mythiques qui ont la même signification et se sont trouvés réunis par un besoin d'allitération dont le poëte n'avait probablement pas conscience; *Altdeutsche Wälder*, t. II, p. 38. Nous y verrions plutôt deux noms d'hommes qui ont par hasard la même lettre initiale, et nous expliquerions *invocabant imperio* par *ils lui promettaient l'empire*.

(3) Les deux i de *gladiis* sont contractés en une seule syllabe, comme cela se fait encore maintenant en italien.

(4) Fuit namque tempus quo vos levavi in [omnibus.

(5) Ecclesiam et Sanctos Dei venio diligere.

(6) En réalité et en apparence; probablement il faut lire *recto*, comme dans Tertullien, *De anima*, ch. 35; au *rectum*.

(7) C'est la phrase italienne *vi posso regere*.

(8) Il avait l'esprit content de ce qu'il avait fait; il était tombé à terre : c'est une preuve à ajouter à mille autres de l'influence que le latin barbare a exercée sur la formation des langues romanes.

Magnus Dominus Jesus Christus judicavit judicium,
multa gens Paganorum exit in Calabria (1),
super Salerno pervenerunt possidere civitas (2).
Juratum est ad sanctae Dei reliquiae (3)
ipse regnum defendendum et alium requirere.

Elégie sur la mort de Foulques, archevêque de Reims (4).

O Fulco, praesul optime!
O cunctis amantissime!
Re pontifex et nomine;
homo, sed major homine;
Vir nobilis prosapiae
et talis sapientiae
Qualis nullus est hodie;
toto formosus corpore
Magnaeque eloquentiae;
in tuo flentes (fletus?) funere,
vix possumus reprimere.
Det tibi Christus requiem
atque coronam perpetem!
Nos autem te plorabimus
diebus atque noctibus :

(1) Il faut lire sans doute *e Calabria;* les païens sont les Sarrasins.

(2) Selon Muratori, on devrait lire *obsidere;* cette correction aurait pour elle l'exactitude historique, et nous l'accueillerions s'il s'agissait de quelque document officiel, et non d'une chanson grossière écrite en mauvais latin. Probablement l'auteur a voulu dire: Ils sont arrivés jusqu'à Salerne pour s'emparer de la ville; ou il a recueilli une de ces mille rumeurs populaires que le lendemain vient démentir. D'ailleurs *possidere* signifie aussi quelquefois *assiéger;* voyez Accius, ap. Ciceron, *De oratore*, l. III, par. 26.

(3) Le rhythme exige que l'on remplace *Dei* par *Domini;* c'est sans doute une abréviation qui a été mal comprise.

(4) Ap. Flodoard, *Historia Remensis*, l. IV, ch. 8; Labbe, *Bibliotheca nova manuscriptorum*, t. I, p. 362; et du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. II, p. 288. Foulques avait remplacé Hinkmar, mort le 23 décembre 882, sur le siége archiépiscopal de Reims; il fut assassiné en 900 par Winemar, Ewerard et Ratfrid, satellites de Baudouin, comte de Flandres. Cette élégie fut composée par Sigloard, chanoine de Reims, très peu de temps après l'événement qu'il déplore. Les vers ont huit syllabes et sont liés par des rimes plates; quelquefois la même consonnance continue, et l'auteur ne s'astreint point à compléter le nouveau distique; il unit indifféremment le troisième vers avec les deux premiers, ou avec un quatrième terminé par une syllabe semblable. Comme dans une foule d'autres exemples, jamais la pénultième n'est ni longue ni accentuée, afin sans doute que rien n'empêche l'oreille de sentir la rime dans toute sa force.

Nam amasti veraciter
nos et tractasti dulciter.
Adornasti ecclesiam,
gubernasti familiam
Per summam Dei gratiam,
bene rexisti patriam.
Sed quidam serpens lubricus,
et non pater sed vitricus,
Tibi tendens insidias,
nostras auxit injurias.
Maledictus a Domino,
puniatur in barathro!
Cum gladio, et fustibus,
et armatis militibus,
Invasit te Guinemarus,
nulli dulcis, sed amarus;
Cui nihil abstuleras,
in quem nihil peccaveras.
In die qua te tradidit,
et te et ipsum prodidit,
Quam cito clerus audiit
tantum malum, infremuit,
et plebs et ordo (1) gemuit.
Ruit illuc et rapuit
corpus et secum detulit,
Multasque fudit lacrymas
dum celebrat exequias.
Translatus in ecclesia,
stans rectus ad altaria;
Abbates et episcopi
hunc sustentant revestiti,
Inducunt eum infula
pallioque et tunica.
Stola collo imponitur
et candela accenditur;
Nec deest ibi baculus,

(1) La Curie, le Sénat de la ville.

sed applicatur manibus.
Tunc decanus Pontificum
jubet et rogat populum,
ut orent omnes Dominum
Pro anima Pontificis,
ne mergatur in inferis,
sed laetetur cum superis,
Et ut Deo dent hostiam
quae purget ejus animam.
Tunc omnes Deo supplicant,
cum lacrymis et rogitant;
Tenent candelam singuli
Pontifices, presbyteri;
Tyrannum excommunicant
et viventem mortificant (1),
Omnemque coetum militum
qui dederunt auxilium.
Post haec defunctum efferunt
et honeste sepeliunt,
Ejusque ante tumulum
commendant Deo spiritum.
In requie sit anima
nunc et per cuncta saecula:
Amen, amen, fiat ita,
dicat omnis Ecclesia!

Chanson des soldats de Modène (2).

O tu qui servas armis ista moenia,
noli dormire, moneo, sed vigila!
Dum Hector vigil exstitit in Troïa,

(1) *Mortificare* signifie ici *frapper de mort religieuse;* c'est une signification qui manque dans le Glossaire de du Cange et dans le supplément des Bénédictins. Hérivée, successeur de Foulques, renouvela cette sentence d'excommunication le jour de son sacre.

(2) Ap. Muratori, *Antiquitates italicae*, t. III, col. 709. Cette chanson fut faite vers 924 par les soldats modénois pour s'exciter à défendre leur ville, dont les Hongrois faisaient le siége. Chaque vers a douze syllabes terminées par une consonnance, et un repos après la cinquième; c'est encore maintenant la mesure la plus ordinaire de la poésie italienne. Tous les vers finissent en A, à l'exception de deux qui riment en *is* et ont, peut-être par hasard, une rime léonine.

non eam cepit fraudulenta Graecia.
Prima quiete dormiente Troïa;
laxavit Sinon fallax claustra perfida.
Per funem lapsa occultata agmina
invadunt urbem et incendunt Pergama.
Vigili voce avis anser candida
fugavit Gallos ex arce Romulea;
pro qua virtute facta est argentea
et a Romanis adorata ut Dea.
Nos adoremus celsa Christi numina,
illi canora demus nostra jubila;
illius magna fisi sub custodia,
haec vigilantes jubilemus carmina.

Divina mundi, rex Christe, custodia,
sub tua serva haec castra vigilia.
Tu murus tuis sis inexpugnabilis,
sis inimicis hostis tu terribilis.
Te vigilante nulla nocet fortia (1),
qui cuncta fugas procul arma bellica.
Cinge haec nostra, tu Christe, munimina (2),
defendens ea tua forti lancea.
Sancta Maria, mater Christi splendida,
haec cum Johanne, Theotocos (3), impetra :
quorum hic sancta veneramur pignora,
et quibus ista sunt sacrata moenia (4);
quo duce victrix est in bello dextera,
et sine ipso nihil valent jacula.

Fortis juventus, virtus audax bellica,
vestra per muros audiantur carmina :
et sit in armis alterna vigilia
ne fraus hostilis haec invadat moenia!
Resultet echo comes : Eja, vigila!
Per muros Eja dicat echo, vigila (5)!

(1) C'est déjà le *forza* italien, notre *force*; *fortia* se trouve aussi dans l'*Ecbasis*, v. 208 et 584, mais au pluriel.

(2) Dans le texte de Muratori, *tu* est au commencement du vers et empêche la pause du cinquième pied.

(3) Mère de Dieu.

(4) *Numina* dans le ms.; mais nous avons adopté la correction de Muratori.

(5) Ces deux premiers essais de la littérature des camps, que nous devons à Muratori, sont d'autant plus précieux

Chant sur la victoire de Brunanburh (1).

Carta, dirige gressus
per maris et navium
tellurisque spatum
ad reges palatum.

Regem primum salute
reginem et clitanum
clarus quoque commitis
militis armieros.

Quorum regem cum Æthelstanum
ista per fecta Saxonia
vivit rex Æthelstanum
per fecta gloriosa.

Ille Sictric defuntum
armatum in prelia
Saxonum exercitum
per totum Bryttanium.

Constantinus rex Scottorum

qu'on n'a point recueilli les vieux chants soldatesques, écrits en langue moderne. C'est depuis peu d'années seulement que l'Allemagne elle-même a accordé quelque attention à cette branche de la poésie moderne, et malheureusement le zèle le plus actif ne peut suppléer à ce qu'ont laissé disparaître la négligence et le dédain. Voyez Wackernagel, *Deutsches Lesebuch*, t. II, col. 448; Reiniger, *Die Soldatenlieder*; *Die Kriegs-und Volkslieder*, Stuttgard, 1832, et Soltau, *Historische Volkslieder*, p. LXXIII-LXXXIV.

(1) Ap. *Reliquiae antiquae*, t. II, p. 179, d'après un ms. du Xe siècle. On n'est point d'accord sur l'année où eut lieu cette bataille; ce fut en 936 ou en 937 selon plusieurs historiens, et en 938 d'après la *Chronique saxonne*. Gibson (*Ad Chronici saxonici explicationem nominum locorum*, p. 17) mettait Brunburh dans le Chestershire; et, selon Ingram (*Saxon chronicle*, p. 141), ce serait Brumby. Le texte est trop complétement corrompu pour que l'on puisse le restituer avec quelque assurance; nous avons plutôt cherché à reproduire le rhythme qu'à rétablir les paroles.

Carta, dirige gressum
per maris et fluminum
tellurisque spatium,
ad regis palatium.

Primum saluta regem,
reginam et clitonem,
claros quoque comites
armigeros milites.

Quorum ista perfecit
cum rege Saxonia;
rex Æthelstanus vicit
per facta gloriosa.

Ille Sictric defunctus,
armatur ad praelia
Saxonum exercitus
in tota Britannia.

Constantinus et velum
dedit e Britannia,
salvando regis Saxonum
fidelis servitia.

Dixit rex Æthelstanus:
Per Petri praeconia,
sint sani, sint longius
Salvatoris gratia.

et velum Bryttanium
salvando regis Saxonum
fideles servitia.
Dixit rex Æthelstanus
per Petri preconia
sint sani, sint longe
in Salvatoris gratia.

Chant sur la défaite du roi Albert (1).

Age, age jam, Alberte,
ultra Decium superbe;
Disce, miser et miselle,
quid fuisti, aut (l. et) quid (nunc) es (2).
Adest Otho rex, nostrorum
regens sceptrum populorum,
Cui debent summam laudem
reges regum saeculorum.
Ultra reges habens scire;
supra fortes regens (l. regum) vires,
Quos nunc habet mundus iste
superpollet satis juste;
Manu fortis et jucundus,
bellicosus et discretus,
Vultus habens Angelorum,
et est pater orphanorum.
Te, Alberte, decet nemus,
et Othonem manet decus.
Pro infamia Walperti (3),

(1) Ap. Landulphus, *Mediolanensis historiae* l. II, ch. 16, inséré dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. IV, p. 79. Albert, ou, suivant Purcel, Adelbert, était roi d'Italie conjointement avec son père, Bérenger II, et fut détrôné en 960 par l'empereur Othon I.

(2) Cette consonnance est d'autant plus remarquable que quatre vers plus bas *scire* rime avec *vires*. Il semble ainsi qu'en latin, au moins pendant le Xe siècle, le s final n'avait point de son propre quand il était précédé d'un r; il ajoutait seulement à son accentuation, comme dans nos mots terminés en é: c'est là sans doute pourquoi presque toutes les désinences latines en *es* étaient longues. Cela peut expliquer aussi un des plus grands changements qu'ait amenés dans notre orthographe l'introduction des accents; ils remplacèrent fort souvent le s (*paste*, *esté*, *mesler*, *coste*), et encore maintenant le z, qui a le même son que le s, joue le rôle d'un accent à la seconde personne du pluriel de tous les temps.

(3) Walpert était archevêque de Milan, et concourut activement à l'expulsion de ses rois légitimes. La chanson semble dé-

te decet alga (1) regni.
Pro regina nunc latina
utere jam nunc marina;
Pro regali sceptro nostro
fruere jam navis rostro;
Utere vela marina;
fruere jam Salonichina (2),
Ut defendas vitam istam,
vestes quaerens et farinam.

Chant en l'honneur de Landulf (3).

Eja! Fratres, decantemus carmina dulcissima
Ad Landulfi Domni (4) laudem, sublimis Patritii,
Ac ejus recenseamus cuncta felicissima!
Ortus fuit ex Bardorum (l. Balthorum) stemmate clarissimo (5);
Illi de quibus (e)duxit parentes propaginem
Omnium Vardiginarum (6) exstitere principes;

tester sa trahison; mais le latin du Xe siècle est si souvent amphibologique qu'il ne serait pas impossible qu'elle reprochât à Albert d'indignes procédés pour Walpert.

(1) Ce vers a une syllabe de moins; peut-être l'auteur avait-il dit *alga Neptuni*.

(2) C'est encore un mot corrompu; le vers a une syllabe de trop; il faut probablement lire *Salonina* ou *Salacina*. Carpentier dit que la déesse de la mer était quelquefois appelée pendant le moyen âge *Salona*, et Festus la connaît sous le nom de *Salacia*, quod salum ciet, p. 135, éd. de Rome; ce que Varron répète, l. V, par. 72.

(3) Ap. Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. II, part. II, col. 286. Cette petite pièce se trouve à la fin de la Chronique de l'Anonyme de Salerne, qui florissait vers 980. Nous ne savons de quel Landulf il s'agit ici; plusieurs personnages de ce nom vivaient dans la seconde moitié du Xe siècle, et ils ne peuvent tous avoir reçu de semblables louanges que par une flatterie trop exagérée pour que l'histoire nous mette sur la trace. Muratori pense cependant que ce Landulf était le fils de Pandulf Tête-de-Fer, prince de Capoue et de Bénévent. Bouchaud a supposé qu'il y avait une erreur de transcription et qu'il fallait lire Pandulf; *Antiquités poétiques*, p. 245.

(4) Nous avons contracté *Domini*, qui donnait neuf syllabes au premier hémistiche d'un vers trochaïque; trois vers plus bas, nous avons ajouté *a* à *duxit* pour compléter le rhythme.

(5) Tertia vero sedes supra mare ponticum; jam humaniores, et, ut superius diximus, prudentiores effecti, divisi per familias populorum; Vesegothae familiae Balthorum, Ostrogothae praeclaris Amalis serviebant; Jornandes, *De Gothorum origine*, ch. V; ap. Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. I, p. 195. *Baltha* id est *audax*; *Ibidem*, ch. XXIX.

(6) Nous sommes encore tenté de croire à une corruption et de lire *Balthigenarum*, ou même *Fridigernorum*. Ante quos (Amalos) etiam cantu majorum facta, modulationibus citharisque canebant: Etherpamarae, Fridigerni, Vi-

Sapiens in verbis iste, prudens in operibus,
Audax nimis, velox, fortis, rex David ut exstitit.

Chant sur les Otton (1).

Magnus Caesar Otto, quem hic modus refert in nomine
Ottinc dictus, quadam nocte membra sua dum collocat,
palatium casu subito inflammatur.

Stant ministri, tremunt, timent dormientem attingere,
et chordarum pulsu facto excitatum salvificant,
et domini nomen carmini imponebant.

Excitatus (excitatur?) spes suis, surrexit magnus timor
adversariis mox venturus; nam tum fama volitat,
Ungarios signa in eum extulisse.

Juxta litus sedebant (hostes) armati; urbes (2),
agros, villas vastant late, matres plorant filios,
et filii patres undique exulari (exulares?).

Ecquis ego, dixerat Otto, videor Parthis? diu,
diu milites dum tardos frustra ego moneo (3),

diculae et aliorum, quorum in hac gente, magna opinio est quales vix heroas fuisse miranda jactat antiquitas; Jornandes, ch. v.

(1) Ap. Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 54; Ebert, *Ueberlieferungen zur Geschichte und literatur*, t. I, p. 81, et Soltau, *Deutsche historische Volkslieder*, p. 22, d'après un ms. du Xe siècle, qui devait être à peu près contemporain, puisque Otton III ne fut roi d'Allemagne qu'en 983. Comme ce chant ne lui donne pas le titre de César, ainsi qu'à son père et à son aïeul, il fut probablement composé avant 996, où ce prince fut couronné empereur. Il n'y a dans le ms. aucune distinction de vers ni de strophes, et la division d'Eccard est complétement arbitraire. Dans le *Rheinisches Museum*, t. III, p. 452, M. Lachmann en a fait une séquence mesurée d'après l'accent; rhythme propre, selon lui, aux *Leich* allemands. Mais la division qu'il a suivie ne tient aucun compte des coupures grammaticales, et la prétendue accentuation sur laquelle elle se base n'est pas même l'ancienne accentuation latine: c'est une supposition capricieuse, sans régularité et sans raison. La division adoptée par M. Soltau a également la prétention d'être déterminée par l'accent; et, sous ce point de vue, il nous semble impossible de la défendre. Si nous l'avons adoptée, c'est qu'elle conserve assez bien le rapport qui existe nécessairement entre les différentes parties de la même pièce: c'est que le rhythme du vers était subordonné à la musique, et que nous ignorons la mesure de l'air d'Otton (Modus Ottinc), sur lequel cette chanson avait été faite. La dernière ligne, qui est constamment plus courte que les autres, a toujours treize syllabes, et un repos après la sixième; nous avons mis entre parenthèses les additions auxquelles M. Soltau a eu recours pour arriver à une certaine régularité.

(2) M. Soltau propose de retrancher *urbes* pour mettre à la pénultième une syllabe brève, et d'écrire cette ligne ainsi:

Hostes sedebant armati juxta Liqui littora.

(3) Il y a dans le texte *milites tardos moneo; dum ego demoror, crescit clades semper?*

demoror; crescit clades semper; ergo moras rumpite,
et Parthicis mecum hostibus obviate.

Dux intrepidus Cuonrat quo non alter fortior (1) :
Miles, inquit, pereat quem hoc(ce) bellum terreat;
arma induite, instant hostes; ipse ego signifer
effudero primus sanguinem inimicum.

His incensi bella fremunt, arma poscunt, hostes vocant,
signa secuntur, tubis canunt; clamor passim oritur
et milibus centum Theutones immiscentur.

Pauci cedunt, plures cadunt; Francus instat, Parthus fugit;
vulgus exangue undis obstat; Liquus rubens sanguine
Danubio cladem Parthicam ostendebat (2).

Parva manu caesis Parthis, ante et post saepe victor,
communem cunctis movens luctum, nomen, regnum, optimos
haereditans mores filio, obdormivit.

Adolescens post hunc Otto imperabat, annis multis
Caesar, justus, clemens, fortis : unum modo defuit,
nam inclytis raro praeliis triumphabat.

Ejus autem clara proles, Otto, decus juventutis,
ut fortis, ita felix erat; arma quos nunquam militum
domuerant, fama nominis satis vicit.

Bello fortis, pace potens, in utroque tamen mitis
inter triumphos bella, pacem, semper suos pauperes
respexerat; inde pauperum pater fertur.

Finem modo demus, ne forte notemur ingenii

(1) Cunradus erat natura audacis animi, et, quod rarum est audacibus, bone consilio, et dum pedes iret in hostem bellator intolerabilis, domi militiaeque sociis carus; Wittikind, *Annalium* l. III; ap. Meibom, *Rerum Germanicarum scriptores*, t. I, p. 656. M. Soltau a déplacé les deux derniers mots des deux vers suivants pour avoir une brève à la pénultième.

(2) Hostium audaciores primum restitere; deinde, ut socios viderunt terga vertere, obstupefacti, nostrisque intermixti extinguuntur. Caeterorum vero alii equis fatigatis villas proximas intrant, circumfusique armatis cum moeniis pariter concremantur. Alii flumen contiguum transnatantes, dum ripa ulterior ascendentes non sustinet, flumine obvolventur et pereunt; Wittikind, *loc. cit.*, p. 657. La bataille eut lieu en 955, sur le Lech, dans les environs d'Augsbourg. Voyez aussi Ditmarius, *Chronicon*, l. II, p. 24, et Frodoard, ap. du Chesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. II, p. 619. Conrad y fut tué, comme nous l'apprend Wittikind: Cunradus quippe dux fortiter pugnans, animi fervore solisque ardore, qui eo die nimius erat, accensus aestuat, vinclisque loricae solutis, dum auram captat, vulnere sagittae adverso gutturi delixae cadit.

culpa tantorum virtutes ultra (ultro?) quicquam deterere,
quos denique Maro inclytus vix aequaret.

Chanson sur l'air de l'Amour (1).

Advertite, omnes populi, ridiculum,
et audite quomodo
Suevum mulier, et ipse filiam defraudaret.
Constantiae civis Suevulus, trans aequora
gazam portans navibus,
domi conjugem lascivam nimis relinquebat.
Vix remige triste secat mare,
ecce (2) orta tempestate
furit pelagus: certant flumina,
tolluntur fluctus, post multaque exulem (3)
litore longinquo Notus exponebat.
Nec interim domi vacat conjux;
mimi juvenes sequuntur,
quos et immemor viri exulis
excepit gaudens (4); nocte proxima praegnans,
filium injustum fudit justo die.
Duobus volutis annis exul dictus revertitur:
occurrit infida conjux secum trahens puerulum;
datis osculis maritus illi:
De quo, inquit, puerum istum

(1) *Modus liebinc*, ap. Ebert, *Ueberlieferungen*, t. I, p. 80. Sans croire notre division meilleure que celle adoptée par M. Lachmann (*Rheinisches Museum*, t. III, p. 431), nous avons cherché à mieux conserver le parallélisme des strophes et la ressemblance des dernières lignes. Il est peu de langues modernes où ne se retrouve pas la tradition de l'Enfant de la neige.

(2) Nous avons retranché *subito*, qui rend tout parallélisme impossible.

(3) Cette expression, si usitée pendant le moyen âge, ne signifiait pas, comme dans la langue classique, *exilé*, *banni*; mais *éloigné du lieu de sa naissance*; ainsi Théodulf, évêque d'Orléans, qui avait très volontairement quitté sa première patrie (l'Italie d'après Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. III, part. II, p. 196, ou l'Espagne, suivant Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, l. VI, ch. v, par. 107), disait dans une de ses épîtres:

Hoc, Motoine, tibi Theodulfus dirigit exul.

Si ce vers avait été fait pendant l'emprisonnement de Théodulf (voyez Jean de Trittenheim, *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 260), *exul* aurait la double signification de l'allemand *elend*, exilé, malheureux, et l'on en trouverait d'autres exemples.

(4) *Atque* qui se trouve dans le texte d'Ebert donne à ce vers deux syllabes de trop.

habeas? Dic, aut extrema patiaris.

At illa maritum timens dolos versat per omnia;
Mi, tandem, mi conjux, inquit, una vice in Alpibus,
nive, sitiens, extinxi sitim;
unde ego gravida istum
puerum damnoso foetu heu! gignebam.

Anni post haec quinque transierunt et plus;
et mercator vagus instaurabat remos,
ratim quassam reficit,
vela alligat, et nivis
natum duxit secum.

Transfretato mare producebat natum
et pro arra bona mercatori tradens
centum libras accipit,
atque vendito infanti
dives revertitur.

Ingressusque domum ad uxorem ait :
Consolare, conjux; consolare, cara;
natum tuum perdidi,
quem non ipsa tu me magis
quidem dilexisti.

Tempestate orta nos ventosus furor
in vadosas syrtes nimis fessos egit;
et nos omnes (1) graviter
sol torret : at ille nivis
natus liquescebat.

Sic perfidam Suevus
conjugem deluserat :
sic fraus fraudem vicerat;
nam quem genuit nix,
recte hunc sol liquefecit.

Chanson sur l'air des Fleurs (2).

Mendosam quam cantilenam ago,

(1) *Omnis*, ap. Ebert, est certainement une faute de transcription.

(2) *Modus florum*, ap. Ebert, *Ibidem*, p. 79. Sans avoir une complète régularité, le rhythme de cette petite pièce est beaucoup plus sensible. Le sujet est

puerulis commendatam dabo,
quo modulus (l. modulo) per mendaces risum
auditoribus ingentem ferant.

Liberalis et decora
cuidam regi erat nata;
quam sub lege hujusmodi
procis opponit (l. proponit) : quaerendam :

Si quis mentiendi gnarus
usque adeo instet fallendo,
dum Caesaris ore fallax
praedicitur, is ducat filiam.

Quo audito, Suevus nil moratus infit :
Raptis armis ego dum venator solus irem,
lepusculum interferam (interfeci?),
telo tactus occumbebat ;
mox, effusis intestinis,
caput avulsum cum cute caedo (1).

Cumque caesum manu levaretur caput,
aure laesa (laeva?) effunduntur
mellis modii centeni,
sociaque auris tacta
totidem bisarum (2) fudit.

Quibus intra pellem strictis,
lepus ipse dum secatur,
crepidine summae caudae
cartam regiam latentem cepi.

Quae (l. te) servum confirmat esse meum.
Mentitur, rex clamat, carta et tu.

une histoire de chasseur qui prouve que le proverbe : *Mentir comme un chasseur*, pourrait remonter jusqu'au XIe siècle.

(1) Cette strophe est la seule dont la mesure soit tout à fait insensible; peut-être doit-on regarder la première ligne comme une sorte de préface qui ne comptait pas dans le rhythme, et effacer *ego* dans le 2e vers et *avulsum* dans le 5e, qui semblent des interpolations; pour rendre la mesure régulière, il ne faudrait plus alors que substituer *cervicem* à *caput*.

(2) Nous n'avons pu trouver ce mot dans aucun glossaire; peut-être doit-on lire *pisarum*, qui, suivant du Cange, *Glossarium mediae latinitatis*, t. V, col. 502, se disait quelquefois pour *pisorum*.

Sic, rege deluso, Suevus arte
regius est gener factus.

Éloge du Rossignol (1).

Aurea personet lyra clara modulamina;
Simplex corda sit extensa voce quindenaria;
Primum sonum nunc reddat lege Hypodorica!
Philomelae demus laudes in voce organica,
Dulce melos decantantes, sicut decet musica.
Sine cujus arte vera nulla valent cantica!
Cum telluris, vere novo, producuntur germina,
Nemorosa circum cira (circa?) frondescunt et bracchia;
Flagrat (l. Fragrat) odor quam (l. quum) suavis florida per gramina,
Hilarescit Philomela dulcis sonus (soni?) conscia,
Et extendens modulando gutturis spiramina,
Reddit veris et aestivi temporis praeconia.
Instat nocti et diei voce sub dulcisona,
Soporatis dans quietem cantus per discrimina,
Necnon pulchra viatori laboris solatia,
Vocis ejus pulchritudo clarior quam cythara.
Vincitur omnis cantando (2) volucrum catervula.
Implet sylvas atque cuncta modulis arbustula,
Gloriosa valde facta veris prae laetitia,
Volitando scandit alta arborum cacumina
Ac festiva satis gliscit sibilare carmina.
Cedit auceps (3) ad frondosa resonans umbracula,
Cedit olor, et suavis ipsius melodia;
Cedit tibi tympanistra (4) et sonora tibia:
Quamvis enim videaris corpore permodica,
Tamen cuncti capiuntur (l. et) tua melodia.

(1) Ap. Fulbert, *Opera varia*, p. 181, éd. de 1608; voyez ci-dessus, p. 189, not. 3. Cette pièce est dans le rhythme populaire de quinze syllabes; la pause qui suit la huitième syllabe est toujours observée; la pénultième est constamment brève, et tous les vers finissent en A.

(2) Au lieu de *cantitando*, qui donne au vers une syllabe de trop.

(3) *Anceps*, qui se trouve dans le texte, ne fait pas de sens; il s'agit certainement de l'oiseleur, qui attire les oiseaux dans ses filets en imitant leurs chants.

(4) Nous ne connaissons que *tympanista* et *tympanistria*, qui signifient également *joueur de tambourin*, et la fin du vers nous ferait préférer le nom d'un instrument à celui du musicien qui en joue. Dans un exemple cité par du Cange, *tympanistria* signifie des cloches.

Nemo dedit voci tuae haec dulcia carmina,
Nisi solus rex coelestis qui gubernat omnia.

Chant sur la mort de Héribert, archevêque de Cologne (1).

Qui principium constas rerum, fave nostris piis coeptis atque mentis plectrum rege, precamur, Rex regum.

Pater, Nate, Spiritus sancte, te laudamus ore, corde quivis vitae sit in fragilitate (2).

Immortales coeli cives, pia prece nos mortales, jam concives vestros, commendate Redemptori.

Fibris cordis caute tentis melos concinamus, partim tristes, partim laetas causas praeclamantes, de pastore pio ac patrono Heriberto.

Quem aetate juvenili Deus praelegit sibi, servum valde fidum bona super pauca, super multa tandem ministrum constituendum.

Mane aetatis, puer bonae indolis, sarculo verbi vinea Christi lubens studuit; sciens sibi tandem denarii praemia dari, scalis sublatus fit Cancellarius Imperatoris.

Omnium morum speculum bonorum, placuit clero simul et populo, mitis atque pius; omni egenti largus census sui, tiro fortis Christi, pollens omni caritate, scandit dextram notae viam Pythagoreae (3).

Post non magnum temporis curriculum, summo pontifice largiente, miles Domini sublimari meruit in sedem pontificalem; tunc sibi subditus clerus et populus vivere patronum optant pium, cui Christo (l. Christus) talem auxit honorem, (ut) ovis (l. oves) et ovilis (l. oviles) sibi commissi, belli tempore longo non pateretur (l. paterentur) pene damna rerum nec ullum excidium, sed summi pastoris sub quiete congaudentes vocem sanctam audierunt (l. audirent).

(1) Ap. Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 59; Héribert mourut en 1021. Quoique le rhythme de cette pièce fut dessiné uniquement par la musique, on ne peut méconnaître l'intention de multiplier les consonnances, surtout au commencement des strophes.

(2) Il y a dans Eccard *sisti fragili*. La répétition de ce couplet après tous les autres prouve évidemment que cette pièce était chantée.

(3) *Nota* signifie *signe*, *symbole*, comme dans ce passage de Tite-Live, l. XXXIV, ch. 61 : Instruit etiam secretis notis, per quas haud dubie agnoscerent, sua mandata esse, et le symbole de Pythagore est l'Y, dont on croyait qu'il s'était servi pour expliquer la différence du vice et de la vertu. La branche gauche, qui est plus large et se détourne du ciel, représente le chemin du vice, et l'autre branche, qui est droite, la route de la

Circumquaque ministravit ecclesiis magno sumptu; tempestate bellicosa tunc temporis devastatis; severitatem facie tristem monstrans, laetum toto corde sprevit mundum, pectore pio jugem compassiones (l. compassio nem) gerit omni mala mundi patienti.

Adventantes longe plures consolatus peregrinos, incessanter alimenta pauperibus erogavit, fovit infirmos atque vestivit nudos, munia divina complens rite cuncta, tantum vacans vitae contemplativae, sanxit cunctis se virtutum ornamentis.

Augens demum cumulum bonorum, summae sanctitatis rexit templum sanctae Dei genitrici(s) speciosum, Rheni littore situm, in quo defunctam (l. defunctae) carnis suae sanctam jussit condere glebam, uti resurrectionis diem magnum ac tremendum hic secure expectaret.

Postquam mundus fuerat indignus tantum cernere donum, Christus plura loco suae sepulturae fecerat (l. fecit) signa, sui ad honorem nominis sancti et ut magis sanctam confirmaret fidem, praemia daturum se in coelis propter eum hic (l. his) in terris laboranti.

O cunctipotens mundum regens, finis rerum creatarum, omnem finem nostrum fac finiri in te solum!

Chant sur la mort de Constance, écolâtre du monastère de Luxeuil (1).

Ergo plange pium, Cantor, modulando Magistrum.

Hactenus tetendi lyram musicae per semitas,

vertu. Cet emblème, fort célèbre pendant le moyen âge, se trouve quelquefois dans les monogrammes des évêques et des rois (ap. Mabillon, *De re diplomatica*, l. II, ch. 10, n° 13); voyez Pierquin de Gembloux, *Lettre sur l'Y*.

(1) B. R. ms. 1772, à la fin. Ce rhythme avait déjà été publié d'une manière assez fautive par Mabillon, *Vetera analecta*, t. III, p. 537 (p. 217 de l'édit. in-fol.), et par dom Bouquet, t. X, p. 325). L'auteur nous apprend qu'il s'appelait Gudin et vivait sous Robert; Fabricius ne lui a consacré aucun article, et n'a pas non plus parlé de Constance. Le premier vers est un hexamètre qui se répétait probablement à la fin de toutes les strophes; les autres ont la mesure populaire de quinze syllabes et sont réunis en tercets monorimes. Les Grecs regardaient déjà le rhythme trochaïque comme le plus populaire (Aristote, *Poetica*, ch. 4; *Rhetorica*, l. III, ch. 8), et les Romains l'adoptèrent dès qu'ils basèrent leur versification sur la quantité. Les vers d'Ennius, probablement extraits de son *Epicharmus*, que nous a conservés Varron, en sont une preuve irrécusable :

Isthic est is Juppiter, quem dico, quem [Graeci vocant
Aerem, qui ventus est, et nubes, imber [postea,
Atque ex imbre frigu', ventus, post fit aer denuo, etc.

Voyez aussi la collection imprimée par Rivinus à l'appendice du *Pervigilium*

nunc meum extendam cursum caras ad exsequias
quas depromit lamentando moesti cordis caritas.

Veneris, p. 159, éd. de La Haye, 1712. Les premiers poëtes du moyen âge imitèrent ce rhythme, sans songer pendant long-temps à remplacer la quantité et l'accent par la rime; nous citerons, comme exemple, l'hymne *De Christo*, attribuée sans doute par erreur à saint Hilaire de Poitiers (ap. Muratori, *Anecdota*, t. IV, p. 127); l'hymne d'Aurelius Prudentius, *Cathemerinon*, hymn. IX; le *Pange lingua* de Fortunatus (ap. Daniel, *Thesaurus hymnologicus*, p. 163); le refrain du Chant des Muses et le Chant de Terpsichore dans le l. II du *De nuptiis Philologiae* de Martianus Capella; l'hymne de Théodulf (ap. Canisius, *Lectiones antiquae*, t. II, part. II. p. 74); les vers de Pierre de Pise, surnommé le Grammairien (ap. Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 414); l'épître du pape Adrien à Charlemagne (ap. dom Bouquet, *Rerum Gallicarum scriptores*, t. V, p. 403); l'hymne sur saint Pierre et saint Marcellin par Hrabanus Maurus (ap. *Acta Sanctorum*, juin, t. I, col. 176); le petit poëme de Zmaragdus (ap. Sinner, *Codices manuscripti*, t. I, p. 138); etc. Rien ne serait donc moins fondé que de regarder la rime comme un élément nécessaire de la versification pendant le moyen âge; une semblable croyance se trouve en opposition avec des faits trop nombreux pour ne pas être une erreur. C'est insensiblement, et seulement vers le XIIe siècle, quand on fut habitué à la versification des langues modernes, qu'après avoir été un ornement étranger au rhythme la consonnance finit par en devenir le principe fondamental. On en a déjà vu un exemple frappant dans la Vision d'Anselius Scholasticus (voyez ci-dessus, p. 200); comme nous en possédons deux mss. différents, dont l'un remonte au temps même de l'auteur et a probablement été écrit sous ses yeux, on ne peut supposer que d'innombrables altérations aient seules causé l'inconstance de la rime. Nous citerons encore le rhythme satyrique contre Landric, fils de Bodon, comte de Nevers, que son caractère ne nous permettait pas de comprendre dans une collection de poésies populaires:

Orbis magni monarchiam
dolus Landrici nititur
per energiae studium
solemniter evertere.
Est lapis unus in Sion
quem dicunt petram scandali,
quae cecidit super caput
Achitophel jam septies.

Ap. Mabillon, *Analecta*, t. III, p. 533, et dom Bouquet, t. X, p. 93.

C'est de cette pièce que M. Ampère a dit, *Histoire littéraire*, t. III, p. 340: Elle est écrite en vers rimés. Landric passait pour être l'amant de la reine Berthe; mais Mabillon s'est certainement trompé, en le prenant pour le Landricus Dunensis (du Dunois) appelé par le *Gesta consulum Andegavensium*, ch. VII, ap. d'Achery, *Spicilegium*, t. III, p. 249, éd. in-fol.: Vir iniquus et omni malitia repletus. Pour exprimer son rôle dans les discordes du pays on lui donne le nom d'*Achitophel*, qui excita Absalon à se révolter contre son père; *Rois*, l. II, ch. 15, 16 et 17. C'est ce que fit aussi Dryden, dans sa fameuse satyre contre le comte de Shaftesbury. *Lapis in Sion* désigne son adversaire, Odon, comte de Champagne. Ce Landric finit probablement par appartenir à la poésie populaire; au moins lit-on dans le *Romans d'Alexandre:*

Je ne vous comment mie de Landri ni [d'Auchier;
Ains vous comment les vers d'Alexandre le [Fier.

et Pierre de Paris dit dans le *Verbum abbreviatum*, ch. 27, ap. Roquefort, *État de la poésie françoise*, p. 217: Videntes cantilenam de Landrico non placere auditoribus, statim incipiunt de Narcisso cantare; quod si nec placuerit, cantant de alio. Dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. I, p. 326, un spirituel académicien a voulu restituer la rime des vers que nous citions tout à l'heure, et propose de les lire ainsi:

Monarchiam orbis magni
dolus nititur Landrici,
per studium energiae
solemniter evertere.
Est lapis unus in Sion,
quem petram scandali dicunt,
quae cecidit super crines
Achitophel jam septies.

Mais si ingénieuses que soient ses conjectures, il nous semble impossible de les admettre. La mesure de ces vers est le rhythme iambique du moyen âge, qui,

Grande pondus, magnum, luctus vim constringit pristinam,
quam non valeo supplere, quod prius decreveram;
nudis tamen dicam verbis pectoris angustiam.

Coelum, stellae, terra, mare, homines ac bestiae
ad lamentum hujus rhythmi auditum extendite
et Constantio sophistae fidos planctus reddite!

Cujus nomen nunquam dico sine mente lugubri,
cujus mihi vultu(m) fingo forma non dissimili,
quem amplector, cui jungor corde semper vigili.

Cujus exitus deflendus cingit orbis spatium,
sapientibus regnorum immittens justitium,
quo primates et coloni perturbantur nimium.

Numquam vidi, nec videbo tam plum philosophum,
qui, cibus discipulorum existens post Dominum,
blandimentis non terrore ministrabat studium.

Haec dum dico, valde gemo; lacrymas et provoco,
insiti plenus moeroris; angore (1) deficio,
tam praeclaro destitutus ac tali consilio.

Lacrymentur ergo mecum codices eximii,
quos descripsit pulchra manus inclyti Constantii,
se plangentes non legendos (2) doctore consimili!

O Jesu, redemtor mundi! Quod (1. Quid) commisit saeculum
dum (3) terris tulisti summum vitae desiderium,
nec ne spem doctrinae purae, philosophiae filium?

Corruisset plaga mundi magno sub interitu,
claritas et clari solis (4) palluisset habitu
antequam pius magister raptus esset obitu.

Permutassent nox et dies qualitates temporum,
repulissent undae maris vela navigantium
ne Gudinus perdidisset dominum Constantium.

comme on le voit dans les Iambographes grecs, laissait toutes les syllabes libres, à l'exception de l'avant-dernière, qui devait être brève, et les restitutions de M. Lenormant la rendent longue (*magni*, *dicunt*, *crines*), ce qui n'arrive pas une seule fois dans le poëme; *volutabro* semble faire une exception dans la strophe 20, mais de nombreuses analogies permettaient de regarder l'A comme douteux.

(1) *Languore* dans Mabillon.

(2) *Negligendo* dans l'édition de Mabillon.

(3) *In* à tort dans Mabillon; peut-être faut-il remplacer *dum* par *quod*.

(4) Nous avons suivi la leçon de Mabillon; il y a *soli* dans le ms.

Credo coelum doluisse tantum ad exitium,
dum lucentis globus (1) lunae, mutans vulta(m) pristinum,
innuit mundo venturum tam grave naufragium.

Plangit Oriens et Auster, Occidens et Aquilo;
plangunt urbes et castella pio pro Constantio;
instat passim coenobitis flebilis compassio.

Moeret plebs Luxoviensis lacrymis continuis;
plangit Milo pius abbas planctibus piissimis,
amplius non habiturus tantae juliae lampadis.

Jam moerore fatigata luget urbs Chrysopolis (2),
firma Stephani triumphis, vallo cincta fluminis;
tangunt coelum Stratburgenses questibus diutinis.

Obstupescit et Lingdunum, lana magnarum urbium;
Cabilon (3) ac Matiscencis (4) ammirantur plurimum,
pias aures inclinantes ad tam dirum nuncium.

Gloria regum, Rotbertus, et corona saeculi,
regium deponit vultum funere Constantii,
quem p(r)udentem cognoscebat famulata domini.

Francia, regnorum decus, felix est et florida,
plus Constantio refulgens quam valens potentia,
ejus sorte sepulcrali permansit pulcherrima.

Amisisti(s), Lingonenses (5), sociale gaudium,
cognoscentes jam obisse praeclarum philosophum,
monachorum margaritam, clericorum pretium.

Aedua (6), non impar ulli pietatis munere,
voto facili dissolve viscera clementiae,
et Constantio clementer jam defuncto (7) consule!

(1) *Globi* dans Mabillon.

(2) Le *Vesontio* de Caesar, *De bello gallico*, l. I, par. 38; *Besançon*. Dans le vers suivant nous avons remplacé *cuncta* par *cincta*, qui se trouve dans le texte de Mabillon.

(3) *Cabillonum* de Caesar, l. VII, par. 42; *Cabillo*, Ammien Marcellin, l. XIV, ch. 31; Καβυλλινον, Strabon, l. IV, p. 133; *Châlons-sur-Saône*.

(4) *Matisco*, Caesar, l. VII, par. 90; *Matisconensis*, *Notitia Imperii*; *Madascona*, *Annales Fuldenses*, part. III, an. 880; Mâcon, chef-lieu du départ. de Saône-et-Loire.

(5) Les habitants de Langres, *Antematunnum* dans l'*Itinéraire d'Antonin*.

(6) Probablement *Autun*; les anciens auteurs l'appellent généralement *Augustodunum*, mais quelques écrivains du moyen âge lui donnent le nom de *Heduа*.

(7) *Defunctum* par erreur dans le ms.

Heinricus in Romano residens palatio,
et arcana sapientum comprobans (1) ingenio
dolet nusquam inveniri similem Constantio.

Stant in luctu et in planctu principes Burgundiae;
mundi plangunt detrimentum praesules Germaniae;
Allemanni, Longobardi locum dant (2) tristitiae.

Ecquis famam tanti viri, quis nomen et audiet,
qui non illi benedicat et affectu visitet?
Nullus, credo, praeter ipsum cui Christus displicet.

Quis et homo et non homo disserit jocundius (3)?
Clarior quis erit rhetor caris (claris?) sub sermonibus?
Matheseos in doctrina quis valebit melius?

O Constanti, mi dilecte (4), summa pars et animi,
inexhausta cura mei pectoris ac studii!
Quare jaces, praeda mortis, sub cla(u)sura tumuli?

Semper mihi promittebas, quae (5) lugens desidero;
modo miser et infelix, te vel ipsis careo;
proh dolor! cur me vivente tu non vivis saeculo?

Tu, magister magistrorum, doctior, doctissimus,
de virtute in virtute(m) melior te, optimus;
jure es (6) ex meritorum (Constantio?) factus Constantissimus.

Omnes laudo sapientes, te sed cunctis praefero;
tui animam commendo Flamini sanctissimo,
quo ductore perfruaris Sanctorum consortio.

Sis beatus, sis et felix centies ac millies!
Aula pulchri paradisi fiat tibi requies!
Dextra Christi sis protectus millies ac millies!

(1) *Comprobant*, qui se trouve dans Mabillon, ne forme aucun sens; le Henri résidant dans le palais de Rome (impérial) ne peut être que Henri II, qui fut empereur de 1014 à 1024, et cette indication, que confirme encore la mention du roi de France Robert (de 996 à 1031), nous apprend l'époque où cette pièce fut composée. *Heinricus* du vers précédent a probablement quatre syllabes.

(2) *Jocundant* dans le ms.

(3) Cette leçon ne se trouve que dans dom Bouquet: le ms. et Mabillon ont *Quis est homo*. Il faut problement lire à la fin *jucundius*.

(4) *Diserte* dans Mabillon.

(5) *Quam* dans Mabillon.

(6) Nous prenons ces deux mots dans le texte de Mabillon; *es* manque dans notre ms., et le premier mot a été si défiguré par le copiste qu'on ne peut plus lui donner de sens raisonnable.

Ecce lyra planctum dedi cunctorum carissimo!
audientes nunc imploro, dent ut preces Domino,
veniam qui delictorum tribuat Constantio.
Praestante Domino nostro Jesu Christo, cui est honor et gloria in saecula saeculorum, amen.

Chant sur la mort de l'empereur Henri II (1).

Lamentemur nostra, Socii, peccata,
lamentemur et ploremus! Quare tacemus?
Pro iniquitate corruimus late;
scimus coeli hinc offensum regem immensum.
Heinrico requiem, rex Christe, dona perennem!

Non fuimus digni munere insigni:
munus disce sive donum Heinricum bonum,
qui ex juventute magnae fuit vitae,
procreatus regum stirpe rexit et ipse.
Heinrico requiem, rex Christe, dona perennem!

Orbis erat pignus, regno fuit dignus,
imperator Romanorum, rector Francorum,
imperavit Suevis, Saxonibus cunctis,
Bavaros trucesque Sclavos fecit pacatos.
Heinrico requiem, rex Christe, dona perennem!

Possumus mirari de domino tali,
res tractando laicatus fit litteratus (2),
prudens in sermone, providus opere,

(1) Ap. Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 54, et Grimm, *Lateinische Gedichte des X und XI Jh.*, p. 333. C'est ce dernier texte que nous avons suivi; nous ne nous en sommes écarté que deux fois, pour conserver la régularité du rhythme. L'auteur était un ecclésiastique qui, ainsi que le prouve l'avant-dernière strophe :

Ploret hunc Europa, jam decapitata!
Advocatum Roma ploret; Christum exoret,
ut sibi fidelem praestet seniorem!

écrivait peu de temps après la mort de Henri II, arrivée en 1024. Puisque le trône impérial était encore vacant, cette pièce fut composée avant le couronnement de Conrad, en 1027. Le rhythme, parfaitement régulier, est basé sur la numération des syllabes et sur la consonnance; la première et la troisième lignes ont douze syllabes avec une pause et une rime léonine à la sixième; la seconde et la quatrième en ont treize, et la rime est à la huitième; il y en a quatorze au refrain, et la rime s'y trouve à la sixième.

(2) Comme *clerus* signifiait *lettré*, *laicus* devait exprimer l'idée contraire; Laici estis, si percipere non potuistis vim verbi; Guillelmus Neubrigensis, *Rerum Anglicarum* l. IV, ch. 3; mais nous ne connaissons aucun autre exemple de *laicatus* avec cette acception; il signifiait ordinairement *laicalis conditio*.

viduarum tutor bonus, orphanis pius.
Heinrico requiem, rex Christe, dona perennem!

Heinricus secundus, plangat illum mundus!
Fines (1) servans christianos, pellit Paganos,
stravit adversantes, pacem persequentes;
volontati (l. voluptati) contradixit, sobrie vixit.
Heinrico requiem, rex Christe, dona perennem!

Quis Caesar tam largus fuit pauperibus?
Quis tam loca sublimavit atque dicavit (l. ditavit)
atria Sanctorum ubere bonorum?
Ex propriis fecit magnum episcopatum (2).
Heinrico requiem, rex Christe, dona perennem!

Ploret hunc Europa jam decapitata!
Advocatum Roma ploret; Christum exoret,
ut sibi fidelem praestet seniorem,
et cognoscat grave damnum ecclesiarum!
Heinrico requiem, rex Christe, dona perennem!

Dicamus Heinrico, Domini amico,
ut quiescat (3) post obitum semper in aevum!
Dicat omnis clerus animae illius:
Pace Christi requiescat, gaudia noscat!
Heinrico requiem, rex Christe, dona perennem!

Sur la mort de Henri II (4).

Judex summae, mediae — rationis et infimae,
magne Rector coeli, — pie Redemptor saeculi,

(1) *Fideles*, qui est dans l'édition de M. Grimm, donne au rhythme une syllabe de trop; il y a *fides* dans le ms., et nous avons adopté la correction d'Eccard.

(2) Les pieuses munificences de Henri II concoururent puissamment à lui faire obtenir le titre de *Saint*.

(3) *Requiescat* dans M. Grimm; pour rendre le vers régulier, nous avons préféré la leçon d'Eccard.

(4) Ap. Eccard., *Veterum monumentorum quaternio*, p. 55. Quoique le rhythme n'ait aucune régularité, on ne peut méconnaître des intentions mélodiques. Chaque verset se divisait vraisemblement en plusieurs parties qui étaient liées entre elles par la numération des syllabes, par des consonnances ou même par l'allitération (dans la strophe 3), et nous avons cherché à les indiquer par des tirets, sans nous dissimuler tout ce qu'il y a d'arbitraire dans une division qui ne se base sur rien de constant ni de systématique. Il nous semble seulement certain que les deux parties principales de chaque verset avaient une cadence semblable; elles se terminaient par un membre de phrase, et souvent par un mot de la même longueur.

Imperatoris Heinrici,
catholici, magni ac pacifici,
beatifica animam, Christe (1)!

Qui heu! paucis annis — summam rexit — imperii,
sciens modum juris, — rebus cunctis — mediocris.

Vultu claro monstravit cordis clementiam,
clerum probum pro posse semper laetificans.

Summo nisu catholicas — auxit ecclesias,
subvenit pupillis — clemens, ac viduis.

Gentes suo saepius imperio plurimas — sub(l. di)dit barbaricas,
hostes civiles strenue animi concilio — vicit, non gladio.

Ju(l. va)vit Dominum, summa — vivit (vivens?) et demissa regni
[potentia;
mundi gazas tribuit — sic coeli divitias uti promeruit.

Heu! O Roma cum Italia — caput mundi — quantum decus per-
[didisti!
Heu! O Franci! Heu! Bavari, — vestrum damnum — nulli con-
[stat incognitum.

Mons Bavonis felix nimis (2), — serva Christo regi pignus intre-
[pidum;
hoc angelica poscit gloria; — apostolicus poscit ordo praelucidus;

Hoc aeterna virgo Maria; — (l. ad) finem mundi poscit (l. possit)
[beari!

Dicant omnes, precor, fideles — regem regum nunc deprecantes:

Audi mentis melos, interrogamus (l. te rogamus), athanatos;
sic te vocis nostrae
collaudabunt symphoniae!

Chant sur le couronnement de Conrad le Salique (3).

Gratuletur omnis caro, Christo nato (nostro?) Domino, qui pro culpa protoplasti carnem nostram induit, ut salvaret

(1) Ces trois lignes forment un refrain qui se répétait après tous les versets.

(2) Bamberg, où Henri II établit un évêché et voulut être enterré.

(3) Ap. Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 55. Le rhythme de cette pièce n'est pas plus régulier que celui de la précédente. Le premier verset

quod plasmavit Dei sapientia! Caute cane, caute cane, conspira, Karole!

Melos cuncti concinentes, gratiarum actiones (l. illi) solvimus, aciem qui nostrae mentis roboravit ad cernendum summi Patris coaeternum Verbum, per quod cuncta restaurantur et reguntur elementa, cujus bonitate atque dono salutem haurimus.

Vocet (l. Voces) laudis humanae, curis carneis raucae, non divinae majestati tantum sufficiunt, quae angelicam sibi militiam in excelsis psallere sanctam jussit symphoniam; hic non variam, mundi discordiam se movendo (l. semovendo) concordare fecit harmoniam.

Qui, imperium confirmando romanum, sues agnos fonte lotos, a luporum morsibus, pia pace, custodivit.

Hos Cuonradus, pius unctus Domini, jam desendit (l. defendit) imperando; quem providentiae (l. providentia) Dei praeclara praedestinavit et elegit regere gentes strenue, Davidis exemplo Messiaeque triumpho.

Ortus avorum stemmate regum per junioris gradus aetatis proficiebat regiis moribus et factis, ut probavit eventus.

Viro (l. Vir) fortis et fidelis, passus plures mundi labores, propinquorum causas et amicorum haud secus ergo (l. atque) suas desideravit juvare pro possibilitate.

Pater, ut suum nutri(vi)t natum, nunc adolando (l. adulando) nunc flagellando, tempestates mundi per varias; Christus hunc probavit ut didicisset prona pietatis scala condescendere reis.

Post Heinrici mortem, omni deflendam gregi catholicorum, hunc Rex Regum fidem (l. fidum) ecclesiarum jussit fore patronum.

Hunc Romani principatus cuncti mox elegere sibi fidei defensorem et propugnatorem fortem orthodoxorum.

Gaudent omnes circumquaque gentes, gratias Christo dantes, qui viduarum atque pupillorum audit voces suorum.

est composé de quatre vers trochaïques, mais cette mesure ne se reproduit pas dans les autres; on y remarque seulement l'intention évidente de multiplier les consonnances, et de les rapprocher, surtout au commencement. Le couronnement de Conrad comme empereur eut lieu en 1021, et probablement ce chant fut composé peu de temps après. L'esprit de toute la pièce et la prière de la fin indiquent clairement que l'auteur était un ecclésiastique.

Age, gaude, Roma, urbium domna, cum consensu cleri devoto te Cuonradi precepto subdi, qui non tantum suas, sed affective omnium subditorum quaerit utilitates.

Ad haec, publicarum principi (l. principes) rerum, et privatae dediti vitae, jure tenti familiari, vitam et salutem imperatori nostro poscite Cuonrado, Christo Dei electo.

Laus sit Regi saeculorum, Patri, Nato, Pneumati sancto; cui soli manet imperium, honor et potestas; quem angelorum laudes, bonorum et voces laudant rite per aevum.

Chant sur le couronnement de Henri, fils de Conrad le Salique (1).

O Rex regum qui solus in aevum
regnas in coelis, Heinricum nobis
serva in terris ab inimicis (2)!
Quem voluisti tibi benedici
et coronari ad Aquas Grani
manu Piligrini praesulis archi (3).
Quem Romani atque fidi Franci,
clerus et populus Christo dicatus
post Cuonradum adoptavit domnum.
Dic, Italia, dic, pia Gallia,
cum Germania Deo devota:
Vivat Cuonradus atque Heinricus!

(1) Apud Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 57, et Soltau, *Ein Hundert deutsche historische Volkslieder*, p. 31. Comme presque tous les fondateurs de dynasties, Conrad chercha à assurer le pouvoir dans sa famille en faisant couronner son fils de son vivant; ce fut à l'occasion de cette cérémonie que ce chant fut composé, sans doute par un ecclésiastique, probablement en 1028. La longueur de chaque ligne varie de neuf à douze syllabe, et une consonnance léonine se reproduit constamment après la quatrième, la cinquième ou la sixième.

(2) Ce refrain était répété après tous les tercets et par des chanteurs différents: car il ne s'y rattachait point par le sens, et la phrase pouvait se prolonger pendant plusieurs strophes, comme si rien ne l'avait interrompue.

(3) Anno Domini MXXVIII, indictione XI, imperator Cuonradus filium suum Heinricum, magni ingenii et bonae indolis puerum, aetate XI annorum, principibus regni cum tota multitudine populi id probantibus, a Piligrino, archiepiscopo Coloniensi, in regalem apicem apud Aquisgrani palatium sublimari fuerat. Tunc in principali dominica Paschae consecratus et coronatus, paschalem laetitiam triplicavit; Wippo, *De vita Cuonradi Salici*, ap. Pistorius, t. III, p. 475.

Agni ut sponsa, pace quieta,
servare suo valeat sponso,
Deo aeterna (l. aeterno) vivo et vero.

Gaudent (l. Gaudeant) omnes Christi fideles,
senes et juvenes, matres et infantes;
regnet Cuonradus, gaudeat mundus!

Postumus anni ret... (ro elapsi?)
accepit sanctam regni coronam
puer Heinricus, Christo electus,

Die praedicto, a Piligrino
archiepiscopo, sibi devotissimo;
gaudente clero simul atque populo.

Doleat antiquus gentis inimicus
sanctas ecclesias pacificatas,
vivo Cuonrado atque Heinrico.

Mater Christi cum civibus coeli
cunctisque Sanctis, rectores orbis
juva Cuonradum atque Heinricum,

Ut ecclesiarum causas sanctarum
et pupillarum ac viduarum
valeant justo tractare judicio!

Laus creatori, angelorum regi,
cujus imperium manet in aevum
per infinita saeculorum saecula!

Chant sur la mort de l'empereur Conrad (1).

Qui habet vocem serenam (2), hanc proferat cantilenam,
de anno lamentabili et damno ineffabili!
Pro quo dolet (3) omnis homo forinsecus et in domo;

(1) Ap. Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 56, et Pistorius, *Rerum Germanicarum scriptores*, t. III, p. 443. M. Wright a indiqué, d'après le ms. dont s'était servi Eccard (*Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 395), quelques corrections qui rétablissent le rhythme. Ce chant se trouve dans la Vie de l'empereur Conrad le Salique, par Wippo; mais nous n'y voyons pas une raison suffisante pour le lui attribuer, puisqu'il était populaire; voyez le *Chronicon* d'Albericus Trium-Fontium, à l'année 1039. Les vers ont seize syllabes séparées en deux hémistiches égaux par une rime léonine, et sont réunis en quatrains, que suit un refrain dont la mesure est la même.

(2) C'est la leçon du ms. d'après M. Wright, et c'est ainsi qu'Albéricus rapporte les premiers mots de ce chant; *loc. cit.*

(3) *Pro quo*, qui ne se trouve ni

suspirat populus damnum (1) vigilando et per somnum :
Rex Deus, vivos tuere et defunctis (2) miserere!

Anno quoque millesimo nono atque trigesimo
a Christi nativitate nobilitas ruit late,
ruit Caesar caput mundi, et cum illo plures summi,
occubuit Imperator Cuonradus legum dator (3).
Rex Deus, vivos tuere et defunctis miserere!

Eodem fere tempore occasus fuit gloriae,
ruit stella matutina, Chunelinda regina (4).
Heu! quantum crudelis annus! corruerat Herimannus,
filius Imperatricis, dux timendus inimicis;
ruit Chuno Dux Francorum, et pars magna seniorum.
Rex Deus, vivos tuere et defunctis miserere!

Imperatoris gloria sit nobis in memoria
et recenti mentione; vivat vir indolis bonae,
fiat dominator probus, frequenti carmine novus,
praeclara fama post mortem vitae praestet hunc consortem!
Rex Deus, vivos tuere et defunctis miserere!

Regum sanguine genitus, omnes praecellit penitus;
gloriosus in persona, pulcher sub sua corona,
sceptrum, regnum, imperium, nulli erat plus congruum;
rempublicam honestavit, hujus causa laboravit.
Rex Deus, vivos tuere et defunctis miserere!

Postquam replevit Franciam (5), per pacis abundantiam,
mitigavit Alemannos et omnes regni tyrannos,
Saxonibus et Noricis imposuit frena legis;
vidit sua magnalia probabilis Italia.
Rex Deus, vivos tuere et defunctis miserere!

dans Eccard ni dans Pistorius, est dans le ms. d'après M. Wright.

(1) Nous devons encore cette correction à M. Wright; Eccard, Pistorius et Soltau ont *dominum*.

(2) *Defunctos* dans le ms. d'Eccard, d'après M. Wright; mais il y a *defunctis* dans Pistorius, et le datif est beaucoup plus usité après *miserere* que l'accusatif.

(3) Cette leçon, qu'indique M. Wright, nous semble préférable à celle de Pistorius : *Cunradus legis amator*.

(4) Le second hémistiche a une syllabe de moins; et si nous avions préféré la leçon d'Eccard (*Gunnild*) à celle de Pistorius, il en aurait trois.

(5) Évidemment il s'agit ici de la France Orientale (ap. Einhard, *Annales*, année 823), Supérieure (ap. *Annales Vedastini*, année 894) ou Teutonique; voyez le *Glossarium* de du Cange.

Roma subjicit se primum a summo usque ad imum;
experti sunt Ravennates in bello suo primates;
sentiebant Veronenses invicti Caesaris enses;
Hesperia se prostravit, imperanti supplicavit.
Rex Deus, vivos tuere et defunctis miserere!

Reversus Alemanniam invenerat calumniam,
quam hic dissipavit Caesar ut ventus pulveris instar;
omnes simul perierunt, qui praedatores fuerunt,
et cives praestantissimi idcirco sunt exulati (1).
Rex Deus, vivos tuere et defunctis miserere!

Nil moratus Imperator, pacis ubicunque dator,
bellum intulit Paganis ne noceret (2) Christianis;
non defendit eos palus, nulla fuit aquis salus;
bene coercebat Sclavos, Barbaros et omnes pravos.
Rex Deus, vivos tuere et defunctis miserere!

Chant sur la mort d'Hubert (3).

Doctorum speculum, doctor amande,
majorum titulis aequiparande,
o Huberte, tuis vir venerande,
immolo perpetuas exequiis lacrymas!
Mors tua dura mihi (4)!
Ablato mihi te, quae mihi gaudia?

(1) Il y a dans les deux mss. *facti exulari;* mais Pistorius indique la variante que nous avons adoptée.

(2) Probablement il faut lire *nocerent*; le n s'exprimait par un petit trait peu apparent, que les copistes oubliaient souvent de marquer.

(3) Du Chesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. IV, p. 268. Hubert était né au Mans vers le commencement du XIe siècle, et reçut probablement des leçons de Fulbert, évêque de Chartres. Au moins nous avons une lettre de ce dernier où il recommande à l'archevêque de Reims un de ses élèves, appelé Hubert, qui avait quitté le lieu de sa naissance pour enseigner les lettres (let. LIV), *Opera varia*, fol. 88, verso. Hubert donna des leçons qui le rendirent célèbre, à Orléans; il compta parmi ses élèves Hildebert, archevêque de Tours, et Baldric, l'auteur de ce poëme, qui mourut évêque de Dôle en 1131. Quoique, par sa mesure prosodique, ce chant appartienne à la poésie classique, la recherche des consonnances, le changement du rhythme et le refrain nous ont déterminé à l'admettre dans cette collection. Les trois premiers vers des cinq premières strophes et les quatre premiers des deux dernières sont des choriambes tétramètres catalectiques; dans les strophes I, IV, V, VI et VII, le dernier vers est un pentamètre léonin et un glyconique dans les deux autres. Le refrain varie, mais il n'en reste pas moins toujours un vers archiloquien.

(4) Probablement il manque une strophe semblable dont le quatrième vers, soit un pentamètre léonin, et qui ait pour refrain : *Mors tua dura mihi!*

Gaudendi subiit deficientia ;
lugendi datur, heu ! pessima copia
et perpes querimonia.
Vae mea vita mihi (1)!

Urit nostra dolor corda medullitus ;
vix rarus recreat viscera spiritus ;
Huberti gemitus causa fit exitus ;
hinc est creber anhelitus :
Vae mea vita mihi !

Hubertus, patriae cura paterna,
Magduni (2) cecidit clara lucerna,
ex quo moesta mihi lux hodierna ;
vix aliquando scio quid faciens facio.
Mors tua dura mihi !

Quo nos, alter ego sed magis idem,
hoc univit amor foedere pridem,
nec sorti modo mors subdit eidem ?
Esset obisse mihi gloria, teque frui.
Mors tua dura mihi !

Ex quo cum lacrymis plus ego lugeo,
hinc plus ipse, quod est res nova, gaudeo ;
quando (l. quanto) displicuit res lacrymarum,
tanto triste placet pondus earum :
displicet atque placet illud, utrumque placet.
Mors tua dura mihi !

Singultus peperit carmina lubrica ;
haud arcent elegos claustra poetica ;
te, Doctor, replicat nostra querela ;
hunc morbum leni ait (l. leniet) (3) nulla medela ;
mors mihi te, tibi me (me tibimet ?) compositura placet.
Mors, rogo, sera, veni !

(1) Nous avons transposé la strophe suivante, qui est la quatrième dans l'édition de du Chesne ; la mesure et le refrain en font le pendant de celle que l'on vient de lire.

(2) Il y avait deux villes de ce nom : Meun sur Eure, à quatre lieues de Bourges, et Mehun, près de la Loire, à quatre lieues d'Orléans.

(3) Cette correction a déjà été proposée par du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. I, p. 607.

Chant sur la mort de Guillaume le Conquérant (1).

Flete, viri; lugete, proceres!
Resolutus est rex in cineres.
Rex editus de magnis regibus,
rex Guillelmus, bello fortissimus;
Rex Anglorum et dux Normanniae,
Cenomannis (*sic*) dominus patriae (2)!
In omnibus quae sibi subdidit
et in quibus se cunctis praetulit,
Plus debetur virtuti propriae
quam milibus (*sic*) suae militiae.
Magna virtus et sapientia
qua regebat tot unus millia!
Rex Guillelme, potens et nobilis,
facta probant quod es laudabilis!
Scribi debet in signum posteris
qua praestabas virtute caeteris.
Sed quis stilus aut quae facundia
possent ire per tot insignia?
In feroci monstravit Anglia
praeter mille miranda praelia;
Qualis comes in Cenomannia,
quantus esset dux in Normannia!
Rex de duce, se fecit postea
dignissimum romana laurea.
Gens Anglorum, turbastis principem
qui virtutis amabat tramitem.
Vos sensistis quid posset facere,
qui solebat per arma vincere.

(1) B. R., Ms. 2286 (XIIIe siècle), avant-dernier feuillet. Il nous a fallu deviner à la fin quelques mots que des piqûres de vers ont fait presque entièrement disparaître. Guillaume le Conquérant mourut le neuf septembre 1087, et ce chant dut être composé peu de temps après. Le rhythme est celui de nos vers de dix syllabes à rime plate; il y a un repos après la quatrième syllabe; et, comme dans presque toutes les autres poésies populaires, l'avant-dernière est constamment brève.

(2) Les habitants du Maine. On les appelait d'abord *Aulerci* (Hirtius, l. VIII, par. 7; Pline, l. V, ch. 34); mais on leur donne déjà le nom de *Cenomani* dans le *Notitia Imperii*. Voyez Paul Diacre, *De gestis Longobardorum*, l. VI, ch. 2.

Magnum fuit vobis exitium,
sed ob vestri regis perjurium.
Postquam suo vinxit imperio,
vos tractavit regni judicio.
Sic devicit potentes Angliae,
quod inclusit superbos Daniae!
Magnus honor de tali domino!
Magnus dolor de vitae termino!
Rex Guillelme, te claudit tumulus;
sed per orbem te plangit populus!
Plangunt omnes facta mirifica,
largitates, bella, pacifica.
Quanto magis labuntur tempora,
tanto de te suspirant pectora.
Quisquis iret per tuam patriam,
non timebat hostis injuriam.
Timor eras in multitudine,
securitas in solitudine.
Nunc ex lege non est securitas,
nunc defendit sua pluralitas.
Heu! post tanti principis obitum
summus honor tendit ad exitum.
Casus ille plangendus nimium
qui honori praestat exilium.
Terra suis orbata viribus,
Pressa jacet longis moeroribus.
Et merito jam nulli similis
ille potens, ille mirabilis!
Solus eras (l. erat) quasi principium,
turris major, mundi praesidium.
Dici potest absque periculo:
non est talis in toto saeculo.
Erant multa de regis curia
non experto vix credibilia.
Aula regis, splendens ornatibus,
videbatur plena comitibus.
Nulla fuit ibi discretio,

propter vestes de magno pretio.
Cum exirent ad motus bellicos,
tam viriles monstrabant animos,
Quod spectantes cogebant dicere :
isti valent (vadunt?) ad hostes vincere.
Res miranda cunctis innotuit,
quod obstare nec fretum potuit.
Quis referret illas victorias,
quae declinant regum historias ?
Quisquis valens (*sic*) ei servierit,
dedit plura quam spes promiserit.
Aurum vile fecit in Francia,
larga manus de regis copia ;
Ad fideles se talem praebuit
quod nullius amore caruit ;
Sed per omnes ut suis parceret
laboravit ut pacem faceret.
Augmentando virtutum pondera
semper fecit de novis vetera.
Sanctae fuit rector Ecclesiae,
spes pupilli, defensor viduae.
Rex Guillelme, sit Deo placitum
quod hoc opus non fiat irritum !
Expurgatum de luto saeculi,
te percurrant (1) ad coelos Angeli !

Chant sur la mort de Guillaume le Conquérant (2).

Bellatorum fortissimus,
Anglorum invictissimus
Willelmus rex hic obiit !
Heu ! (l. Eheu !) quid tantus corruit ?
Fuit enim prudentior
et (princeps ?) honoratior,

(1) *Enlèvent, emportent;* nous n'avions jamais vu *percurrant* avec ce sens, même dans les écrivains du moyen âge : peut-être faut-il lire *perducant.*

(2) Ap. Raynaldus, archidiaconus Sancti Mauritii Andegavensis, *Breve chronicon*, publié par Labbe, *Nova bibliotheca librorum manuscriptorum*, t. I, p. 276, et reproduit dans la collection des *Historiens de France*, t. XII, p. 479.

largus dator pecuniae,
calcatorque nequitiae.

Cujus regnum pacificum
fuit atque fructiferum;
superbos enim triverat,
sub pedibusque straverat.

Bonos dilexit clericos,
verosque magis monachos;
quid plus? Veri christicolae
flos fuit ejus (et vis? et vas?) gratiae,

Quem, Christe, forti dextera,
ab omni poena libera,
coeloque tecum colloca,
gavisurum per saecula!

Chant pour la première croisade (1).

Jerusalem mirabilis,
urbs beatior aliis,
quam permanens (l. permanes) obstabilis (l. optabilis)
gaudentibus te angelis!

Nam in te Christus veniens,
aperta bona tribuens;
super asellum resideus;
gens flores terrae consternens.

Et ibi coenam fecerat;
cum discipulis manderat;
Judas illum prodiderat,
triginta nummis venderat.

Illum Judaei emerant,
colafis (l. calafos) ei dederant,
in faciem conspuerant
et in cruce suspenderant.

(1) B. R., Ms. 1139, fol. 30, recto. Ce ms., où sont réunies des pièces écrites à des époques différentes, est, pour la majeure partie, du XIIIe siècle; mais du fol. 32 au fol. 85 l'écriture a les caractères ordinaires du XIe siècle. M. Fr. Michel, dont les connaissances paléographiques sont si étendues, a même avancé dans le *Théâtre français au moyen âge*, p. 2, qu'elle était de la première moitié; mais il s'est certainement trompé. L'exhortation à prendre la croix, que l'on va lire, n'a pu être faite que dans le temps du Concile de Clermont, vers 1095.

In ligno poenas passus est ;
in latus perforatus est ;
pedes, manus confixus est
ibique nos redemptus est.

Et in sepulcro positus
custoditur militibus ;
tamen surrexit Dominus,
illis aspicientibus.

Illic debemus pergere,
nostros honores vendere,
templum Dei adquirere,
Sarracenos destruere.

Quid prodest nobis, omnibus,
honores adquirentibus,
animam dare penitus
infernis tribulantibus?

Illuc quicumque tenderit,
mortuus ibi (ubi?) fuerit
coeli bona dece(r)p(s)erit
et cum Sanctis permanserit.

Chanson sur les fausses visions (1).

Heriger, urbis Maguntiacensis

(1) Ap. Eccard, *Veterum monumentorum quaternio*, p. 58. Il y eut dans l'antiquité quelques philosophes qui se préoccupèrent de ce que devenait l'homme après la mort ; mais en nous révélant l'immortalité de l'âme et la vanité de la vie, le christianisme posa cette terrible question à toutes les intelligences, et l'approche de la période millenaire, où, sur la foi de l'*Apocalypse*, on attendait la fin du monde, redoubla encore les anxiétés. Aucun effort de la raison ne pouvait apaiser ce poignant besoin de connaître, et le repos des nuits ne suspendait pas toujours les préoccupations de la veille. Des moines, affaiblis par les jeûnes et exaltés par la prière, crurent voir, pendant leur sommeil, l'enfer et le paradis tels que leur imagination les avait si souvent rêvés ; et la sainteté de leur vie, quelquefois même les étranges phénomènes de la catalepsie, donnaient à leur parole une autorité qui dissipait tous les doutes. Chaucer disait encore dans *The house of Fame*, l. I, v. 407 :

That sawe in dreme, at point devise
Heven and erth, helf and paradise.

La plus ancienne de ces visions, si l'on admet, ce qui est assez probable, qu'une tradition à peu près contemporaine du personnage qui dut la rapporter en a conservé le souvenir, est celle qui se trouve à la B. R., ms. 5266 : *Visio de qualitate poenarum infernalium, beato Paulo apostolo a Michaele archangelo revelata.* Une traduction française, dont le ms. remontait au XIVe siècle, se trouvait dans la bibliothèque du duc de La Vallière (*Catalogue*, 1re part., t. I, p. 245), et M. Ozanam en a publié une par Adam de Ros, qui est peut-être la même, d'après le ms. 1858, fonds français, B. R. (ap. *Dante et la philosophie catholique au XIIIe siècle*, p. 343). Il y en a aussi

Antistes, quemdam vidit prophetam,
qui ad infernum se dixit raptum.

une version anglaise, mentionnée par Warton, *History of english poetry*, t. I, p. 21. Nous citerons encore la vision de saint Furseus, qui eut lieu, suivant Albericus Trium-Fontium, en 650; Beda en parle, *Historia gentis Anglorum*, l. III, ch. 14; elle se trouve à la B. R., ms. 2993ᵉ, et a été publiée ap. *Acta Sanctorum*, janvier, t. II, p. 35; il y en a une version anglo-saxonne, ap. *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 276. La vision de Tundal, qui eut lieu en 1144, d'après un ms. du Vatican (ap. Greith, *Spicilegium Vaticanum*, p. 110), était encore plus populaire; voyez Tinmouth, *Sanctilogium*; Vincentius Bellovacensis, *Speculum historiale*, l. XXVIII, ch. 88, et Antonini (archevêque de Florence), *Chronica*, t. II, p. 224. Une version en vers allemands a été publiée par Hahn, *Gedichte der XII und XIII Jahrhunderts*, p. 42, et le fragment d'une autre dont l'antiquité a paru suspecte à quelques critiques a été insérée par M. Lachmann dans l'*Abhandlungen der Berl. Academie der Weissenschaften*, 1836, p. 166. Des versions populaires ont paru en latin (*Incipit libellus de raptu animae Tundali et ejus visione, tractans de poenis inferni et gaudiis paradisi*, s. l. n. d., vers 1475); en allemand (*Von Tondalo den ritter auss Hybernia eyn wunderlich geschicht*, 1494); en flamand (*Het boek van Tondalus visianen*, 1472), et en français (*la Vision de Tondalus*, Bruxelles, 1839, publiée par M. Octave Delepierre pour la Société des Bibliophiles de Mons). C'est, comme l'on sait, une vision de ce genre que Dante raconte dans la *Divina comedia*, et son immense succès n'épuisa pas la popularité du sujet; car Regnaud le Queux fit, à la fin du XVᵉ siècle, *Le barâtre infernal* (B. R., ms. 7037ᵃ, fonds français), et l'on connaît deux autres poëmes italiens tout à fait semblables; le *Quadriregio del decursu della vita humana*, par Frederico Frezzi, évêque de Foligno, et l'*Anima peregrina*, par Tomaso Sardi. Souvent même, comme dans le poëme de Dante, on se servit de cette forme pour exercer des vengeances ou donner des conseils sévères. Ainsi, dans une lettre écrite en 858 par plusieurs évêques à Louis le Germanique (ap. Baluze, t. II, p. 109), se trouve rapportée une vision où saint Euchère, évêque d'Orléans, vit Charles Martel torturé dans l'enfer pour avoir violé les biens de l'Église. Les *Chroniques de Saint-Denis* racontent que Charles le Gros vit aussi dans l'enfer son père et la plupart des évêques de son temps (ap. dom Bouquet, t. VII, p. 148); et Othlon donne, dans son *Liber visionum*, des détails sur la réprobation et le supplice de l'empereur Henri III (XIᵉ vision; ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, part. II, col. 580; voyez aussi la XVᵉ vision), et de l'impératrice Théophanie (XVIIᵉ, *Ibidem*, col. 591). Quelquefois, cependant, les moines étaient plus prudents; ainsi, dans une vision de Wettinus, moine de Reichenau, qu'écrivit Hetto, évêque de Bâle (ap. *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, siècle IV, part. I, p. 249), Charlemagne est supplicié pour avoir trop aimé les voluptés charnelles, et Walafrid Strabo n'osa le désigner que par un acrostiche dans la version métrique qu'il en fit en 827; ap. Canisius, *Lectiones antiquae*, t. II, part. II, p. 205, éd. de Basnage. Les vers sont assez curieux pour que nous les citions.

Contemplator item quondam lustrante pu-
[pilla,
Ausoniae quondam qui regna tenebat, et
[altae
Romanae gentis, fixo consistere gressu
Oppositumque animal lacerare virilia stantis
Laetaque per reliquum corpus lue membra
[carebant.
Viderat haec, magnoque stupens terrore pro-
[fatur:
Sordibus hic hominum, dum vitam in cor-
[pore gessit,
Justitiae nutritor erat, saeculoque moderno
Maxima pro Domino fecit documenta vigere
Protexitque pio sacram tutamine plebem;
Et velut in mundo sumpsit speciale cacumen,
Recta volens, dulcique volans per regna fa-
[vore.
Ast hic quam saeva sub conditione tenetur,
Tam tristique potam sustentat peste seve-
[ram,
Oro, refer. Tum doctor: In his cruciatibus,
[inquit,
Restat ob hoc, quando bona facta libidine
[turpi
Foedavit, ratus inlecebras sub mole bonorum
Absumi, et vitam voluit finire suetis
Sordibus. Ipse tamen vitam captavit optimam,
Dispositum a Domino gaudens invadet (l. in-
vasit) [honorem.

Pour empêcher d'abuser de la croyance

Inde cum multas referret causas, subjunxit totum esse infernum

à ces visions dans l'intérêt de passions mauvaises, ou pour répandre des idées contraires à l'esprit et aux traditions de l'Église, on les ridiculisa dans des pièces semblables à celles que nous publions, et on ne les considéra comme authentiques que lorsque la mort les suivait de près; soit que l'on crût que l'âme devient plus perspicace quand les liens qui la retiennent au corps sont à demi détachés, soit que la mort parût une conséquence nécessaire des communications directes avec Dieu. Illud enim attentius est memoriæ commendandum quoniam dum manifestissima prodigia in corpore adhuc constitutis, sive per bonos, seu per sinistros spiritus ostentantur, non illos diutius in hac carne victuros, quibus hujusmodi videre contigerit. Hujus quoque assertionis experimenta multa comperimus; Radulphus Glaber, *Historia*, l. V, ch. 1, ap. Dom Bouquet, t. X. p. 56. Hujus itaque visionis veritatem citatus episcopi ejusdem et Caesaris obitus probavit; Othlo, *Liber visionum*, ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, part. II, col. 582; voyez aussi le *Fabliau de sainte Gale qui ne se voult remarier*, ap. Desroches, *Histoire du Mont-Saint-Michel*, t. II, p. 341, et Wadding, *Annales Minorum*, t. I, p. 329. On trouve encore des détails sur les supplices de l'enfer dans la Vision d'Alberic, moine du Mont-Cassin, publiée en 1814 par Cancelliari; dans le *Compost et Kalendrier des Bergiers*, ch. 8 (traduit plusieurs fois en anglais et deux fois en allemand et en flamand). Nous citerons encore une vieille chanson anglaise intitulée *The dead man's song*; le Ρημα θρηνητικον εις τον πτωχον και ἀκορεστον ἀδην, par Joannes Picatoros (mentionné par Langius. *Introductio ad poesim barbaro-graecam*, p. 24); *Tres visiones inferni* (ms. XIIe siècle, *Catalogue of the mss. of the Harlejan library in the British Museum*, t. III, p. 61, col. 1); *De quodam ducto videre poenas inferni* (ms. cité par Warton, t. III, p. 34); *les Peines de l'enfer* (ms. daté de 1338, fonds de la Vallière, n° 2738) et le *Fabliau de la bourgeoise qui fu dampnee et sa fille menee pour veoir lez tourmens de sa mere et les joies de son pere* (ap. *Catalogue de la Vallière*, t. II, p. 183). Nous ne terminerons pas cette note sans parler des *Voyages de saint Brandan*, où sont réunies beaucoup des idées populaires, pendant le moyen âge, sur le purgatoire; nous en aurions ajouté une version à cette collection, si MM. von Karajan et Wright n'avaient pas l'intention de publier le recueil complet des différentes traditions. Suivant Albericus Trium-Fontium, le voyage de saint Brandan eut lieu vers 561, et le récit en remonte au moins au IXe siècle, puisqu'il se trouve à la Bibliothèque Christine de Rome, dans un ms. de ce temps (Voyez Greith, *Spicilegium Vaticanum*, p. 145, note; la plus ancienne version qui soit à la B. R. n'est que du XIe siècle; ms. 4887); c'est probablement celui qui se trouve dans l'*Acta Sanctorum*, mai, t. III, p. 602 (Voyez aussi Jubinal, *Légende latine de saint Brindaines*, 1836). Une version métrique conservée dans le *British Museum*, ms. Cottonien, Vespasien D. XI, commence ainsi :

Vana vanis garriat pagina pagana;
Greges, agros, praelia vox Virgiliana;
Mundi dilectoribus placeant mundana;
Alexandri studia pia sunt, non vana.

Ap. Fr. Michel, *Rapports*, p. 171.

Ce dernier vers semble se rapporter à l'Augustin Alexander (Essebiensis, ap. Leyser, p. 988) : car Alexander Neckam ne composa pas seulement des ouvrages pieux (*ibidem*, p. 992), et quand on devrait faire un personnage différent d'Alexander de Villa-Dei (*ibidem*, p. 767), la même raison empêcherait de le regarder comme l'auteur du poëme dont nous venons de rapporter le commencement. Si notre conjecture était juste, cette Vie de saint Brandan serait de la première moitié du XIIIe siècle. Nous citerons encore une version en prose française, B. R., ms. 7024 (XIIIe siècle), fol. 55, et un poëme anonyme, probablement de la fin du XIIe siècle, ap. de la Rue, *Essais historiques sur les Bardes*, t. II, p. 66, et Fr. Michel, *Rapports*, p. 165. Ce sujet devint populaire en Allemagne; outre de nombreuses éditions en prose (voyez Ebert, *Allgemeines bibliographisches Lexicon*, n° 2948), il y en eut deux versions en vers (ap. Genthe, *Deutsche Gedichte der Mittelalters*, t. I, p. 337, et Bruns, *Romantische und andere Gedichte altplattdeutscher Sprache*, p. 159), et il joue un rôle dans

accinctum densis undique sylvis (1).
Heriger illi ridens respondit :
Meum subulcum illuc ad pastum
volo cum macris mittere porcis.
Vir ait falsus : Fui translatus
in templum coeli, Christumque vidi
laetum, sedentem et comedentem.
Johannes Baptista erat pincerna (2),
et (l. atque) praeclara (l. praeclari) pocula vini
porrexit cunctis vocatis Sanctis.
Heriger ait : Prudenter egit
Christus Johannem ponens pincernam,
vinum quoniam non bibit unquam.
Mendax probaris, cum Petrum dicis
illuc magistrum esse cocorum,
est quia summi janitor coeli (3).

le *Lohengrin*, p. 4, et le *Singerkriec uf Wartburc*, p. 46 et 53, éd. d'Eumüller. Il y avait aussi une version rimée en flamand (ap. Mone, *Uebersicht*, p. 100, et Willems, *Reinaert de Vos*, introd., p. xviii), et on en conserve une à la B. de Bruxelles, sous le n° 2334, en vers irlandais. Heriger, dont il est ici question, fut archevêque de Mayence, de 912 à 926 ; mais l'expression *vidit* indique que cette pièce ne fut rédigée que plus tard. Par sa forme, qui rappelle les petites lignes de la vieille poésie allemande, liées deux à deux par l'allitération, elle semble une imitation de quelque chanson populaire en langue vulgaire, et la nature du sujet donne encore plus de force à cette conjecture. Le récit du faux prophète et la brutalité de l'archevêque prouvent qu'il ne s'agissait de rien moins que d'empêcher le mélange des traditions païennes avec les croyances du christianisme. Nous avons écrit *Heriger* comme dans le titre, au lieu de *Heriges*, qui se trouve partout dans le texte.

(1) C'est là une idée païenne : lorsque Hermodhr va chercher Balder dans l'enfer scandinave, il traverse des vallées sombres et profondes (dökva dala ok djupa). | Probablement cette croyance n'est pas étrangère à la distinction des esprits blancs et des esprits noirs, qui n'avaient quelquefois aucune différence essentielle, comme les Djin persans et les Alf islandais.

(2) Probablement le poëte confond saint Jean-Baptiste avec saint Jean l'Évangéliste, qui présidait aux *santés* du moyen âge, soit parce qu'il avait vidé une coupe empoisonnée sans en éprouver aucun mal, soit parce qu'il était le disciple bien-aimé du Christ, et que l'on jouait sur le mot *minne*, qui signifiait *salutation en buvant* et *amour* : *amoreque*, ut moris est, osculato et epoto, laetabundi discedunt ; Ekkehard, *Casus Sancti-Galli*, ap. Pertz, t. II, p. 84. Non proderit tibi balneum, quo te assidue potas in amore B. Joannis Baptistae ; Luitprand, *Legatio*, ap. du Cange, t. I, p. 670, nouv. éd. ; voyez Thomasius, *De poculo Johannis vulgo Johannistrunk*, Leipsig, 1675. Cette raison n'est peut-être pas restée étrangère au choix que les francs-maçons ont fait de saint Jean pour leur patron. On ne peut douter que cette coutume ne fût d'origine païenne, car on lit dans Luitprand, l. VI, ch. 7 : *Diaboli in amorem vinum bibere.*

(3) Il manque un couplet où le faux visionnaire parlait de saint Pierre, et continuait à représenter le paradis comme le Walhalla des anciens Germains, qui of-

Honore quali te Deus coeli
habuit ibi? Ubi sedisti?
Volo ut narres quid manducasses.
Respondit homo : Angulo uno
partem pulmonis furabar cocis;
hoc manducavi atque recessi.
Heriger illum jussit ad palum
loris ligari scopisque caedi,
sermone duro hunc arguendo :
Si te ad suum invitet pastum
Christus, ut secum capias cibum,
cave ne furtum facias tetrum.

Le prêtre et le loup (1).

Quibus ludus est animo
et jocularis cantio,

frait aux élus, pour première récompense, les plaisirs de la table. Comme saint Pierre est le chef des saints, on en fait le *Magister cocorum*, qui était une grande charge de la couronne chez les peuples barbares : *Coquorum praepositus;* ap. *Lex Visigothorum*, l. II, tit. IV, par. 4 : On lit dans le *Romans de Garin le Loherenc :*

Vers la cuisine fu Bues le Marchis
Qui del mangier devoit li rois servir,

dans le l. IV d'Ermoldus Nigellus :

Pistorum Petrus hic princeps, hinc Gunto [coquorum,

et dans Orderic Vital, liv. XII, p. 818 : Harcherius regis Franciae coquus et miles insignis.

(1) Ap. *Lateinische Gedichte des X und XI Jh.*, p. 340. Ésope, fab. IV; Phèdre, l. IV, fab. 9, et La Fontaine, l. III, fab. 5, ont traité un sujet à peu près semblable ; mais ce sont un renard et un bouc qui figurent dans leurs fables, et ce changement d'acteurs fut certainement amené par les idées qui se rattachaient au cycle des poëmes de Renart : on retrouve même cette aventure dans la deuxième branche française ; ap. Méon, *Roman du Renart*, t. 1, p. 275. Si la métempsychose ne passe point en Europe avec une foule d'autres traditions indiennes, la croyance à l'unité de la nature qui lui servait de base n'y exerça pas moins une incontestable influence sur les développements de l'imagination. Les métamorphoses en bêtes d'êtres souvent même d'une nature supérieure à l'Humanité, qui jouent un si grand rôle dans l'Edda et dans la mythologie populaire (Les *Lais de Melion, du Bisclaveret, de Gugemer*, le *Willyam and the Werwolf*, ap. Hartshorne, *Ancient metrical tales*, p. 256) eussent révolté la raison si de vagues idées panthéistiques n'en avaient admis la possibilité. On lit encore dans un pénitential anglais de la seconde moitié du XIIe siècle : Qui masculum vel feminam in lupinam effigiem alicujus animalis (cette expression prouve aussi le sens mythique que l'on donnait au loup) transformari posse crediderit ; ap. *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 286. Bajanus in arte magica ita valebat, ut, quotiens vellet, lupus vel quaelibet fera videretur ; Albericus Trium-fontium, *Chronicon*, part. II, p. 15. Quas ferunt in omnium bestiarum formas se vertere posse; *De monstris et belluis* ap. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, p. 292.

Sunt homines quidam Scottorum gentis ha- [bentes
Miram naturam majorum ab origine ductam,
Qua cito quando volunt ipsos se vertere pos- [sunt
Nequiter in formas lacerantum dente lupo- [rum.

De rebus Hiberniae admirandis (ms. XIIIe siècle), ap. *Reliquiae antiquae*, t. II, p. 105.

hoc advertant ridiculum,
narrabo non fictitium.

Gomme, dans le système de la métempsychose, on prenait les instincts et les habitudes des animaux dont on avait revêtu la forme. Avec sa finesse et ses ruses, le renard (*hrein*, pur, *art*, adresse; cette étymologie est d'autant plus probable que l'on prononçait sans doute *hrain*, et que l'on écrivait *reinardus*; ap. Mabillon, *Acta Sanctorum Ord. sancti Benedicti*, t. I, p. 97) devait être profondément antipathique à des barbares qui ne prisaient que la force. Pour eux, c'était le type de ce qu'il y avait d'odieux et de vil; aussi quand la mythologie du Nord parle d'un frère qui trahit son frère et donne des instructions à son meurtrier, elle l'appelle *Reigin* (*Reineke*, renard); on peut d'autant moins douter de l'intention que, dans la tradition populaire de l'histoire de Sigfrit, publiée par Grimm, *Altteutschen Zeit und Kunst*, p. 321, il se nomme *Meister Fuchs*. Dans un temps grossier où l'on était peu sensible aux injures, la loi salique défendait d'appeler personne *renard* (si quis alterum vulpeculam clamaverit, tit. XXXII, par. 5), et on lit dans Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica*, liv. VIII, chap. 6 : Multas eis perfidias et perjuria exprobravit, vocans eos seapius vulpes ingeniosas. Dans le Rhythme satyrique du temps du roi Robert, Crassus qui, ainsi que nous l'avons dit, soulevait pendant le moyen âge de vives répugnances, est appelé *vulpennius*, et le vers 26 est encore plus significatif :

Vulpes portat in pectore; qui suis nescit [parcere.

Nous rapporterons quelques autres témoignages :

Plena dolis multis vocitatur subdola vulpis.
Physiologus; ap. Hildebert, *Opera*, col. 1175.

Si dormit vindicta, vagabitur errans
Ut lupus insultans, aut ut vulpecula damno
Insidians.
Galfrid de Vinesauf, *Poetria nova* (en 1216), v. 1288.

Palpo virosior et pejor aspide,
qui vulpem operit sub agni chlamyde.
De Palpone et Assentatore, v. 125, ap. *Walter Mapes*, p. 110.

Vulpecula significat diabolum, qui dicit homini : Descende huc ad me in puteum peccati et invenies divitias multas et bona multa; *Vulpes et lupus in puteo*, ap. Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. 425; dans le *Reinardus*, l. III, v. 1393, 1402, 1460, Renart est même appelé *Satan*. Peut-être après ces différentes citations ne regardera-t-on pas comme un pur effet du hasard que *skolli* signifie en islandais *renard* et *diable*. Le *Loup* semble aussi avoir un sens mythique et personnifier la force brutale. Dans la mythologie scandinave, Fenris, le génie de la destruction, est un *loup*, et Loki, l'esprit du mal, est quelquefois symbolisé de la même manière. C'était déjà la signification que les Romains donnaient au *loup* :

agnum
Martius a stabulis rapuit lupus.
Virgile, *Aeneidos* l. IX, v. 566.

Bene belli negotium lupo comparavit, qui est in tutela Martis, dei bellici; Servius, *Ad Aeneidos* l. I, v. 277, et l. II, v. 333; Horace dit aussi l. I, od. XVII, v. 9 : *Martiales lupi*, et on lit dans Pline, *Historiae naturalis* l. X, ch. 4 : *Lupus, militare signum*. De nombreux passages prouvent qu'on y attachait pendant le moyen âge l'idée de la violence et de la rapine ;

Francigeni cives spectant te pectore mites,
viribus audaces (l. audax est) nam tua pro- [genies :
Perfidus en nostris abscedit finibus hostis;
it lupus in sylvas, deserit insidias.
Fremund, ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. V, part. I, p. 178.

Gens Corindina, frendens feritate lupina;
mente leonina, sociata cohors Ghibelina.
Ap. Bandini, t. I, col. 33.

Assumat gladium quicunque lupo sociatur,
sumat consilium cui perfidus insidiatur.
Facetus, v. 145.

Tot cil qui sorent bien rober
et par nuit et par jor embler
sont bien a droit dit *Ysengrin*.
Ap. Méon, *Roman du Renart*, t. I, v. 121.

Aussi trouve-t-on dans le ms. de Reims n° 743 (XIVe siècle) une fable intitulée : De leone qui voluit ire ultra mare sine regitu, qui dixit bestiis, ut eligerent sibi regem, qui elegerunt sibi lupum; ap. Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 560; voyez aussi *Récits des troubles relatifs à l'établissement de la Commune de Laon*. *Isengrin*, le nom poétique du loup, ne permet pas de conserver le moindre

Sacerdos jam ruricola,
aetate sub decrepita,

doute ; c'est évidemment un composé de deux mots gothiques, *isen*, *eisen*, ferrea, et *grem*, bellua (ap. Nyerup, *Symbolae ad litteraturam teutonicam*, p. 291) ; la strophe XXXVI du *Völu-spa* explique clairement l'origine de ce nom :

Austr sat hin aldna
i jarnvidi
oc föddi þar
Fenris Kindir.
verdr af þeim aullom
einna noccorr
tungls tiugari
i trölls hami.

L'histoire elle-même confirme l'induction que nous tirons de ce rapport philologique ; elle prouve que l'étymologie d'*Isengrin* doit être cherchée dans une des plus vieilles langues européennes, puisqu'on lit dans un poëme qui remonte au moins à la première moitié du XIIe siècle :

Hinc et ab antiquis cognominor Isengrimus.
Reinardus, l. I, v. 1481.

On comprend maintenant pourquoi on appelait *loup* (*Wargus*; *Lex Salica*, tit. LVIII, par. 1, et *Lex Ripuariorum*, tit. LXXXV, par. 2) le criminel qui avait brisé par sa conduite tous les liens qui l'attachaient à la société, et ne pouvait plus réclamer aucun des droits qu'elle accordait à ses membres (l'expression anglaise *outlaws* a tout à fait le même sens, et nous ne doutons pas que les hommes changés en *loup*, et le nom de *garou*, *loup-garou*, ne tiennent à des idées semblables. Dans l'*Eneit*, v. 1131, *varc* signifie encore *voleur*, *méchant*). L'estime que l'on faisait de la force physique empêcha d'abord de donner à Isengrin un rôle trop odieux ou trop ridicule ; beaucoup d'hommes portaient sous les deux premières races des noms où se retrouvait la même idée (*Arnulf*, *Freculf*, *Ingulf*. *Lupus* ; nous pourrions ajouter la poétique famille des *Wolfung* et peut-être les *Varangues*); plusieurs personnages historiques s'appelaient même *Isengrin*; ap. Pertz, *Monumenta*, t. I, p. 94; *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, t. V, p. 111 ; Eckart, *Francia orientalis*, t. II, p. 797 ; Mone, *Reinardus*, p. 306 ; et il ne serait pas impossible que le mot *Frank* eût eu dans le principe la même signification. Au moins les anciens dialectes septentrionaux redoublaient le K au lieu de le faire précéder d'un N (isl. *beckr*, all. *bank*; isl. *drecka*, angl. *drink*, all. *trank*; isl. *Frackland*, all. *Frankonolant*), et le loup Fenrir est appelé dans le *Völu-spa*, str. XL, v. 4, *Frecki*. Mais l'adoucissement des mœurs ; la haine des ecclésiastiques, ces représentants de la civilisation du temps, pour tout ce qui se rattachait aux croyances païennes, et sans doute aussi une opposition toute fortuite entre l'agneau, le symbole du Christ, le pasteur, l'image du prêtre, et le loup, rendirent *Isengrin* un animal assez odieux pour être un mythe du Diable.

Ut videt opilio captum pendere latronem [(lupum)
mittit in hunc lapides accelerando necem.
Vulnera mille facit, lupus ut pereat lapi- [datus,
sed nequit expelli spiritus ille malus.
Luparius, v. 17, ap. Leyser, p. 2093.

O Martine, pastor egregie !
o coelestis consors militiae,
nos a lupi defendas rabie
saevientis !

Prose sur saint Martin, st. dernière ; ap. *Missale Turonense*, éd. de 1533, fol. LVI, recto.

Que nous deffende, que nous gart
de ces garous et de ces leus
et de ce pont tant perilleus.
Cil lou desve, cil lou garol,
ce sunt deable.

Gauthier de Coinsi, *Vie de saint Hildefons*, v. 532.

Déjà saint Grégoire appelle le Diable *loup*; *Opera*, t. I, col. 1486 ; il est nommé *Lupus vorax* dans Ditmar de Merseburg, p. 253; *vodfreka verewulf* dans les Lois de Knut; ap. Schmid, p. 148. Dans le *Versus de Gallo*, v. 20 (ap. Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. 420), le loup *infernale aperit guttur*; dans *Les loups ravissants, ou doctrinal moral* de Robert Gobin, le Diable est appelé *Archiloup*, et un passage des Actes de saint Loup n'est pas moins significatif. Le dragon, mythe de Satan, dont une foule de légendes racontent que l'on dut la disparition à l'intervention de quelque saint, y devient un loup, et pour qu'il ne reste aucun doute sur l'idée qui s'y rattache, saint Loup l'enchaîne avec son étole. Dans le *Luparius* (ap. Leyser, p. 2093, et Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. 410) le loup se fait moine quand il ne

vivebat amans pecudis ;
hic enim mos est rusticis.

peut plus tromper personne. Cette aventure était certainement fort populaire (voyez *Reinardus*, l. III, v. 141 ; Wolfius, *Lectiones memorabiles*, t. I, p. 321, et Flaccius, *Varia de corrupto Ecclesiae statu poemata* ; dans le premier âge de ce cycle c'était le renard qui se faisait moine ; ap. Chapeaville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II, p. 231), et nous avons encore le proverbe : *Quand le Diable devient vieux, il se fait ermite.* Une chronique allemande de 1120 donne aux mauvais ecclésiastiques le nom de *Lupi spirituales* (ap. Wolfius, *Lectiones memorabiles*, t. I, p. 343 ; voyez aussi *Ibidem*, p. 316, *Lupus missifex, ferusin rapina*) ; dans l'*Ecbasis* le loup est appelé *legirupis* (v. 196), *praeus praedo* (v. 1165), *Herodes* (v. 1216) ; et un chef de Routiers qui dévastait le Limousin en 1177 avait été surnommé, à cause de sa férocité, le *Loup* (ap. *Recueil des historiens de France*, t. XII, p. 446, 710, etc.) ; il nous semble au moins impossible de regarder ce nom comme patronymique, puisqu'il n'a pas toujours la même forme (*Lupescarius*, *Lupatius*), et qu'il est rendu en provençal par *Lobar*. Avec les développements de la civilisation, l'idée primitive de *Renart* éprouva aussi de grandes modifications. Quand les progrès de l'industrie, et le désir du bien-être, qui en est la conséquence, eurent rendu la violence odieuse, on ne méprisa plus l'adresse ; les rapports politiques de seigneur à seigneur, que l'établissement du système féodal multiplia et embrouilla de plus en plus, en firent même une nécessité : Renart, à qui son intelligence donnait une supériorité marquée sur les autres animaux :

Reinardus rector, stirpis honorque suae.
Reinardus, l. II, v. 92.

devint le chancelier de la cour de Lion. Cantaclerier (le coq) lui écrit *Omni sagacitate et astutia praepollenti.*... ad prudentiam igitur vestram, quae omnem bestiarum terrae astutiam superat ; ms. du XVe siècle, ap. *Altdeutsche Blätter*, t. I, p. 3.

Ici *Gorpil* nos semelle
Renart qui tant sot de mestrie ;
Tot cil qui sont d'engin et d'art
sont mes tuit apelé Renart.
Roman du Renart, v. 105.

Dans l'*Ecbasis* on lui donne pour épithètes *sensata* (v. 994), *olympica* (v. 486), *monastica* (v. 425), *regina* (v. 434, et même *bellua multorum capitum* (v. 440) ; mais peut-être est-ce une traduction de l'expression d'Ésope πολυκέφαλος. Quand des inductions qui s'appuient également sur la forme des mots et sur le fond des choses n'auraient pas la force que nous leur supposons, l'époque reculée où remontent les poëmes de Renart nous obligerait encore à leur reconnaître une origine germanique. On lit dans Frédégaire, qui vivait certainement au milieu du septième siècle : Rustica fabula (l'épithète montre déjà sa popularité) dicitur quod cum lupus ascendisset in montem et cum filii sui jam venari coepissent, eos ad se in montem vocat, dicens : Quam longe oculi vestri in unamquamque partem videre praevalent, non habetis amicos nisi pauces, qui de vestro genere sunt ; perficite igitur quod coepistis ; *Chronicon*, ch. XXXVIII. Le *Physiologus*, dont on connaît un ms. du IXe siècle, est encore plus positif :

Sic cum fraude viri sunt vulpis nomine digni
quales hoc plures tempore sunt homines.
ap. Hildebert, *Opera*, col. 1178.

Nous pourrions encore citer Aimoin, l. I, ch. 10 ; l'*Ecbasis*, que connaissait déjà Ditmar de Merseburg dans le milieu du Xe siècle (ap. Grimm, *Ueber Reinhart Fuchs*, p. 4), et Fromund, ap. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, part. III, col. 494, et t. VI, part. I, col. 184. Mais si nous tenons pour constant que l'origine du cycle de Renart est germanique, toutes les présomptions nous semblent indiquer qu'il eut en France plus de popularité que partout ailleurs et qu'il y reçut la forme sous laquelle il nous est parvenu. M. Gervinus pense le contraire par une raison que nous ne réfuterons pas : c'est tout simplement parce qu'un Français est incapable d'aucune production aussi élevée : Nie glaube ich, dass ein Franzose etwas der Art machen könne ; *Geschichte der poetischen National-Literatur*, t. I, p. 455. Nous

Ad cujus tale studium
omne partiret commodum,

n'alléguerons pas comme une preuve les mots d'origine française qui sont restés dans les versions étrangères; l'étymologie purement philologique nous semble trop conjecturale pour en faire la base d'une opinion sérieuse, et le mélange des différents idiomes européens, lors de la formation des nouvelles langues, était un fait trop général pour que nous y puissions voir la preuve d'un rapport particulier. Mais ce ne sont pas seulement des mots usuels de notre vocabulaire qui se retrouvent dans les poëmes teutoniques, ce sont les noms des animaux eux-mêmes qui n'ont de signification qu'en français. C'est *Belyn*, le mouton; *Cantecleer*, *Schantecler*, le coq; *Corbeut*, le corbeau; *Cortois*, le chien; *Cuwaert* (couard), le lièvre; *Firapeel* (fier de sa peau), le léopard; *Pinte*, la poule. Aussi, dans les autres versions, ces noms sont-ils presque toujours suivis du nom générique de l'animal, ce qui n'arrive que bien rarement en français; ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, on lit dans une branche de la première moitié du XIIe siècle :

Non nisi Renardum vulpem fiducia quen-
[quam
impavidum jussae fecerat esse viae.
Comperit et gaudet lupus [sengrimus abesse
vulpem : praemeditans insidiatur ei.
Isengrimus, v. 23.

Renart, *Baudoin* (l'âne), *Tiercelins* (le corbeau), et *Isengrin*, n'ont aucun sens en français (l'explication de quelques autres noms se trouve dans l'ancienne langue germanique; *Grimbert*, le blaireau; *Krimele*, petite bête fauve dans le *Reinhart*; *Tibert*, le chat; *Dieprecht*, dans le *Reinhart*, *bon* ou *vrai voleur*), et *Renart* devint tellement populaire qu'il remplaça *gorpil* dans la langue usuelle; l'âne s'appelle *Baudet* dans le style familier; on donne aux petits oiseaux de proie le nom de *Tiercelet*, et *Isengrin* avait aussi probablement exercé quelque influence sur notre vocabulaire; au moins ne pourrions-nous indiquer une autre origine à *malingre* et au vieux français *engres* :

Par ma loy ! dit li peres qui fu fel et engres.
Dit du petit Juitel, ap. Jubinal, *Contes et dits*, t. I, p. 232.

Qui sur le leu metreit bun mestre
q'il (l. qui l') doctrinast pur fere prestre,
Sereit-il tuz-jurs lous cruex,
fel et engrez, lais et hidex.
Marie de France, *OEuvres*, t. II, p. 345.

Nous devons cependant dire que dans une glose du XIVe siècle, ap. *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 8, *angri* est expliqué par *molestus*. On ne saurait d'ailleurs douter de la grande popularité de ce nom, puisque Guibertus de Nogent nous dit qu'en 1112 quelques personnes avaient coutume d'appeler le loup *Isengrin*; *Opera*, p. 511; et le parti flamand qu'à cause de son chef Sigebert Ingerijck on nommait les *Ingrekins* (*Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 575, 600, et Warnkœnig, *Histoire de la Flandre*, t. I, p. 246) devient dans les historiens des XIIe et XIIIe siècles, habitués au surnom du loup, les *Isengrins*; Rigord, *Gesta Philippi Augusti*, ap. du Chesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. V, p. 54; Guillaume le Breton, *Philippis*, ap. *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 136; *Chroniques de Saint-Denys*, *Ibidem*, p. 401; Aegidius, *Historia Viconis monasterii*, ap. Martenne, *Amplissima collectio*, t. VI, p. 303. Quant aux allusions et aux témoignages de toute espèce qui prouvent la popularité de ce cycle, nous nous bornerons à en rapporter quelques unes, en renvoyant pour une foule d'autres au très savant et très curieux livre de M. J. Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. CXCV-CCXXIII.

En leurs moustiers ne font pas faire
Si tost l'image Nostre-Dame,
nom font Isengrin et sa fame
En leur chambres ou ils reponnent.
Gautiers de Coinsi, ap. Méon, *Roman du Renart*, t. I, p. 5.

Le dernier vers est ap. Mone, *Reinardus*, p. 311 :

les gelines que la mort ponent.

Richard de Chardry, qui écrivait dans le XIIIe siècle, dit, dans les *Set dormanz* :

Ne ja, sachez, ne parlerum,
ne de Tristant, ne de Galerum,
Ne de Renard, ne de Hersente,
ne voil pas mettre mon entente.
Ap. de La Rue, t. III, p. 132, et Chabaille, *Supplément au roman du Renart*, p. 21.

Plus set Perette de Renard

nisi foret tam proxima,
luporum altrix sylvula.

Hi minuentes numerum
per ejus summam generum
dant impares ex paribus
et pares ex imparibus (1).

Qui dolens sibi fieri
detrimentum peculii,
quia diffidit viribus,
vindictam quaerit artibus.

Fossam cavat non modicam
intus ponens agniculam,
et, ne pateret hostibus,
superne tegit frondibus.

Humano datum commodo
nil majus est ingenio;
lupus, dum nocte circuit,
spe praedae captus incidit.

Accurrit mane presbyter;
gaudet vicisse taliter:
intus protento baculo
lupi minatur oculo.

Jam, inquit, fera pessima,
tibi rependam debita :

Que vous ne savez d'Ysengrin,
Cortois d'Arras, v. 404.

E m'en portastes tiel foi
con n'Aengris a Reinart.

Richard Cœur-de-Lion, ap. Rochegude,
Parnasse Occitanien, t. I, p. 1.

La grande quantité de vers devenus proverbes (voyez la collection dans Méon, *Roman du Renart*, t. I, p. XVI-XX) suffirait pour prouver la popularité dont jouissaient les poëmes français de Renart, et les mêmes aventures se retrouvent dans tous les idiomes. La version en bas-allemand est même certainement une imitation, sinon une traduction, du poëme flamand, et Willem van Utenhoven reconnaît en termes positifs qu'il s'était servi pour le composer de livres écrits en langue étrangère :

Daer om dedi de vite soeken,
ende heeltse na den walschen boeken
In dietsche aldus begonnen.
Reinaert de Vos, v. 7.

(1) On lit également dans la version française :

Sovent li fesoit ses oeilles
non per, s'eles erent pareilles;
Et sovent les rapareilloit
se non pareilles les trovoit.
Roman du Renart, v. 7601.

La même idée est rendue d'une manière différente dans le *Reinardus*, l. I, v. 1015 :

Quod numerum serie conversim dicerat [acta,
quo nunquam recte vir numerarat oves;
Nam sic : *una*, *duae*, *tres*, rusticus ordinat [amens,
non aliter stultus scit numerare miser;
Ex *tribus* ut *binas*, ex *binis* fecerat *unam*,
sueverat extremum dicere : *nulla*, Senex.

aut hic frangetur baculus,
aut hic crepabit oculus.

Hoc dicto simul impulit,
verbo sed factum defuit;
nam lupus servans oculum
morsu retentat baculum.

At ille miser vetulus,
dum sese trahit firmius,
ripa cedente corruit
et lupo comes incidit.

Hinc stat lupus, hinc presbyter,
timent sed dispariliter;
nam, ut fidenter arbitror,
lupus stabat securior (1).

Sacerdos secum mussitat
et septem psalmos ruminat,
sed revolvit frequentius :
Miserere mei, Deus!

Hoc, inquit, infortunii
dant mihi vota populi
quorum neglexi animas,
quorum comedi victimas.

(1) Cette partie est plus plaisante dans la version française :

A Ysengrin conmence a dire :
Sire Ysengrin, or vos vendroi
ce que je tant pramis (*sic*) vos ai ;
Aprendre vos a cest baston
conment prestres Martins a non.
Li prestres lieve la macue
et Ysengrin l'a bien veue,
En la teste le velt ferir,
et Ysengrin sot bien guenchir,
A cele foiz ne l'toucha mie,
car il sot trop de l'escremie.
Prestre Martin est airez,
en autre sens s'est porpensez :
En avalant le bastant mist
desor le leu et si li dist :
Ens en mon cuer forment me dueil
s'a cestui cop ne vos crief l'ueil.
Quant ot ce dit, le baston boute.
Ysengrin qui le coup redoute,
Garde a son oil, le baston prent,
et le baston vers lui le tent ;
A ses deus mains le sache fort,
de ca en la li leus s'estort,
Le baston li cuide esrachier.
Qui donc veist prestre esforcier
Por bien tenir cele macue,
li leus d'autre part s'esvertue ;
Mout s'esforcoient anbedui
chascun dou baston trere a lui.
Si con nos conte l'escripture,
au prestre avint une aventure,
Que la terre est soz lui fondue,
desoz ses piez li est cheue.
Il s'en vet (*sic*) enz o le baston,
or a Ysengrin compaignon :
L'un fu deca, l'autre dela,
de peor l'un l'autre esgarda.
Mout ot Ysengrin grant peor,
mes li prestre ot assez greignor.

Roman du Renart, v. 7625.

Peut-être cette aventure est-elle l'origine du nom de *Martin* que l'on donne quelquefois à l'âne ; au moins le prêtre ne s'appelle ainsi que dans la version française, et l'âne ne se nomme point *Martin* dans les autres langues ; c'était même en flamand le nom du singe ; sp. Clignett, *Bydragen tot de oude Nederlandsche letterkunde*, p. 288.

Pro defunctorum merito
cantat : *Placebo Domino*,
et pro votis viventium
totum cantat psalterium.

Post completum psalterium
commune perstat commodum
sacerdotis timiditas
atque lupi callidítas.

Nam cum acclivis presbyter
perfiniret : *Pater noster*,
atque clamaret Domino :
Sed libera nos a malo !

Hic dorsum ejus insilit
et saltu liber effugit,
et cujus arte captus est,
illo pro scala usus est.

At ille laetus nimium
cantat : *Laudate Dominum*,
et promisit pro populo
se oraturum amodo.

Hinc a vicinis quaeritur
et inventus extrahitur,
sed non nunquam (l. unquam) devotius
oravit, nec fidelius (1).

Vers sur la ruine de Troie (2).

Pergama flere volo, fato Danais data solo ;
solo capta dolo ; capta, redacta solo.

(1) D'autres pièces, antérieures au XIIe siècle, appartiennent également à ce cycle, et nous les aurions ajoutées à notre collection, si elles n'avaient été publiées plusieurs fois : ainsi le *Leporius* se trouve dans Flaccius, *De corrupto Ecclesiae statu poemata*, p. 470 ; dans Leyser, *Historia*, p. 2093 (1193), et dans Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. 440. Il en est d'autres qui roulent sur des aventures si souvent racontées en langues différentes, qu'un commentaire un peu complet exigerait plus de place que nous ne pouvons en accorder à un sujet dont nous nous sommes déjà longuement occupé ; telle est, par exemple, la fable du coq et du renard, où, contrairement à l'esprit de ces poëmes, c'est le renard qui est pris pour dupe. Elle se trouve dans Alcuin, *Opera*, t. II, p. 238, éd. de Froben ; dans le *Lateinische Gedichte des X und XI Jh.*, p. 345 ; dans Marie de France, *OEuvres*, t. II, p. 240 ; dans le *Reinhart*, v. 40-216 ; dans le *Roman du Renart*, v. 1267-1720, et dans une fable latine en prose, ap. Grimm, *Reinhart Fuchs*, p. 421.

(2) Ces vers ont déjà été publiés par

Exitiale sona, quae prima tenes Helicona,
et metra me dona promere posse bona.
Est Paris absque pare; quaerit, videt, audet amare;
audet temptare furta, pericla, mare.
Vadit et accedit, clam tollit, clamque recedit:
nauta solo cedit, fit fuga, praedo redit.
Tuta libido maris dat thura libidinis aris,
civibus ignaris quod parat arma Paris.
Post cursus Helenae currunt ad arma Mycenae;
mille rates plenae fortibus absque sene.
Exsuperare ratus viduatorem viduatus,
foedere nudatus foederat ense latus.
Graeco ductori prohibet dolor esse timori,
pro consorte thori vivere sive mori.
Pergama namque secus figit tentoria Graecus,
impetitur moechus, et fabricatur equus.
Nutu Junonis et iniqua fraude Sinonis
destruitur donis urbs modo plena bonis (1).

Goldast, *Ovidii Nasonis Peligni erotica et amatoria opuscula*, p. 193, et Barthius, *Adversariorum* l. XXXI, ch. VII, col. 1432; nous les réimprimons plus complets et plus corrects d'après deux mss. de la B. R. 4126, fol. 119, verso, et 4286, fol. 147, verso, et surtout d'après le ms. *Endlicher*, fol. 73 B. Il y en a aussi une version fort incomplète dans la Bib. Laurentienne de Florence; ap. Bandini, t. III, p. 753. Selon l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 38 et 395, un moine de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire, *Manuscrits françois*, t. IV, p. 51) nommé *Bernard* fit, vers 1050, un poëme en vers léonins sur la ruine de Troie; mais il nous a été impossible de nous procurer aucun renseignement sur ce Bernard. Barthius, col. 1433, semble attribuer ces vers à Bernardus Morlanensis ou Morvalensis (de Malmorienne), l'auteur du *De contemptu mundi*, qui était moine de Cluny et florissait vers 1131; nous ne connaissons aucun témoignage qui confirme cette conjecture. Selon Goldast, *loc. cit.*, l'auteur serait un Benignus Floriacensis que nous croyons complétement inconnu dans l'histoire littéraire. La recherche du rhythme prouve que ce petit poëme n'appartenait point par la forme à la poésie populaire; ce n'était pas cependant un caprice tout à fait individuel, car on lit dans Eberhard, *Labyrinthus*, l. III, v. 131:

Sunt et caudatis pariter conjuncta Leonis
carmina, quae tali sunt modulanda modo:
Virtutem sequere, virtutis praemia quaere,
omnia vana tere lucis amore merae.

D'ailleurs, nous en connaissons quelques autres exemples; tels sont ces vers écrits sur une cloche:

Festa sonans mando, cum funere praelia pando;
Meque fugit, quando resono, cum fulmine grando.

Mabillon a publié aussi des vers semblables d'après un très vieux ms. de Hautvilliers, dans le diocèse de Reims:

Ebo, Remensa decus, praesul pastorque coruscus,
doctor evangelicus, praecelsi regis amicus;
Hunc in amore Dei, Petrique in honore beati
librum jussit agi, plenus spiraminis alti.

Ap. *Annales Ord. s. Benedicti* (année 827), t. II, p. 508.

(1) Ces deux vers, qui ne se trouvent que dans Barthius, semblent une variante de ceux qui suivent.

Plena malae prolis parit hostem machina molis,
deleturque dolis tam populosa polis (1).
Tradunt cuncta neci praedaeque cupidine caeci
obfirmant Graeci pectora clausa preci.
Hinc ardent aedes; hinc detruncat Diomedes
per varias caedes brachia, crura, pedes.
Mulctatur caede praedo Paris a Diomede,
seque suae taedae reddit alumna Ledae.
Femina, digna mori, reamatur amore priori,
reddita victori deliciisque thori.
Saeva, quid evadis? Non tradita, caetera tradis;
cur rea tu cladis non quoque clade cadis?
Si fueris lota, si vita sequens bona tota,
non eris ignota; non eris absque nota.
Passa modo Paridem, pateris jam Thesea pridem;
es fractura fidem ne redeas ad idem.
Rumor de veteri faciet ventura timeri;
cras poterunt fieri turpia sicut heri.
Femina victa mero quod inhaereat (2) ebria vero
non fieri spero nec fidejussor ero.
Expleta caede superadditur Hecuba praedae,
tractatur foede, cogitur ire pede.
In facie quorum crinem laniata decorum
subsequitur lorum per theatrale forum.
Vivit, at invita, quia vivit paupere vita
et planctus inita vociferatur ita (3).
Juno, quid est quod agis post tantae funera stragis?
Tot ne putas plagis addere posse magis?
Ergo reoccides hos quos occidit Atrides?
O mala! cum (l. cur) rides, cum mala tanta vides (4)?
Nullum jam reperis, nec sic ulli misereris;
imo persequeris relliquias cineris
Nemo rebellatur, sed Juno belligeratur;

(1) Nous n'avons vu ce mot grec employé en latin que dans Corippus, *De bellis Libycis*, l. IV, v. 64 :

Justiniana polis saevis tunc tradita Mauris.

Un autre exemple semblable se trouve *Ibidem*, v. 74.

(2) *Inhaesitat* ap. Barthius; alias *inebriat*.

(3) Le fragment publié par Goldast s'arrête ici.

(4) Cette leçon est celle du ms. 4286; on lit partout ailleurs :

Ergo reoccides quos obiisse (ou cecidisse) vides.

bellaque sectatur sanguine mucro satur.
Ne me, Juno, feri, feriendo potes misereri ;
fac obitu celeri corpus anile teri.
Usque modo flevi casus, incommoda levi,
quod superest aevi corripe fine brevi.
Perstitit ira Dei dare caetera perniciei ;
miror si sit ei mentio nulla mei.
Nemo mei meminit, gladius qui caetera finit
mecum foedus init, me superesse sinit.
Concutit ossa metus, fit spiritus irrequietus
dum renovat fletus denuo cura vetus.
Urbs retro sublimis et abundans rebus opimis
una fit ex minimis annihilata nimis.
Urbs celebris dudum, dum terminat alea ludum
ecce solum nudum pastus erit pecudum.
Vae tibi ! Troja, peris, non jam mihi Troja videris
jam jam bobus eris pascua, lustra feris.
Urbs felix nata si posses vincere fata
vel possent fata segnius esse rata.
Urbsque beata satis, urbs primae nobilitatis,
dives honoratis dantibus absque datis.
Regna beata satis donec nocuere beatis
praedo voluptatis et male rapta ratis (1).
Urbs bona plena bono foris, intus, cive, colono ;
praedita patrono, praeditus ille throno.
Plena potentatu, celeberrima, digna relatu
felicissima tu principe, cive, statu.
Curia personis, urbs civibus, arva colonis,
terra suis donis, horrea plena bonis.
Si commendemus quod commendare solemus,
cultus supremus, rus, ager, unda, nemus ;
Potum vineta, pastum dabat area laeta,
merces moneta, navigiumque freta (2).
Urbs vetus et clara bona valde tam bona rara
tam bona tam cara fit pecualis ara (3).

(1) Praeda voluptatis et male fausta ratis dans le ms. *Endlicher*, *et malefica ratis* dans le ms. 4286.

(2) Ces deux vers manquent dans le ms. *Endlicher*.

(3) Le ms. *Endlicher* s'arrête ici.

Dives ab antiquo, dum fato fertur iniquo,
deperit in modiquo; fit nihil ex aliquo.
Caussa rei talis meretrix fuit exitialis,
femina fatalis, femina foeta malis (1).
Ne quis amet temere docet obruta Troja timere
quae Paridis scelere fit nihil absque fere.
Sic facies Helenae fuit exitus urbis amenae
crines, colla, genae, cunctaque computa (l. compta) bene.
Urbs bona, nunc dumi, vi flammae, turbine fumi,
non sic consumi digna, recedit humi.
Vix sit habenda fides quot milia stravit Atrides,
Ajax, Tydides, Pyrrhus Achilleides (2).
Instant ense truces, dum flammis, Troja, reluces,
passos vincla, cruces, depopulando duces.
Alter Omerus ero, vel eodem major Omero,
tot clades numero scribere si potero (3).

WALTHARIUS (4).

Epître à Erckambald.

Omnipotens Genitor, summae virtutis amator,
Jure pari natusque amborum Spiritus almus,

(1) Les autres vers ne se trouvent que dans le ms. 4126.

(2) Des vers semblables sur le même sujet suivent la pièce qu'on vient de lire dans le ms. *Endlicher*; c'est probablement une imitation, qui n'a aucune espèce de valeur; nous nous bornerons à en citer le commencement :

Fervet amore Paris, Trojanis immolat aris;
fratribus ignaris scinditur unda maris.
Temptat Tindaridem, favet illa, reliquit [Atridem
prompta sequi Paridem, passa perire fi- [dem.
Aequora raptor arat, tenet optatum quod [amarat;
se res declarat, gratia bella parat.
Contra Dardanidem res provocat ista Ty- [tidem,
incitat Eacidem Pallas ad illud idem.
Graecia nudatur, classis coit, unda minatur,
hostia mactatur, aura quieta datur.
Passa freti strepitus, Phygium rapit anchora [litus;
obstitit introitus Hector ad arma citus, etc.

(3) Ces quatre vers se trouvent dans une pièce sur le même rhythme, que Leyser a attribuée sans aucune raison à Hildebert, et que nous réimprimerons dans notre appendice.

(4) Les 1533 premiers vers de ce poëme ont été publiés pour la première fois par Fischer d'après un ms. appartenant à Mosheim, sous le titre : *De prima expeditione Attilae regis Hunnorum in Gallia, carmen epicum saeculi VI*, Lipsiae, 1780, in-4. Deux ans après, Molter fit imprimer d'après un ms. de la Bib. de Carlsruhe les 119 derniers vers (ap. Meuser, *Historische Literatur*, 1782, p. 370), et Fischer les fit réimprimer en 1784 à l'appendice de *Sitten und Gebräuche der Europäer im V und VI Jahrhundert*, p. 213, et en 1792, Lipsiae, in-4. Une seconde édition complète fut donnée en 1798 par Molter (*Beiträge zur Geschichte und Literatur*, p. 212-268), d'après le ms. de Carlsruhe, et, en 1838, M. J. Grimm en a publié une troisième d'après les an-

Personis trinus, vera deitate sed unus,
Qui vita vivens (vivis ?), cuncta et sine fine tenebis,
Pontificem summum tu salva nunc et in aevum
Claro Erckambaldum fulgentem nomine dignum,
Crescat ut interius sancto spiramine plenus,
Multis infictum (infixum ?) quo sit medicamen in aevum !

cienb textes et la copie des mss. de Paris, de Vienne, de Stuttgard et du monastère d'Engelberg. Cette excellente édition a servi de base à notre travail, mais nous l'avons revue sur le ms. de Bruxelles (n° 5338), que nous croyons le plus ancien, quoiqu'il ne nous semble pas du XIe siècle, comme à M. Mone (*Quellen und Forschungen zur Geschichte der teutschen Litteratur und Sprache*, p. 183); nous avons aussi collationné de nouveau le ms. de Paris (B. R., 8488 A) et recueilli quelques variantes dans la publication faite par M. Leyser de deux fragments qui appartiennent à l'Université de Leipsig (ap. *Bericht der deutschen Gesellschaft*, 1837, p. 41-46). Cette édition s'appuie ainsi sur toutes les sources connues jusqu'à ce jour, si l'on en excepte le ms. du XIIe siècle de la B. de Vienne, dont M. Endlicher nous a révélé l'existence dans son *Codices latini*, p. 102. Waltharius jouissait pendant le moyen âge d'une popularité fort étendue; il est peu de poëmes chevaleresques allemands qui ne supposent quelque connaissance des aventures où il figure (voyez entre autres le *Nibelunge Not*, st. 1693-95 et 1734-36); il joue un grand rôle dans le *Biterolf und Dietlieb*, et M. von Karajan (*Frühlingsgabe*, p. 1-11) vient de publier un fragment d'un poëme aujourd'hui perdu dont il semble avoir été le héros principal. Sa tradition était aussi connue en Scandinavie (*Vilkina-saga*, ch. 84-87; il s'y nomme *Valtari af Vaskasteini*), en Pologne (*Chronicon Poloniae*, par l'évêque Boguphalus, mort en 1253; ap. Sommersberg, *Scriptores rerum Silesicarum*, t. II, p. 37-39; il y est appelé *Wdaly Walgerzs*) et en Italie. Au moins le Waltharius dont le *Chronicon Novaliciense* (ch. 7-13) raconte la conversion monastique et les prouesses contre les ennemis de son couvent a bien des rapports avec celui de notre poëme, et il existait sur un guerrier du même nom des distiques léonins, probablement composés en Italie; ap. Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. II, part. II, col. 530 :

Waltharius fortis, quem nullus terruit hostis,
colla superba domans, victor ad astra [volans,
Vicerat hic totam duplici certamine mun- [dum,
insignis bellis, clarior est meritis.
Hunc heroa tremuit quoque torridus Indus,
ortus et occasus solis cum metuit;
Cujus fama suis titulis redimita coruscis
ultra caesareas scandit altitudo aquilas.

Peut-être ces vers étaient-ils gravés sur le tombeau de Waltharius; mais ils ne nous sont pas même parvenus dans leur état primitif; le cinquième a une syllabe de moins, et la rime léonine y manque ainsi que dans le sixième : probablement les pieds du commencement ont été transposés. La poésie karlingienne n'a jamais la naïveté ni la profondeur d'une littérature qui commence; même lorsqu'elle se rattache aux idées chrétiennes, on y retrouve encore la dégénérescence de la poésie latine. La vivacité des images, la couleur chaude, le mouvement épique qui caractérisent le *Waltharius*, surtout à la fin, ne sauraient donc être attribués à l'inspiration spontanée d'un poëte karlingien; il devait avoir devant lui un modèle plein de chaleur et de vie, qui apparaît encore sous l'enveloppe classique qui le recouvre. A la simplicité de la fable, à la barbare naïveté des mœurs, aux insultes des guerriers qui triomphent, à l'esprit belliqueux qui anime tout le poëme, au caractère particulier de chaque combat, il est impossible de méconnaître la poésie populaire; et l'absence de merveilleux, le courage féroce des guerriers, l'amour de la gloire pour elle-même, le respect fanatique des liens du sang et l'indépendance de toute autorité politique, le caractère discourtois et despotique de l'amour, tout prouve l'existence d'un original allemand d'une haute antiquité. Le commencement du dernier vers *Haec est Walthurii poesis* est évidemment

Praesul sancte Dei, nunc accipe munera servi,
Quae tibi de larga decrevit (1) promere cura
Peccator fragilis, Geraldus nomine vilis,
Qui tibi nam certus corde estque fidelis alumnus (2).
Quod precibus Dominum jugiter precor omnitonantem (om-
Ut nanciscaris factis, quae promo loquelis, [nitenentem?)
Det Pater ex summis (3) coelum terramque gubernans!
Serve Dei summi, ne despice verba libelli;
Non canit alma Dei, resonat sed mira tyranni (4),
Nomine Waltharii, per praelia multa resecti;
Ludendum magis est, Dominum quam sit rogitandum;
Perlectus, longaevi stringit in ampla diei (5).
Sis felix, sanctus per tempora plura sacerdos;
Sit tibi mente tua Geraldus carus adelphus (6)!

une traduction de *Das ist Waltharies liod*, et nous ferons ressortir dans des notes les expressions et les idées que peut seule expliquer l'ancienne civilisation germanique. Elles sont assez nombreuses pour que cette conjecture devienne un fait positif; nous nous bornerons maintenant à démontrer sa possibilité en disant que dans le catalogue de la Bibl. de Sindleozesouwa (appelé plus tard Reichenau), qui fut dressé par Regimbert, en 821, on lit : In vigesimo primo libello continentur XII carmina theodiscae linguae formata; ap. J. Grimm, *Lateinische Gedichte des X und XI Jh.*, p. VII; voyez d'ailleurs le passage du *Casus Sancti-Galli*, cité p. 316, note.

(1) On lit dans les deux mss. de Paris et de Bruxelles, les seuls où se trouve cette épître :

Quae tibi decrevit de larga promere cura.

Nous avons cru devoir conserver par une légère transposition la rime léonine, qu'évidemment l'auteur recherchait d'une manière systématique.

(2) Peut-être ce vers est-il corrompu; *nam* au milieu d'un membre de phrase, et *estque* non précédé d'un autre verbe, sont suspects, quoique l'on trouve dans Ovide des tournures semblables : il y a dans le ms. de Paris *certus fidus corde*.

(3) C'est la leçon des deux mss.; mais nous n'en sommes pas moins tenté de croire que *ex summis* remplace un participe présent qui rimait avec *gubernans*, peut-être *altitonans*; le *summi* du vers suivant peut avoir amené cette erreur de transcription.

(4) Il y a *tironis* dans les deux mss.; mais la première syllabe est longue, et l'auteur du *Waltharius* lui donne cette quantité, v. 27; pour éviter une faute de versification et conserver la rime léonine, nous avons écrit *tyranni*, qui est employé dans le sens de *guerrier*, v. 177, 408 et 886; voyez aussi du Cange, *Glossarium*, t. VI, col. 1366, et Carpentier, *Supplementum*, t. III, col. 1102.

(5) Il y avait par erreur dans la copie du ms. de Paris remise à M. Grimm :

Flexus longaevi stringit in ampla diei;

la leçon de notre texte est celle des deux mss. Peut-être cependant doit-on lire :

Perlectus, longi vim stringit in arcta diei.

(6) Il résulte de cette épître qu'un moine (*adelphus*; voyez Meursius, *Glossarium graeco-barbarum*, s. v. ἀδελφατον, et du Cange, *Glossarium mediae latinitatis*, t. 1, p. 73, nouv. éd.) nommé *Geraldus* (*Gerardus* d'après le ms. de B.) adressa à un évêque appelé *Erchambald* (ou *Erchambold* d'après le ms. de B.) un poëme profane sur un *Waltharius* mutilé par de nombreux combats. Un anonyme a écrit sur la feuille de garde du ms. de P. que ce *Geraldus* est vraisemblablement saint Gérauld, moine de Fleury, et, peut-être d'après cette indication, Melot (*Catalogus codicum mss. B. R. Parisiensis*, t. IV, p. 532) dit aussi que l'auteur de ce

Tertia pars orbis, Fratres, Europa vocatur (1),
Moribus ac linguis varias et nomine gentes

poëme était un bénédictin de l'abbaye de Fleury. Mais l'histoire n'a conservé le souvenir d'aucun moine qui y ait porté ce nom (*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 438); et comme la plus grande quantité des mss. se trouve en Allemagne (celui de la B. R., le seul que nous connaissions en France, en est probablement venu, puisqu'on lit à la fin, écrit de la même main : *Explicit liber Tifridi, episcopi crassi de civitate nulla*), cette indication doit sembler fort suspecte. Quant au nom d'*Erckambald*, il était trop commun parmi les dignitaires ecclésiastiques du Xe et du XIe siècles (voyez l'*Histoire littéraire*, t. VI, p. 224; Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 242, etc.) pour qu'il puisse servir à déterminer l'âge et le nom de l'auteur de ce poëme. M. J. Grimm suppose qu'il s'agit d'un Erckambald, évêque de Strasbourg de 965 à 991, qui avait effectivement le goût de la poésie (*Histoire littéraire*, t. VI, p. 467); mais alors Ekkehardus IV ne pourrait être pour rien dans le poëme qui lui fut envoyé, puisqu'il ne naquit qu'en 980. D'un autre côté, il est certain qu'Ekkehardus I, qui mourut le 14 janvier 973, avait travaillé à un poëme en vers latins traduit ou imité de l'allemand. Scripsit et in scolis metrice magistro (juvante?), vacillanter quidem, quia in affectione, non in habitu, erat puer, Vitam Waltharii manu fortis, quam Magontiae positi, Aribone Archiepiscopo jubente, pro posse et nosse nostro correximus. Barbaries enim et idiomata ejus Teutonem adhuc affectantem repente latinum fieri non patiuntur. Unde male docere solent discipulos semimagistri, dicentes : Videte quomodo disertissime coram Teutone aliquo proloqui deceat, et eadem serie in latinum verba vertite; quae deceptio Ekkehardum in opere illo adhuc puerum fefellit, sed postea non sic; Ekkehardus IV, *Casus Sancti-Galli*, ch. IX, ap. Pertz, *Monumenta*, t. II, p. 118. L'Anonymus Mellicensis, ch. 70, confirme pleinement cette collaboration d'Ekkehardus IV : Ekkehardus monachus monasterii Sancti-Galli, acuti satis ingenii, gesta Waltharii metro conscripsit heroico, tertio regnante Heinrico (probablement il faut lire *secundo*, puisque Ekkehardus IV mourut en 1036, et que Henri III ne monta sur le trône qu'en 1039). Ces différents témoignages peuvent se concilier de deux manières; peut-être Geraldus (Gerhaldus ou Keraldus) était-il le *Magister scolarum* de Saint-Gall, dont il est question ap. Pertz, t. II, p. 114, 117, 122, 123, etc.; ce fut lui qui donna la matière de son poëme à Ekkehardus I; il en corrigea soigneusement les fautes, y ajouta une foule d'imitations de Virgile, et Ekkehardus IV y mit la dernière main; mais il serait alors fort difficile d'expliquer pourquoi l'épître de Geraldus se trouve dans les deux plus vieux mss. en tête du travail d'Ekkehardus IV, et comment il se fait qu'il n'y eût pas à Saint-Gall un seul ms. du *Waltharius*, quoiqu'on y conservât avec le plus grand soin tous les ouvrages que l'on pouvait se procurer. Nous croirions donc plutôt qu'il exista deux poëmes différents sur Waltharius, et que celui des Ekkehardus qui a peut-être servi de fondement aux récits du *Biterolf und Dietlieb* ou du *Chronicon Novaliciense* n'est point parvenu jusqu'à nous. Il s'agit bien dans le poëme que l'on va lire du *Waltharius per praelia multa resectus* de l'épître de Geraldus; le *Waltharius manu fortis* dont parle le *Casus Sancti-Galli* semble en être une continuation où jouait un grand rôle la *main de fer* qui avait remplacé celle que Hagano avait coupée. Sans vouloir tirer aucune conséquence d'un fait que mille hasards pouvaient produire, nous ferons remarquer que dans un catalogue de la Bibliothèque de Saint-Abri, dressé en 1084, figurent deux mss. du *Waltharius*, ap. *Neue literärische Anzeigen*, 1807, p. 73. Quoi qu'il en soit, il n'existe plus de ms. antérieur au XIIe siècle; MM. van der Hagen et Busching (*Grundriss zur Geschichte der deutschen Poesie*, p. XXII) ont dû se tromper en croyant, probablement d'après Fischer, que celui de Carlsruhe était du IXe siècle, car M. Grimm dit : Der Schriftzug kündigt ungefähr den Beginn des zwölften Jh. an; *Lateinische Gedichte*, p. 54.

(1) Les anciens divisaient ordinairement le monde en trois parties; *agitur pars tertia mundi* dit Ovide, *Metamorphoseon* l. V, v. 372; et on lit dans

Distinguens cultu, tum religione sequestrans.
Inter quas gens Pannoniae residere probatur,
Quam tamen et Hunos (1) plerumque vocare solemus.
Hic populus fortis virtute vigebat et armis,
Non circumpositas solum domitans regiones,
Littoris Oceani sed pertransiverat oras,
Foedera supplicibus donans sternensque rebelles.
Ultra millenos fertur dominarier annos (2).
Attila (3) rex quodam tulit illud tempore regnum,
Impiger antiquos sibimet renovare triumphos.
Qui sua castra movens mandavit visere Francos,

Corippus, *De laudibus Justini*, l. I, v. 47 :

Tertia pars mundi fumans perit Africa [flammis.

L'expression *Fratres* prouve que ce poëme était fait pour des moines et servait aux lectures qui devaient être faites pendant les repas; *Regula Ord. s. Benedicti*, ch. 38; Concile d'Aix-la-Chapelle de 816, can. 123; c'était un usage oriental; Cassianus, *De institutione coenobitarum*, l. IV, ch. 14. On ne lisait d'abord que les Vies des Saints, des légendes religieuses et les ouvrages des Pères de l'Église; mais on finit par y substituer des récits profanes :

Et pour ce au latin me vueilz de tout acordre;
quar en pluseurs moustiers le lisent la gent [d'ordre;
Cilz qui ne m'en croira, à Pontieres s'en [voise,
a Verzelay auxi, si saura si le boise :
Quar on fit au mangier pour chose toute [certe,
auxi comme de sains les fais Girart et Berte.
Girart de Rossilon, ap. Mone, *Anzeiger für Kunde*, 1835, col. 209.

(1) Igitur ab Dacia et Pannonia provinciis, in quibus tunc Huni cum diversis nationibus insidebant; Jornandes, *De rebus Geticis*, p. 476. *Et* est allongé par le H de *Huni*; Beda, *De arte metrica*, t. I, col. 27, éd. de 1612, cite deux autres exemples semblables :

Vir humilis mœsto dejectus lumine ter- [ram.
Mors fera per hominem miserum sibi sub- [didit orbem.

et nous trouverons deux vers encore plus significatifs, v. 35 et 36 :

Cujus primatum Herricus forte gerebat,
Filia huic tantum fuit unica nomine Hiltgeat.

Aussi, selon Beda, *loc. cit.*, col. 35 : In arbitrio poetarum est, utrum haec instar fortiorum consonantium synalepham arceat, an pro modo suae fragilitatis nihil valeat. Valuit namque in hoc quia voluit poeta :

Nomine Jŏhannem tunc tu vocitare me- [mento.
Progenitum fuisse ducēm hoc coelitus as- [tra.

Ermoldus, ap. Pertz, t. II, p. 506, dissait également *aurea hostiola*, etc.

(2) Ces dix vers semblent une sorte de préface que le poëte latin a ajoutée à l'original allemand.

(3) *Quodam tempore* indique que le poëte n'était pas contemporain des événements qu'il raconte, comme le croyait Fischer; voyez aussi le v. 919 :

Istius ergo modi Francis tunc arma fuere.

Probablement cet Attila n'est pas celui qui fut vaincu par Aetius; en islandais *apa*, *adla* ou *edla*, signifiaient *juge*, *noble*, *père*, et dans un temps où les noms étaient significatifs, on dut souvent appeler ainsi les rois. Peut-être même le radical de ce nom est-il *atall* :

Atli ek heiti
atall skar ek þer vera.
Helga-qvida I, st. 15.

Je m'appelle *Atli*, tu me trouveras *Atall* (fort, courageux); un des noms poétiques de la mer était *Atallsgrund*, le patrimoine du brave. Au reste, dans des poésies qui remontent à une époque aussi reculée, il est impossible de distinguer le mythe de l'histoire; la grande renommée d'Attila put fort bien lui faire attribuer des aventures arrivées à d'autres rois du Nord : Nemo unquam eorum qui in Scythia vel alibi regnarunt tantas res tam brevi

Quorum rex Gibicho (1) solio pollebat in alto,
Prole recens orta gaudens, quam postea narro (2) :
Namque marem genuit, quem Guntharium vocitavit.
Fama volans pavidi regis transverberat aures,
Dicens hostilem cuneum (3) transire per Histrum,
Vincentem numero stellas atque amnis arenas.
Qui, non confidens armis et robore plebis,
Concilium cogit, quae sint facienda requirit (4).
Consensere omnes foedus debere precari,
Ex dextras, si forte darent, conjungere dextris,
Obsidibusque datis censum persolvere jussum (5);
Hoc melius fore, quam vitam simul ac regionem
Perdiderint, natosque suos pariterque maritas.
Nobilis hoc Hagano fuerat sub tempore tyro,
Indolis egregiae, veniens de germine Trojae (6);
Hunc, quia Guntharius nondum pervenit ad aevum,
Ut sine matre queat vitam retinere tenellam,

tempore gentis; Priscus, Ἱστορία βυζαντιακή, p. 126; éd. de Paris, 1909.

(1) Ce nom a un fondement historique, ainsi que le *Guntharius* du v. 16 : Si quos apud regiae memoriae auctores nostros, id est Gibicum, Godomarem, Gislaharium, Gundaharium, liberos fuisse constiterit, in eadem libertate permaneant; *Lex Burgundionum*, ap. Canciani, *Barbarorum leges antiquae*, t. IV, p. 15. *Gibicho* figure aussi dans le *Biterolf*, v. 2620. Quant à *Guntharius*, *Gundaharius*, c'est le *Gunther* du *Nibelunge Nôt* et le *Gunnar* de l'*Edda*.

(2) Cette expression appartient au poète qui imite les écrivains classiques, ainsi que l'*edicam* du v. 1007; mais on trouvera dans beaucoup d'autres les traces d'une poésie populaire, fondée sur la tradition; *narrant*, v. 78; *referunt*, v. 688.

(3) *Cuneus* n'a pas ici le sens technique que lui donnent Aulu-Gelle, l. X, ch. 9, et Végèce, *De re militari*, l. III, ch. 19; il signifie une multitude compacte : Cuneus est collecta in unum militum multitudo; unde, propter quod in unum coit, et ipse coitio in unum *cuneus* nominatus est, quasi *coinquus*, eo quod in unum omnes coeuntur; saint Isidore, *Originum* l. IX, ch. 3; voyez aussi Juste Lipse, *De militia romana*, l. IV, dial. 7; *Opera*, t. III, p. 203.

(4) Claudien dit d'Alaric, roi des Visigoths :

Occultat tamen ore metum, primosque (suorum
Consultare jubet bellis annisque verendos.
De bello Gothico, v. 478.

Aimoin, l. IV, ch. 1, n'est pas moins explicite : Chlotharius respondet, conventum Nobilium debere eam (Brunechildem) aggregare Francorum et communi tractatu de communibus consulere rebus, se vero judicio illorum in omnibus pariturum, nec praecepta promissa obstaturum.

(5) C'était un aveu de vasselage; car on lit dans Priscus, *loc. cit.*, p. 39 : Theodosium tradita a patre nobilitate extidisse; quod tributum sibi (Attilae) pendendo, suus servus esset effectus; voyez aussi Torfaeus, *Historia regum Norvegicorum*, part. II, p. 140.

(6) Il semble résulter de ce vers que l'on ne faisait pas descendre des Troyens tous les Francs, mais seulement quelques familles nobles. Le *Nibelunge Nôt* dit aussi de Hagne (Hagano) :

Cum gaza ingenti decernunt mittere regi.
Nec mora; legati censum juvenemque ferentes
Deveniunt, pacemque rogant ac foedera firmant.

Tempore, quo validis steterat Burgundia sceptris,
Cujus primatum Herricus forte gerebat,
Filia huic tantum fuit unica nomine Hiltgunt (1),
Nobilitate quidem pollens ac stemmate formae :
Debuit haec haeres aula residere paterna,
Atque diu congesta (2) frui, si forte liceret.
Jamque Avares (3) firma cum Francis pace peracta,
Suspendunt (4) a fine quidem regionis eorum ;
Attila sed celeres mox huc deflectit habenas,
Nec tardant reliqui satrapae vestigia adire.
Ibant aequati numero, sed et agmine longo ;
Quadrupedum cursu tellus concussa gemebat,
Scutorum sonitu pavidus superintonat aether.

Er ist geborn van Tronege; sin vater hies [Aldrian,
svvie bîid' er hie gebare, er ist ein grimmer [man.

V. 7034, éd. de von der Hagen (st. 1691, v. 2, éd. de Lachmann).

et l'on trouve également dans le *Vilkina-saga*, ch. 363, 384, *Högni af Troja*. On regardait même Hagano comme le fondateur de la ville de Xanten (*Castra Vetera*, ap. Meibom, *Rerum Germanicarum scriptores*, t. I, p. 699), et on est allé jusqu'à le confondre avec Hector ; Hector van Troien, den wy noemen Haegen van Troien, van Conine Priamus geborn... soe als men in den alten Historien... beschreven fyndt; ap. Lacomblet, *Archiv fur die Geschichte des Niederrheins*, t. I, cah. 1, p. 172. Sa réputation était arrivée jusqu'en Italie, puisqu'il y a dans une notice du XVIe siècle (B. de Vienne, n° 3501) : In castro Tirolis apud Athesim sunt armamenta de corio cocto tibiis viri quondam fortissimi videlicet Hagonis aptata ; ap. Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 188.

(1) Il est aussi question de Hiltgunt dans le *Nibelunge Not*, dans le *Von einem übelen wibe* ap. Hormayr, *Taschenbuch für österreichen Geschichte*, p. 372, et dans le *Chronicon Poloniae* de Boguphalus. C'est vraisemblablement le même nom que celui de la dernière femme d'Attila : Qui, ut Priscus historicus refert, exitus sui tempore, puellam Ildico nomine, decoram valde, sibi in matrimonium, post innumerabiles uxores, ut mos erat illius gentis, secum ; Jornandes, *De rebus Geticis*, p. 478.

(2) *Frui* se trouve quelquefois avec l'accusatif dans les vieux écrivains latins. Lucrèce, l. III, v. 954, etc. Voyez, sur l'usage d'amasser des trésors, le *Sigurdarqvida Fafnisbana I* et *II*, le *Nibelunge Not, passim*, et Grégoire de Tours, l. III, ch. 20 ; l. IV, ch. 26, et l. VI, ch. 34.

(3) Les écrivains karlingiens ne distinguaient pas les *Avares* des *Huns* : Sunt patriae spatiosissimae, quae dicuntur *Dacia prima* et *secunda*, quae et *Gepidia* appellatur, ubi modo *Huni, qui et Avari*, inhabitant ; Anonymus Ravennas, *Geographia*, l. IV, par. 14. Maximum omnium quae ab illo gesta sunt bellorum praeter Saxonicum huic bello succesit. Illud videlicet quod contra Avares sive Hunos susceptum est ; Einhard, *Vita Caroli Magni*, ch. 24 ; voyez aussi Grégoire de Tours, l. IV, ch. 29, et Thunmann, *Nördische Völker*, p. 129.

(4) *Suspendunt* est pris dans une acception inusitée ; il signifie *suspendre*, que nous employons quelquefois aussi sans régime, *s'arrêter*.

Ferrea sylva micat totos rutilando (1) per agros;
Haud aliter, primo quam (l. quum) pulsans aequora mane
Pulcher in extremis renitet sol partibus orbis.
Jamque Ararim Rhodanumque amnes transiverat altos,
Atque ad praedandum cuneus dispergitur omnis.
Forte Cabillonis (2) sedit Herricus, et ecce
Attollens oculos speculator vociferatur :
Quaenam condenso consurgit pulvere nubes?
Vis inimica venit, portas jam claudite cunctas.
Jam tum, quid Franci fecissent, ipse sciebat
Princeps; et cunctos compellat sic seniores :
Si gens tam fortis, cui nos similare nequimus,
Cessit Pannoniae, qua nos virtute putatis (3)
Huic conferre manum, et patriam defendere dulcem?
Est satius, pactum faciant censumque capessant.
Unica nata mihi est, quam tradere pro regione
Non dubito : tantum pergant qui foedera firment.
Ibant legati totis (4) gladiis spoliati;
Hostibus insinuant, quod regis jussio mandat,
Ut cessent vastare rogant. Quos Attila ductor,
Ut solitus fuerat, blande suscepit, et inquit :
Foedera plus cupio quam praelia mittere vulgo.
Pace quidem Huni malunt regnare, sed armis
Inviti feriunt quos cernunt esse rebelles.
Rex ad nos veniens pacem det atque resumat (5).

(1) Dans les premiers temps de la poésie latine, l'O était toujours long; mais il devint insensiblement douteux, même au gérondif :

Fortunam vultus fassa tegendo suos.
Ovide, *Heroidae*, hér. IX, v. 126.

Auser et ipse meum pariter medicando dolorem.
Tibulle, l. III, él. VI, v. 3.

Ruhnken et Broekhuisen ont, à la vérité, soutenu que ces deux vers étaient corrompus; mais on trouverait une foule d'exemples semblables dans les poëtes postérieurs. Voyez ci-dessous, v. 425 et 766; saint Paulin, *Eucharisticum*, v. 156 et 302; Marbod, *De Gemmis*, v. 318, 503; etc.

(2) Châlons-sur-Saône. Nous avons préféré la leçon des mss. de Bruxelles et de Paris au *Cavillonis* de M. Grimm; c'est *Cabillonum* dans Caesar, *De bello Gallico*, l. VII, ch. 42 et 90; Καβύλλονον dans Strabon, l. IV, p. 133; *Cabillo* dans Ammien Marcellin, l. XIV, ch. 31, et *Cabillonensis Civitas* dans Paul Diacre, *De gestis Longobardorum*, l. III, ch. 34. Il faut probablement lire *Cabilloni* au datif singulier; au moins n'avons-nous jamais rencontré *Cabillona* ni *Cabilloni* au pluriel.

(3) Mss. de B. et de P.; *putetis* dans Grimm.

(4) Omnibus; voyez Barthius, *Adversariorum* l. I, ch. IV, col. 8.

(5) Ces vers sont probablement imités de la réponse de l'empereur Justin le Jeune aux députés des Avares :

Sanctum hoc imperium toto sic floruit orbe

Exivit princeps, asportans innumeratos
Thesauros, pactumque ferit natamque relinquit.
Pergit in exilium pulcherrima gemma parentum.
Postquam complevit pactum statuitque tributum,
Attila in occiduas promoverat (1) agmina partes.
Namque Aquitanorum tunc Alphere regna tenebat
Quem sobolem sexus narrant habuisse virilis,
Nomine Waltharium, primaevo flore nitentem.
Nam jusjurandum Herricus et Alphere reges
Inter se dederant, pueros quod consociarent,
Cum primum tempus nubendi venerit illis.
Hic ubi cognovit gentes has esse domatas,
Coeperat ingenti cordis trepidare pavore;
Nec jam spes fuerat saevis defendier armis.
Quid cessemus, ait, si bella movere nequimus?
Exemplum (2) nobis Burgundia, Francia, praebent (3):
Non inceusamur, si talibus aequiparamur.
Legatos mitto, foedusque ferire jubebo,
Obsidis inque vicem dilectum porrigo natum,
Et jam nunc Hunis centum persolvo futurum.
Sed quid plus remorer? dictum compleverat actis.
Tunc Avares, gazis onerati denique multis,
Obsidibus sumptis Hagenone, Hiltgunde puella,
Nec non Walthario, redierunt pectore laeto.
Attila Pannonius ingressus et urbe receptus,
Exulibus pueris magnam exhibuit pietatem (4),

Bella gerens, pacemque tuens. Nos more [parentum
Pacem diligimus, numquam fera bella time- [mus...
Quisquis amat pacem, totus sub pace ma- [nebit;
Et qui bella volunt, bellorum clade peri- [bunt.

Corippus, *De laudibus Justini*, l. III, v. 338.

(1) Cette confusion des différents temps du passé prouve encore l'existence d'une source teutonique, car la vieille langue allemande ne les distinguait pas; voyez Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. IV, p. 148, 149, 189. Nous trouverons beaucoup d'autres exemples du plusqueparfait employé au lieu du prétérit :

Hic, ubi cognovit gentes has esse domatas,
Coeperat ingenti cordis trepidare pavore;
Nec jam spes fuerat saevis defendier armis.
V. 83; voyez aussi v. 373, 378, 387, 389, etc.

(2) Mss. de B. et de P.; *Exempla* ap. Grimm.

(3) Ms. de B.; *donant* ap. Grimm.

(4) Bonté, humanité; Permittite, Patres Conscripti, a pietate vestra impetrari ut damnatis liberum mortis arbitrium indulgeatis; Suétone, *Domitianus*, par. 11. O mira principis clementia et inaudita a saeculo novitas pietatis; Rigord,

Ac veluti propriis nutrire jubebat alumnos (1),
Virginis et curam reginae mandat habere.
Ast adolescentes propriis conspectibus ambos
Semper adesse jubet; sed et artibus imbuit illos,
Praesertimque jocis belli sub tempore habendis (2).
Qui simul ingenio crescentes mentis et aevo,
Robore vincebant fortes, animoque sophistas (3),
Donec jam cunctos superarent fortiter Hunos.
Militiae primos tunc Attila fecerat illos,
Sed haud immerito; quoniam, si quando moveret
Bella, per insignes isti meuere triumphos;
Idcircoque animis princeps dilexerat ambos.
Virgo etiam captiva, Deo praestante superne,
Reginae vultum placavit, et auxit amorem;
Moribus eximiis operumque industria abundans.
Postremum custos thesauris provida omnibus
Efficitur, modicumque decet quin regnet et ipsa;
Nam, quicquid voluit, de rebus fecit et actis.
Interea Gibicho defungitur, ipseque regno
Guntharius successit, et illico Pannoniorum
Foedera dissolvit, censumque subire negavit.
Hoc ubi jam primum Hagano cognoverat omnia,
Nocte fugam molitur, et ad dominum properavit (4).
Waltharius tamen ad pugnas praecesserat Hunos,
Et quocunque iret; mox prospera sunt comitata.

Gesta Philippi Augusti, p. 222. *Pietas* est employé dans le même sens ci-dessous, v. 446.

(1) Mss. de B. et de P.; *haeredes* ap. Grimm; mais la première syllabe est longue, v. 38. On lit dans du Cange, *Glossarium*, t. I, p. 214, éd. de Henschel : Alumnus idem videtur qui *scutifer* vel famulus honoratior, sic dictus quod ex mensa domini aleretur.

(2) Ces jeux militaires étaient sans doute une sorte de *tournoi* : Attilae manes quibus modis a sua gente honorati sunt, pauca de multis dicere non omittamus. In mediis siquidem campis et intra tentoria serica cadavere collocato, spectaculum admirandum et solemniter exhibetur. Nam de tota gente Hunorum electissimi equites in eo loco, quo erat positus, in modum Circensium curribus ambientes, facta ejus cantu funereo tali ordine referebant; Jornandes, *De rebus Geticis*, p. 479.

(3) Dans les écrivains d'une bonne latinité, *sophista* se prenait quelquefois dans un sens favorable, comme *orator* (voyez Platon, *Minos* et passim); Cicéron, *Orator*, ch. 19; Juvénal, sat. VII, v. 167, et Aulu-Gelle, l. XVII, ch. 5; voyez aussi Pertz, t. I, p. 364; Ordéric Vital, p. 352, 460, et Cujas, *Opera*, t. II, col. 191. Peut-être s'agit-il ici des énigmes, que, par un usage venu de l'Orient, on avait l'habitude de se proposer chez les peuples du Nord; voyez Müller, passim, le *Singerkriec uf Wartburc*, et Grimm, *Altdeutsche Wälder*, t. II, p. 17.

(4) Ms. de B., *properatur*.

Ospirin (1) elapsum Haganonem regia conjux
Attendens, Domino suggessit talia dicta :
Provideat caveatque, precor, sollertia regis,
Ne vestri imperii labatur forte columna;
Hoc est; Waltharius vester discedat amicus (2),
In quo magna potestatis vis exstitit Hunis ;
Nam vereor ne fors fugiens Haganonem imitetur.
Idcircoque meam perpendite nunc rationem;
Cum primum veniat, haec illi dicite verba :
Servitio in nostro magnos plerumque labores
Passus eras, ideoque scias, quod gratia nostra
Prae cunctis temet nimium dilexit amicis,
Quod volo plus factis te quam cognoscere dictis.
Elige de satrapis nuptam tibi Pannoniorum,
Et non pauperiem propriam perpendere cures.
Amplificabo quidem pariter te rure domique (3),
Nec quisquam, qui dat sponsam, post facta pudebit (4).
Quod si completis, illum stabilire potestis.

(1) Priscus nous apprend, p. 63, qu'une des femmes d'Attila se nommait *Kerka*; elle est apeplée *Erka* dans le *Vilkina-Saga*, *Herkia* dans le *Gudrunar-qvida III*, et *Herche* dans le *Rosengarten D*. Par une permutation fort commune, son nom s'adoucit en *Helche* dans le *Nibelunge Not*, le *Biterolf*, le *Klage* et l'*Eckea Ausfahrt*, et comme Ἕλκη était le nom grec de la constellation de la Grande-Ourse, il est devenu en allemand *Anspirin*, ourse sacrée (voyez Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. II, p. 171), dont le poëte latin a fait *Ospirin*. C'était, d'ailleurs, un nom assez commun dans les différentes langues du Nord (islandais, *Asbirna*; anglo-saxon, *Osbeorn*; vieil allemand, *Anspero*), qui tenait à l'idée religieuse que l'on attachait à l'ours; voyez Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 385.

(2) Cette expression, qui est répétée dans le v. 134, se trouve déjà dans le *Codex Theodosianus*, L. de Accusat.; les exemples en sont nombreux dans les écrivains karlingiens; ainsi dans les *Annales* d'Einhard, ap. Pertz, t. II, p. 294 : Inter omnes amicos regis primus; de là vient l'expression *nos amés et féaux*. Ce vers nous fournit un exemple d'un de nos plus bizarres idiotismes; la reine se sert du pluriel en parlant au roi, *vester amicus*, v. 127; *perpendite*, v. 130 (voyez aussi v. 146, etc.); mais il faut remarquer que cette dérogation aux règles de la grammaire n'a lieu que dans les discours adressés à Attila et n'est point systématique; ainsi après avoir dit, v. 149 :

Sed precor ut servi capiatis verba fidelis,

Waltharius continue, v. 160 :

Me vincle permitte meam jam ducere vitam.

(3) Les anciens rois septentrionaux avaient le droit de marier à leur gré les filles de leurs officiers : At ille regressus ad regem (Sigibertum) praeceptionem ad judicem loci exhibuit, ut puellam hanc suo matrimonio sociaret; Grégoire de Tours, l. IV, ch. 41; voyez aussi l. VI, ch. 16. Le vers 138 prouve que l'usage des fiefs remonte à une antiquité fort reculée; Huart a publié à Leipsig, en 1772, *Disquisitio qua origines feudorum atque juris feudalis non alias nisi hunnicas esse probatur*.

(4) Lorsqu'une femme épousait un homme d'une autre condition que la sienne, c'était un *concubinage*, et non un *mariage* (voyez le *Nibelunge Not*, str. 764 et 765); Attila promettait donc à Walthariis de l'élever au rang des premiers

Complacuit sermo regi, coepitque parare (1).
Waltharius venit, cui princeps talia pandit,
Uxorem suadens sibi ducere. Sed tamen idem (2),
Jam tum praemeditans quod post compleverat actis,
His instiganti suggestibus (3) obvius infit :
Vestra quidem pietas est quod modici famulatus
Causam conspicitis. Sed quod mea seria (4) mentis
Intuitu fertis, nunquam meruisse valerem (5),
Sed precor ut servi capiatis verba fidelis :
Si nuptam accipiam domini praecepta secundum,
Vinciar in primis curis et amore puellae,
Atque a servitio regis plerumque retardor.
Aedificare domos, cultumque intendere ruris (6)

de son royaume. *Pudet* est ici considéré comme un verbe actif, et l'on en trouve des exemples dans les plus vieux auteurs latins.

Ita nunc pudeo, atque ita nunc paveo.
Plaute, *Casina*, act. V, sc. II, v. 3.

Non te haec pudent.
Térence, *Adelphi*, act. IV, sc. VII, v. 56.

(1) *Parari* ap. Grimm; nous avons préféré la leçon de Fischer.

(2) Ms. de B. ; *ipse* ap. Grimm. Dans le vers suivant le ms. de B. a *impleverat* au lieu de *compleverat*.

(3) Ms. d'Engelberg ; *Investiganti his suggestibus*, ap. Grimm.

(4) Ms. de Leipzig ; *seria* se prend assez quelquefois d'une manière absolue chez les meilleurs écrivains latins :

Sed tamen amoto quaeramus seria ludo.
Horace, *Satirae*, l. I, sat. I, v. 27.

Quid, nisi tot lusus, et tot mea seria nosses,
tot nossem lusus seriaque ipse tua.
Ovide, *Tristium* l. I, él. VIII, v. 34.

Senia, la leçon du ms. de P., qui se trouve aussi sans doute dans le ms. de B. (*segnia*), formerait également un sens satisfaisant, puisque *senium* signifiait quelquefois *chagrin*, *inquiétude* :

Haec mihi dividiae et senio sunt.
Plaute, *Stichus*, act. I, sc. I, v. 18.

Odio ac senio mihi hae sunt nuptiae.
Turpilius, ap. Nonius, l. I, ch. I.

Mais la première syllabe est brève, et quoique l'auteur du *Waltharius* n'observe pas scrupuleusement toutes les règles de l'ancienne prosodie, c'est une raison suffisante pour ne pas adopter cette leçon. Quant au *sergia* de Fischer et de Grimm, il ne se trouve dans aucun autre auteur, et on ne saurait le rattacher au français *sergent*, puisque ce mot vient très probablement du vieil allemand *scherge*, exactor regius; voyez Wachter, *Glossarium germanicum*, col. 1401, et Haltaus, *Glossarium germanicum medii aevi*, col. 1612.

(5) La confusion que nous avons déjà remarquée entre les temps du passé avait lieu aussi en allemand pour ceux de l'infinitif, et le poëte latin est souvent tombé dans la même faute; du verra, v. 295, *assedisse jubet*; v. 365, *pugnasse arderes*; v. 386, *traxisse studerent*. Au reste ces tournures ne sont pas complétement étrangères aux meilleurs poëtes latins.

(6) Lorsque les Barbares ne vivaient que de pillage et de butin, ils étaient constamment à cheval, et on les appelait les *Cavaliers*, les *Chevaux*; *Hunni* ou *Chuni*, du slave *kun*, *kon*, *hony*, cheval; les Gots et les Scythes, de l'islandais *goti*, *skioti*, qui ont la même signification, etc., voyez Schlegel, *Indische Bibliothek*, t. I, p. 325. Ens'adonnant moins à la guerre, les Barbares contractaient de nouvelles habitudes et connaissaient des besoins nouveaux; ils bâtissaient des maisons, fondaient des villes, et chacun de ces états de civilisation se trouve dans l'histoire avec un nom particulier : les Saliens, de *sal*, maison; les Bourgondes, de *burg*, ville, etc.

Cogar, et hoc oculis senioris (1) adesse moratur,
Et solitam regno Hunorum impendere curam.
Namque voluptatem quisquis gustaverit, exin
Intolerabilius consuevit ferre labores.
Nil tam dulce mihi quam semper inesse fidelis (2)
Obsequio domini; quare, precor, absque jugali
Me vinclo permitte meam jam ducere vitam.
Si sero aut medio (3) noctis mihi tempore mandas,
Ad quaecunque jubes securus et ibo paratus.
In bellis nullae persuadent cedere curae,
Nec nati aut conjux retrahentque fugamque movebunt.
Testor per propriam temet, pater optime, vitam,
Atque per invictam nunc gentem Pannoniorum (4),
Ut non ulterius me cogas sumere taedas.
His precibus victus, suasus rex deserit omnes,
Sperans Waltharium fugiendo recedere nunquam.
Venerat interea satrapae certissima fama
Quandam, quae nuper superata, resistere gentem,
Ac bellum Hunis confestim inferre paratam.
Tunc ad Waltharium convertitur actio rerum;
Qui mox militiam percensuit ordine totam,
Et bellatorum confortat corda suorum,
Hortans praeteritos semper memorare triumphos,
Promittensque istos solita virtute tyrannos (5)
Sternere, et externis terrorem imponere terris.
Nec mora, consurgit sequiturque exercitus omnis.
Ecce locum pugnae conspexerat, et numeratam
Per latos aciem campos digessit et agros,
Jamque infra jactum teli congressus uterque

(1) *Seigneur*; voyez Barthius, *Adversariorum* l. XLVIII, ch. IV, col. 2248, et du Cange, t. VI, col. 377.

(2) Ms. de B.; *fideli*, ap. Grimm. *Obsequio*, dans le vers précédent, signifie *service*; il est ainsi détourné de son sens primitif comme le fut *officium*; on en trouve déjà plusieurs exemples dans le *Codex Theodosianus*, l. XVI, l. II, par. 2 et 3, etc.

(3) Ms. de B., de P. et de L.; *mediae*, ap. Grimm.

(4) Ms. de L.; *Pannoniarum*, ap. Grimm.

(5) Nous avons déjà dit, p. 313, not. 4, que *tyrannus* était quelquefois employé dans le sens de guerrier; nous en citerons un exemple qui était peut-être présent à la mémoire de l'auteur du *Waltharius* :

Crudus et asper Avar dictis sic coepit acerbis :
Rex Avarum Chagan, debellans intima mundi,
Famosos stravit magna virtute tyrannos,
Innumeros populos, et fortia regna subegit.

Corippus, *De laudibus Justini*, l. III, v. 271.

Constiterat cuneus; tunc undique clamor ad auras
Tollitur; horrendam confundunt classica vocem,
Continuoque hastae volitant hinc indeque densae.
Fraxinus et cornus ludum miscebat in unum (1),
Fulminis inque modum cuspis vibrata micabat.
Ac, veluti Boreae sub tempore nix glomerata
Spargitur, haud aliter saevas jecere sagittas.
Postremo (2) cunctis utroque ex agmine pilis
Absumptis, manus ad mucronem vertitur omnis;
Fulmineos promunt enses, clypeosque revolvunt;
Concurrunt acies demum, pugnamque restaurant (3).
Pectoribus partim rumpuntur pectora equorum,
Sternitur et quaedam pars duro umbone virorum (4).
Waltharius tamen (5) in medio furit agmine bello,
Obvia quaeque metens armis, ac limite pergens.
Hunc ubi conspiciunt hostes tantas dare strages,
Ac si praesentem metuebant cernere mortem,
Et quemcunque locum seu dextra sive sinistra
Waltharius peteret, cuncti mox terga dederunt,

(1) Le cornouiller et le frêne étaient les deux bois les plus propres à faire des lances; *bona bello Cornus*, dit Virgile, *Georgica*, l. II, v. 698, et on lit dans Claudien, *In Rufinum*, l. I, v. 355, *largo satiatur vulnere cornus*. Nous verrons, v. 1295, *fraxineum hostile*; on trouve à chaque instant dans les vieux poëmes français *lance fraisnine*, et en islandais le même mot *ask* signifiait à la fois *frêne* et *lance*. Dans le fragment en vieil allemand du *Hiltibraht enti Hadubraht*, *asck*, frêne, signifie aussi lance. Les meilleures étaient en frêne, suivant Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I, p. 325, et Mill, *History of chivalery*, t. I, p. 66. Quant à *ludus*, c'est évidemment la traduction littérale d'une expression de l'original:

Hadum sverdi ad morde
leik a Lindis eiro.

Kraku-mal, st. XIX.

On trouve aussi dans le *Beowulf*, *sweorda ge-lac*, v. 2073; *lind-plegan*, v. 4674, et dans le *Nibelunge-Not*, v. 1321, éd. de van der Hagen (st. 396, éd. de Lachmann):

Den stein den vvarf si verre, dar-nach si [vviten spranch;
svvez ir minne gerte, der muse ane vvanch
driu spil an-gevvinnen der vrovven vvol-[geboren;
gebræst im an deheinem er hete daz hou-[bet sin verloren.

Voyez aussi v. 1706 et 3249.

(2) Mss. de B. et de L.; *Postremum* ap. Grimm.

(3) C'est la leçon de tous les mss.; mais pour éviter une faute de quantité grossière, que l'auteur n'a certainement pas faite, nous préférons *retentant*.

(4) Dans la mêlée on se poussait avec les boucliers (Juste Lipse, *De militia romana*, l. III, dial. 2; *Opera*, t. III, p. 127), qui avaient au milieu une bosse ou étaient garnis de pointes de métal, v. fr. *bocle*, d'où leur nom est dérivé;

Tel coup fiert le roi en l'escut
por poi qu'il ne l'a abbatut.
Quinse bocles li a rompues.

Romans de Florimont, ap. P. Paris, *Manuscrits françois*, t. III, p. 22.

Les écrivains d'une bonne latinité prenaient aussi quelquefois *umbo*; et même *buccula*, pour *clypeus*; voyez Virgile, *Aeneidos* l. VII, v. 632, et Juvénal, sat. X, v. 134.

(5) Ms. de L.; *tamen* ap. Grimm.

Et versis scutis laxisque feruntur habenis.
Tunc imitata ducem gens maxima Pannoniorum
Saevior insurgit caedemque audacior auget,
Dejicit obstantes, fugientes proterit, usque
Dum caperet plenum belli sub sorte triumphum.
Tum super occisos ruit et spoliaverat omnes.
Et tandem ductor recavo vocat agmina cornu.
Ac primus frontem festa cum fronde revinxit,
Victrici lauro cingens sua tempora vulgo;
Post hunc signiferi, sequitur quos caetera pubes.
Jamque triumphali redierunt stemmate (1) compti,
Et patriam ingressi, propria se quisque locavit
Sede; sed ad solium (2) mox Waltharius properavit.
Ecce palatini (3) decurrunt arce ministri,
Illius aspectu hilares, equitemque (4) tenebant,
Donec vir sella descenderet inclytus alta.
Si bene res vergant, tum demum forte requirunt.
Ille aliquid modicum narrans intraverat aulam;
Lassus enim fuerat, regisque cubile petebat.
Illic Hiltgundem solam offendit residentem;
Cui post amplexus atque oscula dulcia dixit (5):

(1) *Stemma* est pris ici dans l'acception de στέμμα; il y en a d'autres exemples dans les écrivains d'une bonne latinité. Magnos vires faciunt, qui sacris et gloriosis stemmatibus coronentur; Firmicus Maternus, *Matheseos* l. III, ch. 8.

(2) *Solium* a le sens de *regia* comme dans Ausone, *De claris urbib.*, l. III, v. 1:

Armipotens dudum celebrari Gallia gestit
Trevericaeque urbis solium, quae proxima [Rheno
Pacis ut in mediae gremio secura quiescit,

Voyez aussi du Cange, t. VI, col. 584.

(3) *Ecce paulatim*, ms. de B., certainement par erreur; la dernière syllabe d'*ecce* est brève, et *palatini* se trouve aussi dans le *Chronicon Novaliciense*. L'expression *palatini ministri* se disait d'abord indistinctement de tous les officiers royaux (voyez Saumaise, ap. *Historiae Augustae*, t. I, p. 981, et t. II, p. 599); mais l'importance de plus en plus grande que le moyen âge attacha à la valeur militaire finit par la faire réserver exclusivement aux guerriers; c'est la racine de notre mot *paladins*. Dans une chanson populaire sur la prise de Jérusalem, que nous imprimons dans notre appendice, on lira st. XIV:

Marchio clarissimus, vere Palatinus.

(4) Dans les plus anciens auteurs, *eques* avait quelquefois la signification d'*equus*, comme dans ce passage d'Ennius cité par Aulu-Gelle, l. XVIII, ch. 5, et par Macrobe, *Saturnaliorum* l. VI, ch. 9:

Denique vi magna quadrupes eques atque [elephanti
Projiciunt sese.

On lit également dans le *Luparius*, v. 53, ap. Leyser, p. 2095:

Ac ego presbyteri vaccas rapuique (l. atque) [comedi;
pullos, gallinas atque boves rapui;
Undique sanctorum rapui (*sic*) equites mo- [nachorum,
sic ego multorum raptor et hostis eram;

Nous en verrons d'autres exemples, v. 662, 1227 et 1445; voyez aussi l'*Ecbasis*, v. 1188.

(5) C'était un usage reçu chez plusieurs

Ocius huc potum ferto, quia fessus anhelo.
Illa mero tallum (1) complevit mox pretiosum,
Porrexitque viro, qui signans accipiebat (2),
Virgineamque manum propria constrinxit; at illa
Astitit, et vultum reticens intendit herilem,
Waltharíusque bibens vacuum vas reddidit (3) olli:
Ambo etenim norant de se sponsalia facta.
Provocat et tali caram sermone puellam:
Exilium pariter patimur jam tempore tanto,
Non ignorantes quid nostri forte parentes
Inter se nostra de re fecere futura.
Quamne diu tacito premimus haec ipsa palato (4)?
Virgo, per ironiam meditans hoc dicere sponsum (5),
Paulum conticuit, sed postea talia reddit:
Quid lingua simulas quod ab imo pectore damnas,
Oreque persuades toto quod corde refutas?
Sit veluti talem pudor ingens ducere nuptam.
Vir sapiens contra respondit et intulit ista:
Absit quod memoras! dextrorsum porrige sensum.
Noris me nihilum simulata mente locutum;
Nec quicquam nebulae vel falsi interfere crede.
Nullus adest, nobis exceptis namque duobus.

péuples barbares (voyez le *Romans de Brut*, v. 7133), et Priscus, p. 68: Tum unusquisque, qui aderant, surgens, scythica comitate poculum plenum nobis porrexit, et eum, qui biberat, amplexus et osculatus, illud excepit.

(1) Coupe, verre, traduction littérale de l'allemand *Teller*; peut-être ce mot a-t-il quelque liaison indirecte avec θαλυσία, nom de la fête où l'on offrait à Cérès les prémices de la moisson (Θαλυσιος ἄρτος); voyez Meursius, *Graecia feriata*, l. IV, v° Θαλυσια. Le *Tale-trunc* du *Morolt*, que nous n'avons point vu expliquer d'une manière satisfaisante, peut aussi se rattacher à cette expression.

(2) Jamque pocula in honorem Deorum epotanda inferebantur. Quorum primum comes, solemni formula Odino consecratum, Regi propinans, epotum iterumque repletum porrexit. Qui, acceptum signaculo crucis antequam ori imponeret, manu superindicto (l. superinducta) adeo Karium de Gritingio commovit, ut protinus exclamaret: Quorsum hoc, an adhuc etiam sacrificare recusat? Comes factum excusaturus, more omnium, qui propriis viribus roborique considerent (l. confiderent): Theri cratereum hunc dicasse idque hac *mallei nota*, antequam biberet, indicasse; Terfaeus, *Historia regum Norvegicorum*, part. II, l. v, ch. 9, p. 219. Le marteau était le symbole du pouvoir de Thor (Doner, le tonnerre), par une raison que nous donne Saxo Grammaticus, p. 236: Cupiens enim antiquitas tonitruorum causas usitata rerum similitudine comprehendere, *malleos*, quibus coeli fragores cieri credebat, ingenti aere complexa fuerat.

(3) Ms. de B.; *porrigit* ap. Grimm.

(4) Mss. de B. et de P.; *Quare* ap. Grimm, mais la dernière syllabe est longue; *premimur* que l'on trouve dans le ms. de B., est très probablement une faute de transcription.

(5) *Ironiam* est écrit avec un H dans tous les mss. et ap. Grimm; *hoc*, dans le

Si nossem temet mihi promptam impendere mentem,
Atque fidem votis servare per omnia cautis,
Pandere cuncta tibi cordis mysteria vellem.
Tandem virgo, viri genibus curvata, profatur :
Ad quaecunque voces me, Domne (1), sequar studiose,
Nec quicquam placitis malim praeponere jussis.
Ille dehinc : Piget exilii me denique nostri,
Et patriae fines reminiscor saepe relictos ;
Idcircoque fugam cupio celerare latentem ;
Quod jam prae multis potuissem forte diebus,
Si non Hiltgundem solam remanere dolerem.
Addidit his (2) imo virguncula corde loquelas :
Verum velle meum (3), solis his aestuo rebus,
Praecipiat dominus ; seu prospera (4) sive sinistra,
Ejus amore pati toto sum pectore praesto.
Waltharius tandem sic virginis inquit in aurem :
Publica custodem rebus te nempe potestas
Fecerat, idcirco memor haec mea verba notato :
In primis galeam regis tunicamque trilicem
Asseru (5), loricam fabrorum insigne ferentem
Diripe, bina dehinc medioeria scrinia tolle.
His armillarum tantum da Pannonicarum,
Donec vix unum releves ad pectoris imum.
Inde quater binum mihi fac de more coturnum,
Tantumdemque tibi patrans imponito ; vasis
Sic fors ad summum complentur scrinia labrum.
Insuper a fabris hamos clam posce retortos.
Nostra viatica sint pisces simul atque volucres ;
Ipse ego piscator, sed et auceps esse coartor (6).

mss. de B. : les autres et Grimm ont *haec*.

(1) La même contraction se trouve dans les vers 1098 et 1213 ; les exemples n'en sont pas rares dans les inscriptions ; voyez Facciolati, t. II, p. 120, nouv. éd. ; voyez aussi ci-dessous la note 3.

(2) Ms. de B. ; *has* ap. Grimm.

(3) Peut-être faut-il lire *vestrum velle meum*. Cette forme, que le français et l'italien ont adoptée, était fort usitée par les écrivains de la décadence ; ainsi saint Augustin dit dans son livre *De diversis quaestionibus* : Nihil valet velle nostrum, nisi, ut perficiamus, adjuvet Deus. Sat mihi, Domne, tuum declaras velle be- [nignum,
Ruodlieb, fragm. I, v. 114.

(4) Il y a dans le ms. de B. : *seu dextera sive sinistra ;* nous avons déjà vu v. 200 : *seu dextra sive sinistra*.

(5) C'est la leçon de tous les mss. et de l'édition de Grimm ; mais il faut probablement lire *Assere* ou *Affer*, comme dans le *Chronicon Novaliciense*.

(6) C'est la leçon de tous les mss. ; *cohortor*, ap. *Chronicon Novaliciense*, n'a pas de sens. Quoique du Cange donne

Haec intra (h)ebdomadem caute per singula comple.
Audisti quid habere vianti forte necesse est.
Nunc quo more fugam valeamus inire recludo.
Postquam septenos Phoebus remeaverit orbes,
Regi ac reginae, satrapis, ducibus famulisque
Sumptu permagno convivia laeta parabo,
Atque omni ingenio potu sepelire studebo,
Donec nullus erit qui sentiat hic quod agendum est.
Tu tamen interea mediocriter utere vino,
Atque sitim vix ad mensam restinguere (1) cura;
Cum reliqui surgant, ad opuscula nota (2) recurre.
Ast ubi jam cunctos superat violentia potus,
Tum simul occiduas properemus quaerere partes.
Virgo memor praecepta viri complevit, et ecce
Praefinita dies epularum venit, et ipse
Waltharius magnis instruxit sumptibus escas.
Luxurians (3) media residebat denique mensa.
Ingrediturque aulam velis rex undique septam,
Heros magnanimus solito quem more (4) salutans
Duxerat ad solium, quod compsit byssus et ostrum.
Consedit, laterique duces hinc indeque binos
Assedisse jubet (5); reliquos locat ipse minister.
Centenos simul accubitus iniere sodales (6),

à *coartare* le sens de *cogere*, forcer (t. II, p. 406, nouv. éd.), et que nous retrouvions *coartat* v. 1340, nous sommes tenté de n'y voir qu'une corruption de *coactare*.

(1) *Restringere* par erreur dans le ms. de B.

(2) Il s'agit ici de l'office d'échanson, que remplissaient souvent les jeunes filles : Quam (Bathildam) instituit ut sibi in cubiculo pocula porrigeret, et ut pincerna honestissima saepius praesens adstaret in ministerio ejus; *Vita sanctae Bathildae reginae*, ch. I. Detractis deinde penulis, ansata more plena pocula per filiam Hildridem iis ministrari facit; Torfaeus, *Historia regum Norvegicorum*, part. II, p. 20; voyez aussi *Rerum Orcadensium historiae* l. I, ch. 31.

(3) Ms. de B; *Luxuria in* ap. Grimm.

(4) Ms. de B.; *corde* ap. Grimm.

(5) Unus ex omnibus comitibus, nobilis, audaculus in sella imperatoris sedit. Balduinus, apprehensa ejus manu, excitavit eum. Neque enim solemne est ut imperatores Romanorum subditos suos consessores habeant; Anna Comnena, *Alexias*, l. VIII, ap. Fischer, *De prima expeditione Attilae regis Hunnorum in Gallias*, p. 22. A la cour des Huns, le roi se contentait d'avoir une table particulière, où il semble même avoir quelquefois admis les convives qu'il voulait honorer (voyez Priscus, p. 52) : Mensae vero juxta Attilae mensam erant erectae, excipiendis tribus aut quatuor, aut etiam pluribus convivis idoneae; Priscus, p. 67.

(6) Voyez la fin de la note précédente; l'usage des Allemands était différent, suivant Tacite; *De moribus Germanorum*, par. 22; Separatae singulis sedes et sua cuique mensa.

Diversasque dapes libans conviva resudat;
His et sublatis aliae referuntur edendae,
Atque exquisitum fervebat migma (1) per aurum.
Aurea byssina (2) tantum stant gausape vasa,
Et pigmentatus (3) crateres Bacchus adornat;
Illicit ad haustum species (4) dulcedoque potus.
Walthariis cunctos ad vinum hortatur et escam (5).
Postquam epulis depulsa fames sublataque mensa (6),
Heros jam dictus, dominum laetanter adorsus,
Inquit : In hoc, rogito, clarescat gratia vestra,
Ut vos in primis reliquos nunc laetificetis.
Et simul in verbo nappam (7) dedit arte peractam,
Ordine sculpturae referentem gesta priorum;
Quam rex accipiens haustu vacuaverat uno,
Confestimque jubet reliquos imitarier omnes.
Ocius accurrunt pincernae mexque recurrunt,
Pocula plena dabant et inania suscipiebant;
Hospitis ac regis certant hortatibus omnes (8).
Ebrietas fervens tota dominatur in aula,

(1) Breuvage composé de différents ingrédients; le sens primitif était *mélange*, *pêle-mêle*, du grec μιγμα, d'où vient peut-être notre *mic-mac* (si ce n'est du sanscrit, comme nous l'avons dit *Histoire de la poésie scandinave*, prolég., p. 276). On lit dans la *Vulgate* : Et tauri tui... commistum migma comedent, sicut in area ventilatum est; *Isaïe*, ch. XXX, v. 24.

(2) Mss. de B. et de P.; *bissino* ap. Grimm; *gausape* est cependant employé au neutre par Horace (*Satyrarum* l. II, sat. VIII, v. 11), qui imitait Lucilius (ap. Priscianus, l. IX, col. 870), par Perse, sat. IV, v. 37, et par Martial, l. XIV, ép. 152; mais on lit dans Charisius, col. 80 : Varro autem *De lingua latina* ait, vocabula ex graeco sumpta, si suum genus non retineant, ex masculino in femininum latine transire et A litera terminari, veluti ὁ κοχλιας *haec cochlea*, ὁ ἑρμας *haec herma*, ὁ χαρτης *haec charta* : ergo ὁ γαυσαπης *haec gausapa*. On sait que pour éviter un hiatus ou abréger la finale les poëtes latins conservaient quelquefois la terminaison grecque aux noms de la première déclinaison.

(3) Mss. de B. et de P.; *pigmentatus* ap. Grimm. Statutum est ut ab omni mellis ac specierum cum vino confectione, quod vulgari nomine *pigmentum* vocatur, omnes Cluniacensis Ordinis fratres abstineant; Barthius, *Adversariorum* l. LV, ch. x, col. 2006.

(4) *Apparence*, probablement; *illicit* est au singulier, et nous n'avons vu *species* employé dans le sens d'épices qu'au pluriel.

(5) Ms. de B. et *Chronicon Novaliciense*; *escas*, ap. Grimm.

(6) Mss. de B. et de P.; il y a ap. Grimm :

Postquam epulis absumpta quies mensaeque [remotae.

C'est une réminiscence de Virgile, *Aeneidos* l. I, v. 715.

(7) Coupe; islandais, *nap* (ap. Verelius, il n'est pas dans le dict. de Biörn; probablement *hnap*); anglo-saxon, *hnæppe*; vieil allemand, *napf*; vieux français, *hanap*; gallique, *hanaf*; au moins dans un glossaire écrit dans le XIIe ou XIIIe siècle, ce mot est expliqué par *hanapus*; ap. *Reliquiae antiquae*, t. I, p. 99.

(8) Attila nos ex Thracum instituto ad

Balbutit madido (1) facundia fusa palato,
Heroas validos plantis titubare videres.
Taliter in seram produxit bacchica noctem
Munera Waltharius (2), retrahitque redire volentes;
Donec vi potus pressi somnoque gravati,
Passim porticibus sternuntur humotenus omnes.
Et licet ignicremis (3) vellet dare moenia flammis,
Nullus qui causam potuisset scire remansit.
Tandem (4) dilectam vocat ad semet mulierem,
Praecipiens causas (5) citius deferre paratas;
Ipseque de stabulis victorem duxit equorum,
Ob virtutem quem (6) vocitaverat ille Leonem.
Stat sonipes, ac frena ferox spumantia mandit (7).
Hunc postquam faleris solito circumdedit, ecce
Scrinia plena gazae lateri suspendit utrique,
Atque iteri (8) longo modicella cibaria ponit,
Loraque virgineae mandat fluitantia dextrae.
Ipseque lorica vestitus, more gigantis,
Imposuit capiti rubras cum casside cristas,
Ingentesque ocreis suras complectitur aureis (9),
Et laevum femur ancipiti praecinxerat ense (10),

parium poculorum certamen provocavit; Priscus, p. 66.

(1) *Medio* dans le ms. de B.

(2) *Les présents de Bacchus* se trouvent aussi dans l'*Ecbasis*, v. 632, et dans le poëme d'Ermoldus, ap. Pertz, t. II, p. 510; peut-être est-ce une imitation de Virgile, *Georgica*, l. III, v. 526.

(3) *Igne cremantibus*; voyez du Cange, t. V, col. 1306.

(4) Ms. de P.; *Inde* ap. Grimm, mais la finale est brève. Le poëte allonge la pénultième de *mulierem*, ainsi que dans le v. 1205; mais il y a d'autres exemples de cette faute dans les écrivains de la décadence; Abbo, l. I, v. 182; *Ruodlieb*, fragm. III, v. 387, etc.; voyez Daumius, ad *Columbani carmina*, p. 244 et 245.

(5) *Les choses*; ce sens se trouve déjà dans la *Loi salique*, tit. IX, par. 3, et Grégoire de Tours, *Historia*, l. IV, ch. 13; voyez aussi le *Ruodlieb*, fragm. I, v. 90 et 116.

(6) Mss. de B. et de P.; *Hunc ob virtutem* ap. Grimm; *Quemque ob virtutem* dans le ms. de Vienne, n° 228. Ce vers confirme encore ce que nous avons dit sur l'idée que l'on attachait pendant le moyen âge au *lion*.

(7) Ce vers est pris textuellement dans Virgile, *Aeneidos* l. IV, v. 135.

(8) Cette forme se trouve aux cas obliques dans les vieux auteurs latins :

Concussos itere et labefactos aere multo.
Lucrèce, l. V, v. 682.

(9) Une contraction du même genre se trouve dans Virgile, *Aeneidos* l. X, v. 495.

(10) Les premiers Romains, les soldats prétoriens et les Gaulois portaient l'épée à droite; mais les Francs la ceignaient à gauche. Ξιφος δε τω μηρω, και ἀσπις τη λαια πλευρα παρηωρηται; Agathias, *Historiarum* l. II, ch. v, p. 74, éd. de Niebuhr. Quoi que le P. Daniel en ait dit dans son *Histoire de la milice française*, t. I, p. 299, les épées des Franks et des Gaulois étaient à deux tranchants; un passage du l. VI de Diodore de Sicile est formel : Gladios ferunt ancipites et utrinque incidentes, ferro praestantissimo factos; ap. Fischer, *loc. cit.*, p. 28.

Atque alio dextrum ; pro ritu Pannoniorum ;
Is tamen ex una tantum dat vulnera parte.
Tunc hastam dextra rapiens, clypeumque sinistra,
Coeperat invisa trepidus decedere terra.
Femina duxit equum, nonnulla talenta gerentem ;
In manibusque simul virgam tenet ipsa columnam,
In (1) qua piscator hamum transponit in undam,
Ut cupiens pastum piscis deglutiat uncum.
Namque gravatus erat vir maximus undique telis,
Suspectamque habuit cuncto sibi tempore pugnam.
Omni nocte quidem properabant currere, sed cum
Prima rubens terris ostendit lumina Phoebus,
In sylvis latitare student et opaca requirunt,
Sollicitatque metus vel per loca tuta fatigans ;
In tantumque timor mulicbria pectora pulsat,
Horreat ut cunctos auras ventique susurros,
Formidans volucres, collisos sive racemos.
Hinc odium exilii patriaeque amor incubat inde ;
Vicos effugiunt (2), speciosa novalia linquunt,
Montibus intonsis cursus ambage recurvos
Sectantes ; tremulos variant per devia gressus.
Ast urbis populus, somno vinoque solutus,
Ad medium lucis siluit recubando sequentis.
Sed, postquam surgunt, ductorem quique (3) requirunt,
Ut grates reddant (4) ac festa (5) laude salutent.
Attila nempe manu caput amplexatus utraque
Egreditur thalamo rex, Walthariumque dolendo
Advocat, ut proprium quereretur forte dolorem.
Respondent ipsi, se non potuisse, ministri,

Les épées des Huns (Hunnici), qui ne coupaient que d'un côté, devaient avoir une grande réputation, puisque Charlemagne en donna une à Offa, roi de Mercie; voyez la lettre d'envoi, ap. Baluze, *Capitularia*, t. I, p. 497. Agathias dit aussi dans le passage que nous citions sont à Pheure πλήκτας ἀμφιτόμους, et on lit dans Procope, *De bello gothico*, l. II, ch. 25 : Gestant ensem, clypeum et securim, cujus ferrum ensiformi est utrinque acutum.

(1) Cet *In* nous semble suspect, mais c'est la leçon de tous les mss.; *transponere hamum in undam* signifie *jeter l'hameçon*.

(2) Ms. de L; *Vicis diffugiunt* ap. Grimm; *spatiosa* dans le *Chronicon Novaliciense*.

(3) *Quoque* dans le *Chronicon Novaliciense*; peut-être faut-il lire *quoquo*, nous avons déjà dit que les poëtes de cette époque regardaient souvent comme bref l'o final des adverbes.

(4) Ms. de B.; *faciant* ap. Grimm.

(5) *Fasta* dans le ms. de P.

Invenisse virum; sed princeps sperat eundem
Hactenus in somno tantum (1) recubare quietum,
Occultumque locum sibi delegisse sopori.
Ospirin, Hiltgundem postquam cognovit abesse,
Nec juxta morem vestes deferre suetum,
Tristior immensis satrapae clamoribus inquit :
O detestandas quas heri (2) sumpsimus escas!
O vinum, quod Pannonias destruxerat omnes!
Quod domino regi jam dudum (3) praescia dixi,
Abstulit (4) iste dies quem nos superare nequimus.
En hodie imperii vestri (5) cecidisse columna
Noscitur; en robur procul ivit et inclyta virtus!
Waltharius, lux Pannoniae, discesserat inde.
Hiltgundem quoque mi (6) caram deduxit alumnam.
Jam princeps nimia succenditur efferus ira;
Mutant laetitiam moerentia corda priorem;
Ex humeris trabeam discindit ad infima totam;
Et nunc huc animum tristem, nunc dividit illuc (7).
Ac velut aeolicis turbatur arena procellis,
Sic intestinis rex fluctuat undique curis;
Et varium pectus vario simul ore imitatus,
Prodidit exterius quicquid toleraverat intus;
Iraque sermonem dare non permiserat ullum (8).
Ipso quippe die potum fastidit et escam,
Nec placidam membris potuit dare cura quietem.
Et cum nox terris depresserat atra colores (9),
Decidit in lectum, verum nec lumina clausit;
Nunc latus in dextrum fultus, nunc inque sinistrum,

(1) Ms de P.; il y a dans la version en prose du *Chronicon Novaliciense* : Sed tamen princeps sperat eundem Waltharium in somno quietum recubare, tantum hactenus, ac occultum locum sibi delegisse sopori; *tentum* ap. Grimm.

(2) C'est le seul exemple que nous connaissions où la première syllabe de *heri* soit longue.

(3) Ms. de P., éd. de Fischer, et *Chronicon Novaliciense; dudum jam* ap. Grimm.

(4) Mss. de L. et de Vienne; *approbat* ap. Grimm.

(5) Mss. de L. et de Carlsruhe; *nostri* ap. Grimm.

(6) Cette contraction se trouve aussi dans Virgile, *Aeneidos* l. VI, v. 104, et dans Lucrèce, l. III, v. 106.

(7) Ce vers est emprunté presque textuellement à l'*Enéide*, l. IV, 285, et le v. 380 l'est aussi du même liv., v. 5; mais ces emprunts sont beaucoup trop fréquents pour que nous les indiquions tous.

(8) Mss. de L. et de V.; *permisit promere nullum* ap. Grimm.

(9) Mss. de L. et de V.; il y a dans l'édition de M. Grimm :

Namque ubi nox rebus jam dempserat atra colores.

Et veluti jaculo pectus transfixus acuto
Palpitat, atque caput huc et mox jactitat illuc,
Et modo surrectus (1) fulcro consederat amens.
Nec juvat hoc; demum surgens discurrit in urbem (2),
Atque thorum veniens simul attigit atque reliquit.
Taliter insomnem consumpserat Attila noctem.
At profugi comites, per amica silentia euntes,
Suspectam properant post terga relinquere terram.
Vix tamen erupit cras (3) rex patribusque vocatis
Dixerat: O si quis mihi Waltharium fugientem
Afferat evinctum, ceu nequam forte liciscam (4)!
Hunc ego mox auro vestirem saepe recocto (5),
Et tellure quidem stantem hinc (6) inde onerarem,
Atque viam penitus clausissem vivo talentis (7).

(1) Ms. de L.; *Et mane surrectus*, ms. de V.; *subreptus*, mss. de B. et de P.; *subrectus* ap. Grimm.

(2) Mss. de L. et de V., éd. de Fischer, et *Chronicon Novaliciense*; *urbe*, mss. de P. et de C.; *orbe* ap. Grimm.

(3) C'est un germanisme dont nous ne connaissons pas d'autre exemple; *morgen* signifie en allemand *demain* et *le matin*; le traducteur a donné aussi un sens substantif à *cras*. Peut-être *erupit* est-il aussi une traduction littérale de *brechen*; cependant presque toutes les langues modernes ont une expression semblable :

Ya quibran los albores, e vinie la mañana.
Poema del Cid, v. 460.

La nuit trespasse, l'aube crieve.
Roman du Renart, v. 1186.

L'endema gran mati, can l'alba fo crebada.
Ferabras, v. 3077.

The break of day est tout à fait usuel en anglais, et le latin *crepusculum* doit sans doute son origine à la même idée.

(4) Lyciscae sunt, ut etiam Plinius dicit, canes nati ex lupis et canibus, cum inter se forte miscentur; Servius ad Virgile, *Bucolica*, égl. III, v. 19.

(5) L'explication de ce mot se trouve dans un passage de la Vie de saint Eloi par saint Ouen : Cum... vellet domesticus ac similiter monetarius aurum ipsum fornacis coctione purgare, ut, juxta ritum, purissimum ac rutilum aulae regis praesentaretur metallum. L'*aurum recoctum* était ainsi l'or superfin.

Qu'en lieis s'afina beutatz
cum l'aurs en l'arden carbo.
P. Vidal; *De chanter*.

Cette expression avait même passé en français :

Ne vous en mentiroie pour un mui d'or [bouli.
Romans d'Alexandre, ms.

et on l'appliquait à plusieurs métaux, comme le prouve ce vers de la *Chronique* de Guilhelm de Tudela :

Mas li bran de Colonba e l'acer rebulhit.

(6) L'édition de Fischer et le ms. de L. ajoutent *atque* qui ne nous semble pas nécessaire, puisque le H empêchait ordinairement l'élision (v. 80, etc.), quoiqu'il n'allongeât pas la syllabe précédente; v. 121, 128, 318, etc.

(7) Ces deux vers, fort curieux pour les usages des peuples septentrionaux, signifient qu'Attila donnerait autant d'or pour payer la mort de Waltharius que son vainqueur eût été obligé d'en donner pour se racheter de tout châtiment si ce meurtre n'eût pas été légitime. Une phrase de Frédégaire explique l'*auro vestirem* du v. 405 : Talem (*sic*) inter eosdem judicium terminavit (*sic*), ut difficile Gotthis, quos Alaricus regebat, hujus culpae compositio suppleretur, ut veniret legatarius Francorum sedens super equum, contum erectum tenens in manum ante aulam palatii Alarici, et tamdiu Alaricus et Gotthi super eum solidos jactarent, quousque legatum et equum, et cacumine (*sic*) conti cum solidis cooperirent; ap. Dom Bouquet, t. II, p. 463. Quand

Sed nullus fuit in tanta regione tyrannus,
Vel dux, sive comes, seu miles, sive minister,
Qui, quamvis cuperet proprias ostendere vires,
Ac virtute sua laudem captare perennem,
Ambiretque simul gazam infarcire crumenis,
Waltharium tunc iratum praesumeret (1) armis
Insequier, strictoque virum mucrone videre.
Nota quidem (2) virtus; experti sunt quoque quantus
Incolumis dederit strages sine vulnere victor.
Nec potis est (3) ullum rex persuadere virorum,
Qui promissa velit hac conditione talenta.
Waltharius fugiens, ut dixi, noctibus ivit,
Atque die saltus arbustaque densa requirens;
Arte accersitas pariter capit arte volucres,
Nunc fallens visco, nunc fisso denique ligno.
Ast ubi pervenit quo (4) flumina curva fluebant,
Immittens hamum rapuit sub gurgite praedam,
Sicque (5) famis pestem pepulit tolerando laborem.
Namque fugae toto se tempore virginis usu
Continuit vir Waltharius, laudabilis heros.
Ecce quater denos sol circumflexerat orbes,
Ex quo Pannonica fuerat digressus ab urbe;
Ipso quippe die, numerum qui clauserat istum,
Venerat ad fluvium, jam vespere tum mediante,
Scilicet ad Rhenum, qui cursus tendit ad urbem
Nomine Wormatiam (6), regali sede nitentem.
Illic pro naulo pisces dedit antea captos,
Et mox transpositus graditur properanter anhelus.

la composition était acceptée, on disait que le chemin de la vengeance était fermé au cadavre, et, par allusion à cette locution populaire, le poëte s'est servi de *vivo*. Un passage du *Hervarar-saga* (p. 494, édition de Rafn) établit l'existence de cet usage :

Mun ek þik sitjanda silfri mæla
En ganganda þik gulli steypa,
Sva a vegu alla velti baugar.

Nous dirons cependant que l'on trouve ap. Molter :

Namque viam penitus vovi clausisse talentis;

mais la leçon de notre texte se trouve dans tous les mss.

(1) Ms. de L.; *tamen iratum praesumpserit*, ap. Grimm.

(2) Ms. de B.; *equidem* ap. Grimm.

(3) Lucrèce s'est servi de cette locution, l. I, v. 451, et l. IV, v. 718; on trouve aussi dans Virgile, *Aeneidos* l. XI, v. 148 :

At non Evandrum potis est vis ulla tenere.

(4) Ed. de Fischer; *qua* ap. Grimm.

(5) *Chronicon Novaliciense*; *Atque* ap. Grimm.

(6) Worms, l'ancien *Augusta Van-*

Orta dies postquam tenebras discusserat atras,
Portitor exsurgens praefatam venit in urbem,
Regalique coco (1), reliquorum quippe magistro,
Detulerat pisces, quos vir dedit ille viator.
Hos cum pigmentis condisset et apposuisset
Regi Gunthario, miratus fatur ab alto :
Istius ergo (2) modi pisces mihi Francia nunquam
Ostendit (3) ; reor externis a finibus illos.
Dic mihi quantocius cujas homo detulit illos.
Ipseque respondens narrat quod nauta dedisset.
Accersire hominem princeps praecepit eundem.
Qui, cum venisset, de re quaesitus eadem,
Talia dicta dedit causamque ex ordine pandit :
Vespere praeterito, residebam littore Rheni,
Conspexique viatorem propere venientem,
Et veluti pugnae certum per membra paratum;
Aere etenim penitus fuerat, rex inclyte, cinctus,
Gesserat et scutum gradiens hastamque coruscam.
Namque viro forti similis fuit, et, licet ingens
Asportaret onus, gressum tamen extulit acrem;
Hunc incredibili formae decorata nitore

gionum, Βορβιτομαγος ap. Ptolémée; Borgetomagus dans la *Carte de Peutinger*.

(1) Le *maître-queux* de Guntharius s'appelait *Rumolt* :

Ich taete e als Rumolt,
Der künec Gunthere riet,
do er von Hormz gein Wiunen schiet :
Er bat in lauge sniten baen
und inme kezzel umbe draen.

Wolfram von Eschenbach, *Parcival*, v. 12530.

Voyez aussi le *Nibelunge Not*, st. 10, 1405, et le *Biterolf*, v. 10561, 10623, etc.

(2) Similiter *nam*, *enim*, *ergo*, non solum causales vel rationales, sed etiam completivae et confirmativae inveniuntur, et praepositivae et subjunctivae, quomodo δή apud Graecos ; Priscianus, *Commentariorum grammaticorum* l. XVIII, col. 1170 :

Ergo in servitute expetunt multa iniqua.
Plaute, *Amphitruo*, act. I, sc. I, v. 20.

(3) Cette connaissance des poissons n'avait rien d'extraordinaire, puisque chez les Francs la pêche était, ainsi que la chasse, une occupation royale, comme le prouve ce passage de Venantius Fortunatus, l. X, poëm. 12 :

Denique dum praesunt reges in sedibus aulae,
ac mensae officio prandia festa colunt,
Retibus adspiciunt, quo salmo fasce levatur :
et numerat pisces cum sit in arce sedens.
Rex favet in mensa, resilit dum piscis ab unda,
atque animos reficit, quod sua praeda venit.
Illic fausta videns, hic lata palatia reddens :
pascens ante oculos, post fovet ora cibis.
Praesentatur item mensae Rheni advena civis
turbaque quo residens gratificatur edens.

Peut-être les poissons qui avaient si vivement frappé Guntharius étaient-ils des cerpes du Danube ; elles étaient au moins fort recherchées, comme le prouve ce passage de Cassiodore, *Variarum* l. XII, let. 4 : Privati est habere, quod locus continet : in principali convivio hoc decet exquiri, quod visum debeat admirari. Destinet carpam Danubius, a Rheno veniat ancorago.

Assequitur, calcemque terit jam calce puella.
Ipsaque robustum rexit per lora caballum,
Scrinia bina quidem dorso non parva ferentem;
Quae, dum cervicem sonipes discusserit altam,
Atque superba cupit glomerare volumina crurum (1),
Dant sonitum, ceu quis gemmis illiserit aurum.
Hic mihi praesentes dederat pro munere pisces.
His Hagano auditis, ad mensam quippe resedit,
Laetior in medium prompsit de pectore verbum :
Congaudete mihi (2), quaeso, quia talia novi;
Waltharius collega meus remeavit ab Hunis.
Vociferatur, et omnis ei mox aula reclamat.
Guntharius princeps est hac ratione superbus :
Congaudete mihi, jubeo, quia talia vixi (3).
Gazam quam Gibicho regi transmisit eoo,
Hanc nunc cunctipotens huc, in mea regna, remisit.
Haec ait, et mensam pede percutit, exiliensque
Ducere equum jubet, et sella componere sculpta.
Atque omni de plebe viros secum duodenos (4),
Viribus insignes, animis plerumque probatos

(1) *Courir*, *sauter*, parce que, pour prendre leur élan, les chevaux ramassent, replient leurs jambes; Virgile a également dit d'un cheval :

Insultare solo et gressus glomerare super-
[bos.

Aeneidos l. III, v. 117.

Voyez aussi Barthius, *Animadversiones ad Statii Thebaidem*, t. II, p. 118, et t. III, p. 667.

(2) Cette tournure se trouve aussi dans Tertullien, *Adversus Gnosticos* : Gaudeo et congaudeo omnibus vobis : perinde et vos gaudete et congaudete mihi.

(3) *Novi* dans les mss. de B. et de P.; la leçon du texte est un germanisme, *weil ich solches erlebte*.

(4) In urbe Sigtunensi Odinus principes constituit duodecim ad imitationem Trojae, qui leges tuerentur, et judicia exercerent secundum consuetudines Turcicas; Torfaeus, *Universae Septentrionis antiquitates*, l. I, p. 147. De là sont venus sans doute les douze jurés, les douze Pairs de France, les douze chevaliers de la Table-Ronde, les douze défenseurs du *Rosengarten*, les douze chevaliers du Czar Cartaus (ap. Dietrich, *Russische Volksmährchen*, p. 68 et 208), du *Nibelunge Not* et du *Biterolf und Dietlieb*; voyez Buder, *De judiciis duodecimviralibus populorum Septentrionis et Germaniae*, Jena, 1743. Peut-être les douze apôtres n'étaient-ils pas étrangers aux idées que l'on attachait au nombre *douze*; car on ne peut regarder comme un hasard l'emploi fréquent qu'on en faisait pendant le moyen âge; nous citerons comme exemple quatre vers du *Nibelunge Not*, v. 1541, 3063, 4713 et 5576 :

An dem *zvvelften* morgen, so vvir hören
[sagen,
Inner tagen *zvvelven* sorum' ich miniu lant.
Inner tagen *zvvelfen* si chomen an den
[Rin
Daz lop si truͦch zen Hiunen, unz an dez
[*driuzehende ier*.

La croyance populaire que, lorsque l'on est douze à table, il meurt un convive pendant l'année, tient aussi vraisemblablement à l'excellence du nombre douze.

Legerat, inter quos simul ire Haganona jubebat,
Qui memor antiquae fidei sociique prioris,
Nititur a coeptis dominum transvertere rebus.
Rex tamen econtra nihilominus instat et infit :
Ne tardate, viri ; praecingite corpora ferro
Fortia, squamosus thorax jam terga recondat.
Hic tantum gazae Francis deducat ab oris (1)?
Instructi telis, nam jussio regis adurget,
Exibant portis, te Walthariun cupientes
Cernere, et imbellem lucris fraudare putantes.
Sed tamen omnimodis Hagano prohibere studebat ;
At rex infelix coeptis resipiscere non vult.
Interea vir magnanimus de flumine pergens
Venerat in saltum jam tum Vosagum vocitatum (2) :
Nam nemus est ingens, spatiosum, lustra ferarum
Plurima habens, suetum canibus resonare tubisque (3).
Sunt in secessu bini montesque propinqui (4),
Inter quos, licet angustum, specus exstat amoenum,
Non tellure cava factum, sed vertice rupum.
Apta quidem statio latronibus illa cruentis ;
Angulus hic virides ac vescas (5) gesserat herbas.
Hunc mox ut vidit (6) juvenis : Huc, inquit, eamus ;

(1) Nous réimprimons le texte de Grimm, parce qu'aucun ms. ne nous fournit de corrections, et que la leçon de Fischer :

Hic tantum Francis gazae deduxit ab horis.

ne nous satisfait pas davantage. Probablement il faut lire *deduceet* ou bien *Haud* ou *Ne tantum*.

(2) Le *Sylva Vosagus* (des Vosges, autrefois *Vogesus*, Caesar, *De bello gallico*, l. IV, ch. 10 ; *Pharsalia*, l. I, v. 397) est déjà marqué dans la *Carte de Peutinger*.

(3) C'était une forêt royale, ainsi que le prouve ce passage de Grégoire de Tours, l. X, ch. 10 : Dum Gunthramnus rex per Vosagum sylvam venationem exerceret, vestigia occisi bubali deprehendit. Custos illius sylvae ideo requisitus, quis in regali sylva venari praesumsisset, Chundonem cubicularium prodidit. Rex jussit eum apprehendi, vinctusque ad stipitem lapidibus est obrutus. On lit également dans Venantius Fortunatus, l. X, poëm. 12 :

Ardennae an Vosagi cervae, caprae, Helicis [ursi
Caede sagittifera sylva fragore tonat.

(4) Probablement *Framont*, en allemand *Frankenberg* ; voyez la description qu'en donne Mabillon dans son *Discours sur les anciennes sépultures des rois de France*, ap. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. II, p. 686.

(5) *Vescus* semble avoir ici la même signification que dans les *Géorgiques*, l. III, v. 175 :

Nec vescas salicum frondes, ulvamque pa- [lustrem.

tendres, molles ; siccas et teneras, selon Servius ; mais plusieurs critiques lisent *vietas* au lieu de *siccas*. Selon Döderlein *vescus* vient de *vagari*, et signifie *tremblant, agité, ondulant*.

(6) *Videt* dans le ms. de P. ; mais la première syllabe est brève.

Hic juvat in castris fessum componere corpus.
Nam postquam fugiens Avarum discesserat oris,
Non aliter somni requiem gustaverat idem,
Quam super innixus clypeo; vix clauserat orbes.
Bellica tum demum deponens pondera, dixit,
Virginis in gremium fusus : Circumspice caute,
Hiltgunt, et, nebulam si tolli videris atram,
Attactu blando me surgere commonitato;
Et licet ingentem conspexeris ire catervam,
Ne subito excutias somno, mihi (1) cara, caveto :
Nam procul hinc acies potis es transmittere puras (2).
Instantem cunctam circa explora regionem.
Haec ait, atque oculos concluserat ipse nitentes,
Jamque diu satis optata fruitur requiete.
Ast ubi Guntharius vestigia (3) pulvere vidit,
Cornipedem rapidum saevis calcaribus urget;
Exultansque animis frustra, sic fatur ad auras :
Accelerate, viri, jam nunc capietis euntem (4);
Nunquam hodie effugiet, furata talenta relinquet.
Inclytus at Hagano contra mox reddidit ista :
Unum dico tibi, regum fortissime, tantum (5) :
Si tociens tu Waltharium pugnasse videres,
Atque nova tociens, quociens ego, caede furentem,
Nunquam tam facile spoliandum forte putares.
Vidi Pannonicas acies, cum bella cierent
Contra aquilonares sive australes regiones;
Illic Waltharius, propria virtute coruscus,
Hostibus invisus, sociis mirandus obibat;
Quisquis ei congressus erat mox Tartara vidit.
O rex et comites, experto credite quantus
In clypeum surgat, quo turbine (6) torqueat hastam.

(1) Ms. de P.; les autres contractent *mihi*, comme dans le v. 379.

(2) Car d'ici tu peux jeter au loin des regards pénétrants (que rien ne trouble, n'intercepte); on trouve aussi dans Catulle, poëm. LXIV, v. 127, *aciem protendere*, et dans Virgile, *Aeneidos* l. XII, v. 558, *aciem circumferre*.

(3) Mss. de B. et de P.; *vestigia in* ap. Grimm, probablement par erreur typographique.

(4) Ms. de P.; *eumdem* ap. Grimm.

(5) Cette phrase est un germanisme que la langue française a adopté : *Je vous dis seulement une chose.*

(6) Ms. de P.; *quanta vi* ap. Grimm; *quam bene* dans le *Chronicon Novaliciense*; c'est un vers de Virgile, *Aeneidos* l. XI, v. 284; il faut ainsi sans doute écrire *assurgat*.

Sed cum (1) Guntharius malesana mente gravatus
Nequaquam flecti posset, castris propiabant (2).
Et procul aspiciens Hiltgunt de vertice montis
Pulvere sublato venientes sensit, et ipsum
Walthariun placido tactu vigilare monebat.
Qui caput attollens scrutatur si quis adiret;
Eminus illa refert quandam volitare phalangem.
Ipse oculos tersos somni glaucomate purgans,
Paulatim rigidos ferro vestiverat artus,
Atque gravem rursus parmam collegit et hastam,
Et saliens vacuas ferro transverberat auras,
Et celer ad pugnam telis praelusit amaram.
Cominus ecce coruscantes mulier videt hastas,
Ac stupefacta nimis : Hunos hic, inquit, habemus (3).
In terramque cadens effatur talia tristis :
Obsecro, mi senior, gladio mea colla secentur (4),
Ut, quae non merui pacto thalamo sociari,
Nullius ulterius (alterius?) patiar consortia carnis.
Tunc juvenis : Cruor innocuus me tinxerit, inquit?
Et (5) quo forte modo gladius potis est inimicos
Sternere, tam fidae si nunc non parcit amicae?
Absit quod rogitas, mentis depone pavorem.
Qui me de variis eduxit saepe periclis
Is (6) valet hic hostes, credo, confundere nostros.
Haec ait, atque oculos tollens effatur ad ipsam :
Non assunt Avares hic, sed Franci Nebulones (7),
Cultores regionis. Et en galeam Haganonis (8)
Aspicit, et noscens injunxit talia ridens :
Et (Est?) meus hic socius Hagano collega veternus.

(1 Mss. de B. et de P.; *dum* et *male sana* ap. Grimm.

(2) *Properabant* dans le *Chronicon Novaliciense.*

(3) Cette tournure est passée en français : *Nous avons les Huns devant nous.*

(4) *Secede* dans les mss. de C., de Stuttgart, et dans l'éd. de Fischer : peut-être faut-il lire *recide*, comme l'a proposé Molter, ou *secato.*

(5) Mss. de B. et de P.; *aut* ap. Grimm.

(6) *Chronicon Novaliciense; hic* ap. Grimm.

(7) Les *Nibelungues* et *Niflungues* des vieilles poésies allemandes et scandinaves.

(8) Ce vers prouve que l'on reconnaissait les guerriers à leurs armes; mais nous en trouverons d'autres (voyez le vers 798 et la note 3, p. 351), qui établissent d'une manière encore plus certaine l'existence de signes distinctifs des armures.

Hoc heros dicto introitum stationis adibat,
Inferius stanti praedicens sic mulieri :
Hac coram porta verbum modo jacto superbum,
Hinc nullus rediens uxori dicere Francus
Praesumet se impune gazae quid tollere tantae (1).
Necdum sermonem complevit, humotenus ecce
Corruit, et veniam petiit quia talia dixit.
Postquam surrexit contemplans cautius omnes :
Horum quos video nullum, Haganone remoto,
Suspicio ; namque ille meos per praelia mores
Jam didicit ; tenet hic etiam sat callidus artem.
Quam si forte volente Deo intercepero solam (2),
Tunc, ait, ex pugna tibi, Hiltgund sponsa, reservor
Ast ubi Walthariun tali statione receptum
Conspexit Hagano, satrapae mox ista superbo
Suggerit : O senior, desiste lacessere bello
Hunc hominem ! Pergant primum, qui cuncta requirant,
Et genus et patriam nomenque locumque relictum ;
Vel, si forte petat pacem, sine sanguine praebens
Thesaurum, per responsum cognoscere homonem (3)
Possumus ; et si Waltharius remoratur ibidem,
Est sapiens, forsan vestro concedet honori.
Praecipit ire virum cognomine rex Camelonem,
Inclyta Metensi quem Francia miserat urbi
Praefectum, qui dona ferens devenerat illo
Anteriore die, quam princeps noverat ista.
Qui dans frena volat, rapidoque simillimus Euro,
Transcurrit spatium campi, juvenique propinquat,
Ac sic obstantem compellat : Die, homo, quisnam
Sis ? aut unde venis, quo tandem (4) pergere tendis ?
Heros magnanimus respondit talia dicens :

(1) Nous sommes tenté de lire, par respect pour la quantité :
Presumet se impune meae quid tollere gazae.
Il y a *nostrae* dans le ms. de Stuttgart et dans l'éd. de Fischer.

(2) Peut-être faut-il lire, malgré l'unanimité des mss., *Quem..... solum*, car il y a dans le *Chronicon Novaliciense* : Quem si forte valentem dum intercepero solum, ex aliis namque formido nulla.

(3) Le poète a écrit *homonem* pour allonger la pénultième ; c'était l'orthographe ancienne, ainsi que nous l'apprend Festus : *Homona*, humana et *homonem*, hominem, dicebant. Nous citerons comme exemple ce vers de Naevius, ap. Merula, *Commentariorum in fragmenta Ennii* p. 2 :
Qui terrai Latini homones tuserunt.

(4) M. de B. ; *vel quonam* ap. Grimm.

Sponte tua venias, an huc te miserit ullus
Scire velim. — Camelo tum reddidit ore superbo :
Noris Gunthariurn regem tellure potentem
Me misisse, tuas quaesitum pergere causas.
His auscultatis suggesserat hoc adolescens :
Ignoro penitus quid opus sit forte viantis
Scrutari causas ; sed promere non trepidamus.
Waltharius vocor, ex Aquitanis sum generatus.
A genitore meo modicus puer, obsidis ergo,
Sum datus ad Hunos ; ibi vixi, nuncque recessi,
Concupiens patriam dulcemque revisere gentem.
Missus ad haec : Tibi jam dictus per me jubet heros,
Ut cum scriniolis equitem des atque puellam ;
Quod si promptus agis, vitam concedet et artus (1).
Waltharius contra fidenter protulit ista :
Stultius effatum me non audisse sophistam
Arbitror ; en memoras, quid princeps nescio vel quis
Promittat, quod non retinet nec fors retinebit.
An deus est, ut jure mihi concedere vitam
Possit ? Num manibus tetigit, num carcere trusit,
Vel post terga meas torsit per vincula palmas ?
Attamen ausculta : si me certamine laxat
(Aspicio, ferratus adest, ad praelia venit),
Armillas centum de rubro quippe metallo (2)
Factas transmittam, quo nomen regis honorem.
Tali responso discesserat illo recepto.
Principibus narrat quid protulit atque resumpsit.

(1) Selon M. Grimm cette expression prouve l'existence d'un original dont la versification était basée sur l'allitération (*lip irti lidi*) ; cependant elle ne nous semble point assez bizarre pour obliger d'avoir recours à cette explication, et nous en dirons autant des vers 272, 434 et 463, où ce profond philologue croit retrouver *fisch und vogel* et *fisch und forge*.

(2) Les premières monnaies avaient sans doute la forme d'un anneau que l'on portait au bras ; aussi les *bracelets* ont-ils souvent désigné la *richesse mobilière ;* c'est là l'explication de la demande de Tarpeia, et de ce passage de Valère Maxime, l. VII, ch. 8 : Decedens suos annulos perinde atque unico haeredi tradidit. Les exemples en sont fort nombreux en islandais, *Volu-Spa*, st. XXVII ; *Helga-qoida Hundingsbana* II, st. XXXIII ; Egil, *Sonnar torrek*, st. XV ; *baugr, anneau*, signifiait même quelquefois une *amende de deux onces d'argent*. Les Francs devaient regarder aussi les anneaux comme une sorte de monnaie, puisqu'il est ordonné dans un capitulaire de Charlemagne : Ut armillae et bruniae non dentur negotiatoribus ; ap. Baluze, t. I, col. 954. Notre expression *avoir les bagues sauves* a certainement la même origine. On trouve également en anglo-saxon : Beagas dælde ; *Beowulf*, v. 160 ; beaga brytian, *Ibidem*, v. 701 ; beorna beahgi-

Tunc Hagano ad regem : Porrectam suspice gazam ;
Hac potis es decorare, pater, te concomitantes (1),
Et modo de pugna palmam revocare memento.
Ignotus tibi Waltharius, et maxima virtus.
Ut mihi praeterita portendit visio nocte (2),
Non, si conserimus, nos prospera cuncta sequentur.
Visum quippe mihi te colluctarier urso,
Qui post conflictus longos tibi mordicus unum
Crus cum poplite ad usque femur decerpserat omne,
Et mox auxilio subeuntem ac tela ferentem
Me petit, atque oculum cum dentibus eruit unum.
His animadversis, clamat rex ille superbus :
Ut video, genitorem imitaris Agacien (3) ipse.
Hic quoque perpavidam gelido sub pectore mentem
Gesserat, et multis fastidit (4) praelia verbis.
Tunc heros magnam juste conceperat iram,

fa, *Chant sur la bataille de Brunanburhr*, v. 3 ; en vieil anglais :

Who yaf broche and beighe?
Who, bot douke Morgan?
Sir Tristrem, ch. I, st. 25.

et en vieux danois :

Jeg giver dig min gode Guldring
han vejer vel femten Pund.
Danske Viser fra Middelalderen, t. I, p. 110.

La proposition de Waltharius n'avait rien de honteux, comme le prouve celle du vieil Hildebrand dans le fragment du *Hiltibraht enti Hadubraht :*

Vvant her do ar arme vvuntane bouga,
Cheisuringu gitan, so imo se der chuning [gap.

(1) Ce vers nous apprend que les guerriers portaient leurs *bagues* avec eux, probablement comme une marque de leur courage ou comme un défi à leurs ennemis de les leur enlever (voyez ci-dessous v. 1191-1194). Nous ajouterons deux autres exemples :

Hic torque aurato circumdat bellica colla.
Silius Italicus, l. XV, v. 256.

A une pice da sun laz
un gros anel li He al braz ;
De fin or i aveit un unce.
Marie de France, Lais del Freisne, v. 127.

(2) On croyait pendant le moyen âge, comme dans toute l'antiquité grecque, que les songes annonçaient l'avenir :

Dicite, consocii, quo tendat visio somni!
Ecbasis, v. 230, et v. 250 :
Quid dabis ergo bonis? sic stat sententia [somni.

Nous citerons encore le *Nibelunge Not*, st. XIV et XV :

In disen hohen eren troumte Chriemhilde,
vvie sie zuge einen valchen, starch, schöne [unt vvilde,
den iz zvvene aren erchrommen, daz si daz [müste sehen :
ir en-chunde in dirre vverlde leider nimmer [geschechen.
Den troum si do sagete ir müter Uten ;
si-ne chundes niht bescheiden baz der gu- [ten :
Der valche, den du ziuhest, daz ist ein edel [man ;
ine vvelle got behüten, du müst in schiere [vloren han.

Voyez aussi le *Ruodlieb*, fragm. XVI, v. 89. Il paraît cependant que l'on ne croyait pas indistinctement à la vérité de tous les songes ; car on lit dans l'*Ecbasis*, v. 227 :

Post noctem mediam quando sunt somnia [vera.

(3) *Hagathien* dans l'éd. de Molter et le ms. de B. ; *Hagalthien* dans le ms. de P. Le *Nibelunge Not*, st. 1691, v. 2, l'appelle *Aldrian*, ainsi que le ch. 150 du *Vilkina-saga ;* mais il est nommé *Irung* dans le ch. 151.

(4) Ms. de P. ; *fastidiit* ap. Grimm.

Si tamen in dominum licitum est irascier ulli (1).
Hic, ait, in vestris consistant omnia telis.
Est in conspectu quem vultis, dimicet omnis;
Cominus astatis, nec jam timor impedit ullum;
Eventum videam, nec consors sim spoliorum.
Dixerat, et collem petiit mox ipse propinquum,
Descendensque ab equo consedit et aspicit illos (2).
Post haec Guntharius Cameloni praecipit aiens :
Perge et thesaurum reddi mihi praecipe totum.
Quod si cunctetur, scio (3); tu, vir fortis et audax,
Congredere, et bello devictum mox spoliato.
Ibat Metensis Camelo metropolitanus (4);
Vertice fulva micat cassis, de pectore thorax,
Et procul acclamans : Heus audi, dixit, amice!
Regi Francorum totum transmitte metallum,
Si vis ulterius vitam vel habere salutem.
Conticuit paulum verbo fortissimus heros,
Opperiens propius hostem adventare ferocem.
Advolitans missus vocem repetiverat istam :
Regi Francorum totum transmitte metallum!
Tum juvenis constans responsum protulit istud :
Quid quaeris? vel quid reddi, importune, coartas?
Nunquid Gunthario furabar talia regi;
Aut mihi pro lucro quicquam donaverat ille,
Ut merito usuram me cogat solvere tantam?
Num pergens ego damna tuli vestrae regioni (5),
Ut vel hinc juste videar spoliarier a te (6)?
Si tantam invidiam cunctis gens exhibet ista,
Ut calcare solum nulli concedat eunti,
Ecce viam mercor, regi transmitto ducentas

(1) Ms. de B.; *ullum* ap. Grimm.
(2) Ed. de Fischer; *illo* ap. Grimm.
(3) *Scio tu* ap. Grimm.
(4) Quelquefois même les préfets royaux étaient appelés *praelati* : Karlmannus, filius regis, qui praelatus erat Carentanus... Gundacharius Karlmanni comes cum omnibus copiis transiisse fertur ad regem, et praelatus esse Carentanis; *Annales Francorum*, année 883, ap. Pithou, *Annales et Historiae Francorum*.

(5) *Ferre* a déjà cette signification dans les écrivains d'une bonne latinité :

Nihil pol jam mihi istaec res voluptatis ferunt.

Térence, *Hecyra*, act. IV, scèn. II, v. 17.

Nec quisquam Pyrrhum, qua tulisset impetum, sustinere voluit; Justin, l. XXV, ch. 4.

(6) Legibus enim monomachiae constitutum erat, ut qui vulnus acciperet, se pretio ad arbitrium victoris redimeret,

Armillas ; pacem donet modo, bella remittens.
Haec postquam Camelo percepit corde ferino :
Amplificabis, ait, donum, dum scrinia pandis.
Consummare etenim sermones nunc volo cunctos ;
Aut quaesita dabis (1), aut vitam sanguine fundes.
Sic ait, et triplicem clypeum collegit in ulnam,
Et crispans hastile micans vi nititur omni,
Ac jaçit. At juvenis devitat cautior ictum ;
Hasta volans casso tellurem vulnere mordet.
Waltharius tandem : Si sic placet, inquit, agamus.
Et simul in dictis hastam transmisit ; at illa
Per laevum latus umbonis transivit, et ecce
Palmam, qua Camelo mucronem educere coepit,
Confixit femori, transpungens (2) terga caballi.
Nec mora ; dum vulnus sensit sonipes, furit atque
Excutiens dorsum sessorem sternere temptat,
Et forsan faceret, ni lancea fixa teneret.
Interea parmam Camelo dimisit et hastam
Complexus laeva satagit divellere dextram (3).
Quod mox (4) perspiciens, currit celeberrimus heros,
Et pede compresso capulo tenus ingerit ensem,
Quem simul educens, hastam de vulnere traxit.
Tunc equus et dominus hora cecidere sub una.
At dum forte nepos conspexerat hoc Camelonis (5),
Filius ipsius, Kimo cognomine, fratris,
Quem referunt quidam Scaramundum nomine dictum (6),

victor autem in occisi universa bona succederet ; Torfaeus, *Historia regum Norvegicorum*, part. II, l. IV, ch. 9. *Spoliarier*, qui est pris ici dans un sens passif, en a un actif dans le vers 1191.

(1) La finale de *dabis* est allongée par la césure, comme celle de *juvenis* dans le v. 749 ; c'est une licence fort commune dans les poésies de la décadence, surtout après le second pied :

Posset prandere coenarĕvĕ sat spatiose.
Ruodlieb, fragm. III, v. 4.

Deficit et propriâ miratur jurâ silere.
Alanus, *Anticlaudianus*, l. I, v. 266.

Voyez aussi saint Paulin de Périgueux, *Eucharisticum*, v. 5, 13, 183, etc. On en trouve déjà de nombreux exemples dans Virgile et dans Ovide.

(2) Ce verbe est fort peu usité ; on le trouve cependant dans Coelius Aurelianus : Ut etiam ipsum quoque lienem igneo cautere transpungendum probet ; *Tardarum passionum* l. III, ch. 4.

(3) Mss. de B. et de P. ; *dextra* ap. Grimm.

(4) Ms. de P. ; *dum* ap. Grimm.

(5) *Conspexit* dans le ms. de B.

(6) Ce vers prouve d'une manière positive l'existence de traditions sur *Waltharius* antérieures au poëme d'Ekkehardus. Comme nous l'avons dit, p. 234, n. 2, les vieilles traditions étaient pour la plupart rédigées en vers populaires et passaient de bouche en bouche pendant une longue suite de générations. Nous ajou-

Ingemit, et lacrymis compellat tristior omnes :
Haec me prae cunctis huc respicit actio rerum ;
Nunc aut commoriar vel carum ulciscar amicum (1).
Namque angusta loci solum concurrere soli
Cogebant, nec quisquam alii succurrere quivit.
Advolat infelix Scaramundus jam moriturus (2),
Bina manu lato crispans hastilia ferro.
Qui dum Waltharium nullo terrore videret
Permotum fixumque loco consistere in ipso,
Sic ait, infrendens et equinam vertice caudam
Concutiens : In quo fidis ? vel quae (3) tua spes est ?
Non ego jam gazam vel rerum quidque tuarum
Appeto, sed vitam cognati quaero perempti.
Ille dehinc : Si convincar quod praelia primus
Temptarim, seu quo (4) merui, quod talia possim
Jure pati, absque mora tua me transverberet hasta.
Necdum sermonem concluserat, en Scaramundus
Unum de binis hastile retorsit in illum,
Confestimque aliud : quorum celeberrimus heros
Unum devitat, quatit ex umbone secundum.

terons trois témoignages aux nombreuses autorités que nous avons déjà citées. A bok þessi let ec rita fornar frasagnir um höfdingia þa er riki hafa haft á nordrlöndum, oc a danska tungu hafa mælt, sva sem ec hefir heyrt froda menn segia ; Snorri Sturleson, *Heimskringla*, préf. comm. Nep plausus et ritus incondítos et fabulas inanes ibi referre aut cantare praesumat ; Hinkmar, *Capitularium ad Presbyteros*, par. XIV :

Vvir horten ie dikke singen
von alten dingen ;
Vvi snelle helide vuhten,
vvi sie veste burge brechen.

Annolied, ap. Schilter, *Thesaurus antiquitatum Teutonicarum*, t. I, p. 2.

(1) Suscipere tam inimicitias seu patris, seu propinqui, quam amicitias necesse est ; Tacite, *Germania*, par. 21. Haec ille (Chramisindus) audiens amore susceptit, animo dicta Sicharii, dixitque in corde suo : nisi ulciscar interitum parentum meorum, amittere nomen viri debeo et mulier infirma vocari. Et statim extinctis luminaribus caput Sicharii sica dividit ; Grégoire de Tours, l. IX, ch. 19. A. XXIII. regnante Dagoberto, Sadregisilus, dux Aquitanorum, a quibusdam hominibus, gladiatorio adversus eum animo insurgentibus, trucidatur, cujus filii cum ultores potuissent fieri effusi sanguinis paterni, maluerunt vivere desides ac otiosi, quam perurgendo armis homicidos cruorem exigere interfecti. Idcirco in publico Francorum conventu a quibusdam proceribus secundum leges romanas, quae sanciunt a paterno eos decidere haereditate debere, qui noluerunt interfecti necem vindicare, omnibus paternis expoliati sunt bonis atque inanes relicti ; Aimoin, l. IV, ch. 28. *Amicus* signifie ici *parent*, probablement parce que l'allemand *Freund* a souvent l'acception de *Vetter*.

(2) C'est une traduction de l'expression islandaise et anglo-saxonne *fæge*. Le vers suivant est dans Virgile, *Aeneidos* l. XII, v. 165.

(3) Ms. de B. ; *quid* ap. Grimm.

(4) *Quid* dans le ms de Carlsruhe ; *quod*, éd. de Fischer.

Tunc aciem gladii promens Scaramundus acuti,
Proruit in juvenem, cupiens proscindere (1) frontem,
Effrenique (2) in equo propius devectus ad illum,
Non valuit capiti libratum infindere vulnus;
Sed capulum galeae impegit, dedit illa resultans
Tinnitus, ignemque simul transfudit ad auras.
Sed non cornipedem potuit gyrare superbum,
Donec Waltharius sub mentum cuspidis ictum
Fixerat, et sella moribundum sustulit alta.
Qui caput orantis proprio mucrone recidens,
Fecit cognatum pariter fluitare cruorem (3).
Hunc ubi Guntharius conspexit obisse (4) superbus,
Hortatur socios pugnam renovare furentes :
Aggrediamur eum, nec respirare sinamus,
Donec deficiens lassescat, et inde revinctus
Thesauros reddet, luet et pro sanguine poenas.
Tertius en Werinhardus abit bellumque lacessit.
Quamlibet (5) ex longa generatus stirpe nepotum,
O vir clare, tuus cognatus et artis amator,
Pandare, qui quondam jussus confundere foedus
In medios telum torsisti primus Achivos (6)!
Hic, spernens hastam, pharetram gestavit et arcum.
Eminus emissis haud aequo Marte sagittis
Waltharium turbans : contra tamen ille virilis
Constitit opponens clypei septemplicis orbem,
Saepius eludens venientes providus ictus.
Nam modo dissiluit, parmam modo vergit in austrum,
Telaque discussit, nullum tamen attigit illum.
Postquam Pandarides se consumpsisse sagittas
Incassum videt, iratus mox exerit ensem,

(1) Ms. de B.; *praescindere* ap. Grimm.

(2) Tunc caput orantis flexa cervice re-
[sectum
Eripit, et madido suspendit colla ca-
[pillo.
Aurelius Prudentius, *Psychomachia*, v. 233.

(3) On lit dans la plupart des mss. de Tite-Live : Effreni equo in medios ignes infertur, l. IV, ch. 33, et Pline a dit : *Historiae naturalis* l. VIII, ch. XLIV, par. 69 : Mula effrenis et tarditatis indomitae,

(4) Mss. de B. et de P.; *obire* ap. Grimm.

(5) *Quamlibet* a également le sens de *quoique* dans ce passage de Solinus : Philippus Magnum procreat; quamlibet Olympias, Alexandri mater, nobiliorem ei patrem acquirere affectaverit; *Polyhistor*, ch. IX.

(6) Ces deux derniers vers sont pris textuellement dans Virgile, *Aeneidos* l. V, v. 496.

Et demum advolitans has jactitat ore loquelas :
O ! si ventosos lusisti, callide, jactus (1),
Forsan vibrantis dextrae jam percipis ictum.
Illi Waltharius ridenti pectore adorsus :
Jamque diu satis exspecto certamina justo
Pondere agi : festina. In me mora non erit ulla.
Dixerat, et toto connixus corpore (2) ferrum
Conjicit : hasta volans pectus reseravit equinum ;
Tollit se arrectum quadrupes et calcibus auras
Verberat, effundensque equitem, cecidit super illum.
Accurrit juvenis et ei vi diripit ensem.
Casside discussa crines complectitur albos,
Multiplicesque preces nectenti dixerat heros :
Talia non dudum jactabas dicta per auras.
Haec ait, et truncum secta cervice reliquit.
Sed non dementem tria visa cadavera terrent
Gunthariùm ; jubet ad mortem properare vicissim.
En a saxonicis oris Ekevrid generatus
Quartus temptavit bellùm ; qui, pro nece facta
Cujusdam primatis, eo diffugerat exul ;
Quem spadix gestabat equus maculis variatus.
Hic ubi Waltharium promptum videt esse duello (3) :

(1) *Lusisti callide jactus*, ap. Grimm.

(2) Mss. de B. et de P. ; *pectore* ap. Grimm.

(3) Il y a dans l'éd. de Fischer :

Hunc ut Waltharius promptum videt esse duello ;

et ces deux versions offrent de grandes difficultés. M. Grimm avait d'abord cru (*Deutsche Mythologie*, p. 273) que c'était Waltharius qui parlait le premier. En effet, on appelait pendant le moyen âge un proscrit *un homme des bois* : *skogarmadr*, islandais ; *vealdgenga*, anglo-saxon ; *waldmann*, vieil allemand. Le *celtica lingua* de la réponse ne paraît pas non plus s'appliquer à l'allemand Ekevrid ; *reliquas ludendo praeire* s'adresse aussi bien mieux à un Aquitanien (faciles Aquitanorum animi ad nova quaeque leviter molienda ; Adrevaldus, *De miraculis sancti Benedicti*, l. I, ch. 38 ; voyez aussi Caesar, *De bello gallico*, l. III, ch. 8, 19, et l. IV, ch. 5) qu'à un Saxon dont la grossièreté était proverbiale (Saxones crudelitate effreni, Salvien, *De gubernatione Dei*, l. VII ; voyez aussi Sidonius Apollinaris, l. VIII, let. 6, et Paul Orose, l. VII, ch. 32). Cependant le texte de tous les autres mss., les vers 767-769 et 774, nous font penser comme à M. Grimm (ap. *Lateinische Gedichte*, p. 86) que le premier interlocuteur était Ekevrid. Peut-être, ainsi que le *welche* du moyen âge, *celtica lingua* signifie-t-il ici une langue étrangère, et Waltharius joue sur le mot dans le vers suivant :

Vaniloquum Celtae genus et mutabile mentis.

Silius, *De Bello punico*, l. VII, v. 17.

mais cette explication ne nous semble pas complétement satisfaisante.

Dic, ait, an corpus vegetet tractabile temet,
Sive per aerias fallas, maledicte, figuras?
Saltibus assuetus faunus mihi quippe videris.
Illeque sublato dedit haec responsa cachinno:
Celtica lingua probat te ex illa gente creatum,
Cui natura dedit reliquas ludendo praeire (1).
At, si te propius venientem dextera nostra
Attingat, post Saxonibus memorare valebis (2),
Te nunc in Vosago fauni fantasma videre.
Attemptabo quidem, quid sis; Ekevrid ait, ac (3) mox
Ferratam cornum graviter jacit: illa reverto
Emicat amento, quam durus fregerat umbo.
Waltharius contra respondit cuspide missa:
Haec tibi silvanus transponit munera Faunus (4).
Aspice, num mage sit telum penetrabile nostrum.
Lancea taurino contextum tergore lignum
Diffidit, ac tunicam scindens pulmone resedit (5).
Volvitur infelix Ekevrid, rivumque cruoris
Evomit; en mortem fugiens, incurrit eandem.
Cujus equum juvenis post tergum in gramen abegit.
Tunc a Gunthario clypeum sibi postulat ipsum
Quintus ab inflato Hadavartus pectore lusus.
Qui pergens hastam sociis dimisit habendam,
Audax in solum confisus inaniter ensem,

(1) *Praeire* avait quelquefois cette quantité dans les poëtes de la bonne latinité :

Nec tota tamen ille prior praecurrit carina.
Virgile, *Aeneidos* l. V, v. 186.

Jamque novi praecunt fasces, nova purpura [fulget,
Ovide, *Fastorum* l. I, v. 81.

(2) Probablement c'est une allusion à la croyance populaire, dont nous avons déjà parlé, que les *visions* annonçaient une mort prochaine.

(3) Ms. de P.; *ex* ap. Grimm, corrigé dans l'errata par *et*.

(4) Quelque faune des bois t'aura sans doute prêté ces armes (c'est-à-dire ce sont des ombres comme lui); voyons si mes traits ne sont pas plus acérés. Molter et Fischer avaient imprimé *transpondit*, que Biester faisait venir de *pondo* (ap. Fischer, p. 47), et M. Grimm de *transpondeo* (*Deutsche Mythologie*, p. 273, note). Le v. 775 est copié de Virgile, *Aeneidos* l. X, v. 484.

(5) Nous n'avions jamais vu *resideo* employé dans ce sens (nous en retrouverons un exemple dans le v. 995); mais il n'en est pas de même de son simple :

Omne sedet telum: nulli sine caedibus ictus.
Stace, *Thebaidos* l. X, v. 686.

Voyez aussi Virgile, *Aeneidos* l. X, v. 785; Silius, l. V, v. 345; l. VI, v. 213; etc.

Et dum conspiceret dejecta cadavera totam
Conclusisse viam, nec equum transire valere,
Desiliens parat ire pedes : stetit acer in armis
Waltharius, laudatque virum qui praebuit aequam
Pugnandi sortem. Hadavartus dixit ad illum :
O versute dolis, et fraudis conscie serpens,
Occultare artus squamoso tegmine suetus,
Ac veluti coluber gyrum collectus in unum,
Tela tot evitas, tenuis sine vulneris icta,
Atque venenatas ludis sine more (1) sagittas !
Nunquid et iste, putas, astu vitabitur ictus,
Quem propius stantis (stanti?) certo libramine mittit
Dextra manus? Neque enim is lethi seu vulneris auctor (2).
Audi consilium, parmam deponito pictam (3).
Hanc mea sors quaerit; regis quoque sponsio praestat (4);
Nolo quidem laedas, oculis quia (5) complacet istis.
Sin alias, licet et lucem mihi dempseris almam,
Assunt hic plures socii carnisque propinqui,
Qui, quamvis volucrem similes (6) pennasque capessas,
Te tamen immunem nunquam patientur (7) abire.
Belliger at contra nil territus intulit ista :
De reliquis taceo, clypeum defendere curo.
Pro meritis, mihi crede, bonis sum debitor illi.
Hostibus iste meis sese opposuisse (8) solebat,

(1) Sans exemple, d'une manière extraordinaire ; cette expression se trouve plusieurs fois avec ce sens dans Virgile et dans Stace; nous n'en citerons qu'un exemple :

Immensam sine more furit lymphata per urbem.

Aeneidos l. VII, v. 377.

(2) Le texte de M. Grimm : *Neque enim is telorum vulneris auctor*, nous semble fort peu satisfaisant et ne s'appuie sur aucun ms.; ceux de Carlsruhe, de Paris, et l'édition de Fischer, ont *is teli seu vulneris;* c'est aussi probablement la leçon de celui de Bruxelles *is te seu vulneris*, puisque le vers est trop court d'une syllabe. Nous avons pensé que *teli* était une métathèse.

(3) L'usage des boucliers peints est, comme on voit, bien antérieur aux croisades; on en trouve d'autres témoignages authentiques dans des vers de Bragi, ap. *Skalda*, p. 145, et dans le *Bella Parisiacae urbis* d'Abbon, l. I, v. 119 et 266.

(4) Ms. de P.; *patrat* ap. Grimm.

(5) Ms. de B.; *quod* ap. Grimm.

(6) *Simules* dans les mss. de B. et de P. Les mêmes idées se trouvent dans Virgile, *Aeneidos* l. XII, v. 891, et dans le *Schah Nameh* de Firdusi; voyez notre *Histoire de la poésie scandinave*, prolég., p. 457.

(7) Ms. de B.; *patiantur* ap. Grimm.

(8) Ms. de B.; *se obponere saepe solebat* ap. Grimm.

Et pro vulneribus suscepit vulnera nostris.
Quam sit oportunus hodie mihi cernis; et ipse
Non cum Walthario loquereris, forsan abesset (1).
Viribus o (ut?) summis hostem depellere (2) cures,
Dextera ne rapiat tibi propugnacula muri.
Tu clavum umbonis studeas retinere sinistra,
Atque ebori digitos circumfer glutine fixos (3).
Ille dehinc : Invitus ages (4), si sponte recusas.
Istic deponas (5) pondus, quod tanta viarum
Portasti spatia ex Avarum nam sedibus altis.
Nec solum parmam, sed equum cum virgine et auro
Reddes, tum demum scelerum cruciamina pendes.
Haec ait, et notum vagina diripit ensem.
Inter se variis terrarum partibus orti,
Concurrunt; stupuit Vosagus haec fulmina et ictus (6),
Ambo sublimes animis ac grandibus armis,
Hic gladio fidens, hic acer et arduus hasta,
Inter se multa ac valida vi praelia miscent.
Non sic nigra sonat percussa securibus ilex,
Ut dant tinnitus galeae, clypeique resultant.
Mirantur Franci, quod non lassesceret heros
Waltharius, cui nulla quies spatiumve dabatur.
Emicat hic, impune putans, jam Wormatiensis

(1) C'est peut-être un germanisme; le *si* était supprimé parce que le verbe était à l'imparfait du subjonctif, et la construction arbitraire du latin n'a point respecté l'ordre qu'exigeait alors la syntaxe allemande. En lisant *loquerer si* au lieu de *loquereris* on rendrait les difficultés encore plus inextricables.

(2) *Depromere* dans le ms. de B. Comme à M. Grimm (*Lateinische Gedichte des X und XI Jh*, p. 87, note), il nous semble, malgré l'opinion de Molter et de Biester, que, dans l'état où ce poëme nous est parvenu, on ne peut attribuer ces vers à Hildgund, et les mss. sont trop nombreux, trop différents et trop éloignés les uns des autres, pour que l'on croie à des lacunes.

(3) Probablement il y avait au milieu des boucliers une poignée en ivoire (clavus), et Waltharius recommande à Hadavartus de serrer ses doigts autour, et de les y fixer comme par une soudure. Les v. 985 et suivants prouvent cependant que le bouclier de Waltharius était attaché de manière à ne pas lui permettre de s'en dégager sur-le-champ, et il résulte du v. 1389 qu'on n'avait pas nécessairement besoin d'une main pour tenir les boucliers, et qu'on les changeait très facilement de bras.

(4) *Agis* dans les mss. de B., de P., de C. et dans l'éd. de Fischer. Le sens nous a forcé de laisser à ce vers la place que M. Grimm lui a donnée dans son édition, quoiqu'il soit le 818e dans tous les mss. que nous connaissons.

(5) *Ne ponas* dans les mss. de B. et de P.

(6) Mss. de B. et de P.; *ecce* ap. Grimm.

Alte, et sublato consurgit fervidus ense,
Hoc ictu memorans semet finire duellum.
Providus at juvenis ferientem cuspide adacta
Intercepit, et ignarum (1) dimittere ferrum
Cogebat; procul in dumis resplenduit ensis.
Hic ubi se gladio spoliatum vidit amico,
Accelerare fugam fruticesque volebat adire.
Alpharides, fretus pedibus viridique juventa,
Insequitur dicens : Quonam fugis? Accipe scutum.
Sic ait, atque hastam manibus levat ocius ambis (2),
Et ferit. Ille cadit; clypeus superintonat ingens.
Nec tardat juvenis; pede collum pressit (3), et hasta,
Divellens parmam, telluri infixerat illum.
Ipse oculos vertens animam sufflavit in auras.
Sextus erat Patavrid : soror hunc germana Haganonis
Protulit ad lucem : quem dum procedere vidit,
Vocibus et precibus conatur avunculus inde
Flectere, proclamans : Quonam ruis? Aspice mortem,
Qualiter arridet! desiste : en ultima Parcae
Fila legunt. O! care nepos, te mens tua fallit.
Desine : Waltharii tu denique viribus impar.
Infelix tamen ille meâns haec omnia sprevit.
Arsit enim juvenis, laudem captare cupiscens;
Tristatusque Hagano suspiria pectore longa
Traxit, et has imo fudit de corde loquelas :
O vortex mundi, fames insatiata (4) habendi,
Gurges avaritiae, cunctorum fibra malorum!
O, utinam solum glutires, dira, metallum

(1) Probablement il faut lire *ignavum* comme dans le v. 1298.

(2) *Ambobus;* c'est le seul exemple que nous connaissions de cette forme dans le latin littéraire.

(3) C'était un symbole de la victoire que l'on retrouve chez les peuples les plus différents.

Colla triumphati proculcat Honorius Istri.
Claudien, *De sexto consulatu Honorii Augusti*, v. 648.

Sed, o casum infelicem! in hostium deinque potestatem venit, et vinctus ad sultanum deducitur. Ille vero, solio suo desiliens, pro more calcato Diogenis cervice, mox eum de terra erigit et amanter complexus : Formidinis, inquit, expers esto, Imperator; Michael Glycas, *Annalium* l. IV. ap. Fischer, *De prima Attilae expeditione*, p. 49.

(4) Il y a dans tous les mss. *insatiatus;* mais quelquefois, ainsi que nous l'avons dit, p. 335, not. 6, le H empêchait l'élision; et le *dira* du v. 859 ne nous semble pas laisser le moindre doute.

Divitiasque alias, homines impune remittens!
Sed tu nunc homines perverso numine perflans
Incendis, nullique suum jam sufficit : ecce
Non trepidant mortem pro lucro incurrere turpem.
Quanto plus retinent, tanto sitis ardet habendi.
Externis modo vi, modo furtive potiuntur;
Et quod plus renovat gemitus lacrymasque ciebit,
Coeligenas animas Erebi fornace retrudunt.
Ecce ego dilectum nequeo revocare nepotem;
Instimulatus enim de te est, o saeva cupido!
En coecus mortem properat gustare nefandam (1),
Et vili pro laude cupit descendere ad umbras.
Heu mihi! care nepos, matri quid, perdite, mandas?
Quis nuper ductam refovebit, care, maritam,
Cui nec, rapte (2), spei pueri ludicra dedisti?
Quis tibi nam furor est? Unde haec dementia venit?
Sic ait, et gremium lacrymis conspersit obortis,
Et, longum, formose, vale! singultibus edit.
Waltharius, licet a longe, socium fore moestum
Attendit, clamorque simul pervenit ad aures,
Unde incursantem sic est affatus equestrem :
Accipe consilium, juvenis fortissime, nostrum,
Et te conservans, melioribus utere fatis.
Desine, nam tua te fervens fiducia fallit;
Heroum tot cerne neces et cede duello,
Ne suprema videns hostes facias mihi plures.
Quid de morte mea curas, ait ille, tiranne?
Est modo pugnandum tibimet, non sermocinandum.
Dixit, et in verbo nodosam destinat hastam,
Cuspide quam propria divertens transtulit heros,
Quae subvecta coris (3) ac viribus acta furentis
In castrum venit atque pedes stetit ante puellae.
Ipsa metu perculsa sonum prompsit muliebrem.

(1) Expression traduite littéralement de l'allemand *todes koron;* ap. Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. IV, p. 650.

(2) Ms. de P. ; *rapta* dans le ms. de B., *raptae* ap. Grimm.

(3) Cette leçon de M. Grimm (poussée par les prunelles, le regard?) ne nous semble pas satisfaisante; il y a *choris* dans l'éd. de Fischer, et nous serions tenté d'y voir une contraction de *choreis*, qui signifierait *course, élan.*

At, postquam tenuis redit in praecordia virtus (1),
Paulum suspiciens spectat, num viveret heros.
Tunc quoque vir fortis Francum decedere (2) bello
Jussit. At ille furens gladium nudavit, et ipsum
Incurrens petiit, vulnusque a vertice librat.
Alpharides parmam demum concusserat aptam,
Et spumantis apri frendens de more tacebat.
Ille ferire volens, se pronior omnis ad ictum
Exposuit; sed Waltharius sub tegmine flexus
Delituit, corpusque suum contraxit, et ecce
Vulnere delusus juvenis recidebat ineptus.
Finis erat; nisi quod genibus tellure refixis
Belliger accubuit, chalybemque (3) sub orbe cavebat.
Hic dum consurgit, pariter se subrigit ille,
Ac citius scutum trepidus sibi praetulit, atque
Frustra certamen renovare parabat : at illum
Alpharides fixa gladio petit ocius hasta,
Et mediam clypei dempsit vasto impete partem,
Hamatam resecans loricam atque ilia nudans.
Labitur infelix Patavrid sua viscera cernens,
Sylvestrique ferae corpus, animam dedit Orco.
Hunc sese ulturum spondens Gerwicus adivit;
Qui forti subvectus equo supravolat omnem
Stragem quae angustum concluserat obvia callem,
Et, dum bellipotens resecaret colla jacentis,
Venit et ancipitem vibravit in ora bipennem;
Istius ergo modi Francis tunc arma fuere.
Vir celer objecit peltam, frustravit et ictum;
Ac retro saliens hastam rapiebat amicam,
Sanguineumque ulva viridi dimiserat ensem.
Hic vero metuenda virum tum bella videres.
Sermo quidem nullus fuit inter martia tela;
Sic erat adverso mens horum intenta duello.

(1) *Sanguis* dans les mss. de B. et de P.
(2) *Discedere* dans le ms. de B.
(3) *Calibemque* ap. Grimm. *Belliger* se rapporte à Waltharius : *cavebat* a le sens de notre expression *était en garde, se garait;* nous le retrouverons employé dans ce sens et sans régime, comme en français, v. 929. Nous préférerions *occubuit* à *accubuit*.

Is furit ut caesos mundet vindicta sodales;
Ille studet vitam toto defendere nisu,
Et, si fors dederit, palmam retinere triumphi.
Hic ferit, ille cavet; petit iste, reflectitur ille (1);
Ad studium fors et virtus miscentur in unum.
Longa tamen cuspis breviori depulit hostem
Armatum telo, gyrat sed et ille caballo;
Atque fatigatum cupiebat fallere homonem.
Jam magis atque magis irarum mole gravatus
Waltharius clypeum Gerwici sustulit imum,
Transmissoque femur penetraverat inguine ferrum.
Qui, post terga ruens, clamorem prodidit atrum,
Exitiumque dolens, pulsabat calcibus arvum.
Hunc etiam truncum caesa cervice reliquit.
Hic in Wormatiae campis comes exstitit ante.
Tum primum Franci ceperunt forte morari,
Et magnis precibus dominum decedere pugna
Deposcunt: furit ille miser, coecusque profatur:
Quaeso, viri fortes et pectora saepe probata,
Ne fors haec cuicunque metum, sed conferat iram.
Quid mihi, si Vosago sic sic inglorius ibo (2)?
Mentem quisque meam sibi vindicet. En ego pactus (3)
Ante mori sum, Wormatiam quam talibus actis
Ingrediar, petat hic patriam sine sanguine victor (4).
Hactenus arsistis hominem spoliare metallis;

(1) Mss. de B. et de P. Cette leçon nous semble bien préférable à celle de M. Grimm :

Hic ferit, ille cavet, petit ille, reflectitur iste.

Waltharius se tint d'abord sur la défensive.

(2) Ce *sic* répété se trouve aussi dans le v. 1404, et il y en a des exemples dans Virgile, *Aeneidos* l. IV, v. 660 :

Sed moriamur, ait, sic sic juvat ire per [umbras;

dans Pétrone : Non ergo, ut pecudes libidinosae, caeci protinus irruamus illic : sed sic sic sine fine feriati; *Fragmenta*, p. 687, éd. de Burmann, et dans Hroswith :

Sic sic moerentis toto consumine cordis.

(3) Cette leçon ne s'appuie sur aucun ms., mais *partus* dans l'éd. de M. Grimm ne fait aucun sens : *certus*, que propose ce savant philologue, nous semble moins bon que l'*ecce paratus* de Molter, et nous préférerions *promptus* à toutes les autres corrections s'il se rapprochait davantage du texte des mss.

(4) M. Grimm et Fischer mettent après ce vers un point d'interrogation qui nous semble faire un faux sens. Il était doublement honteux d'être vaincu sans avoir fait couler le sang de son ennemi : au passage de Torfaeus cité p. 345, not. 7, nous ajouterons le témoignage d'Arngrimus Jonas : Qui humum cruore prior tinxisset victus censebatur; *Crymogaea*, l. I, ch. 9.

Nunc ardete, viri, fusum mundare cruorem,
Ut mors abstergat mortem, sanguis quoque sanguem (1),
Soleturque necem sociorum plaga necantis.
His animum (2) dictis demens incendit, et omnes
Fecerat immemores vitae simul atque salutis.
Ac velut in ludis alium praecurrere quisque (3)
Ad mortem studuit; sed semita, ut antea dixi,
Cogebat binos bello decernere solos.
Vir tamen illustris dum cunctari videt illos,
Vertice distractas suspendit in arbore cristas,
Et ventum captans sudorem tersit anhelus.
Ecce repentino Randolf athleta caballo
Praevertens reliquos, hunc importunus adivit,
Et mox ferrato petiit sub pectore conto,
Et nisi duratis Wielandia (4) fabrica gyris
Obstaret, spisso penetraverit ilia ligno.

(1) Cette vieille forme se trouve dans l'inscription des frères Arvals, ap. Marini, tab. XXXXI, l. 22 : Et porcilias piaculares epulati sunt et sanguem ; peut-être cependant vaudrait-il mieux lire *sanguen*, comme dans ce vers de Stace, *Thebaidos* l. IV, v. 464 :

Exceptum pateris praelibat sanguen, et om- [nes.

(2) Ms. de P. ; *alium*, ap. Grimm.

(3) C'est là une preuve positive de l'existence des tournois dans le IXe siècle; nous ajouterons un autre passage qui, si nous ne nous trompons, n'a pas été suffisamment remarqué : Est quaedam pars Franciae, quae *Campania* dicitur : et cum regio tota studiis armorum floreat, haec quodam militiae privilegio singularius excellit et praecellit. Hinc Martia pubes potenter egressa, vires, quas in tirociniis exercitaverat, in hostem audentius exerit et imaginaria bellorum prolusione proposita pugnaces animos ad verum Martem intendit; *Historia Hierosolimitana*, ch. 30 ; ap. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, p. 1164.

(4) Cette expression vient d'une légende du Nord dont les principales aventures nous ont été conservées par le *Völundar-qvida;* mais les luttes du héros appelé *Völund* en islandais, *Wielant* en allemand, *Galans* en vieux français, avec le roi Nidud, ont fini par être oubliées, et il n'est plus resté que le souvenir de son habileté à travailler les métaux. Même en Islande, son nom devint synonyme d'un excellent ouvrier (*Hamdis-mal*, st. VI ; *Niflunga-saga*, ch. 24 ; *Heimskringla*, t. V, p. 200) ; en Angleterre, ce n'est plus qu'un forgeron invisible, ferrant les chevaux à juste prix (Wise, *Letter to Dr. Mead concerning some antiquities in Berkshire*, p. 37), et on alla dans les romans français jusqu'à le faire contemporain du Christ :

Jeo su forth, trenchant e dure
Galaan me fyth par mult grand cure.
Catorze anz J(ez)hu Cristh
quant Galaan me trempa et fyth.
Ap. Fr. Michel, *Tristan*, t. II, p. 181.

Peut-être quelque souvenir confus de Vulcain et de Dédale a modifié la tradition primitive, mais il nous semble impossible de méconnaître son origine septentrionale. Boethius, qui était si versé dans la littérature classique, se borne à dire d'une manière générale dans son *De consolatione :*

Ubi nunc fidelis ossa fabricii manent ?

et cette vague indication éveille dans l'esprit de l'anglo-saxon Alfred l'idée de Wielant :

Hwær sint nu þæs wisan
Welandes ban,
þæs goldsmiþes,
þe wæs geo mærost ?
Boethius, p. 163, éd. de Rawlinson.

Ille tamen, subito stupefactus corda pavore,
Munimen clypei objecit mentemque recepit;
Nec tamen et galeam fuerat sumpsisse facultas.
Francus at emissa gladium nudaverat hasta,
Et feriens binos (imos?) Aquitani vertice crines
Abrasit; sed forte cutem praestringere summam
Non licuit, rursumque alium vibraverat ictum,
Et, praeceps animi, directo obstamine scuti,
Impegit chalybem, nec quivit viribus ullis
Elicere. Alpharides retro se, fulminis instar,
Excutiens, Francum valida vi fudit ad arvum,
Et super assistens pectus conculcat, et inquit:
En pro calvitio capitis te vertice fraudo,
Ne fiat ista tuae de me jactantia sponsae (1).
Vix haec effatus truncavit colla precantis.
At nonus pugnae Helmnod successit, et ipse
Insertum triplici gestabat fune tridentem,
Quem post terga quidem socii stantes tenuerunt (2);
Consiliumque fuit, dum cuspis (3) missa sederet
In clypeo, cuncti pariter traxisse studerent,
Ut vel sic hominem dejecissent furibundum,
Atque sub hac certum sibi spe posuere triumphum (4).

(1) Ce respect de l'opinion des femmes, qui est un des traits les plus saillants des mœurs teutoniques, a eu la plus grande influence sur les idées des temps chevaleresques. A la bataille de Bovines (*Philippidos* l. XI, v. 143) on animait sa vaillance par le souvenir de sa dame :

.... Nunc quisque suae memor esto puellae.

et Barthius dit dans son *Commentaire*, p. 687 : More, fortitudinem in pectus revocandi, heroibus maximis celebrato, qui non minus civiles atque perfecti formosarum puellarum ministri haberi volebant, quam strenui armorum cultores; voyez aussi la VIIe Dissertation de du Cange, ap. *Mémoires du sire de Joinville*, p. 1334, 13[illegible], éd. de Pistor.

(2) Les Francs appelaient cette espèce de traits *ango*; la figure s'en trouve dans Daniel, *Histoire de la milice françoise*, t. I, p. 4, tab. II. La description d'Agathias en donne une idée fort exacte : Sunt vero angones hastae quaedam neque admodum parvae, neque admodum magnae; sed et ad jactu feriendum, sicubi opus fuerit, et ubi cominus collato pede confligendum est impetusque faciendus, accommodatae. Hae pleraque sui parte ferro sunt obductae, ita ut perparum ligni a laminis ferreis nudum conspiciatur, atque adeo vix tota imae hastae cuspis; supra vero ad extremitatem spiculi, aduncl quidam mucrones utrinque prominent, ex ipso spiculo instar hamulorum reflexi, et deorsum vergentes; *Historiarum* l. II, ch. v, p. 74, éd. de Niebuhr. De là l'expression de Sidonius Apollinaris, *Epistolarum* l. IV, let. 20 : lanceas uncatas. Voyez aussi du Cange, *Glossarium*, t. I, p. 256, éd. de Henschel.

(3) Ms. de P. et éd. de Fischer, où on lit par erreur *cuspes;* ap. Grimm *cuspis dum.*

(4) In conflictu itaque Francus miles hunc angonem jacit; quod telum si corpori inflictum fuerit, adigitur quidem intro, uti verisimile est, cuspis, neque is qui ictus est neque alius quisquam facile telum evellere potest; obstant enim ac-

Nec mora ; dux totas fundens in brachia vires,
Misit in adversum magna cum voce tridentem
Edicens : Ferro tibi finis, calve, sub isto !
Qui ventos penetrans, jaculorum more coruscat ;
Quod (1) genus aspidis ex alta sese arbore tanto
Turbine demittit, quo (2) cuncta obstantia vincat.
Quid moror ? umbonem scindit, peltaque resedit.
Clamorem Franci tollunt, saltusque resultant,
Obnixique trahunt restim simul atque vicissim,
Nec dubitat princeps tali se aptare labori.
Manarunt cunctis sudoris flumina membris.
Sed tamen haec inter (3) velut aesculus (4) astitit heros,
Quae non plus petit astra comis quam tartara fibris,
Contemnens omnes ventorum immota fragores.
Certabant hostes hortabanturque viritim,
Ut si non quirent ipsum detrudere ad arvum,
Munimen clypei saltem extorquere studerent,
Quo dempto vivus facile caperetur ab ipsis.
Nomina quae restant edicam. Jamque trahentum
Nonus Eleuther erat, Helmnod cognomine dictus.
Argentina quidem decimum dant oppida Trogum.

minati illi hamuli altius carni inhaerentes, et acerbos cruciatus excitant, adeo ut etiam si hostem nequaquam letale vulnus accepisse contingat, ex eo tamen intereat. Si vero scuto impactum fuerit, statim ex eo propendet, et circumagitur, infima sui parte solum verrens et versans. Is vero qui ictus est, neque telum scuto evellere valet, hamulis mordicus inhaerentibus, neque ense amputare, quod nimirum ad lignum pertingere non possit, ferreis laminis, quibus id obductum est, obsistentibus ; quod simul ac viderit Francus, confestim pede insultat, et proculcans jmam hastam, scutum pondere sui corporis deprimit, ita ut gestantes manu sese nonnihil laxante ac remittente, caput et pectus nudentur. Tum ille nudum hostem neque munitum nactus facile trucidat, sive securi frontem feriens, sive alia hasta jugulum trajiciens ; Agathias, *Historiarum* l. II, ch. v, p. 74. Il n'est pas question dans cette description de la corde du *Waltharius* ; mais on sait que le lacet (*kemend* en persan, *lazo* chez les peuples de l'Amérique méridionale) était employé par les Huns, et probablement par les nations guerrières qui s'étaient trouvées en contact avec eux : Hunnis familiare fuit hostes contortis laciniis illigare, ut ipsis facultas equitandi vel gradiendi adimatur ; Ammien Marcellin, l. XXXI, ch. 30 ; voyez aussi Hérodote, l. VIII, ch. 85.

(1) C'est la leçon de tous les mss. et de l'édition de Fischer ; *ut* ap. Grimm. *Arbor* a ici le même sens que dans ce passage de Stace, *Thebaidos* l. XII, v. 769 :

Ferrataque arbore magnos
Molitur jactus.

(2) *Quo* est ici pour *ut*, et c'est le seul exemple que nous connaissions où il ne soit pas alors accompagné de la conjonction *ne*.

(3) Mss. de B. et de P. (comme dans Tive-Live, l. II, ch. 23 : Inter haec major alius terror) ; *hos inter* dans le *Chronicon Novaliciense* ; *hic intra* ap. Grimm.

(4) *Aescilus* ap. Grimm ; si nous relevons cette faute d'impression, c'est qu'elle se trouve aussi dans l'édition de Fischer.

Extulit undecimum pollens urbs Spira (1) Tanastum.
Absque Haganone locum supplevit rex duodenum.
Quattuor hi adversum summis conatibus unum
Contendunt pariter multo varioque tumultu.
Interea Alpharidi vanus labor incutit iram,
Et qui jam pridem nudarát casside frontem (2),
In framea tunicaque simul confisus aena (3),
Omisit parmam, primumque invasit Eleuthrim.
Huic galeam findens cerebrum diffudit, et ipsam
Cervicem resecans, pectus patefecit; at aegrum
Cor pulsans animam liquit (4) mox atque calorem.
Inde petit Trogum haerentem sub (5) fune nefando.
Qui subito attonitus recidentis morte sodalis,
Horribilique hostis conspectu, coeperat acrem
Necquicquam temptare fugam, voluitque relicta
Arma recolligere, ut rursum repararet agonem (6).
Nam cuncti funem tracturi deposuerunt
Hastas cum clypeis; sed quanto maximus heros
Fortior exstiterat, tanto fuit ocior, olli (7)
Et cursu capto suras mucrone recidit,

(1) Autrefois *Civitas Nemetum*, *Nemetae* ap. Ammien Marcellin, l. XV, ch. 27, aujourd'hui *Speier*; les écrivains karlingiens connaissaient déjà Spire sous son nouveau nom; voyez Pertz, *Monumenta*, t. I, p. 361, 583, 435, etc.

(2) Ms. de B.; *et quia*, ms. de P.; *et qui... nudarat*, ms. de Carlsruhe; ap. Grimm et Fischer;

Qui quia jam pridem nudavit casside fron-
[tem.

(3) On s'est également trompé en prenant la framée pour une épée et pour une lance; elle tenait le milieu entre deux : Hastas, vel ipsorum vocabulo, frameas gerunt, angusto et brevi ferro : sed ita acri, et ad usum habili, ut eodem telo, prout ratio poscit, vel cominus, vel eminus pugnent; Tacite, *Germania*, par. 6; voyez aussi par. 11, 18, et Aulu-Gelle, l. X, ch. 25. Wachter le fait même venir de *frumen*, lancer; *Glossarium*, col. 243; mais probablement la framée se modifia suivant la manière habituelle dont chaque peuple se battait, et l'on ne tint plus compte de sa forme primitive. Il s'agit ici d'une arme à la fois offensive et défensive, d'une espèce d'épée que l'auteur appelle indifféremment *ensis*, v. 1374, et *framea*, v. 1376; voyez Isidore, *Originum* l. XVIII, ch. 6, et saint Augustin, *Opera*, t. IV, col. 1689, éd. de 1681 : Framea appellatur quam vulgo spatham dicunt. Sunt enim gladii ex una parte acuti, ipsae sunt machaerae. Ipsae autem frameae, ipsae et romphaeae, ipsae etiam spathae appellantur. Magnum mysterium (l. ministerium) habet hoc genus ferramenti, quod ex utraque parte acutum est.

(4) *Liquerat* dans toutes les éditions et tous les mss.; mais la première syllabe est longue.

(5) Ms. de B.; *in fune* ap. Grimm.

(6) *Ago* n'a plus ici le sens que lui donnaient les écrivains de la bonne latinité; il signifie un combat sérieux, et non plus un jeu; *animemur ad agonem*, dit Adam de Saint-Victor dans sa prose sur sainte Agnès; voyez aussi p. 162, not. 1.

(7) Il n'est pas nécessaire, comme l'a proposé Biester, de lire *illo* ou *ollis*, ainsi que dans le ms. d'Engelberg, malgré le texte de tous les autres mss.; il faut seulement mettre la virgule après *ocior*, et non après *olli*, comme dans l'éd. de M. Grimm.

Ac sic tardatum praevenit et abstulit ejus
Scutum. Sed Trogus, quamvis de vulnere lassus,
Mente tamen fervens, saxum circumspicit ingens;
Quod rapiens, subito obnixum contorsit in hostem,
Et proprium a summo clypeum fidit usque deorsum,
Sed retinet fractum pellis superaddita lignum:
Moxque genu posito viridem vacuaverat aedem (1),
Atque ardens animis vibratu terruit auras.
Et si non quivit virtutem ostendere factis,
Corde tamen habitum patefecit et ore virilem.
Nec manes ridere videns, audaciter inquit (2):
O mihi si clypeus, vel si modo adesset amicus!
Fors tibi victoriam de me, non inclyta virtus
Contulit, ad scutum mucronem tollito nostrum!
Tum quoque subridens: Venio jam, dixerat heros,
Et cursu advolitans dextram ferientis ademit.
Sed cum athleta ictum libraret ab aure secundum
Pergentique animae valvas aperire studeret,
Ecce Tanastus adest, telis cum rege resumptis,
Et socium objecta protexit vulnere pelta.
Hinc indignatus iram convertit ad ipsum
Waltharius, humerumque ejus de cardine vellit,
Perque latus ducto suffudit viscera ferro.
Alte (3) procumbens submurmurat ore Tanastus.
Quo recidente preces contempsit promere Trogus,

(1) Nous ne croyons pas, ainsi que M. Grimm, que l'on puisse argumenter de la signification que Suétone, *Caesar*, par. 84, donne à *aedes* (pegma ligneum auratum) pour entendre ce passage dans un sens littéral; c'est une de ces appellations poétiques si communes dans l'ancienne poésie septentrionale dont le *Kenningar* (voyez l'*Édda* de Snorri) nous a conservé un si grand nombre. Nous avons déjà vu (v. 922) appeler *viridis ulva* l'herbe où Waltharius jette son épée.

(2) Ms. de B.; *infit* ap. Grimm. *Manes* signifie les Dieux infernaux, et le poëte chrétien a pu employer cette expression pour désigner la Mort, qui riait, ainsi que dans le v. 51, en pressentant sa nouvelle proie. Mais nous y verrions plutôt une idée du poëme primitif dont la trace est restée dans les superstitions populaires de la Scandinavie. On y croit que les âmes qui ne méritent ni les récompenses du Ciel ni les supplices de l'Enfer sont condamnées à errer, et manifestent leur joie par des éclats de rire quand un grand malheur est imminent; voyez Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 531.

(3) Ed. de Fischer; dans presque tous les mss. on lit *Ave*, dont les deux syllabes, qui devraient être longues, sont brèves; *Salve* dans l'édition de M. Grimm ne nous satisfait pas davantage.

Conviciisque suis (1) victorem incendit amaris,
Seu virtute animi, seu desperaverat. Exin
Alpharides : Morere, inquit, et haec sub tartara transfer,
Enarrans sociis quod tu sis ultus eosdem.
His dictis, torquem collo circumdedit aureum (2).
Ecce simul caesi volvuntur pulvere amici,
Crebris foedatum ferientes calcibus arvum.
His rex infelix visis suspirat, et, omni
Aufugiens studio, falerati terga cavalli
Scandit, et ad moestum citius Haganona volavit,
Omnimodisque illum precibus flexisse sategit,
Ut secum pergens pugnam repararet. At ille :
Me genus infandum prohibet bellare parentum,
Et gelidus sanguis mentem mihi dempsit (3) in armis.
Tabescebat enim genitor dum tela videret,
Et timidus multis renuebat praelia verbis.
Haec dum jactasses, rex, inter te comitantes,
Exstitit indignum nostri tibi quippe juvamen.
Ille recusanti precibus nihilominus instans
Talibus aversum satagit revocare loquelis :
Deprecor ob (4) superos, conceptum pone furorem.
Iram de nostra contractam decute culpa,
Quam vita comitante, domum si venero tecum,
Impensis tibimet benefactis diluo multis.
Nonne pudet sociis tot cognatisque peremptis
Dissimulare virum? Magis (5), ut mihi quippe videtur,
Verba valent animum quam facta nefanda movere.
Justius in saevum tumuisses mente tyrannum,
Qui solus hodie caput infamaverat orbis (6).

(1) Ed. de Fischer; *sui* ap. Grimm.

(2) Il l'étrangla avec un collier d'or : un passage de Saxo Grammaticus explique ce vers : Habebat namque torques nexilia bullarum caelamina intersitaque regum simulacra, quae ad interioris filli ductum nunc contrahi, nunc dirimi possent; *Historia Danica*, p. 185, éd. de Müller. Par une amère raillerie, Waltharius attache un collier à Trogus, parce que c'était la plus haute récompense que l'on pût accorder aux exploits militaires; voyez Végèce, *De re militari*, l. II, ch. 7, et Scheffer, *Syntagma de Antiquorum torquibus*, p. 69.

(3) *Ademit* dans les mss. de B., de P. et d'E.; *in arvis* dans celui d'E.

(4) Mss. de B. et de P.; *per* ap. Grimm.

(5) C'est la leçon de tous les mss.; mais le sens nous semble exiger *minus*.

(6) Worms; voyez Mabillon, *De re diplomatica*, l. IV, par. 161, p. 341.

Non modicum patimur damnum de caede virorum,
Dedecus at tantum superabit Francia nunquam.
Antea qui fuerant subjecti (1), sibila dantes :
Francorum, dicent, exercitus omnis ab uno
Proh pudor! ignotum vel quo est impune necatus!
Cunctabatur adhuc Haganon, et pectore sponsam
Walthario plerumque fidem volvebat et ipsum
Eventum gestae recolebat in ordine causae.
Suppliciter (2) tamen infelix rex institit illi,
Cujus subnixe rogitantis acumine motus
Erubuit domini vultum, replicavit (3) honorem
Virtutis propriae, qui fors vilesceret inde,
Si quocunque modo in rebus sibi parceret istis.
Erupit tandem, et clara sic voce refutat (4).
Quo me, Domne, vocas? quo te sequar, inclyte princeps?
Quae nequeunt fieri spondet fiducia cordis (5).
Quis tam desipiens, quandoque fuisse probatur,
Qui saltu baratrum sponte attemptarit apertum?
Nam scio Waltharium per campos sic fore acerbum,
Ut tali castro nec non statione locatus,
Ingentem cuneum velut unum temnat (6) homullum.
Et licet huc cunctos equites simul atque pedestres
Francia misisset, sic his, ceu fecerat istis.
Sed quia conspicio te plus doluisse pudore,
Quam caedis damno, nec sic discedere velle ;
Compatior propriusque dolor succumbit honori
Regis, et ecce viam conor reperire salutis,
Quae tamen aut nunquam (7) ostendet se, sive coacte :
Nam propter carum, fateor tibi, Domne, nepotem
Promissam fidei normam corrumpere nollem.

(1) Ms. d'E.; *queis fuimus subjecti* dans l'éd. de Fischer, mais il y a dans les autres mss. et dans l'édition de Grimm : *queis* (quis ms. de B.) *fuimus suspecti*.

(2) Ms. d'E.; *supplicius* ap. Grimm : peut-être, quoique cette leçon ne se trouve dans aucun ms., doit-on écrire ainsi la fin du vers : *institit; ille*.

(3) Ms. d'E.; *replicabat* ap. Grimm.

(4) Ms. de B.; *respondit* ap. Grimm.

(5) Ed. de Fischer; *cordi* ap. Grimm.

(6) *Temptat*, mss. de B. et d'E.; *tempnat* ap. Grimm, *temnat* ap. Fischer; *homullus* se trouve dans Cicéron, *In Pisonem*, par. 25.

(7) Ed. de Grimm : *nusquam*, ms. de B.; *ostendere*, ms. d'E.

Ecce in non dubium pro te, rex, ibo periclum,
Ast hic (1) me penitus conflictum cedere noris.
Secedamus, eique locum praestemus eundi;
Et positi in speculis tondamus prata caballis (2),
Donec jam castrum securus deserat arctum,
Nos abiisse ratus; campos ubi calcet apertos,
Insurgamus, et attonitum post terga sequamur (3) :
Sic aliquid virtutis opus tentare valemus.
Haec mihi in ambiguis spes est certissima rebus.
Tum bellare potes, belli si, rex (4), tibi mens est;
Quippe fugam nobis nunquam dabit ille duobus;
At nos aut fugere, aut acrum (5) bellare necesse est.
Laudat consilium satrapa et complectitur illum,
Oscilloque (6) virum demulcet. Et ecce recedunt,
Insidiisque locum circumspexere sat aptum,
Dimissique ligant animalia gramine laeto.
Interea occiduas vergebat Phoebus in oras,
Ultima per notam signans vestigia Thylen (7),
Et cum Scotigenis post terga reliquit Hiberos.
Hic postquam oceanas sensim calefecerat undas,
Hesperus Ausoniis obvertit cornua terris (8),
Tum secum sapiens coepit tractare satelles,

(1) Mss. de B., de P. et d'E.; *hinc* ap. Grimm; *conflictum* ne se trouve que dans l'éd. de Fischer et le ms. d'E.; on lit ailleurs *conflictu*.

(2) . . . . equos in gramine vidi
Tondentes campum late.
Virgile, *Aeneidos* l. III, v. 557.

(3) C'était un stratagème souvent employé par les Francs; voyez Sidonius Apollinaris, *Carmina*, poëm. V, et Cassiodore, *Variarum* l. XI, let. 1.

(4) Ms. de B.; *belli, rex, si tibi* ap. Grimm.

(5) Matius s'était aussi servi de cette forme pour *acrem*, ap. Charisius, l. I, p. 93, et on trouve également *acrum* dans Végèce, l. IV, ch. 28.

(6) *Oscillum* a ici la signification d'*osculum*, dont la seconde syllabe est brève; voyez le v. 1141. Ce vers est différent dans le ms. de B., dont la leçon nous semble moins satisfaisante :

Oscilloque virum miscens hortatur ad ipsum.

(7) Pendant long-temps on donna le nom de *Thyle*, *Thule*, au pays le plus septentrional que l'on connût, *ultima Thule*. C'était tantôt une des Orcades (ordinairement *Mainland*; Strabon, l. II, p. 115; Guido de Ravenne, l. V, ch. 31); tantôt l'Islande ou même toute la Scandinavie (ap. Langebéck, *Rerum Danicarum scriptores*, t. III, p. 31; Torfaeus, *Historia regum norvegicorum*, t. I, p. 11); voyez Bayer, *Opuscula*, p. 246. Il y a presqu'à la pointe de la Hogue, dans le département de la Manche, une montagne qui s'appelle encore maintenant le mont Thule.

(8) Ms. de B.; *Hesperos* dans le ms. de P.; *Hespera et* ap. Grimm. L'étoile du soir regarda en face les terres du couchant, parcourut la moitié de sa carrière.

Utrum sub tuto per densa (1) silentia castro
Sisteret, an vastis eremi committeret arvis.
Aestuat immensis curarum fluctibus, et quid
Jam faceret sollers arguta indagine quaerit.
Solus enim Hagano fuerat suspectus, et illud
Oscillum regis subter complexibus actum;
Ambigerat prorsus, quae sit sententia menti
Hostis, et an urbem vellent remeare relictam,
Pluribus ut sociis per noctem forte coactis
Primo mane parent bellum renovare nefandum;
An solum (2) insidias facerent propiusque laterent.
Terret adhuc (3) triviis ignoti sylva meatus,
Ne loca fortassis incurreret aspera spinis,
Immo quippe feris, sponsamque amitteret illis.
His ita provisis exploratisque profatur :
En, quocunque modo res pergant, hic recubabo,
Donec circuiens lumen sphera reddat amicum (4),
Ne patriae (5) fines dicat rex ille superbus
Evasisse fuga, furis de more, per umbras.
Dixit, et ecce viam vallo praemuniit arctam,
Undique praecisis spinis simul et paliuris;
Quo facto ad truncos sese convertit amaro
Cum gemitu, et cuicunque suum caput applicat (6), atque
Contra orientalem prostratus corpore partem,
Ac nudum retinens ensem sic (7) voce precatur :
Rerum factori, sed et omnia facta regenti,
Nil sine permissu cujus vel denique jussu

(1) Ms. de B., de P. et d'E.; *vasta* ap. Grimm ; mais *vastis* se trouve dans le vers suivant.

(2) Ms. de B.; *soli* ap. Grimm.

(3) Ed. de Fischer; *ad haec* ap. Grimm.

(4) Ms. de B.; *amatum* ap. Grimm. *Sphaera* est aussi employé comme un pyrrhique dans l'*Apotheosis* d'Aurelius Prudentius, v. 278, et dans l'*Eucharisticum* de saint Paulin de Périgueux, v. 146.

(5) *Patria* signifie ici *terre, pays;* les exemples en sont nombreux pendant le moyen âge : Item juxta limbum Oceani ponitur *patria* quae dicitur Aethiopia Garamantium; Guido de Ravenne, *Geographia*, l. III, par. 3. Rugiland, quae latine Rugorum patria dicitur, nam *Land* lingua Germanorum *patria* dicitur verbo Latinorum ; Aimoin, *De gestis Francorum*, ch. 13.

(6) Pour rendre les honneurs de la sépulture d'une manière plus complète; dans le *Hervarar-saga*, ch. V, p. 429, Odd enterre aussi les onze guerriers qu'il vient de tuer.

(7) Ms. de B.; *hac cum* ap. Grimm. Probablement parce que leur religion se rattachait plus ou moins au culte du so-

Constat, ago grates, quod (1) me defendit iniquis
Hostilis turmae telis, nec non quoque probris.
Deprecor at Dominum contrita mente benignum,
Ut qui peccantes non vult, sed perdere culpas,
Hos in coelesti praestet mihi sede videri.
Qui postquam orandi finem dedit, ilico surgens
Sex gyravit equos et virgis rite retortis
Vinciit : hi tantum remanebant, nempe duobus
Per tela absumptis, trinos rex Gunthere (*sic*) abegit.
His ita compositis procinctum solvit, et alte
Ingenti famans leviabat (2) pondere corpus.
Tum moestam laeto solans affamine sponsam,
Moxque cibum capiens aegros recreaverat artus
(Oppido enim lassus fuerat) clypeoque recumbens,
Primi custodem somni jubet esse puellam,
Ipse matutinam disponens tollere curam,
Quae fuerat suspecta magis; tandemque quievit.
Ad cujus caput illa sedens subito vigilavit (3),
Et dormitantes cantu patefecit ocellos.
Ast ubi vir primum jam expergiscendo soporem

leil, les païens priaient souvent le visage tourné à l'orient, et cet usage fut même adopté par les chrétiens; Tertullien, *Apologeticus*, ch. 16; Walafrid Strabo, *De rebus ecclesiasticis*, ch. 3. On sait que les anciens peuples du Nord croyaient donner une plus grande solennité aux actes qu'ils accomplissaient l'épée à la main; aussi Venantius Fortunatus dit-il, l. VI, poëm. II :

Utque fidelis ei sit gens armata, per arma
jurat jure suo, se quoque jure ligat.

Encore maintenant les militaires prêtent serment l'épée nue; voyez aussi Ammien Marcellin, l. XVII, ch. 12, et Keysler, *Antiquitates septentrionales*, p. 167. Quant à la prière de Waltharius pour les guerriers qu'il a tués, c'est probablement une addition du poëte latin; au moins nous ne croyons pas que les païens aient jamais connu les prières pour les morts, mais elles remontent aux premiers temps du christianisme. Nous citerons seulement trois vers de la Vie de saint Germain d'Auxerre, par Heiricus :

Utque est christicolis ritusque et cura salutis [bris,
Functam muneribus, violenta sorte, caducis
Commendant animam, cui vivunt omnia,
Hinc remeare parant. [regi.

Voyez aussi Eusèbe, *Constantini Vita*, l. IV, ch. 71, et Barthius, *Adversariorum* l. L, ch. v, col. 2340.

(1) Ms. de B. et éd. de Fischer; *qui* ap. Grimm.

(2) *Leviabat*, que la mesure exige, puisque la première syllabe est brève, se trouve aussi ap. *Acta Sanctorum*, Avril, t. I, p. 99 : Gravedinem carnis per abstinentiam *leviare*.

(3) Nous avons déjà vu, v. 508 :

Ne subito excutias somno, mi cara, caveto.

et l'on sait que, par un motif semblable, le Tasse se faisait réveiller par de la musique. C'est probablement la coutume dont il s'agit ici qui a donné naissance à la tradition qui nous a été conservée par Saxo Grammaticus, *Historia Danica*, l. V, p. 242, éd. de Müller : Ferunt Hildam tanta maritl cupiditate flagrasse, ut nocte

Ruperat, absque mora surgens, dormire puellam
Jussit et arrecta se fulciit impiger hasta.
Sic reliquum noctis duxit, modo quippe caballos
Circuit, interdum auscultans vallo propiavit,
Exoptans orbi species ac lumina reddi.
Lucifer interea praeco scandebat Olympo,
Lucens Taprobane (1) clarum videt insula solem.
Hora fuit, gelidus qua terram irrorat Eous.
Aggreditur juvenis caesos spoliarier omnes (2)
Armorum habitu, tunicas et caetera linquens;
Armillas tantum cum bullis, baltea et enses,
Loricas quoque cum galeis detraxerat ollis.
Quattuor his oneravit equos, sponsamque vocatam
Imposuit quinto, sextum conscenderat ipse,
Et primus vallo porrexerat ipse revulso.
At, dum constricti penetratur semita callis,
Circumquaque oculis explorans omnia puris,
Auribus arrectis ventos captavit et auras,
Si vel mussantes sentiret vel gradientes,
Sive superborum crepitantia frena virorum,
Seu saltem ferrata sonum daret ungula equorum.
Postquam cuncta silere videt, praevertit onustos
Quadrupedes, mulierem etiam praecedere jussit,
Scrinia gestantem comprendens ipse caballum,
Audet inire viam consueto cinctus amictu.
Mille fere passus transcendit, et ecce puella
(Sexus enim fragilis animo trepidare coegit)
Respiciens post terga videt descendere binos
Quodam colle viros raptim et sine more meantes (3);
Exsanguisque virum compellat voce sequentem :
Dilatus jam finis adest; fuge, Domne, propinquant!

interfectorum manes redintegrandi belli gratia carminibus excitasse credatur.

(1) *Taprobane*, Ταπροβάνη dans Strabon, était le nom que les anciens donnaient à l'île de Ceylan; Pomponius Mela, l. III, ch. 7; Pline, l. VI, ch. 22. Comme c'était le pays le plus oriental que l'on connût, on croyait naturellement que le soleil y brillait long-temps avant de paraître sur notre horizon.

(2) Ms. d'E.; *Armis armorumque habitu* ap. Grimm.

(3) Le *Chronicon Novaliciense* donne des détails qui ne sont pas dans le poëme: Quumque Waltharius egressus esset ab antro V vel VIII stadia, tunc laeti post

Qui mox conversus visos cognovit et inquit :
Incassum multos mea dextera fuderat hostes;
Si modo supremis laus desit, dedecus adsit (1).
Est satius pulchram per vulnera quaerere mortem,
Quam solum amissis palando (2) evadere rebus.
Verum non adeo sunt desperanda salutis
Commoda cernenti quondam majora pericla.
Aurum gestantis tute (3) accipe lora Leonis,
Et citius pergens luco succede propinquo.
Ast ego in ascensu montis subsistere malo,
Eventum opperiens, adventantesque salutans.
Obsequitur dictis virguncula clara jubentis.
Ille celer scutum collegit et excutit hastam,
Ignoti mores equitis tentando sub armis.
Hunc rex incursans, comitante satellite, demens
Eminus affatu compellat valde superbo :
Hostis atrox, nisu deluderis! ecce latebrae
Protinus absistunt, ex queis, de more liciscae,
Dentibus infrendens rabidis, latrare solebas.
En in (4) propatulo, si vis, confligito campo,
Experiens finis si fors queat aequiparari
Principio. Scio, fortunam mercede vocasti,
Idcirooque fugam temnis seu deditionem.
Alpharides contra regi non reddidit ulla;
Sed, velut hinc surdus, alio convertitur aiens :

terga ipsius memorati viri, quasi victum eum jam extra rupem cogitabant.

(1) Mss. de B. et d'E. ; *assit* ap. Grimm.

(2) Qui modo per agros fuga palabantur ; Tacite, *Historiarum* l. III, ch. 17. Döderlein ne donne pas à *palari* le même sens que l'auteur du *Waltharius*, car il dit dans ses synonymes latins : Erramus incerti, vagamur soluti, palamur dispersi : au contraire l'opinion de Barthius, *Adversariorum* l. XIX, ch. 16, col. 1055, explique fort bien ce passage : Palare a Latinis dicuntur qui terga vertunt, non satis observato verbi usu ; mais plusieurs passages semblent le contredire, ainsi on lit dans Silius, l. XII :

Jamque in palantes ac versos terga ferentes
Pugnabant Itali.

(3) On exprimait habituellement le pronom de la seconde personne quand on donnait un ordre, et on y ajoutait quelquefois *te* ou *met* pour donner plus de force à la phrase :

Tutemet in culpa cum sis, ne cernere possis.
Lucrèce, l. IV, v. 913.

On trouve aussi *tute fecisti* dans Ennius ap. Auctor ad Herennium, l. IV, ch. 12 ; et *tute ipse* dans Virgile, *Bucolica*, égl. III, v. 33. Un autre exemple se trouve plus bas, v. 1267. Nous avons déjà vu que le cheval de Waltharius s'appelait *Leo*.

(4) Peut-être faut-il lire *Exin pro patulo*, comme dans le ms. d'E.

Ad te sermo mihi, Hagano; subsiste parumper.
Quid, rogo, tam fidum subito mutavit amicum,
Ut discessurus nuper vix posse revelli
Qui nostris visus fuerat complexibus ultro,
Nullis nempe malis laesus, nos appetat armis?
Sperabam, fateor, de te, sed denique fallor,
Quod si de exilio redeuntem nosse valeres,
Ipse salutatum mihimet mox obvius ires,
Et licet invitum hospitii requiete foveres,
Pacificeque in regna patris deducere velles.
Sollicitusque fui quorsum tua munera ferrem;
Namque per ignotas dixi pergens regiones:
Francorum vereor, Haganone superstite, nullum.
Obsecro per ludos, resipiscito jam, pueriles,
Unanimes quibus assueti fuimusque periti,
Et quorum cultu primos attrivimus annos.
Inclyta quonam migravit concordia nobis,
Semper in hoste domique manens, nec scandala noscens (1)?
Quippe tui facies patris obliviscier egit (2);
Tecum degenti mihi patria viluit ampla.
Nunquid mente fidem abdidis saepissime pactam (3)?
Deprecor, hoc abscide nefas, neu bella lacessas,

(1) Il y a dans l'édition de M. Grimm un point d'interrogation après *nobis* et une virgule après *noscens*. Une légère transposition (*migravit quonam*) aurait rendu satisfaisant le rhythme du vers précédent, mais nous avons cru devoir conserver une leçon qui se trouve dans tous les mss.

(2) *Quippe* signifie ici *certainement*, comme dans les *Géorgiques*, l. I, v. 268 :

Quippe etiam festis quaedam exercere diebus
Fas et jura sinunt.

Quant à *obliviscier egit*, c'est la forme allemande *machte vergessen*, que le français a aussi adoptée.

(3) Torfaeus nous apprend la manière dont se formaient ces amitiés (*winiscefte* ap. *Arnolied*, v. 5) : Foedera igitur et societates solemni id temporis juramenti ritu, elicito e volis singulorum sanguine, deinde commixto, subitoque cespite in fornicis modum erecto, hastaeque pro fulcro subnixo contrahebant; *Historia regum Norvegicorum*, part. I, l. v, ch. 18, p. 219. Nous verrons aussi à la fin de ce poëme, v. 1443 :

His dictis, pactum renovant iterato cruentum.

Une foule de témoignagnes prouvent que cette coutume était fort répandue dans le Nord :

Blendom blodi saman;
Aegis-Drecka, st. IX, v. 3.

Sigurþar-qvida Fafnisbana III, st. I; *Brynhildar-qvida II*, st. XVII; elle était même fort ancienne, puisque l'*Orm Storolfssonar-saga*, ch. 6, qui, suivant Müller, *Sagabibliothek*, t. I, p. 353, fut rédigé dans le XIVe siècle, dit que c'était *at fornum sid*. Voyez aussi Hérodote, l. I, ch. 74; l. III, ch. 3; Tacite, *Annalium* l. XIII, ch. 8; Stephanius, *Notae ad Saxonem*, p. 254, et Muratori, *De confraternitatibus earumque origine* ap. *Antiquitates medii aevi*, t. VI, col. 451.

Sitque inconvulsum nobis per tempora foedus.
Quod si consentis, jam tum (1) ditatus abibis
Eulogiis, rutilo umbonem complebo metallo (2).
Contra quod Hagano vultu haec affamina torvo
Edidit, atque iram sic insinuavit apertam :
Vim prius exerces, o Walthare, postque sopharis (3).
Tute fidem abscideras cum memet adesse videres,
Et tot stravisses socios, imoque propinquos.
Excusare nequis quin me tunc affore mosses ;
Cujus si facies latuit, tamen arma videbas
Nota satis, habitusque virum rescire valebas.
Caetera fors tulerim, si vel dolor unus abesset ;
Unice enim carum, rutilum, blandum, pretiosum,
Carpsisti florem mucronis falce tenellum.
Haec res est, pactum quae destruxit (4) prior almum ;
Idcirco (5) ganam capio pro foedere nullam.
Sitne tibi soli virtus, volo discere, in armis,
Deque tuis manibus caedem perquiro nepotis.
En aut oppeto, sive aliquid memorabile faxo.
Dixit, et a tergo saltu se jecit equino.
Hoc et Guntharius, nec segnior egerat heros
Waltharius ; cuncti pedites bellare parati.
Stabat quisque, ac venturo se providus ictu
Praestruxit, trepidant sub peltis martia membra.
Hora secunda fuit qua tres hi congrediuntur ;
Adversus solum conspirant arma duorum.
Primus en aligeram (6) collectis viribus hastam

(1) Ms. de B. ; *nunc* ap. Grimm.

(2) Frecenibus igitur tributum daturis mos erat singulos nummos in hujus scuti cavum conjicere, e quibus eos duntaxat in censum regium ratio computantis eligeret, qui eminus exactoris aures clarioris soni crepitacule perstrinxissent ; Saxo Grammaticus, l. VIII, p. 437, éd. de Müller. On retrouve encore des traces de cet usage dans le *Nibelunge Nol*, v. 1281, éd. de M. van der Hagen :

Manege schilde volle man dar schatzes [trûch.

(3) Il y a dans l'éd. de Grimm et dans tous les mss, :

Vim prius exerces Walthari, postque sopharis;

mais la seconde syllabe de *Walthari* est brève et l'on trouvera *Walthare* au nominatif, v. 1434. *Sopharis*, tu fais le bon parleur ; ce mot manque dans tous les glossaires que nous avons consultés.

(4) Ms. de B. ; *qua irritasti* ap. Grimm.

(5) Ms. de B. ; *Idcircoque* ap. Grimm ; mais la première syllabe de *ganam* est longue.

(6) Nous avons corrigé *maligeram*, dont la première syllabe est brève.

Direxit Hagano, dirupta pace; sed illam
Turbine terribilem, tanto et stridore volantem,
Alpharides semet cernens tolerare nequire,
Sollers obliqui delusit tegmine scuti.
Nam veniens clypeo sic est ceu marmore levi (1)
Excussa, et collem vehementer sauciat, usque
Ad clavos infixa solo. Tunc pectore magno,
Sed modica vi, fraxineum hostile superbus
Jecit Guntharius, volitans quod adhaesit in ima
Waltharii parma, quam mox dum concutit ipse,
Excidit ignavum ligni de vulnere ferrum.
Omine quo moesti confuso pectore Franci
Mox stringunt acies; dolor est conversus ad iram,
Et tecti clypeis Aquitanum invadere certant.
Strenuus (2) ille tamen vi cuspidis expulit illos,
Atque incursantes vultu terrebat et armis.
Hic rex Guntharius coeptum meditatur ineptum,
Scilicet ut jactam subito terraeque relapsam
(Ante pedes herois enim divulsa jacebat)
Accedens tacite furtim sustolleret hastam;
Quandoquidem brevibus gladiorum denique telis (3)
Armati, nequeunt accedere cominus illi
Qui tam porrectum torquebat cuspidis ictum.
Innuit ergo oculis, vassum (4) praecedere suadens,
Cujus defensu causam supplere valeret.
Nec mora; progreditur Haganon ac provocat hostem.
Rex quoque gemmatum vaginae condidit ensem,
Expediens dextram furto actutum faciendo.
Sed quid plura? manum pronus (5) transmisit in hastam,

(1) Ms. de B.; *laevi* ap. Grimm.

(2) Ms. de P.; *Strennuus* ap. Grimm.

(3) *Telum* est ici une sorte d'explétif; *armés des courtes armes de leurs épées*, pour *armés de courtes épées*.

(4) Le *vassal* du vieux français (voyez notre *Histoire de la poésie scandinave*, prol., p. 276); ce mot viendrait du celtique *gwas*, *gwaz*, compagnon, serviteur, suivant Pott, *Etymologische Forschungen*, t. II, p. 348, et Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, t. I, p. 36; du sanscrit *uchala*, *élevé*, excellent, d'après Pictet, *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, p. 23, ou, ce que la première signification de *vassal* nous fait paraître plus probable, de l'islandais *vask*, fort, courageux. *Suadere* n'avait ordinairement que trois syllabes, quoique Lucrèce ait dit, l. IV, v. 1153:

Atque alios alii inrident, Veneremque suadent.

(5) Ms. de Vienne; *pronam* ap. Grimm.

Et jam comprensam sensim subtraxerat ipsam,
Fortunae majora petens; sed maximus heros,
Utpote qui bello semper sat providus esset,
Praeter et unius punctum cautissimus horae,
Hunc inclinari cernens persenserat, actum (1)
Nec tulit; obstantem sed mox Haganona revellens
Denique sublato qui divertebat ab ictu,
Insilit, et planta (2) direptum hastile retentat,
Ac regem furto captum sic increpitavit,
Ut jam perculso sub cuspide genua (3) labarent;
Quem quoque continuo esurienti porgeret Orco (4),
Ni Hagano armipotens citius succurreret, atque
Objecto dominum scuto muniret, et hosti
Nudam aciem saevi mucronis in ora tulisset.
Sic dum Walthārius vulnus cavet, ille resurgit,
Atque tremens stupidusque (5) stetit, vix morte reversus.
Nec mora, nec requies, bellum instauratur amarum;
Incurrunt hominem nunc ambo, nuncque vicissim;
Et dum progresso se impenderet acrius uni,
En de parte alia subit alter et impedit ictum.
Haud aliter, Numidus quam dum venabitur ursus,
Et canibus circumdatus astat et artubus horret,
Et caput occultans submurmurat, ac propiantes
Amplexans Umbros (6) miserum mutire coartat;
Tum rabidi circum latrant hinc inde molossi
Cominus, ac dirae metuunt accedere belluae (7).

(1) Il y a dans l'édition de M. Grimm une virgule après *actum* et un point à la fin du vers suivant.

(2) *Planta* signifie ici sans doute le pied, l'extrémité, le bout.

(3) Cette contraction se trouve dans Virgile, *Aeneidos* l. V, v. 432, et l. XII, v. 905.

(4) *Esuriens Orcus* (probablement notre *ogre*) est une expression que l'on retrouve souvent dans les poëtes du moyen âge; *das ungesatliche hol* ap. Lamprecht, *Alexander*, v. 6328, etc. Virgile avait déjà dit, *Aeneidos* l. II, v. 398 :

Conserimus; multos Danaum demittimus [Orco.

Voyez aussi Horace, *Odarum* l. III, od. IV, v. 75.

(5) Mss. de B. et de P.; *trepidus* ap. Grimm.

(6) Les chiens d'Ombrie étaient fort renommés, et on donnait le nom d'*Umbri* aux chiens de chasse; Virgile dit en parlant d'un cerf, l. XII, v. 752 :

.... Insidiis et ripa territus alta
Mille fugit refugitque vias: at vividus Umber
Haeret hians jam jamque tenet.

Mutire, parler (ap. Festus, p. 170, éd. de Rome), murmurer à voix basse (*Amphitruo*, act. I, scèn. I, v. 225), signifie ici *gémir*.

(7) Par une faculté que nous avons en

Taliter in nonam conflictus fluxerat horam (1),
Et triplex inerat cunctis maceratio (2) lethi ;
Terror et ipse labor bellandi, solis et ardor.
Interea herois coepit subrepere menti
Quiddam, qui tacito premit has sub corde loquelas :
Si fortuna viam non commutaverit, isti
Vana fatigatum memet per ludicra fallent.
Illico et elata (3) Haganoni voce profatur :
O paliure (4), virens foliis, ut pungere possis,
Tu saltando jocans astu (5) me ludere tentas :
Sed jam faxo, locum propius ne accedere tardes ;
Ecce tuas cito (6) praegrandes ostendito (7) vires,
Me piget incassum tantos sufferre labores.
Dixit et exsiliens contum contorsit in illum,
Qui pungens (8) onerat clypeum dirimitque aliquantum

déjà l'occasion de remarquer plusieurs fois, l'u de *bellua* est considéré comme une consonne.

(1) Mss. de B., de C. et de V. M. Grimm lit *undam*. Il croit que ce vers signifie : La lutte était arrivée au dernier acharnement. Il est très vrai que *decumanus fluctus* signifiait une grosse vague, mais ce n'était pas certainement, ainsi qu'il le dit, p. 74, parce qu'une sorte de rhythme constant rendait la neuvième plus forte que les autres ; nous croirions plutôt que, comme lorsque l'on comptait avec les doigts le nombre *dix* était le plus grand que l'on pût indiquer à la fois, on continua à attacher à *dix* une idée de grandeur ; encore maintenant nous prenons *vingt* d'une manière absolue pour désigner un certain nombre. Le passage de Festus qui fixe le sens de *decumanus* prouve qu'il ne l'avait pas seulement quand il se rapportait à *fluctus* : *Decumana ova* dicuntur, et *decumani fluctus*, quia sunt magna : nam et ovum decimum majus nascitur et fluctus decimus fieri maximus dicitur. Alii putant ductum hoc a Pythagoreis, apud quos denarius numerus veluti magnificus et sacer fuisse dicitur. On lit ailleurs, s. v° ALBESIA, que les boucliers des Albains étaient appelés *decumana* parce qu'ils étaient très grands, et c'était aussi le sens de *decumana porta*. D'ailleurs, nous n'avons jamais vu attacher ce sens à notre mot, qui est seul exprimé ici :

Qui venit hic fluctus, fluctus superemines [omnes ;
posterior nono est, undecimoque prior.
Ovide, *Tristium* l. I, él. II, v. 49.

Il s'agit sans doute de la 9e heure du jour ; et cette manière de compter a été employée trop différemment pour que nous puissions déterminer le sens qu'elle avait ici.

(2) *Maceratio* doit signifier ici *destruction, anéantissement ; maceratus* est pris dans une acception semblable par Velleius Paterculus : Pars exercitus macerata, perductaque ad exitiabilem famem ; *Historiarum Romanarum* l. II, ch. CXII, par. 3.

(3) Ms. de B. ; *data* ap. Grimm, quoique la première syllabe soit brève.

(4) *Paliurus* est la traduction latine de *hagan ;* par un jeu de mots semblable, et peut-être aussi par les nécessités de l'allitération, nous verrons, v. 1421, *Hagano spinosus* (Haginо haganin), et Virgile a dit, *Bucolica*, égl. V, v. 39 : *spinis paliurus acutis. Virens*, que nous avons mis dans notre texte, ne se trouve que dans le ms. de C. ; les autres et l'éd. de M. Grimm ont *vires*.

(5) Ms. de B. ; *artu* ap. Grimm ; cette correction a déjà été indiquée dans l'*Altdeutsche Blätter*.

(6) Ms. de V. ; *scio* ap. Grimm.

(7) Mss. de B., de P. et de V. ; *in corpore* ap. Grimm.

(8) Cette leçon du ms. de V. nous semble préférable au *pergens* de l'éd. de M.

Loricae, ac magno modicum de corpore stringit;
Denique praecipuis praecinctus fulserat armis.
At vir Waltharius, missa cum cuspide currens,
Evaginato regem importunior ense
Impetit, et scuto dextra de parte revulso
Ictum praevalidum ac mirandum fecit, eique
Crus cum poplite (1) ad usque femur decerpserat omne.
Ille super parmam ante pedes mox concidit hujus.
Palluit exsanguis domino recidente satelles.
Alpharides spatham tollens iterato cruentam
Ardebat lapso postremum infligere vulnus.
Immemor at proprii Hagano vir forte doloris
Elatum caput inclinans objecit ad ictum.
Extensam cohibere manum non quiverat heros;
Sed cassis fabrefacta diu meliusque peracta
Excipit assultum, mox et scintillat in altum,
Cujus duritia stupefactus dissilit ensis
Proh dolor! et crepitans partim micat aere et herbis.
Belliger ut frameae murcatae (2) fragmina vidit,
Indigne tulit, ac nimia furit efferus ira,
Impatiensque sui, capulum sine pondere ferri,
Quamlibet eximio praestaret et arte metallo (3)
Protinus abjecit, monimentaque tristia sprevit:
Qui dum forte manum miser exeruisset inermem (4),
Abstulit hanc Hagano sat laetus vulnere prompto.
In medio jactus recidebat dextera fortis,
Gentibus ac populis multis suspecta tyrannis,
Innumerabilibus quae fulserat ante trophaeis.
Sed vir praecipuus, nec laevis (5) cedere gnarus,
Sana mente potens carnis superare dolores

Grimm : Qui, perçant le bouclier, s'y enfônce, etc.

(1) Ms. de B.; *poblite* ap. Grimm; probablement par une faute typographique.

(2) *Murcatus* doit signifier mutilé, brisé; dans le Moine de Saint-Gall, l. I, ch. 34, *murcare ungues* a le sens de *couper les ongles*, et dans Ammien Marcellin, l. XV, ch. 12, *murcus* signifie *mutilé du pouce*. Le poëte aurait pu dire *truncatae*.

(3) Nous préférerions
Quamlibet eximia praestaret et arte metallum,
si cette leçon se trouvait dans quelque ms.

(4) Ms. de V.; *jam enormiter exeruisset* ap. Grimm.

(5) Mss. de B. et de P.; *laevus* ap. Grimm; *laevis* est ici synonyme de *sinistris*, aux choses funestes, fatales. Interdum *laevus* infaustum, infelicem, adversum significat, dit Aulu-Gelle, l. V, ch. 12; dans Stace, *Thebaidos* l. I, v.

Non desperavit, neque vultus concidit ejus;
Verum vulnigeram clypeo insertaverat ulnam
Incolumique manu eripuit mox (1) semispatham,
Qua dextrum cinxisse latus memoravimus illum,
Illico vindictam capiens ex hoste severam.
Nam feriens dextrum Haganoni effodit ocellum,
Ac tempus resecans pariterque labella revellens
Olli bis trinos discussit ab ore molares.
Tali tunc ergo (2) dirimuntur praelia facto.
Quemque suum vulnus atque aeger anhelitus arma
Ponere persuasit. Quisnam hinc incunis abiret,
Qua duo magnanimi heroes tam viribus aequi
Quam fervore animi steterant in fulmine belli?
Postquam finis adest, insignia quemque notabant;
Illic Guntharii regis pes (3), palma jacebat
Waltharii, nec non tremulus Haganonis ocellus.
Sic sic armillas partiti sunt Avarenses!
Consedere duo (nam tertius ille jacebat),
Sanguinis undantem tergentes floribus amnem.
Haec inter timidam revocat clamore puellam
Alpharides, veniens quae saucia quaeque ligavit (4).
His ita compositis, sponsus praecepit eidem :
Jam misceto (5) merum, Haganoni et porrige primum,
Est athleta bonus, fidei si jura reservet;
Tum praebeto mihi, reliquis qui plus toleravi;
Postremum volo Guntharius bibat utpote segnis
Inter magnanimum qui paruit arma virorum,
Et qui Martis opus tepide atque enerviter egit.

634, *laevus ignis* signifie même *pestilentia*.

(1) *Mox eripuit* dans l'éd. de Grimm et dans tous les mss.

(2) Ms. de B.; *negotio* ap. Grimm. Le *Chronicon Novaliciense* rapporte une autre circonstance que l'auteur du poëme ne connaissait pas : Qui diu multumque invicem pugnantes, ac prae nimia lassitudine et situ deficientes jam non valebant virorum fortissimum superare. Et ecce respicientes viderunt a sagma Waltharii vasculum vini dependere.

(3) Mss. de B. et de P. : *pes regis* ap. Grimm.

(4) Ad nostros, ad conjuges vulnera ferunt; nec illas numerare et exsugere plagas pavent; Tacite, *Germania*, ch. 7; voyez aussi Keyssler, *Antiquitates septentrionales*, p. 374.

(5) *Verser, présenter du vin* :

Quod tibi miscuerit, sapias, bibat ipse jubeto.
Ovide, *Amorum* l. I, el. IV, v. 29.

Κεράννυμι avait aussi cette signification en grec.

Obsequitur cunctis Herrici filia verbis.
Francus at oblato licet arens pectore vino :
Defer, ait, prius Alpharidi sponso ac seniori,
Virgo, tuo quoniam fateor me fortior ille est,
Nec solum me sed cunctos super eminet armis (1).
Hic tandem Hagano spinosus, et ipse Aquitanus
Mentibus invicti, licet omni corpore lassi,
Post varios pugnae strepitus, ictusque tremendos,
Inter pocula scurrili certamine ludunt.
Francus ait : Jam dehinc cervos agitabis, amice,
Quorum de corio wantis (2) sine fine fruaris :
At dextrum moneo tenera lanugine comple,
Ut causae ignaros palmae sub imagine fallas.
Wah (3)! sed quid dicis, quod ritum infringere gentis
Ac dextro femori gladium agglomerare videris,
Uxorique tuae, si quando ea cura subintrat,
Perverso amplexu circumdabis, euge! sinistro (4).
Jam quid demoror? En posthac tibi, quidquid agendum
Laeva manus faciet. Cui, Walthare, talia reddis (5) : [est,
Cur tam prosilias admiror, lusce Sicamber,
Si venor cervas, carnem vitabis aprinam (6);
Ex hoc jam famulis tu suspectando jubebis (7),

(1) Mss. de B. et de P.; ap. Grimm : Non solum mihi sed cunctis super eminet ille.

(2) C'était un mot d'origine celtique, puisqu'on lit dans Beda, *Sancti Columbani Vita*, ch. 25 : Tegumenta manuum, quae Galli *Wantos* id est chirotheca, vocant; voyez aussi du Cange, t. IV, col. 413, v° MANICA. L'origine en serait même bien certaine si, comme le dit Wotton (*Glossarium ad leges Wallicas*, p. 372), *gwanog* signifiait en gallique *pars cervi*.

(3) Cette interjection devait avoir la signification du *weh* allemand ou de notre *bah*.

(4) Ms. de B.; *sinistram* ap. Grimm.

(5) Tous les mss. ont *reddit*, mais la seconde personne est nécessaire avec le vocatif *Walthare*. Sans notre respect pour la lettre des mss. lorsque ce n'est pas une faute évidente, nous aurions imprimé : *Cui Waltharius ea reddit*.

(6) Parce qu'elle est dure et que Hagano avait perdu une partie de ses dents. Le sanglier était le mets par excellence des peuples du Nord; une des plus grandes jouissances du Valhalla consistait même à manger éternellement la chair rôtie d'un sanglier appelé *Sæhrimnir* (*Vafþrudnis-mal*, st. XLI; *Snorra-Edda*, fab. XXXV), et nous voyons dans le poëme d'Abbon, l. I, v. 129, qu'une femme qui reprochait à son mari de fuir, lui disait : Non tibi nunc Cererem, vel apros Bacchumque litavi? [que

Il ne serait pas non-plus impossible que ce vers contînt une allusion à une tradition que nous a conservée le *Vilkinasaga*. Valtari, averti par Hildegund que Högni (Hagano) veut le tuer en trahison, y saisit une cuisse de sanglier qui rôtissait, et l'en frappe avec tant de force, qu'il le renverse à terre et lui fait sauter un œil de la tête.

(7) *Videbis* dans le ms. de B. et l'éd.

Heroum turbas transversa tuendo salutans.
Sed fidei memor antiquae tibi consiliabor.
Jam si quando domum venias laribusque propinques,
Effice lardatam de mulctra farreque pultem (1),
Haec pariter victum tibi conferet atque medelam.
His dictis, pactum renovant iterato cruentum,
Atque simul regem tollentes valde dolentem
Imponunt equiti, et sic disjecti redierunt
Franci Wormatiam, patriamque Aquitanus adivit.
Illic gratifice magno susceptus honore
Publica Hiltgundi fecit sponsalia rite,
Omnibus et carus post mortem obitumque parentis
Ter denis populum rexit feliciter annis.
Qualia bella dehinc, vel quantos saepe triumphos
Ceperit (2), ecce stylus renuit signare retunsus.
Haec quicunque legis (3) stridenti ignosce cicadae,
Raucellam nec adhuc vocem perpende, sed aevum,
Utpote quae nidis nondum petit alta relictis.
Haec est Waltharii poesis; nos salvet Jesus.

de Melter exigerait *famulos*, qui ne se trouve dans aucun texte.

(1) *Lardatus* vient de *laridum*, que l'on contracte fort souvent en *lardum*; il signifie *lardo impingere* ap. du Cange, t. IV, col. 55; Waltharius recommande à Hagano la bouillie au lard, parce qu'il n'a plus beaucoup de dents, et qu'ainsi que nous l'apprend Pline, l. XXVIII, ch. XVI, par. 65 : Lardum elixum atque circumligatum mira celeritate ossa fracta solidat. C'était une nourriture fort grossière, comme nous l'apprend le *De conflictu Ovis et Lini*, ci-dessous, p. 383 : Et gens quae mixto facit hinc sibi fercula [lardo; vescitur et crudis crudior ipsa cibis.

(2) *Coeperit* ap. Grimm. Nous avons préféré *retunsus*, suivant le ms. de B., à *retusus* de l'édition de M. Grimm, parce que, ainsi qu'on a pu le voir, le *Waltharius* se rapproche beaucoup, par son vocabulaire, de l'ancienne langue romaine, et que *retunsus* est employé de préférence par Plaute, *Pseudolus*, act. I, scèn. II, v. 26; act. IV, scèn. IV, v. 8, etc.; Virgile s'en est aussi servi *Georgicorum* l. II, v. 301.

(3) Ms. de B.; *leges* ap. Grimm.

APPENDICE.

De conflictu Ovis et Lini (1).

Tempore quo campi linum solet herba vocari,
cum sibi jam telas spondet anus dubias,
Stans juxta posito linum mirabar in arvo;
dum nodosa seges cor oculosque tenet,

(1) Le poème que nous publions pour la première fois d'après un ms. de la fin du XIIe siècle, conservé à Bruxelles dans la Bib. des ducs de Bourgogne, sous le n° 10046, se trouve aussi au monastère de Lambach, d'après M. Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 613. Hermannus Contractus, son auteur, était fils de Wolferad, comte de Vörigen en Vorigen, et de Hiltrude. Après avoir, à ce qu'il semble, séjourné quelque temps au monastère de Saint-Gall, il passa dans celui de Reichenau, et mourut dans une de ses terres le huit octobre 1054, suivant Jean de Trittenheim, ch. 321, et Jean Ego, *De viris illustribus Augiae-Divitis*, part. I, ch. 8 (ap. Pez, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, part. III, col. 635), ou le 24 septembre 1066, d'après Jodocus Mesler, *De viris illustribus monasterii Sancti-Galli*, l. I, ch. 47; *Ibidem*, col. 582. C'était un des hommes les plus savants de son temps; il traduisit de l'arabe, suivant Mesler, la *Rhétorique* et la *Poétique* d'Aristote, des Tables (commentaria) astronomiques, et un traité sur la composition et la mesure de l'Astrolabe (publié par Pez, t. III, part. II, col. 94). Nous avons encore de lui: *Chronicon de sex mundi aetatibus* (ap. Canisius, *Lectiones antiquae*, t. III, p. 193, éd. de Basnage; c'est probablement le même livre que son élève anonyme appelle *Libellum chronicorum*, ap. Muratori, *Antiquitates Italicae*, t. III, col. 934), et *De utilitatibus Astrolabii* (ap. Pez, t. III, part. II, col. 107), et nous connaissons par ses différents biographes les sujets d'un grand nombre d'ouvrages: *Gesta Conradi et Henrici imperatorum* (d'après son élève, ap. Muratori, *loc. cit.*), *De musica*, *De Monochordo*, *De eclipsibus*, *De physiognomia*, *Vitae plurium Sanctorum* (d'après Mezler et l'abbé de Spanheim, ap. Canisius, *Lectiones antiquae*, t. III, p. 192. Peut-être ce dernier ouvrage était-il en vers), *De quadratura circuli* (d'après Ego et l'abbé de Spanheim), *De computo* (d'après Ego), *Historiae sive officio Annuntiationis sanctae Mariae* (probablement une partie était en vers), *Historia de Angelis* (d'après Mezler). Ses ouvrages poétiques ne sont pas moins nombreux; l'Anonyme Mellicensis (*De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 91) nous apprend qu'il avait fait un poème en quatrains, *De contemptu mundi*; Eccard (*Corpus historicum medii aevi*, t. II, p. 6) en mentionne un intitulé *De virtutibus*, et on lit dans la biographie écrite par son élève (ap. Muratori, *loc. cit.*): Libellum ad hec (l. adhuc) de octo vitiis principalibus jocundulum, metrica diversitate lyricum poetice satis elaboravit. Il avait composé aussi des chants historiques sur saint Georges; saint Gordien et saint Epimarque; sainte Afre, martyre; saint Magnus, confesseur; saint Wolfang, évêque (ap. Muratori, *loc. cit.*; peut-être est-ce le recueil de ces chants qui composaient le *Vitae Sanctorum*, dont nous avons déjà parlé); l'épitaphe de sa mère (dans son *Chronicon*, année

Talibus haerentem rapuit sibi lis nova mentem,
quam, quia digna stylo visa fuit, replico.
De grege (grex aderat) paulum submota subintrat
calcatisque satis haec pede sternit ovis.
Jam satis attritis post cursus incubat herbis;
herbida dat gratum terra refrigerium,
Sicque jacens sumptas revocans ut ruminet escas
mittit ad os alia quod redit inde via.
Herba (quis hoc credat? sed mutis pene ministrat
verba dolor magnus) non silet ulterius.

LINUM.

De tot quas cernis, inquit, communibus herbis,
ut quid ad hos usus complacui potius,
In qua congereres fetenti vellere sordes,
quam pede contereres, oreque pollueres?

1032), et nous savons par Albericus Trium-Fontium (*Chronicon*, part. II, p. 77), qu'il avait célébré la victoire remportée en 1045, par le roi d'Allemagne Henri III, sur les Hongrois, commandés par Obbo, dans un rhythme commençant par *Vox haec melos pangat*. Ces derniers ouvrages semblent malheureusement perdus, sauf le chant historique sur saint Wolfang, qui est peut-être la pièce publiée par Pez (*Thesaurus anecdotorum*, t. III, part. II, col. 615) sous le titre de *Vita sancti Wolfgangi per rhythmis conscripta*. Nous avons déjà cité la première strophe, p. 139; pour en donner une idée plus complète, nous ajouterons ici les deux suivantes :

Cor ut meum illustretur,
da ut Sanctus collaudetur,
signis miris extolletur
quibus claret jugiter.
Ore, labiis pollutus,
vir sim licet obvolutus
labe, praesul laudo tutus
te, Wolfgange, dulciter.
Bene natus ab utroque
es parente, magistroque,
cum septennis esses, quoque
commendatus artium,
ut horto deliciarum,
flosculis scientiarum
degustares florem clarum
aquarum viventium.

Il avait fait, en outre, un grand nombre d'hymnes et de proses qui, sauf le *Veni sancte spiritus* que lui attribue Ego, semblent toutes perdues; on ne connaît plus qu'une antienne (*responsorium*) en l'honneur de sainte Marie-Madeleine, commençant par *Simon Baronis* (?); une séquence pour le jour de l'Ascension : *Rex omnipotens*, et trois cantilènes sur la sainte Vierge : *Salve, regina misericordiae; Alma redemptoris mater*; et *Ave, praeclara maris stella*, quoique, suivant Mexler, il en eût composé *caetera mille alia*, et il en faisait aussi la musique, puisque, après avoir dit scripsit hymnos et prosas varias, l'abbé de Spanheim ajoute immédiatement : Composuit etiam dulci et regulari melodia cantus et prosas pulcherrimas. Le surnom de *Contractus* donné à Hermannus tient à un état d'infirmité qui le rendait incapable du moindre mouvement, et à un usage fort répandu parmi ses contemporains. Apud Francos Neustrasios unum passim nomen obtinebat sed tandem viris insignioribus et litteratis aliud nomen adscititium aliquando (i. saepe) accessit; Mabillon, *De re diplomatica*, l. II, ch. II, p. 92. Nous sommes heureux de pouvoir exprimer publiquement la reconnaissance que nous devons à l'aimable obligeance de M. Marchal, conservateur de la Bib. des ducs de Bourgogne, et à la complaisance de tous les employés.

Ovis.

Ast, ait, in reliquis cur parci debeat illis
causa, quod aut homini sunt cibus aut pecori?
Sed te, cum nullum tellus producat ad usum,
si sapias, gaudes (l. gaude) quod vel ad ista placeo.

Linum.

Te pecoris bruti partem satis esse probasti;
hoc tamen interea vellere me releva,
Quo spolianda velis nolis post pauca jacebis
turpiter, ante tuae vincta pedes dominae.
Interea totas percurrens forcipe lanas
nec caudae vellus foeda relinquet anus;
Tunc erit in patulo scabies tua, corpore nudo;
ulterius noli multiplicare loqui.

Ovis.

Si recte saperes, consumi sponte rogares,
vel pede, vel potius subruta stercoribus;
Vivis ut intereas et ne sis esse laboras;
tantum supplicio nasceris atque malo!
Quis queat in quantas rapieris dicere poenas,
femineis manibus vulsa solo penitus?
Prorsus ut intereas, undisque soluta putrescas,
nigros trunca prius perpetiere lacus;
Post longum tempus ab aqua transibis ad aestus,
ut possis minui sicca labore levi.
Ruricolas varios, fortes contusa lacertos,
prorsus lassabis tritaque malleolis.
Cum jam perdideris quod habebas ante vigoris,
ibis femineo dedita ludibrio;
In ligno tensum, quod talem servit in usum,
de ligno factis te ferient gladiis.
O! quoties structam jaculis ex millè coronam
transibis! Quoties praetereundo gemes!
Per tam terribiles rapiens tua viscera dentes;
te violenta manus mille trahet vicibus.

Cum nil restabit in te quod prendere possit,
istud supplicium tunc patiere novum.
Astringet solidas panno pix illita setas,
compositas aequis exterius stimulis.
Hae scrutando tuas penitus penitusque medullas
consument totum si quid erit reliquum.
Herba modo viridis frustra tumefacta superbis;
tunc tot trita modis, nil nisi floccus eris.
Ventis ludibrium, leve pondus in aera raptum;
ulterius noli multiplicare loquī.

LINUM.

Parcius ipsa tamen nostrum profiteris honorem,
si bene discernis omnia quae loqueris.
Nam labor humanus, sollers, ad lucra paratus,
pro quo sic sudat non nihil esse putat;
Mille modis tritum transfertur in horrea granum,
cum per pressuras exuerit paleas.
Non cellas subeunt, non reges antea pascunt
quam careant acinis libera vina suis.
Tunsio crebra parat quod templa suus lapis ornat;
sic capiunt formas ligna dolata suas.
Vis, pressura, cruces, tormenta, pericula, mortes,
praemia promeritas purificant animas.
Subsidium lini quaerit respublica mundi;
publica causa petit, publica cura colit.
In commune rogant ac in commune laborant;
unusquisque suis me parat officiis.
Unica res linum quam Conditor utile donum
rebus mundanis post elementa dedit!
Sed quia me sub aquis solvi putredine dicis,
in te verte tuos, ut taceas, oculos.
A turpi turpis abstracta cadavere pellis
in tectum trahitur sole cremata diu
Et simul incocto nigrescit tota veneno;
indurata subit balnea digna sibi.
Balnea sic farris et aquae confectio putris;
vilior in vili vase putrescis ibi.

Hic qui te mersit, quoties te fuste movebit,
nares distorquet et caput hinc removet.
Tantus enim sese foetor protendit ubique,
ut fugiant ipsi saepe domum domini!
Caetera quo sileam, nam plurima caetera restant,
ulterius noli multiplicare loqui.

Ovis.

Quum te magnifices, quum de te grandia jactes,
si taceam, reputor forsitan inferior.
Sufficiunt hominum vitae duo maxima rerum:
frigora vestis agens, esca famem removens.
Humanis rebus non est spes altera prorsus,
hoc munus geminum tolle vel alterutrum.
Utraque mittit ovis, propellens frigora lanis
eliciens (l. que) cibos ubere nectareos.
Perfundit totas grata dulcedine venas
ille recens haustus, dum liquor est calidus;
Cum friget, tritam si vis miscere polentam,
mirans jurabis nectar adesse Jovis.
In solidum vertes hoc, si medicamine tanges,
estque per hoc ipsum dulce quod est acidum;
Idque super lignum per densa coagula pressum,
a forma teretem suscipit effigiem.
Si tenerum comedas, non deerit plena voluptas;
si servare voles, tempora multa potes.
Est ubi non modico datus indivisus asino,
solo jure suos coctus alit dominos.
Est gens quae mixto facit hinc sibi fercula lardo;
vescitur et crudis erudior ipsa cibis.
Mille meas vires perpendens Flandria solers,
mille modis rerum hac facit ire meum;
Haec et in oblongum formans lac pingue butyrum
non escam tantum, sed facit antidotum,
Lactis et emerito replens sua dolia succo,
restans fiscellis jus adhibet pateris;
Quas ovis et quales mundo ferat utilitates!
plura nec enumerat Flandria si cupiat.

Linum.

Humanis rebus, neque enim tibi vera negamus,
maxima sunt vestis et cibus, ut loqueris;
Sed sine te vestes, sine te lac mundus haberet,
absque tuo removens frigus et esuriem.
In te per stultam quod vis transferre rapinam,
omnibus a reliquis id removere cupis,
Et dum te laudas, imo laudare laboras,
laus tua sit multis invidiosa nimis.
Quis numerare queat ad victum quanta ministrat
omnia dans homini larga manus Domini?
Quot sint ad vestes quae dant animalia pelles?
ingens aut nullus, ut reor, est numerus.
Tu quoque testis eris, si tantum vera fateris,
nostrum subsidio dignius esse tuo.
Multorum nunquam te contigit usus in escam;
lac quoque vel pressum vel fugiunt liquidum.
Est tua cum pellis aut cetera lanea vestis,
spernitur aut vilis aut quia visa gravis.
Sic ove saepe caret semperque carere valeret,
sed nunquam lino nudus habetur homo;
Denique tam gratum, tam delectabile donum,
secum gestat homo tempore perpetuo.
Gestat cum cura, cum sollicitudine summa,
astringit propius, applicat interius;
Applicat interius, nudos astringit ad artus,
tanquam dicat, amo quod mihi sic socio.
Si nix, aut imber, aut turbidus irruit aer,
cautus, ovem nostrum tradit ad obsequium.
Te tradit ventis obicitque furentibus auris;
te nix perfundit, te quoque grando quatit;
Sic intempestus quoties occurrerit aestus,
ipsa pati flammas cogeris aerias.
Interea lenis pretiosaque linea vestis
intus tuta latet, frigore, sole caret.
Tecta tegunt homines, ligni praecordia cortex;
tecta suis nucleis, et mihi servit ovis.

Gloria magna tibi! Laetare quod hoc meruisti,
ut natura meis te paret obsequiis.

Ovis.

Pro te verba facis et eget tua gloria verbis;
quod deest officio, corrigis eloquio.
Sed frustra tenuas, imo tenuare laboras,
tam commune bonum quod refugit numerum.
Si dant ad vestes animalia plurima pelles,
pauca ferunt vellus, nulla reor potius.
Lana, patet cunctis quod conferat utilitatis;
pauca tamen referam, ne penitus sileam.
Per se lana placet, per se nigrescit et albet,
per se multiplices sponte gerit species.
Lana placet simplex : peregrinos adde colores;
fucos Assyrios exhibet et Tyrios;
Nam (l. Non) tot habent species famosi vellere Seres;
par quoque Corycio nostra figura croco.
Quantum non sanguis, non sol, non flamma rubescit,
tam rubeus rutilas veste, Britanne, mea.
Dura quidem, tenuis sine flocco planaque vestis,
lenis in attactu nec minus intuitu (*sic*).
Gallia, quam quondam veteres dixere comatam,
addit multiplicem velleribus speciem.
Gens variae mentis variae vult tegmina vestis,
veste probans animi mobilitate geri.
Mille gerit varias hic in uno tegmine virgas,
discolor ut virga, virga sit ut reliqua.
Hic reliquum corpus albenti vellere tectus,
hac viret, ast alia rubbeus est manica.
Hic sua per geminas dum findit pallia caudas,
rusticus est nisi sit discolor haec alii;
Sed cum multiplicis gens haec tegumenta coloris
unusquisque suum comparet ad studium,
Hunc tamen egregium facit haec provincia pannum
qui viret aut glaucus aut quasi caeruleus.
Has vestes dominis gestandas, Flandria, mittis,
has flocco crispans, leniter has solidans.

Tu fucare modis mea vellera, Theutone, neseis;
nec tamen ista manus est operosa minus.
Docto versatas tenues in pollice lanas
transfers ad tenuis delicias operis.
Tinges, Rhene, leves pulchra nigredine vestes,
virginibus mittis ordinibusque sacris.
Suevia dat rufos non tincto vellere pannos;
his regum pelles, his operit proceres.
Est color e rufo, viridi confectus et albo,
quem flavum dicis si proprie loqueris;
Hanc speciem pannis ianatam sponte coloris,
Hister, amanda paras regibus ad tunicas.
Nobilis haec nulli vestis penetrabilis imbri;
nil habet hoc majus munere Theutonicus.
Quot fulget variis distincta coloribus iris,
tot vestes pingis, o mea lana, modis.
Has ovis et plures his affert utilitates,
quas homo mirari, sed numerare nequit.

LINUM.

Ut laudetur ovis, species numerare coloris,
quae poscat ratio non penitus video.
Splendor enim coeli suus est, suus est viror agri;
quod nix albescit id decor ejus erit:
Sic diversorum sua laus est forma colorum;
non sit ovis: nunquid non color ullus erit?
Una quidem lini, sed quae non accidit illi
exterius, simplex, sponte placens species.
Teste quidem mundo, species haec congrua lino,
et, qua terra patet, nostra figura placet.
Candida, sollemnis preciosaque linea vestis,
congrua laetitiae, nescia tristitiae;
Nec mortale genus solummodo veste muamus (beamus?),
immo delicias conferimus varias.
Floribus intextis, aliis subtilia signis,
tergendis manibus lintea porrigimus.
Alba superpositis mundi mensalia donis
sunt epulis regum cultus et auxilium;

Quo, si quis pannos casu substernat ovinos;
escas offensi rejicient animi.
Molliter insertis ornans subsellia plumis,
artus quos profert linea theca fovet.
Sic super extentum candens dat lintea linum
molliter exstructis ambitiosa thoris.
His superadde suis extra crispantia villis
ornamenta, nives assimilare potes.
Ditia dependent quae stratum vela coronent:
hic vivas species dinumerare potes.
Cui speciosa suis tentoria nixa columnis,
regum divitias, aequiparare queas?
Nomen et effigies a papilione trahentes,
quis reseret pannos, dona rotunda, meos?
Bellica compositis requiescunt agmina castris;
liber et hinc illuc expatiatur equus.
Linea gramineis extenta palatia campis
tu scis quam gratum dant procul intuitum.
His tectos domibus non laedit turbo vel aestus;
praestat praesidium, dulce refrigerium.
Publica commoditas, belli pacisque voluptas,
significant majus spirituale decus.
In capitis cultum consumit femina linum,
ut taceam membris quod facit in reliquis.
Quid jactando refers fieri tua vellera vestes?
si jubeo, penitus non erit ulterius.
Si viduae (l. Dividuae) partes panni, per frusta jacentes;
cum vestem faciunt, quomodo conveniunt?
Transit acus pannum, modicum, mea munera, filum
secum transfixo trajiciens oculo;
Hoc pacto vinctos unit mea gratia pannos
ut vestem faciant et speciem capiant.
Te quotiens levis laedit scissura, recurris
suppliciter nostra rursus egens opera.
Tunc submissa jaces, tunc sobria, tunc nihil audes
dilaniata jacens nostraque dona petens.
Ornatus rerum, justissima gloria, linum;

quis numerare queat commoda quanta ferat?

Ovid.

Multa queunt dici strepitu majora minori;
magni, si posses, te, video, faceres.
Non tibi communes soli, precor, assere laudes;
nos quoque, si sapias, participare sinas.
Inter tot vestes, propior quia vestis adhaeres,
hinc te magnificas plusque valere putas;
Sed nobis et in hoc contingit gloria major,
Sanctorum nudis artubus haeret ovis.
Qui mundum fugiunt, qui spe coelestia tangunt,
quos sociat summo libera mens Domino,
Ad non fallaces quos jam conscripsit honores
in proceres coeli dextra beata Dei.
Talibus ergo viris est intima lanea vestis;
haec est quippe pio congrua proposito.
Hi linum fugiunt, lanas ad corpora stringunt,
quod, sibi ni scirent utile, non facerent.
Nostrae corruptas pellis foetoribus auras
dicebas laedi, si bene commemini;
Ut taceam vestes, reliquas quoque commoditates
quas habet haec pellis usibus in variis;
Deputet id pretio cujus sollertia digno,
quod petitur sacris apta ministeriis?
Si non scribantur libris quae verba leguntur,
ordo sacer sanctae deperit Ecclesiae.
Invenient quali sunt omnes ordine jussi,
ad lavacrum nascens, ad tumulum moriens?
Non jam praesul erit, non Romae papa sedebit;
solvetur synodus Ecclesiaeque gradus.
Praeterea quicquid sollertia grata reliquit,
quod dedit Egyptus, quod docet Assyrius,
Omnes postremo res gestas a patre primo
quod fuit ante chaos, seria sive jocos;
Quod Phoebus Musas, Musae docuere poetas;
quae ratio stellas, quaeve polos moveat,

Quae metuenda malis, quae sunt speranda beatis;
quid sit qui rebus praesidet ipse Deus;
Omnia novit ovis, per oves haec praecipit orbis;
ipsa Dei patris mystica novit ovis.
Vilior in toto pars, viscera, corpore nostro
dulcem dant usum deliciis hominum.
Quadam divina resonat dulcedine corda,
aptae vincta lyrae, psalterio, cytharae.
Expellit curas sonus hic et mitigat iras,
anxia corda levat, taedia cuncta fugat.
Vis inimica fugit, possessaque corda relinquit,
cum bene docta manus excitat hos sonitus.
Orpheus, Amphion, cum Musis Phaebus, Arion,
dum cordas feriunt, nomen ad astra ferunt.
Neu sanctis operam putet hanc vilescere quisquam,
qui stravit Goliad ejus amator erat.
Sex quater esse patres, cytharas phialasque tenentes,
ante Dei (l. thronum) dicit pagina sacra thronum (l. Dei).
Collige quid sit ovis cujus pars infima coelis
suscipitur, sanctas exhilarans animas.

LINUM.

Non opus est verbis; ovium balatibus ipsis
quale melos fiat nescio quem lateat.
Cum pastae redeunt, tremulo stridore requirunt
quos lactent foetus; quam placet ille sonus!
Quod parat interdum tergus sibi scriptor ovinum,
est equidem quaevis gloria, sed facilis;
Justior haec vitulis, haec gloria justior haedis;
haedorum pellis aptior his studiis.
Denique fac ovium nunquam genus esse creatum,
hos usus nunquid mundus habere nequit?
Illud ludibrio dignum reor esse profecto,
quod jactas: sanctis artubus haeret ovis.
Est equidem verum, sed quid, precor, esse decorum
ipsa tibi reputas corpora si crucias?
Ut carnem reprimant, carnem per dura fatigant:

inter dura satis esse meretur ovis.
Quaeque molesta ferunt, quae sint magis aspera quaerunt;
ad victum cineres, ad requiem lapides;
Nunquid ob hoc aliquis praeferri jure putabit
aut stratis lapides, aut cereri cineres?
Ecclesiae tangis mysteria, terrea transis,
coelestes jactas cum patribus cytharas;
In laudesque tuas veteres replicando figuras,
plectra manu fortis commemoras juvenis.
Quanta ferant sacri lino praeconia libri
forsitan ignoras, aut, puto, dissimulas.
In Moysis libris (Moysen recipit canon omnis),
imo legisti mystica multa geri;
Multos ipse Deus linum sibi poscit in usus;
pauca tamen breviter commemorare placet.
Quae domus insignis spatio meritove decoris,
in circum scriptum quae capit aula Deum?
Et tamen ipse sibi dictans habitacula poni,
linum praecipue quaerit in hoc opere;
Cortinas istum bis quinque requirit in usum;
ex his quippe domus foederis efficitur.
Has Moysi mandat de bysso texere torta,
et genus est lini mollis et egregii.
Ille Dei plenus venerando cum duce coetus
tale per hospitium promeruere Deum.
Se bysso torta velatur foederis archa.
Felix tam sacri cura ministerii!
Ad rem divinam vadens antistes ad aram,
significativis fulget in exuviis.
Prima quidem manicis includit bracchia strictis:
huic poderis nomen; tendit ad usque pedem:
Est quoque talaris, sed dignior, altera vestis;
illustrat penitus hanc color aerius.
Non habet haec manicas; dependent hujus ad oras
apte promixtis aurea mala polis.
Floribus et variis abaneth spectabile gemmis;
subligat has vestes balteus ille teres.

Inde tegens humeros ad renes pervenit ephoth,
inscriptas gemmis fertque tribus geminis.
Quam logion Graecus, essin quoque dicit Hebraeus,
quinta, minor spatio, dignior est merito.
Bis sex distinctas formis et nomine gemmas
praefert haec vestis pectore pontificis
Quattuor ordinibus : trinas ordo capit unus;
tot titulat patres, quot numerat lapides.
Hinc caput exornat, sed non tamen omne, thiara;
ceu videas spherae dividuum mediae.
Tegmina nec restant femorum quae turpia velant,
cum redit apta sacris hora ministeriis.
Nam sacra proposito nil confert lamina nostro,
impendens fronti nomen habens Domini.
At reliquas vestes, quas hic numeravimus, omnes
de bysso fieri praecipit os Domini.
Ne sit ovis penitus tamen expers muneris hujus,
hanc Moyses etiam quaerit ad hanc operam.
Praeparat ex ovium rubricato vellere tectum;
id placet arcendis sordibus et pluviis;
Id tanquam fictum ne sit mihi suspiciosum,
tu dic assidue quod legis in Moyse.

Ovis.

In libris Moysis revera plurima novi;
plus lino libris invigilavit ovis :
Nam tu, vel nescis, vel si te scire fateris,
quae restant caeca supprimis invidia.
Per Moysen plebi dans ritum sacrificandi,
quid velit in rebus eligit ipse Deus.
Munere purgandum mandans in lege reatum,
non linum penitus quaerit ad istud opus;
Sollemni vero vel tempore quotidiano,
placari nostri per sacra vult generis :
Si Dominum plebi vis, inquit, propitiari,
mactabis geminos de grege lanigeros.
Unius ex illis mihi viscera lota cremabis,

exit ab hoc fumo suavis odor Domino;
Alterius sacras fusus cruor eluit aras,
pontifices mundat pontificumque stolas.
Praesulis haec eadem conspersio consecrat aurem;
ipsa pedem dextrum consecrat atque manum.
Nos sacramus eam quae sacrat caetera dextram,
cuncta sacrat summi dextera pontificis.
Cauda jubetur ovis fieri profectio sacris,
pars est excelsi reticulum jecoris.
Nobis assiduum purgat synagoga reatum,
se redimens agnis quotidie geminis.
Quid sacra commemorem totum vulgata per orbem,
quae quot verba ferunt tot sacramenta gerunt?
Pressa domus Jacob graviter sub principe duro,
fessa malis, gemitum dirigit ad Dominum;
Ille super regem sua signa manumque potentem
elevat, ut sancto laxet iter populo.
Nescia molliri praestat mens dura tyranni
atque decem plagas promeruit validas.
Toto non potuit Nilo sitis una levari,
quotquot enim fuerant flumina sanguis erant.
Ad populi mensas, ad regis strata vel escas
intrat, ubique comes, rana, secunda lues.
Inde culex moto surrexit in aera limo,
morsibus assiduis musca molesta nimis.
Quarta replet pestis gravioribus omnia muscis;
infestum canibus id solet esse genus.
Invidiosa prius armentis et grege tellus
clade gravi totis surda remansit agris.
Ulceribus subitis turgens Egyptius omnis
istud idem passi quaerit opem medici;
Septima, dura manus: rumbis et grandine mixtus,
interimens homines, turbo necat pecudes.
Quae superant pastae segetes et ligna locustae,
grandine contusos depopulantur agros.
In triduo penitus quos fert non aspicit artus
ad superos, stygias passus homo tenebras.

Per sexus omnes hominum pecorumque priores
  Egyptus plaga perdidit in decima.
A solio regis ad eum qui clausus in umbris
  lugebat vinctus, pervenit hic gladius.
Ne tam communis involveret omnia pestis,
  ipse Deus dictat plebs sua quid faciat.
Pignus, Hebraee, tibi memorabile posteritati,
  ne pereas, inquit, masculus agnus erit.
Hoc mihi libatum reverenter et ignibus assum,
  hoc celer in facto dente petes avido.
Nec distinctus eris mea cum sacramenta vorabis,
  nec pede nudato, nec nisi cum baculo.
Restet ab his sacris ne pars vel parva cavebis;
  si tamen, hoc aliqua contigit, igne crema,
Nec quasi communem, temere jactate cruorem:
  constat in hoc penitus sanguine vestra salus.
Hac sparsos sanie postes ac limen utrumque,
  caetera quae feriet dextera praeteriet.
Festa dies illum quoties redit annua festum,
  huic referet populo foedere perpetuo.
Si sacrata piae penetras mysteria causae,
  non sine compuncto percipis haec animo.
Exilii finis, optatae causa quietis,
  agnus promissae pignus erat patriae.
Quod mare salvato populo, Pharaone necato,
  obsequii geminum praestitit officium;
Quodque die nubem meruit, quod noctibus ignem
  et panem coeli colloquiumque Dei;
Agnus causa fuit; de quo cum denique desit
  auditor dignus, plura loqui fugimus.
Quid sit ovis reputans et ovem reverenter honorans,
  judice me, stultum corrige propositum.

LINUM.

In causa recipi pro judice non solet hostis,
  nec lis ista tuo constat in arbitrio.
Justa quidem veteri non deest reverentia legi,

nec pietas illis errat in eloquiis;
Sed tamen umbra fuit; praeter moralia quicquid
lex jubet illa vetus esse scias aliud.
Legales umbras contemnimus atque figuras,
ad lucem sanctae vertimur Ecclesiae.
De nobis ejus communis judicet usus,
quem fidei celebres instituere duces.
Quod linum sacras circumdat vestibus aras,
nec magni facio, nec nihil esse puto.
Denique purgati pars abjectissima lini
ad loca sacra piis excubat officiis.
Partitis vicibus, quod sol splendendo diebus,
id peragit linum noctibus officium.
Iste manu factis splendor dans lumina templis;
tu nosti melius quid gerat interius.
Cum sacra facturus sacra sumit tegmina praesul,
quis locus est lanis ejus in exuviis?
Vestes praetereo quas nominat usus ab albo
et quae sacratos rite tegunt humeros;
Ejus utraque manu sollemnis tempore cultus
de lino factis albicat exuviis.
Sacro fert etiam crispanti vertice mitram,
ne lino vel in hac parte sui careat,
De lino factam, mersus baptismate, mitram
pignus homo vitae suscipit in capite;
Supplet baptismum praeceptaque munera linum
introitumque sacram pandit in Ecclesiam.
Omen erit felix, quoties in vestibus albis
somnia dilectas obtulerunt animas,
Quid nisi moerores, curas, aliquosve labores,
quod mihi significet lanea vestis habet.
Coelicolae terris parere leguntur in albis,
si quoties veniunt nuntia laeta ferunt.
Desit in hoc etiam tua ne tibi gloria, quidam
angelus est nigris semper in exuviis.
Plurima, continui revolutis mensibus anni,
a Christo dictus, festa colit populus;

Sed tunc praecipua fervet devotio cura
cum sit praecipuae mentio laetitiae;
Tunc penitus, penitus aeterna lege cavetur,
ne temeret sacros vestis ovina choros.
Tunc quoque, divino candente per omnia lino,
longius a sanctis pulsa recedit ovis.
Tunc etiam, de quo tibi plaudis laniger, ordo,
laniger ordo tuus cui placet hic habitus,
Desuper induto solet hunc abscondere lino;
vestes infaustas dissimulando negat.
Quilibet incautus sancti consortia coetus
si praesumit ovis horridus exuviis,
Protinus hunc animo velut omine saucia moesto
concio sacra fugat a statione sua.
Angelicas vestes festo candore nitentes
veste profanari non patiuntur ovis,
Non jocus haec aliquis, non lex jubet ista forensis;
sed ritus sancta sanxit in Ecclesia,
Quae quidnam facto moneat vel clamet in isto,
hoc etiam medii mens capit ingenii.
Ad bona nulla malis locus est, ad sancta profanis,
tristibus et laetis res simul esse nequit.
Jam nisi pro venia noli mihi fundere verba,
Ut supplex parci promereare tibi;
Ne modo te vinci pudeat sub judice tali,
judicio sanctae vincimus Ecclesiae. —
Hic ovis, opprobrio laedi testata, silendo
erubuit, tandem subdidit ista tamen.

Ovis.

Nec nos diffugimus hoc uti judice, cujus
est agnus sponsus et pater et dominus.
Cum sacra facturus sacra sumit tegmina praesul,
dignior extat ovis ejus in exuviis.
Ecclesias sanctas quas matres nominat usus,
vel vitae merito, vel fidei senio,
Munere majoris illas extollit honoris
pallia Roma suum dans per apostolicum;

Plenum sacratis patet hoc insigne decoris
atque super reliquas eminet exuvias;
Simplex a dextra, duplex a parte sinistra,
pendens ex humeris, mystica dona gerit.
Plurima, continui revolutis mensibus anni,
a Christo dictus festa colit populus;
Sed tunc praecipua fervet devotio cura
cum sit praecipuae mentio laetitiae.
Sedulus officiis devotae gaudia mentis
tunc aperit proprium quisque per obsequium;
Nil adeo sacri testatur gaudia festi
quam sacra festivis clara domus titulis;
Tunc preciosa suis surgunt aulaea figuris
ac in se raptis ora tenent animis;
Tunc operosa suis Hispana tapetia villis
hinc rubeas, virides inde ferunt species;
Tunc statio sacri, tunc ipsa sedilia cleri
demulcent oculos munere tecta meo;
Ex solo doctus nostri splendore paratus
percipiet celebrem quilibet esse diem.
Ecclesiis septem totum vulganda per orbem
scribit dilectus mystica, Christe, tuus.
Haec divina piis oracula plena figuris
qua debet cura suscipit Ecclesia;
Sed nihil est quod sic pietas amplectitur illic,
quam laudes agni quae celebrantur ibi.
Quem vidi positum mysteria maxima librum
implebant intus, inquit, et exterius;
Nemo tamen clausi signacula solvere libri
et quae verba ferat pandere dignus erat.
Notitiae mundi mysteria tanta negari
cum flerem: noli, vox ait una mihi;
Munera quae meriti negat imperfectio carni
ille subire potest cui dolus omnis abest.
Hinc velut occisi species apparuit agni
luminibus septem, cornibus et totidem;
At pulcher numero, meritis pulcherrimus ordo
patrum viginti quattuor astat ei;

Hunc quoque quae celebrant animalia quattuor astant
sedulitate pia, vir, leo, bos, aquila.
Quaerenti librum coelo terraeque negatum
porrexit magni dextra sedentis ei.
Affectu tacito, pia gaudia munere tanto
ille Dei populus non tenet ulterius.
Corpora prosternunt; in laudes ora resolvunt;
it sonus a cytharis ac odor a phialis.
Est, aiunt, agnus hoc fungi munere dignus;
nos moriendo Dei reddidit agnus ei.
O vere magnum tibi; trux leo, rapta per agnum
natio; lingua, tribus, nec sacer est populus.
Vocibus et dignis istorum consonat omnis
illius excelsae curia militiae;
Qui nulli numero coelestis subjacet ordo,
laudes mente pari concinit, agne, tibi.
Voces multiplicant quibus atria summa resultant
et labor hic felix taedia nulla capit.
Gloria, majestas, honor et divina potestas
debentur meritis, agne perempte, tuis.
Agne, tibi tellus, tibi subdita servit abyssus;
tu regis, agne, polos inferiusque chaos;
Agne, tui juris haec sint et quidquid in illis;
talia gratuitae praemia mortis habe.
Collige quid paucis ferat haec sententia verbis
et vel nunc, agno judice, cede polo.
Si partem rerum numeras in caetera linum,
agno jure subest, qui facit omne quod est.
Ambiguae vocis ne plus errore traharis,
hic agnus Deus est; hoc tenet alma fides.
Si cupis ad veniam, tibi dux ero; tu modo linguam
Magniloquam sano corrige consilio.
Possunt cuncta tibi suffragia nostra mereri;
saepe Deum miseris conciliavit ovis. —
Hic stupuit primum tenuitque silentia linum;
inde recollecto subdidit haec animo.

Linus.

Certa fides nobis commendat dicta Johannis,

prae reliquis caro debita discipulo;
Desipit ille tamen, neque tangit mente Johannem,
foetum si quis ovis credit inesse polis.
Ridiculum vere si sancti verba prophetae
ingenio (l. et) teneri corde capis pueri.
Alitibus nunquid pecorique ferisque paravit
regna superna Deus perpetuumque decus?
Inter viventes soli ratione vigentes,
has sedes adeunt, hanc requiem capiunt.
Ranas e coelo summisit visio Petro,
inter coelicolas has ideo reputas?
Est aliquid porro cur se similaverit agno,
nec tamen ipse tulit vellera factus ovis.
Significativam speciem vidisse prophetam
jus erat, id typicis convenit eloquiis.
Si debetur ovi pro munere gloria tali,
et propter nomen vermis habebit idem;
Tum quoque serpentis, tum nomine saepe leonis
significamus eum, sed tamen est neutrum (1).
Sed pia divino non deest reverentia lino;
quam res vera facit, non vetus umbra parit.
Hanc, nisi quod nostrum mysteria tanta relatum
transcendunt, breviter commemorare placet.
Interea cordi tu suggere, Christe, vel ori
illi quid sapiat, huic quoque quid referat.
Vera Deo patri Deus hostia; filius illi
arbore restituit, arbore quod periit.
Ante creatorem gratum direxit odorem
fumus quem talis victima sponte dedit.
Hostia Christus erat, Christus tamen ipse litabat;
a Domino factum corda stupent hominum.
Hic semel oblatus solvit quoscunque reatus
traxit homo proprio seu generis vitio.
Hostem delusum, mors haec eludere nondum

(1) On lit dans Facciolati : Si aliquis dicat *neutrum* disyllabo, quod trisyllabum nuntiamus, barbarismum faciet. Poetica vero licentia usus videtur Virgilius, *Ciris*, v. 68 : *Sive est neutra parens;* mais la plupart des philologues pensent que la synérèse est la règle et la diérèse l'exception; voyez Schneider, *Grammatica latina*, t. I, p. 73; Zumpt, *Grammatica latina*, par. I, etc.

desinit, ablatis quotidie spoliis.
Illa facit virtus modo saepe resurgere rursus
mortibus absorptas innumeris animas.
Haec quasi praeteritas jam tersit gratia culpas
in nondum natis Ecclesiae populis.
Quos primus habuit, quos tandem mundus habebit
electos omnes liberat ista fides.
Ille semel fusus redimendi sanguis ad usus
funditur in sancta saepius Ecclesia.
Quod, duce perfidia, tunc natio fecit iniqua,
per pietatis opus transiit in melius.
Dividit iste calix illius dona liquoris,
quo profusa fuit lancea quae pupugit.
Qua pietate Deum celavit corpore totum,
hac tegit humanis haec sacra nunc oculis.
Exhorreret homo carnes cum sanguine crudo
et consanguineos nollet inire cibos.
Crede tamen penitus, versis ab origine rebus,
Esse creaturas haec elementa novas;
Ni foret hoc aliud, nequaquam sumeret illud
vel malus ad poenam, vel bonus ad veniam.
Non animas aleret, si panis corporis esset,
nec mala compuncto tergeret ex animo.
Non vires homini ferret, non tolleret hosti,
non carnem mentis subderet imperiis.
O! quam sunt tuti, quam carnis lege soluti,
quam sibi dissimiles his epulis homines!
Ebria corda pio rapit ad coelestia voto,
si fuerit sumptus, ut decet, iste cibus.
Quid miraris, homo? Deus est in corpore vero;
unde prius redimit, inde modo reficit.
His tamen in verbis ridet sapientia carnis
et divina suis subdere vult rēgulis (*sic*).
Dicunt: Quae ratio, quis in his deprenditur ordo?
Ore nolunt (volunt?) illi claudere jura Dei
Et dum, quem nequeunt montem transcendere, tangunt...

(*Caetera desunt.*)

Vers sur la destruction de Troie (1).

Viribus, arte, minis, Danaum clara Troja ruinis,
annis bis quinis fit rogus atque cinis.
Urbs bona, nunc dumi, vi flammae, turbine fumi,
non ita consumi digna, resedit humi.
Nutu Junonis, et iniqui fraude Sinonis,
clamque datis donis exspoliata bonis;

(1) Ap. Leyser, *Historia poetarum et poematum medii aevi*, p. 404; il les attribue à Hildebert, parce que dans le ms. de Leipsig, d'où il les a tirés, ils précèdent immédiatement le petit poëme de l'archevêque de Tours, *De creatione mundi et operibus sex dierum*. Le copiste a réuni deux poëmes sur le même sujet, dont le rhythme est entièrement différent. Il nous semble inutile de reproduire ici la première partie, dont la versification n'a rien de remarquable; nous indiquerons seulement en note des variantes d'après le ms. 4126 de la B. R., fol. 106, verso, et les feuilles de parchemin, écrites pendant le XIIIe siècle, qui servent de couverture au ms. 52 de la B. d'Avranches, dont nous devons une copie à l'obligeance de M. Lehéricher, régent de seconde. V. 3 : *moenia*, ms. de P.; v. 4 : *Et decus*, mss. d'A. et de P.; v. 8 :

In bello summus, fulminis instar, bonos.

Ms de P.; v. 9 : *plus pardo*, mss. d'A. et de P.; v. 11 : *conjuge*, mss. d'A. et de P.; v. 16 : *Troja ruit*, ms. d'A.; v. 19 : *Dum pater*, ms. de P.; v. 20 : *Et parat*, mss. d'A. et de P.; *esse pium*, ms. de P.; v. 25 : *cor flectit ad ictum*, ms. de P.; v. 27 : *vivum linquunt*, mss. d'A. et de P.; v. 30 : *asportat*, *nutrit*, ms. d'A.; v. 23 :

Judicium quaerunt: pulcherrima quae sit in [ipsis.

mss. d'A. et de P. Le vers 38 est oublié dans Leyser :

Tamque suis similem concipit esse suum.

v. 39 :

Remque probans certam, per servos facta [fatentes.

mss. d'A. et de P.; v. 42 : *neque rex neque regia conjux*, ms. de P.; v. 46 : *Hunc movet*, ms. de P.; v. 50 :

Quae, puto, haec gratis, nec tua semper erit

ms. d'A.; v. 51 : *movet*, ms. d'A.; v. 55 : *Cur sociata*, ms. de P.; v. 56 : *femina graeca*, ms. de P.; v. 61 : *pudorem*, mss. d'A. et de P.; v. 65 :

Vota severa sequens animosi fratris et actus.

ms. d'A.; après le v. 70, il y a dans les mss. d'A. et de P. :

Vis melius sapiens, melius vis strenuus esse!
Si Venerem superes, illud et illud eris.

v. 71 : *Noli signa sequi Veneris*, mss. d'A. et de P.; v. 77 : *cospita timor*, *medium scelus*, mss. d'A. et de P.; v. 79 :

Sed mala contemnis vitare, cupidine victus,
et quaecunque paras peste, parere parem.

mss. d'A. et de P.; v. 82 : *ne retrahas animum*, mss. d'A. et de P.; v. 83 : *altera*, ms. de P.; v. 84 : *domos*, ms. d'A.; v. 87 :

Hic inimicus amor cor amantis reddit ama- [rum,
imo voluptatis nil nisi crimen habet;
Hic amor exanimat animos; hic est animo- [rum
dedecus, anxietas, pestis, plaga, lues.
Ergo Paris properat, etc.;

mss. d'A. et de P.; v. 94 : *a propria caede tenere*, ms. d'A.; v. 96 : *aequora*, *vela*, *rates*, ms. d'A.; v. 106 :

Qui pro rege parant ire, ferire, mori.

ms. d'A.; v. 110 : *ex rapta*, ms. d'A., *ex raptu*, ms. de P.; v. 114 : *petiturus*, mss. d'A. et de P.; v. 121 :

Irruit ut citius Troja vel ipse ruat.

ms. d'A.; v. 124 (119) :

Conflictus procerum prohibet describere [non tam
materiae gravitas quam brevitatis amor.
Eventus varios, quis, quorum, quae cadat [hosti,
quaeque referre nimis grande referret [opus.

Sponsus Penelopes passus mare, monstra, Cyclopes,
transtulit ad Dolopes Laomedontis opes.
Flamma Paris patriae, formae quo judice diae,
Troja caput Phrygiae, flosque jacet Asiae.

mss. d'A. et de P.; v. 125, ajoutez :

Sic dubiis alis pendens victoria belli
inter utrosque diu castra curendo (*sic*)
[volat.

mss. d'A. et de P.; v. 125 : *fata*, mss. d'A. et de P.; v. 128 : *hic perit*, ms. de P.; v. 132 : *victa ruit*, ms. d'A.; v. 134 :

Propositi brevitas hic replicare vetat.

mss. d'A. et de P.; v. 135 : *Si cor, si vires*, ms. d'A.; v. 137 : *Palamedes*, mss. d'A. et de P.; v. 141 : *Nestoridem*, ms. d'A., *Deiphobum*, ms. de P.; v. 145, d'après le ms. de P. :

Nec vacat Aeneam Trojae decus, Hectore [dempto,
nec reliquos Troum commemorare duces;
Sed tamen illius perstringere proprietates
nunc volo, si valeo sub brevitate levi.
Et pius, et sapiens, et pulcher, et aequus, et [armis
promptus, et in ducibus dux fuit ille ducum.

Dans le ms. d'A., ce poëme, qui est intitulé *Aurea capra*, est beaucoup plus long; mais il ne s'agit dans la seconde partie (*secunda dictio*) que des aventures d'Énée, et nous ne nous occupons ici que des ouvrages qui se rattachent à la prise de Troie. Nous ajouterons à ceux que nous avons mentionnés, p. 32 et 33 : *Equus Trojanus* et *Hector*, par Laevius ou plutôt Naevius, d'après Charisius, l. I, et Priscien, l. X; le poëme d'Aemilius Macer, surnommé *Iliacus* (voyez Ovide, *Pontica*, l. IV, él. XVI, v. 6); quoique nous n'en possédions plus le moindre fragment, deux autres passages d'Ovide ne nous permettent pas de conserver le moindre doute sur le sujet :

Carmen ad iratum dum tu perducis Achillem
primaque juratis induis arma viris.
Amorum l. II, él. XVIII, v. 1.

Tu canis aeterno quidquid restabat Homero,
ne careant summa Troica bella manu.
Pontica, l. II, él. X, v. 13.

Il avait ainsi traité le même sujet que Coïntos de Smyrne dans son Παραλειπόμενα Ὁμήρου, Lesches de Mitylène dans l'Ἰλιὰς μικρά, et Stésichoros et Sacadas dans l'Ἴλιου πέρσις. Le poëme de Camerinus roulait sur d'autres événements de l'histoire de Troie :

Quique canit domitam Camerinus ab Her- [cule Trojam.

Ovide, *Pontica*, l. IV, él. XVI, v. 19.

si cependant cette leçon est la véritable, car on trouve dans plusieurs éditions, et dans Vossius, *De poetis latinis*, p. 36 :

Quique canit domito Camerinus ab Hectore [Trojam.

Il dit même, nous ne savons d'après quelle autorité : Carmen scripsit (Camerinus) de Hectore tracto; suivant Apulée, *De orthographia*, par. 16, ce poëme était intitulé *Excidium Trojae*, ce qui s'accorde assez bien avec l'opinion de Vossius. Un Cneius Mattius, probablement différent de l'auteur de mimiambes, avait aussi fait une *Iliade* dont Aulu-Gelle nous a conservé quelques vers (l. VI, ch. 6, et l. IX, ch. 14), et Attius Labeo avait traduit mot à mot celle des Homérides, suivant le vieux scholiaste de Perse : Labeo transtulit *Iliada* et *Odysseam* verbum ex verbo, ridicule satis, quod verba potius quam sensum secutus sit; ad sat. I, v. 4. Cicéron avait aussi traduit au moins une partie de l'*Iliade* en vers, puisqu'il en cite différents passages; *De divinatione*, l. I, ch. 25; l. II, ch. 30, et *Tusculanarum quaestionum* l. III, ch. 9, 26, 27, etc. Peut-être faut-il ajouter Abronius Silo d'après ce passage de Sénèque, *Suasoria II* : Memini auditorem Latronis Abronum (*sic*) Silonem, patrem hujus Silonis, qui pantomimis fabulas scripsit, et ingenium grande non tantum deseruit, sed posuit, recitare carmen, in quo cognovimus sensum Latronis in his versibus :

Ite, agite, o Danai, magnum Pacem ca- [entes :
Ite triumphantes, belli mora concidit Hector!

Mais nous ne savons rien d'un Gaurus qui aurait aussi composé un poëme sur ce sujet d'après Passow, ad *Persium*, sat. I, v. 50, p. 278; ap. Osann, *Analecta critica*, p. 35. L'*Agamemnon* et le *Troades* de Sénèque sont trop connus pour avoir besoin d'être indiqués, mais nous mentionnerons le petit poëme iambique, *De Trojae halosi*, inséré par Pétrone dans le ch. 89 de son *Satyricon*;

Junonem laedit, Veneri cum pastor obedit,
cum judex sedit, tot tibi damna dedit.
Ne quis amet temere docet obruta Troja cavere,
quae Paridis scelere fit nihil absque fere.
Priamidis lacerae regumque domus cecidere;
turres innumerae nunc ubi? sub cinere.
Palladis armigerae quo templa domusque fuere,
extendunt hederae brachia, lustra ferae.
Raptu Tyndaridis furor est accensus Atridis,
bellaque Dardanidis movit amor Paridis.
Pellicis obscoenae commovit forma Lacenae
in scelus effrene pectora Trojugenae.
Sic facies Helenae fuit exitus urbis amoenae,
crines, colla, genae, cunctaque comta bene.
Quam facit audaces amor in sua damna procaces!
curas mordaces inhiat atque faces.

l'ouvrage de Néron sur le même sujet, d'après Suétone, *Nero*, par. 38; Tacite, *Annales*, l. XV, ch. 39, et le poëme que Lucain avait composé pendant son enfance, suivant le vieil auteur de sa Vie, et Lutatius, ad *Thebaidos* l. III, v. 641, et l. VI, v. 522. Deux autres ouvrages que nous a fait connaître Ovide :

Ingenique sui dictus cognomine largus
Gallica qui Phrygium duxit in arva senem.
Ponica, l. IV, él. XVI, v. 17.

Trinacriusque suae Perseidos auctor, et [auctor
Tantalidae reducis, Tyndaridosque Lupus.
Ibidem, v. 25.

ne se rapportent pas, comme on voit, à la prise de Troie, mais aux événements qui en furent la suite. Nous aurions dû dire que le poëme de Pandarus Thebanus, attribué sans preuve à Pendatius et à Festus Rufus Avienus, a été publié plusieurs fois, et notamment par Wernsdorf, *Poetae latini minores*, t. IV, p. 546, et par Weylingh, Amsterdam, 1809. Nous ajouterons encore Magister Albertus, *Carmen elegiacum de historia belli Trojani* (le ms. est du XIIIe siècle), ap. Heusinger, *Mallii Theodori liber de metris*, p. 115 : l'ouvrage allemand publié sous le nom de Wolfram von Eschenbach, probablement par un pseudonyme (voyez van der Hagen, *Minnesänger*, t. IV, p. 221 et suivantes), et un petit poëme lyrique en vers français, B. R., fonds latin, n° 5932, à la la fin : Joachim Romero de Cepeda, *La antigua memorable y sangrienta destruycion de Troya, sacada de varios autores; repartida en diez narrationes y veinte cantos*, Toleda, 1583 : *Trojamanna-saga* (ap. Einarus, *Historia litteraria Islandiae*, p. 105), qui n'est pas une traduction d'après Nyerup, *Almindelig Morskabslæsning*, p. 37 : Angelo Leonigo, l'*Amore di Troilo et Griseida ove si tratta in buona parte la guerra di Troya*, Venezia, 1553. L'ouvrage de Sigher a été publié d'une manière plus complète par Blommaert, *Oudvlaemsche gedichte der XII, XIII en XIV eeuwen*, p. 81. Une des aventures de ce cycle, dont nous parlions tout à l'heure, acquit encore plus de popularité que les autres, grâce à Boccace, dont le *Filostrato* fut imité en anglais par Chaucer dans son *Troilus and Cressida*, et en français par Louis de Beauveau, suivant les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, t. V, p. 217. Le *Troilus and Cressida* de Shakspere, quoique sur le même sujet, est entièrement différent et semble avoir été plutôt emprunté aux *Histoires Troyennes* de Raoul Lefèvre, au *Troy-Boke* de Lydgate, au livre populaire de Caxton ou à celui de Lollius.

Dum male grata places Helenae nutusque loquaces,
quamvis ipsa faces (l. taces), Ilion, inde jaces.
O res fatalis, fuit omnibus exitialis!
talibus heu! talis femina causa malis.
Digna perire mari potius, flammisque cremari,
qua(m) tot privari luce ferisque dari.
Tempora bellorum rex indicens Danaorum,
aestuat amborum dissociare thorum.
Partes ultoris juvat, auget fama pudoris,
raptam raptoris questa jacere thoris.
Res ea Pelidem movet, ut comitetur Atridem;
Aeoles in Paridem commovet illud idem.
Jurant Grajugenae, jurant in bella Mycenae,
castra quae (l. que) sunt juvene, suntque referta sene.
Hector (l. Nestor) consilio, nutu Tritonia dio,
Pelides gladio, dant Phryges exilio (exitio?).
Praesidium fidum stetit urbis in Hectore, qui, dum
stabat, Dardanidum robur erat validum.
Cuspide Pelidae simul idem defuit Idae,
stūdebant (sectabant?) trepide praelia Dardanidae.
Urbs ruit Assaraci; quam (quum?) flammae tradit (tradita?) edaci,
vita, res, o Thraci, demta dolis Ithaci.
Quae cecidit staret, nisi Thracem (Thracum?) mors superaret,
quaeque jacens paret regia jussa daret.
Quin res Ideae pereant nequit ars Cythereae,
nec domus Aeneae tuta favore Deae.
Nec regale decus vi posset frangere Graecus;
sed dolus atque secus moenia ductus equus.
Dumque Sinon orat veniam, dum verba colorat,
solvitur, explorat claustra, foresque forat.
Quosque foris norat recipit, scelerique laborat;
dum res explorat, moenia flamma vorat.
Pastibus (l. Postibus) ablatis, custodibus et jugulatis,
succubuit fatis urbs miseranda satis.
Urbs miseranda nimis, imo dives rebus opimis,
inclyta, sublimis, una fit ex minimis.
O furor effrenis! patuit Neptunia poenis

Troja, dolo juvenis prodita Grajugenis.
Flamma dein sedes et regum dejicit aedes :
hinc eques ad caedes, irruit inde pedes.
Vix sit habenda fides quod (l. quot) millia sternat (l. sternit) Atrides;
Ajax, Tydeides, Pyrrhus Achilleides,
Instant ense truces, dum flammis, Troja, reluces,
passos vincla, cruces, interimendo duces.
Quilibet armati primum patet impietati;
sunt serie fati tot mala jussa pati.
Caeduntur pueri, juvenesque, severi (l. virique);
omne licet sceleri, quod licet est, fieri.
Vi jacet hostili genus Assaraci, genus Ili;
igne Lares agili sede jacent humili.
Tunc fieri cineres gemmas, ebur, ostra, videres;
tunc Danaos celeres in scelus aspiceres.
Aspiciens ores tot parvos, tot mulieres,
tot perimi proceres, totque viros veteres
(Regum rex haeres periit simul), Hecuba, moeres;
ut corpus laceres, ut doleas, superes.
Alter Homerus ero vel eodem major Homero,
tot lasses (l. clades) numero scribere si potero,
Ut res declarat igitur (qui?) fundamenta locarat
Phoebus et captarat (aptarat?). Moenia vomer arat,
Et fit opus clarum, quod rex fabricarat, aquarum
lustra leaenarum, sylvaque tuta parum.
Atria milvorum, locus et spelunca luporum,
pascua sunt pecudum (l. pecorum), templa, theatra, forum.
Ad vitium thalami, quod adaugent Cypridis hami,
vepres et calami regna tenent Priami.
Culminis Idaei quod gloria perniciei
sic datur, illud ei contulit ira Dei.
Dum sic, Troja, cadis tantae discrimine cladis,
Aeneam tradis, teque, ratemque, vadis.
Et Venus huic moli subduxit, provida proli;
huic domui soli nil nocuere doli.
Hesperiae metas tibi longa sposponderit (l. spoponderit) aetas;
te servat pietas, ut nova regna petas.

Vi tempestatis sociis tibi rarificatis
vel rapuit (raptis?) fatis per freta longa Paris (patis?);
Egrediensque fretis, qua sedes parta quietis,
cursibus expletis, a sapiente petis.
Hospita Cumanis, impulsibus acta profanis,
debita Trojanis fata, Sibylla, canis;
Quanta parent Rutili, quam gloria surgat Iuli,
qui regum tituli regnaque, qui populi.
Ergo damnatae (donatae?) spe firmus, fidus Achate,
Hesperiae latae tendis in arva rate.
Plurima bella geris, tibi dum loca debita quaeris;
sed fretus superis obvia quaeque teris,
Turnus ut elatus tibi fata tuisque minatus
occubuit stratus, dum fodis ense latus.
Pro qua certatur tibi regia virgo dicatur,
paxque reformatur, dum tibi nupta datur.
Hinc processerunt qui Romam constituerunt,
qui, dum bella gerunt, fortia quaeque terunt
Et sibi fecerunt nomen, quod in astra tulerunt,
ut, qui scripserunt pristina gesta, ferunt.
Romaque turrigerum caput effert maxima rerum
tam dono superum quam studiis procerum.
Sic ex Aenea crescunt Romana trophaea,
sic gens Romulea surgit ab Hectorea.

Dialogue du Pape et du Roi (1).

Certamen regis cum papa, Musa, canamus
et quae dixerunt ea verbatim recolamus.
Papa prior cecinit, secum ratione canente,
et contra regem sic coepit, rege tacente.

PAPA.

Rex es si rectum sequeris, si regia quaeris,
nec te falsa juvant quae sint contraria veris;
Sed tu nec rectum sequeris nec regia tantum,
affectas coelum quoniam de more gigantum.

(1) Bibl. de Bruxelles, nos 9801 et 10672, dont l'écriture semble remonter au commencement du XIIe siècle.

Affectas coelum cum pontificalia tractas
cumque licere tibi dare pontificalia jactas.

REX.

Papa fores si tu papares more priorum,
praedecessorum sectando facta tuorum.
Praedecessores Romae reges statuerunt;
annis centenis istud reges tenuerunt;
Absque querela nulla pontifices posuerunt;
sed tu, qui damnas quod Sancti constituerunt,
Vel tu vel sancti patres sensu caruerunt (1).

PAPA.

Non careo sensu, sed nec caruere priores;
namque fuere satis nobis illi meliores;
Non careo sensu quum (l. nunc) reprobo reprobanda,
laudans, amplectens, venerans quae sunt veneranda.
Olim pontifices rex investire solebat,
et tamen Ecclesia, quamvis invita ferebat,
Protulit et fuerat tecum (tum?) dispensatio plane;
protulit ad tempus, sed nec fuit illud inane;
Namque pii reges sese populumque regebant,
Ecclesiamque Dei sanctam sub pace fovebant.
Hi constructores fuerant prius ecclesiarum;
vos destructores penitus nunc estis earum.

REX.

Quod sancti patres prudenter constituerunt,
hoc insensati subvertere disposuerunt.
Antiqui patres qui plus nobis valuerunt,
per baculum reges dare regia sustinuerunt.
Significare per hoc, credo, nobis voluerunt,
ne laicis dentur quae pontifices tenuerunt.
Hoc argumentum cognosco probabile multum.
At, si quis reprobat, reprobantem judico stultum;
Annulus et baculus quod dico testificantur,

(1) Ce passage est une nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit plusieurs fois sur le retour des consonnances. Il n'était pas nécessaire que les vers rimassent deux à deux; ils devaient seulement être liés par une désinence semblable avec le vers précédent ou avec le suivant.

per quae consulto regalia munera dantur (1), etc.

Initium soncti Evangelii secundum marcas argenti (2).

In illo tempore dixit Papa Romanis : Cum venerit filius hominis ad sedem majestatis nostrae, primum dicite : Amice, ad quid venisti? At ille si perseveraverit pulsans, nil dans vobis, ejicite eum in tenebras exteriores. Factum est autem ut quidam pauper clericus veniret ad curiam domini Papae, et exclamavit dicens : Miseremini mei saltem vos, ostiarii Papae, quia manus paupertatis tetigit me. Ego vero egenus et pauper sum; ideo peto ut subveniatis calamitati et miseriae meae. Illi autem audientes indignati sunt valde et dixerunt : Amice, paupertas tua tecum sit in perditione; vade retro, Sathanas, quia non sapis ea quae sapiunt nummi. Amen, amen, dico tibi : non intrabis in gaudium Domini tui donec dederis novissimum quadrantem. Pauper vero abiit et vendidit pallium, et tunicam, et universa quae habuit et dedit Cardinalibus et ostiariis, et illi dixerunt : Et hoc quid est inter tantos? Et ejecerunt eum ante fores, et egressus foras flevit amare et non habens consolationem. Postea venit ad curiam quidam clericus dives, incrassatus, impinguatus, dilatatus, qui propter seditionem fecerat homicidium. Hic primo dedit ostiario, secundo camerario, tertio Cardinalibus : at illi arbitrati sunt inter eos quod essent plus accepturi. Audiens autem dominus Papa Cardinales et ministros plurima dona a clerico accepisse, infirmatus est usque ad mortem. Dives vero misit sibi (illi?) electuarium aureum et argenteum, et statim sanatus est. Tunc dominus Papa ad se vocavit Cardinales et ministros et dixit eis : Fratres, videte ne aliquis vos seducat inanibus verbis : exemplum enim do vobis, ut, quemadmodum ego capio, ita et vos capiatis.

(1) Comme ce poëme est assez long et n'appartient pas à la poésie populaire, nous ne croyons pas devoir le publier ici en entier. Aux pièces à rimes finales que nous avons citées, p. 80, not. 1, nous ajouterons les vingt-et-un vers de Hariulf à la fin du *Chronicon Centulense*, ap. d'Achery, *Spicilegium*, t. II, p. 356, éd. de 1723 :

Toto corde meo te, Centula mater, amavi;
Traditus a puero mea sub te colla liga-
[vi, etc.

qui riment tous en *avi*, et l'éloge du roi Æthelstan, publié par William of Malmesbury, *De gestis regum Anglorum*, l. II, ap. Saville, *Rerum anglicarum scriptores*, p. 49 :

Regia progenies produxit nobile stemma,
Cum tenebris nostris illuxit splendida gem-
[ma, etc.

Voyez aussi *Ibidem*, p. 51, et ci-dessous, p. 413, note.

(2) Ap. ms. *Endlicher*, p. 11 A.

Chant des Croisés (1).

Juxta threnos Jeremiae
vere Syon lugent viae,
quod solemni non sit die
qui sepulchrum visitet,
vel casum ressuscitet
hujus prophetiae.

Contra quod propheta scribit,
quod de Syon lex exibit:
nunquam ibi lex peribit
nec habebit vindicem,
ubi Christus calicem
Passionis bibit.

Lignum crucis,
signum ducis
sequitur exercitus;
quod non cessit,
sed praecessit
in vi Sancti Spiritus.

Ad portandum onus Tyri,
nunc deberent fortes viri
suas vires experiri,
qui certant quotidie
laudibus militiae
gratis insigniri.

Sed ad pugnam congressuris
est athletis opus duris,
non mollitis Epicuris;
non enim qui pluribus
cutem curant sumptibus

(1) L'enthousiasme produit par les croisades inspira successivement un grand nombre de poésies populaires; nous avons cru devoir en ajouter à cet appendice quelques unes qui, quoique postérieures à la formation des nouvelles langues, nous ont paru offrir un véritable intérêt. Celle-ci se trouve dans les Annales de Roger of Hoveden, ap. Saville, *Rerum anglicarum scriptores*, p. 639. Elle fut composée vers 1188; l'auteur s'appelait Bertier ou Bertere, dont Symphorien Guyon fait, sans donner aucune raison à l'appui de son opinion, un conseiller du roi d'Angleterre; *Histoire d'Orléans*, p. 409.

emunt Deum caris (1).

Lignum crucis,
signum ducis
sequitur exercitus;
quod non cessit,
sed praecessit
in vi Sancti Spiritus.

Novi rursum Philistaei,
capta cruce, crucis rei,
receperunt arcam Dei,
arcam novi foederis,
rem figurae veteris,
post figuram rei.

Sed cum constat, quod sint isti
praecursores Antichristi,
quibus Christus vult resisti:
quid, qui non restiterit,
respondere poterit
in adventu Christi?

Lignum crucis,
signum ducis
sequitur exercitus;
quod non cessit,
sed praecessit
in vi Sancti Spiritus.

Crucis spretor crucem premit,
ex qua fides pressa gemit:
in vindictam, qui (l. quis) non fremit?
Quanti fidem aestimat,
tanti crucem redimat,
si quem crux redemit.

Quibus minus est argenti,
si fideles sunt inventi,

(1) *Precibus*, ap. Saville; mais dans le reste de la pièce le dernier vers du couplet rime avec les trois premiers; *pressuris*, que propose l'*Histoire littéraire*, t. XV, p. 358, donne au vers une syllabe de plus qu'il ne doit avoir.

pura fide sint contenti;
satis est dominicum
corpus ad viaticum
crucem defendenti.

Lignum crucis,
signum ducis
sequitur exercitus;
quod non cessit,
sed praecessit
in vi Sancti Spiritus.

Christus, tradens se tortori,
mutuavit peccatori;
si, peccator, non vis mori
propter pro te mortuum,
male solvis mutuum
tuo creatori.

Sane potest indignari,
cui declinas inclinari;
dum, in crucis torculari,
pro te factus hostia,
tibi tendit brachia,
nec vis amplexari.

Lignum crucis,
signum ducis
sequitur exercitus;
quod non cessit,
sed praecessit
in vi Sancti Spiritus.

Cum attendas ad quid tendo,
crucem tollas, et vovendo
dicas: Illi me commendo,
qui corpus et animam
expendit in victimam
pro me moriendo.

Lignum crucis,
signum ducis

sequitur exercitus ;
quod non cessit,
sed praecessit
in vi Sancti Spiritus.

Complainte sur la prise de Jérusalem (1).

Heu ! voce flebili cogor enarrare
facinus quod accidit nuper ultra mare,
quando Saladino concessum est vastare
terram quam dignatus est Christus sic amare.

Exeunte junio, anno post milleno
centum et octoginta juncti cum septeno
quo respexit Dominus mundum, sorde pleno
erigens de paupere pauperem a coeno.

Malus comes Tripoli, mentem ferens ream,
magna cum tyrannide tenens Tyberiam,
Turcos suis fraudibus ducit in Judaeam
atque primum occupat totam Galileam.

Saladinus convocat barbaros per gyrum,
habitantes Phrygiam, Pontum usque Tyrum,
Agarenos populos, Araben et Syrum,
ab Aegypti finibus usque in Epirum.

Gemunt (l. Veniunt) Hircomili (Hyrcanii ?), Turgo et Editae
Mauri atque Getuli, Barbari et Scythae, [(Tusci, Edomitae ?),
filii Moab, Ammon, et Ismaelitae,
atque cum his omnibus sunt Amalechitae.

Turcos ac Massagetas praecipit adesse ;
Katari (Tartari ?) atque Sarmates nolunt hinc abesse ;
currunt Quadri (*sic*), Vandili, Medi atque Persae ;
undique conveniunt gentes sic diversae.

Terram intrant inclytam, cunctam (l. cuncta) devastantes ;

(1) Cette chanson dut être faite à peu près dans le même temps que celle que l'on vient de lire, puisque la prise de Jérusalem eut lieu en 1187. Denis en avait déjà parlé, *Codices mss. B. Palatinae Vindobonienses*, t I, p. 746 ; von Aretin l'a publiée pour la première fois en 1806 ; *Beiträge zur Geschichte und Literatur*, t. VII, p. 297, et M. Soltau l'a réimprimée dans *Ein hundert deutsche historische Volkslieder*, p. 35. Nous avons revu le texte sur la copie du ms. original, que nous devons à l'obligeance de M. Endlicher.

capiunt Christicolas senes et infantes,
et, ut ferae pessimae sanguinem amantes,
jugulant puerulos, dividunt praegnantes.

Saladino igitur terram sic ingresso
Rex atque Templarii currunt ex adverso;
totis obstant nisibus barbaro perverso,
cupientes populo subvenire presso.

Turci pugnant acriter jacula mittentes,
Christianos vulnerant, caedunt resistentes,
et, ut malae bestiae, dentibus frementes,
territant sonipedes tubis perstrepentes.

Nostri se dum sentiunt ita praegravatos
et a malis gentibus undique vallatos,
stringunt suis manibus enses deauratos
atque truncant fortiter Barbaros armatos.

Plus quam decem millia erant Christiani;
sed pro uno quolibet ter centum Pagani:
sic pugnando (pugnabant?) cominus Bactri et Hyrcani;
vix ex nostris aliqui evaserunt sani.

Rex cum cruce capitur; alii truncantur;
Templarii ter centum capti decollantur;
quorum nulla corpora sepulturae dantur,
sed a Christo animae coelo coronantur.

Nostrae postquam acies ita sunt confractae (*sic*),
currunt crudelissimae gentes illa parte,
urbem Acrim capiunt absque ullo Marte
atque omnes alias manu, simul [et] arte.

Surim solam liberat nautica marinus,
Marchio clarissimus vere Palatinus,
cujus vires approbat Graecus et Latinus;
timet quoque plurimum ferox Saladinus.

Latro ille pessimus, terrae devastator
per quam suis pedibus transiit Salvator,
natus qui ex virgine, omnium creator,
in praesepi ponitur, coeli fabricator.

Inde siccis pedibus maria calcavit

et ex quinque panibus multos satiavit,
quem Johannes praedicans digito monstravit
et Jordanis sentiens post retrogradavit.

Cruci demum fixus est Deus homo natus;
aquam atque sanguinem sparsit ejus latus,
quo ac tali pretio mundus est salvatus
qui per primum hominem fuerat damnatus.

Eheu! terra inclyta, terra vere bona,
sola digna perfrui florida corona!
Terra cui dederat Deus tanta dona,
eheu! quantum impia te nunc cingit zona!

Eheu! eheu! Domine, gloria justorum,
angelorum bonitas, salus peccatorum!
Ecce canes comedunt panes filiorum,
velut aqua funditur sanguis nunc sanctorum!

Flete, omnes populi! Flete et non parum!
Graves luctus facite, planctum et amarum!
Flumina effundite, undas lacrymarum!
Sic ruinam plangite urbium sanctarum.

Flete amarissime, omnes auditores!
Magni atque minimi fratres et sorores,
mutate in melius vitam atque mores,
nam de coelo prospicit Deus peccatores.

Dat flagella impiis, punit delinquentes
et per tempus corrigit stulta praesumentes;
humiles glorificat, dejicit potentes,
recipit ut filios digne poenitentes.

Sic iratus Dominus quondam Israeli,
judicans et (l. de) nubibus et de alto coeli,
Arcam Testamenti, accensus igne zeli,
tradidisse legitur populo crudeli.

Sed, et quamvis viribus haec putabant acta,
sunt compulsi plangere statim sua facta;
coeperunt reddere munera cum Arca (*sic*);
nam illorum viscera stabant putrefacta.

Convertamur igitur et poeniteamus;

mala quae commisimus fletu deleamus
atque Deo munera digne (digna?) offeramus,
ut placatus lacrymis donet quod rogamus.

Chant sur la troisième croisade (1).

Graves nobis admodum dies effluxere,
qui lapillis candidis digni non fuere :
nam luctus materiam mala praebuere,
quae sanctam Jerusalem constat sustinere.

(1) Ap. Saville, *Rerum anglicarum scriptores*, p. 666. Nous citerons aussi une chanson française qui dut être faite dans le même temps.

Pati de mal e a bien aturne,
Voil ma chancun a la gent faire oïr :
K'a sun besuing nus ad Deus apele,
Si ne li deit nus prosdome faillir ;
Kar en la cruix deignat pur nus murir :
Mult li deit bien estre guërdone,
Kar par sa mort sumes tuz rachate.

Cunte, ne duc, ne li roi corune
Ne se poent de la mort destolir ;
Kar quant il unt grant tresor amasse,
Plus lur convient a grant dolur guerpir :
Miels lur venist en bon vis departir ;
Kar quant il unt en la terre bute,
Ne leur valt plus ne chastel ne cite.

Allas ! chétif, tant nus sumes perie
pur les deliz de nos corps acumplir,
ki mult sunt tost failli et trepasse,
kar ades voi le plus joesne envielir ;
pur co fet bon paraïs deservir,
kar la sunt tuit li gueredon duble ;
mult en fait mal estre desherite.

Mult ad le quoer de bien enlumine
ki la cruix prent pur aler Deu servir :
k'al jugement ki tant ier redute,
u Deus vendrat les bons des mals partir,
dunt tut le mund e trembler e fremir,
mult iert huni ki serat rebute,
si ne verad Deu en sa maeste.

Ja m'aït Deus ! trop avons demure
d'aler a Deu pur la terre seisir,
dunt li Turc l'unt eissi[e]llie e gete
pur nos pechiez ke trop devons haïr ;
la deit chascun aveir tut sun desir,
kar ke pur lui serad la richete !
pur voir aurad paraïs conqueste.

Mult iert celui en cest siecle honure
ki Deus donrat k'il puisse revenir
ki bien aurad en son païs ame
par tut l'en deit membrer et suvenir ;
e Deus me doinst de la meilleur joïr,
que jo la truisse en vie e en sante
quant Deus aurad sun affaire acheve !

Ap. de La Rue, *Essai sur les Bardes*, t. II, p. 197.

Ce savant attribue cette chanson à Beneois parce qu'elle se trouve à la fin du ms. qui contient sa Chronique rimée ; mais la différence de la langue, le souhait de la dernière strophe et l'absence de toute raison véritable, nous font regarder cette opinion comme une erreur. Une foule d'autres chants durent être faits, surtout après le mauvais succès de la croisade de Louis le Jeune (D. Brial, *Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 88) ; mais nous n'avons plus qu'une élégie de 146 vers que l'on ne peut pas même ranger parmi les poésies populaires :

Jerusalem, luge, medio dolor orbis in orbe,
mollia commuta cilicio, cinere !
Funde, Syon, lacrymas, et vos, confinia ter-[rae ;
pulvere sparsa genas, inclyta terra, dole !
Regna, tribus, gentes olim subvertere nosti ;
heu ! modo gaudet atrox gens tua colla [terl.
Quanta subegisti loca, castra, duces alienos ?
Ecce subacta premi cernis ab hoste tuos !

Ap. Martenne, *Amplissima collectio*, t. V, col. 540.

D'autres exhortations à prendre la croix par le roi de Navarre, Heinrich von Rugge, le comte de Poitiers, Gavaudan le Vieux, Pons de Capdueil, Bertrand de Born, Gaucelm Faidit, Peirols, Folquet de Marseille, etc. (M. Raynouard en a publié jusqu'à vingt-cinq en provençal, *Poésies des Troubadours*, t. IV, p. 85-138), n'avaient non plus rien de populaire, au moins par la forme ; nous ne ferions d'exception que pour une pièce de Peire Vidal, *loc. cit.*, p. 118 :

Baros, Jhesus qu'en crotz fon mes
per salvar crestiana gen,
nos manda a totz cominalmen
qu'anem cobrar lo sant paes,
on venc per nostr' amor morir ;
e si no'l volem obezir,
lai on feniran tuit li plag,
n'auzirem maint esqiu retrag.

Quis enim non doleat tot sanctorum caedes,
tot sacras Domino profanatas aedes,
captivatos principes et subversas sedes,
devolutos nobiles ad servorum pedes?

Sed haec non effugient oculos videntis;
videns vidit Dominus nostrae mala gentis,
et audivit gemitum plebis innocentis,
et caput conterere descendit serpentis.

Suscitavit igitur Deus Hebraeorum
christianos principes, et robur eorum,
vindicare scilicet sanguinem sanctorum,
subvenire filiis mortificatorum.

Procedunt cum millibus multis armatorum
illustris rex Angliae, atque rex Francorum;
est videre gloria agmen senatorum
armis justitiae et cultibus deorum (1).

Est audire gratius fidei amicum,
Romani imperii caput Fredericum,
debellantem jugiter crucis inimicum,
ut reformet patriam statum in antiquum.

Tendunt cruce praevia versus Orientem,
atque secum contrahunt totum Occidentem :
lingua, ritu, moribus, cultu differentem
producuut exercitum, sed fide ferventem.

Ut victores redeant imploremus Deum,
ut tollant de medio terrae Cananaeum,
ingressi Jerusalem pellant Jebusaeum,
christianae gloriae portantes trophaeum.

Poésies populaires sur saint Thomas de Cantorbéry (2).

Dum coepissent crescere damna noctis prima,

Qu'el sant paradis que ns promes,
ou non a pena ni tormen,
vol ara liuraz francamen
a seis qu'iran ab lo marques
outra la mar, per Diu servir;
e seis qui no'l volran seguir,
no i aura negun, brun ni bag,
que non puesc' aver gran esglag. Etc.

(1) *Cultoribus* ap. Saville; mais le vers a une syllabe de trop, et il dit lui-même qu'il y a *cultibus* dans le ms. *Senatorum* du vers précédent signifie les *nobles* : Senatores vel reliqui melioris loci; Grégoire de Tours, *Historia*, l. I, ch. 29 : Proceres vero praedicti, sive in hoc, sive in illo placito, quin et primi senatores regni, ne quasi sine causa convocati viderentur; Hinkmar, *De Ordine palatii*, par. 34.

(2) Lorsque Thomas Becket fut assassiné en 1170, le français était arrivé à un

solem coepit reddere circuli pars ima ,
tunc se curis pandere solens mentis rima,
non cessabat rodere me curarum lima.

Cum rimarer tacita mente mentem juris ,
quaestione solita quaerens de naturis ,
recolens praeterita, tractans de futuris ,
quies venit subita; somnus datur curis.

Si viderim , nescio, puto me vidisse
locum quem vix ratio posset describisse ;
sciat omnis regio talem se nescisse;
cesset comparatio similem quaesisse.

Ridet florum gloria, fructibus formosis ,
locus in quo lilia praeparantur rosis;
nec quemque lascivia mollit in jocosis ,
sed sunt casta gaudia rebus seriosis.

Omnis aer noxius est exclusus foris;
nil turbat interius gratiam decoris;
decor tantum sobrius et maturi moris ,
senectutis nescius , nescius languoris.

Hic in thronis positis regia censura
rebus praeest subditis vigilanti cura;
a qua de praeteritis , dulcia vel dura ,
recipit pro meritis omnis creatura.

assez haut degré de culture et de popularité pour qu'une foule de poëtes s'en servissent pour exprimer leurs sentiments. Sans nous dissimuler que le meurtre de Becket, victime de sa fermeté à défendre les droits de l'Église, dut être plus particulièrement sensible aux clercs, nous avons donc espéré donner par le recueil que l'on va lire une preuve matérielle de l'importance de la poésie populaire latine pendant le moyen âge. Quoiqu'à la fin du XIIe siècle l'art de l'écriture fût devenu vulgaire et que les causes qui ont détruit tant de mss. agissent avec moins de force, nous sommes loin sans doute de posséder toutes les poésies latines sur ce sujet; Guernes disait déjà dans sa vie de saint Thomas, écrite seulement deux ans après sa mort, p. 169, v. 19 :

E co sacent tuit eil qui del saint traitie unt u romanz u latin.

et l'on ne trouvera pas dans cet appendice toutes celles qui existent. Ainsi M. Ravaisson a dit dans son *Rapport sur les Bibliothèques de l'Ouest*, p. 257, qu'il y en avait une à Alençon, dans un ms. du XIIe siècle, qui commençait par ce quatrain :

Ante chaos jurgium indigestae molis
adhuc Yle gravida foetu magnae prolis,
nondum orto lumine lunae neque solis
nec discretis aere, terra, mari, polis.

et toutes les recherches dont M. de la Sicotière, directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, a bien voulu se charger, sont restées inutiles; le ms. n'a pu se retrouver. La pièce que l'on va lire est extraite de la B. R., n° 2414, fol. 162, verso.

Praesidebat senior sedis dignitate,
solito tunc saevior, salva majestate,
sed vultu severior; frontis inclinatae
index erat verior mentis asperatae.

Signis dum minantibus tremit plebs fidelis,
adest Abel foribus ductu Michaelis,
et Baptista gressibus jungitur Abelis;
manant genae fletibus, labia querelis.

Verba dum singultibus rumperent immensis,
summi senis pedibus prope adprehensis,
nudant caput praesulis Cantuariensis
Anglici quem Herodis decollavit ensis.

Visis senex regius oculos ingessit;
sed aspector sobrius in se se repressit;
luctus tamen altius aliis accessit,
et tunc Abel longius paululum recessit.

Ergo jam moestitia paululum sopita,
lingua post suspiria magis expedita,
mentis ex peritia sati. .quisita,
sumpta prius venia, loqui coepit ita:

Majestati regiae planctu supplicantes,
lacrymas Ecclesiae sanguine rorantes,
praesentamus hodie nefas suspirantes,
quo tyrannos Angliae novimus jactantes.

Primum Caïn facinus Anglia secundat;
mali germinis morbus male jam exundat,
nisi natus Virginis qui mundana mundat
in auctorem criminis crimina refundat.

Fruges mundi lolium enecat, ut scimus;
super justos impium esse comperimus;
aequitatis praemium, gladios sentimus:
nam et ego gladium fratris sensi primus.

Incolas justitiae sequitur hic fructus;
justos vorant bestiae; justos mergunt fluctus:
pios damnat impie fraudibus instructus,
quod et nobis hodie praesens probat luctus.

Quia viris praemium justis mors accedit,
Barachiae filium Joas ense (ensi?) dedit,
caput Iohannicum mulier possedit,
nec Johannem alium majus nefas caedit.

Majus nefas Angliae dolo sol ignorat;
quod infamis Flandriae crimina soporat,
Herodiadis factum odium saporat;
nullum hic remedium facinus minorat.

Quia sane docuit opus rationis,
Isaïam secuit veritas Sinonis (feritas Syonis?),
Jacobus occubuit pertica fullonis,
novum Thomam necuit pax proditionis.

Quid revolvam longius scelera priorum?
Tuus tulit filius crucem Judaeorum,
fuit Judas impius caput proditorum,
ecce Judas alius, Judas Anglicorum.

Surge, Pater, utere virga potestatis,
ne recenti scelere provoceris gratis!
Nocuit extendere spatium paratis,
doce parvos tremere, magnis supinatis!

Pater sancte, reprime canes ne nos vorent!
Hac vindicta redime, sanctos ne laborent,
et Sanctorum animae omnes mecum erent,
ut tantorum lacrymae citius (cartius?) perorent!

Ad sermonis exitus omnes gemuerunt;
est illorum strepitus qui vindictam quaerunt,
cum Sanctorum spiritus genua flexerunt,
et novati gemitus senem plus moverunt.

Postquam Abel tacuit, verbis facto fine,
rursus planctus sonuit; coeli tonant minae:
tunc Johannes sustulit caput hirto crine,
quem desertum (?) pexuit, quem texerunt spinae.

Indidit silentium (l. silentia) dignitas Johannis,
vultus reverentia vilibus in pannis,
mira vultus gratia, vita major annis,
bonis loquens dulcia, tristia tyrannis.

Summe Pater gloriae, summe sator rerum,
miscens iter varie noctis et dierum,
tenebris Ecclesiae lumen redde verum;
nam nox regis Angliae cunctum turbat clerum!

Sola stella noctibus praeerat Anglorum;
solus flos in finibus floruit eorum;
sed rex, pudor regibus, signifer malorum,
stellae damnat radios (stellam nudat ignibus?), siccat florem florum.

Marcet ager floreus flatu aquilonis;
exsiccatur puteus et fons rationis;
flet fulgor aethereus noctem Babylonis;
perit cleri clypeus, flos religionis.

Me saeculo (secundo?) vulnerat facinus Herodis;
factum tantum alterat permutatis modis;
nam me semper oderat mulier enodis;
hic de pace pejerat homo plenus nodis.

Malum esse (ecce?) redimit, male (mali?) ponit metam,
malum cui pax imprimit sceleris monetam;
cum rex fidem exprimit perfidis assuetam,
fide fidem eximit fraudibus impletam.

Si gentilis feritas sanctos trucidavit,
tanquam vanos vanitas eos aestimavit;
sed doloso veritas dolum dolo pavit;
inde simplex sanctitas sibi minus cavit.

Pater, qui non praeteris hominum delicta,
tibi soli pauperis causa derelicta;
cito fiat sceleris ultio districta,
nam vindicta celeris duplex est vindicta!

Non tot fructus ingerit ultio dilata,
nec peccare deserit mens incastigata;
vox communis asserit, vox de veris data:
multos justos peperit virga festinata.

Freno linguam; ratio judicis peroret
et res in judicio pro se ipsa oret!
sileo, nam timeo lingua ne defloret
flores eloquentiae quibus Abel floret.

Postquam voces omnium parum sint repressae
sese sanctus senior retrahens penes se
quamvis disposuerit quidquid velit esse,
tamen sanctos spiritus praecipit adesse.
Festinare superos ad mandatum scivi,
sed sacra consilia prorsus non audivi;
nam cum sanctam curiam propius adivi
liquit somnus oculos, caetera nescivi.

Orba suo pontifice (1)
tristatur Cantuaria;
o monstrum gentis Anglicae!
Scribendum in historia,
quod stantem pro justitia,
quod viventem canonice
martyrizavit publice
tyranni violentia.
O regio
digna res epitaphio!
Haec levis excusatio,
quam praetendit ad populum,
dum osculum refugio,
quod pacis est signaculum,
proditionis jaculum:
nequaquam, inquit, jacio;
ac si non sit proditio
quod non praecessit osculum.
O regio
digna res epitaphio!
O quanto dignus fulmine
vel qua Megaera creditur,
infausto natus omine,
cui scelus hoc objicitur!
Rex abusive dicitur,
qui totus est in sanguine;
sic emutato nomine

(1) Ap. Mone, *Anzeiger*, 1838, col. 113.

rex in tyrannum vertitur.
O regio
digna res epitaphio!
In tota regum serie
quos habuit Britannia,
ab antiqua barbarie
quae processit a Phrygia,
pollutus hac infamia
nunquam fuit rex Angliae;
in isto tribus regiae
degloriavit gloria.
O regio
digna res epitaphio!
Vittas imbelles gerere
licebat priscis vatibus
et bellis non intendere
sacris sacratos usibus;
sed nunc moris est regibus
in pace pacem solvere
et suis pontificibus
Parcarum fila rumpere.
O regio
digna res epitaphio!

Ad honorem summi regis (1)
fiat festum sacri gregis
martyris victoria;
inde sint orationes,
hymni, versus, lectiones
atque responsoria.
Digne quidem celebratur,
(et) in hominum versatur
Sanctus hic memoria,
qui de coelis coronatur,
et aeterna sublimatur
angelorum gloria.

(1) Ap. Pasini, *Codices mss. Bib. regii Taurinensis Athenaei*, t. II, p. 216.

Hinc exultat, hinc laetatur,
hinc in orbe praedicatur
felix Cantuaria;
felix, inquam, et beata,
cui serva (sacra?) sunt donata
patris sanctuaria.

Pater bonus, pastor verus,
bonus pater et severus
in actores scelerum;
scelerati passus iram,
passionem subit diram,
novus haeres martyrum.

Thomas martyr, Thomas praesul,
in hac terra factus exul,
a terrena patria;
sic terrena liquit ibi,
ut coelestis regni sibi
mercaretur atria.

Exulavit pastor bonus,
egens quidem, sed non onus
sensit indigentiae;
quem introrsus dulcorabat
et abunde satiabat
fructus conscientiae.

Tandem sedi restitutus,
et felices assecutus
exitus exilii,
vita vixit heremitae
sic, ut rigor ejus vitae
palma sit martyrii.

Jejunabat, ut jejunus
puritatis in se munus
sine labe regeret;
vigilabat, ut orando
jus divinum a nefando
principe protegeret.

Rationi mens parebat,

menti caro serviebat,
stricta sub cilicio;
hoc se martyr instruebat;
hoc et suum praecurrebat
exitum supplicio.

Ad extremum, mente bona,
ictum tulit in corona
gloriosi verticis;
corpus terrae commendatur;
spiritus in coelo datur,
in manibus angelicis.

Consummatus est in brevi,
ne labentis fluctus aevi
mentis robur solveret,
ne cum massa perditorum
novum civem angelorum
Sathanas involveret.

Jam virtutibus et signis
clarus factus et insignis,
claram reddit Angliam;
claram reddidit ibidem
Alexandri papae fidem
et papatus gloriam.

Mens est clara, clarus cinis,
clari cursus, clarus finis;
clara fecit omnia;
nos in regno claritatis
expiatos a peccatis
levet ad coelestia!

Orbata patre patria (1)
orbat orbem laetitia;
Petrum perdit Ecclesia,
cum Thomam perdit Anglia.

(1) Ap. B. R., n° 2414, fol. 164, recto, ainsi que les pièces suivantes; la première se chantait sur l'air : *Mysterium Ecclesiae;* la seconde, sur l'air : *Deus tuorum militum*, et la troisième, sur l'air : *Apostolorum passio.*

sed judex a pontifice.
Sed littori quod satio
confert vel exaratio
aut lateri lavatio,
hoc regi praedicatio.
Nam ejus ex imperio
sacrilegorum factio
sanctum in sanctuario
Thomam trucidat gladio.
O praesulem egregium,
qui gregis ad praesidium
offert in sacrificium
laudis, cruorem proprium!
Gloria tibi, Domine,
qui nos in Thomae sanguine
fuso pro tuo nomine
confirmas in certamine.

Summo sacerdotio Thomas sublimatus (1),
est in virum alium subito mutatus. Evouae.
Monachus sub clerico clam cilic(i)atus,
carnis, carne fortior, edomat conatus. Evouae.
Cultor agri domini tribulas (l. tribulos) avellit,
et vulpes a vineis arcet et expellit. Evouae.
Haec (l. Hic) magnos (non) sustinet lupos desaevire,
nec in (h)ortum olerum vineam transire. Evouae.
Exulat vir, optimis sacer et insignis,
ne cedat Ecclesiae dignitas indignis. Evouae.
Exulantis praedia praeda sunt malignis;
sed in igne positum non exurit ignis. Evouae.

(1) Ap. Michel, *Rapports au Ministre de l'Instruction publique*, p. 52.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 6 : Il est même fort remarquable qu'Ovide donne indifféremment à la mère de Romulus le nom d'*Ilia* et de *Sylvia* :

Sumserit annales (nihil est hirsutius illis),
facta sit unde parens Ilia nempe leget.
Tristium l. II, el. I, v. 299.

Tunc quoque inermis erat cum te, Romana [sacerdos,
cepit, ut huic urbi semina digna dares.
Sylvia Vestalis (quid enim vetat inde mo- [veri?)
sacra lavaturas mane petebat aquas.
Fastorum l. III, v. 9.

Il ne serait pas impossible que l'on eût appelé Sylvia *Rhea*, parce que l'on donnait quelquefois ce nom à Vesta, dont elle était prêtresse.

Page 13 : L'usage des chants pendant les banquets fut repris du temps des empereurs ; mais, comme on doit s'y attendre, ils ne roulaient plus sur les traditions nationales ;

Nostra dabunt alios hodie convivia ludos.
Conditor Iliados cantabitur, atque Maronis
Altisoni dubiam facientia carmina palmam.
Quid refert tales versus qua voce legantur ?
Juvénal, Sat. XI, v. 177.

Voyez aussi Pétrone, *Satyricon*, ch. 49.

Page 19, note. Séparez les trois premiers vers, qui sont de Claudien, des deux derniers, dont Martianus Capella est l'auteur.

Page 25, not. 4 : La longueur de l'*Isengrimus*, l'incertitude de son âge, et l'excellente édition qu'en a donnée M. Grimm (*Reinart Fuchs*, p. 1-24), nous ont déterminé à le remplacer par un petit poëme qui appartient au même cycle.

Page 29, note, l. 16, lisez : *qui veut assommer Isengrin à coups de bâton.* Nous avons publié une petite pièce latine sur cette aventure, p. 302.

Page 31, note 1 : Gobdelas, *Histoire d'Alexandre le Grand suivant les écrivains orientaux* ; Varsovie, 1812.

Page 31, note 2 : Demetrios Zenos, Ἀλεξανδρος ὁ Μακεδων, poëme rimé en vers politiques, Venise, 1539 ; Boo Jonson, *Alexandri Magni historia* (en vers suédois), Wisingzborgh, 1672 ; Domenigo dall' Ancisa, *Trionfo Magno nel quale si contiene le famose guerre di Alessandro Magno*, Roma, 1531 ; Ottavante Barducci, *Opera nova di Alessandro Magno*, Venezia, 1574. Nous indiquerons encore un ms. fort curieux du XIe siècle, B. R., fonds de Notre-Dame, n° 129 : *Historia Alexandri Magni, sive Romanenses fabulae.*

Page 34, notes, col. 2, l. 2 ; lisez : *t. I, p.* 175. On trouve déjà le *ludus Trojae* dans les Homérides, *Iliadis* l. XXIII, v. 257, et dans Virgile, *Aeneidos* l. V, v. 596 ; voyez aussi Dion Cassius, l. XXXXIII, ch. 20, 23, et l. LI, ch. 22.

Page 35, not. 1, l. 17, lisez : *Tryphiodoros.*

Page 35, not. 2 : Une expression semble d'abord prouver que Theodulus connaissait l'*Iliade* ; dans son *Ecloga*, v. 223, il appelle Troie *longa*, et les Homérides lui donnent souvent pour épithète εὐρεια et εὐρυαγυια ; mais les poëtes latins se servaient quelquefois de cette expression :

.... Et longam multa vi muniet Albam.
Aeneidos l. I, v. 275.

Voyez aussi Ennius, *Fragmenta*, p. 17, éd. de Hessel.

Page 41, note. Quelquefois d'ailleurs, pour donner plus d'élévation au langage, les personnages les plus graves rhythmaient eux-mêmes certaines parties, surtout les prières où figuraient des êtres supérieurs à l'Humanité ; voyez, par exemple, le *Miraculum de Conceptione Sanctae Mariae*, attribué à saint Anselme ; *Opera*, p. 507.

Page 42, note. Pezius, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, part. I, p. 9, cite un ouvrage de Werlinus, intitulé *De rhythmorum varietate, typis, exemplis et modulationibus*, et il ajoute : Quod vastum opus magna cura et studio conscriptum est anno 1646.

Page 45, note 2, col. 2, l. 35 : *épipharmique*, lisez : *Epicharmique.*

Page 46, notes, col. 2, l. 4 : *tenere*, lisez *temere.*

Page 46, note 3, l. 11 : *Nake*, lisez : *de Näke.*

Page 48, note 2, l. 5 : *Satyricon*, lisez : *Saturnaliorum.*

Page 79, note 1. Les remarques sur l'*Ecbasis* sont de M. Grimm, et il a reconnu depuis que l'auteur ne s'appelait pas Malchus ; *Sendschreiben an Karl Lachmann*, p. 5.

Page 94, note, col. 1, l. 8 : *par Kemble*, lisez : *ap. Kemble.*

Page 101, note, col. 2, l. 7 du bas : après *mais*, ajoutez : c'est une fantaisie individuelle qui ne put acquérir aucune espèce de popularité, et ne prouve rien contre ce que nous venons de dire sur l'origine de ces sortes de pièces. Nous, etc.

Page 139, note, col. 1, l. 16 du bas :

par Othlon, lisez *attribué sans preuve à Othlon.*

Page 157, note, col. I, l. 12 : *Mezierus*, lisez : *Mezer.*

Page 162, note. Ce fragment a été publié par Pexius, *Thesaurus anecdotorum*, t. III, part. II, col. 400; le ms. est du XIe siècle et ne contient que des ouvrages d'Othlon : il est ainsi fort probable qu'il avait composé ce cantique en l'honneur de son couvent.

Page 167, note, col. I, l. 14 du bas : *parce qu'ils n'avaient*, lisez : *parce qu'elles n'avaient.*

Page 234. Il y a un poëme italien intitulé *La guerra d'Atila, flagello di Dio*, par Barbieri; si l'original latin ne fut point composé, comme on le suppose, par Thomas, secrétaire de l'évêque Nicétas, qui périt dans le sac de la ville, il n'en a pas moins une assez grande antiquité, puisqu'il fut traduit en provençal à la fin du XIVe siècle, par Nicolao de Casola.

Page 235. Il est probable que les quatre vers d'Azelinus faisaient partie de son imitation rhythmique de la Cène de saint Cyprien.

Page 251, note 3. Un passage d'une chanson populaire en patois du Jura peut servir à l'intelligence de cette comparaison :

On dzor d'aderri
que la nâ vola vini,
les ouassis de ny
cuideront se redzoï,
i se san buttas
tut ên ouna chas.

Mélanges et patois, p. 181.

Page 264, not. 4. Le *De excidio urbis Acconis* ap. Martenne, *Amplissima collectio*, t. V, col. 757, commence à peu près de la même manière. Audite, insulae, et attendite, populi, de longe; audiat terra verba oris mei.

Page 279, not. 3 : Novimus Pythagoram Samium vitam humanae divisisse in modum litterae Y. Scilicet quod prima aetas incerta sit, quippe quae adhuc se nec vitiis, nec virtutibus dedit. Bivium autem litterae Y a juventute incipere, quo tempore homines aut vitia, id est partem sinistram, aut virtutes, id est partem dextram, sequuntur; Servius, ad Virgile, *Aeneidos* l. VI, v. 136.

Littera Pythagorae, discrimine secta bi-
[corni,
Humanae vitae speciem praeferre videtur :
Nam via virtutis dextrum petit ardua cal-
[lem,
Difficilemque aditum primum spectantibus
[offert,
Sed requiem praebet fessis in vertice summo.
Molle ostentat iter via lata, sed ultima meta
Praecipitat captos, volvitque per aspera
[saxa :
Quisquis enim duros casus virtutis amore
Vicerit, ille sibi laudemque decusque parabit;
At qui desidiam luxumque sequetur inertem,
Dum fugit oppositos incauta mente labores,
Turpis inopsque simul miserabile transiget
[aevum.

Ap. Burmann, *Anthologia latina*, t. II, p. 416.

Cette épigramme a été attribuée à Virgile et à Martial; voyez aussi Hésiode, *Opera et Dies*, v. 263; Platon, *De Republica*, l. II; *Opera*, t. II, p. 220, éd. de Deux-Ponts; Xénophon, *Socratis Memorabilia*, l. II, ch. I, par. 20, et les notes de Zeune; Perse, sat. III, v. 56, et sat. V, v. 34; Silius Italicus, l. XV, v. 18; Martianus Capella, l. II, p. 25, éd. de Grotius, et Lactance, *Institutionum divinarum* l. VI, ch. 3.

Page 281, note, col. 1, ajoutez : *Versus de Mediolano*, ap. Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. II, part. II, p. 989, composé vers 740.

Page 292, not. 3, l. 9 : *enseigner*, lisez : *étudier.*

Page 305, notes, col. 2, l. 21 : *venari*, lisez : *venare;* ap. Dom Bouquet, t. II, p. 428.

Page 306, notes, col. 2, l. 15 : ôtez 575.

Page 318, not. 6. Il en était de même chez les Romains, au moins sous les empereurs (voyez Tite-Live, l. XXV, ch. 12) :

Jubet a praecone vocari
Ipsos Trojugenas; nam vexant limen et ipsi
Nobiscum.

Juvénal, Sat. 1, v. 100.

Page 321, not. 2 : *Exempla*, lisez : *Exempla en.*

Page 327, not. 5 :

Costume est, Sire, en son pais,
quant ami boivent entre amis,
Que cil dist *wes hel* qui doit boire
et cil *drinkel* qui doit recoivre;
Dont boit cil tote la moitie,
et por joie et por amistie
Au hanap recoivre et baillier
est costume d'entrebaisier.

Romans de Brut, v. 7127.

Page 337, note 1 : *von Hormz gein Wiunen*, lisez : *von Wormz gein Hiunen.*

Page 339, note 2, ajoutez à la fin de la note : On le trouve quelquefois avant un comparatif, mais il signifie alors *ut eo.*

Page 364, not. 7, l. 12 : *Hogue*, lisez : *Hague;* l. 15, *Thule*, lisez : *Thulé.*

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction, page 1.
Poésies romaines, p. 103.
Veillée de Vénus, p. 111.
Poésies chrétiennes, p. 117.
Hymne de saint Hilaire pour le jour de l'Épiphanie, p. 117.
Hymne de saint Damase en l'honneur de sainte Agathe, p. 118.
Hymne de saint Augustin contre les Donatistes, p. 120.
Rhythme sur les joies du paradis, p. 131.
Sur le jugement dernier, p. 135.
Antidote contre la tyrannie du péché, p. 138.
Hymne sur la vie du Christ, par Coelius Sedulius, p. 142.
Hymne sur saint Patrice, p. 147.
Hymne sur sainte Marie-Madeleine, p. 150.
Hymne à Dieu, p. 155.
Hymne sur saint Gall, p. 156.
Cantique sur la translation de saint Denis, p. 162.
Hymne sur l'air Carelmannine, p. 163.
Prose sur saint Martin, p. 166.
Prose sur saint Nicolas, p. 170.
Prose sur saint Maur, p. 173.
Complainte de David sur la mort d'Abner, p. 174.
Cantique de Gottschalk sur la douleur du péché, p. 177.
Cantique du pécheur repentant, p. 182.
Histoire de Judith et d'Holopherne, p. 184.
Miracle de saint Nicolas, p. 185.
Légende par saint Fulbert, p. 189.
Légende de Bonus, p. 190.
Cène de saint Cyprien, p. 193.
Vision d'Ansellus Scholasticus, p. 200.
Vision de Fulbert, p. 217.
Satyre contre la cour de Rome, p. 231.
Poésies sur des sujets profanes, p. 234.
Sur la destruction d'Aquilée, p. 234.
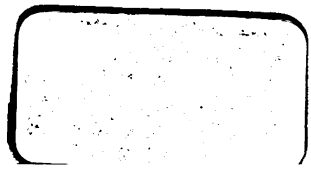
Chant sur la victoire remportée par Clotaire II sur les Saxons, p. 239.
Chanson sur Rome, p. 239.
Chanson à un jeune garçon, p. 240.
Chant sur la mort d'Éric, duc de Frioul, p. 241.
Chant sur la mort de Charlemagne, p. 245.
Chant sur l'arrivée de Charles, fils et petit-fils d'empereur, p. 246.
Chant sur la bataille de Fontenay, p. 249.
Chant sur la mort de l'abbé Hug, p. 251.
Chanson de Gottschalk, p. 253.
Élégie sur la destruction du monastère de Mont-Glonne, p. 255.
Chant sur Aquilée, p. 261.
Chanson des soldats de Louis II, p. 264.
Élégie sur la mort de Foulques, archevêque de Reims, p. 266.
Chanson des soldats de Modène, p. 268.
Chant sur la victoire de Brunanburh, p. 270.
Chant sur la défaite du roi Albert, p. 271.
Chant en l'honneur de Landulf, p. 272.
Chant sur les Otton, p. 273.
Chanson sur l'air de l'Amour, p. 275.
Chanson sur l'air des Fleurs, p. 276.
Éloge du rossignol, p. 278.
Chant sur la mort de Héribert, archevêque de Cologne, p. 279.
Chant sur la mort de Constance, écolâtre de Luxeuil, p. 280.
Chant sur la mort de l'empereur Henri II, p. 285.
Autre, p. 286.
Chant sur le couronnement de Conrad le Salique, p. 287.
Chant sur le couronnement de Henri, fils de Conrad le Salique, p. 289.
Chant sur la mort de l'empereur Conrad, p. 290.
Chant sur la mort d'Hubert, p. 292.
Chant sur la mort de Guillaume le Conquérant, p. 294.
Autre, p. 296.
Chant pour la première croisade, p. 297.
Chanson sur les fausses visions, p. 298.
Le prêtre et le loup, p. 302.
Vers sur la ruine de Troie, p. 309.
Waltharius, p. 313.
Appendice, p. 379.
De conflictu Ovis et Lini, p. 379.
Dialogue du Pape et du Roi, p. 406.
Initium sancti Evangelii secundum marcas argenti, p. 407.
Chant des Croisés, p. 408.
Complainte sur la prise de Jérusalem, p. 411.
Chant sur la troisième croisade, p. 414.
Poésies populaires sur saint Thomas de Cantorbéry, p. 416.